This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

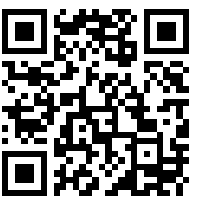

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 476736

Digitized by Google

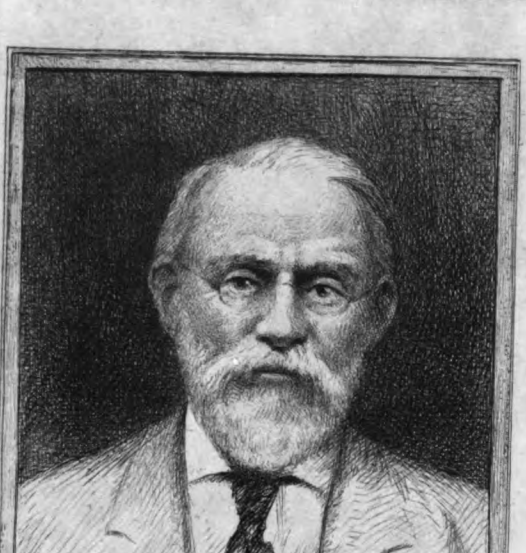

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.A94
R4

REVUE D'AUVERGNE

1892

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

D'AUVERGNE

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'AUVERGNE

TOME IX

1892

CLERMONT-FERRAND
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE G. MONT-LOUIS
Rue Barbançon, 2
1892

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
1-28-28
14847

QUELQUES FEUILLETS DÉTACHÉS

DU

CATALOGUE DU MUSÉE DE CLERMONT-FERRAND

---

114. — *Olifant* ou *Cor en ivoire.*

Longueur 0m 37; plus grande circonférence 0m 32; plus petite circonférence 0m 15.

La forme un peu conique et légèrement recourbée de cet instrument, qui n'est autre chose qu'une défense d'éléphant évidée à l'intérieur, était imposée par la configuration de la défense elle-même. Quant à sa dénomination d'*olifant*, il n'est pas difficile de reconnaître le mot éléphant légèrement altéré. Au moyen-âge, l'ivoire se disait olifant. Sauf une brèche de peu d'importance à sa partie évasée, sa conservation est parfaite; il n'y manque que l'embouchure rapportée qu'il possédait primitivement. L'épaisseur des parois varie entre deux et trois millimètres à la partie évasée; mais celles-ci sont beaucoup plus épaisses au petit bout où l'épaisseur est très inégale, suivant les diverses parties de la circonférence, et varie de douze à cinq millimètres. L'intérieur du cornet est à peu près circulaire, tandis qu'à l'extérieur il est façonné à huit pans. Lisse sur la plus grande partie de son étendue, cet olifant présente à chaque extrémité des bandes ou zones sculptées. La zone située au sommet ou pavillon, large de 53 millimètres, présente des scènes de chasse, en bas-relief, où figurent des cavaliers et des piétons; on y remarque un faucon capturant un héron, un autre sur un lièvre, des cerfs ou des antilopes, etc. Un des cavaliers est armé

Digitized by Google

d'une lance laquelle est munie d'une courte traverse la croisant au-dessous du fer. Les personnages sont vêtus d'une tunique descendant à mi-jambes et qui, dans le bas, se prolonge sensiblement en arrière. Ces deux particularités de la lance et de la tunique sembleraient indiquer un travail asiatique. Les sculptures de la zone décorant le bout inférieur, vers l'embouchure, forment une bande large de sept centimètres où sont figurés, parmi des rinceaux, des oiseaux et des quadrupèdes, et entre autres des lièvres bien reconnaissables, le restant paraissant être des chiens dont aucun n'a les oreilles tombantes; ces sculptures sont beaucoup plus profondément creusées que dans la zone supérieure. L'épaisseur considérable de l'ivoire en cet endroit permettait en effet d'entailler la matière plus avant, sans nuire à la solidité. Il est à remarquer de plus que cette forte épaisseur des parois du petit bout de la corne en regard de celle bien moindre du pavillon avait pour effet de reporter en bas le centre de gravité et de rendre ainsi l'instrument d'un usage plus facile.

« L'olifant était une corne de guerre et de chasse, il servait à donner des signaux, à rallier les troupes, à annoncer l'approche d'un ennemi :

Ung olifant sonna, ses gens vers li ralie,
Et leur dit : Segués moi, je vous ferai aïe.
(*Roman de Gérard de Rossillon*, vers 4613 — XIII^e^ siècle.)

» Il était une marque de distinction, de commandement, de dignité, que les grands seuls portaient à la guerre. Il était déshonorant de laisser prendre cet instrument considéré comme noble. Tout le monde sait la légende de Roland à Roncevaux et comment il souffla dans son olifant pour appeler Charlemagne au secours de l'arrière-garde de l'armée. Le héros tient à son olifant autant qu'à son épée; lorsqu'il sent la mort venir, ne pouvant briser Durandal, il met au moins son cor en pièces (1). »

(1) Viollet-Le-Duc, *Dict. du Mobilier*, Ustensiles, vol. 2^e^, page 295.

Digitized by Google

Sur un corbeau de l'église de Vezelay, qui date des premières années du XIII^e^ siècle, un ange qui annonce la naissance du Sauveur, porte un olifant en bandoulière, semblable à celui de Clermont, dont l'extérieur est aussi façonné à pans, mais sans zones sculptées. Ce corbeau est gravé dans Viollet-Le-Duc (1).

La Cathédrale de Clermont possédait avant la Révolution deux de ces cornes d'ivoire, témoignages de l'antiquité et de la noblesse de cette église qui se parait du titre d'insigne « *Insignis ecclesia Cathedralis Claromontensis* ». On lit dans un inventaire des objets mobiliers de la Cathédrale de Clermont, la mention suivante : « Les deux cornes d'yvoire servant à donner le signal des offices le jeudi et le vendredi saint (2) ». Divers autres documents mentionnent que la corne d'ivoire était portée cérémonieusement à la procession lors de la fête de l'Ascension (3). Il ne serait sans doute pas absolument impossible que l'olifant du Musée ne fût une de ces cornes d'ivoire de la Cathédrale. Malheureusement nous n'avons aucune indication sur leur origine, les circonstances et l'époque de leur entrée dans la collection; aussi doit-on, à cet égard, se tenir sur une prudente réserve.

XI^e^ ou XII^e^ siècle ? Origine inconnue.

Viollet-Le-Duc, *Dict. du Mobilier*. — Bibliothèque nationale; Mss. latins, n° 16799, fol. 81. — Rubriques générales qui s'observent dans l'église cathédrale de Clermont, 1698; Mss. de la Biblioth. du Chapitre. — Inventaire de la Cathédrale; archives départ. du Puy-de-Dôme, fonds du Chapitre cathédral; armoire 18, sac D, cote 30. — Littré, *Dict. de la langue française*, au mot Olifant. — Gravé dans l'Almanach de la *Dépêche du Puy-de-Dôme* pour 1892, p. 67.

40. — *Épitaphe du diacre Bardario.*

Hauteur 0^m^27; largeur 0^m^18. Marbre blanc.

(1) *Ibid.*, p. 266, avec figure.

(2) Ailleurs on se servait d'une crécelle pour le même usage.

(3) Les documents relatifs aux cors d'ivoire de la Cathédrale nous ont été communiqués par M. Antoine Vernière.

Digitized by Google

Cette inscription tumulaire est ainsi conçue et disposée :

M | A
IN HOC | TO
MVLO | REQI
ISCIT | BONE
MEMORIAE
BARDARIO DIACON
VS VIXIT ANNVS
LXX TRANSIIT
PRIDEI III K MAR
TIAS ANNO CIX
REGNO

Elle est gravée sur une plaque rectangulaire cintrée à sa partie supérieure et entourée d'une bordure creusée dans le marbre, formée de deux traits séparés par un certain intervalle. Dans cet intervalle, au sommet est tracée une croix, de chaque côté de celle-ci des traits perpendiculaires règnent dans la partie courbe seulement. En bas, la portion horizontale du cadre, au-dessus de laquelle trois croix sont dessinées, est remplie par quatre demi-cercles. Ce marbre était encastré dans une grande dalle de *domite* (1) qui servait de couvercle à un sarcophage creusé dans un seul bloc de grès et long d'un peu plus de deux mètres (2). Les premières lignes sont interrompues par une croix gravée en haut et à la partie médiane.

Cette inscription a été trouvée, en 1838, à Coudes, canton d'Issoire (Puy-de-Dôme), au voisinage d'une petite

(1) Le domite est une roche volcanique, à structure lâche et poreuse, qui constitue entre autres la montagne du puy de Dôme, d'où lui vient son nom. Peu dure, facile à creuser, on l'a employée fréquemment pour y creuser des sarcophages et pas seulement des couvercles. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette pierre à propos des sarcophages anciens que possède le Musée.

(2) Le Musée possède plusieurs tombes ou sarcophages de pierre analogues et de la même époque.

Digitized by Google

église encore existante, mais ne servant plus au culte depuis la Révolution. Dans une note adressée par l'abbé Croizet, curé de Neschers, à M. de Caumont, il est dit que « l'église et plusieurs maisons de Coudes reposent sur des sépultures anciennes dont plus de cent ont été exhumées et détruites depuis 60 ans. Ces tombes avaient toutes les pieds vers l'Est; elles étaient un peu relevées du côté de la tête et plus larges de ce côté que de celui des pieds. Elles variaient beaucoup de dimensions... Ces sarcophages faits en arkose, espèce de grès qui se trouve à peu de distance, étaient recouverts avec des dalles, les unes de même nature, les autres de la roche volcanique appelée domite. Il s'en trouvait plusieurs dans le couvercle desquels étaient incrustés des morceaux de marbre portant des inscriptions (1). » C'était évidemment là un cimetière remontant à l'époque mérovingienne, ainsi qu'en font foi les dates inscrites sur les tombes. « Comme on avait déjà troublé les cendres de ce diacre (Bardario), dit l'abbé Croizet, qu'on allait tout détruire, j'achetai cette tombe..., et je fis porter le tout à Neschers. Là, je l'ai fouillée avec soin. Voici ce qu'elle renfermait : à la partie supérieure était une couche de terre ; sous celle-ci une couche de chaux et de charbon ; le corps du défunt se trouvait sous ces couches, enveloppé de linges, dont j'ai aperçu quelques traces ; ainsi que d'argile plastique rouge et verte, et de plantes aromatiques. J'ai laissé le squelette dans sa tombe où il est parfaitement conservé. J'ai ensuite recueilli des tiges, des feuilles et de très petites graines qui me paraissaient aussi dans un bon état de conservation ; ayant rempli deux vases d'une terre, que j'avais prise dans un souterrain, pour m'assurer qu'elle ne renfermait point de graines, j'ai placé dans le fond de ces vases des végétaux du sarcophage, je les ai arrosés avec de l'eau, auparavant bouillie, pour détruire les germes qu'elle aurait pu renfermer, et les graines

(1) De Caumont, *Cours d'Antiquités monumentales*, vol. 5e, p. 281.

Digitized by Google

antiques ont produit des plantes de *romarin* et de camomille (1). »

Il y a lieu de remarquer diverses particularités que présente cette inscription. « En tête figurent deux lettres que l'on serait peut-être tenté d'expliquer par la formule MEMORIÆ ÆTERNÆ, si rare chez les chrétiens. Il vaudrait peut-être mieux voir dans le premier caractère non pas un M, mais un ω renversé et transposé, comme dans une inscription de la Picardie, et reconnaître ici l'A et l'Ω accostant une croix. Notons en passant l'étrange formule PRIDEI III K MARTIAS, qui s'est déjà présentée sur une épitaphe de Vienne (2). » Quant à la date ANNO ÇIX, l'abbé Croizet rappelle qu'au Ve, VIe et VIIe siècle, cette manière rétrograde de chiffrer était assez usitée; ici la première lettre désigne le nombre *six*, la seconde le nombre *un* et la troisième le nombre *dix*, ce qui donne 17 (3). Enfin une dernière remarque à faire est que « les mots ANNO ÇIX REGNO ne donnent qu'une indication vague, plusieurs des souverains de l'Auvergne ayant régné au delà de dix-sept ans. D'après cette mention, comme d'après l'âge de sa formule initiale, l'inscription peut se rapporter également aux années 500, 527, 591 ou 690... On remarque souvent, comme ici, sur les vieux monuments, des indications chronologiques fort claires au moment où elles ont été écrites, mais devenues depuis fort obscures (4). » L'abbé Croizet pense que l'omission du nom du prince régnant serait volontaire; que ce prince, lors de la mort du diacre, n'était autre qu'Alaric qui était arien, d'où la non-mention de son nom sur une tombe orthodoxe. Quelqu'ingénieuse que soit cette supposition, comme elle

(1) Croizet, Notice sur des sarcophages et des inscriptions déterrés à Coudes, dans *Tabl. hist. d'Auv.* vol. 2, p. 469.

(2) Edmond Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule avant le VIIIe siècle*, tome II, p. 338.

(3) Croizet, *loco citato*, p. 481.

(4) Edmond Le Blant, *loc. cit.*, p. 338.

Digitized by Google

n'est guère basée que sur un raisonnement, on ne peut l'accueillir qu'avec réserve (1).

Donnée au Musée par l'abbé Croizet.

Croizet, Notice sur des sarcophages et des inscriptions déterrés, près d'une très ancienne église, à Coudes (Puy-de-Dôme), dans *Tablettes historiques de l'Auvergne*. année 1841, p. 264. — Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e^ siècle, réunies et annotées par Edmond Le Blant. — J.-B. Bouillet, Statistique monumentale du Puy-de-Dôme. — De Caumont, *Cours d'Antiquités monumentales*, vol. 6^e^. — *Figures* : Croizet, Notice sur des sarcophages, etc.; Ed. Le Blant, Inscriptions chrétiennes; Bouillet, Statistique monumentale.

43. — *Plaque de marbre blanc avec l'épitaphe gravée de B. de Sabanac de Catus.*

Hauteur 0^m^42; largeur 0^m^38.

Cette inscription funéraire est ainsi conçue :

Ano : dni : m : cclxx : x : kl : septeb : o : B :
de Sabanaco : de Catus
Tuq'la : vas : taboca : clavza : gvar
Da : est : cors : qvaisi : repavza : tals :
Co : tviest : eiev : sifvi : etv : seras : tas
Co : iev : svi : di : pat' : nt' : eno : te : nvi : (2)

Comme on le voit, les deux premières lignes sont seules en latin. Le reste est en langue romane. Les caractères sont des lettres gothiques du XIII^e^ siècle, d'une remarquable exécution et d'une rare élégance. La mince dalle de marbre blanc sur laquelle on l'a tracée est de forme rectangulaire, avec le bord d'en haut légèrement cintré

(1) L'abbé Croizet, *loc. cit.*, p. 480.

(2) *Anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo* (1270), *decem kalendas septembris, obiit B. de Sabanaco de Catus. Toi qui vas là garde ta bouche close; c'est un corps qui ici repose; tel comme tu es moi je fus, et tu seras tel comme je suis. Dis Pater-noster et non te nuis.* Cette formule nous rappelant que nous sommes périssables se rencontre fréquemment au moyen-âge.

Digitized by Google

dans sa partie centrale, et encadrée d'une moulure saillante taillée dans le marbre. Au-dessus de l'inscription, deux anges, sortant des nuages et semblant voler, enlèvent sur un linge, dont les extrémités flottent librement, l'âme du défunt figurée sous la forme d'un petit enfant les deux mains appliquées contre sa poitrine. A droite et à gauche de ce petit bas-relief sont deux écussons, arrondis par le bas, aux armes de la famille de Sabanac de Catus : écartelé, avec au 1er et au 4e une molette à huit rayons, au 2e et au 3e une aigle éployée. En tête de la première ligne on voit inscrite dans une circonférence une croix à quatre branches égales, terminée chacune par un fleuron tripétale. Chaque mot est généralement séparé par un triple point. La plaque de marbre présente une brisure ou fente oblique qui sépare du reste l'angle supérieur gauche.

La famille de *Catus* ou de *Chatus*, car on trouve ces deux formes, paraît avoir joué un certain rôle à Clermont. Savaron signale un *Jean de Catus* comme maître des monnaies de Clermont. *Hugues de Chatus*, religieux cordelier du couvent de Clermont, fut l'un des exécuteurs testamentaires de Guillaume de La Tour, prévôt du chapitre de Brioude et doyen du Port. Ce testament rapporté par Baluze est de 1245. On trouve désigné près de Clermont un terroir de Chatus, un moulin de Chatus, etc., qui ont dû faire partie des possessions de cette famille.

L'épitaphe de B. de Sabanac de Catus se trouvait autrefois dans le cloître des Cordeliers de Montferrand, comme en témoigne un passage des manuscrits de Dom Fronteneau conservés à la Bibliothèque de Poitiers. C'est donc à tort que l'ancien livret du Musée l'indique comme provenant de Gerzat. Avant la création du Musée, elle était conservée à la Bibliothèque de Clermont.

Bouillet, *Statistique monumentale du Puy-de-Dôme*, p. 187 et atlas pl. 19. — Savaron, *Origines de Clermont*, édit. Durand, p. 104. — *Revue d'Auvergne*, 1890, p. 6 ; article de M. Marcelin Boudet. — Archives départementales du Puy-de-Dôme, *passim*. — Mss. de Dom Fronteneau, tome XXVIII, p. 140. — Baluze, *Histoire de la maison d'Auvergne*, tome II, p. 492.

Digitized by Google

000. — *Bandeau en fil de laiton, dit* SERRE-MALICE, *faisant partie de la coiffure des femmes dans la région montagneuse de l'Auvergne.*

Longueur entre les extrémités libres 0m53 ; hauteur 0m05.

Cette sorte de diadème ou bandeau métallique est recourbé en *fer-à-cheval*, de façon à pouvoir embrasser la partie antérieure de la tête. Il est composé de seize fils de laiton superposés, serrés et reliés entre eux, de distance en distance, par d'autres fils plus ténus, formant de nombreux tours parallèles et contigus, qui les enveloppent perpendiculairement, afin de les maintenir étroitement appliqués les uns contre les autres. Deux seulement des fils horizontaux, ceux du milieu, conservent la longueur totale du bandeau, et sont coupés droits à leurs extrémités. Les autres sont successivement coupés et arrondis en boucles étagées, qui, pour plus de solidité, sont reliées entre elles par de nouveaux fils, de sorte qu'ils ne peuvent glisser latéralement. Il résulte de cette disposition que les deux extrémités de l'objet se terminent en pointe légèrement tronquée. Toute cette partie est solidement maintenue par des fils verticaux dont les tours cachent là complètement les fils horizontaux, tandis qu'ils ne forment sur le reste de la circonférence que trois embrasses distantes l'une de l'autre et systématiquement placées.

Le *Serre-Malice*, dont la dénomination satirique s'explique d'elle-même, était usité dans les cantons de *La Tour* et de *Tauves* (Puy-de-Dôme) et dans quelques localités voisines. Aujourd'hui il a presque disparu de partout (1).

« Voici du reste de quoi se compose la coiffure des femmes de La Tour. Un serre-tête ou petit bonnet en mousseline blanche emprisonnait les cheveux. Sur ce bon-

(1) Il y a 4 ou 5 ans, à *Saint-Donat*, canton de La Tour, nous avons vu quelques jeunes femmes, venant d'un hameau des environs, qui portaient encore l'ancienne coiffure avec le Serre-Malice.

Digitized by Google

net se posait un long voile noir qu'on relevait en avant, de façon à ne laisser voir du bonnet qu'un simple liséré blanc. Ce voile qui, plié en plusieurs doubles, couvrait les oreilles et le cou, était maintenu par le Serre-Malice. La tête ainsi protégée, les femmes pouvaient braver la neige et le vent, et garder leurs troupeaux sur des montagnes dont l'altitude est de 1,040 mètres. Cette espèce de capuchon sombre et sévère leur donnait une telle physionomie qu'en 1838, Monseigneur de Clermont, faisant à La Tour sa première visite pastorale, en fut frappé et demanda au curé s'il n'avait que des religieuses dans sa paroisse. » Le Serre-Malice se plaçait, par dessus l'étoffe noire, dans une position à peu près verticale, embrassant les pariétaux et les temporaux, comme on peut du reste s'en rendre compte sur le portrait d'une femme de La Tour en costume local par M. A. de la Fouilhouze, n° 000 du Musée. Dans la tenue de deuil il était supprimé. Cette sorte de coiffure, malgré sa sévérité, n'était point sans une certaine élégance originale. Elle était surtout parfaitement hygiénique et appropriée à la rudesse du climat. Par sa construction toute particulière et fort caractéristique, le Serre-Malice rappelle des procédés d'une haute antiquité. C'est un vrai type, ce semble, d'une orfèvrerie primitive. Il y a à le rapprocher de certaines pièces métalliques de coiffure, en métal plus précieux celles-là, argent ou or, mais assez analogues, que portent les femmes du Nord-Hollande et de la Frise.

Le problème à résoudre par le constructeur consistait à fabriquer un bandeau aplati, en employant pour uniques matériaux des fils de laiton assemblés, sans travail au marteau, sans autres moyens d'adhérence que de simples ligatures formées par les fils eux-mêmes, et aussi sans que la pénurie des moyens mis en œuvre nuisît à l'élégance et à la solidité indispensables. Il a suffi, pour arriver à ce résultat, de couper et de courber des fils de métal. Une pince était le seul outil nécessaire.

Digitized by Google

Dr Louis Marchand, Note sur un ornement de tête trouvé dans la Saône. Dijon, 1876, avec figure. — *Magasin pittoresque*, 1885, p. 350, article du même avec figure. — Costumes auvergnats, par Delorieux, pl. 9 et 15 (pas absolument exact).

000. — *Sabots d'Auvergne.*

Longueur 0m 22. Fin du XVIIIe siècle, ou commencement du XIXe.

Ces sabots sont des chaussures de toilette telles que les femmes de la partie montagneuse du Puy-de-Dôme en portaient il n'y a pas encore bien longtemps. Ils sont en bois de hêtre, à bout relevé en pointe, le talon saillant, haut de quatre centimètres et placé à cinq centimètres en avant de la partie postérieure; il rappelle ainsi dans sa forme générale les mules du dernier siècle. Cette chaussure, dont la partie supérieure en bois est très découverte, est munie sur le cou-de-pied d'une large bride, en cuir fort, découpée à jour suivant un dessin régulier formant rosace évidée au centre et bordée en bas d'une série de petites roses pleines. La bride est doublée en drap écarlate dont le bord, découpé en denticules, dépasse un peu le cuir.

Tout le dessus du sabot, bois et cuir, est orné d'un semé de clous de cuivre jaune, à tête arrondie, cloués sur des rosettes estampées en paillon rouge. Des couleurs, un peu altérées actuellement, couvrent toute la surface demeurée visible du bois, et aussi du cuir. On distingue du rouge, du noir, du jaune, du blanc et du vert sombre, formant des dessins ou compartiments très simples et généralement géométriques. La bride de cuir passe, de chaque côté, par une fente pratiquée sur les parties latérales du sabot pour se replier en dessous à la cambrure de la semelle où elle est fixée par des pointes. Le talon, de forme triangulaire, est cerclé de fer sur plus de moitié de sa hauteur. La partie antérieure de la semelle est garnie de cinq clous fort saillants, à tête carrée, disposés comme les branches d'un *V*. Il résulte de ce mode de ferrure, que le bois se trouve complètement préservé du contact immédiat avec le sol, mettant la chaussure à l'abri de l'usure.

Digitized by Google

Ces sabots sont d'une rare élégance et de la forme la plus heureuse. Dans le patois local ils s'appellent *Esclots* (du latin Esclavus) ; tandis qu'on désigne la bride en cuir sous le nom de *Recole*.

Les sabots des hommes, en Auvergne, diffèrent de ceux des femmes. Beaucoup plus lourds et moins découverts, ils n'ont point de brides en cuir ou bien ce n'est qu'une étroite courroie sans ornement. Le talon placé plus en arrière est aussi plus large et moins saillant. Mais ils se recourbent en pointe d'une façon analogue. Cette forme de sabots est très ancienne et remonte au moins au XV^e^ siècle. Une paire de sabots absolument identiques est figurée dans le tableau de la Nativité, par Benedetto Ghirlandajo, que celui-ci exécuta pour Gilbert de Bourbon-Montpensier, dauphin d'Auvergne, le père du tristement fameux connétable de Bourbon, ainsi qu'en témoigne l'inscription suivante tracée sur la peinture : *Je Benedetto a Ghirlandajo, florentin, ait fait de ma main ce tableau l'an 1490 a b n la maison de Monseigneur le Comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne.*

Acquis pour le Musée.

Costumes auvergnats, par Delorieux, pl. 3. — *Gazette des Beaux-Arts*, 2^e^ semestre de 1886, p. 384 ; article de M. Paul Mantz.

390. — *Suspension de lampe, usitée en Auvergne.*

Longeur de la tige 0^m^ 77 ; diamètre du disque inférieur 0^m^ 16 ; largeur totale 0^m^ 92.

Ce petit objet mobilier exécuté en bois se compose d'une tige ronde à sa partie supérieure, qui devient carrée en bas. Cette portion quadrangulaire présente des ornements gravés en relief formés de zigzags et de dessins géométriques. On y remarque aussi une petite rosace et un cœur renversé. Au-dessous, la tige s'épanouit en un petit disque où est gravée de chaque côté une rosace à six pétales. Puis la tige se rétrécit de nouveau et redevient à quatre faces avec zigzags ; un renflement au centre a permis d'y percer une

Digitized by Google

ouverture en forme de cœur. Enfin, tout au bas, est un disque beaucoup plus large que le premier, entouré d'un festonné à jour taillé dans le bois, et percé au milieu d'une ouverture circulaire qu'entourent cinq autres ouvertures moindres, dont les deux supérieures en forme de cœur renversé, les trois inférieures formant des rosaces à jour et à six feuilles, sauf la plus basse qui n'en a que cinq. Le tout était peint en rouge avec des lisérés et des rechampis verts dans les creux. Les deux ouvertures percées dans le haut de la tige servaient à passer une ficelle permettant de suspendre l'objet au plafond. Cet intéressant spécimen de l'art rustique auvergnat était destiné à servir de porte-lampe. Les lampes usitées en Auvergne, à la campagne, à peine disparues, et qui portent la désignation locale de chalets (1), rappelaient tout à fait la forme de lampes antiques, et reproduisaient, par leur mode de suspension, les lampes ordinaires employées dans les mines où il n'y a pas à redouter la présence de gaz inflammables. De même que ces dernières, elles étaient en fer et munies en arrière d'une tige redressée et recourbée en avant, à laquelle était fixée librement une tige à crochet qui servait à la suspendre. Le crochet était passé dans l'ouverture du grand disque.

L'ornementation de ce petit meuble exécutée à peu près uniquement à l'aide d'un couteau rappelle singulièrement l'art des peuplades primitives, spécialement des Océaniens, des Kabyles, etc. Les mêmes outils, les mêmes moyens rudimentaires dont disposaient les uns ou les autres engendrèrent naturellement des procédés semblables, des dispositions ornementales analogues. Nous avons placé à côté, comme type de comparaison, une cuillère à couscouss exécuté en Kabylie et de fabrication récente.

(1) *Tsalel*, lampe à queue ; Béronie, Dict. du patois bas-limousin. — *Caleu*, *calel*, *caléon*, *chalel*, lampe à queue qu'on suspend au moyen d'un crochet qui la termine ; Honnorat, Dict. provençal. — *Chelut*, *chalot*, *chalail*, lampe ; L.-P. Gras, Dict. du patois forézien.

Digitized by Google

DEGEORGES (CHRISTOPHE-THOMAS) *dit Tomy Degeorges*, peintre, né à Blanzat, près Clermont, le 8 octobre 1786, mort dans le même lieu le 21 novembre 1854. Elève de Gault de Saint-Germain et de David. (Ecole française.)

Chr.-Th. Degeorges montra de très bonne heure de grandes dispositions pour le dessin et la peinture. Il avait 8 ans à peine lorsqu'on le plaça, en 1794, à l'école de Gault de Saint-Germain. Celui-ci avait ouvert à Clermont, depuis le commencement de l'année précédente, un cours de dessin, de peinture et d'architecture (1). En 1802, il entra dans l'atelier de David. Il concourut à plusieurs reprises pour le prix de Rome, mais ne put l'obtenir. Une fois il lui échappa, parce qu'étant tombé malade il ne put achever son tableau. Les principales peintures de Degeorges qui figurent dans des édifices publics, en ne tenant pas compte de celles qui appartiennent au Musée, sont les suivantes, à Paris : Le Christ au tombeau, à l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, et ayant figuré au Salon de 1819; Le Christ à la colonne, église Saint-François-d'Assise, Salon de 1822; Le Martyre de saint Jacques-le-Mineur, à Saint-Philippe-du-Roule; plus les fresques de la chapelle de Saint-Maurice, à Saint-Sulpice, en collaboration avec Vinchon; et enfin, au palais de la Bourse, dans l'ancienne salle du tribunal de commerce, quatre figures allégoriques en grisaille : la Fidélité, le Calcul, l'Ordre et l'Economie. L'église de Sancerre possède de lui une grande toile : Le Christ au jardin des Oliviers. Il a laissé en dehors de ses grandes compositions un grand nombre de portraits.

(1) Gault de Saint-Germain, né à Paris en 1754, mort dans cette ville en 1842, était élève de Durameau et ancien pensionnaire du roi de Pologne. Il a publié de nombreux ouvrages relatifs aux beaux-arts. Il fut nommé, en 1795, professeur à l'institut de Clermont, qui remplaçait l'ancien collège. Il avait professé au collège de Guéret auparavant que de venir à Clermont. La Bibliothèque de cette dernière ville a de lui des lettres sur l'Auvergne restées manuscrites.

Digitized by Google

000. — *Le général vendéen Bonchamps, blessé mortellement à la bataille de Chollet, obtient la grâce de quatre mille prisonniers républicains qu'on voulait fusiller.*

Peinture à l'huile. Toile. H. 4 mètres; L. 4m 99.

Couché sous une sorte de hangar, sur un matelas déposé sur le sol, Bonchamps, avant d'expirer, tend au comte d'Autichamp, son compagnon d'armes et son ami, un papier sur lequel on lit cette phrase : « *Grâce aux prisonniers. Bonchamps* ». D'Autichamp est debout, vêtu d'un uniforme vert et d'un manteau rouge, et coiffé d'un chapeau rond, orné de deux plumes blanches. Un groupe de Vendéens assiste avec un morne recueillement à cette triste scène. L'un d'eux est à genoux et prie. Un prêtre se montre au milieu de ce groupe désolé, élevant un crucifix. Un chirurgien se prépare à mettre un premier appareil sur la blessure du mourant. Au dehors, une église et un groupe de maisons en flammes, sur le sommet de la colline; au-dessous défilent les troupes vendéennes et leurs prisonniers.

Degeorges avait entrepris cette peinture dans les dernières années de la Restauration. Mais si le sujet était de saison, et de nature à plaire au gouvernement d'alors, il ne tarda pas à en être autrement. La révolution de 1830 éclata. L'épisode ne cadrait pas avec les sentiments révolutionnaires du moment. Puis vint, en 1832, la tentative des partisans de la duchesse de Berry pour soulever la Vendée. Il ne fallait plus songer, pour l'instant, à présenter rien qui pût sembler une glorification des Vendéens. L'artiste suspendit donc l'achèvement de son tableau. Cependant, quelques années plus tard, il crut pouvoir reprendre son œuvre et la présenter au Salon de 1837. Mais, encore à cette époque, le gouvernement craignit que ce fût une cause de surexcitation des passions politiques pas suffisamment apaisées. On ne permit pas de soumettre le tableau à l'examen du jury d'admission. Cependant, comme

Digitized by Google

compensation et pour montrer que la personnalité du peintre n'était pas en jeu dans cette interdiction, l'Administration fit l'acquisition de la toile et en fit don à la ville de Clermont ; et, en même temps, on lui commandait pour la ville de Sancerre Le Christ au jardin des Oliviers. C'est à la suite de ces incidents que Degeorges quitta définitivement Paris pour se fixer dans son pays natal. Dès lors, il se refusa constamment à présenter les œuvres assez nombreuses qu'il produisit encore aux expositions de peinture.

Don de l'Etat.

Eloge biographique de Degeorges, par H. Conchon, dans les Mémoires de l'Académie des Sc., L. et Arts de Clermont-Ferrand, 1855, p. 44. — Bellier de la Chavignerie, Dictionn. des Artistes de l'Ecole française. — Biographie universelle, sous la direction du Dr Hœfer. — Mémoire de la marquise de Bonchamps. — De Barante, Histoire de la Convention. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, tome V.

ED. VIMONT.

(A suivre.)

Digitized by Google

L'ÉCOLE ROMANTIQUE

Le sujet que je me propose de traiter, l'*Histoire de l'Ecole romantique*, embrasse une des trois révolutions littéraires qui, chacune à sa date, ont revivifié l'esprit français. La première est celle de 1549, à laquelle se rattachent les noms de Joachim de Bellay, de Pierre de Ronsard et de leurs ardents et doctes compagnons. Il s'agissait alors de rompre en visière aux héritiers impuissants de la poésie morte du Moyen-Age, de fermer la route au pédantisme des « grands rhétoricqueurs », ainsi qu'à la puérilité grossière des prétendus Gaulois. Là où les hommes de transition, Marot et Mellin, malgré tout leur talent, n'avaient pas suffi, réussit le vigoureux effort du poète des *Regrets* et du chantre de Cassandre, et notre poésie française connut son premier âge classique.

La deuxième de ces révolutions est celle de 1667, au moment où quatre amis, Boileau, Molière, La Fontaine et Racine, par un effort encore plus énergique, vinrent substituer une poésie fondée sur la vérité, la raison et la libre émulation des Anciens à la prétentieuse impuissance des faiseurs de sonnets et d'épopées, à la fois plagiaires de Malherbe, sots imitateurs de l'Espagne et de l'Italie, précieux de l'Hôtel de Rambouillet sur son déclin, ou bien sectateurs encore plus fatigants du burlesque à jet continu, de la parodie à outrance.

On sait au prix de quelles luttes Boileau, Molière, La Fontaine et Racine ont fait table rase de l'ancienne Ecole et place nette pour l'établissement de la nouvelle, cette

Digitized by Google

belle Ecole classique, harmonieuse et pondérée, à qui la France a dû toute une saison de chefs-d'œuvre et plus de deux cents ans d'hégémonie intellectuelle sur l'Europe, aussi bien aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, quand l'Angleterre de la reine Anne et l'Allemagne de Marie-Thérèse et de Frédéric II se mettaient sous la tutelle du *Misanthrope* et d'*Andromaque*, sous la discipline de l'*Art poétique*, qu'au début du XIX^e^, lorsque dans Erfurt un auditoire de souverains, et, comme on l'a dit, un parterre de rois se groupait pour applaudir Talma dans la tragédie racinienne et subissait l'ascendant de notre génie poétique autant que la domination de nos victoires.

La troisième de ces crises littéraires est la révolution romantique, commencée vers 1800 et qui finit dans son triomphe en 1840, alors acceptée et maintenant consacrée dans son principe et ses œuvres maîtresses. Car, à part quelques contempteurs opiniâtres ou quelques détracteurs intéressés, qui de nos jours oserait nier le génie longtemps discuté d'un Châteaubriand, d'un Lamartine, d'un Hugo, de tous les promoteurs de cet irrésistible mouvement? Et, quand on songe à tous les hommes d'un rare talent qui, venus depuis 1840, ont, même dans leur originalité, procédé des initiateurs, à la valeur des Epigones issus des Sept devant Thèbes, on ne peut s'empêcher de proclamer que le Romantisme s'est justifié par des phases successives de créations magistrales, en nous donnant ce que Désiré Nisard, peu suspect de complaisance exagérée, ne craint pas d'appeler « plus de la moitié d'un grand siècle. »

En ces derniers temps, par humeur de réaction ou par désir de se singulariser, ou par cette ignorance d'un passé d'hier si fréquente dans le journalisme et dans la très jeune critique, certains esprits paradoxaux se sont demandé si l'action violente du Romantisme avait eu le caractère de nécessité qui légitime seul les révolutions de toute espèce. Même quelques hommes distingués ont risqué cette objection : « les génies n'auraient-ils pu se pro-

Digitized by Google

duire autrement et les chefs-d'œuvre jaillir sans lutte et sans combat dans la République des Lettres? » Pour qui se rend compte des choses et les regarde avec bonne foi, l'urgence d'une révolution accomplie par l'énergie d'une Ecole était aussi manifeste au début de notre siècle qu'en 1549 et 1667. Châteaubriand d'abord et Mme de Staël, dans des directions opposées, ensuite les novateurs intermédiaires, enfin Victor Hugo et ses frères d'armes de la *Muse française* et du Cénacle ont eu, tout autant que Ronsard et ses émules, que Despréaux et ses amis, sujet et raison de poursuivre et d'anéantir une littérature non moins vieillie, non moins épuisée que celle des Jehan Bouchet et des Bordigné, que celle des Chapelain et des Scudéry. Leur entreprise fut aussi juste, leur courage n'a pas été moins exemplaire. Car, il ne faut jamais l'oublier, les Romantiques ont vu se lever contre eux les faux gardiens de la tradition, en 1800, en 1820, en 1830, maîtres du théâtre, des salons et de l'Académie, comme leurs devanciers en 1667, et de plus en notre siècle pendant longtemps prépondérants dans la presse et dans les assemblées parlementaires. Quelle vaillance il fallut de part et d'autre, et comme nous devons, après avoir payé notre tribut de gratitude à nos aïeux du règne de Louis XIV, déclarer notre reconnaissance envers nos pères du XIXe siècle qui nous ont également assuré la rénovation indispensable par les plus indomptables efforts, par les luttes les plus obstinées !

En effet de nos jours, comme aux deux époques antérieures, il n'a fallu rien moins qu'une guerre à coups de chefs-d'œuvre pour délivrer la France des théories factices, des systèmes étroits, des genres usés, de l'amplification déclamatoire et de la mauvaise rhétorique, du faux classique en un mot, que l'on ne doit jamais confondre avec le vrai. L'on ne saurait trop insister pour ceux qui méconnaissent l'immense bienfait du Romantisme sur la nécessité de cette rupture avec le système dominant, de ce recommencement qui se fit, comme je le prouverai plus tard,

Digitized by Google

non-seulement par des innovations, mais par le retour au passé mieux compris.

Voici comment, dans sa *Philosophie de l'Art*, M. Taine, avec la vigueur et le coloris de son style étincelant, apprécie la situation des Lettres en France à la veille du mouvement romantique (p. 34, éd. Germer-Baillière, 1865) :

« On avait pris pour modèles non les hommes, mais les » écrivains. On s'était fait une langue de convention, un » style académique, une mythologie de parade, une versi- » fication factice, un vocabulaire vérifié. C'est alors que » l'on vit régner ce style intolérable dont la fin du dernier » siècle et le commencement de celui-ci ont été infestés, » espèce de jargon dans lequel une rime attirait une rime » prévue, où l'on n'osait nommer une chose par son nom, » où l'on désignait un canon par une périphrase, où la » pensée emprisonnée n'avait ni vérité, ni vie, et qui sem- » blait l'œuvre d'une académie de cuistres dignes de ré- » genter une fabrique de vers latins. »

Réserves faites pour les vers latins que mes regrets ont suivis dans leur tombe, j'estime ce réquisitoire irréfutable. Il y a sans doute un peu trop de rigueur, si l'on tient compte des exceptions, des individus. Mais le tableau n'en est pas moins vrai dans l'ensemble, tracé par un tel peintre, et il sera plus exact encore en 1820 qu'en 1800. En effet tout avait été remué, secoué, bouleversé, quand seule la littérature semblait être restée en place, immuable comme le dieu Terme. J'aurais beau payer un sincère hommage à la prose limpide de Garat, de Suard, de Ginguené, de Destutt de Tracy, comme à leur langue vraiment analytique, il n'en est pas moins vrai que cette langue, cette prose, étaient insuffisantes pour rendre tout un flux de pensées prêtes à sortir, d'images pressenties, de sentiments nouvellement éclos au fond des cœurs, que tous ces disciples de la tradition encyclopédiste étaient incapables de concevoir, à plus forte raison de traduire.

Je ne dénierai point leur part de mérite poétique aux

Digitized by Google

plus renommés écrivains en vers de cette période, pas plus à Parny qu'à Ducis, à Delille qu'à Lebrun, à Fontanes qu'à Joseph Chénier, à Legouvé qu'à Népomucène Lemercier. Tous ces lettrés de talent, qui n'eurent sous le premier Empire et la Restauration que des continuateurs médiocres, étaient des poètes, dans la signification sérieuse mais restreinte de ce mot. Aucun n'était le Poète, c'est-à-dire l'interprète des rêves, le confident des loisirs, l'ami des âmes. Car aucun ne chantait de ces airs nouveaux que, suivant Platon, préfèrent les hommes; aucun ne venait exprimer l'intime renouvellement des cœurs, aussi bien les prosateurs dont nous avons parlé que les poètes toujours asservis aux anciennes formes et qui presque tous pensaient, composaient, rimaient comme en 1788. Entre les générations nouvelles et la prose ou la versification représentée par Garat et Delille, Suard et Lebrun, la Révolution française avait passé comme un fleuve, et Suard et Lebrun, Garat et Delille étaient restés sur l'autre rivage.

Ce que représentaient tous ces écrivains, c'était l'Ancien Régime en littérature; ce que l'on attendait impatiemment, c'était la révolution poétique, laquelle, faute de pouvoir encore se formuler en vers, s'exprima dans la prose essentiellement lyrique de Châteaubriand et de ses adeptes. Ce ne fut pas seulement la situation des Lettres, mais encore l'état des âmes qui provoqua l'avènement d'une Ecole nouvelle. Le cri des jeunes générations réclamait une littérature rajeunie!

EMMANUEL DES ESSARTS.

(Fragment du discours d'ouverture de M. Emmanuel des Essarts prononcé le 14 décembre 1891 à la Faculté des Lettres de Clermont.)

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

LA RACE DE CHEVAUX AUVERGNATE

I

UNE SOURCE DE RICHESSES

Il existe en Auvergne une source de richesses dont il n'est malheureusement jamais assez parlé, et à laquelle les encouragements ont, jusqu'à présent, presque totalement fait défaut.

L'Auvergne, à plusieurs titres, possède en France et en Europe une notoriété incontestable, tant par ses produits agricoles, sa riche plaine de la Limagne, ses coteaux de vignobles célèbres, ses industries de fruits confits et de pâtes alimentaires, ses races de bêtes à cornes, telles que les races Ferrandaise et de Salers, ses villes d'eaux et ses montagnes, ses prairies et ses forêts.

On trouve cependant dans le Cantal, à côté précisément de la race de Salers, une race de chevaux dite race « Auvergnate » qui, jusqu'à ce jour et depuis quelque temps surtout, a été trop méconnue.

Il nous a été donné, depuis notre récent séjour à Aurillac, de voir de près cette race curieuse, et c'est dans un simple but de réhabilitation que nous avons entrepris aujourd'hui cette petite étude.

Digitized by Google

II

LA RACE ACTUELLE

Le voyageur qui passe à Aurillac ou dans toute autre ville du sud du Cantal, est surpris par la rapidité de l'allure à laquelle, dans les chemins escarpés, en montées ou en descentes, trottent les chevaux attelés aux voitures légères.

Les côtes les plus roides n'épouvantent pas ces vaillantes bêtes, elles les franchissent au galop, quittes à s'ébrouer au sommet et à reprendre haleine en descendant au trot allongé.

Attelées à une voiture lourdement chargée, ces mêmes bêtes tirent vaillamment au collier, toujours d'un pas relevé et la tête haute. On voit leurs muscles tendus à l'extrême, prêts à éclater sous la peau, fine et transparente. Le sabot est posé énergiquement à terre, et, avec l'élasticité du meilleur ressort d'acier, la jambe se dresse nerveusement sur le paturon.

La race Auvergnate, telle qu'elle existe actuellement, est de taille et de proportions moyennes, plutôt petites; $1^m 50$ ou $1^m 48$ au garrot. La tête est fine, les salières creuses, l'œil vif, l'oreille pointant toujours droit et excessivement mobile. Les narines, larges, semblent aspirer l'air avec avidité, et l'encolure, trop courte peut-être, souvent renversée en cou de cerf, est admirablement disposée pour la vélocité et une respiration facile. Aussi voit-on très peu de chevaux corneurs dans la race d'Auvergne.

Le garrot serait peut-être un peu bas; le poitrail étroit est par conséquent favorable à la vitesse; mais, en revanche, la poitrine est profonde et indique, aussi bien que la vivacité de l'œil, le fonds étonnant que l'on peut attendre de la bête. Le rein, parfois mal attaché, est peut-être un peu long et agrandit le flanc, qui alors semble retroussé ou cordé; la croupe est presque toujours avalée ou en pu-

Digitized by Google

pitre ; mais si l'ensemble du corps pèche par la pureté des formes, tout paraît disposé pour une vélocité extraordinaire et une « chasse » étonnante.

Par exemple, les membres sont impeccables. Contrairement aux chevaux normands, allemands ou arabes, qui, les premiers, sont toujours tarés de *suros* ou de *molettes;* les deuxièmes, engorgés de synovie ou d'humeurs ; les troisièmes péchant, soit par l'arrière-train comme la race d'Oran, soit par l'avant-main comme la race d'Alger, les chevaux auvergnats ont des membres et des sabots d'un modelé remarquable.

La jambe est musclée et fine, le genou large et bien articulé, le canon lisse, le tendon bien détaché et presque aussi gros que l'os lui-même. Le sabot est petit et noir : corne solide, forme élégante et légère.

Les membres postérieurs, comme les membres antérieurs, sont eux aussi nets et nerveux, lisses et exempts des plus petites tares.

Généralement, dans toutes les villes de France, les chevaux de louage ou les chevaux de pataches sont de vieilles rosses efflanquées, aux genoux arqués, gonflés par un capelet, aux canons couverts de *suros* et de *molettes*, aux jarrets tarés d'*éparvins*, de *courbes* ou de *jardes*. Au-dessus de l'olécrane, une grosse éponge éjectant un pus jaunâtre, empêche le développement du membre dans le mouvement en avant, et l'œil abattu, la tête et la langue pendante de ces chevaux, qui autrefois ont pu être bons, inspire tout de suite une telle pitié, que l'on n'ose pas demander les services du loueur ou du patachon.

Et pourtant ! les pauvres bêtes, stimulées par de violents coups de fouet, essaient encore la course, aussi longue soit-elle et qui semble toujours être la dernière qu'ils feront !

A Aurillac, rien de tout cela : le contraire plutôt.

Et d'abord, les pataches, nombreuses et lourdes, circulant dans toutes les directions, sont traînées par deux,

Digitized by Google

trois ou quatre petits chevaux auvergnats, élégants et nerveux, toujours bien brossés, l'œil vif et les membres secs et souples. Attelés à leur guimbarde, ils dévorent l'espace à un galop endiablé et soutenu, et, malgré l'apparence de fragilité de leurs membres, il est très rare que la plus petite molette, le moindre suros ou le plus inoffensif éparvin vienne les tarer.

Les chevaux de louage, le plus souvent étiques et vieux, font facilement leurs soixante kilomètres dans la journée, sans broncher, et toujours à une belle allure, franche, cadencée et soutenue.

Cet essai de portrait de cheval auvergnat serait cependant erroné si nous ne parlions pas d'un grand défaut malheureusement trop commun dans l'espèce.

Comme tous les chevaux de sang, les chevaux auvergnats arrivent assez rapidement à l'ophthalmie, et parfois à une cécité complète. Energiques quand même et ne connaissant pas la route qu'ils ne peuvent plus voir, ils obéissent passivement à l'éperon, à la jambe ou aux rênes.

Ils n'ignorent pas, les courageux trotteurs, que, si on leur relâche les rênes, cela veut dire : Allez de l'avant! Si on leur serre le mollet : Prenez le galop! Si les poignets se baissent, en même temps que les jambes se serrent : Hop! hop! un saut prodigieux aussi bien en largeur qu'en hauteur!

Rien ne les épouvante : aussi haute soit la barrière, aussi large soit le fossé, ils sautent quand même.

Un avantage pour la race auvergnate, est précisément le contraire de ce que les Anglais appellent une qualité chez leurs purs-sang :

Le cheval anglais rase le tapis, il ne perd donc pas de temps à lever les jambes et gagne en vitesse. Cependant il est dangereusement exposé à butter, tandis que le véritable auvergnat, tout en levant les jambes assez haut, plonge en avant, se projetant, pour ainsi dire, et retombant avec élasticité.

Digitized by Google

De cette façon, à moins qu'un caillou ne roule sous son sabot, il ira loin sans broncher d'une demi-semelle.

Quelques-uns *harpent*, par suite d'un manque de synovie, mais ce défaut ne leur dure pas et ne s'aperçoit plus à cent mètres hors de l'écurie.

III

HISTORIQUE DE LA RACE AUVERGNATE

De même que chez plusieurs autres races françaises, on relève sur la race auvergnate certaines marques de cachet et de distinction qui portent à croire que son origine primitive vient des étalons orientaux, importés en France à la suite des premières croisades. Néanmoins, malgré les nombreuses modifications qu'elle a subies, la race auvergnate, qui a cependant perdu beaucoup de ses brillantes qualités d'autrefois, se retrouve assez intacte et assez pure chez plusieurs éleveurs.

Sans vouloir faire un historique complet du cheval et des perfectionnements apportés par le Gouvernement, perfectionnements le plus souvent malheureux, nous dirons en quelques lignes ce qu'était autrefois la race d'Auvergne.

Louis XIV, trouvant le type français résultant des croisades insuffisant pour la remonte de sa cavalerie, fit venir de superbes étalons étrangers. Des chevaux de Naples, des juments de Turquie et de Barbarie, des étalons hollandais et frisons, ne réussirent pas. On comprit que le mélange de ces races ne ferait rien en France, mais on ne devinait pas encore le moyen d'obtenir de beaux résultats. Vers le milieu du règne de Louis XIV, l'entretien des étalons étrangers coûtait 700,000 francs par an au Trésor.

L'épuisement des chevaux, causé par les longues guerres du grand roi, nécessitait une mesure immédiate. Les belles

Digitized by Google

races limousine et auvergnate, de *forts* chevaux nerveux, n'avaient plus que de maigres échantillons impropres à l'armée, seuls reproducteurs désormais. Le roi fit encore acheter pour 100,000 francs d'étalons étrangers; mais le manque de soins fit dépérir les haras de l'époque appelés *haras du roy*.

.....

M. Rouchon, archiviste du Puy-de-Dôme, ayant bien voulu mettre à notre disposition plusieurs documents importants sur l'historique et le fonctionnement des haras d'Auvergne, de 1720 à 1770, nous nous permettrons de puiser à cette source pour compléter cette petite étude :

« En 1723, après les guerres désastreuses de Louis XIV, M. le marquis de Brancas, lieutenant-général des armées du roi, directeur général des haras du royaume, écrivait à M. de Grandville, intendant de la généralité de Riom :

« ..... Il faut favoriser les gens de bonne volonté qui » veulent se charger des étalons; ... rien n'est plus né- » cessaire au royaume que les chevaux... Quelles sommes » immenses le roy et ses sujets n'épargneraient-ils pas, » s'ils trouvaient dans le royaume les chevaux qu'ils sont » obligés d'aller chercher dans les pays étrangers... Il y a » beaucoup de prairies et de juments dans presque toutes » les provinces; il n'y manque que quelques étalons que » l'on placera aisément au moyen de quelques faveurs. »

A quoi l'Intendant répond :

« ..... Depuis que je suis arrivé en Auvergne, je n'ai » pas encore pu y trouver un seul cheval pour me monter; » tout le monde se plaint des étalons qu'on nous a en- » voyés... Quelques gentilshommes se plaignent des vi- » sites des inspecteurs. Ceux qui sont chargés des haras et » qui doivent entretenir 15 juments n'en ont que 5 ou 6, » mettant les autres à cheptel dans les domaines voisins. » Ils en empruntent à ces voisins lors des visites des » inspecteurs. »

M. de Brancas recommande ensuite M. de Séryès,

Digitized by Google

proche parent de l'évêque de Saint-Flour, qui a passé un traité pour l'entretien des haras. Il prescrit de faire faire dans toutes les paroisses, par les maires, échevins, syndics et consuls, des rôles de la quantité des juments et chevaux qui y existent :

« ..... Le rétablissement des haras, dit-il, étant d'une » très grande utilité dans le royaume et plus encore en » Auvergne, dont il serait aisé de tirer de magnifiques » chevaux si l'on avait de l'attention pour l'entretien des » étalons et pour leur choix. »

Il annonce l'envoi de 26 étalons fort beaux, remplaçant les barbes, prussiens, espagnols et autres.

Il défend de livrer aux baudets les juments au-dessus de 4 pieds.... Il propose d'accorder une exemption de 60 livres de taille à ceux qui voudront « se fournir des éta- » lons convenables »; cette diminution ne causant aux autres taillables de la paroisse qu'une surcharge insignifiante, « eu égard au bien que les beaux étalons produi- » ront, et parce que les poulains les dédommageront lar- » gement de la petite portion, trente sols peut-être pour » la plus forte, dont seront chargées les autres tailles; et » que d'ailleurs cet établissement est d'autant plus néces- » saire que l'Auvergne abonde en pâturages excellents » pour y élever de très bons chevaux fins et pour les trou- » pes; que, suivant le dénombrement qui vient d'être fait, » il y a près de 12,000 juments et presque point de che- » vaux entiers pour les servir; enfin qu'il est de l'intérêt » de l'Etat en général qu'il s'élève beaucoup de chevaux » en Auvergne; les seigneurs de la cour y trouveront de » quoi fournir leurs écuries pour la chasse, les officiers » de guerre pour la remonte de leurs troupes. »

Ces ordres furent suivis en partie; mais en 1729, les subdélégués et sous-inspecteurs, prenant leur métier à la légère, s'attirèrent de vertes réprimandes. M. de Grandville se plaignait surtout de l'entretien des baudets, malgré le règlement; M. de Piqueron, inspecteur de la Haute-

Digitized by Google

Auvergne, demandait une censure contre M. Tassy de Montluc, subdélégué à St-Flour, pour défaut de concours, une autre pour M. Broquin de Mandaux, bourgeois de Trizac, élection de Mauriac, garde-étalons, pour ne pas vouloir acheter un bel étalon à un prix trouvé excessif.

En 1790, les haras furent supprimés. Les races françaises se refirent chacune sur leur sol et dans leurs prairies. La race Auvergnate se revivifia rapidement; mais l'intérêt isolé ne pouvait donner un cheval uniforme, celui que demandait impérieusement le service des guerres sanglantes et interminables qui allaient recommencer sous la Révolution et Napoléon. Comme disait Huzard, la production du cheval *léger* d'Auvergne manquait de guides.

« Cernés de toutes parts par les puissances coalisées, » écrivait Eschassériaux, il nous fallut alors trouver des » approvisionnements en ce genre sur notre propre sol. » Les réquisitions s'établirent, et bientôt l'espoir de main- » tenir les faibles moyens qui nous restaient encore pour » obtenir quelques belles productions, disparut presque » entièrement avec *l'immense quantité* de chevaux et de » juments susceptible de les donner. »

Ces lignes prouvent surabondamment qu'il n'était plus besoin d'aller se remonter à l'étranger; mais la saignée fut telle, qu'après les guerres de l'Empire, les races françaises furent à peu près éteintes.

La race Auvergnate surtout, remontant les houzards et les chasseurs, fut totalement décimée.

Le fameux cheval blanc de Napoléon, qu'il garda dix ans et avec lequel il fit toutes ses campagnes, *Cantal*, venait d'Aurillac. Cette bête infatigable, dont les exploits sont célèbres, était un des plus beaux échantillons de la race.

Pendant vingt ans, sous la Restauration, les haras, mal dirigés, changèrent *dix-huit* fois de méthode, de directeur et de personnel.

En 1825, on fit une sérieuse réforme.... sur le traite-

Digitized by Google

ment des employés. Rien pour l'amélioration des étalons et des poulinières.

Tout le monde portant un nom un peu connu, voulait, à cette époque, être homme spécial de cheval, et personne ne possédait la moindre notion de la science hippique. Le comte d'Aure surtout, l'écuyer de Charles X, dont l'ignorance n'avait d'égale que la fatuité, préconisait des moyens abracadabrants. Le brillant d'un cheval était seul coté; le fonds n'avait même pas de poids dans la balance.

Un cheval, pour être réputé bon, devait franchir au petit galop, en *une heure*, les cinq cents mètres du pont de Versailles.

Pendant la période de 1806 à 1825, le registre des déclarations des haras était un véritable chaos où personne ne pouvait s'y reconnaître.

Comment pouvait-il en être autrement, du reste? Tous les six mois on changeait de méthode et de directeur!

Par une ordonnance de Louis-Philippe, datée du 15 décembre 1833, il fut décidé qu'il y aurait trois haras, trois dépôts de poulains et seize dépôts d'étalons.

Comme études à la direction, l'élève-directeur était tenu d'assister au repas des chevaux et au pansage.

En 1837, quelques cours furent enfin établis. C'était un jalon pour l'avenir, dont les bons résultats ne devaient pas tarder à se faire sentir.

Depuis, vinrent les courses hippiques, qui furent même au début un vol manifeste, une tricherie effrénée. Les résultats sur l'amélioration de la race furent déplorables. Les premiers coureurs étaient détachés dans les haras pour la monte; mais, comme ils étaient presque tous tarés, les éleveurs cantaliens aimèrent mieux faire saillir leurs juments par des baudets plutôt que par des étalons dont les produits étaient couverts d'éparvins ou de jardes, refusés à la remonte des régiments et impropres à toute culture.

Digitized by Google

IV

LES HARAS EN AUVERGNE

Avant la Révolution, des régiments entiers étaient remontés par des races distinctes : Ici, régiment de chevaux limousins, là d'auvergnats, ailleurs de tarbes, de normands ou de bretons, mais les moyens d'encouragement ne suffisant pas, il se produisait ce fait bizarre que plusieurs régiments, d'une race réputée excellente, ne valaient pas comme allure ou comme fonds d'autres régiments de race cotée jusqu'alors comme médiocre.

Napoléon chercha alors un remède à ce déplorable état de choses.

Des officiers de remonte furent envoyés au centre des pays reproducteurs. Ces officiers, vieux braves à demi retraités pour infirmités ou blessures, étaient chargés d'entretenir de bonnes relations avec les éleveurs, et de les encourager dans l'amour de leur métier, mais les études hippiques de ces officiers étaient trop incomplètes pour qu'ils puissent donner d'utiles conseils aux éleveurs.

L'installation définitive du dépôt de haras à Aurillac, en 1820, fut d'abord néfaste à la race auvergnate.

Le dépôt fut installé sur le pied de 15 étalons de races diverses.

En 1840, un des plus beaux reproducteurs du haras d'Aurillac, Fany, pur-sang anglais, coureur de premier ordre, donna de mauvais résultats sur les juments auvergnates. Quelques éleveurs, séduits par ses brillants succès sur le Turf, lui amenèrent leurs juments en masse.

Ses produits, piteux et tarés, se vendirent *soixante-dix* francs au plus... et encore personne n'en voulait.

Un an après, on fit venir Young-Reveller, autre pur-sang anglais.

Excellent en Normandie, ce bel étalon donna en Auver-

Digitized by Google

gne des poulains phtisiques. Sauf de très rares exceptions, le sang anglais ne fit rien de bon en Auvergne.

Produit d'une race trop raffinée, obtenu à force d'attentions et de soins délicats et raisonnés, le pur-sang anglais ne pouvait trouver dans les montagnes d'Auvergne les mille et une petites délicatesses de son pays.

En Auvergne, où les poulains sont abandonnés à la prairie par tous les temps, par la pluie, le vent ou la neige, aussi bien que par le soleil et la chaleur, nourris à la grâce de Dieu, couchant à la belle étoile, ils devenaient d'une dureté et d'une vigueur à toute épreuve.

Les anglais, trop raffinés, ne pouvaient encore rien faire dans nos montagnes ; ils n'y firent rien, ou plutôt ils commencèrent à abâtardir la race.

Le résultat de ces essais déplorables des haras fut que les éleveurs retournèrent aux baudets, ou que ceux qui voulaient avoir des purs-sang auvergnats s'abouchèrent entre eux et produisirent des poulains un peu moins médiocres, qui par la suite retrouvèrent toutes les qualités de la race.

Le cheval auvergnat, produit brut et *essentiel* du sol auvergnat, voulait comme lui un produit brut, et non un étalon obtenu comme l'anglais ou même l'anglo-normand par un excès de soins, de bandages ou de calfeutrages.

Un exemple donnera mieux à comprendre l'effet néfaste des haras de l'époque.

La race des Ardennes, autrefois fameuse pour le service de la guerre, fut, en dix ans, détruite par des croisements irraisonnés, ordonnés par la direction supérieure des haras de 1830.

Quoiqu'il soit très difficile de reconnaître d'une façon absolument exacte la race d'un cheval bien conformé, nous devons déclarer que depuis quelques années, les haras ont tout mis en œuvre pour conserver aux races leur intégrité d'origine ou pour les renforcer par des améliorations sages et réelles.

Digitized by Google

Mais il est un point sur lequel il est bon d'insister, c'est que, malgré les croisements, c'est le sol et l'élevage qui refont les races telles que ce sol et cet élevage les comportent. C'est ainsi que malgré les guerres et les nouveaux produits donnés par les haras, la race type auvergnate s'est peu à peu refaite avec toutes ses qualités et une sensible diminution de ses défauts.

En 1848, il y avait chaos et confusion, mais aujourd'hui, si l'on ne distingue pas très bien un tarbe d'un auvergnat, un breton d'un normand, l'on peut toujours constater que les types se reforment progressivement.

Il y a néanmoins trop de raffinements dans l'entretien des producteurs. L'atavisme n'est pas un vain mot, et ce n'est pas par une surabondance de petits soins que l'on obtiendra des produits aussi résistants que le cheval demi-sauvage de la Camargue ou du Texas.

On a trop cherché à produire le cheval de course ; cependant le cheval type que devraient donner les haras n'est pas le coursier, c'est le guerrier. Et le guerrier doit être froid, solide, étoffé, car le coursier fringant est mauvais pour le service de la guerre.

Il nous a été donné de constater aux manœuvres de cavalerie de 1889, alors que nous étions sous-officier de dragons, que le cheval normand, plus calme, résistait plus longtemps que l'impétueux tarbe des hussards et des chasseurs, trop vif et trop brillant d'allures.

Tel qu'il est actuellement, le cheval auvergnat, quoique u peu petit, réunit presque toutes les qualités du cheval de guerre. Il est distingué, sobre, énergique et rempli de fond. On pourrait peut-être lui reprocher d'être un peu fringant, mais par un dressage raisonné, on arriverait à le calmer et à lui faire réserver ses moyens étonnants pour le moment opportun.

Notre brillante race, autrefois célèbre, se purifie et se refait de plus en plus. La cavalerie légère s'en remonte dans de grandes proportions. Les éleveurs commencent à

Digitized by Google

renoncer aux errements du passé. Ils savent que dans les haras sont de superbes étalons tarbes, anglo-arabes, arabes, normands-tarbes, très acclimatables dans les pâturages de notre région.

Toujours un peu défiants quand même, à l'égard du pur-sang anglais, ils hésitent souvent à confier leurs juments à ces étalons ; quelques-uns les mènent encore au baudet.

Comme conclusion de ce paragraphe, nous ajouterons que le tarbe et l'arabe sont bien supérieurs, comme effet, sur la race auvergnate au pur-sang anglais ; cependant, par atavisme, les produits des purs-sang commencent à devenir excellents.

V

LE DÉPOT DE HARAS D'AURILLAC

Comme nous avons cherché à l'établir plus haut, les races ont beau être croisées, triturées, mélangées, elles se retrouvent toujours, au bout d'un certain temps, presque aussi pures et avec leurs caractères aussi distinctifs qu'à l'origine.

Encore une fois, ce qui fait le cheval, c'est surtout le sol, le climat, le pâturage et l'élevage du pays dans lequel il se trouve.

Par exemple, si le cheval normand ne pouvait s'habituer en Auvergne, il y dépérirait et s'y éteindrait rapidement ; si l'arabe ou le tarbe y donnent d'excellents produits, ces produits, avec le temps, redeviendront assez rapidement le cheval auvergnat du retour des croisades.

Ne pouvant faire une étude sérieuse et raisonnée de la race auvergnate, sans une visite au haras d'Aurillac, nous sommes allé examiner cet établissement, ces jours derniers, et les précieux renseignements que nous y avons recueillis ont corroboré d'une façon presque absolue ce que nous avons dit jusqu'à présent sur la race d'Auvergne.

Digitized by Google

M. Dubreil, sous-directeur du dépôt d'Aurillac, nous a reçu en l'absence du directeur avec une amabilité parfaite. M. Dubreil est un homme du monde dans toute l'acception du mot dont l'érudition et la compétence en matière hippique sont très précieuses pour celui qui se livre à l'étude si attrayante de la race hippique.

Le dépôt d'Aurillac, admirablement situé dans la rue des Carmes, et donnant sur la colline du Barra, est un établissement luxueux, contenant 75 chevaux. Les écuries sont vastes, bien aérées, et tenues comme des petits palais.

A droite de la cour d'entrée est une longue écurie formée de rangées de boxes larges et spacieuses où les chevaux préférés sont en liberté, non attachés.

A gauche, une écurie de 48 chevaux où les étalons sont à l'aise dans de larges stalles à bat-flancs fixes, contient 44 chevaux demi-sang arabes, tarbes ou normands, et à chaque coin une boxe triangulaire où sont en liberté quatre purs-sang anglais.

Chose étonnante, il n'y a aucun étalon de pur-sang auvergnat; la race auvergnate proprement dite n'a plus aucun étalon pour la représenter; seuls, des tarbes, tarbes-arabes, anglo-arabes, anglo-normands, normands-tarbes.

Deux chevaux demi-sang, mélangés de tarbe et de normand, sont nés au Dépôt. L'un d'eux, *Loulou*, étalon gris, d'une beauté de formes irréprochable, est un des reproducteurs préférés.

Parmi les cinq purs-sang anglais du Dépôt, un bai-châtain, *Equinoxe*, a coûté 22,000 francs à l'Etat.

Les anglais réussissent assez bien depuis quelque temps au dépôt d'Aurillac. Un pur-sang de cette race, *Couvre-chef*, qui a obtenu de minces succès sur le turf, mais qui n'a aucune tare, donne notamment des produits admirables.

Darrien, autre pur-sang anglais, produit d'assez jolis poulains.

La plupart des demi-sang, anglo-arabes, sont nés au

Digitized by Google

haras de Pompadour (Corrèze). Ils donnent de magnifiques poulains avec des juments de la vieille race auvergnate, que certains éleveurs possèdent encore.

Comme nous l'avons dit au paragraphe Haras, le dépôt d'Aurillac, fondé aux derniers jours de l'Empire, comptait en 1830, vingt-cinq chevaux.

Aujourd'hui, quoique l'un des plus faibles de France, il possède de 75 à 80 étalons.

Il existait autrefois deux haras : celui du *Pin* et celui de *Pompadour*. Un seul existe actuellement, celui de Pompadour, d'où viennent la plupart des meilleurs étalons et poulinières.

Il est secondé par 22 dépôts.

Les étalons donnent de meilleurs produits à onze ans qu'à cinq ans, et, pendant la période de monte, au printemps, ils fonctionnent deux fois par jour en moyenne.

Les poulains se valent à peu près tous, à n'importe quel moment de la saison.

Depuis quelques années, les habitants du Cantal préfèrent les purs-sang anglais ou arabes, aux tarbes ou aux demi-sang. Néanmoins, plusieurs de ces chevaux ayant couru, donnent des produits tarés, refusés à la remonte, et par suite les éleveurs se retournent du côté des mulets.

Cependant, une recrudescence d'élevage se manifeste du côté des chevaux. Par ordre du Ministre de la guerre, du reste, le dépôt de remonte d'Aurillac, fournissant seulement 75 chevaux à la cavalerie, en donnera désormais 300 par an, dont 12 à l'artillerie, 15 aux dragons et le reste à la légère : chasseurs ou hussards.

D'autre part, les mulets auvergnats importés en Espagne, où l'écoulement en était assez facile, sont maintenant frappés d'un droit d'entrée de 80 francs à la frontière. Leur production sera donc obligée de s'arrêter en faveur de celle du cheval.

Depuis deux ans, on compte par année une majoration de mille juments venant au dépôt d'étalons d'Aurillac. Ce

Digitized by Google

brillant succès est dû surtout à l'excellent entretien de l'établissement, aux soins du directeur, du sous-directeur et du personnel, et à la beauté des étalons, rigoureusement choisis parmi des bêtes parfaites en tous points.

VI

CONCLUSIONS

Si le type auvergnat ne se retrouve pas absolument intact, une autre race ayant les qualités de la première et prenant, en outre, celles de ses ancêtres et du sol, se greffe à sa place.

Les auvergnats font d'excellents chevaux de légère, robustes et nerveux.

Un éleveur des environs d'Aurillac, M. de Lalaubie, dans la famille duquel on s'occupe depuis fort longtemps de l'élevage des chevaux, possède une magnifique collection de juments auvergnates, *truitées*, conservant le type primitif. M. Marty, de Caillac, possède aussi une superbe écurie de la même espèce. Ce type pur, dont les produits actuels, obtenus par le croisement des meilleures races, se rapprochent beaucoup, n'est plus guère recruté pour l'armée, précisément à cause de cette couleur trop voyante et trop salissante, et qui est cependant un cachet de distinction très apprécié par les connaisseurs.

Pour nous résumer, nous dirons simplement que l'Auvergne possède des pâturages exceptionnels pour une race rustique et forte. Le type auvergnat se refait malgré les croisements, par le sol, l'élevage et les pâturages du pays.

Certains éleveurs possèdent des chevaux nés et élevés en Auvergne, dont les prouesses, tant sur le turf que par l'endurance et l'allure à la voiture, sont absolument merveilleuses. Nous nous proposons, du reste, de revenir plus tard sur cette intéressante question.

La race auvergnate a la vie longue, et résiste énergique-

Digitized by Google

ment jusqu'au dernier moment. Les dangers du croisement anglais de 1830 et de 1848 n'existent plus à un aussi fort degré. La race indigène s'y est faite peu à peu. Le cheval arabe et le tarbe donnent encore les meilleurs produits.

Dans quelque temps, avec un élevage plus pratique et mieux raisonné, et grâce aux excellents conseils d'officiers de remonte très instruits et connaisseurs, nous retrouverons comme jadis le type auvergnat, qui ne le cèdera en rien aux meilleurs échantillons des anglais ou des arabes.

Nous avons cru remplir un devoir patriotique en signalant par cette rapide étude l'état actuel de la célèbre race des chevaux de notre pays et les merveilleux résultats que l'on peut en retirer.

L'Auvergne possède dans ses chevaux une source de richesses qui ne peut que s'augmenter de jour en jour, si les éleveurs comprennent leurs intérêts d'une manière plus sage et mieux raisonnée.

C. AUDIGIER.

Digitized by Google

UN PREMIER ESSAI

DE

GOUVERNEMENT CONSTITUTIONNEL EN FRANCE

AU XIV^{e} SIÈCLE.

La monarchie absolue a été le gouvernement de la France depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XVI; elle a duré huit siècles, mais elle en mit six à se fonder. Ce n'est pas que ses commencements aient été bien pénibles; dès qu'elle a pu sortir des obstacles qui entouraient son berceau et franchir les étroites limites du duché de France, dès Louis le Gros, elle a marché d'un pas alerte et il lui a suffi de quatre grands règnes pour atteindre, à bien dire, son apogée. Il n'y a pas si loin qu'on pourrait le croire de Philippe IV le Bel à François I^{er} et à Louis XIV.

Mais après Philippe IV le Bel, la monarchie qui s'était promptement élevée sur les ruines de la féodalité et qui régnait sans conteste sur un territoire déjà bien grand, si on le compare au domaine restreint des quatre premiers Capétiens, rencontra des embarras imprévus qui la mirent en danger, dont elle ne triompha que par de longs efforts et qui retardèrent de trois siècles son complet développement. Pendant cette longue lutte, elle eut pour ennemie constante la féodalité qui, vaincue une première fois par Philippe II Auguste, avait su ne pas périr. On la vit deux fois se transformer et deux fois renaître; mais féodalité d'apanages, elle fut réduite par Louis XI, et féodalité

Digitized by Google

de gouvernements, elle fut soumise par Richelieu et Louis XIV. Toutefois, elle ne renonça pas à son antique hostilité; elle se courba sans se rompre, et, sous Louis XV, reprenant ses traditions de lutte, elle soutint les philosophes et les idées nouvelles. Le jour vint, mais trop tard, où les descendants des seigneurs féodaux, des anciens égaux de Hugues Capet, comprirent que leur destinée était liée à celle de la monarchie. Le trône, sur lequel ils voulaient s'appuyer, s'écroula sur eux; la même tempête les emporta.

Toutefois, pendant ces siècles de perturbation qui s'écoulent de Philippe IV le Bel à Louis XIV, ce n'est pas la féodalité qui mit la monarchie dans le plus grand péril; sans doute elle se souleva après la mort de Louis X le Hutin, fit alliance avec les Anglais durant la guerre de Cent ans, avec les Espagnols durant les guerres de religion, mais elle ne voulut jamais la renverser, ni même la changer. D'une part, l'affaiblir, restreindre son action et se mettre en garde contre elle; de l'autre, revenir à leurs anciennes divisions, à leur isolement, à leur indépendance, voilà ce que désiraient les seigneurs. Pourvu qu'ils fussent rois chez eux, ils consentaient à ce que le roi de France le fût chez lui et à son gré. C'est ce que disait fièrement le plus illustre et le plus redoutable des apanagistes, le comte de Charolais. La bourgeoisie, cette alliée de la monarchie contre la féodalité, avait d'autres visées. Hardie dans ses pensées, mais modeste et timide dans ses actions, elle se contenta longtemps, pour prix de ses services, des franchises et des privilèges que la monarchie lui octroya dans son bon plaisir; cependant elle ne désespéra jamais de prendre sa part de ce pouvoir qu'elle avait contribué à établir, et d'entrer dans un gouvernement qui la regardait sans doute, puisque c'était celui de ses propres affaires. Elle avait été longtemps faible, aussi fut-elle toujours patiente, même quand elle fut devenue forte. Il n'y eut entre elle et la monarchie que de rares dissentiments; mais ils

Digitized by Google

furent violents, et chaque fois la monarchie fut atteinte dans son principe; chaque fois il s'est agi de la modifier ou de la détruire.

Le plus grave dissentiment, avant celui de 1789 assurément, s'est produit au milieu de la première période de la guerre de Cent ans, pendant la captivité du roi Jean. La bourgeoisie soulevée, non pas contre le roi absent, mais contre la monarchie que représentait à Paris le fils du roi, avait résolu de changer sa forme, en un mot, de la limiter. Ce grand mouvement ne nous paraît pas avoir toujours été pleinement compris, et nous avons cru, dès lors, qu'une étude où seraient exposés dans leur vrai jour et les dangers que la monarchie a courus pendant la révolution du XIV^e^ siècle, et les transformations qu'elle a été près de subir, et les moyens par lesquels elle y a échappé, pourrait offrir quelque intérêt.

Cette révolution n'a pas duré deux ans; commencée le 17 octobre 1356 par la réunion des États généraux, elle s'est terminée par la mort d'Etienne Marcel, son chef, le 31 juillet 1358. Elle a été très diversement jugée. Avant 1789, au début même de notre siècle, on ne trouvait en elle qu'une insurrection déloyale et insolente — c'est l'expression de Secousse — contre un pouvoir d'autant plus respectable qu'il était plus malheureux; et les Etats généraux ne présentaient aux yeux des historiens qu'une cohue sans nom, d'où étaient sorties les résolutions les plus irréfléchies et les moins avouables. Depuis, grâce à l'étude mieux faite des documents du temps, de plus justes et de plus favorables jugements ont été portés par de bons et même d'éminents écrivains : l'opinion a changé, mais le plus souvent soumise à la regrettable influence d'un esprit de parti, elle a considéré les députés aux Etats de 1356 comme les précurseurs des conventionnels de 1793, et elle a cherché dans leurs actes les fondements d'une véritable république. Ce n'est point notre avis; nous ne voyons, quant à nous, dans le soulèvement du XIV^e^ siècle, que le premier essai

Digitized by Google

de l'établissement du gouvernement constitutionnel dans notre pays, et rien autre.

On sortait des champs de Poitiers, où, le 19 septembre 1356, s'était renouvelé le désastre qui, dix ans auparavant, nous avait frappés à Crécy. Des 60,000 Français qui avaient combattu les 10,000 Anglais, il ne restait rien ; tout était dispersé, et le roi Jean prisonnier avait été triomphalement emmené à Bordeaux par le prince Noir. Les Anglais qui, en prenant Calais, avaient saisi le nord de la France, venaient d'occuper l'ouest ; la monarchie anglo-normande, qu'on n'appelait plus naguère que la monarchie anglo-gasconne, s'était reconstruite par nos défaites. Qui fallait-il accuser ? Les jeunes seigneurs sans doute qui avaient mal combattu, qui n'avaient pas voulu renoncer à un ordre de bataille défectueux, qui s'étaient perdus par indiscipline, mais aussi et surtout le roi qui ne les avait ni contenus ni dirigés et qui n'avait été ni réellement roi ni capitaine, et qui avait fini sur le champ de bataille comme un soldat. Pourquoi, à l'infanterie anglaise déjà créée, n'avait-il pas opposé une infanterie française bien armée, bien approvisionnée ? Qu'était devenu l'argent voté par les Etats ? A quoi avaient abouti tant d'efforts et tant de sacrifices ? Sans doute on s'en prenait aux hommes d'armes qui n'avaient pas su vaincre ; on les poursuivait dans leur retraite de plaintes et de huées ; et en les voyant passer la tête basse et tout honteux, on disait : « Les voilà ces beaux » fils qui mieux aiment porter perles et pierreries sur » leurs chapeaux que glaives et lances au poing. Ils ont » bien su dépendre en tels bobans et vanités notre argent » levé sous couleur de la guerre, mais pour férir contre les » Anglisches, ils ne le savent mie. » Mais c'était réellement sur le pouvoir que retombaient toutes les colères, d'autant plus vives que la misère était au comble. Il faut entendre les douloureux accents du continuateur de Guillaume de Nangis, quand il peint les champs ravagés, les villages incendiés, les paysans en fuite, cachés dans les

Digitized by Google

bois, dans les trous des collines ; les monastères renversés, les religieux dispersés, ruinés; l'abbé, le plus riche naguère, marchant à pied sans un moine qui le suive; les châteaux détruits ou occupés par l'Anglais ; les nobles traîtres par misère et combattant contre nous, ou fugitifs et entassés dans les villes ! C'est le roi qu'on accuse et ses ministres, et ceux qui entourent ces ministres : c'est le duc de Normandie, qui s'est retiré des champs de Poitiers sans avoir rompu une lance; c'est la monarchie qui fait tout elle-même sans contrôle; qui, absolue, repousse tout avis, toute intervention de la nation ; et où a-t-elle mené la France? à la ruine.

Le duc de Normandie, Charles, avait dix-neuf ans, son père, avant la guerre, l'avait nommé son lieutenant ; et c'est avec ce titre qu'il rentra le 29, dix jours après la défaite de Poitiers, dans Paris tout frémissant et plein de menaces. Paris s'attendait à voir bientôt l'Anglais sous ses murs, et il se fortifiait, forgeait des armes, organisait et disciplinait ses milices, mais tout autant contre le pouvoir que contre l'ennemi. Charles, inquiet, fit appel aux Etats généraux.

C'était pour lui une pauvre ressource. Ces Etats généraux, composés des députés des trois ordres de la nation : noblesse, clergé, bourgeoisie, avaient été réunis pour la première fois sous Philippe IV le Bel, non pas en 1302, au moment de la querelle de ce roi avec le pape Boniface VIII, mais en 1294, pour une demande de subsides, comme l'a très bien prouvé M. de Stadler. On pourrait même signaler des réunions semblables sous le roi Saint-Louis, à propos de la cession de quelques provinces de l'Ouest et du Sud aux rois d'Angleterre et d'Aragon. Quoi qu'il en soit, ces Etats institués par la royauté, ne venant qu'à son appel s'occuper momentanément et sans retour périodique de ses finances et de ses affaires, et encore dans la mesure où elle voulait bien les lui confier, n'avaient eu jusqu'ici à lui donner que leur approbation et leur argent.

Digitized by Google

Leur place était marquée d'avance, et ils n'avaient ni à l'étendre ni à la changer. On voit tout de suite combien ces Etats généraux diffèrent de cette institution si régulière et si efficace qui, dans le même temps existait dans la grande île, notre voisine, du Parlement anglais. Aussi étaient-ils restés, docile instrument dans les mains de nos rois, sans action réelle et sans autorité; ils n'avaient jamais fait que ce qui leur avait été permis de faire. Il faut toutefois convenir qu'en 1355 le roi Jean, avant Poitiers, les avait trouvés moins faciles; ils s'étaient inquiétés de l'emploi de l'argent qu'on leur demandait; ils avaient réclamé des comptes. Cette prétention nouvelle avait étonné le roi; c'était comme une intervention directe dans le gouvernement, comme une attaque contre le pouvoir; il avait dit : les Etats sont hostiles.

Ils le furent bien plus en 1356. Le 17 octobre, dans la grand'chambre du Parlement, se réunirent 800 députés, dont 400 bourgeois; le peuple, comme quatre siècles et demi plus tard, avait une double représentation. Le danger était si pressant, la terreur qui pesait sur la France depuis la défaite de Poitiers, était encore si vive, que les trois ordres étaient venus avec un égal empressement. Les premiers seigneurs de France représentaient la noblesse, et à leur tête se plaçait le célèbre prétendant de Bretagne, Charles de Blois; le clergé, très nombreux, comptait des archevêques, des évêques, des abbés mitrés, et son chef n'était autre que Jean de Craon, archevêque de Reims; au milieu de la bourgeoisie se distinguait la députation de Paris, dont le prévôt des marchands, Etienne Marcel, était l'orateur. Nous avons les procès-verbaux des séances; ils ont été recueillis par MM. Buisson et Douet d'Arq; on les trouve dans la bibliothèque de l'Ecole des Chartes; nous savons donc exactement ce qui s'est fait. Dès que le chancelier eut exposé l'état des affaires et du pays, l'opposition éclata et elle fut générale; nobles, prêtres, bourgeois, se rencontrèrent dans une même pensée :

Digitized by Google

la monarchie était coupable, elle n'avait su ni gouverner la France, ni la défendre contre les Anglais; il n'y avait ni trésor, ni justice, ni armée; la moitié de la France était à Edouard d'Angleterre; et l'autre, appauvrie par les agents du fisc, pillée par les soldats mêmes qui n'avaient pas su combattre pour elle, implorait en vain une monarchie impuissante à la protéger. On fut unanime pour demander « l'intervention de la nation dans le gouverne-» ment; la réunion fréquente et régulière des Etats géné-» raux; l'institution d'un Conseil permanent sorti des » Etats, perpétuant auprès de la monarchie leur action et » leur influence, et de Commissions, sorties également des » Etats, chargées de surveiller tous les officiers du roi, » financiers et militaires, même le connétable et les maré-» chaux, et enfin les juges. » C'était, comme le dit Froissard, changer la nature du pouvoir, substituer à une monarchie absolue et sans contrôle une monarchie limitée et surveillée, mais ce n'était pas renverser le pouvoir et viser à une république, et du moment que les trois ordres: noblesse, clergé, bourgeoisie, dans leurs représentants les plus dignes et les plus élevés, étaient d'accord pour cette entreprise, ce n'était pas une rébellion insolente et déraisonnable. La nation, en mettant ses droits en avant, ne les soutenait que par la parole, prête à les discuter avec la royauté même qui l'avait appelée.

Le duc Charles fut très ému, mais il ne se troubla pas; ce n'était encore qu'un jeune homme, mais il y avait en lui le futur roi Charles V. Je sais que l'on partage assez communément la vie de ce prince en deux parties; bien des fois il a été dit et écrit qu'après avoir mal régné pour le compte de son père, il avait bien régné pour le sien. Je ne crois pas à de pareils changements à vue dans un homme, surtout dans un homme d'un caractère aussi calme et aussi ferme, tel enfin que l'a représenté la célèbre Christine de Pisan. La nation, dans son premier engagement, se heurtait contre un redoutable adversaire, capable de céder au

Digitized by Google

temps, de subir bien des exigences et même des violences, sans rien perdre de son énergie et de sa ténacité et sans se démettre de ses prétentions et de ses droits. Roi, quand il eut des finances, une armée et Duguesclin, il put faire face au danger ; lieutenant de son père, sans appui d'aucune sorte, devant des Etats irrités et résolus, il ne pouvait que le tourner, et c'est ce qu'il fit ; son habileté fut sa force, il y aurait injustice à le méconnaître.

Aux demandes des Etats, il ne répondit point par des refus; il émit seulement la crainte qu'ils ne dépassassent les désirs de la nation, et, prorogeant leur assemblée au 5 février 1357, il renvoya les députés auprès de leurs électeurs. C'était un coup de maître ; il eut le temps de se fortifier, de réfléchir, de consulter son oncle l'empereur Charles IV, qu'il vit à Metz, mais dont il espérait plus qu'il n'obtint; et quand les députés revinrent, la face des Etats était changée. La défiance s'était glissée entre les ordres et entre les membres de chaque ordre, et le duc n'avait rien fait pour la dissiper. On vit peu de nobles, peu de prêtres et des plus humbles; les députés de la bourgeoisie furent eux-mêmes moins nombreux.

Paris domina la nouvelle réunion; sa représentation était complète, et son prévôt, Etienne Marcel, attaqua le duc avec une éloquence plus puissante et plus âpre que jamais. Bien que soutenue par l'évêque de Laon, Lecoq, et par le sire de Picquigny, cette domination de Paris fut pour les deux premiers ordres une nouvelle cause de dissentiments et d'éloignement. Marcel réussit toutefois encore à les faire entrer dans une Commission de réforme et de surveillance qui, sur 36 membres, en compta 12 de la noblesse et 12 du clergé. Le duc Charles dut se soumettre; mais dès que la Commission fut entrée en fonction, il renvoya les Etats à la Quasimodo.

C'est de cette Commission qu'Etienne Marcel anima de ses convictions et de sa parole, qu'est sortie la célèbre *ordonnance de 1357*, l'œuvre réelle de la révolution du

Digitized by Google

XIVe siècle. Elle a toujours été lettre morte; il n'y a même pas eu pour elle un commencement d'exécution, mais elle est restée dans le recueil de nos lois comme un témoignage des souffrances du temps et un monument de ses aspirations et de ses volontés. C'est elle qu'il faut étudier, si l'on veut bien savoir ce que cherchaient les hommes d'alors, connaître vraiment Etienne Marcel, le plus grand entre tous par l'éloquence et le génie politique, apprécier la tâche qu'il s'était fixée et en mesurer la portée. Etienne Marcel n'est point un brouillon, comme l'a représenté Secousse, et comme Sismondi est tout près de le prétendre; il sait ce qu'il veut; il sait où il va. Ce n'est pas non plus un républicain, comme on l'a écrit de nos jours : Etienne Marcel veut établir en France le gouvernement constitutionnel de l'Angleterre.

On s'étonnera peut-être de trouver en France, au XIVe siècle, une connaissance approfondie et une admiration complète de la Constitution anglaise; mais il faut songer que, depuis près de trois siècles, l'Angleterre et la France étant en lutte, les deux peuples s'observaient avec d'autant plus de soin qu'ayant eu tour à tour des succès et des revers, ils s'estimaient davantage; ils cherchaient et les raisons de leur force et celles de leur faiblesse; et la France, si malheureuse en ces dernières années, avait pu se convaincre, comme l'attestent Froissard et le continuateur de Guillaume de Nangis, et comme l'attestera plus tard le religieux de Saint-Denis, que l'armée anglaise devait ses succès à son organisation, comme le gouvernement anglais devait son énergie à sa Constitution, à cet accord, si extraordinaire en ces temps, entre les différents pouvoirs de l'Etat, entre la nation et la royauté, et, dans la nation, entre les trois ordres qui la composaient : la noblesse, le clergé et la bourgeoisie.

N'est-il pas naturel, dès lors, qu'Etienne Marcel se soit rencontré? Il est le premier de ces hommes politiques qui se sont peu à peu désaffectionnés de la monarchie absolue,

Digitized by Google

et qui, par amour pour la France, ont souhaité de lui donner les établissements libres qui, dans un pays voisin et ennemi, avaient donné tout ensemble la force et la grandeur. Etienne Marcel ne repousse pas la royauté, mais il veut la soumettre aux Etats généraux, comme à un parlement; il veut placer auprès d'elle des institutions de contrôle et de garantie. Tout est en elle jusqu'ici, puissance, action; elle est la loi vivante; tout ce qu'elle veut est légal; mais que peut-il advenir si son représentant est mineur ou faible, inintelligent ou mauvais? s'il se laisse prendre sur un champ de bataille? Qui règnera alors? La nation, tenue au loin, ne doit-elle pas intervenir? Pourquoi n'aurait-elle pas sa part dans les affaires, qui sont les siennes après tout? Pourquoi ne contribuerait-elle pas à sa propre conduite? et ce roi, qui lui fait défaut, pourquoi ne le suppléerait-elle pas? Il lui faudrait des institutions nouvelles, des réunions d'assemblées jusqu'ici inconnues au pays; elle les souhaite, elle les demande. C'est ce qu'ont pensé de grands esprits qui ont joué à plusieurs reprises un rôle important chez nous, et qui, depuis le XVIII^e^ siècle, ont formé une école persistante. Montesquieu, dans l'*Esprit des Lois*, cherche quel peut être le meilleur gouvernement, et il conclut en faveur du gouvernement anglais, où la nation et le roi se partagent la puissance et l'action. Ces idées ont eu de l'éclat au commencement de notre révolution, et ce sont elles qui, en définitive, ont inspiré la Constitution de 91; elles ont reparu de nos jours; elles ont eu de nombreux interprètes, et le plus illustre d'entre eux a achevé de nos jours dans une retraite consacrée au culte des lettres une vie chargée d'ans et d'honneurs.

Que les projets d'Etienne Marcel aient été tels que nous l'avançons, nous pouvons le prouver. Il suffit de rapprocher son ordonnance de 1357 de la *grande charte* concédée en 1215 par le roi Jean et des fameuses *provisions d'Oxford* acceptées par le roi Henri III en 1258. Le même esprit y règne; il n'y a même pas un article de l'ordon-

Digitized by Google

nance qui ne soit dans l'un ou dans l'autre des actes anglais. Ainsi Etienne Marcel « n'écarte ni le clergé ni la » noblesse; comme dans la grande charte, ce sont leurs » intérêts qu'il aborde les premiers; il demande pour le » clergé immunités et franchises; il restreint les droits du » roi sur les seigneurs, met fin aux séquestres de terres, » aux levées d'hommes non consenties, aux dons forcés » qui appauvrissent et contraignent à des exactions ». Ne dirait-on pas qu'on lit l'œuvre de l'archevêque de Cantorbery, Etienne Langton, ou du comte de Leicester? Quant au peuple, « on lui assure, comme dans la grande » charte, la réforme de la justice et la surveillance des ju- » ges; la liberté du commerce, l'abolition de la maltôte; » à l'exemple de Londres, on confirme à Paris son régime » municipal exceptionnel; les grandes villes de la France « reçoivent, comme en ont reçu les grandes villes de l'An- » gleterre, des privilèges particuliers. » Vient ensuite la garantie, c'est-à-dire la réunion périodique des trois ordres des Etats généraux, qui deviennent alors une institution régulière, digne émule du Parlement, qu'ont fondé, sous Edouard I^er^, les grands comtes Roger Bigod et Humphrey Bohun, noms restés si chers aux Anglais, que leurs enfants apprennent encore à les prononcer dès leurs plus jeunes ans.

Pour que cette œuvre fût durable, il eût fallu entre les trois ordres l'accord qui, comme nous l'avons dit, s'est rencontré en Angleterre, mais qui a manqué à la France. La noblesse rompit avec Marcel, après la publication de l'ordonnance; elle n'entendait rien à cette limitation du pouvoir; elle ne tenait qu'à son indépendance propre, et les prétentions de la bourgeoisie l'effrayaient. Cette bourgeoisie elle-même, hors de Paris, comprenait à peine ce que voulait son chef, dont les idées devançaient de beaucoup les siennes; elle l'avait suivi avec ardeur au premier moment, sous l'impression de la terreur et de la colère qu'avait suscitées la défaite de Poitiers; mais depuis que

Digitized by Google

les Grands et le clergé s'étaient retirés de la lutte, depuis que l'isolement se faisait autour de l'audacieux prévôt et de ses amis, elle s'arrêtait incertaine et hésitante. Marcel se trouva vaincu au moment où il croyait n'avoir plus à combattre. Derrière les députés qui se retiraient, il vit le duc qui triomphait. En cet échec inattendu, il ne fut plus maître de lui; la passion le saisit et l'emporta; il en vint, lui qui jusqu'alors n'avait aimé que la France, à lui préférer son ouvrage dont il voulut le succès à tout prix. C'est là l'erreur de bien des novateurs, erreur terrible, dont le souvenir glace encore d'effroi les générations les plus éloignées. Marcel s'est ainsi perdu, et la véridique histoire a bien de la peine aujourd'hui à protéger ses premiers desseins contre la réprobation que ses derniers ont encourue. Il résolut de faire fléchir le duc qu'il avait enfin appris à connaître; il lui opposa un rival, dont il ne voulait pas lui-même pour roi, et qu'il ne prenait que comme épouvantail, Charles, roi de Navarre, qui descendait de la fille de Louis X le Hutin, et qui eût été le véritable héritier du trône si la représentation féminine avait été admise en France. Ce Charles était prisonnier depuis le 16 avril 1356; Etienne Marcel le fit enlever au château d'Arleux-en-Palluel par Jean de Picquigny, et entrer dans Paris. Il y eut lutte d'éloquence entre les deux Charles, le duc de Normandie et le roi de Navarre, qui tous deux cherchaient à gagner le peuple: le premier parlait aux Halles, le second au Pré aux clercs; Charles de Valois ne se laissa pas vaincre; et Charles de Navarre, qui voulait être autre chose qu'un instrument entre les mains de Marcel, sortit de la ville pour recourir à d'autres armes que la parole. Il avait de grands talents, mis au service d'une âme perverse; et il en fit un si triste usage que la postérité lui a maintenu le surnom de Charles le Mauvais.

Resté seul, Marcel tenta de triompher par la violence; il ameuta le peuple, le souleva, le porta contre le palais qu'il envahit, égorgea les deux maréchaux de Champagne et de

Digitized by Google

Normandie sous les yeux du duc qui pâlit sans s'effrayer; on l'eût tué avant qu'il ne fléchît, et, Marcel, reculant devant cette extrémité, le sauva en lui couvrant la tête de son chaperon. Du moment qu'on le laissait vivre, Charles de Valois était bien sûr d'être un jour le maître. Il s'échappa de Paris, se retira à Compiègne, y appela des Etats où il vit venir des députés de Paris, et même d'anciens amis du prévôt qui ne voulaient plus le suivre.

Marcel opposa en vain Etats à Etats; il vint peu de monde à Paris; les villes avaient reçu des appels instants, mais d'une violence qui les effraya; la vraie France était à Compiègne avec le duc. Marcel appela de nouveau le roi de Navarre; mais le Navarrais voulait être roi au même titre que les Valois, et le prévôt déconcerté le repoussa; car s'il fallait accepter un roi absolu, il aimait mieux encore Charles de Valois que Charles de Navarre. Il se tourna donc vers le duc, lui offrit de se soumettre, abjurant toute violence et se repentant du meurtre des maréchaux; mais il exigeait l'exécution de son ordonnance. C'était parler encore en maître au moment où il s'humiliait, et le duc ne l'écouta pas. Furieux alors, égaré par la haine, résolu de se venger à tout prix, il sacrifia même cette ordonnance qui lui était si chère et qui est restée sa gloire, et reprenant cette monarchie absolue qu'il avait transformée, il l'offrit au roi de Navarre. C'était changer la dynastie, c'était renverser un trône déjà quatre fois séculaire, et, livrant la France à un méchant homme, c'était la sacrifier à une passion aveugle. Mais son dessein fut promptement connu; tout ce qui lui restait de puissance à Paris s'écroula, et c'est de la main même d'un de ses anciens amis, d'un de ceux qui l'avaient le plus admiré et le plus soutenu, qu'il périt au moment où il ouvrait une des portes de la ville aux Navarrais, le 31 juillet 1358.

Le 2 août, le duc de Normandie rentra dans Paris aux acclamations presque unanimes du peuple, et de la réforme parlementaire nul ne dit plus mot.

Digitized by Google

Mais la pensée qui l'avait suscitée ne périt pas. Nous la retrouvons, sous le règne de Charles VI, au milieu des misères et des désordres de la lutte des Armagnacs et des Bourguignons; c'est elle qui inspire la fameuse ordonnance cabochienne. Pendant les guerres de religion, elle se montre sur quelques points, dans des villes qui cherchent à se donner un gouvernement que la royauté ne lui fournit plus. Oubliée pendant tout le XVII^e^ siècle, elle reparaît sous la plume des écrivains du XVIII^e^, et surtout dans les puissants travaux de Montesquieu. Dès lors, il se forme une école qui la soutiendra. Vaincue au commencement de la Révolution, en 1791, cette école s'est relevée de nos jours. Pouvait-il en être autrement? Pour rappeler les paroles d'un de ses plus illustres adeptes, « un nouveau principe n'était-il pas créé, le principe du droit qu'a une nation d'intervenir dans ses affaires. »

CHOTARD.

Digitized by Google

LA FEMME NERVEUSE

ESSAI DE PSYCHOLOGIE ET DE PSYCHOTHÉRAPIE

PSYCHOLOGIE

La femme est l'être humain chez lequel, par hérédité et par culture, le système nerveux a pris le développement le plus intense. Aussi devient-il, chez beaucoup d'entre elles, la dominante. Ce sont *des nerveuses*. Toutefois, les femmes peuvent être nerveuses, comme on dit dans le monde, c'est-à-dire sensibles et impressionnables, sans être « des nerveuses », sans en présenter le caractère d'espèce.

Les nerveuses sont celles qui, douées d'une sensibilité exagérée, n'ont pas assez de raison pour diriger leur volonté.

Elles peuvent se diviser en trois catégories, suivant la prédominance de l'un ou l'autre des centres suivants : cerveau, — centre génital, — centre spinal (nerfs moteurs et sensitifs). D'où trois classes principales : la *cérébrale*, la *génitale* ou *sensuelle*, la *névropathe*, comprenant deux variétés : la *motrice* et la *sensitive*.

Ces variétés sont parfois très nettes, parfois, souvent même, mélangées l'une avec l'autre ou avec d'autres variétés de caractères. En éthologie (1), comme dans les races humaines, les types francs sont rares.

Les nerveuses ont des caractères généraux pour l'espèce, et particuliers aux variétés.

(1) Stuart-Mill a proposé d'appeler *éthologie* la science du caractère.

Digitized by Google

Et d'abord, c'est un manque absolu de mesure et d'équilibre dans la sensibilité comme dans la volonté, dont les manifestations sont toujours exagérées, souvent faussées. Il existe une mobilité d'humeur en rapport direct avec la facilité d'impression de leur substance nerveuse qui reproduit tous les contacts extérieurs (idées ou perceptions extrinsèques) et tous les contacts intérieurs (idées intrinsèques). La nerveuse vibre à toutes les sensations et à tous les sentiments, qu'ils viennent du dehors ou d'elle-même, et elle enregistre le tout sans compter. De là son instabilité. De là aussi le mensonge qui est, chez elle, une chose instinctive. Tel fait, chassé par un autre, est oublié; tel autre, produit d'une surexcitation momentanée, prend la place d'une idée vraie. Elle proteste de bonne foi si on lui étale ses mensonges.

Cette perte d'équilibre des forces nerveuses amène dans leurs facultés psychiques des variations bien caractérisées.

L'activité intellectuelle est généralement surexcitée, mais avec des degrés divers et des formes variant suivant l'objectif que leurs tendances particulières leur ont fait adopter. Quel que soit cet objectif, elles y appliquent toutes leurs forces et deviennent ainsi des spécialistes d'une rare valeur. Absorbées par une préoccupation ou entraînées par une idée, elles deviennent indifférentes à tout ce qui est « à côté ».

Leurs idées sont toujours surabondantes, rapides, et elles passent vite de l'idée à l'acte. Mais si leur vive imagination, doublée d'une intelligence brillante, leur donne un séduisant aspect, leur jugement est en revanche singulièrement modifié, atténué ou faussé. Ce n'est pas qu'elles manquent de perspicacité; elles en ont beaucoup, au contraire, et elles jugent fort bien autrui, mais elles se méprennent étrangement sur leur compte personnel. Elles excellent à découvrir les défauts des autres, même alors que ce sont les leurs propres; mais elles se récrient très fort si on les leur attribue, car elles ont toujours une

Digitized by Google

haute opinion d'elles-mêmes. L'orgueil est leur péché mignon.

Je n'ai jamais su si elles avaient beaucoup de mémoire. Mais, au moment où il me semblait constater un affaiblissement de cette faculté, je m'apercevais qu'elle était, sur d'autres points, très fidèle et très aiguisée. Et je ne serais pas éloigné de croire que ce sont leurs défauts et leurs fautes qu'elles oublient le plus facilement. Ce qu'elles oublient — vraiment — c'est l'acte accompli brusquement, par une sorte d'impulsion involontaire. Je n'ose pas dire que l'acte soit alors inconscient, mais il a été trop imprévu et trop rapide pour laisser une trace durable sur leur cerveau.

Quant à l'imagination, elles en ont toujours, et beaucoup. L'éducation qu'on donne aux jeunes filles françaises, si fausse à tant d'égards, ne fait que les développer davantage. Et c'est là la source d'une foule de rêves et d'illusions qui alimentent leur esprit d'erreurs, de contradictions, de fantômes vainement poursuivis ou de réalités trompeuses, toutes choses qui exagèrent encore leurs tendances naturelles.

Tout cela en fait des êtres faux, déséquilibrés, ignorants des conditions ordinaires de la vie extérieure comme de la vie intérieure, du jugement comme de la raison, non point folles assurément, mais bien un peu sur les frontières de ce vague domaine, — des caractères de folles, dit-on dans le monde. — Et si je saisissais ce qu'il y a de juste dans cette expression, je dirais qu'elles ont la folie du caractère.

Aussi bien n'ont-elles jamais de naturel : ce sont d'excellentes comédiennes. Pour elles, l'essentiel est de ne pas avoir l'air de ce qu'elles sont en réalité. Elles n'ont pas chaud quand il fait chaud, pas froid quand il fait froid, pas faim quand on mange, mais elles ont soif quand tout le monde a bu. Elles sont malades quand il ne faut pas, et ne veulent pas le paraître quand elles le sont en réalité. Dans ce dernier cas, cela devient de la force d'âme et de

Digitized by Google

l'esprit de sacrifice. Elles en sont pétries de cet esprit, et je leur concède qu'en maintes circonstances elles sont dévouées jusqu'à imposer l'universelle admiration. Certaines poussent le dévouement jusqu'à souffrir elles-mêmes de ses conséquences extrêmes. Alors elles se parent de cette auréole de sacrifice, s'en plaignent cependant toujours, mais y tiennent plus qu'à leur vie, et seraient désolées qu'on ne le remarquât point.

A table — qu'on me permette ce trait particulier — elles sont fort curieuses (chacun sait que c'est un des coins du monde où il est aisé d'observer les caractères), elles ont toutes un dégoût affecté pour la nourriture en présence des personnes qui les entourent, refusent avec ostentation ce qu'on leur offre, mais de manière à ce qu'on les oblige à accepter, sinon elles mangent en cachette.

La conséquence pratique de ces états divers, c'est qu'elles fuient les responsabilités et savent, quand elles veulent faire ou ne pas faire une chose, se faire accorder ou refuser une autorisation qu'elles allèguent ensuite comme une excuse ou comme un reproche.

Avec ces mêmes caractères généraux d'espèce, elles sont aussi divisées que possible en tant que variétés.

La *cérébrale* se laisse diriger par les choses de l'intelligence. Elle ignore tout ce qui est du domaine des sens. Pour elle, c'est l'étrange, l'inconnu, l'incognoscible. Elle n'a pas de coquetterie, ou peu; et alors la coquetterie est voulue et ne dure pas. On dit d'elle : elle est peu femme. Elle a de la droiture, de la franchise, de la noblesse dans les idées, du désintéressement dans les actes, de la finesse, du tact, de la délicatesse; elle est capable d'amitié. Ses goûts la portent vers les occupations de l'homme. Elle y réussit, car elle est intelligente et point futile. Son esprit a de la profondeur, des tendances généralisatrices. Mais sa franchise touche parfois à la naïveté, et elle a peu d'habileté. Elle arrive souvent à devenir ce qu'on a coutume d'appeler une femme supérieure, à moins que le hasard

Digitized by Google

des milieux ne la fasse considérer comme une femme incomprise.

Pour la *sensuelle*, la préoccupation voluptueuse est le but même de la vie, le centre de ses actes et de ses pensées. Elle possède une habileté rare, une diplomatie supérieure. Elle est très fine, mais peu délicate, et parfois son absence de scrupules la fait manquer de tact. Elle est plutôt rusée, dissimulée, fourbe, menteuse avec jouissance comme il n'est pas permis de l'être (les défauts de la femme au centuple). Elle ignore l'amitié. Avec elle, tout est à redouter. Elle perd, si les circonstances le veulent, toute réserve, toute retenue, toute pudeur. Elle ne recule devant aucune extrémité, car elle est incapable de scrupules ou de préjugés; elle peut devenir aisément criminelle et cela sans remords. Les dons d'honnêteté et de droiture qui existent chez la cérébrale sont introuvables chez elle. Aussi la cérébrale est-elle, dans la vie, le jouet des sensuelles.

Quant à la *névropathe* simple, elle est infiniment moins intéressante. Ce n'est ni une grande cérébrale ni une grande sensuelle; à ces deux points de vue, elle est médiocre. Elle est donc la majorité, ainsi qu'il sied à la nature. Elle est sous la dépendance du système nerveux moteur ou sensitif, ce qui est d'ordre beaucoup moins captivant que l'utérus ou le cerveau.

C'est : ou bien une *sensitive* qu'un rien froisse ou brise : les brusques paroles, le tonnerre qui gronde, les fauteuils trop durs, — ou qui vibre « bêlement » à toutes les petites choses : les ruisseaux qui murmurent, les oiseaux qui chantent sous la feuillée, les romans où les sentiments tendres s'unissent au merveilleux héroïque, la poésie des églises au crépuscule et les sermons des doux prêtres aux mains blanches.

Ou bien, c'est la *motrice*, un « remue-tout », sans repos ni trêve, qui s'agite pour rien, se démène sans cesse, avec une ignorance parfaite et superbe des règles de la propor-

Digitized by Google

tion, remplit sa maison et le monde du bruit de sa personne, se donne, pour diriger son intérieur, les airs d'un héros qui aurait pris une ville d'assaut, et retombe enfin lasse, épuisée, expirante, accusant tout le monde de paresse et d'imprévoyance, convaincue que rien ne se ferait sans elle, que la Terre peut-être s'arrêterait dans sa marche, écrasant ainsi tout son entourage — qu'elle martyrise — d'une supériorité qu'elle est seule à reconnaitre.

J'ajoute que l'une et l'autre sont également désagréables.

Il y aurait bien encore à étudier d'autres variétés résultant du mélange des types décrits (et qui sont les plus nombreuses). Ainsi que je l'ait dit au début de cette étude, les types francs sont rares; mais ce sont eux qu'il faut dessiner, car leurs contours ont une précision qui en fixe l'image dans l'esprit en traits ineffaçables. Quant aux « alliages », il serait superflu de les esquisser. Ils participent aux caractères de chacun, et glanent à droite ou à gauche un trait ou un autre. Ils ne sont point pour nous intéresser ni nous arrêter.

PSYCHOTHÉRAPIE.

Peut-être serait-il sage de borner ici mon incursion dans le domaine des femmes nerveuses. Il est audacieux de vouloir les observer de trop près, mais les « traiter » devient fort irrespectueux. Je le tenterai cependant, et l'inutilité de mes efforts sera ma juste punition.

Chacun sait d'ailleurs que les médecins deviennent de jour en jour plus entreprenants. Ils étendent sans cesse leur domaine et ne veulent rien ignorer de ce qui est humain. C'est là une prétention. Tout le monde le dit, et le monde n'a point tort. La diversité de leurs connaissances les entraîne à élargir leur esprit, à avoir sur les choses des vues générales exemptes de petitesses et de préjugés. Ils ne sont pas toujours au diapason normal

Digitized by Google

de leurs semblables et parlent avec irrévérence d'idées respectables. C'est là un crime. Ils ne vénèrent pas assez la créature, dont ils touchent du doigt toutes les misères, et négligent trop l'artificiel et le convenu pour le naturel et le logique que leur esprit tend à rechercher partout.

Je me rends un compte exact de cette infériorité — sociale —, mais je n'en continuerai pas moins ma route dans cette voie d'exception. On ne sera donc point surpris si, dans le cours de cet écrit, l'on me voit aborder simplement les sujets les plus graves.

I

Le traitement de la femme nerveuse est avant tout un traitement préventif. C'est chez l'enfant qu'il faut étudier la femme de l'avenir. Dès ses premières années, la fillette annonce les dispositions qui s'installeront définitivement plus tard. Ce sont ces tendances premières qu'il est nécessaire de surveiller très attentivement pour les diriger autant qu'il est possible.

C'est de l'éducation qu'il faut faire : éducation physique et morale. Il ne m'appartient pas de faire ici un traité d'hygiène et de pédagogie. Je renvoie le lecteur aux ouvrages spéciaux et je me tiendrai pour satisfait si je peux mettre en lumière certains points particuliers.

Lorsque l'intelligence de l'enfant commence à s'éveiller, il faut en suivre minutieusement toutes les manifestations et régler sa manière de faire sur les deux principes suivants :

a — Les tendances naturelles étant connues, leur donner ou leur refuser l'aliment qui les fortifie, c'est-à-dire l'exercice habituel.

b — Faire réfléchir l'enfant sur l'acte accompli, afin d'éviter cette tendance naturelle à répéter certains actes toujours les mêmes, agréables ou faciles, au détriment des autres.

Digitized by Google

Dans le cas particulier qui nous occupe, ces notions pédagogiques d'ordre général sont indispensables à connaître. Partant donc de ces principes, il faut donner ses soins les plus assidus à la culture de la *volonté*, faire une volonté ferme et réfléchie, consciente d'elle-même et de sa responsabilité, maîtresse de ses actes. L'ennemi à combattre, c'est le *caprice* qui est la négation même de la volonté : caprice souvent favorisé, flatté, encouragé par des pères et mères trop sensibles, chose charmante peut-être chez la fillette, mais qui charge l'avenir de gros nuages noirs; — le caprice qui ne sait rien, qui veut tout ignorer, qui ne tient compte ni des nécessités, ni des obligations, ni de la raison, ni des convenances, le caprice qui s'étale en maître et qui règne, qui veut toujours l'irréel et l'impossible, sans souci d'une règle quelconque, faisant succéder les désirs aux désirs, les fantaisies aux fantaisies, — voilà ce qu'il faut énergiquement, et par tous les moyens combattre.

Il faut assouplir l'enfant de telle sorte qu'elle obéisse aux impulsions qu'on veut lui imprimer, tout en conservant et stimulant même son initiative personnelle, sans laquelle il n'est point d'être complet. En matière d'éducation, tout excès doit être évité : il ne faut pas plus favoriser le caprice qu'étouffer l'initiative : ni des bûches, ni des capricieuses, mais bien des énergiques conscientes, tel est le but.

L'éducation de la *sensibilité*, physique et morale, exige aussi une attention rigoureuse et incessante. Chez notre sujet, les extrémités nerveuses sont impressionnables à tous les chocs, d'où qu'ils viennent. Comme pour la volonté, le même principe doit servir de guide : donner ou refuser l'aliment qui fortifie, c'est-à-dire l'exercice habituel.

Ce qu'il faut éviter, c'est la lumière trop vive, les températures opposées et excessives, les images coloriées, les spectacles mal choisis, les fêtes de famille, les réunions

Digitized by Google

nombreuses où l'on s'occupe trop des enfants et où tout concourt à surexciter leurs sensations, les contes fantastiques qui transportent leur petite imagination dans un monde de fées et de sorcières; les fables apprises par cœur, facilement il est vrai, mais avec un travail préjudiciable à la santé cérébrale; la musique, la musique surtout avec ses rythmes mélancoliques ou passionnés, — que de fois n'ai-je pas surpris des fillettes de 12 à 15 ans jouant à la nuit tombante, dans la mélancolie des crépuscules, des mélodies tristes ou sensuelles qui flattaient leur naissant état d'âme, et comme il faut alors blâmer la faiblesse ou l'insouciance des mères dont la tolérance coupable entretient ces funestes dispositions. Qu'on remplace la mélodie par la gymnastique du doigté, la musique pourra devenir un utile exercice, sinon mieux vaut s'en abstenir.

On sait, d'ailleurs, que les futures nerveuses sont toujours précoces. Les parents mettent leur orgueil à faire briller leurs enfants devant leur entourage. Cela est très fâcheux et montre un sentiment qui, sous le couvert de l'amour-propre, n'est autre chose qu'une rare sottise. Il est indispensable, au contraire, de les faire vivre avec des habitudes telles que leurs extrémités nerveuses soient revêtues — qu'on me permette l'expression — d'un tampon qui amortisse les chocs.

Il faut aussi — cela paraît singulier à dire — que les parents n'étalent point leurs faiblesses personnelles, qu'ils commandent à leur « sensiblerie », qu'ils aient l'énergie de se dominer, afin que leurs enfants n'aient pas l'occasion commode de calquer religieusement « leurs nerfs » sur ceux de leur peu intéressante famille.

Que cependant ils ne soient pas trop durs, qu'ils ne cherchent pas à briser ces sensibilités trop aiguisées. Cela serait également funeste : la confiance et l'autorité s'en iraient immédiatement.

Tout cela certes est délicat, mais à faire le métier de

Digitized by Google

père, ne devrait-il pas y avoir une obligation absolue.... de le savoir?

Dans l'éducation, quelle part faut-il faire à l'instruction? A mon sens, l'instruction doit avoir pour but d'élargir l'esprit de la jeune fille et de lui apprendre à raisonner, afin qu'elle comprenne un jour le ridicule et l'inanité de ses caprices. Il ne s'agit pas tant de lui inculquer des principes tout faits et des idées qu'elle ne s'explique pas, que de former son intelligence par une gymnastique appropriée et développer en elle les facultés de jugement et de raisonnement.

Est-il utile, pour arriver à ce but, de la pousser dans la carrière des examens où les jeunes filles s'engagent en foule aujourd'hui? En principe, oui; car cela peut lui donner, à défaut d'éducateur paternel, un objet qui l'éloigne de ses occupations ordinaires. En pratique, mon opinion se modifie : les hommes qui élaborent les programmes et ceux qui font passer les examens ne sont pas toujours très clairvoyants. On impose aux jeunes filles des travaux inutiles. Et, dans le cas particulier qui m'occupe, le système nerveux étant trop tendu, l'amour-propre trop surexcité, la résistance physique diminue, la santé générale s'ébranle, et la sensibilité se hâte de rentrer en scène avec tout son cortège. — Je considère l'examen comme un pis-aller. Et ce que je préfère pour la nerveuse, — quand cela se trouve, — c'est un père et une mère intelligents.

Enfin il peut se faire que l'enfant soit entièrement rebelle aux moyens pédagogiques ordinaires; que la persuasion intelligente et la discipline des maîtres soient également impuissantes, qu'on se trouve, par exemple, en présence d'une disposition irrésistible au mensonge, à la paresse, à l'indocilité, à la peur, à la cruauté, à la colère, etc. Il faut alors avoir recours à la *suggestion*. Les enfants sont très aptes à subir les pratiques hypnotiques. Mais il est indispensable que cette méthode soit appliquée

Digitized by Google

par des médecins et que ces médecins aient, en l'espèce, une éducation spéciale, qu'ils possèdent, en outre, des qualités de tact, de prudence, de patience et de douceur sans lesquelles ils n'obtiendraient que des insuccès.

Le procédé d'hypnotisation, conseillé par Bernheim, est le plus simple de tous : il repose sur l'influence de la suggestion, ou plus justement, dit Bérillon, de la *persuasion*. On dit à l'enfant que l'on a fait asseoir en face de soi : « Regardez fixement mes yeux... vos paupières vont se fatiguer... vous vous engourdissez... vous éprouvez une sensation de repos... vous allez avoir sommeil... vous allez dormir... dormez... »

On répète ces injonctions plusieurs fois d'une voix peu élevée, un peu monotone. Le plus souvent cela suffit. Sinon, tout en parlant, on fait avec les deux pouces, au-devant de ses paupières, de légers mouvements de haut en bas. Il est rare que l'enfant ne dorme pas dès la première séance (1).

Les suggestions seront alors formulées nettement et répétées plusieurs fois. Puis on réveillera l'enfant en lui soufflant légèrement sur les yeux.

Avec des séances peu nombreuses, dit Bérillon, on arrive à produire la guérison. Je n'ai pas d'expérience personnelle en la matière. Aussi me bornerai-je à invoquer l'autorité de cliniciens distingués, tels que Grasset, Bernheim, Ladame, Forel, Weterstrand.

A côté de quelques insuccès — et quelle méthode n'a pas les siens — on a enregistré des résultats curatifs remarquables qui doivent nous engager à essayer la suggestion toutes les fois que les moyens pédagogiques ordinaires sont insuffisants.

(1) Bérillon : la suggestion ; ses applications à la pédiatrie.

Digitized by Google

II

Maintenant l'enfant est devenue femme. Pour une cause ou pour une autre, elle a été « mal élevée ». Les dispositions sont acquises. C'est une nerveuse. N'est-il plus d'espoir de modifier son caractère?

Si vraiment, mais cela demande un doigté d'une rare finesse, un tact délicat et sûr ; — les erreurs sont irréparables.

Les principes qui ont servi pour l'enfant peuvent parfois être encore utiles, mais avec des nuances infinies d'application. Il ne faut pas « raisonner », il ne faut pas « instruire ». Ce serait d'un effet désastreux. Il faut chasser bien loin le pédagogue qui, dans l'espèce, n'a pas pour lui les sympathies. Tous les raisonnements du monde sont fatalement destinés à échouer, s'ils proviennent de quelqu'un, — fût-il le plus grand des génies ou le plus saint des hommes, — qui n'a pas su acquérir une autorité particulière faite d'adaptation totale, de confiance absolue et de dévoûment sans bornes.

Comment l'acquérir, cette autorité? Oh ! cela est d'une difficulté telle que je n'ai pas la prétention d'en indiquer la formule exactement appropriée à tous les cas. Mais il me semble que tous les moyens peuvent se grouper sous un seul vocable : la suggestion, — non pas la suggestion hypnotique dont je parlais il y a un instant, mais bien celle qu'un être ou une idée peuvent exercer sur d'autres êtres par la seule puissance des effets de toute sorte, physiques ou moraux, qu'ils mettent en œuvre.

L'état mental de la nerveuse est en effet caractérisé par une extrême suggestibilité à toutes les influences, qu'elles viennent d'une volonté, d'un fait ou d'une idée. La suggestion peut être extrinsèque ou intrinsèque; ou bien, extrinsèque d'abord, elle s'augmente ensuite de toutes les suggestions intrinsèques provoquées par la première.

Digitized by Google

Cette forme particulière de suggestion, d'influence si l'on veut ainsi parler, sera donc exercée par toute chose (être ou idée), qui, au moyen des agents les plus divers, pourra le mieux frapper l'impressionnabilité, marquer le système nerveux d'une empreinte telle qu'il en soit entièrement imprégné, et que ses réactions nerveuses, physiques ou morales, soient sous une absolue domination.

Ils sont fort rares les agents de cette sorte, et ne se trouvent point parmi les médicaments. J'en nommerai deux qui me paraissent réunir les conditions désirables et qui agissent à la fois par l'être et par l'idée : ce sont l'amour et la religion.

J'éprouve quelque embarras à les énoncer, car on n'a pas coutume de les rencontrer dans les livres de thérapeutique, et je ne voudrais choquer ni les convictions ni les bonnes mœurs. Cependant on en sera moins surpris si on les envisage, ainsi qu'il convient, comme des phénomènes naturels.

Je ne veux, en aucune façon, les comparer entre eux ; tous les deux, pour des motifs divers, sont des moyens d'action exceptionnels, doués d'une puissance indéniable et qui « ont fait leurs preuves », si je peux ainsi parler.

Tout être nerveux qui aura subi l'emprise totale de l'un ou l'autre de ces deux agents, en sera à tel point pénétré que la tendance maîtresse qui le domine sera dirigée suivant un but unique.

Sans insister plus qu'il ne convient sur de pareils sujets, je ne peux me défendre d'entrer dans quelques détails de pratique. S'il est impossible de tracer une règle de conduite ferme à ceux qui sacrifient sur ces autels divers, il n'est peut-être pas inutile de dessiner vaguement quelques lignes de démarcation.

On m'accordera bien qu'une femme — nerveuse — qui s'éprend d'amour terrestre ou d'amour divin, passe sous l'empire absolu de l'objet de son amour. L'être ou l'idée qui le représentera pourra donc, en donnant une ample

Digitized by Google

satisfaction au besoin dominant de chacune d'elles, la diriger et la conduire. Il sera le maître de ses réactions et de ses suggestions. Il lui sera loisible alors de transformer à son gré la tendance maîtresse qui serait devenue une hypertrophie psycho-pathologique. Ce ne sera pas sans quelques difficultés; son caractère la porte en effet à résister toujours, même au cas où elle a les mêmes désirs et les mêmes inclinations. Il est nécessaire de persister, sans s'arrêter à ces résistances toutes de surface; elle ne pardonne jamais une défaillance de volonté.

La cérébrale n'est pas, à coup sûr, accessible aux mêmes moyens que la génitale. Pour la première, c'est une alimentation intellectuelle qui est nécessaire. L'amour peut la donner quelquefois, et il en fait alors des épouses admirables et des mères modèles. La religion aussi; elle en peut retirer le calme d'esprit, les consolations aux moments difficiles, les promesses fermes pour un avenir incertain. Mais qu'il ne se produise pas une défaillance dans sa doctrine, car son absolutisme la rend impitoyable; elle devient, avec une incroyable facilité, ce qu'on appelle une libre-penseuse et demeure telle, avec une sérénité très enviable.

Je crois, en revanche, que la seconde sera toujours conduite par le domaine sensible : elle est faite pour l'amour, d'où qu'il vienne. La religion pourra la prendre tout entière et en faire un modèle de piété, d'ordre et de dévotion; mais qu'une autre influence vienne à se manifester, et il est à craindre que ses tendances se modifient facilement pour prendre les routes les plus diverses.

La sensitive est, de toutes, la plus difficile à manier, semblable à ces harpes antiques que la brise seule suffisait à faire vibrer douloureusement. Chez elle, il faut éviter, dans l'un comme dans l'autre cas, les rêveries nuageuses; il faut, au contraire, soutenir les volontés prêtes à défaillir et les sensibilités qui tressaillent sans cesse. Il lui faut un directeur suffisamment tendre et cependant ferme

Digitized by Google

et avisé, sachant faire la part du « vague ». Quant au directeur de conscience, celui dont parle La Bruyère, quel choix difficile ! Il ne le faut pas trop brusque; elle le haïrait ; ni trop tendre, les inconvénients seraient autres. Ce qu'il faut, c'est le beau vieillard aux cheveux d'un blanc soyeux, ou encore cet homme dont j'évoque à ce moment l'image, d'allure sévère, grave et cependant harmonieuse, pour lequel il lui soit loisible d'avoir une admiration respectueuse qu'elle ose à peine s'avouer à elle-même, de peur des sévérités du confessionnal.

Quant à la motrice, le besoin de locomotion qui la domine sans cesse laisse peu de prise aux sensations durables. Je crois que l'amour a peu de prise sur elle : c'est la Madame Benoîton du sentiment. Elle est cependant très accessible aux impressions du dehors; aussi les forces mystiques et décoratives des cultes extérieurs peuvent-elles, ce me semble, exercer à la longue sur elle un ascendant salutaire et transformer ainsi cette fureur de mouvement en une autre manifestation plus utile et mieux calculée du travail humain.

A ces deux modes psycho-thérapiques, on a voulu en ajouter un autre, la *musique*. Je serai beaucoup plus à l'aise pour en parler, et, quoique les musiciens soient gens susceptibles, j'espère cependant ne choquer personne.

Ce n'est pas d'hier que la musique a été appliquée au traitement des névroses et même à la pathologie. L'histoire de David et de sa harpe est présente à tous les esprits. De très nombreux médecins, depuis le divin Hippocrate jusqu'à Pinel, ont eu recours à l'harmonie pour agir sur des états pathologiques déterminés. On a pu arrêter ou diminuer des crises d'hystérie ou d'épilepsie, calmer des accès de folie, égayer des hypocondriaques et des mélancoliques. On a même traité des maladies aiguës par la musique. Pinel recommandait la musique dans les fièvres adynamiques. Tourtelle a soigné un organiste de Besançon atteint de fièvre par des concerts organisés dans sa

Digitized by Google

chambre. Je pourrais citer bien des exemples analogues rapportés par des auteurs sincères, mais je tiens à respecter toutes les opinions sans les affaiblir par d'inutiles commentaires. La musique peut, à coup sûr, agir fortement sur le système nerveux et créer des sentiments momentanés : l'enthousiasme, la joie, la tristesse, le courage. Elle stimule les centres nerveux dans l'état de santé comme dans l'état de maladie. Et je ne suis pas surpris qu'elle puisse exercer une action favorable sur l'état général d'un malade et l'aider à supporter, dans de meilleures conditions, l'évolution de sa maladie. Mais exprime-t-elle des idées assez nettes et peut-elle produire des impressions assez profondes pour entraîner la conviction entière et modifier la manière d'être d'un individu, à l'égal des deux forces dont j'ai parlé précédemment?

Des esprits distingués l'ont pensé et les Anglais veulent tenter, si ce n'est déjà fait, la modification des caractères par de grandes auditions musicales. Ils font, sans compter les cas particuliers, une distinction générale entre la musique *saine* et la musique *sensuelle*. La première comprend de peu nombreux musiciens : Bach, Hændel, un peu Beethoven, et les auteurs d'oratorios dont on est si friand à Londres. La sensuelle a de plus nombreux auteurs : elle est particulièrement française, mais elle embrasse aussi Wagner, ce qui est pour nous consoler. La première est la seule bonne; la seconde est détestable.

A coup sûr, il y a du vrai dans cette opinion, et j'accorde qu'un opéra de Massenet ou une page de plain-chant procurent à l'auditeur des sensations différentes, mais il est deux objections essentielles à faire à cet intéressant essai.

L'instruction musicale étant très inégale, il est impossible d'employer un même compositeur pour un même état, chez des sujets différents. Telle fugue de Bach sera moins saine pour des ignorants qu'un refrain de Verdi, alors que ce dernier produirait, chez des gens cultivés, un

Digitized by Google

effet d'agacement marqué. La base d'opération ne peut pas être la même, et à maladie égale, on ne peut appliquer un égal remède. Cela constitue déjà une réelle difficulté pratique.

En outre, j'estime que la musique est un art essentiellement impersonnel. Il lui est difficile, sinon impossible, d'assigner à un auditeur tel ou tel état d'âme. L'impression produite est relative à l'état de chacun, et le même motif peut être interprété de vingt façons différentes, suivant les dispositions actuelles de celui qui l'écoute. Une Anglaise fort cultivée écrivait un jour une lettre de laquelle j'ai retenu cette phrase : « La musique n'a pas de morale, elle est comme la nature et prend sa couleur de l'esprit qui la reçoit. » On ne saurait mieux dire.

Je crois bien, en somme, que la musique ne peut imposer à un esprit des motifs de suggestibilité définis et durables. Le théâtre de Bayreuth lui-même ne parle qu'aux initiés, et encore les pèlerins passionnés de la petite ville bavaroise ne sont-ils pas sûrs de posséder, tous, la même compréhension d'un thème donné. Si l'idée musicale qui a présidé à une œuvre est assez nette pour certains critiques très avisés, elle ne l'a pas toujours été pour le compositeur lui-même; à plus forte raison est-il difficile qu'elle le devienne pour un auditeur, aussi cultivé qu'il soit.

Ce qui est moins douteux, c'est la surexcitation apportée au système nerveux tout entier par des auditions musicales trop répétées. Car dans la musique il n'y a pas seulement une idée, mais un bruit; bruit qui s'adresse au physique et qui, par des secousses multipliées, exerce sur le système nerveux un effet considérable. Ceux qui ont suivi assidûment les concerts classiques parisiens, où la musique la meilleure s'allie à l'hygiène la plus détestable, peuvent se rendre compte de la vérité de ce que j'avance. La surexcitation nerveuse est indéniable et ne peut que développer la suggestibilité générale du sujet. Celui-ci se

Digitized by Google

trouve alors prêt à subir d'autres influences plus puissantes que l'idée parfois obscure du compositeur.

Faut-il conclure ? Je ne l'ai pas pensé. Je n'écris pas un traité de thérapeutique morale, et me garde de la prétentieuse pensée de vouloir, en pareille matière, tracer des règles absolues. Ce ne sont point là graves déductions de psychologue professionnel, mais simples observations d'un médecin curieux des choses de ce monde et qui s'oublie parfois à rêver tout haut.

Dr ALBERT DESCHAMPS
(De Riom).

Digitized by Google

MÉLANGES.

— *L'Administration de l'Enregistrement à Antoine Fuchet*, par M. Meinadier (Le Havre, 1891. 14 pages grand in-8°). — Sous ce titre, vient de paraître récemment une brochure relative à la mort héroïque d'un de nos compatriotes, M. Antoine Fuchet (né à Plauzat, arrondissement de Clermont, le 22 avril 1853), receveur de l'Enregistrement à Yssingeaux depuis le mois d'octobre 1885.

Voici, d'après la brochure, dans quelles circonstances dramatiques cet événement s'est produit :

« Le vendredi 12 juillet 1889, vers les quatre heures du soir, à la » suite d'un violent orage, le ruisseau des Tanneries, qui traverse la » petite ville d'Yssingeaux (Haute-Loire), déborda subitement avec » une violence telle que de mémoire d'homme on ne se rappelait pas » avoir vu pareil désastre. Les passerelles s'effondraient, les maisons » des faubourgs étaient menacées et toute la population se pressait » sur le bord des prés inondés couverts d'une eau tumultueuse et de » débris de toute sorte qu'entraînait le courant.

» Un vieil homme, le nommé François Perbet, buandier, qui s'était » précipité pour sauver du linge étendu sur des séchoirs, surpris par » le torrent, enveloppé par l'inondation, s'était réfugié sur une petite » élévation, se tenant accroché à un piquet de bois battu par le flot » dont le niveau montait sans cesse. On essaya vainement de tenter » un sauvetage. Des poutres et des échelles furent mises en œuvre, » des cordes furent lancées, des chevaux mis à l'eau. Rien ne put » aboutir.

» Pendant ce temps, les forces de Perbet diminuaient à vue d'œil ; » on le voyait chanceler se tenant toujours serré contre le piquet qui » l'avait protégé jusque-là. Mais il devenait certain que cela ne pou- » vait durer. Tout à coup, en effet, le bois sauveur, miné à sa base, » s'incline et disparaît dans les eaux. Perbet disparaît avec lui.

» A ce moment, un homme courageux n'écoutant que son dévoue- » ment, sans se rendre compte qu'il courait à une mort certaine, se » précipite dans le torrent, avant que ses voisins terrifiés aient eu le » temps de le retenir.

» *Non !* s'est-il écrié, *il n'est pas possible qu'un malheureux se noie* » *devant deux mille personnes, sans qu'on essaie de le sauver.*

» Il atteint Perbet. Il le saisit. Tout à coup, une poutre entraînée par » le flot le frappe à la nuque. Il disparaît à son tour.

Digitized by Google

» Ce héros était M. Fuchet, receveur de l'Enregistrement, marié et » père de famille (1).

» Ce drame, qui dura de longues minutes, produisit une sensation » profonde. Les cadavres des victimes de cette néfaste journée furent » retrouvés au retrait des eaux. Des funérailles solennelles eurent lieu » à Yssingeaux le lundi 15 juillet. »

Sur l'initiative de M. Gatian de Clérambault, conservateur des Hypothèques à Riom, une souscription fut ouverte le 10 août suivant parmi les membres de l'Administration de l'Enregistrement, pour élever un monument à la mémoire de leur infortuné camarade. Chacun tint à honneur de manifester sa sympathie et son admiration en apportant son obole. Une somme relativement élevée fut ainsi recueillie, et, le 8 juillet 1890, le *Journal officiel* publiait un décret ainsi conçu :

« Le Président de la République française, sur la proposition du » Ministre de l'Intérieur, etc.,

» Décrète :

» Est autorisée, conformément aux délibérations du Conseil muni- » cipal d'Yssingeaux (Haute-Loire) en date des 30 mars, 20 avril et » 8 juin 1890, l'érection par voie de souscription publique d'un mo- » nument à la mémoire d'Antoine Fuchet. Ce monument portera » l'inscription suivante : *A Antoine Fuchet, receveur à Yssingeaux,* » *décédé victime de son dévouement le 12 juillet 1889, ses camarades de* » *l'Enregistrement.* — Le Ministre de l'Intérieur est chargé, etc. »

Le monument, dont les plans sont dus à M. Laurent, ingénieur et architecte, a été remis officiellement à la ville d'Yssingeaux par les souscripteurs le 28 mars 1891. « Il se compose d'une fontaine sous » l'escalier à double rampe à balustres qui conduit de la place du » Breuil à la promenade Saint-Pierre. Sur le stylobate se dresse un » obélisque tronqué en pierre de Volvic de quatre mètres couronné » par l'urne où brûle la flamme symbolique. Sur la face deux pla- » ques : l'une en marbre avec l'inscription *(indiquée dans le décret ci-* » *dessus)*; l'autre en bronze, où le sculpteur Joannès Induni a repro- » duit avec une saisissante énergie et une rare puissance de modelé » la scène héroïque où Fuchet, luttant contre les flots pour sauver » Perbet, va perdre la vie sous les yeux d'une foule haletante et crie » à sa femme un suprême adieu. »

F. M.

— Dans un article intitulé : *Le Dernier jour de la royauté* (10 août 1792), notre compatriote, M. Albert Malet, a donné à la *Revue Bleue*,

(1) M. Fuchet, marié à une demoiselle Collangettes, de Clermont-Ferrand, laisse trois enfants dont le plus âgé n'a pas cinq ans.

Digitized by Google

du 10 octobre 1891, un extrait des Mémoires inédits du marquis d'Espinchal, conservés à la Bibliothèque de Clermont.

M. Malet vient aussi de publier dans la même revue (numéro du 16 janvier 1892), à propos d'un livre récent de M. Alfred Baudrillart, un article intitulé : *Une reine d'Espagne, Marie-Louise de Savoie.*

Les Evêques constitutionnels d'Auvergne. (Note complémentaire.)

La *Revue d'Auvergne* a publié en 1885 une notice sommaire contenant quelques renseignements biographiques non-seulement sur les évêques constitutionnels *nés* en Auvergne, mais aussi sur les évêques *élus* dans les départements ayant appartenu à l'ancienne Auvergne et dans les départements limitrophes de cette province.

Aux noms reproduits dans cette notice, d'après le *Tableau des évêques constitutionnels de France, de 1791 à 1801*, il faut ajouter deux autres Auvergnats : *Claude Dufraisse*, évêque du département de l'Indre, et *Claude Debertier*, évêque du département de l'Aveyron.

Claude Dufraisse. — L'évêque du département de l'Indre, élu en 1791, René Héraudin, ci-devant curé de Chaillac, diocèse de Bourges, étant mort le 8 mars 1800, le concile métropolitain de Bourges désigna d'abord pour lui succéder Joseph-Elisabeth Lanjuinais, vicaire épiscopal de Rennes, frère du célèbre conventionnel. Mais celui-ci n'ayant pas accepté, le choix du concile se porta, le 29 fructidor an VIII (16 septembre 1800), sur Claude Dufraisse, ancien jésuite, vicaire de l'église du Port à Clermont. Seulement les négociations pour le Concordat étaient alors commencées et ne devaient pas tarder à aboutir. Il est donc à présumer que faute de temps, le nouvel évêque ne fut ni sacré, ni installé.

On a pu voir dans la notice précédemment donnée par la *Revue*, que Claude Dufraisse, né à Clermont le 12 avril 1728, était le frère jumeau de Michel-Joseph Dufraisse, évêque du département du Cher et que son profond attachement à la religion catholique lui avait valu, comme à son frère, d'être persécuté et emprisonné pendant la Terreur.

Claude Debertier. — L'abbé Claude Debertier, qui fut choisi le 24 avril 1791 par les électeurs de l'Aveyron pour occuper le siège épiscopal de leur département, était né à Clermont, dans la paroisse de Saint-Genès, le 22 mai 1750 (1). Son père, François-Louis Debertier, sieur de Labro, était originaire du Limousin.

(1) Depuis cette époque, le siège épiscopal de Rodez a été occupé par deux autres Auvergnats : De 1830 à 1841, par l'abbé Pierre Giraud (né à Clermont le 11 août 1791, mort le 17 avril 1850), lequel fut depuis cardinal et archevêque de Cambrai ; et de 1842 à 1855, par l'abbé Jean-François Croizier (né à Billom le 2 novembre 1787, mort le 2 avril 1855).

Digitized by Google

Claude Debertier occupait depuis 1783 les fonctions de curé de la Guiole et de supérieur du petit-séminaire de cette ville lorsqu'arriva la Révolution. Il passait alors pour un prêtre instruit, fort capable de diriger un établissement d'instruction publique. Mais sous des apparences austères, il avait, paraît-il, l'esprit chagrin et inquiet. Etait-il ambitieux ou mécontent de sa situation ? Avait-il à se plaindre de ses supérieurs ? Croyait-il réellement à la nécessité d'une réforme religieuse ? On ne sait. Toujours est-il qu'il fut un des premiers à adhérer à la loi sur la constitution civile du clergé et à prêter serment.

En dépit de tous ses efforts, malgré sa conduite régulière et sa tenue irréprochable, il ne put arriver cependant à vaincre les répugnances des fidèles de son diocèse qui, pour la plupart, ne cessèrent de le considérer comme un schismatique et un intrus. Ainsi que d'autres de ses collègues constitutionnels, il fut plus d'une fois hué et chansonné dans le cours de ses tournées; et ses lettres pastorales soulevèrent de nombreuses protestations.

Lors des mauvais jours de la Terreur, il refusa de renoncer à son caractère sacerdotal et de déposer ses lettres de prêtrise et se cacha dans les montagnes du Rouergue où il vécut en donnant des leçons à de jeunes enfants. Rentré à Rodez en 1795, il s'efforça de réorganiser le culte et d'établir la concorde entre tous ses diocésains en dehors de toute opinion politique. « Je suis vrai républicain assurément, » écrivait-il à son collègue Grégoire le 22 avril 1795; mais je crois, » en qualité d'évêque, devoir ménager la confiance de toutes mes » ouailles, quelle que soit leur opinion sur le gouvernement (1). »

Il donna son adhésion à la lettre pastorale adressée par Grégoire le 12 mars 1795 aux fidèles du département de Loir-et-Cher, et fut un des signataires des encycliques publiées le 15 mars et le 13 décembre 1795 par les chefs de l'église constitutionnelle. Enfin, il prit part aux conciles qui se réunirent à Paris le 15 août 1797 (28 thermidor an V) et le 29 juin 1801 (11 ventôse an IX).

Démissionnaire de son siège à l'époque du Concordat, il se fixa à Paris où il vécut de la modeste pension que le gouvernement avait attribuée à tous les prélats constitutionnels non maintenus. Lié avec Grégoire, il le seconda dans la rédaction de la *Chronique religieuse* qui parut de 1818 à 1821.

Sa mort arrivée le 19 octobre 1831 fit quelque bruit. Comme il n'avait jamais voulu convenir de l'illégitimité de sa promotion à l'épiscopat ni se reconnaître coupable d'erreur, le clergé de Paris refusa de prendre part à ses obsèques et ce furent des prêtres étrangers au diocèse qui

(1) Lettre citée par M. Gazier dans ses *Études sur l'Histoire religieuse de la Révolution*.

Digitized by Google

officièrent dans l'église de Saint-Louis-en-l'Ile. L'archevêque, Mgr de Quélen, publia même une lettre-circulaire pour protester contre ce qu'il qualifiait d'envahissement d'une église paroissiale pour les obsèques d'un prêtre *mort en rébellion contre l'autorité de l'Eglise catholique.*

Voici comment cet incident est raconté dans un journal religieux du temps :

« L'ancien évêque de l'Aveyron est mort le mercredi 19 de ce mois » dans sa 82e année. Comme le curé de la paroisse s'était présenté » plusieurs fois chez le malade et n'avait jamais été reçu, on n'a pas » demandé de service à l'église et on n'a pas même prévenu de la » mort le clergé de Saint-Louis-en-l'Ile sur laquelle demeurait le dé- » funt. Les obsèques ont eu lieu le vendredi 21 au matin. C'est la po- » lice qui a présidé à tout; le clergé s'était retiré. Il s'est trouvé des » prêtres qui ont consenti à prêter leur ministère dans cette circons- » tance. L'officiant était, dit-on, M. Grieu, le même qui avait officié au » service de Grégoire. Quelques autres prêtres, parmi lesquels étaient » l'abbé Baradère et l'abbé Pacot, assistaient. Des jansénistes du quar- » tier et du faubourg Saint-Médard s'étaient fait un devoir de venir à » la cérémonie. Les ornements avaient été apportés du dehors, et les » chantres étaient aussi étrangers à la paroisse. Du reste, il n'y a pas » eu de trouble dans le quartier. *(Ami de la Religion*, du 22 octobre » 1831.) (1). »

F. Mège.

Avitacum, Essai de critique sur l'emplacement de la villa de Sidoine Apollinaire, par l'abbé Régis Crégut. (Clermont-Ferrand, Bellet.)

Depuis longtemps nous voulions entretenir nos lecteurs de ce remarquable travail d'érudition locale qui tend et aboutit à la gloire de notre pays, puisqu'il attribue définitivement, d'une manière irréfutable, au « petit coin de terre d'Aydat » le lieu de retraite d'un des grands Auvergnats de l'histoire. En effet, Sidoine Apollinaire est une des gloires les plus incontestées de l'Auvergne, et d'autant plus rayonnante qu'elle éclaire un siècle à demi envahi par l'ombre grandissante.

(1) *Tableau des Evêques constitutionnels de France, de* 1791 *à* 1801. Paris, Méquignon-Havard, 1827. — *Monographie du Petit-Séminaire de La Guiole*, par l'abbé Brévier. — *Histoire de l'église du Rouergue*, par l'abbé Servières. Rodez, 1874. — *Ami de la Religion*, tome LXIX. — *Études sur l'Histoire religieuse de la Révolution Française*, par A. Gazier. Paris, Colin, 1887, in-18.

C'est à l'obligeance de M. A. Vernière que nous devons la communication des documents qui nous ont permis de donner quelques détails biographiques sur notre compatriote Debertier.

Digitized by Google

M. l'abbé Crégut était bien fait pour cette recherche et cette découverte. Il y a longtemps que nous connaissons cet esprit prudent et ferme, à la fois ardent et délicat, imagination de poète tempérée par des habitudes d'examen scientifique. Il est resté toujours à l'aise à travers les difficultés de son sujet.

Il commence par une brève notice sur son héros, puis il nous donne la fameuse lettre où Sidoine décrit sa villa d'*Avitacum*. Il établit qu'Avitacum ne pouvait être qu'un pays arverne. En passant il ne laisse rien subsister de la thèse qui le revendiquerait pour le lac de Genève... Il élimine, dans des chapitres successifs, Aubière, le lac Chambon, pour rétablir après avoir savamment démoli. Car il ne suffit pas d'être « architecte en ruines », comme a dit énergiquement le plus grand prosateur du siècle, il faut encore être reconstructeur.

Il se remet donc à l'œuvre et se place en face du lac d'Aydat. Ici (p. 531) se déploie une page de description ravissante bien terminée par de beaux vers de Victor Hugo. Puis l'investigateur passe en revue les historiens, les traditions, l'étymologie ; il discute la situation de la villa, sa disposition, sa destinée, conclut en faveur du terroir et du lac d'Aydat, et expose, non sans citer Bourget et Taine, l'influence du paysage d'Avitacum sur le génie poétique de Sidoine Apollinaire. Il y a encore ici des pages charmantes.

Tel est ce docte ouvrage, qui ne manque pas aussi d'agrément et d'attrait. Il fait honneur à l'éducation littéraire du clergé régional et en particulier à l'esprit orné et mûri de l'abbé Crégut. Ce début est un coup de maître.

EMMANUEL DES ESSARTS.

Pour le Comité de publication :
Le Secrétaire,
Dr PAUL GIROD.

Clermont-Ferrand. — Imprimerie MONT-LOUIS, rue Barbançon, 2.

Digitized by Google

STATISTIQUE

DU

SERVICE DE CLINIQUE CHIRURGICALE

DE M. LE PROFESSEUR LEDRU

(Année scolaire 1890-91)

Dirigé depuis six ans par M. le professeur Ledru, qui y introduisit la pratique des pansements antiseptiques, le service de clinique chirurgicale comprend une salle d'hommes de trente lits, une salle de femmes de vingt lits et des chambres de la Maison de santé, dont disposent tour à tour les médecins de l'Hôpital. Il a été dit ailleurs combien ces locaux étaient loin d'être aménagés suivant les desiderata des idées modernes, et que, surtout, les salles d'opération étaient défectueuses sous tous les rapports. Nous n'y reviendrons pas, si ce n'est pour montrer que nos résultats, encore modestes par le nombre, mais encourageants, ont été obtenus malgré une installation défavorable, et que, grâce à des précautions minutieuses et en attendant les améliorations promises par l'Administration des Hospices, les malades de la région ont pu bénéficier des progrès de la chirurgie nouvelle.

Il nous a semblé, en effet, qu'il y aurait quelque intérêt à publier le relevé statistique des opérations pratiquées dans le service pendant la dernière année scolaire et leur résultat final par la guérison ou par la mort. A ceux qui se rappelleront le passé, nos chiffres en diront sans doute

Digitized by Google

plus que toutes les réflexions que nous pourrons faire dans ce travail.

Le nombre des entrées est moins considérable qu'autrefois, depuis que des raisons budgétaires ont forcé l'Administration à n'admettre gratuitement que les indigents de la commune de Clermont et de dix-sept communes voisines. Néanmoins, le service est actif, ainsi qu'on va en juger.

Voici cette statistique :

Nombre total des malades traités.....	350
Nombre total des décès.....	20
soit 5-70 p. 100.	
Interventions chirurgicales.....	245
Décès après intervention.....	14
soit 5-71 p. 100.	
Décès sans invervention.....	6

Nous donnerons l'explication de nos insuccès, en passant en revue les catégories diverses de nos opérations.

I. Amputations 9; Guérisons (*) 8; Décès 1.

1 amputation de cuisse, au tiers supérieur, chez un jeune homme atteint d'ostéo-arthrite tuberculeuse du genou : l'articulation était remplié de pus, les parties molles infiltrées jusqu'au tiers supérieur de la cuisse et le canal médullaire fongueux jusqu'au grand trocanther. Ce malade est mort le troisième jour avec une éruption de scarlatine.

4 amputations de jambe au lieu d'élection, dont 2 pour tumeur blanche et 2 pour fractures comminutives.

1 amputation du bras au tiers moyen, pour un broiement de l'avant-bras par une machine.

3 amputations de l'avant-bras (plaie par arme à feu, cartouche de dynamite, engrenage).

(*) En employant le terme guérison, nous entendons dire guérison opératoire.

Digitized by Google

II. DÉSARTICULATIONS 4; Guérisons 4.

1 désarticulation de l'épaule, nécessitée par une plaie par arme à feu du bras gauche, avec gangrène de tout le membre. Le malade n'a dû son salut qu'à des pulvérisations phéniquées à demeure, continuées pendant cinq jours.

1 désarticulation du poignet (fracture comminutive des os du carpe).

2 désarticulations de métacarpiens (euchondrome et plaie par arme à feu).

III. RÉSECTIONS 5; Guérisons 5.

1 résection du genou pour tumeur blanche.

3 résections du maxillaire supérieur, deux pour un ostéosarcome, la troisième pour un abcès du sinus maxillaire.

1 résection de la totalité du cubitus pour fracture des deux os de l'avant-bras, compliquée de phlegmon.

IV. TRÉPANATIONS 7; Guérisons 6; Décès 1.

5 trépanations de l'extrémité inférieure du fémur, une de l'extrémité supérieure du tibia, pour ostéomyélite.

1 trépanation du crâne pour phénomènes méningitiques dus à une lésion de l'oreille. L'opération n'a donné aucun résultat et le malade a succombé quatre jours après.

V. LUXATIONS 5; Succès 5.

3 luxations de l'épaule dont l'une datant de trois semaines.

1 luxation de la hanche depuis deux mois.

1 luxation du tibia en arrière, survenue à la suite d'une arthrite rhumatismale.

Digitized by Google

VI. FRACTURES.— A. *Fractures simples 32;* Décès 1.

(Les malades qui ont été amputés, réséqués ou désarticulés pour des cas de fractures, ne sont pas compris dans cette catégorie. Cette remarque s'applique aux autres classes de malades.)

2 de l'humérus.
2 du radius.
3 de la clavicule.
2 des côtes.
7 du fémur.
1 de la rotule.
15 du peroné ou des deux os de la jambe. Le décès est dû à une pneumonie chez un vieillard atteint de fracture du col du fémur.

B. *Fractures compliquées 8;* Décès 1.

1 cas de fracture de la clavicule droite avec luxation de la clavicule gauche et fracture de plusieurs côtes.

1 cas de fracture du radius avec fracture intercondylienne de l'humérus.

1 cas de fracture intercondylienne de l'humérus, compliquée de plaie et d'une fracture du fémur du même côté.

1 cas de fracture des deux fémur, avec fracture comminutive de la jambe gauche.

4 fractures comminutives des os de l'avant-bras, de la jambe et du maxillaire inférieur.

Notre cas de mort est dû au tétanos survenu chez un de ces quatre derniers malades. C'est le seul cas qui se soit produit dans l'année.

VII. TUMEURS BLANCHES, OSTÉITES, traitées par les pointes de feu profondes, l'ouverture et le grattage de foyers purulents, les appareils plâtrés, etc. :

20 cas; Décès 0.

Digitized by Google

VIII. AFFECTIONS DIVERSES, telles que : adénites, kystes, phlegmons, abcès, hygromas, lupus, panaris, végétations, etc., pour lesquelles nous sommes intervenus par incisions, ponctions, débridements, grattages, cautérisations ou sutures : 53; Décès 0.

IX. TUMEURS BÉNIGNES 10; Décès 0.

4 lipomes, 3 kystes synoviaux, 2 kystes sébacés, 1 grenouillette, traités par l'ablation et l'énucléation.

X. TUMEURS MALIGNES 25; Décès 1.

15 épitheliomas de la lèvre inférieure ou du nez, dont 13 enlevés au bistouri, avec ou sans autoplastie, et 2 guéris par l'application de pâte de canquoin et de poudre d'aristol.

8 tumeurs cancéreuses du sein, dont 3 récidives. Ablation large et curage du creux axillaire.

1 sarcome de l'épaule (troisième récidive).

1 éléphantiasis du scrotum et de la peau de la verge. Ablation des parties malades et autoplastie au moyen de lambeaux pris sur le ventre et sur les cuisses. Ce malade a séjourné cinq mois dans les salles; ses lambeaux s'étaient sphacélés. Cependant la cicatrisation s'est faite et il a quitté le service. Trois mois après il revenait y mourir de tuberculose généralisée.

XI. OPÉRATIONS sur l'abdomen et les organes génito-urinaires de l'homme : 23; Guérisons 20; Décès 3.

1 laparotomie exploratrice chez un homme de 43 ans, qui présentait les symptômes d'un abcès du foie. La tumeur siégeait dans l'hypocondre droit et donnait la sensation de fluctuation. Le malade avait de la fièvre. Laissant de côté la ponction exploratrice pour nous ménager une intervention plus efficace, nous sommes tombés sur un

Digitized by Google

encéphaloïde du mésentère, que nous n'avons pas cherché à enlever, bien entendu. Opéré le 15 octobre, cet homme a succombé le 31 aux progrès de la cachexie cancéreuse. La plaie était complètement réunie.

5 castrations : 2 pour épididymite tuberculeuse, 3 pour sarcome du testicule, dont une récidive.

2 uréthrotomies externes nécessitées par une plaie du canal.

3 électrolyses linéaires, par le procédé de Fort.

1 phimosis.

5 hydrocèles traitées par la ponction suivie d'injection iodée.

2 cas de rétrécissements; dilatation progressive.

4 cas de rétention d'urine avec résorption urineuse, pour lesquels nous avons fait le cathétérisme et des injections antiseptiques.

Nos deux autres décès appartiennent à cette dernière classe : c'étaient deux vieillards de 78 et 68 ans, chez lesquels la maladie avait déjà fait son œuvre à leur entrée à l'hôpital.

XII. Opérations sur l'abdomen et les organes génito-urinaires de la femme : 21; Guérisons 16; Décès 5.

A. *Laparotomies.* — Sur 8 cas : Guérisons 5; Décès 3.

Au chapitre des succès, nous comptons :

1 laparotomie pour une salpingo-ovarite datant de 4 ans. Ablation des deux ovaires et des trompes; les deux ovaires étaient kystiques et l'un d'eux présentait une masse calcaire. Guérison en vingt jours.

1 laparotomie pour un kyste multiloculaire dégénéré de l'ovaire gauche, avec ascite. La tumeur pesait 10 kilogrammes 300 grammes. Le liquide 6 kilogrammes. Guérison aussi rapide.

1 laparotomie pour un fibro-myome de la paroi abdominale correspondant à la fosse iliaque droite. Incision

Digitized by Google

comme pour la ligature de l'iliaque externe. La face interne de la tumeur adhérait au péritoine si intimement que l'on fut obligé de l'ouvrir et d'en réséquer une portion de 7 à 8 centimètres de long sur 5 de large. Sortie de l'hôpital au bout d'un mois.

La quatrième malade avait un phlegmon du ligament large du côté droit. Nous trouvâmes un foyer purulent de la contenance d'un demi-litre et nous fîmes le drainage à travers le cul-de-sac latéral droit du vagin. Trois semaines après, l'opérée quittait la salle complètement rétablie.

Laparotomie pratiquée chez une femme de 45 ans, atteinte de fibro-sarcome de l'ovaire droit, avec ascite considérable (14 à 15 litres retirés par une ponction préalable). La tumeur pesait 6 kilogrammes.

Ces cinq malades sont encore aujourd'hui en bonne santé.

Nos décès au nombre de trois se répartissent ainsi :

Le premier s'est produit chez une malade atteinte d'étranglement interne depuis trois jours. Après l'ouverture de la cavité abdominale, nous avons trouvé une anse intestinale, prise dans un repli du mésentère; l'intestin, à ce niveau, rouge, tuméfié, rempli de gaz. De plus, une éraillure de l'intestin nous obligea à faire un anus contre nature, la suture étant jugée insuffisante et même impossible. Cette malade, opérée le 28 novembre 1890, est morte seulement le 8 décembre, sans température et probablement par défaut d'assimilation, car l'anus contre nature avait été créé au dépens de la première portion de l'intestin grêle.

Le second insuccès est dû au choc opératoire. Il s'agissait d'un kyste paraovarique, développé dans le ligament large du côté droit et adhérent au péritoine dans toute son étendue. La tumeur se prolongeait en avant jusque dans la fosse iliaque gauche, en passant entre l'utérus et la vessie à laquelle elle était adhérente; celle-ci fut ouverte

Digitized by Google

malgré les précautions les plus minutieuses. L'opération, très laborieuse, avait duré quatre heures. La malade a succombé le lendemain.

Une péritonite nous a enlevé une autre opérée. Elle était entrée, avec une tumeur abdominale énorme, de l'œdème de la paroi, un teint cachectique. Tout portait à diagnostiquer un sarcome de l'ovaire ou de l'épiploon. Il était impossible de sentir autre chose que deux plaques dures, l'une au-dessous du foie, l'autre à gauche, derrière la grande courbure de l'estomac. Un fois les parois incisées, on tombe sur une poche kystique qui se vide facilement. Le ventre est rempli par d'autres poches. La main passée sous le foie, et au-devant de la rate, contourne les diverses loges et les mobilise aisément. En agrandissant l'incision au-dessus de l'ombilic, on parvient à sortir cette énorme tumeur de l'abdomen. Formée par la réunion d'un grand nombre de poches kystiques, elle adhérait à l'ovaire droit par un pédicule très mince. Poids : 5 kilogrammes; liquide : 7 kilogrammes. L'ovaire gauche contenait également un petit kyste. Lavage intra-péritonéal à l'eau bouillie; résection d'une portion d'épiploon.

Ce résultat, moins heureux que celui de la dernière statistique d'opérations abdominales qu'a publiée M. le docteur Ledru en 1890, et qui a fait l'objet d'une communication à la Société de chirurgie, ne nous paraît pas imputable à des fautes opératoires, mais à une série malheureuse. Notre outillage est meilleur, les aides plus exercés et l'asepsie plus rigoureuse que par le passé. Deux de nos malades ont été opérées pour ainsi dire *in extremis* et chez l'autre nous nous sommes trouvés en présence de difficultés opératoires presque insurmontables, eu égard à l'étendue des adhérences.

B. *Hystérectomies abdominales* : 2 cas, 2 décès.

La première opération a été pratiquée chez une jeune femme présentant un volumineux fibrome de l'utérus,

Digitized by Google

adhérent par sa face postérieure. Les deux ovaires étaient malades; le gauche dur, fibreux; le droit, kystique et dégénéré, s'est rompu au toucher, et toutes nos précautions n'ont pu empêcher la cavité péritonéale d'être souillée par le pus qu'il contenait. Le pédicule avait été suturé à la paroi abdominale. Durée de l'opération, trois heures. La malade est morte au bout de quarante-huit heures, avec de la bronchite et des phénomènes péritonéaux.

Le second cas, peu engageant pour un opérateur, était un énorme fibrome remplissant tout le vagin et absolument immobile dans la cavité abdominale. La malade présentait des phénomènes de compression et demandait instamment à en être débarrassée. Le traitement par l'électricité n'avait donné aucun résultat. La tumeur sessile était adhérente en arrière et sur les côtés. Dans l'impossibilité de l'extraire autrement, nous avons fait l'hystérectomie abdominale. L'hémostase avait été complète, mais le grand nombre d'adhérences qu'il fallut rompre détermina une péritonite.

L'hystérectomie n'avait jamais encore été pratiquée dans ce service. Nous avions choisi de préférence la voie abdominale, parce que, dans les deux cas, la tumeur, difficilement mobilisable, ne nous paraissait pas justiciable d'une intervention par le vagin.

C. *Curettages* 6; Décès 0.

2 pour épithelioma du col de l'utérus.
4 pour métrites catarrhale ou hémorrhagique.

D. *Périnéorrhaphie* 1.

La malade avait une déchirure complète du périnée, consécutive à un accouchement, et une chute de la matrice. Nous avons fait la résection du col et la restauration du périnée.

Digitized by Google

E. *Electro-thérapie* 4.

Le service électro-thérapique de l'Hôtel-Dieu, installé récemment et dirigé avec une compétence indiscutable par M. Charles Truchot, professeur de physique, nous a permis de traiter quatre malades selon la méthode d'Apostoli. Ces femmes se plaignaient de névralgie ovarique et d'hémorrhagie, causées par un fibrome utérin. Les séances d'électricité, répétées tous les deux ou trois jours, ont rapidement et notablement amélioré ces symptômes.

XIII. Hernies étranglées 5; Décès 1.

2 kélotomies, dont deux cures radicales et deux réductions par le taxis sous le chloroforme. Le malade qui a succombé avait une hernie crurale étranglée depuis huit jours. La peau était noirâtre et l'on fut dans l'obligation de créer un anus contre nature.

XIV. Opérations sur le rectum et l'anus 4; Décès 0.

2 fistules à l'anus.

2 rectotomies postérieures pour un épithelioma de la face postérieure du rectum. Résection du coccyx et abaissement de la muqueuse jusqu'au sphincter. L'un de ces malades est parti guéri complètement. L'autre a quitté l'hôpital avec les signes de la généralisation cancéreuse.

XV. Opérations diverses 45; Décès 0.

3 corps étrangers. — Extraction d'un morceau de sonde qui séjournait depuis un mois dans la vessie d'un prostatique; — d'une aiguille à coudre enfoncée dans la région plantaire; — d'une pièce de cinq francs en argent qu'un jeune homme du Cantal avait avalée, à la suite d'un pari, et que des tentatives réitérées n'avaient pu extraire de l'œsophage.

Digitized by Google

6 bec-de-lièvre : quatre chez des enfants; deux chez des jeunes gens.

2 pieds-bot.

3 cataractes.

Ces 245 opérations, dont bon nombre peuvent et doivent être regardées comme graves, ont donné seulement 14 morts, dont 6 résultent d'opérations faites sur l'abdomen, c'est-à-dire d'ovariotomies ou d'hystérectomies. Si nous mettons de côté nos 11 cas de laparotomie, qui sortent du domaine de la chirurgie journalière, il nous reste 8 décès sur 234 opérés, soit 3,41 0/0, et parmi eux nous relevons : 1 pneumonie chez un vieillard, 1 scarlatine, 1 tuberculose généralisée, 1 cas de tétanos et 2 cas de résorption urineuse, accidents qui, en aucun cas, ne peuvent être mis sur le compte de l'intervention.

Il n'existe pas de statistique antérieure à la nôtre, pour le même service; nous ne pouvons donc établir de comparaison entre les résultats qu'a donnés l'antisepsie et ceux que l'on obtenait jadis. Il suffira néanmoins, pour être fixés, de reproduire quelques passages de la statistique des hôpitaux de Paris, se rapportant aux années 1861, 1862 et 1863, antérieures à l'ère de l'antisepsie (citée par Trélat à la Société de chirurgie, en 1882) :

En 1861, 41 amputations de cuisse : 7 guérisons, 35 morts, 83,33 0/0 de mortalité;

— 14 amputations de jambe au lieu d'élection : 1 guérison, 13 décès, 92 0/0;

— 6 amputations de bras : 3 guérisons, 3 décès, 50 0/0.

En 1862, 40 amputations de cuisse : 19 guérisons, 21 morts;

— 45 amputations de jambe : 17 guérisons, 28 morts;

— 64 amputations de bras : 53 guérisons, 11 morts.

Digitized by Google

En 1863, 40 amputations de cuisse : 15 guérisons, 25 morts ;

— 36 amputations de jambe : 15 guérisons, 21 morts ;

— 62 amputations de bras : 48 guérisons, 14 morts.

Ces chiffres peuvent se passer de commentaires.

Les malades qui ne figurent pas dans le détail de la statistique et qui, au nombre de 105, ont été soignés dans le service, n'ont subi aucune intervention opératoire, soient qu'ils aient présenté des plaies ou contusions sans gravité, soit que l'intervention ait été jugée impossible ou inutile.

Cette catégorie de malades nous a donné six morts :

2 tumeurs abdominales inopérables ;

1 paraplégie traumatique ;

1 écrasement par une roue de voiture ;

1 septicémie puerpérale venue de la ville ;

1 cas d'œdème gangréneux du bras, consécutif à une fracture comminutive de l'humérus (amputation et désarticulation de l'épaule impossibles).

Puisque nous venons de parler de septicémie, nous ajouterons que cette complication, très fréquente autrefois dans les salles, y est aujourd'hui à peu près inconnue, du moins après une intervention. Dans le cours de cette année, il s'en est présenté trois cas seulement : chez deux hommes atteints de phlegmon du membre inférieur consécutif au passage d'une roue de voiture ; leur état était tellement grave qu'on leur a proposé l'amputation de la cuisse ; ils ont fini par guérir cependant, mais au prix d'une suppuration qui a duré dix mois environ. Le troisième malade est la jeune femme dont il est fait mention dans les décès des non opérés. On l'a apportée à l'hôpital, quinze jours après son accouchement, avec une rupture complète du périnée et une pyoémie trop avancée pour la guérir.

Digitized by Google

Ce que nous disons de la septicémie, nous pouvons le dire également de l'érysipèle ; il nous en est survenu trois cas également, à la salle des femmes, pendant le mois de mars. Or notre salle se trouve juste au-dessous d'une salle de médecine, et le personnel aussi bien que les malades des deux services peuvent avoir des rapports journaliers.

Il y aurait une lacune dans ce travail si nous omettions d'indiquer de quel genre de pansements nous avons fait usage. C'est l'iodoforme qui nous a donné jusqu'ici les meilleurs résultats. Sauf quelques indications spéciales où nous avons employé l'aristol, les compresses phéniquées ou la liqueur de Van Swieten, toutes les plaies sans distinction ont été saupoudrées d'iodoforme, recouvertes de gaze iodoformée, de coton iodoformé ou hydrophile et de coton simple, le tout maintenu par des bandes de tarlatane phéniquées. Nous avons toujours cherché à obtenir la réunion par première intention, lorsque cela nous a paru possible ; nous y avons réussi dans la plupart des cas, en plaçant un tube à drainage à la partie la plus déclive de la plaie.

Toutes nos epérations ont été pratiquées sous le sommeil chloroformique. Manié par des mains exercées et par la méthode à très petites doses, le chloroforme ne nous a pas jusqu'à présent donné d'accidents à déplorer. Nous ne parlons pas, bien entendu, des simples incisions, pour lesquelles il est inutile d'endormir le malade. L'anesthésie par la cocaïne n'a été employée que dans les cas d'électrolyse linéaire.

Nous ne possédons pas encore d'étuve à stérilisation pour les instruments ; nous nous sommes efforcés jusqu'ici de les désinfecter par l'eau phéniquée au 1/20^{me}. Opérateur et aides ont constamment à leur portée des cuvettes remplies de liqueur de Van Swieten pour la désinfection des mains.

Digitized by Google

CONCLUSION.

Il ne viendra, nous l'espérons, à personne l'idée que ce travail statistique puisse contenir une critique des résultats obtenus dans le même service, antérieurement à l'application de la méthode antiseptique. Notre but est tout autre. En rendant appréciable l'évolution qui s'est effectuée, ces dernières années, dans un milieu hospitalier, nous avons tenu simplement à montrer que le succès ne dépend pas uniquement de l'habileté de l'opérateur; c'est aussi aux procédés usités aujourd'hui, de même qu'aux soins consécutifs, tout différents de ce qu'ils étaient autrefois, qu'il faut en faire honneur; et ces résultats sont eux-mêmes le plus éloquent témoignage des progrès que réalise chaque jour la chirurgie, aussi bien à Clermont qu'ailleurs.

Février 1892.

Dr FOURNIAL,
Chef de Clinique.

Digitized by Google

LES DIATOMÉES D'AUVERGNE

AVANT-PROPOS

Les *Diatomées d'Auvergne* ont été l'objet déjà de quelques publications partielles.

En 1855, le professeur William Smith nous donna la liste des espèces qu'il avait récoltées au puy de Dôme et au Mont-Dore *(Bull. de la Soc. bot. de Fr.*, t. II, p. 64). Cette première contribution à notre Flore diatomique a une importance considérable, en raison de l'autorité de son auteur.

Nos dépôts diatomifères de Ceyssat, de Randanne, des Rouilhas et de Saint-Saturnin, furent étudiés, en 1878, par MM. Paul Petit et le docteur Leuduger-Fortmorel; ce travail remarquable a été publié dans le second volume du *Journal de Micrographie.*

Dans les *Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand* (séance du 7 mars 1878), on trouve une Notice intéressante de M. Michel Cohendy, concernant les gisements de l'Ardèche et de l'Auvergne. A côté de détails très précis sur la distribution géographique et la nature de ces dépôts, l'auteur donne la série des Diatomées de celui de Ceyssat, d'après l'analyse du professeur Ehrenberg. Malgré quelques erreurs de détermination et de synonymie, l'étude du diatomiste allemand constitue un document précieux pour l'histoire de nos Diatomées fossiles.

M. Roujou, docteur ès-sciences et ancien chargé de cours à la Faculté de Clermont, nous donna aussi, dans cette

Digitized by Google

même séance du 7 mars 1878, une liste des Diatomées du gisement de Ceyssat; il est regrettable que l'auteur n'ait pas cru devoir apporter plus de précision dans les déterminations des espèces de ce dépôt, déjà connu.

Je signalerai enfin les Diatomées des eaux minérales de la Bourboule, par M. P. Petit. La liste dressée par le diatomiste parisien a été publiée dans le rapport du docteur Danjoy (*Ann. Soc. d'Hydrol. méd.*, 1885).

Ces quelques études éparses constituent, du moins à ma connaissance, tous les travaux consacrés à la Flore diatomique de notre belle Auvergne.

Le nombre des espèces ou variétés relevées dans l'ensemble de ces publications s'élève à 122, dont 86 espèces fossiles et 36 espèces récoltées à l'état vivant.

Les Diatomées nomenclaturées dans le présent travail atteignent à peu près le nombre de 500 espèces ou variétés; une quarantaine sont nouvelles, soit pour la Flore française, soit pour la Flore universelle.

Grouper les faits acquis depuis la Note du professeur W. Smith jusqu'à celle de M. P. Petit, faire connaître le résultat des récoltes de Max. Roux et celui de mes recherches personnelles, tel est l'objet de cet opuscule.

Une partie des matériaux utilisés provient de Max. Roux; notre regretté compatriote avait surtout exploré la Limagne, un certain nombre de sources minérales et quelques points des monts Dores.

Il me restait donc à compléter les recherches dans le groupe montdorien, à me procurer les espèces des montagnes du Forez et celles du département du Cantal. Une série d'excursions que j'ai faites dans ces diverses régions pour explorer les lacs, les cascades, les tourbières et les cours d'eau, m'a fourni des éléments d'étude considérables; de plus, les plantes aquatiques Phanérogames, les Muscinées et les Algues de mon herbier d'Auvergne ont apporté de nouveaux contingents provenant des principaux points des deux départements.

Digitized by Google

Enfin, j'ai reçu de plusieurs personnes nombre de récoltes intéressantes, soit parce qu'elles contenaient des espèces rares, soit parce qu'elles m'ont permis de signaler des localités que je n'avais pu visiter.

Que mes collaborateurs veuillent bien trouver ici l'assurance cordiale de ma gratitude.

Je dois remercier, en particulier, M. l'abbé Régis Crégut, curé des Rouilhas, ancien vicaire de Saint-Eutrope, et auteur d'une savante étude sur l'emplacement d'*Avitacum*, célèbre villa de Sidoine Apollinaire, pour avoir eu l'obligeance de me procurer des échantillons des dépôts diatomifères du Creux-Mortier, de Verneuge, de la Cassière, etc.; et aussi pour m'avoir fourni des renseignements topographiques très précis sur divers autres gisements.

M. Dumas-Damon, à qui la Flore d'Auvergne est redevable de plusieurs publications intéressantes, a bien voulu me communiquer le riche dépôt de Vassivière.

J'ai reçu de M. Paillarse, percepteur et botaniste à Latour-d'Auvergne, bon nombre de récoltes provenant des lacs, des tourbières et des cascades de quelques localités que je n'avais pu explorer.

Je dois aussi un témoignage de gratitude à M. Biélawski, auteur d'un travail récent sur les tourbières du Plateau central, et à mon excellent collègue, M. Gonod d'Artemare, botaniste habile et infatigable, pour avoir bien voulu m'accompagner dans plusieurs de mes excursions en montagne, notamment dans la région des lacs et des tourbières des hauts plateaux.

Quelques-unes de mes récoltes, et de celles de Max. Roux, ont été étudiées par M. J. Brun, professeur à la Faculté de Genève; par MM. les capitaines H. et M. Peragallo, et par M. J. Tempère. Je prie ces diatomistes d'agréer mes remerciements pour le service qu'ils m'ont rendu avec le plus aimable empressement.

Je ne saurais omettre de témoigner ma reconnaissance

Digitized by Google

au savant docteur Paul Girod, professeur de botanique à la Faculté des sciences de Clermont, pour l'intérêt tout spécial qu'il a bien voulu porter à la publication de ce travail.

Les déterminations de nos Diatomées ont été faites à l'aide des belles figures de l'Atlas de M. Ad. Schmidt et de celles du docteur Van Heurck.

L'excellent ouvrage du professeur J. Brun, sur les Diatomées des Alpes et du Jura, m'a été très utile pour l'étude des espèces des montagnes. Les Diatomées des lacs des Vosges, par M. P. Petit, et celles des Pyrénées centrales, par M. Belloc, m'ont fourni également de bons renseignements; enfin, les belles préparations de MM. Brun, Möller, Peragallo, P. Petit, Tempère et Van Heurck, m'ont permis de comparer nos espèces avec les types de ces diatomistes.

Etant donnés les soins apportés dans l'étude de nos Diatomées et la perfection des objectifs employés, je crois pouvoir garantir l'exactitude des déterminations.

Malgré les recherches laborieuses de Max. Roux et les nombreuses excursions que j'ai faites sur les principaux points de notre province, il reste encore bien à faire pour arriver à donner l'inventaire exact de nos richesses diatomiques. Dans quelques-unes des 500 récoltes que j'ai eu à examiner, notamment dans celles qui proviennent des sources minérales, j'ai dû négliger plusieurs petites formes à striation peu marquée, que je n'ai pu réussir à déterminer encore complètement. Il faudrait, pour les étudier, les monter dans un médium à très haut indice de réfraction. Mes loisirs, trop rares, ne me permettant pas de m'occuper de ces manipulations minutieuses, je tiens ces formes intéressantes à la disposition des diatomistes désireux de pousser à bout l'examen.

Je n'ai pu, à mon grand regret, me procurer des matériaux d'étude concernant les *espèces pélagiques*, c'est-à-dire celles qui flottent à la surface ou près de la surface

Digitized by Google

des eaux de nos lacs, vivant ainsi dans une zone aqueuse où l'air et la lumière abondent.

De nombreuses pêches ont été faites cependant dans la plupart des lacs d'Auvergne, par MM. les professeurs P. Girod et L.-F. Henneguy, et par MM. Berthoule, Eusébio et Richard; mais si les résultats acquis pour la faune inférieure sont des plus remarquables, la Flore diatomique a été totalement négligée; elle se réduit, en effet, à la seule indication du *Surirella splendida*, observé dans le produit d'une pêche faite au lac de la Landie.

Heureusement, M. le docteur Girod se propose de reprendre les recherches pélagiques et d'une façon plus complète; et comme il a bien voulu me promettre de me communiquer l'ensemble des récoltes diatomiques, et même d'y ajouter celles qu'il prendra à de grandes profondeurs, l'examen de ces précieux matériaux fera l'objet d'un supplément du plus haut intérêt.

Les jeunes diatomistes de l'Auvergne qui marcheront dans la voie que j'ai essayé de leur frayer, n'ont pas à craindre de voir l'attrait du nouveau manquer à leurs recherches; ainsi que l'a dit le savant abbé Boulay, les œuvres divines, à l'encontre de celles de l'homme qui n'entame que la surface, ont en profondeur des ressources indéfinies; il suffit d'appliquer à un point du domaine scientifique, souvent minime à première vue, la part d'intelligence que nous avons reçue du Créateur pour entrevoir des merveilles encore inexplorées.

Avant de dresser le catalogue de nos Diatomées, il me paraît utile de résumer, dans les pages suivantes, quelques notions générales sur ces plantes microscopiques, d'après les travaux les plus récents.

Digitized by Google

NOTIONS SOMMAIRES SUR LES DIATOMÉES

De l'étude des Diatomées. — Le professeur J.-E. Smith, dans un discours prononcé devant la Société de microscopie de Dunkirk s'exprimait ainsi :

« On parle souvent des diatomistes presque avec mépris; trop souvent les biologistes les regardent comme une classe d'observateurs qui n'emploient guère le microscope que pour s'amuser. Et ce fait, que les diatomistes ne sont pas encore d'accord sur la structure de quelques-uns de leurs frustules favoris, est souvent aussi un argument invoqué pour montrer la folie de cette étude des Diatomées. Ce sont là de purs sophismes. L'étude des Diatomées est aussi raisonnable que celle de n'importe quelle branche des sciences biologiques, et les travaux des diatomistes n'ont pas été inutiles; c'est à eux, à leurs continuelles demandes aux opticiens, que nous devons les merveilleux perfectionnements réalisés sur les objectifs; et j'ose affirmer qu'un diatomiste peut dire sur la structure d'une Diatomée des choses aussi intéressantes qu'un pathologiste habile sur la structure d'un globule du sang.

» Mais l'étudiant, celui qui se prépare à des recherches nouvelles, ne doit pas négliger l'étude des Diatomées, car aucun exercice pratique n'a encore été découvert pour apprendre à l'étudiant l'usage et le maniement de ses instruments, qui soit comparable aux difficultés supérieures qu'offrent ces organismes minuscules. On a dit que l'adversité nous éprouve et montre nos belles qualités. Ces petites Algues davantage encore éprouvent le prétendu manipulateur, et, comme le juge, font voir ses pires défauts. » (*Journal de Micrographie*, t. II, p. 197.)

A ce plaidoyer, le savant capitaine H. Peragallo ajoute :

« Si l'étude des carapaces des Diatomées est difficile, celle de leur histoire biologique l'est bien plus encore. On n'a que des données très incomplètes sur la reproduction

Digitized by Google

de ces organismes, et cette étude, poursuivie sur ces infiniment petits et exigeant l'emploi des méthodes et procédés micrographiques les plus délicats, présente les plus sérieuses difficultés. Aussi ceux qui raillent les chercheurs travaillant sur cette voie, me rappellent un peu le renard du fabuliste.

» Il est vrai que la collection des Diatomées a un grand charme pour celui qui ne fait du microscope qu'un sujet de distraction; appelons-le par son nom, pour l'amateur micrographe. Mais c'est encore, à mon avis, une des choses qui devraient le plus contribuer à encourager l'étude des Diatomées, car tout travail scientifique sérieusement fait peut produire des résultats et doit être encouragé.

» Toute personne qui consacre à l'étude des infiniment petits de la nature les loisirs que lui laissent les occupations de sa vie ordinaire, sera forcément captivée par les Diatomées. On les trouve partout, elles présentent des détails de structure surprenants, les collections qu'on peut en faire sont peu encombrantes, ont une forme et un aspect élégants et sont presque inaltérables.

» La préparation et l'examen des Diatomées soulèvent une foule de petits problèmes que l'on a plaisir à résoudre. Enfin, les échanges de collection à collection sont faciles. Toutes ces conditions, qui sont loin de se rencontrer dans les autres branches de l'histoire naturelle, détermineront encore bien des personnes à collectionner des Diatomées. »

« Il y a près de quarante ans, nous dit le savant Deby, que je m'occupe pendant mes loisirs, hélas! trop peu nombreux, de l'étude des Diatomées. J'y ai trouvé, pendant cette longue partie de mon existence, un délassement bienfaisant, une récréation saine et de bon aloi, un plaisir continu, qui m'ont maintes fois fait oublier momentanément les petites et les grandes misères de la vie. »

Digitized by Google

Ce que c'est qu'une Diatomée. — Les Diatomées sont des Algues microscopiques, unicellulaires, toujours aquatiques, tantôt isolées et solitaires *(Navicula, Surirella, Pleurosigma)*, tantôt adhérentes ou accolées les unes aux autres, formant, par leur ensemble, soit un long ruban *(Nitzschia, Fragilaria, Tabellaria)*, soit une membrane tubulaire, dans laquelle les individus sont librement alignés *(Melosira, Cymbella)*.

En 1842, le professeur Ehrenberg avait classé les Diatomées dans le règne animal, à cause des mouvements dont elles sont douées ; mais les nombreux travaux publiés depuis les placent sans contestation parmi les Algues conjuguées, où elles forment un groupe bien défini.

Ces petites Algues sont caractérisées par la présence constante d'une membrane de cellulose fortement imprégnée de silice, pouvant résister à la calcination et à l'action des acides les plus énergiques.

Une Diatomée adulte et vivante comprend : 1° une membrane externe nommée *coléoderme* ou *thalle ;* 2° une enveloppe protectrice bivalve appelée *carapace siliceuse ;* 3° une *cellule membraneuse* occupant l'intérieur de la carapace.

Chaque individu, ainsi constitué, a reçu le nom de *frustule ;* cette dénomination s'applique aussi à la carapace seule, alors qu'elle est débarrassée du coléoderme et de la cellule membraneuse, telle qu'on la trouve à l'état fossile.

Examinons brièvement les trois parties constitutives d'une Diatomée :

Le coléoderme. — Le coléoderme ou thalle est une matière morte, inerte, sécrétée par l'organisme lui-même ; il forme un enduit muqueux, permettant aux Diatomées d'adhérer les unes aux autres ou de se fixer aux plantes aquatiques, aux rochers humides, ou à tout autre corps immergé ou flottant. Dans les jeunes frustules, le coléoderme est généralement bien apparent ; mais au fur et à

Digitized by Google

mesure que la Diatomée acquiert sa forme normale, il se distend, se désagrège et se trouve bientôt réduit à l'état d'une simple pellicule peu visible.

C'est le coléoderme qui forme les pédicelles et les coussinets servant de support à beaucoup de Diatomées, comme les *Gomphonema*, les *Rhoicosphenia*, etc.; il constitue aussi la membrane tubulaire des *Melosira*, des *Cymbella*, etc., ainsi que les rubans des *Fragilaria* et des *Tabellaria*; c'est encore par son intermédiaire que les deux valves du frustule sont maintenues en contact.

Le coléoderme contient toujours une faible quantité de silice empruntée au milieu ambiant; d'après le professeur J. Brun, ce serait même aux dépens de cette enveloppe externe que les valves se formeraient en prenant à l'eau sa silice; mais il me semble plus rationnel d'admettre que la silice de la carapace provient de l'activité du protoplasma contenu dans la cellule membraneuse.

Dans les Diatomées vivantes, le coléoderme masque toujours plus ou moins les détails du frustule, c'est pourquoi, dans la détermination des espèces, il est souvent nécessaire de le détruire afin de pouvoir utiliser les caractères tirés de la surface de la carapace.

Enfin, c'est dans une couche amorphe du coléoderme que s'opère le développement des jeunes frustules. Il peut même arriver que le pédicelle des *Gomphonema* produise une large expansion hyaline, aux bords de laquelle se développent des filaments qui portent les jeunes frustules.

La *carapace siliceuse.* — La carapace, ou enveloppe siliceuse des Diatomées, se compose de deux parties semblables nommées *valves.*

Les valves sont légèrement courbées en dehors et concaves en dedans; elles entourent la cellule membraneuse.

Les bords des deux valves, en se prolongeant, s'emboîtent l'un dans l'autre comme le couvercle et la base d'une boîte en carton.

On appelle *faces valvaires* les deux côtés du frustule

Digitized by Google

qui ne se déboîtent pas ; les faces valvaires correspondent à la surface supérieure du couvercle (face valvaire supérieure) et à la surface inférieure de la petite boîte (face valvaire inférieure).

Les faces latérales, formées par les prolongements superposés des bords de chaque valve, ont reçu le nom de *face connective* ou simplement *connectif*. C'est suivant la face connective que s'opère le dédoublement de la Diatomée par fissiparité, ainsi qu'on le verra plus loin ; cette partie de la carapace est moins épaisse que les valves, de plus, elle est toujours lisse, c'est-à-dire dépourvue de stries et de cannelures. D'après les observations de l'ingénieur Deby, l'adhérence de la valve inférieure avec son anneau est plus forte que celle de l'anneau supérieur avec sa valve ; mais, en général, l'adhérence n'est pas assez intime pour résister à l'action des acides énergiques bouillants ; c'est ce qui explique pourquoi après le traitement des récoltes par l'acide azotique, et surtout par l'acide sulfurique, on trouve toujours des débris de connectifs détachés des valves. Chez quelques Diatomées, en particulier dans les *Pleurosigma*, l'adhérence des connectifs avec leur valve respective est même très faible.

En raison de leur nature siliceuse, les carapaces des Diatomées peuvent résister indéfiniment à la putréfaction, et se conserver intactes dans les couches géologiques. La carapace ne résiste pas seulement à l'action dissolvante des agents atmosphériques, mais encore à la chaleur rouge sombre ; au rouge blanc elle se ramollit en donnant une masse d'un aspect vitreux.

Striation des faces valvaires. — Les valves présentent toutes les figures imaginables ; cependant elles sont généralement régulières, et souvent admirablement symétriques, ornées de dessins et de fines ciselures d'une élégance parfaite ; ces dessins se présentent sous forme de stries, aréolations, côtes ou perles. Il n'est pas possible de trouver dans la nature, des incrustations plus merveil-

Digitized by Google

leusement organisées que l'enveloppe siliceuse des Diatomées; aussi leur étude est-elle des plus attrayantes et pleine de charmes.

Les stries sont des lignes plus ou moins visibles sur la surface extérieure des valves; mais on ne les distingue bien qu'après la destruction du coléoderme et du contenu de la cellule membraneuse.

Ce n'est qu'avec le secours des fortes lentilles apochromatiques et à immersion homogène que l'on peut contempler toute la finesse et la délicatesse des dessins qui ornent ces valves diaphanes, véritables joyaux de la Création.

Examinées aux plus forts grossissements, les stries se résolvent en une série d'ondulations ou en petites perles sphériques, dont la confluence constitue les stries. On ignore encore si ces perles sont elles-mêmes en creux ou en relief. D'après le professeur Abbe, qui s'est beaucoup occupé de ces recherches délicates, toute induction sur la nature réelle de détails microscopiques aussi petits est toute gratuite et purement illusoire.

Les stries sont toujours moins nettes dans les frustules jeunes que dans les frustules adultes.

Schulmann et le professeur J. Brun ont constaté que, pour une même espèce, l'altitude augmente le nombre des stries et diminue leur intensité. J'ai vérifié le même fait pour quelques Naviculées d'Auvergne; il en résulte que les caractères spécifiques empruntés à la striation ne sont pas d'une rigueur absolue, à moins que la région, dont on étudie la flore diatomique, ne présente pas des différences d'altitudes considérables; mais, pour une contrée telle que l'Auvergne, il est nécessaire de tenir compte de cette donnée.

Le degré d'éclairement ne peut-il pas aussi modifier sensiblement la striation? Par exemple, la striation d'une espèce vivant sur les bords ensoleillés d'un lac, reste-t-elle identique à celle de la même espèce se développant à une profondeur considérable, où la lumière n'arrive que

Digitized by Google

très affaiblie? N'ayant pas suffisamment de faits à l'appui pour résoudre cette question intéressante, je me borne à la signaler à l'attention des diatomistes. Les *Isoëtes*, presque toujours couverts de Diatomées, et qui croissent abondamment depuis le bord de nos lacs jusqu'à de grandes profondeurs, pourront aider à élucider le fait que je mentionne.

On a donné le nom de *nœud* ou *stauros* à une bosselure lisse et arrondie, située au centre de chaque face valvaire; souvent il en existe aussi aux deux extrémités. Le nœud est bien apparent dans les *Navicula*, les *Pleurosigma*, les *Cocconeis*, etc.; il est entouré d'un espace lisse nommé *area*. L'area forme une espèce d'auréole transparente, et se prolonge, sous forme de zone linéaire lisse, jusqu'aux deux extrémités de la face valvaire. Cette ligne médiane, longeant chaque valve et s'interrompant au nœud, s'appelle *raphé*. Le raphé est plus ou moins apparent, et varie beaucoup dans ses dimensions.

La cellule membraneuse. — La cellule membraneuse remplit exactement la cavité de la carapace qui lui sert d'enveloppe protectrice; elle renferme : 1° une substance colorée, nommée *endochrôme*, analogue à la chlorophylle des plantes vertes; 2° une masse protoplasmique entourant un *noyau;* 3° des *globules* de nature huileuse, qui doivent jouer probablement le rôle de l'amidon des végétaux supérieurs.

L'endochrôme n'est, en réalité, que de la chlorophylle modifiée; cette modification de la chlorophylle a reçu le nom de *diatomine;* la diatomine, comme la chlorophylle, décompose l'acide carbonique de l'air sous l'influence de la lumière solaire; le carbone est utilisé par la Diatomée et l'oxygène est rejeté.

L'endochrôme est une matière de consistance visqueuse, translucide et d'une couleur jaune brunâtre. Sous l'influence de la chaleur, de l'alcool ou des acides, cette substance prend une belle teinte verte.

Digitized by Google

L'endochrôme contient aussi du fer qui se retrouve à l'état de peroxyde quand on calcine des Diatomées vivantes.

La putréfaction n'agit que très lentement sur l'endochrôme ; ainsi j'ai constaté, sur des Diatomées récoltées depuis plus de vingt ans, que cette substance était encore en bon état de conservation. M. le professeur J. Brun a même vu des Diatomées fossiles, provenant de la Hollande, qui présentaient çà et là des frustules dont l'endochrôme était encore jaune et transparent. Dans la zone supérieure du dépôt diatomifère de Saint-Saturnin (époque quaternaire), j'ai aussi observé quelques exemplaires montrant des traces très évidentes de l'endochrôme ; mais ce cas exceptionnel n'a lieu que pour les frustules dont les valves sont restées exactement emboîtées.

La disposition de l'endochrôme, dans l'intérieur de la cellule membraneuse, est constante dans tous les individus d'une même espèce ; il se présente tantôt sous forme de granulations (endochrôme granuleux), tantôt sous forme de plaques ou lamelles (endochrôme lamelleux). Ces deux états particuliers de l'endochrôme ont servi de base à la classification des Diatomées par M. P. Petit.

Petitesse des Diatomées. — Pour donner une idée de la petitesse extrême de ces miniatures du règne végétal, il suffira de dire que le micrographe allemand, Ehrenberg, a trouvé qu'un pouce cube de dépôt diatomifère, tel que notre randannite, peut contenir *quarante-cinq millions* de frustules de Diatomées.

Des mensurations plus récentes, faites par le professeur J. Brun, nous apprennent qu'un millimètre cube pourrait contenir quarante millions d'exemplaires de l'*Achnanthes delicatula* et vingt-sept millions du *Navicula pelliculosa ;* il est vrai que ce sont là nos deux plus petites espèces ; mais, parmi les plus grandes, on en trouve rarement qui atteignent trente centièmes de millimètre.

Digitized by Google

Mouvements des Diatomées. — La plupart des Diatomées libres sont douées d'un mouvement de propulsion souvent très vif, analogue à celui des zoospores et des anthérozoïdes des autres Algues et des Cryptogames en général ; mais, avec cette différence essentielle, que les Diatomées sont dépourvues de cils moteurs, tandis que les zoospores et les anthérozoïdes en sont constamment munis (1).

Le mouvement des Diatomées se produit en ligne droite dans le sens de la longueur du frustule, et, de plus, il y a alternativement avancement et recul. La cause de ce mouvement n'est pas encore bien connue : l'ingénieur Deby l'attribue à un phénomène de capillarité ; le professeur J. Brun, à un courant externe qui s'établit entre le nœud central et l'un des pôles, puis, qui change subitement et passe toujours du nodule central à l'autre pôle. Au total, les opinions à l'égard du mouvement des Diatomées sont très variées, et aucune ne satisfait pleinement l'esprit ; ce point concernant l'histoire générale de ces petites Algues reste encore mal élucidé et demande de nouvelles recherches.

Abondance des Diatomées dans la nature. — Les Diatomées à l'état vivant se rencontrent presque partout où se trouve de l'eau, qu'elle soit limpide ou trouble, stagnante ou courante, chaude ou glacée ; partout l'œil armé du microscope en découvre des quantités innombrables sur les plantes aquatiques, les Mousses et les rochers humides, les alluvions des fleuves, des rivières et des plus petits cours d'eau.

Presque toujours un assez grand nombre d'espèces habitent pêle-mêle le même substratum ; c'est ainsi que,

(1) Les petits filaments qu'on observe quelquefois à la surface des valves de certains *Nitzschia*, *Synedra*, *Cymbella*, etc., et que plusieurs diatomistes ont pris pour des cils moteurs, ne sont qu'une Algue parasite (*Leptotrix rigidula* Ktz.), ainsi que l'a démontré le professeur J. Brun.

Digitized by Google

sur un simple rameau de *Myriophyllum spicatum*, pris dans le lac d'Aydat, j'ai pu en distinguer vingt-quatre espèces; un seul pied de *Littorella lacustris*, cueilli sur le bord du lac de la Crégut (Cantal), m'en a fourni vingt-six; et sur quelques filaments de Conferve récoltés dans le lac inférieur de la Godivelle, j'en ai observé vingt-huit espèces.

Les corpuscules reproducteurs des Diatomées sont si ténus qu'ils ont échappé jusqu'à présent à l'examen des observateurs, même à l'aide des objectifs à immersion les plus puissants. Ces sporules restent flottants dans l'air, lequel les transporte d'une contrée à l'autre. Sur les montagnes d'Auvergne, comme sur les Alpes et les Pyrénées, ces germes microscopiques peuvent rester sans périr, des semaines et des mois, sur des rochers arides exposés au soleil, ou sur la neige et la glace exposés aux froids les plus rigoureux; mais, dès que les conditions de la germination leur sont favorables, c'est-à-dire un peu d'humidité et quelques rayons de soleil, on les voit se multiplier avec une rapidité prodigieuse; c'est par milliards qu'on peut les observer sur des points où peu de jours avant il n'en existait aucune.

A l'état fossile, les Diatomées constituent des dépôts nombreux sur la surface du globe; grâce à leur enveloppe siliceuse, le temps lui-même n'a pas de prise sur leur carapace, et celle-ci passe à travers les âges géologiques dans un état parfait de conservation, avec ses valves ornées des sculptures les plus élégantes et les plus variées.

Ces petites Algues jouent un rôle important dans la formation des dépôts sédimentaires qui s'accumulent au fond des mers, des estuaires et des lacs. Ce rôle, les Diatomées l'ont joué aussi dans les temps anciens, depuis le carbonifère inférieur, et l'on rencontre aujourd'hui dans l'écorce terrestre des couches d'une étendue considérable et d'une grande épaisseur, composées en majeure partie de carapaces de Diatomées.

Digitized by Google

Il est très remarquable de constater que les espèces trouvées dans les cendres du charbon de Saint-Etienne, de Newcastle, etc., telles que : *Gomphonema capitatum, Synedra Ulna* var. *æqualis, Diatoma vulgare,* etc., etc., sont absolument identiques aux individus de ces mêmes espèces vivant actuellement. *Si ces plantes ont traversé les âges géologiques sans subir aucun changement* (M. Van Tieghem), on ne voit pas la part que les adeptes d'une certaine école voudraient accorder à l'action du temps sur l'évolution prétendue de l'espèce végétale ou animale. Il faut bien reconnaître que ce fait incontestable, concernant la stabilité des caractères spécifiques, est loin d'être en faveur des théories transformistes, « échafaudage d'hypothèses appuyées sur d'autres hypothèses, mais complètement dénuées de preuves (Abbé Boulay). »

« Il est hors de doute, a dit avec un rare bon sens le grand naturaliste Schimper, que, dans le monde actuel, nous avons affaire à des *espèces* qui peuvent bien se mouvoir dans un certain cercle dont cependant elles ne sortent pas. Je ne saurais admettre qu'il soit permis aux systématiciens du monde présent de quitter les faits actuels pour se laisser entraîner par les spéculations de la philosophie naturelle. »

La plupart des dépôts diatomifères appartiennent à l'époque tertiaire : l'un des plus beaux est celui qui forme la côte du Pacifique de l'Amérique du Nord; il s'étend au moins depuis San-Francisco jusqu'au bas de la Californie. Ce vaste dépôt est une sorte de schiste bitumineux blanchâtre, formant les roches de la côte et les collines avoisinantes; il est connu sous le nom de *pierre de Monterey,* à cause de la localité où il a été découvert.

Sur les côtes de l'Atlantique, il en existe un autre non moins étendu, appartenant au miocène; il occupe toutes les côtes, depuis la rivière Patucent, dans le Maryland, jusqu'en Virginie. Les villes de Petersburg, Richmond et Fredericksburg sont bâties sur cet immense dépôt.

Digitized by Google

A Baldjik, en Bulgarie, il existe un dépôt que l'on croit être d'origine saumâtre. C'est le seul gisement de cette nature que l'on connaisse.

Dans l'île de Jutland (Danemark), on trouve une ardoise à polir qui contient des Diatomées spéciales ; les dépôts de Fûr et de Skiva, encore dans le Danemark, sont aussi très riches et renferment des espèces qui n'ont pas été trouvées ailleurs.

Mascara, en Algérie, est célèbre pour son gisement tertiaire.

Les dépôts d'Egim (Grèce) et des îles Baléares sont surtout remarquables en ce que les Diatomées s'y trouvent mélangées à des spicules d'éponges.

Le sous-sol de la zone littorale de la Flandre occidentale est formé d'une argile marneuse de 50 mètres de profondeur, et contient de 20 à 25 % de valves de Diatomées marines.

Je citerai enfin les dépôts de Moron (Espagne), de Licata (Sicile), de Natanaï (Japon), de Nottingham et de Santa-Monica, en Amérique.

Les dépôts que je viens d'énumérer sont tous d'origine marine.

Les gisements lacustres ou d'eau douce se sont produits et se produisent encore dans les lacs, les étangs, les mares et les fossés. Ces dépôts sont pulvérulents et d'une densité inférieure à celle de l'eau ; à l'état sec, ils sont blancs ou gris, suivant la quantité de matières organiques qu'ils contiennent. En Auvergne, ces gisements sont connus sous le nom de *randannite* (1), du nom de la localité

(1) C'est en 1832 que la randannite fut signalée pour la première fois, à Ceyssat, par M. Fournet ; il la désigna sous le nom de *Silice gélatineuse*, supposant qu'elle était due à des dépôts d'eaux thermales. Après sa découverte de Ceyssat, M. Fournet ayant eu occasion de parler à M. le comte de Montlosier de cette terre siliceuse, celui-ci reconnut qu'il en possédait l'analogue dans une prairie de son domaine de Randanne, d'où le nom de *randannite*, donné à tous les dépôts diatomifères d'Auvergne. Mais, ainsi que le fait observer avec raison notre savant compatriote, M. F. Gonnard, il aurait été plus exact de l'appeler *ceyssatite*, du nom du premier gisement découvert.

Digitized by Google

(Randanne) où se trouve l'un de ces dépôts; ailleurs, on les appelle *farine fossile*, à cause, sans doute, de leur ressemblance avec la farine des céréales.

Les dépôts lacustres sont nombreux sur la surface du globe, mais ils sont moins étendus que les dépôts marins.

A cause de leur nature siliceuse, on les utilise sous le nom de *poudre à polir* et de *tripoli*, dans les arts et dans l'industrie métallurgique, pour le polissage des métaux. Lorsque le gisement est formé presque exclusivement de valves de Diatomées, cette homogénéité le rend précieux pour entrer, sans danger d'explosion, en mélange avec la nitroglycérine dans la composition de la dynamite; tels sont les dépôts d'Eger et d'Ebsdorf en Allemagne, de Degernfors en Finlande, de Santa-Fiora en Toscane, et nos gisements de Randanne, de Ceyssat et des Rouilhas.

Le génie militaire a exploité ces trois derniers dépôts, de préférence à tout autre, en raison des espèces à valves très épaisses qu'ils contiennent; ces espèces appartiennent surtout aux genres *Epithemia*, *Cymbella*, *Synedra* et *Navicula*.

La matière pulvérulente de ces dépôts peut absorber jusqu'à 80 °/₀ de son poids des liquides dont on l'imprègne. Pour utiliser cette faculté d'absorption, il suffit de saturer le dépôt de nitroglycérine; en cet état, ainsi que le font observer MM. Leuduger-Fortmorel et P. Petit, la puissance explosive au moindre choc est annihilée; elle n'éclate plus que sous l'influence de l'étincelle électrique ou d'une capsule fulminante. La dynamite devient ainsi transportable, même par le chemin de fer, pourvu qu'elle soit renfermée dans des barils qui ne laissent rien transsuder.

L'Ardèche et l'Ariège possèdent aussi quelques gisements diatomifères, mais ils sont encore peu exploités; d'ailleurs, ceux d'Auvergne leur seront toujours préférés, à cause des espèces particulières qu'ils renferment.

Digitized by Google

Distribution des Diatomées sur la surface du sol. — L'excessive ténuité des Diatomées leur permet, une fois sèches, d'être balayées par le vent, qui les répand au loin sur d'immenses étendues de pays, et même d'un continent à l'autre. L'air redevenu calme, elles tombent sur le sol, et les pluies, délayant ces corpuscules organiques, les transporte dans les ruisseaux, les lacs et les tourbières, et là, grâce à leur réviviscence, elles ne tardent pas à se multiplier avec une prodigieuse activité.

Cette diffusion des Diatomées et de leurs germes par les courants aériens et les pluies, distribue assez uniformément les espèces d'eau douce sur les continents.

L'Auvergne, par sa situation géographique, ses nombreuses sources minérales, à toutes les altitudes et à toutes les températures, offrant, de plus, dans ses lacs, une grande variété de profondeurs, possède un ensemble de conditions éminemment favorables à l'éclosion et au développement des Diatomées; aussi, il n'est pas étonnant que nous ayons presque toutes les espèces d'eau douce de la Flore française.

Les espèces marines proprement dites nous font totalement défaut; ainsi, bien que les vents de l'ouest nous apportent des sporules des Diatomées marines des bords de la Manche et des plages de l'Océan; ceux du midi des rivages de la Méditerranée, je n'ai encore trouvé aucune de ces espèces dans nos sources minérales, alors que, dans leur voisinage, plusieurs représentants de la Flore maritime Phanérogame, s'y trouvent très prospères, tels que : *Spergularia salina* et *marginata*, *Taraxacum leptocephalum*, *Glaux maritima*, *Triglochim maritimum*, *Glyceria distans*, etc.

Nous avons bien, dans les eaux minérales de Saint-Alyre, de Saint-Nectaire, de Saint-Floret, etc., le *Nitzschia vitrea*, donné comme espèce marine par Rabenhorst, mais cette belle espèce se trouve aussi dans des eaux

Digitized by Google

douces ou saumâtres; de même le *Fragilaria hyalina*, découvert à Saint-Alyre, et regardé par quelques auteurs comme Diatomée marine, a été observé dans les eaux saumâtres sur plusieurs points de la France; les *Navicula pumila* et *perminuta* sont dans les mêmes conditions; en somme, la Florule diatomique de nos sources minérales ne se compose que d'espèces saumâtres, à l'exclusion de toute Diatomée marine.

M. Roujou s'est évidemment mépris en signalant (avec signe de doute, il est vrai), un *Amphitetras* dans le dépôt de Ceyssat; ce genre, d'ailleurs très facile à distinguer, est essentiellement marin, et aucun de ses représentants n'a été trouvé, ni dans les eaux douces, ni dans leurs dépôts.

Il nous manque aussi un petit nombre de Diatomées des sommets élevés des Alpes et des Pyrénées que je n'ai pu réussir à découvrir chez nous; telles sont : *Gomphonema glaciale* et *sarcophagus; Navicula pyrenaica, scita, humerosa* et *Mauleri; Grunowia sinuata* et *Diatomella Balfouriana.*

Je suis persuadé que des recherches ultérieures nous procureront ces quelques espèces; elles doivent exister, soit dans les lacs des montagnes, soit dans les tourbières des hauts plateaux, soit enfin sur les parois des cascades situées à de grandes altitudes.

Multiplication des Diatomées. — Les Diatomées se multiplient par subdivisions binaires et successives du frustule, c'est-à-dire par déduplication ou fissiparité.

Au moment de la division du frustule, le contenu de la cellule membraneuse augmente rapidement de volume; sous l'action de cette dilatation interne, la face connective s'élargit par suite du glissement des deux connectifs l'un sur l'autre; ce mouvement de dislocation se continue jusqu'à ce que les bords libres des deux connectifs soient très rapprochés l'un de l'autre.

Digitized by Google

En même temps que la face connective s'élargit, le noyau, le protoplasma et l'endochrôme se partagent en deux moitiés; leur division est à peu près complète lorsque la face connective a atteint sa plus grande largeur.

Une fois cette division effectuée, les deux moitiés du noyau vont occuper respectivement les deux parties du protoplasma, pour former chacune un noyau nouveau; puis les deux masses protoplasmiques commencent à sécréter une pellicule siliceuse qui, en s'épaississant graduellement, reproduit deux jeunes valves absolument identiques à celles du frustule primitif.

Le frustule est maintenant formé de quatre valves, dont deux externes (valves anciennes) et deux internes (valves nouvelles); le tout est encore retenu par les deux connectifs des anciennes valves; mais un léger glissement des connectifs finit par séparer les deux jeunes frustules; la jeune valve de chacun d'eux va se placer au bord libre du connectif unique, et le jeune frustule se trouve ainsi constitué sur le plan de l'ancien.

On voit que chaque nouveau frustule est formé de deux valves : une provenant de l'ancien frustule, et une nouvelle; celle-ci, se trouvant emboîtée dans le connectif ancien, est nécessairement plus petite que la valve ancienne qui lui est opposée.

Le carapace du nouveau frustule ne comprend encore que deux valves et un seul connectif; mais le bord de la nouvelle valve se prolonge bientôt pour former un jeune connectif qui glisse sous le connectif de la valve ancienne, et la structure du frustule se trouve ainsi constituée par deux valves et deux connectifs : les deux nouveaux frustules peuvent alors se diviser à leur tour comme celui dont ils proviennent.

Suivant son état de développement, on peut rencontrer, chez une même espèce de Diatomée, des frustules ayant :

1° Deux valves, un connectif et un noyau (frustule jeune);

Digitized by Google

2° Deux valves, deux connectifs et un noyau (frustule adulte);

3° Deux valves, deux connectifs et deux noyaux (frustule en voie de multiplication);

4° Quatre valves, quatre connectifs et deux noyaux (dernière phase des phénomènes de la multiplication).

Comme les nouvelles valves se forment à l'intérieur des anciennes, il en résulte que les frustules diminuent de taille au fur et à mesure que les subdivisions se reproduisent. C'est ce qu'il est facile de constater sur presque toutes les récoltes. Aussi la variabilité de la taille des individus d'une même espèce est si grande, qu'il n'est pas possible d'accorder à cette donnée une valeur spécifique sérieuse.

C'est à la diminution de taille, aux légères modifications de forme, ou encore au manque de netteté des dessins qui commencent à orner la jeune valve, qu'il faut attribuer le trop grand nombre des prétendues espèces créées par certains auteurs.

Lorsque la diminution du frustule est arrivée à un minimum de taille qui n'est pas dépassé, la division cesse, et la reproduction intervient pour ramener le frustule à sa grandeur primitive.

Reproduction des Diatomées. — Malgré un nombre très considérable de faits constatés, a dit M. Deby, ce que nous savons de tout ce qui concerne la reproduction des Diatomées reste peu compris et mal élucidé. Quoi qu'il en soit, il est admis que la reproduction se produit toujours dans les individus qui sont arrivés au minimum de la taille par voie de divisions successives.

Les phénomènes de la reproduction, sur lesquels les diatomistes sont généralement d'accord, peuvent se résumer ainsi :

1° Le frustule commence par sécréter une couche épaisse de mucilage dont il s'entoure; puis, le protoplasma

Digitized by Google

se dilate, et, sous sa pression, les deux valves se disjoignent par le glissement des deux connectifs, et finissent par se séparer complètement. Le protoplasma, mis ainsi en liberté dans la masse mucilagineuse, s'entoure d'une membrane et prend la forme d'un corps ovoïde nommé *sporange*.

2° Dans l'intérieur du sporange il se produit un jeune frustule qui grandit rapidement, s'enveloppe d'une membrane plus ou moins incrustée de cilice, et ordinairement plissée en travers. Ce jeune frustule a reçu le nom d'*auxospore*.

3° L'auxospore, en se développant, déchire en deux la membrane du sporange, et finit par acquérir une longueur à peu près double de celle du frustule qui l'a produite. Puis, dans l'intérieur de l'auxospore, on voit apparaître un nouveau frustule *identique* à celui dont il provient, c'est-à-dire avec la reproduction exacte de tous les caractères spécifiques. Ce nouveau frustule se nomme *frustule sporangial*.

4° Enfin, le frustule sporangial est mis en liberté par la rupture de la membrane de l'auxospore; la masse mucilagineuse, dans laquelle les phénomènes de la reproduction se sont passés, se réduit, par résorption, à cette mince membrane qui se voit à l'extérieur de tous les frustules vivants, et que l'on connaît déjà sous le nom de *coléoderme*.

Dans quelques cas, l'auxospore se forme par le mélange de deux masses protoplasmiques appartenant à deux frustules de même espèce; mais les phénomènes ne diffèrent pas essentiellement de ceux que je viens de résumer.

La Diatomée est maintenant revenue à son point de départ, possédant la faculté de se multiplier par subdivisions binaires, jusqu'à la formation d'une nouvelle auxospore.

Des observations attentives ont permis de constater qu'une Diatomée adulte peut se diviser en une heure, et,

Digitized by Google

d'après Ehrenberg, le nombre d'individus provenant du frustule primitif s'élèverait à 35 billions au bout de vingt-quatre heures ; d'autre part, d'après les recherches de MM. W. Smith, Thwait et J. Brun, il faut six à dix jours pour que, de l'état de germe, une Diatomée arrive à pouvoir se diviser, c'est-à-dire à l'état adulte.

Réviviscence des Diatomées. — Les Diatomées possèdent la faculté de survivre à une dessiccation complète. Pendant les grandes chaleurs de l'été, il arrive fréquemment que des fossés et des mares, qui contenaient des Diatomées, se dessèchent et restent dans cet état pendant plusieurs mois; il en est de même des mousses, des écorces et des rochers exposés aussi à de longues périodes de dessiccation; cependant, dès que les pluies arrivent, on y retrouve des Diatomées comme auparavant.

Ce phénomène n'est pas exclusif à ces petites plantes; les Lichens et beaucoup d'Algues d'eau douce jouissent de la même propriété.

La réviviscence des Diatomées a été démontrée par M. P. Petit, à l'aide d'une série d'expériences absolument probantes (*Journal de Micrographie*, 1877, p. 242).

M. Schumann avait déjà observé que les Diatomées survivent à la congélation.

Recherche des Diatomées. — Le matériel nécessaire pour une excursion diatomique est peu considérable : une provision de flacons à large goulot, bouchés et numérotés, une canne à crochet et une bonne loupe Coddington, ou mieux, un microscope de poche, tel est le bagage.

Pour l'indication générale des principales stations recherchées par ces petites Algues, je ne saurais mieux faire que de m'inspirer d'un charmant article publié dans l'*Intellectual Observer*.

Nous supposons, dit l'auteur, que le diatomiste et ses

Digitized by Google

amis vont entrer en campagne, armés, équipés et pourvus du fourniment nécessaire à leurs opérations.

Arrêtons-nous devant ce petit cours d'eau rocailleux; la couche brune que nous apercevons sur les pierres et les longs filaments qui flottent dans l'eau constituent une bonne récolte; un examen ultérieur nous montrera probablement *Odontidium Mesodon*, *Eunotia arcus*, *Tabellaria fenestrata* et *flocculosa*.

Un peu plus loin, une petite cascade sautille de pierre en pierre pour tomber dans la rivière. Le duvet velouté brun qui couvre les pierres nous donnera de beaux *Gomphonema geminatum* et *ventricosum*, mêlés au *Cymbella lanceolatum*.

La teinte verte que présentent les flaques d'eau le long de la route est une véritable mine d'or, car rarement on trouvera le *Navicula cuspidata* aussi complètement exempt de tout mélange.

Voici une autre flaque d'eau formée par les dernières pluies; il a donc fallu bien peu de temps pour produire cette couche brunâtre qui tapisse le fond de la mare; elle est constituée presque exclusivement de *Nitzschia palea*.

Plus loin, nous rencontrons un moulin à eau. Le canal est couvert d'une végétation confervoïde; les filaments bruns attachés au bois de l'aqueduc et à la roue hydraulique sont probablement des *Diatoma vulgare* et *elongatum*; peut-être y trouverons-nous aussi *Asterionella formosa*, qui semble faire choix de ce genre de station.

Après avoir gravi le penchant des collines, nous récolterons quelques herbes de cet étang boueux, car dans ces localités on a quelque chance de rencontrer des espèces alpines rares, comme *Navicula rhomboides* et *obtusa*; *Pinnularia divergens*, *lata* et *alpina*.

Pendant que nous marchons sur cette boue mouvante, nous aurons soin de prendre un paquet de *Sphagnum*; plus tard, en exprimant l'eau dont la Muscinée est im-

Digitized by Google

bibée, nous pourrons peut-être y trouver quelques beaux spécimens de *Pinnularia hemiptera* et *alpina*.

Avant d'abandonner les hauteurs, faisons une ample provision des plantes aquatiques (Algues filamenteuses, *Isoëtes*, *Myriophyllum*, *Potamogeton*, etc.) qui croissent sur les bords ensoleillées du lac; les lavages ultérieurs de ces plantes nous donneront de magnifiques *Surirella biseriata*, *ovata* et *splendida*; des *Epithemia turgida* et *zebra*; des *Cymbella aspera* et *Ehrenbergii*; des *Navicula major* et *viridis*; des *Odontidium hyemale* et *Mesodon*, et peut-être aussi *Cocconeis lineata* et sa variété *Rouxii*.

Dans la tourbière exploitée et voisine du lac, nous aurons soin de prendre une motte de tourbe; un lavage subséquent nous fournira plusieurs espèces peu communes.

Voici une belle cascade située à plus de 1500 mètres d'altitude, empressons-nous de recueillir une quantité suffisante de la couche brune et glaireuse qui couvre les parois des rochers mouillés, et de prendre quelques touffes des Mousses imprégnées des vapeurs de la cascade, nous aurons là : *Melosira Resœana* et *spinosa*, *Navicula borealis* et, probablement, plusieurs autres espèces alpines.

Après avoir exploré les lacs, les cours d'eau, les cascades et les tourbières des hauteurs, descendons la vallée qui s'ouvre devant nos pas et arrêtons-nous un instant pour visiter cette petite grotte au fond de laquelle jaillit une source d'eau vive; le plafond est enduit d'une couche couleur chocolat, dure et granuleuse au toucher; c'est une récolte pure et splendide de *Melosira arenaria*, et nous n'hésiterons pas à en prendre une bonne quantité, car il est rare de trouver cette belle espèce dans un état moins mélangé.

Les Aulnes et les Saules qui bordent le ruisseau de la vallée sont tapissés de Mousses; détachons-en quelques touffes, nous pourrons y trouver plusieurs espèces intéressantes, en particulier *Navicula anglica*.

La prairie marécageuse, qui s'étend devant nous, pro-

Digitized by Google

vient d'un ancien lac desséché; un fossé d'assainissement, large et profond, la traverse; sur le talus du fossé nous remarquons une couche de terre d'un blanc grisâtre, friable et très légère. C'est un dépôt de Diatomées fossiles; empressons-nous d'en faire une bonne provision.

Ce dépôt formait, à une époque antérieure, le bassin du lac dans lequel les Diatomées, en coulant à fond, se sont accumulées, et leurs carapaces ont formé la couche que nous venons de découvrir. Il est à remarquer que l'endochrôme a été détruit par une espèce de rouissage, et les frustules sont maintenant réduits à la carapace siliceuse d'une limpidité parfaite. Cette terre, fortement silicifère, nous explique sa valeur pour la culture des céréales, et l'inconvénient qu'elle présente dans celle des pommes de terre, des navets et, en général, dans la culture des plantes qui ne s'assimilent pas la silice.

La masse chevelue de couleur sombre qui croît sur cette vanne est une belle récolte bien pure de *Navicula neglecta*, dont les frustules sont contenus par rangées régulières à l'intérieur des longs filaments.

Visitons l'étang voisin et tirons de l'eau un paquet de ce *Myriophyllum spicatum*, couleur de rouille; il porte un mélange confus de plusieurs espèces dont quelques-unes sont intéressantes, notamment *Amphipleura pellucida*.

Le fossé d'eau claire qui longe la route est la station recherchée par plusieurs Diatomées assez rares, telles que : *Pleurosigma attenuatum* et *Spencerí; Nitzschia linearis* et *tenuis; Surirella ovata; Cymatopleura solea; Navicula elliptica; Cymbella maculata* et *Synedra Ulna*, espèce commune que l'on trouve dans chaque fossé d'eau claire.

Les pierres qui encombrent le lit du ruisseau, provenant de la source voisine, sont tapissées de longs filaments d'un brun jaunâtre, qui valent la peine d'être récoltés. Il faut doucement les ôter de l'eau, étant donnée leur extrême fragilité; c'est une belle espèce : *Meridion circulare*.

Digitized by Google

La source d'où sort le ruisseau jaillit avec une certaine force et soulève, dans ses bouillons, un sable teinté de brun. Nous recueillerons de ce sable, et nous pourrons constater que sa couleur brune est due à l'*Odontidium Harrisonii*, presque pur.

Les endroits marécageux où les plantes sont enduites d'une couche jaune d'oxyde de fer ne doivent pas être négligés. On prendra quelque peu de la matière floconneuse et légère qui couvre la surface de la boue. On peut être sûr d'y trouver de belles Diatomées, telles que : *Surirella spiralis* et *splendida*, *Pinnularia nobilis* et *Stauroneis Phœnicentorum*.

Avant de terminer notre excursion, explorons avec soin cette source minérale, dont les eaux chargées de carbonate de chaux en ont déposé une couche épaisse sur la surface du sol; prenons une assez grande quantité de la pellicule confervoïde qui couvre la roche calcaire humide; nous y trouverons probablement, outre les magnifiques *Surirella elegans*, *ovalis* et *ovata;* le *Fragilaria hyalina* et le *Nitzschia vitrea* avec sa variété *gallica*. Si nous avons la bonne fortune d'y rencontrer le rarissime *Nitzschia Kittlii*, nous pourrons nous féliciter d'avoir donné à notre excursion un sérieux couronnement.

Le diatomiste qui étudie les habitudes de ces petites plantes, et qui s'applique surtout à acquérir la connaissance des lois qui président à leur distribution dans une région donnée, telle que l'Auvergne, par exemple, ne tarde pas à s'apercevoir qu'un grand nombre de Diatomées se rencontrent à peu près partout; aussi bien en plaine qu'en montagne, et dans les sources minérales comme dans les eaux douces; d'autres, au contraire, recherchent certaines stations.

Ainsi, les unes restent localisées dans les eaux minérales siliceuses ou calcaires; d'autres n'habitent que les hautes altitudes, tandis que certaines s'élèvent peu au-dessus de la plaine; il en est qui exigent une eau chaude et stag-

Digitized by Google

nante, d'autres une eau fraîche et courante; d'autres enfin ne se trouvent que sur les Mousses humides ou sur telle ou telle plante aquatique.

Voilà pourquoi une même contrée ne saurait convenir au développement des germes de toutes les espèces qui lui sont apportés par les courants aériens.

Voici, d'après les récoltes de Maxime Roux et le résultat de mes propres recherches, la *Florule diatomique* de nos sources minérales :

Amphora acutiuscula, *A. Ergadensis* et *A. salina*.
Cymbella gracilis et *C. affinis* variété *leptoceros*.
Denticula elegans et *D. thermalis*.
Fragilaria hyalina.
Gomphonema angustatum var. *subæqualis* et *G. micropus* var. *minor*.
Mastogloia dansei.
Melosira distans var. *alpigena*.
Navicula appendiculata var. *irrorata*, *N. atomus*, *N. cincta*, *N. gracilis*, *N. humilis*, *N. lævissima* var. *trinodis*, *N. producta* et *N. viridis* var. *curta*.
Nitzschia communis var. *obtusa*, *N. bilobata* var. *hybrida*, *N. Kittlii*, *N. commutata*, *N. microcephala*, *N. minuta*, *N. palea* var. *exilis*, *N. vitrea* et sa var. *gallica*.
Rhoicosphenia aurata.
Surirella patella et *S. augusta* var. *contorta*.
Synedra gracilis.
Triblionella acuminata et *T. constricta*.

Les Diatomées suivantes n'ont pas été observées chez nous au-dessus de 700 mètres d'altitude; elles constituent la *Florule de la plaine :*

Achnanthes Biassolettiana, *A. exilis* et *A. subsessilis*.
Amphora affinis, *A. hyalina* et *A pediculus* var. *exilis*.
Diatoma pectinale.

Digitized by Google

Encyonema cæspitosum var. *lata*, *E. ventricosum* avec ses var. *excisa* et *minuta*.

Fragilaria construens var. *capitata*, *F. brevistriata* et ses var. *pusilla* et *subcapitata*, *F. hyalina* et *F. nitzschioides*.

Gomphonema acuminatum var. *coronatum* et *G. angustatum* var. *subæqualis*.

Navicula ampliata, *N. humilis*, *N. amphisbæna* var. *subsalina*, *N. instabilis*, *N. interrupta*, *N. menisculus* var. *upsalensis*, *N. neglecta*, *N. producta*, *N. pumila*, *N. perminuta*, *N. Reinhardtii*, *N. Rotœana* var. *oblongella*, *N. rupestris*, *N. Slesvicensis* et *N. veneta*.

Nitzschia calida, *N. communis*, *N. denticulata*, *N. dissipata*, *N. dubia*, *N. Heufleriana*, *N. hungarica*, *N. inconspicua*, *N. obtusa* var. *scalpelliformis*, *N. palea* var. *tenuirostris*, *N. recta*, *N. stagnorum*, *N. tenuis* et *N. sigmoidea* var. *armoricana*.

Pleurosigma acuminatum et *P. Spencerí*.

Surirella crumen.

Synedra Acus avec ses var. *angustissima* et *fossilis*.

Triblionella angustata, *T. constricta*, *T. Hantzschiana* et *T. Victoriæ*.

Passons maintenant à la *Florule de la montagne*, comprenant les espèces qui n'ont pas été récoltées au-dessous de 700 mètres d'altitude :

Achnanthes Peragalli, *A. coarctata*, *A. trinode* et *A. microcephala*.

Peronia Heribaudi.

Cocconeis lineata var. *Rouxii* et *C. helvetica*.

Cymbella microcephala, *C. subæqualis* et *C. naviculiformis*.

Denticula tenuis avec ses var. *intermedia* et *mesolepta*.

Diatoma vulgare var. *lineare*.

Digitized by Google

Eunotia bigibba, *E. prærupta* var. *curta*, *E. gracilis*, *E. quaternaria* et *E. quinaria*.
Fragilaria capucina var. *acuta*.
Gomphonema Augur var. *Gautieri*, *G. elongatum* et *G. mustella*.
Hantzschia amphioxys.
Eunotia arcus var. *plicata*, *E. minus* et *E. pectinale*.
Melosira crenulata avec ses var. *levis* et *valida*, *M. Roseana*, *M. spinosa* et *M. distans* var. *nivalis*.
Navicula acuminata, *N. atomus*, *N. Cesati*, *N. crassinervia*, *N. elliptica* var. *extense*, *N. exilis*, *N. lata*, *N. longa*, *N. mutica* var. *Cohnii*, *N. molaris*, *N. nodosa*, *N. patula*, *N. rhomboides* var. *lineolata*, *N. Rotwana* var. *minuta*, *N. serians* et sa var. *Peragalli*, *N. scutelloides* var. *minor*, *N. stauroptera* var. *parva*, *N. subcapitata* var. *paucistriata* et *N. Tabellaria* var. *major*.
Nitzschia amphibia.
Stauroneis dilatata et *S. legumen*.
Stenopterotia anceps.
Surirella biseriata var. *minor*, *S. helvetica* et *S. nobilis*.
Synedra Ulna var. *subæqualis*.
Tetracyclus Braunii et *T. lacustris*.

Nos dépôts diatomifères ont aussi leur *Florule*, comprenant les espèces qui n'ont pas été rencontrées encore à l'état vivant, telles sont :

Achnanthes subsessilis.
Asterionella formosa var. *gracillima*.
Cocconeis californica var. *subcontinua*.
Cymatopleura hibernica var. *major*.
Cymbella cistula var. *maculata*, *C. turgidula* et *C. gastroides* var. *minor*.
Diatoma anceps et *D. elongatum*.
Epithemia Argus var. *amphicephala*, *E. turgida* var. *granulata* et *E. ocellata*.

Digitized by Google

Eunotia pectinalis var. *elongata.*

Fragilaria brevistriata avec ses var. *subacuta* et *pusilla*, *F. contracta* et *F. intermedia.*

Gomphonema acuminatum avec ses var. *laticeps*, *intermedium* et *trigonocephalum*, *G. auritum*, *G. constrictum* var. *subcapitatum*, *G. insigne*, *G. semiapertum* var. *tergestina* et *G. Hebridense.*

Eunotia arcus var. *plicata* et *E. Soleirolii.*

Melosira lævis, *M. tenuis* et *M. tenuissima.*

Navicula anglica var. *genuina*, *N. ampliata*, *N. Brebissonii* var. *elongata*, *N. dactylus*, *N. elliptica* var. *oblongella*, *N. exilis*, *N. firma* var. *scoliopleuroides*, *N. gastrum*, *N. instabilis*, *N. linearis*, *N. mesotyla*, *N. minuscula*, *N. pseudobacillum*, *N. rhomboides* var. *lineolata*, *N. serians* var. *minima* et *Peragalli*, *N. stauroptera* var. *gracilis*, *N. Tabellaria* var. *major* et *N. tumida* var. *genuina.*

Nitzschia tenuis var. *media.*

Odontidium hyemale var. *minima.*

Peronia Heribaudi.

Stephanodiscus Hantzschianus et *S. Astrea* avec ses var. *spinulosa* et *minutula.*

Stauroneis lanceolata et *S. scotica.*

Stenopterotia anceps.

Surirella bifrons, *S. norvegica*, *S. saxonica* et *S. turgida.*

Synedra acuta, *S. minutissima* et *S. Smithii.*

Presque toutes ces Diatomées fossiles existent à l'état vivant dans les eaux douces de l'Europe centrale, et la plupart seront certainement trouvées tôt ou tard chez nous.

Détermination d'une Diatomée. — Pour trouver le nom d'une Diatomée, deux examens successifs sont souvent nécessaires ; il faut d'abord l'observer à l'état vivant, à un grossissement de 300 à 400 diamètres. Ce

Digitized by Google

premier examen permet de noter les caractères fournis par les différentes parties organiques du frustule, telles que l'endochrôme, les filaments, les coussinets, les points d'attache, etc. Comme il est utile de bien apprécier la forme exacte de toutes les faces du frustule, on y parvient facilement en appuyant légèrement et par saccades sur le cover.

Avant de procéder au second examen, il faut débarrasser la Diatomée du coléoderme et de la cellule membraneuse renfermant le protoplasma, de l'endochrôme et des globules de nature huileuse, afin de n'avoir à étudier que la carapace siliceuse.

Les procédés employés pour détruire la matière organique du frustule sont assez nombreux ; le traitement par l'acide azotique bouillant, avec addition de chlorate de potasse pulvérisé, est celui que j'ai constamment utilisé. Les Diatomées d'eau douce, en raison de l'épaisseur des valves, résistent fort bien à ce traitement énergique, et il présente l'avantage précieux d'être très expéditif ; quelques secondes d'ébullition suffisent pour détruire la substance organique.

Le chlorate de potasse doit être ajouté au moment de l'ébullition et en petite quantité. Lorsque le dépôt est devenu d'un blanc laiteux, on laisse refroidir et on procède ensuite aux lavages, que l'on répète jusqu'à ce que toute trace d'acide ait disparu.

La Diatomée, réduite maintenant à la carapace, montre nettement les belles stries et les dessins merveilleux qui ornent les faces valvaires et fournissent d'utiles caractères spécifiques.

Pour apprécier les détails minutieux de la striation des valves, il faut ordinairement un grossissement de 600 à 750 diamètres, et parfois davantage pour les très petites espèces à striation peu apparente.

Digitized by Google

Montage des Diatomées. — Les Diatomées suffisamment nettoyées doivent être montées.

Le montage peut se faire à sec, ou dans un médium fluide, ou encore au baume.

Les préparations à sec ou au liquide se détériorent presque toujours; le montage au baume étant inaltérable est généralement préféré.

Voici, d'après le capitaine H. Peragallo, le savant monographe des genres *Pleurosigma* et *Rhizosolenia*, la manière d'opérer le montage au baume du Canada :

Le baume doit être acheté sec; si on ne peut se le procurer que liquide, on le dessèche complètement à l'étuve et on le redissout au bain-marie, jusqu'à consistance sirupeuse, dans l'essence de térébenthine. Le cover chargé de Diatomées bien sèches est légèrement chauffé; on dépose alors sur sa surface une goutte d'essence de térébenthine qui pénètre les Diatomées et chasse les bulles d'air qu'elles contiennent. On chauffe alors lentement, jusqu'à ce que l'essence soit presque complètement évaporée, et on ajoute une ou deux gouttes de baume. Puis on continue à chauffer pour achever d'évaporer l'essence jusqu'à ce que, en transportant le cover sur une plaque froide, le baume devienne complètement dur. On a ainsi une petite lentille plan convexe, formée par le cover et la goutte de baume. Dans cet état on peut expédier les covers à ses correspondants qui n'auront qu'à achever le montage. Pour cela, on renverse la petite lentille sur un slide que l'on chauffe, en ayant soin d'appuyer, dès le début, sur un bord du cover avec une aiguille pour qu'il s'applique sur le slide par un mouvement de charnière. Lorsque le baume est liquéfié, on appuie pour chasser l'excès et on refroidit le tout.

Le grand avantage de cette manière d'opérer consiste en ce que tout est rapidement terminé et que l'on peut de suite nettoyer les bords du cover et placer l'étiquette; cinq minutes suffisent à une préparation.

Digitized by Google

Le montage fait, le reste de la récolte est placé dans un flacon de collection étiqueté, et on laisse les Diatomées se déposer ; on enlève ensuite l'eau pour la remplacer par de l'alcool, ce qui est important, car sans cela il se formerait des moisissures.

Si l'on a besoin, plus tard, de faire de nouvelles préparations, il faudra remplacer l'alcool par de l'eau distillée pour éviter que les Diatomées ne se réunissent en agrégations au moment du montage.

Triage des Diatomées. — Il peut arriver que l'on ait besoin de trier et de choisir les plus beaux exemplaires d'une récolte, de manière à faire des préparations ne contenant qu'une seule espèce. Le triage se fait à un grossissement de 100 à 150 diamètres, avec un poil de pinceau servant à détacher les frustules, et à les transporter un à un sur un cover dont la face supérieure est enduite d'une légère couche de gélatine dissoute dans l'eau distillée. Au centre de la face qui n'a pas reçu l'encollage, on marque un petit point d'encre et on applique de suite cette face sur le slide à côté du cover qui contient les Diatomées à trier; le point d'encre suffit pour produire l'adhérence nécessaire tout en indiquant le centre du cover. Une fois la Diatomée sur le point d'encre, on procède au montage par la méthode ordinaire.

Les préparations faites ainsi demandent du temps et de l'adresse, mais elles sont nettes et très commodes pour l'étude.

CLASSIFICATION DES DIATOMÉES.

Plusieurs systèmes ont été proposés successivement par Agardh, Ehrenberg, Kützing, Rabenhorst, etc., pour classer les Diatomées. Ces divers auteurs ont utilisé, tantôt la forme extérieure des frustules, tantôt le mode de végétation des Diatomées vivantes, qui se présentent libres ou réunies en filaments, ou portées par un pédicelle.

Digitized by Google

En 1856, le professeur W. Smith, dans son *Synopsis*, attira l'attention des diatomistes sur les deux états constants de l'endochrôme.

Quelques années plus tard (1861), Ralfs publia un système basé sur la présence ou l'absence du raphé et du nodule, et fit remarquer les affinités naturelles qui existent entre plusieurs groupes.

Le professeur Pfitzer, frappé de la remarque de W. Smith, concernant les deux états de l'endochrôme, entreprit une étude sérieuse de cette substance et, en 1871, publia une nouvelle classification basée sur les deux dispositions particulières qu'elle présente dans le frustule; mais Pfitzer n'ayant pas su appliquer son principe aux affinités des tribus et des genres, son œuvre est restée incomplète.

L'année suivante, un savant diatomiste américain, H.-L. Smith, reprit et compléta le système de Ralfs, que le Dr Van Heurck a traduit et publié dans son ouvrage, le *Microscope*, 1878.

Le système du professeur H.-L. Smith a été suivi par plusieurs auteurs, notamment par le docteur Van Heurck dans son remarquable *Synopsis des Diatomées de Belgique*.

L'œuvre de H.-L. Smith a le grave inconvénient d'éloigner les uns des autres des genres dont l'affinité naturelle est évidente. Mais, malgré cette défectuosité, inhérente d'ailleurs à toutes les classifications artificielles, ce système est encore le meilleur de tous ceux qui l'ont précédé. Il offre surtout l'avantage de pouvoir être appliqué aussi bien sur les individus vivants que sur les frustules fossiles et les préparations au baume.

D'après la présence ou l'absence du raphé, l'auteur divise la famille des Diatomées en trois sous-familles, savoir :

1° Les Raphidées, comprenant les tribus des *Cymbellées*, des *Naviculées*, des *Gomphonémées*, des *Ach-*

Digitized by Google

nanthées et des *Cocconéidées*, c'est-à-dire toutes les Diatomées ayant un raphé, au moins sur l'une des deux valves;

2° Les PSEUDO-RAPHIDÉES, comprenant les tribus des *Fragilariées*, des *Tabellariées* et des *Surirellées*, c'est-à-dire toutes les Diatomées ayant au moins, sur l'une des deux valves, un espace blanc (pseudo-raphé) simulant un raphé;

3° Les CRYTPO-RAPHIDÉES, comprenant les tribus des *Chætocérées*, des *Mélosirées*, des *Bidulphiées*, des *Eupodiscées*, des *Héliopeltées*, des *Astérolamprées* et des *Coscinodiscées*, c'est-à-dire toutes les Diatomées n'ayant jamais de raphé ni de pseudo-raphé sur aucune des valves.

En 1876, M. Paul Petit, diatomiste français, après avoir vérifié et complété les observations du professeur Pfitzer, par l'étude des espèces marines et d'eau douce, comprit tout le parti qu'on pouvait tirer de la forme et de la disposition constante de l'endochrôme dans le frustule pour la classification des Diatomées. L'examen approfondi d'un grand nombre d'espèces lui permit de saisir l'affinité des genres entre eux, de constater la fixité des deux états de l'endochrôme et, de plus, le rapport constant qui existe entre cette substance et l'enveloppe siliceuse.

M. P. Petit a divisé la famille des Diatomées en deux sous-familles, ainsi que l'avait fait Pfitzer :

1° Les PLACOCHROMATICÉES, comprenant les tribus des *Achnanthées*, des *Gomphonémées*, des *Cymbellées*, des *Naviculées*, des *Amphiprorées*, des *Nitzschiées*, des *Surirellées*, des *Synédrées* et des *Eunotiées*, c'est-à-dire toutes les Diatomées à endochrôme lamelleux;

2° Les COCCOCHROMATICÉES, comprenant les tribus des *Fragilariées*, des *Plagiogrammées*, des *Trachysphéniées*, des *Licmophorées*, des *Tabellariées*, des *Rhizosoléniées*, des *Chætocérées*, des *Bidulphiées*, des *Eupodiscées*, des *Héliopeltées*, des *Astérolamprées*, des *Cosci-*

Digitized by Google

nodiscées, des *Xanthiopyxidées* et des *Gaillonellées*, c'est-à-dire toutes les Diatomées à endochrôme granuleux.

Les Genres viennent s'intercaler dans chaque tribu, selon le degré d'affinité qui les unit entre eux.

C'est la classification de P. Petit que j'ai adoptée pour le catalogue des Diatomées d'Auvergne.

Digitized by Google

NOMS DES AUTEURS CITÉS AVEC ABRÉVIATION.

Auersw. = Auerswald.
Berk = Berkeley.
A. Br. = A. Braun.
Bréb. = de Brébisson.
J. Br. = J. Brun.
Cl. = Clève.
Desm. = Desmazières.
Donk. = Donkin.
Ehrb. — Ehrenberg.
Greg. = Gregory.
Grev. = Greville.
Grun. = Grunow.
Htz. = Hantzch.
Hass. = Hassall.
Heib. = Heiberg.
F. Hérib. = F. Héribaud Joseph.
M. Edw. = Mead-Edwards.
Kit. = Kitton.
Ktz. = Kützing.
Lag. = Lang.
Lyngb. = Lyngbye.
Moor. = Moorhouse.
Næg. = Nægeli.
Nitz. = Nitzsch.
Norm. = Norman.
H. Perag. = H. Peragallo.
M. Perag. = M. Peragallo.
Pritch. = Pritchard.
Rab. = Rabenhorst.
Schum. = Schumann.
Ad. Schm. = Ad. Schmidt.
Sm. = Smith.
W. Sm. = W. Smith.
Thw. = Thwaites.
V. H. = Van Heurck.
Wartm. = Wartmann.

Les noms des auteurs qui ne figurent pas dans cette liste sont cités sans abréviation.

TITRES DES OUVRAGES CITÉS AVEC ABRÉVIATION.

A. S. Atl. = Ad. Schmidt, *Atlas der Diatomaceenkunde.*
Bréb. D. C. = Brébisson, *Diatomées de Cherbourg.*
Br. A. J. = J. Brun, *Diatomées des Alpes et du Jura.*
Ehrb. Mikr. = Ehrenberg, *Mikrogéologie.*
Greg. D. C. = Gregory, *Diatoms of the Clyde.*
Ktz. S. A. = Kützing, *Species Algarum.*
Sm. S. B. D. = W. Smith, *Synopsis of British Diatomaceæ.*
V. H. S. = Van Heurck, *Synopsis des Diatomées de Belgique.*

Je n'ai mentionné que l'indication de la figure qu'il m'a paru le plus utile à consulter.

SIGNES ABRÉVIATIFS.

CC = Très commun.
C = Commun.
AC = Assez commun.
RR = Très rare.
R = Rare.
AR = Assez rare.

Ces indications sont prises dans le sens général de *peu répandu* ou *très répandu*, plutôt que dans le sens de peu abondant ou très abondant aux localités citées.

F. H. J.,

Membre honoraire de la Société botanique de France.

(A suivre.)

Digitized by Google

LES

EAUX ALIMENTAIRES ET LES ÉGOUTS

DE CLERMONT-FERRAND

EAUX ALIMENTAIRES.

La ville de Clermont est alimentée par plusieurs des sources que nous avons signalées dans la vallée de Royat et la vallée de Gressigny. Dès 1511, les eaux des sources qui jaillissent de la lave, sous le village de Royat, furent amenées à Clermont, grâce aux libéralités de l'évêque Jacques d'Amboise qui fit élever, devant la cathédrale, la célèbre fontaine transportée au cours Sablon. Le vieil aqueduc bâti alors a fait place à une conduite en fonte et la cuvette de captage a été augmentée dans ses dimensions principales; de plus, les eaux de deux sources voisines, situées à quelques mètres au-dessous de la précédente, ont été réunies dans la même conduite. L'eau ainsi amenée à Clermont était amassée dans un réservoir placé au sommet de la colline (emplacement de l'ancien théâtre), d'où se faisait la distribution dans les différents quartiers.

En 1878, la municipalité acheta la source des Combes, qui venait d'être captée sous la lave du Pariou, à quelques mètres en contre-bas du village de Gressigny. Ce captage a été fait au-dessous d'une coulée de lave de quinze mètres d'épaisseur, ainsi que l'a démontré le puits de sondage foré pour constater la présence de l'eau en ce point. La source a été amenée au jour au moyen d'une galerie perpendiculaire au puits, qui traverse la lave obliquement, dans le fond de la vallée. Cette galerie, de deux

Digitized by Google

mètres de haut, sur 1m50 de large, est taillée à vif dans la lave très spongieuse, mais relativement sèche à ce niveau; le fond a été cimenté pour établir un radier dans lequel s'écoule l'eau qui s'échappe de la partie supérieure des alluvions anciennes recouvertes par la lave. La fraîcheur est excessive dans cette galerie où coule une eau vive, aérée et d'une pureté parfaite. Le puits a été maintenu, il est revêtu de maçonnerie et muni d'une échelle de fer qui permet, si besoin est, de visiter la chambre de captage. Les eaux descendent, en conduite ouverte, jusqu'à un regard situé sur le chemin de Nohanent à 486m d'altitude et de là s'engagent dans un tube de fonte de 0m30 de diamètre qui les amène à Clermont sous pression. Le tuyau de conduite se poursuit par la route de Bordeaux jusqu'à l'octroi de la ville de Clermont, sur l'avenue de Royat et se réunit en ce point avec les eaux venant de Royat. Un second conduit prend naissance sur le premier, au lieu dit des « Quatre-Routes », et descend au faubourg de Fontgièvе par la route de Bordeaux pour aboutir au Poids-de-Ville.

Les vieilles sources de Royat que nous avons indiquées ont été augmentées, en 1887, de la source de Marpon, située en amont.

Les premières sont captées dans le diluvium qui recouvre la coulée du Chuquet-Couleyre; elles sont situées à 490m d'altitude. En ce point, les érosions de la Tiretaine ont coupé à pic les prismes verticaux de la coulée et enlevé sur certains points les cailloux roulés du fond, formant ainsi une série de grottes (grande grotte de Royat). Les captages étaient donc des plus faciles, car il a suffi de recueillir ces sources, au point de leur sortie, dans des cuvettes sur lesquelles s'embranchent les tuyaux de conduite. On a pratiqué une chambre peu profonde, avec porte en bois, à chacune des trois sources pour protéger les cuvettes. Les trois tuyaux se réunissent dans un collecteur qui traverse la Tiretaine sur un pont et suivent

Digitized by Google

l'ancienne route de Royat, pour aller déboucher dans le réservoir des Roches, bâti sur la coulée de lave, à quelques mètres au-dessous de la gare de Royat. Ce sont ces eaux qui ont été incriminées en 1886, lors de l'épidémie de fièvre typhoïde. Depuis cette époque, les travaux de captage et de canalisation ont été refaits et ces eaux se rendent directement dans des conduits étanches jusqu'au réservoir.

D'après une convention récente, la Compagnie des chemins de fer d'Orléans a obtenu un embranchement pour l'alimentation de ses services et reçoit les eaux de ces sources avant leur arrivée dans le réservoir.

En 1887, la ville de Clermont a acquis de la famille de Marpon une source située dans sa propriété, entre Fontanas et le village de Royat. Le captage a été fait dans les mêmes conditions que celui des Combes, avec puits et galerie creusés dans la lave du Chuquet-Couleyre. C'est entre deux coulées que l'eau jaillit du diluvium qui les sépare et par de nombreuses fissures de la lave des deux coulées. C'est à M. Paul Gautier qu'est due l'observation de la superposition en ce point de deux coulées distinctes descendant du volcan voisin, superposition qui se retrouve sur tout le parcours jusqu'à Royat. Cette source est immédiatement adjacente à la source qui alimente la commune de Royat. On se souvient de la lutte épique, lutte qui n'est pas encore achevée, qui éclata entre les communes de Royat, d'Orcines et de Clermont à l'occasion de ce captage ! L'eau sort sous un tunnel par un radier qui la conduit dans un tuyau en fonte de grand diamètre, lequel descend par la route de Clermont au col de Ceyssat et vient se jeter, par un canal spécial, dans le réservoir des Roches.

Au-dessus de la source de Marpon, se trouve captée une source beaucoup plus abondante dans le village même de la Font-de-l'Arbre. Cette source qui appartient à M. Kuhn a donné lieu à de longs procès qui ont retardé jusqu'ici la

Digitized by Google

prise de possession par la ville de cette masse d'eau qui serait si nécessaire à l'alimentation. Qu'il nous soit permis de faire remarquer que ce captage fait sous une épaisseur relativement faible d'une lave très spongieuse et très fissurée, par conséquent perméable, et sous les habitations d'un village peu habitué aux règles de la propreté et de l'hygiène, est loin de présenter les garanties de pureté qu'on réclame, avec raison, pour les eaux alimentaires. Pourquoi ne pas poursuivre cette galerie de façon à dépasser le village qui est le dernier de la vallée, et aller capter la source au-dessus de ce village; on éviterait des inconvénients majeurs et l'on aurait en outre la certitude d'augmenter le rendement de la source, car on arriverait ainsi au point même où convergent toutes les eaux réunies par le bassin d'alimentation.

Le réservoir des Roches a été construit en 1875 sur les indications de Gautié, le regretté ingénieur en chef des ponts et chaussées. Il se compose d'une vaste chambre voûtée, recouverte de terre gazonnée et d'arbrisseaux, s'ouvrant au Nord par une porte grillée et des fenêtres. Le vestibule dallé conduit vers le réservoir en ciment, ouvert à l'air libre, où convergent les eaux de Royat, de Marpon et des Combes. Il est aisé de comprendre comment les eaux de Royat et de Marpon arrivent directement dans la cuvette, mais celles des Combes, dont l'adduction directe n'a pu être effectuée par suite d'obstacles matériels, sont refoulées par une disposition que nous décrirons plus tard. La cuvette a le fond incliné : Elle est divisée en deux compartiments séparés par une cloison verticale peu élevée. C'est dans le compartiment postérieur que s'ouvre le tuyau qui amène les eaux des sources, et la cloison forme diaphragme pour retenir les matériaux, pierres, graviers, etc., etc..., charriés depuis les chambres de captage. L'eau passe par dessus la cloison et arrive dans le compartiment antérieur. C'est de la paroi de ce compartiment que partent les deux

Digitized by Google

tuyaux qui descendent vers Clermont. Des tampons de vidange permettent le nettoyage des compartiments; un trop-plein qui se déverse dans le fossé du petit chemin des Roches assure le niveau constant de l'eau. Ce trop-plein n'a servi que depuis l'adduction des sources de Marpon, et seulement pendant les périodes de pluies.

Le réservoir ne contient que 1,800 mètres cubes et ne peut servir à l'alimentation de la ville que pendant dix heures environ. Le débit des sources varie beaucoup suivant les saisons : il est beaucoup plus considérable en été, à cause de l'arrosage des prés, ce qui démontre la filtration rapide de l'eau à travers les laves poreuses.

Des deux conduites qui partent du réservoir, l'une descend directement par le chemin de la Poudrière et aboutit au bout de la rue Gonod, l'autre contourne la propriété de Montjoly et vient à Chamalières se placer sous la nouvelle avenue de Royat; elle aboutit place de Jaude. Nous avons dit que la source des Combes était amenée aussi par deux tuyaux dont l'un aboutissait à la place du Poids-de-Ville, tandis que l'autre se jetait, avenue de Royat, dans la conduite descendant du réservoir des Roches dans cette direction. Ainsi le réservoir des Roches et la source des Combes forment avec les conduites qu'ils envoient vers Clermont un M gigantesque dont ils occupent le double sommet, les jambes latérales de l'M se portent directement vers Clermont, tandis que les jambes moyennes convergent en un point unique. Cette disposition doit être bien comprise pour l'explication qui va suivre.

Normalement, si tous les robinets sont ouverts, la place du Poids-de-Ville reçoit directement de l'eau des Combes, la rue Gonod de l'eau du réservoir et la rue Blatin un mélange des deux sources, par suite de la convergence des tuyaux de conduite. Si l'on ferme le robinet placé au-dessus de la jonction de ces deux derniers tuyaux, à l'octroi de Chamalières, l'eau des Combes qui descendait

Digitized by Google

vers Clermont remonte sans difficulté vers le réservoir qui reçoit ainsi, non seulement les eaux de Marpon et de Royat, mais aussi une portion de l'eau des Combes, qui devient un supplément nécessaire, lorsque l'eau cesse d'être abondante par suite de sécheresse.

Nous avons dit que le réservoir des Roches ne contient que 1,800 mètres cubes. Or, en été, le débit des trois sources est largement suffisant pour assurer de jour et de nuit la réplétion de la cuvette, car il atteint 16,000 mètres cubes en 24 heures. Mais, en hiver, le débit des trois sources réunies n'atteint que 6,000 à 7,000 mètres cubes par 24 heures. Dans ces conditions, les 250 litres par habitant, largement fournis en été, se réduisent à une ration journalière de 100 litres en hiver, et encore faut-il réunir les eaux des trois sources, en faisant refluer l'eau des Combes dans le réservoir de Royat, ce qui supprime, pendant la nuit, l'eau dans la ville. La nécessité d'agir ainsi pour assurer l'eau nécessaire au lendemain, est, en tous points, déplorable. Sans parler de la privation d'eau pendant la nuit qui, dans une ville de plus de 50,000 âmes, expose les habitants et les habitations aux dangers d'incendie, sans possibilité de secours immédiats, il faut considérer ce mouvement de va-et-vient de l'eau comme capable de produire une action des plus fâcheuses. En effet, l'eau refoulée lave les tuyaux et soulève les dépôts fixés dans les conduites, aux points bas; d'autre part, le vide qui est produit par la suppression de la charge dans la distribution de la ville peut amener des aspirations de boues par les joints mal scellés ou par les fissures des conduites. Il faut donc songer à donner au réservoir une nouvelle source complémentaire.

Nous croyons utile de faire suivre les chiffres bruts que nous venons d'indiquer par un relevé précis que M. DALECHAMPS, ingénieur de la ville, a bien voulu faire dresser pour notre travail :

Digitized by Google

Débits moyens des sources évalués en mètres cubes par vingt-quatre heures.

SOURCES	TRIMESTRES	1886	1887	1888	1889	1890	1891
Sources de Royat.	1er trimestre.	2500	1770	»	1926	1702	1200
	2e do	3440	3640	»	2850	2174	1320
	3e do	3960	3970	1810(A)	2116	2260(B)	»
	4e do	2620	2510	1500	1960	1555	»
	Maximum constaté	15 juin 4941	25 août 2110	2 août 4540	27 mai 3460	22 juillet 2590	» »
	Minimum constaté	19 janvier 2400	9 mars 1510	23 octob. 1071	12 déc. 1080	16 déc. 1120	» »
Source des Combes.	1er trimestre.	3580	3032	»	»	2390	1990
	2e do	2980	»	»	»	2400	2660
	3e do	1477	»	1340	»	1860	»
	4e do	1680	»	»	»	1460	»
	Maximum constaté	14 mars 4090	» »	» »	» »	8 février 2901	» »
	Minimum constaté	25 sept. 1110	» »	» »	» »	1er nov. 1260	» »
Source de Marpon	1er trimestre.	»	»	»	2110	2100	3188
	2e do	»	»	»	4260	4216	»
	3e do	»	»	3210	3330	4440	»
	4e do	»	»	2190	2070	3456	»
	Maximum	»	»	»	»	»	»
	Minimum	»	»	»	»	»	»

(A) A partir de l'année 1888, la source de Royat n'a plus été jaugée au même point. Les déversoirs sont maintenant placés au réservoir des Roches, de telle sorte que quelques concessions, notamment celle des chemins de fer d'Orléans, ne sont pas comprises dans le débit relevé. De plus, pendant cette année, la source de Thuel a été jetée au ruisseau.

(B) C'est à partir du 3e trimestre 1890, que les trois gares : Royat, Rabanesse, Clermont et leurs annexes, sont alimentées par prise directe sur les conduites d'adduction. Les volumes débités échappent au jaugeage général.

Digitized by Google

C'est sur les conduites dont nous avons tracé le plan général que s'embranche la canalisation destinée à porter dans les divers quartiers de la ville l'eau d'alimentation et d'arrosage. Ces canaux suivent dans leur distribution les principales artères, poussant dans les rues adjacentes des branches qui se ramifient avec elles. On compte sur leur parcours plusieurs fontaines monumentales qui fournissent continuellement de l'eau, 80 bornes-fontaines et 160 bouches d'arrosage.

L'ancienne canalisation de Clermont avait pour centre un château-d'eau situé près de la Cathédrale, et sur ce point se dressait la Fontaine d'Amboise, actuellement transportée sur le cours Sablon. L'eau descendant du sommet du monticule vers les parties basses de la ville, suivait des conduites dont la section diminuait à mesure qu'elles s'éloignaient du centre de distribution. Or, ces conduites ont été conservées sans transformation dans la distribution actuelle, en sorte que l'eau qui arrive du réservoir des Roches trouve dans les parties basses de la ville des canaux de section plus faible que ceux qu'elle doit suivre vers le centre de la ville, disposition des plus défavorables pour les quartiers élevés.

Les maisons de Clermont pourvues d'eau reçoivent l'eau d'alimentation de deux façons différentes : les unes ont des concessions perpétuelles ; les autres ont des abonnements annuels avec compteur. Il est important de noter que le nombre des abonnements a suivi dans ces dernières années une progression constante, car seul ce dernier système donne une sécurité suffisante par la fixation directe de la branche de distribution sur la conduite d'eau de la ville. Les concessions perpétuelles offrent aux consommateurs des conditions déplorables, et il est du devoir des médecins de proscrire pour l'alimentation l'eau provenant de ces concessions. En effet, l'entretien des conduites d'eau est à la charge des concessionnaires, et de ce fait elles se trouvent dans un état qui permet la pénétra-

Digitized by Google

tion de toutes les infiltrations du sol ambiant. L'eau ainsi transportée arrive dans des bassins ouverts d'où partent de nouveaux conduits aussi défectueux que les premiers, et elle est enfin déversée dans des cuvettes non étanches, en pierre ou en métal, placées dans les murs ou le sous-sol des rues, recevant toutes les souillures de l'air et du sol. On peut juger de l'état de l'eau qui s'échappe d'une semblable cuvette, et nous n'hésitons pas à la considérer comme le véhicule des microbes qui, à des intervalles si rapprochés, provoquent dans certains de nos quartiers des épidémies toujours sérieuses. L'habitant soucieux de sa santé et de celle de ses proches doit s'informer de la façon dont est pourvu d'eau l'immeuble qu'il doit habiter, l'établissement scolaire où il doit envoyer ses enfants, car ce serait un service considérable rendu à l'hygiène de la ville, si les particuliers prévenus aidaient la municipalité dans la lutte entreprise contre les concessions, qui constituent un danger constant pour la santé publique.

Il y aurait donc d'importantes et sérieuses améliorations à faire de ce côté; nous les résumons brièvement : augmenter la quantité d'eau potable que reçoit Clermont, modifier la canalisation urbaine, supprimer les concessions perpétuelles, augmenter les bornes-fontaines et les bouches d'arrosage. Déjà la question des eaux Kuhn semble devoir trouver une solution favorable; en tout cas, l'apport des sources du lac Servière, que vient d'acquérir M. Claret, nous promet une combinaison qui permettrait de réaliser, dans les conditions les plus larges, l'arrivée à Clermont d'une masse d'eau se prêtant aux applications les plus diverses.

La première analyse que nous possédions est due à M. Finot, sous-directeur de la station agronomique du Centre, préparateur de chimie à la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand ; elle remonte à 1876 ; la voici ;

Digitized by Google

« La température de l'eau de Clermont paraît être constante. Si on la fait bouillir pendant très longtemps dans un ballon de verre, elle laisse déposer des paillettes irisées de silice.

» Bouillie avec les légumes et les viandes, elle les cuit parfaitement ; elle ne grumelle pas le savon. Elle se conserve dans des vases ouverts ou fermés sans y acquérir ni goût, ni odeur, mais il se forme à sa surface une pellicule qui, examinée au microscope, présente des algues.

» On a pensé que les eaux de Clermont variaient de composition avec les différentes époques de l'année ; ce fait ne ressort pas de mes déterminations ; je pense qu'il serait bon de faire de nouvelles analyses sur des échantillons puisés pendant d'autres mois de l'année.

» L'excès de silice trouvé dans l'eau du regard de Lussaud se dépose certainement pendant le trajet de Lussaud à Clermont, puisque l'eau puisée le même jour au château-d'eau n'en renfermait que 0,035 au lieu de 0 gr. 044. »

Caractères de ces eaux

Limpidité.....	parfaite.
Couleur.....	incolore.
Odeur.....	nulle.
Saveur.....	agréable.

Action des réactifs

Chlorure de baryum et acide azotique ?
Très léger louche à peine sensible.
Solution de brucine et acide sulfurique ?
Rien.
Azotate d'argent avec acide azotique ?
Transparence légèrement altérée.
Eau de baryte ?
Limpidité peu altérée.
Oxalate d'ammoniaque ?
Trouble léger.
Ammoniaque ?
Rien.
Teinture de campêche ?
Légèrement cramoisie.
Action de la chaleur ?
Rien.

Digitized by Google

Composition chimique.

Date de la prise d'échantillon.....	23 février 1875. — Regard de Lussaud	23 février 1875. — Château-d'eau	25 mai 1875. — Château-d'eau
Température { de l'eau.....	11°1	11°1	11°0
Température { de l'air.....	8.0	9.2	17.0
Gaz { Air.. { Oxygène.....	7.8— 32.4	8.0— 32.1	8.4— 31.5
Gaz { Air.. { Azote.....	16.3— 67.6	16.9— 67.9	18.4— 68.5
Gaz { Acide carbonique.....	5.2— »	6.0— »	3.6— »
	29.3—100.0	30.9—100.0	30.4—100.0
Titre hydrotimétrique.....	4° 5	4° 2	4° 2
Résidu par litre.....	0g1480	0g1400	0g1340
Matières organiques évaluées par le permanganate de potasse.....	0.0055	0.0048	0.0048
Silice.....	0.0440	0.0350	0.0340
Chlore.....	0.0054	0.0054	0.0054
Acide phosphorique.....	0.00033	0.00033	0.00033
— sulfurique.....	0.0018	0.0018	0.0016
— carbonique combiné.....	0.0298	0 0298	0.0300
Potasse.....	0.0083	0.0072	0.0071
Soude.....	0.0128	0.0125	0.0126
Lithine.....	traces	traces	traces
Chaux.....	0.0148	0.0135	0.0126
Magnésie.....	0.0108	0.8105	0.0101
Oxyde de fer, alumine et oxyde de manganèse.....	0.0008	0.00085	0.0007
Plomb.....	traces	traces	traces

En 1887, après la grande épidémie de fièvre typhoïde, M. HUGUET, professeur de chimie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand, sur la demande de M. le Vice-Président du Conseil départemental d'hygiène, dosa, à deux reprises, les substances organiques contenues dans les sources alimentaires de la ville (avant le captage des sources de Marpon), en suivant les procédés de M. le docteur POUCHET, exposés dans l'instruction relative aux conditions d'analyse des eaux destinées à l'alimentation publique. *(Comité consultatif d'hygiène publique de France, 10 août 1885.)*

M. HUGUET rend compte de son analyse en ces termes :

Digitized by Google

« Les résultats obtenus sont indiqués dans le tableau suivant ; nous y avons joint ceux de M. le docteur G. POUCHET ; nous ferons remarquer que l'unité adoptée est le milligramme et que les chiffres sont rapportés à un litre d'eau ; ajoutons que nous avons répété nos essais avant de les considérer comme définitifs.

		OXYGÈNE pris au permanganate	ÉQUIVALENT de la matière organique en acide oxalique	Dates et Observations
Eau de Royat....	Solution acide...	2.00	15.76	Fin décembre 1886 (Dr Pouchet).
	— alcaline.	1 50	11.82	
Eau des Combes..	— acide...	1.50	11.82	
	— alcaline.	1.75	13.79	
Eau des Combes..	Solution alcaline.	2.00	15.76	25 juin 1887 (Au moment de l'analyse, la canalisation de l'eau des Combes était en réparation).
Eau de Lussaud..	— alcaline.	1.75	13.79	
Eau d'infiltration du regard épuratoire (1re bouteille).....	— alcaline.	9.90	78.01	
Regard épuratoire de Royat (2e bouteille).....	Solution acide...	0.575	4.531	23 août 1887.
	— alcaline.	0.537	4.235	
Eau de Lussaud..	— acide...	0.937	7.337	
	— alcaline	0.687	5.417	
Eau des Combes..	— acide...	0.200	1.576	
	— alcaline.	0.062	0.492	

« De l'examen de ces chiffres, il nous semble résulter que si l'on met de côté l'eau d'infiltration du regard d'épuration (il a fallu plus de 16 à 24 heures pour recueillir 600 centimètres cubes de cette eau), on peut considérer comme vraies les assertions suivantes :

» 1° La proportion des substances organiques est sujette à des variations notables dans les eaux de nos sources.

» 2° Les proportions maxima observées n'ont jamais dépassé celles des bonnes eaux potables et ont souvent été celles des eaux très pures. (Voyez *l'Instruction du Comité consultatif d'hygiène publique de France.)*

» 3° En rapprochant le paragraphe 5 de la page 10 de l'Instruction précitée, de la phrase suivante du rapport de MM. les docteurs BROUARDEL et CHANTEMESSE : « ... dans l'eau du regard de Lussaud nous avons vu un grand nombre de micro-organismes qui n'existent pas d'ordinaire dans l'eau potable, mais qui se montrent en abondance

Digitized by Google

dans les matières fécales... », nous ne croyons pas que l'on puisse conclure d'une manière catégorique que l'eau de Royat était souillée par des matières fécales.

» Quant à la différence trouvée dans l'eau de Royat en opérant en liqueur acide ou en liqueur alcaline, M. le docteur G. POUCHET a bien voulu nous écrire : « Quant à la différence trouvée pour l'eau de Royat, elle est également fort peu sensible et ne permet pas de conclusion à elle seule ; l'analyse chimique seule ou l'analyse biologique seule n'ont qu'une valeur des plus restreintes pour apprécier le degré de pureté d'une eau, c'est par l'ensemble des résultats qu'il est possible de juger. » Or l'analyse chimique ordinaire montre que les eaux de Royat sont des eaux de bonne qualité ; les différences indiquées par la liqueur acide sont peu sensibles ; l'analyse bactériologique ne les incrimine pas d'une manière positive ; il nous semble bien difficile, dans ces conditions, d'affirmer la souillure de ces eaux.

» A la suite de ces analyses, M. le Vice-Président du Conseil départemental d'hygiène nous en a demandé deux autres : celle du Gros-Bouillon et celle du bief du ruisseau qui passe dans le voisinage ; il était à craindre que les eaux du bief ne contaminassent celles des sources.

» Nous avons obtenu les résultats suivants :

Sources du Gros-Bouillon. . .	2 mill. 955.
Eau du bief du ruisseau	27 mill. 087.

» Ces résultats nous démontrent que, s'il y a communication entre ces deux courants d'eau (cette communication a été démontrée par des expériences ne relevant pas de la chimie), la proportion d'eau qui passe du ruisseau dans la source est extrêmement faible ou bien encore n'y arrive qu'après avoir subi une véritable filtration qui la prive de la majeure partie de ses substances organiques. »

Les sources de Marpon, les dernières captées, ont été également analysées par M. HUGUET et le résultat de son analyse est ainsi formulé :

« L'eau des sources Marpon est incolore, froide, limpide, d'une saveur agréable ; sa température centigrade est de 9° 2. Ces sources sont abondantes, car elles fournissent, en moyenne, 2,937 mètres cubes par 24 heures, ce qui équivaut à 2,040 litres par minute. »

Digitized by Google

I. — Résidu fixe à 100

Capsule de platine..... 50 — 13,265
— et résidu de l'évaporation d'un litre..... 13,133

Différence = résidu 0,132

Pas de coloration par addition au résidu salin d'un cristal de sulfate de fer et de 1 c. c. d'acide sulfurique ; donc absence d'azotates.

II. — Produits volatils au rouge

Capsule vide..... 50 — 14,161
— et résidu de l'évaporation d'un litre..... 14,032

Capsule vide..... 50 — 14,161
— et résidu de la calcination..... 14,057

0,104

Résidu séché à 100°..... 0 gr. 129
— après calcination..... 0 gr. 104

Différence = perte au rouge .... 0 gr. 025

L'eau, même concentrée, ne donne qu'un léger louche avec le chlorure de baryum ; les analyses d'eaux d'origine analogue ont donné de 0 gr. 0016 à 0 gr. 0018 d'acide sulfurique par litre.

III. — Essais hydrotimétriques

1° Degré hydrotimétrique total..... 6°
2° — après ébullition..... 3°
3° — après l'action de l'oxalate. 2°
4° — après l'ébullition d'oxalate. 1°

D'où

1° Pour les sels de magnésie..... 0 gr. 009
4° — — de chaux..... 0 gr. 0456
1° — l'acide carbonique..... 5 cent. c.

IV. — Dosage du chlore

Un litre d'eau réduit par évaporation au volume de 50 c. c. a exigé pour précipiter tout le chlore 1 c. c. liqueur normale décime d'azotate d'argent correspondant à 0 gr. 005846 de chlorure de sodium par centimètre cube.

Chlorure par litre d'eau..... 0 gr. 003546
Chlorure de sodium correspondant..... 0 gr. 005846

Digitized by Google

V. — Quantité d'oxygène empruntée au permanganate alcalin et bouillant

1° 100 c. c. Eau.
3 c. c. Solution de bicarbonate de soude.
20 c. c. De la liqueur de permanganate à 0 gr. 50 de sel pur par litre d'eau.

Porté à l'ébullition pendant dix minutes, ajouté, après refroidissement, 3 c. c. d'acide sulfurique pur, puis 10 c. c. de la liqueur de sulfate ferreux acidulée.

Employé, pour produire la teinte rose persistante, 14 c. c. 8 de la liqueur de permanganate de potasse.

2° 200 c. c. de l'eau à analyser.
3 c. c. de solution de bicarbonate.
20 c. c. de liqueur de permanganate.

Ebullition pendant dix minutes.

Ajouté, après refroidissement, 3 c. c. d'acide sulfurique pur, puis 10 c. c. de liqueur de sulfate ferreux.

Employé, pour produire la teinte rose persistante, 15 c. c. 4 de la liqueur de permanganate.

2e opération.....	15 c. c. 4
1re — (repèse).....	14 c. c. 8
	0 c. c. 6

La matière organique contenue dans 100 c. c. d'eau a donc absorbé l'oxygène disponible dans 0 c. c. 6 de liqueur de permanganate, soit pour un litre d'eau 6 c. c. ce qui correspond à $0{,}125 \times 6 = 0$ mill. 750 d'oxygène.

Résumé

Résidu fixe à 100.....	0 gr. 132
Produits volatils au rouge.....	0 gr. 025
Acide carbonique libre.....	5 c. c.
Sels de chaux.....	0 gr. 0456
Sels de magnésie.....	0 gr. 009
Chlore.....	0 gr. 0035
Oxygène pris au permanganate..	0 gr. 00075
Pas d'azotates.	

En réponse à ce rapport M. CHANTEMESSE écrivait : « C'est presque de l'eau d'égout qui, à raison de 1/2 litre en 16 heures, tombait dans la conduite d'eau de Clermont. Après cette analyse faite par M. HUGUET, on reste un peu

Digitized by Google

surpris de lire dans son rapport la phrase suivante : « Il » nous semble bien difficile dans ces conditions d'affirmer » la souillure de ces eaux. »

« En l'espèce, répond M. NIVET, il était question, non de souillure d'une manière générale, mais de souillure par les matières fécales ; or, dans ce rapport, pas plus que dans le précédent, M. CHANTEMESSE n'a pu faire la preuve de ses assertions premières.

» Dans le cas présent, n'y a-t-il pas lieu de croire qu'une infiltration continue qui ne donne qu'un demi-litre en 16 heures, est une eau filtrée, pouvant être très riche en matières organiques, mais étant très probablement stérile. Au reste, M. CHANTEMESSE en a pris des échantillons, l'a analysée bactériologiquement et n'y a assurément rien trouvé puisqu'il n'en a pas parlé. » *(Rapport du docteur Nivet, page 45.)*

Il est difficile après un si long espace de temps de choisir entre ces deux opinions contradictoires. Il est permis de penser, toutefois, que l'eau alimentaire de Clermont-Ferrand a pu être souillée momentanément et que lorsqu'on a songé à l'analyser elle avait repris à peu près, ou même complètement son caractère normal.

En 1890 cette eau a été envoyée au laboratoire de bactériologie du Val-de-Grâce et M. le professeur agrégé VAILLARD l'a caractérisée de la façon suivante :

Cent cinquante germes d'aérobies au centimètre cube.

Les cultures montrent que ces derniers sont peu variés comme espèces et répondent tous à des bactéries banales.

Eau assez bonne.

Pour terminer cette série d'analyses, il nous reste à exposer le résultat des examens bactériologiques de l'eau municipale de Clermont-Ferrand, d'après les recherches que M. le médecin-major BOUCHEREAU a bien voulu faire sur notre demande. Ces recherches ont été faites au laboratoire municipal de la ville, avec l'aide de M. GROS, directeur de cet établissement.

Digitized by Google

L'eau a été examinée à son entrée en ville, après la réunion des différentes sources.

Elle a en outre été étudiée à divers points de son parcours, dans les trois principales fontaines de la ville, ainsi que dans les réservoirs des 16e, 36e d'artillerie et du 105e d'infanterie.

Enfin l'eau de la Tiretaine a été l'objet d'une étude spéciale, d'abord à son origine, ensuite au-dessous de Royat, enfin après la traversée de Clermont-Ferrand jusque dans les canaux d'irrigation d'Herbet, là où se trouve le champ d'épuration.

L'eau des puits, assez nombreux dans la ville, a de même été contrôlée au point de vue bactériologique.

Nous allons donner le compte-rendu de ces différentes analyses. Nous réunissons d'abord dans le tableau ci-après les résultats des divers examens de l'eau municipale et nous complèterons ce chapitre par l'étude de l'eau de la Tiretaine et celle des puits de Clermont-Ferrand.

L'eau potable de Clermont-Ferrand renferme environ 100,000 germes aérobies par litre, ce qui la classe avant l'eau de la Vanne qui, à poids égal, en contient 240,000.

Le nombre des germes, sans être d'une façon absolue la preuve de la valeur hygiénique d'une eau, peut toutefois donner une idée générale de sa pureté.

A ce point de vue, les eaux de Clermont peuvent être considérées comme très pures.

Peut-être une réserve pourrait-elle être faite pour les réservoirs du 16e et du 36e d'artillerie et surtout pour la Fontaine d'Amboise, ce qui tient à des détails particuliers d'installation et de conduites.

Digitized by Google

Examen bactériologique de l'eau municipale.

PROVENANCE des eaux	DATE du prélèvement	TENEUR en germes pour 1 centimètre cube	DÉTAILS BACTÉRIOLOGIQUES
Eau municipale	Juin 1891.	110 germes aérobies.	Grande variété de colonies; peu d'espèces saprogènes Micrococcus prodigiosus, bacille fluorescent non liquéfiant, bac. mesentericus vulgatus, bac. tremulus, bacterium termo; un microbe vulgaire formant sur gélatine des colonies à aspect nacré, à bords étoilés, ressemblant à celles du bac. d'Eberth.
Fontaine Lagarlaye	Avril 1890.	60 germes aérobies.	Espèces communes: bacterium lineola, levûre blanche, bacterium termo.
Fontaine de la Pyramide	Août 1891.	40 germes.	Bac. blanc, bac. vert fluorescent, Micrococcus prodigiosus, pas de microbes saprogènes.
Fontaine d'Amboise vieille canalisation	Janv. 1890.	280 germes.	Espèces isolées: bac. fluorescent liquéfiant; bacterium termo; micrococci liquéfiant rapidement la gélatine avec dégagement d'odeur urineuse; Microorganismes ressemblant à ceux de la décomposition organique. Un microbe chromogène; tétrade orange; bacterium coli commune.
Réservoir du quartier du 16e d'artillerie.	Mai 1891.	450 germes.	Espèces peu variées; mucédinées nombreuses; pas de microbes chromogènes, bacillus subtilis et bacterium termo.
Réservoir du 36e d'artillerie	Juin 1890.	Nombre très élevé de germes.	Quatre variétés de microcoques, ; l'une fait fermenter la gélatine avec odeur urineuse, bacterium termo, bac. fluorescent non liquéfiant, bac. mobile formant sur gélatine une membrane translucide résistante, différant des bac. typhiques par la culture sur gélose et pomme de terre.
Eau de la caserne du 105e d'infanterie	Décembre 1890.	90 germes.	Bactéries vulgaires.

Digitized by Google

Ruisseau de la Tiretaine.

Ce cours d'eau est alimenté par des sources abondantes et nombreuses sortant sous les coulées de basalte qui se sont épanchées dans la vallée de Fontanas. La faune et la flore microscopiques de ces eaux, près de leurs sources, sont d'une richesse étonnante, égalant la luxuriante végétation qui fait l'admiration des touristes.

Les espèces de protozoaires que l'on y rencontre sont très nombreuses : depuis le *protamœba primitiva,* la forme la plus simple sous laquelle se présente le protoplasma des êtres vivants, jusqu'aux infusoires les plus élevés en organisation. Les formes les plus belles appartenant à des espèces telles que le monobia du groupe des héliozoaires, le stentor parmi les infusoires proprement dit.

La flore comprend toutes les variétés des algues inférieures ; à côté des algues conjuguées existent de nombreuses espèces de conferves et de diatomées.

Dans la vallée de Fontanas, l'eau a une teneur en germes de 1,050 microbes aérobies au centimètre cube. Ce sont le bacille blanc, les bacilles fluorescents ; des levûres et mucédinées, des espèces saprogènes ; le bactérium termo.

Au-dessous de Royat, la teneur en germes monte à 25,000 environ; outre les saprophytes indifférents, l'eau renferme en abondance les microbes de la putréfaction : fluorescents putrides, bactérium termo, des vibrioniens, le bactérium coli, les microcoques des matières fécales.

A la sortie de Clermont-Ferrand, la Tiretaine présente 800,000 germes au centimètre cube. Les espèces peu variées appartiennent en général au genre vibrion. Les plaques de gélatine, rapidement liquéfiées, répandent une odeur infecte.

Enfin, dans les canaux d'irrigation d'Herbet, l'eau semble s'être purifiée par l'extrême lenteur de son cours, et sa teneur en microbes n'est que de 6,000 au centimètre cube.

Digitized by Google

Puits.

L'eau des puits particuliers a été l'objet de plusieurs examens qui tous ont donné un résultat défavorable.

La teneur en microbes varie de 20,000 à 30,000 au centimètre cube. Les colonies isolées sont nombreuses ; les colonies sur plaques n'ont pu être poussées au delà du troisième ou quatrième jour, par suite de la liquéfaction de la gélatine répandant une odeur fétide intense.

Les bactéries saprogènes existaient en abondance.

Une épidémie récente de fièvre typhoïde est venue démontrer que l'eau de ces puits pouvait être facilement contaminée par les microbes abandonnés avec les excréments à la surface du sol, et que l'utilisation de cette eau constituait un des modes les plus sûrs pour la transmission de la maladie. Des mesures énergiques doivent être prises contre les propriétaires qui utilisent l'eau de ces puits comme eau alimentaire.

ÉGOUTS.

Le perfectionnement du réseau des égouts donne à l'heure présente le degré de salubrité d'une ville. D'instructives discussions se sont élevées sur la façon dont il convenait de débarrasser chaque maison des matières usées ; on a proposé d'enlever ces détritus par catégorie de matières. Ces discussions sont restées stériles, et la théorie du « *Tout à l'égout* » paraît être celle qui rallie les plus nombreux suffrages.

M. le médecin inspecteur VALLIN, l'éminent hygiéniste, résume d'une façon frappante les avantages de ce système : « Entraînement immédiat, rapide, incessant, sans aucune stagnation, des évacuations fraîches au moment même de leur production ; par conséquent, absence de toute fermentation, de toute mauvaise odeur, de toute culture de germes morbides ; au lieu de la guerre à l'eau, excitation à la

Digitized by Google

dépenser avec profusion; suppression des frais et des ennuis de la vidange, ainsi que des dépotoirs, des fabriques de poudrette et de sels ammoniacaux au voisinage des villes, restitution à la terre de sa richesse par le retour au sol et aux plantes de l'azote, résidu des aliments empruntés au règne animal... » (*Revue d'Hygiène* du 20 novembre 1887.)

D'après le même auteur, Berlin, Dantzig, Bruxelles, Francfort, ont vu leurs mortalités s'abaisser notablement par l'application de ce principe secondée par les mesures générales d'assainissement.

Que faut-il, ajoute le savant académicien, pour appliquer utilement le principe du « *Tout à l'égout* »?

1° De l'eau en abondance;

2° Une interception absolue, automatique, entre la maison et l'égout, en même temps qu'une ventilation libérale des égouts eux-mêmes;

3° Des égouts bien construits, d'une pente rapide, constamment lavés, où les stagnations soient évitées;

4° Enfin, à l'émonctoire, il faut un vaste champ d'épuration par le sol.

Nous allons voir maintenant si les égouts de Clermont-Ferrand se rapprochent de ces conditions désirables. Pour entreprendre cette étude, nous avons eu recours à l'extrême obligeance de M. l'ingénieur DALECHAMPS, auquel nous devons la totalité des documents qui suivent. Nul, du reste, n'était plus compétent et ne pouvait nous renseigner avec autant d'autorité et d'exactitude.

a. Au point de vue du lavage :

Les égouts reçoivent d'abord l'eau provenant du lavage des rues, c'est-à-dire la quantité débitée par 120 bouches, soit par jour 1,060 mètres cubes.

En dehors de ce volume d'eau, ils reçoivent encore des chasses fournies :

1° Par des branchements de chasse réguliers;

2° Par des réservoirs de chasse automatiques;

Digitized by Google

3° Par la vidange subite des bacs de fontaines (fontaines de la Pyramide, des Jacobins, ouvertes une fois par semaine, et de toutes les autres fontaines à jet continu, lavées deux fois par semaine);

4° Par les vidanges des conduites de la canalisation d'eau;

5° Par l'ouverture spéciale des bouches d'arrosage ouvertes par les égoutiers, au fur et à mesure des besoins du curage.

b. Quant à l'interception absolue, automatique, entre les égouts et les immeubles très peu nombreux qui y sont reliés par des branchements particuliers, elle est assurée par une fermeture siphoïde disposée au débouché du drain dans l'égout public.

Quand une maison demande, en vertu du décret du 26 mars 1852, à faire un branchement particulier d'égout, on prescrit bien d'établir une cheminée d'appel s'ouvrant au-dessus du comble et destinée à assurer la ventilation du branchement, mais, en fait, ce résultat est rarement obtenu.

Les égouts neufs, construits depuis 1880, sont, comme les égouts de Paris, ventilés par les cheminées des bouches d'avaloires.

Il n'existe point de cheminées spéciales.

c. En ce qui concerne leur construction, on trouve ici les types les plus différents : les anciens égouts, qui remontent aux époques les plus reculées, échappent à toute description. Pour les égouts récents, c'est-à-dire pour le réseau entrepris en 1880, les collecteurs principaux et secondaires sont de deux dimensions différentes. Le plus grand : 2 mètres sous clef, $0^{m}90$ aux naissances. C'est le type le plus commun à Clermont-Ferrand (7,500 mètres sur 8,056 mètres). Le deuxième type a $1^{m}27$ sous clef, 0^{m} 76 aux naissances. Ils sont l'un et l'autre de forme ovoïde, à radiers concaves. Les parois sont lisses, imperméables, munies de barbacanes dans certains quartiers

Digitized by Google

pour drainer les terrains avoisinants (rue Blatin, rue Gonod, boulevard des Paulines).

Pour les branchements de rues, M. DALECHAMPS a proposé l'emploi de canaux circulaires, en grès pour les petits diamètres, en béton de ciment moulés dans la fouille pour les diamètres de 0^m 500. M. DALECHAMPS pense, avec M. DURAND-CLAYE, que pour la canalisation des villes de deuxième et de troisième ordre, il convient d'employer la canalisation circulaire, étanche, de faible diamètre, munie, tous les 300 ou 400 mètres, de réservoirs de chasse automatiques et, tous les 70 mètres en moyenne, de regards de visite.

L'essai pratiqué rue Saint-Genès a donné d'excellents résultats.

Les égouts construits depuis 1889 possèdent un radier en ciment et l'on adopte peu à peu la même disposition pour ceux construits antérieurement, qui avaient le radier, comme les pieds-droits, en mortier de chaux éminemment hydraulique. Le radier se désagrégeait trop rapidement sous les bottes des égoutiers et sous le choc des instruments de nettoyage.

La pente est bonne, le lavage suffisant.

d. Le champ d'épuration existe en réalité. En effet, observons la branche S du ruisseau de Tiretaine, dite ruisseau des Tanneurs, alors qu'elle n'a reçu que les immondices de Royat, Chamalières, et un ou deux petits aqueducs insignifiants rue Blatin; cette branche envoie, par une série de prises, ses eaux dans les rases d'irrigation des jardins maraîchers des Salles. Derrière la scierie MORAND-COHADE, le ruisseau reçoit, au boulevard de Gergovia, un débouché des égouts du réseau S et les égouts de l'Hôtel-Dieu.

L'eau est employée à l'irrigation des jardins maraîchers de Rabanesse, du Pont-de-Naud, de la Pradelle, etc... Au delà d'Herbet, où débouche actuellement le collecteur général, se trouvent de très nombreuses prises d'eau ser-

Digitized by Google

vant à l'irrigation des terres adjacentes jusqu'aux Martres-d'Artières. De même pour la branche N: Les prises d'irrigations sont nombreuses aux Bughes, à Bien-Assis, à Belle-Ombre, à Chanteranne, la Cataroux et toutes les terres du commencement de la plaine au-dessous de Montferrand. Mais y a-t-il bien épuration? L'épandage est largement pratiqué, malheureusement les usagers ne se préoccupent guère de la première opération.

En somme, le réseau des égouts de Clermont-Ferrand est encore bien incomplet. Certains versants de la ville en sont complètement dépourvus.

Une partie du centre de la ville, du quartier le plus habité, ne possède encore que d'anciens égouts recevant les eaux ménagères et les matières fécales des maisons.

C'est là une application lamentable du « *Tout à l'égout* », car les canaux qui reçoivent ces matières, existant depuis plus de cent ans, sont dans un état déplorable. Aucune réparation ne leur a été faite depuis 1773. Il y a quelques années, ils ont pu être visités dans une certaine partie et on constata que, sur des longueurs de 15 à 20 mètres, les revêtements en maçonnerie des pieds-droits et de la voûte avaient complètement disparu. La galerie ne subsistait que grâce à la consistance du terrain.

La pente en certains endroits est peu considérable; des amas de détritus de 0^m 80 à 1 mètre d'épaisseur s'étaient formés. En cas d'orage, les eaux, arrêtées par ces dépôts, grossissent, s'élèvent et finissent par arracher la maçonnerie et se creuser de nouveaux lits, au grand détriment de la solidité des constructions situées au-dessus et de la salubrité publique, car, ainsi qu'il a été dit plus haut, ils servent de fosses d'aisance à la plupart des maisons.

Plus tard, après la réfection de ces égouts, quand leur étanchéité sera assurée, leur pente suffisante, leur lavage abondant, quand le nettoyage en sera possible et quand, enfin, on aura trouvé des terrains où installer un champ

Digitized by Google

d'épuration convenable, le même système du « *Tout à l'égout* » pourra être repris dans les meilleures conditions.

En résumé et pour donner une idée d'ensemble de ce que doit être le réseau d'égout de Clermont-Ferrand, nous citerons les conclusions du mémoire de M. l'ingénieur DALECHAMPS :

« On peut supposer un égout de ceinture construit sous le sol de la route nationale n° 9, de Paris à Perpignan : rues des Jacobins, Montlosier, Saint-Louis, de l'Écu, Gonod, boulevard Gergovia, puis avenue des Paulines, du Château-Rouge et de Lyon.

» Mais cet égout ne comprendrait pas une grande partie des régions Nord et Nord-Ouest. De ce côté, il ne serait donc que collecteur de petite ceinture. La grande ceinture partirait de la place de l'Abattoir, suivrait la chaussée de Claudius, la place des Carmes-Déchaux, la rue du Nord, la rue du Chauffour, la rue Saint-Georges, la rue du Pont-Naturel, la place et la rue de Fontgiève, la rue Haute-Saint-André, la rue du Bois-de-Cros, les avenues de l'Observatoire et de la Poudrière. A l'extrémité de cette dernière voie, le collecteur de grande ceinture se souderait à l'aqueduc renfermant la Tiretaine, qui doit être construit sous le boulevard des Salins.

» Voilà donc pour les égouts de ceinture.

» Des collecteurs secondaires, partant du Centre et se dirigeant vers la circonférence, fourniraient un système radial et partageraient la ville en secteurs.

» Quels seront les émissaires de ce réseau ?

» Il me semble logique d'imiter la disposition hydrographique naturelle de Clermont-Ferrand et de mettre deux branches correspondant respectivement au bras Sud et au bras Nord de la Tiretaine.

» Le premier, établi sous la route nationale n° 89, de Lyon à Bordeaux, irait se jeter dans la Tiretaine, à Herbet; le second, construit dans l'avenue de la République

Digitized by Google

et desservant Montferrand, se jetterait dans la Tiretaine, en aval de cette dernière ville.

» Si on parvenait à supprimer complètement tout écoulement intermédiaire dans les ruisseaux entourant Clermont-Ferrand, on assainirait du même coup la Tiretaine dans la traversée des deux villes. »

Voilà le plan des égouts de Clermont-Ferrand, tel que le conçoit M. DALECHAMPS. Une partie de ce plan est exécutée. Une autre partie a été décidée par la municipalité et se trouve en cours d'exécution. Que restera-t-il à faire?

La petite ceinture sera complète, mais elle n'aura que le débouché d'Herbet; provisoirement, il peut suffire à condition de déverser, en cas d'orage, l'excédent des eaux par l'égout de la rue Sidoine-Apollinaire et de la rue de la Sellette, au Nord; au Sud, par le déversoir situé au-dessous de la scierie MORAND-COHADE.

Mais la solution ne peut être considérée que comme essentiellement provisoire. Il faudra construire l'égout de l'avenue de la République.

Il sera nécessaire d'adopter pour cet égout une section supérieure à celles actuellement en service; car il faudrait que, le cas échéant, il puisse, au moyen d'un branchement passant dans la rue Niel, débarrasser un peu le collecteur du Sud.

Enfin, il y aura à construire tout le collecteur de la grande ceinture Nord, jusqu'à l'extrémité de l'avenue de la Poudrière, où il rencontrera l'aqueduc du boulevard des Salins, dont le projet est présenté en ce moment.

Les branchements venant assainir le centre de la ville devront être construits concurremment avec les collecteurs. Il serait trop long d'énumérer ceux dont l'exécution est instamment réclamée, avenue Charras, rue Neyron, rue Saint-Adjutor, etc.

C'est seulement lorsque ces branchements seront achevés qu'on pourra faire disparaître toutes les citernes infectes de l'impasse du Jeu-de-Paume, de l'impasse Ville-

Digitized by Google

neuve, de la rue Saint-Adjutor, de l'impasse de Fontgiève, de la place Saint-Pierre.

Le réseau d'égout ainsi compris pourra non-seulement drainer le sous-sol de Clermont-Ferrand et de Montferrand, assainir les cours d'eau qui entourent ces villes, mais encore il pourra, le cas échéant, si l'application du « *Tout à l'égout* » ou du système diviseur était reconnue possible, recevoir toutes les eaux et les matières excrémentitielles pour les déverser en aval des deux villes.

On a prétendu que les ruisseaux ne pourront recevoir la quantité d'eau qu'y projettera le réseau d'égout. Cela serait vrai si ces cours d'eau n'étaient pas mieux curés, mieux entretenus qu'ils ne le sont actuellement.

DURAND-CLAYE, dans un de ses mémoires, indique que les mêmes difficultés se sont produites à Berlin en 1881-1882 pour les ruisseaux de la Panke et de la Wuhle. Ces cours d'eau avaient leur lit encombré de vases et d'herbes.

L'Administration supérieure est intervenue, les riverains appréciant la richesse des engrais qui étaient mis à leur disposition en ont usé largement, en créant de nouvelles irrigations et les ruisseaux régularisés et soigneusement curés sont devenus plus que suffisants pour donner passage au contingent que leur apportaient les égouts. L'exemple est probant; le résultat auquel on est parvenu en Allemagne peut aussi bien être obtenu en France, il suffit de le vouloir.

Dr E. VIGENAUD, Dr P. GIROD.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'AUVERGNE

Séance du 13 janvier 1892.

La séance est ouverte à 8 h. 1/4, sous la présidence de M. Chotard, président.

La parole est donnée à M. le docteur Deschamps pour la lecture d'un mémoire sur *La Femme nerveuse; psychologie et psychothérapie.* Ce travail sera inséré dans la *Revue.*

M. le docteur Girod lit les principaux passages d'une *Etude sur la race de chevaux auvergnats*, de M. Audigier. En raison de l'intérêt qu'elle présente, cette étude est renvoyée au Comité de publication.

M. Chotard prend ensuite la parole pour lire une étude sur un point intéressant de l'Histoire de France : *Un premier essai du gouvernement constitutionnel en France au* XIV^e^ *siècle.* Son manuscrit est également remis au Comité de publication.

L'ordre du jour est épuisé; mais la séance si bien remplie, qui témoigne de la vitalité de la Société, n'est point terminée; M. Gros, chef du Laboratoire municipal, communique le premier chapitre d'une étude bactériologique, faite en collaboration avec M. le docteur Bouchereau, à propos de la récente explosion de fièvre typhoïde occasionnée par un lait contaminé. Le travail complété sera remis au Comité de publication.

La séance est levée à 10 heures.

Séance du 3 février 1892.

La séance est ouverte à 8 h. 1/4, sous la présidence de M. Bleynie, vice-président.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, M. le Président communique une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, relative à la prochaine session des Sociétés des Beaux-Arts, puis encore une autre lettre du Vice-Consul d'Espagne à Vichy, concernant l'Exposition organisée en l'honneur de Christophe Colomb. La Société d'Emulation enverra son adhésion.

La parole est donnée à M. le Trésorier pour les comptes de l'année 1891. Une Commission, composée de MM. Dulier, Amé et Gautier, est chargée de leur vérification.

Digitized by Google

M. Vimont continue la lecture de quelques pages détachées du Catalogue du Musée de Clermont, et présente notamment une inscription de 1290, des sabots du XVII^e^ au XVIII^e^ siècle, des vêtements du III^e^ siècle, trouvés dans un tombeau.

MM. BRÉVIAIRE, d'Ambert, présenté par M. Gourbeyre et Girod;

PLANCHARD, ancien pharmacien, présenté par MM. Bleynie et Girod;

BERTRAND, inspecteur des forêts, présenté par MM. Bleynie et Girod;

D^r^ CHABROL, au 36^e^ d'artillerie; présenté par MM. Bouchereau et Girod;

Cap^ne^ MAGALON, du 92^e^, présenté par M. Bouchereau et Girod, sont admis comme membres de la Société.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

Séance du 5 avril 1892.

La séance est ouverte à 8 heures 1/4, sous la présidence de M. Chotard, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le D^r^ Fournial, chef de clinique à l'hôpital, donne lecture des principaux passages d'un travail intitulé : *Statistique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu en* 1791-1792 (Service de M. Ledru). — Ce mémoire sera inséré dans la *Revue d'Auvergne*.

M. Amé informe ensuite la Société que la publication de son *Dictionnaire topographique* est en bonne voie et sera prochainement terminée.

MM. les docteurs Fouriaux et Damour, présentés par MM. Girod et Truchot, sont admis comme membres de la Société.

Personne ne demandant la parole, la séance est levée à 9 heures 1/4.

T.

Digitized by Google

MÉLANGES.

— Nous apprenons que l'Académie française vient d'accorder à notre confrère, M. Fr. Mège, dont tous nos lecteurs connaissent les beaux travaux historiques, une mention honorable sur le prix Marc-Guérin, pour son ouvrage sur *Gaultier de Biauzat*.

BIBLIOGRAPHIE.

Si nos lecteurs ne sont pas trop effrayés par l'aridité du mot : *Bibliographie* et par le sujet lui-même, la *Revue d'Auvergne* tâchera, sous ce titre, de leur donner la liste, aussi complète que possible, des ouvrages récents publiés sur l'Auvergne, ou écrits par des auteurs auvergnats, ou imprimés en Auvergne.

Ceux qui s'occupent des choses de l'esprit savent combien il est difficile souvent de trouver des matériaux d'étude et de lecture; ils nous sauront gré de cette tentative. Les autres sacrifieront, pour aujourd'hui, leurs préférences à celles de leurs coabonnés. Si, cependant, la majorité n'approuvait pas ce projet, nous l'abandonnerions, quoique à regret. Ils voudraient bien alors nous excuser. Une fois n'est pas coutume.

Tout en remontant de deux ans en arrière, nous serons forcément incomplets dans ce premier article. Désormais, nous l'espérons, tout ouvrage dont la rédaction recevra un exemplaire *sera annoncé* et, s'il y a lieu, *analysé*.

Nous ne reviendrons pas sur ceux dont la *Revue* a déjà rendu compte.

L'impression du tome Ier des *Œuvres de Blaise Pascal*, par le regretté M. Prosper Faugère, dans la *Collection des Grands Ecrivains de la France*, de la librairie Hachette, a donné comme un nouvel essor aux publications sur l'illustre penseur clermontois. Elles n'ont pas toutes une égale importance; mais toutes méritent d'être signalées. Ce sont : *Blaise Pascal*, par Joseph Bertrand, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. 1 vol. 8°. — *Examen du Discours sur les passions de l'amour* et *La Physionomie, le dogmatisme et la foi dans Pascal*, par Sully Prudhomme (*Revue des Deux Mondes* du 15 juillet et du 15 octobre 1890). — *Actes notariés relatifs à Pascal et à sa famille*, par M. Marius Barroux, archiviste aux Archives de la Seine (Paris, Leroux, 8°). — *Documents inédits sur Blaise Pascal, suivis de son testament et de son billet d'enterrement*, publiés par le vicomte de Grouchy (*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*

Digitized by Google

et de l'Ile-de-France, mars-avril 1890, 8°). — Enfin un curieux article de M. Anatole France, dans le journal *le Temps* du 23 novembre 1890.

Les Augustins de la Croix-Rousse. par A. Grand (Lyon, Waltener et C^ie^, 8°). Cette monographie s'étend assez longuement sur la branche des Savaron qui se fixa, vers le milieu du seizième siècle, dans la ville de Lyon où elle fit grande figure. La famille Savaron était propriétaire des terrains sur lesquels s'est élevé le célèbre faubourg. L'auteur de ce livre est un ancien ouvrier tisseur, devenu, par son intelligence, employé dans une fabrique de soieries. Pareil à notre compatriote Mioche, il a compris et démontré que les travaux manuels n'ont rien d'incompatible avec ceux de l'intelligence.

Georges Onslow, par Cirice Teillard (Paris, Téqui, 8°). Excellente étude, d'une saveur toute particulière, sur la vie et les œuvres du musicien auvergnat. Intéressante à lire, même pour nos abonnés qui connaissent déjà celle, si remarquable, publiée dans cette *Revue*, par un de nos collaborateurs, dont nous avons le devoir de citer : *La Musique de Chambre*, conférence faite au Palais des Facultés de Clermont, par M. Luguet (Clermont-Ferrand, Mont-Louis, 8°). L'éminent professeur a su allier, dans ces pages, deux qualités qui, d'ordinaire, paraissent s'exclure : le charme et la science.

Notice du manuscrit 249 de la bibliothèque de Clermont-Ferrand, par M. Camille Couderc, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale (*Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1889, n° 2. — Paris, Firmin Didot et C^ie^, 8°). L'auteur a inséré cette notice, en son entier, dans le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Clermont-Ferrand*, qu'il a rédigé, et qui a été imprimé dans le tome xiv du *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France* (*) (Paris, Plon, Nourrit et C^ie^, 8°). Il est superflu d'indiquer combien cette publication, à divers points de vue, est précieuse pour notre pays. Que dire également du soin et du savoir avec lesquels ce travail a été accompli? Nos éloges n'auraient aucun prix venant après ceux donnés à M. Couderc par des hommes qui font loi en ces matières; éloges que de légères critiques font encore ressortir. M. Paul Meyer en a formulé une, dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* (16 mars 1891, p. 206), que le savant membre de l'Institut et professeur à l'Ecole des Chartes nous permettra de ne pas partager. Il nous semble qu'il n'a pas entièrement raison d'appeler « compilation » le contenu du ms. 262, et de l'attribuer à Guillaume Grassegals. Ce Guillaume Grassegals a formé, il est vrai, avec les trois ouvrages qui sont dans ce ms., un *recueil* qu'il a offert à Louis VII, mais ce recueil est carac-

(*) Il a été fait un tirage à part.

Digitized by Google

'érisé par une préface qui ne se trouve pas dans le ms. de Clermont (Cf. *Historiens des Croisades*, T. III, p. XXV-XXVI).

Ce serait ici le lieu de parler du *Catalogue général des imprimés de la Bibliothèque de la ville de Clermont-Ferrand*, entrepris et mené à bien, après tant de labeur et avec tant de judicieuse sagacité, par le bibliothécaire actuel, si un tel travail ne méritait pas l'honneur d'un compte-rendu spécial, plus étendu que ne peut admettre notre cadre. Si nous sommes bien informés, la *Revue d'Auvergne* ne tardera pas à payer à M. Ed. VIMONT le juste tribut auquel il a droit.

Dans la Collection des Catalogues des manuscrits, ont également paru ceux des villes d'Aurillac (T. IX) et du Puy (T. XIII). Ce dernier est dû à un très érudit magistrat, M. Augustin Chassaing.

Les archéologues continuent à disserter sur nos églises romanes, leurs chapiteaux symboliques et l'épigraphie, souvent incorrecte, des inscriptions d'un certain nombre d'entre eux. Après les rarissimes opuscules de M. le chanoine Eug. MULLER : *Notices sur quelques églises romano-auvergnates; — Quelques souvenirs d'Auvergne* (Senlis, Dufresne, 8°), il faut citer : *L'Assomption corporelle de la Sainte Vierge et son antique représentation à N.-D. du Port* (Paris, Poussielgue, 8°). Ensuite, la lecture faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. R. de Lasteyrie, relativement à une *inscription énigmatique sur un chapiteau de Saint-Julien de Brioude*. A cette communication se rattachent divers articles imprimés dans les journaux de cette localité. Ceux de l'*Abeille brivadoise* ont été réunis dans un fascicule des Documents pour l'histoire de la ville de Brioude, intitulé : *Basilique de Saint-Julien*. Ceux du *Moniteur de Brioude* ont pour titre : *Une bulle du pape Alexandre IV* et *l'inscription Mile Artifex*. En juin 1891, le *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* s'est aussi occupé du même objet dans une note relative à une *Inscription gravée sur un chapiteau de l'église d'Ennezat*. Pour en finir avec la noble collégiale, disons que l'*Aperçu historique et archéologique sur l'ancienne église et le pays de Vouvantes, depuis les premiers temps de la fondation de Saint-Julien jusqu'au seizième siècle*, par le marquis DE BALBY DE VERNON (Vannes, Lafolye, 8°), contient des renseignements sur une ancienne fresque et des matrices d'enseignes de pélerinage retrouvées lors de la restauration de ce sanctuaire; précieux détails pour l'iconographie du patron de la ville de Brioude.

Paul Ardier, trésorier de l'Epargne, seigneur de Beauregard, Vineuil et le Goulet, en Blésois (1543-1638), par M. l'Abbé R. PORCHER (Paris, Picard, petit 8°). Sous une autre forme, cette brochure n'en apprend pas beaucoup plus, concernant le financier d'origine issoirienne, que la notice de M. Sauret, à laquelle le secrétaire de l'évêché de Blois a fait de larges emprunts. Il n'y est point parlé de la branche des

Digitized by Google

Ardier fixée à Brioude et qui a fourni deux abbesses au monastère des Claristes de la ville du Puy.

Le *Bulletin des services de la Carte géologique de la France et des Topographies souterraines* (Avril 1890) renferme une étude *sur les enclaves acides des roches volcaniques de l'Auvergne*, par M. A. LACROIX.

De la Condition juridique des Enfants naturels dans le passé, dans le présent, dans l'avenir, par AUGÉE-DORLHAC (Paris, Rousseau, 8°). Ce jeune notaire fait honneur à la corporation à laquelle il appartient, par la manière dont il a su employer ses rares loisirs à préparer et à écrire une aussi forte et aussi sérieuse étude de législation comparée.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont a persisté dans la louable coutume d'entendre, un peu tard quelquefois, l'éloge de ses membres défunts. Les derniers lus ont été :

Notice sur M. le Président Arcelot, par M. Marc DE VISSAC.

Notice sur la vie et les travaux de J.-B. Bouillet, par M. Ed. VIMONT.

Notice biographique sur M. Euryale Fabre, par M. Maurice CHALUS (Clermont-Ferrand, Bellet et fils, 8°).

Sont sortis des mêmes presses, en 1891 :

Le Mercure des potiers arvernes au Concours agricole de Lezoux, par M. le Docteur A. PLICQUE.

Notre-Dame de l'Hermitage, son passé et son avenir. Discours prononcé à N.-D. de l'Hermitage, près Noirétable (Loire), par M. l'Abbé RANDANNE.

Notre-Dame du Port, l'Auvergne, la France et l'Eglise. Discours prononcé par Mgr TURINAZ, évêque de Nancy, dans l'église cathédrale de Clermont.

Description du mausolée de la maison de Bouillon, par M. J.-J. GUIFFREY. — *Nouvelles archives de l'art français*, 1888-1890 (Paris, Charavay frères (8°). L'*Histoire généalogique de la maison d'Auvergne, par* Baluze, contient (Tome I, p. 455), une grande planche représentant l'ensemble du mausolée que le cardinal de Bouillon avait fait sculpter à Rome, pour être placé dans l'église abbatiale de Cluny. Certains emblèmes de ce monument funéraire furent déclarés séditieux par arrêt du Parlement du 2 janvier 1711 et condamnés à être détruits ou effacés. Ce rigoureux jugement ne fut exécuté qu'en partie, car la Révolution trouva les caisses contenant les fragments de ce mausolée à peu près dans l'état où on les avait laissées en 1711. Il en existe encore des débris à l'hôpital et au musée lapidaire de la ville de Cluny. Les documents publiés par M. Guiffrey forment un chapitre inédit, des plus curieux, de l'histoire des luttes si vives allumées par les prétentions généalogiques de la maison d'Auvergne. Il ne

Digitized by Google

serait peut-être pas sans intérêt de revenir aujourd'hui sur ce singulier épisode de la vie sociale sous l'ancien régime. Les passions surexcitées par cette affaire sont bien éteintes et rien ne peut actuellement les faire revivre.

La première charte de coutumes de Montferrand, par E. TEILHARD DE CHARDIN (Extrait des *Annales du Midi*, tome III. — Toulouse, Ed. Privat, 8°). Etude importante faite avec le soin, la méthode et la lucidité qui sont le propre des travaux des élèves de l'Ecole des Chartes.

Les *Annales du Midi* s'occupent de l'Auvergne et du Velay. Elles publient parfois des documents sur ces provinces. Le n° 13, p. 69, mentionne, d'après les archives de Montferrand, la présence de quinze cents arbalétriers venus de Gênes au secours de Charles VI. Cette troupe arriva, le 22 juillet 1417, à Montferrand; elle avait eu maille à partir, à son passage, avec la garnison de Nonette qui lui fit des prisonniers.

Aussi intéressante que la première est la nouvelle série des *Visites des monastères de l'ordre de Cluny de la province d'Auvergne, aux treizième et quatorzième siècles*, par M. Alexandre BRUEL, sous-chef de section aux Archives nationales (Extrait de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, tome LII). Procès-verbaux pleins de faits curieux sur l'administration spirituelle et temporelle de ces maisons religieuses. On y remarque, entre autres choses (page 44), les critiques formulées par les visiteurs sur la culture défectueuse des vignes du prieuré de Laveine.

Saint Amable, sa vie, son église, son culte, par L. BERNET-ROLLANDE (Clermont-Ferrand, Bellet et fils, 8°), forme le fascicule quatrième de la deuxième série des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*. Nous ne saurions trop louer l'auteur d'avoir énuméré, avec précision, en appendice, les sources manuscrites et imprimées auxquelles il a puisé.

La *Vie de Saint Amable*, par l'abbé FAYDIT (1702), n'est pas aussi rare que le dit l'inspirateur de la réimpression exécutée, sur *l'exemplaire unique* de la Bibliothèque nationale, en 1877, chez Nicolo et fils, à Riom. Cet ouvrage n'est pas commun, il est vrai; mais on en connaît bien d'autres exemplaires, ne serait-ce que celui de la bibliothèque de Clermont. M. Bernet-Rollande serait, sans doute, récompensé de ses peines par des satisfactions véritables, s'il poursuivait, même en dehors de notre région, ses recherches sur l'iconographie du saint protecteur de la ville de Riom. Qu'il nous permette de lui signaler la gravure in-4° de Gautrel (dix-septième siècle), le plat du musée de Sèvres (céramique arverne du dix-huitième siècle), dont il existe des spécimens dans plusieurs collections locales; enfin, les petites

Digitized by Google

statuettes qui nous viennent de l'étranger; sans compter ce que nous ignorons encore.

Le Château de Paterne, en Limagne, par M. l'abbé Gilbert CAMIN (Extrait de l'*Almanach de la Dépêche* pour 1892, où se trouvent quelques autres articles d'histoire locale.— Clermont-Ferrand, Malleval, 8°). Bonne monographie qui, en outre, a le mérite de l'opportunité; car cette demeure ne tardera pas à disparaître, si sa démolition n'est pas déjà un fait accompli.

Moins complète est *Une excursion archéologique à Cordès*, par M. l'abbé P.-F. GUÉLON (Extrait du *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, août 1891). L'auteur, il est vrai, déclare avoir pu visiter seulement une partie du château.

M. Elie JALOUSTRE a tiré d'un vieux registre de comptabilité des Archives départementales du Puy-de-Dôme une série de faits qu'il a habilement groupés, sous ce titre : *Le livre de raison d'un bourgeois de Clermont au dix-septième siècle* (Extrait du *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, novembre 1891). Le sujet est traité avec cette justesse de vue et cette élégance de forme qui distinguent toutes les productions du délicat écrivain.

Ce serait ne pas remplir notre programme que de passer sous silence deux luxueuses publications archéologiques de la Librairie des Imprimeries réunies (ancienne maison Morel; — Paris, 2, rue Mignon), dans lesquelles les monuments de notre région tiennent un rang honorable. *La Peinture décorative en France, du onzième au seizième siècle*, par MM. GÉLIS-DIDOT et LAFFILLÉE, architectes. Les planches nos 8, 9, 14, 21. 22, 23, 24, 26, 27, 30, 33, 34, 38, 39, 40, 41, 46 47, 50, 51, 54, 55 et 58 de cef ouvrage reproduisent des peintures relevées en Auvergne, Bourbonnais et Velay. Un certain nombre de ces dessins est dû au crayon et au pinceau, si sûrs, de M. Emile Mallay. *Compositions et Dessins de Viollet-le-Duc*, publiés sous le patronage du Comité de l'Œuvre du Maître, où il se trouve dix planches faites pour la cathédrale de Clermont.

La *Notice héraldique sur les Evêques de Saint-Flour*, de M. l'abbé CHALUDET (Aurillac, impr. typo-litho de G. Drussy), bel album de leurs armoiries, est le prospectus alléchant d'une histoire de ces prélats, qu'il a entreprise. Cet ecclésiastique, érudit et laborieux, a eu l'heureuse idée de rééditer (s. l. n. d.) quelques pièces rares, malgré leurs dates relativement récentes. La première est une *Lettre pastorale de Mgr l'Evêque du département du Puy-de-Dôme*, 2 mai 1791 ; la seconde : une *Lettre de l'Evêque du Cantal*, 5 juillet 1791 ; la troisième : *Procès-verbal de l'ouverture des procès-verbaux et du recensement général des scrutins pour l'élection de l'Evêque du Cantal ou Saint-Flour*, 13 octobre 1800.

Digitized by Google

Une étude ayant trait à la même époque : *Episodes de la Révolution dans le Cantal* (Aurillac, H. Gentet, 8°), a été écrite par le vicomte Bernard DE MIRAMON-FARGUES, licencié ès-lettres, qui a également donné : *Cassagnes-Beaufort-De Miramon ; Rouergue et Auvergne ; 1060 1890* (Aurillac, H. Gentet, 4°). Rapide historique, digne de plus de développements, d'une des familles les plus anciennes et les plus importantes de la province. Quel que soit le caractère intime de cette publication, tirée à petit nombre d'exemplaires et non mise dans le commerce, comme la suivante, nous ne pouvions pas manquer de la signaler.

La *Généalogie de la maison d'Auzolles* (Saint-Flour, Boubounelle, gr. 8°) est due aux persévérantes recherches d'un de ses derniers descendants, guidé par un sincère et savant généalogiste. On trouvera, à l'appendice, quelques documents qui s'y rapportent ; mais sont aussi d'un intérêt plus général. Par exemple, l'interrogatoire du capitaine La Peyre, un des lieutenants de Merle, en Auvergne et en Gévaudan.

Les Veillées auvergnates. Historiettes et Contes patois (Aurillac, Bancharel, petit 8°). L'imprimeur cantalien a groupé, sous ce titre, une série de bluettes parfois assez gaillardes ; mais le patois a, paraît-il, les mêmes privilèges que le latin. Ce recueil, qui n'est pas achevé, s'adresse surtout aux amateurs de vieux langage et de traditions populaires.

A travers le Cantal et la Lozère (Romans, Buisson, 8°), par M. DELORT. C'est une suite aux *Châteaux, Nouvelles et Légendes d'Auvergne*, parus en 1888 (Aurillac, Bancharel, 8°), et une réunion de feuilletons qui ont figuré dans *la Haute-Auvergne*, *l'Echo des Montagnes* et *l'Avenir du Cantal*. L'histoire légendaire, la science préhistorique et le folke-lore occupent une large place dans ce livre. La lecture en est agréable, malgré quelques expressions impropres et certaines méprises. Combien M. Delort est préférable et plus vrai, lorsqu'il retrace, pour la plus grande gloire de ses compatriotes tombés à l'ennemi, les sanglants épisodes de la campagne de France en 1870-71 !

M. Augustin CHASSAING, juge au tribunal civil du Puy, ne laisse échapper aucune occasion de faire sortir de l'obscurité des archives publiques ou particulières les matériaux utiles à l'histoire du pays auquel il consacre toutes les ressources de sa profonde érudition. Il a publié en 1890 : *Remarques sur le pays du Velay, par M. de Fages, envoyé de tour du Vivarais, commissaire principal à l'Assiette du Puy, tenue le 17 avril 1771* (Le Puy, Marchessou, in-12).

L'Abbaye de Saint-Robert de La Chaise-Dieu, — Guide du Touriste, par M. l'Abbé BONNEFOY (Le Puy, Prades-Freydier, 8°), est plutôt une esquisse, bien présentée, de l'histoire de ce monastère qu'un itinéraire

Digitized by Google

facile à suivre pour la visite de ce qui reste de l'église et des bâtiments.

Les anciennes cloches de Saugues (Haute-Loire), *refondues en Lorraine*, par Léon GERMAIN (Nancy, Sidot frères, 8°). Excellente étude comparative d'épigraphie campanaire. De l'antique sonnerie de cette ville il ne reste plus aujourd'hui que la plus vieille cloche, celle qui fut coulée en 1380, année où Duguesclin chassa les Anglais du Gévaudan et où sonna « *patriæ liberationem* », comme il est gravé dans l'inscription.

Près de Saugues, existe un petit sanctuaire au profit duquel se vend la brochure que lui a consacrée M. Adrien LASCOMBE, conservateur de la bibliothèque du Puy. *L'Histoire et légende de Notre Dame des Tours* a été trois fois rééditée depuis dix ans, tant elle est goûtée des pèlerins et des touristes.

M. A. DELAIGUE, auteur d'une biographie fort remarquée de Paul Féval, a écrit dans une revue, *Notes d'art et d'archéologie*, quelques pages pleines de sentiment poétique sur le *Puy-Sainte-Marie* (Paris, J. Mersch, 8°). La cité vellave a le don de frapper l'esprit du voyageur et de fournir à sa plume un thème plus ou moins varié. *La Revue historique de l'Ouest*, a publié un article *Bretons et Angevins à Notre-Dame du Puy*, par Mme DE MORRY (Vannes, Lafolye, 8°). Il y est fort peu question des Bretons ou des Angevins; mais les vieilles légendes aniciennes y sont assez agréablement traitées.

Le *Nouvel épiscopologe du Velay*, dressé par l'abbé J. PAYRARD, curé-doyen de Cayres (Le Puy, Prades-Freydier, in-12), contient une courte notice sur chacun des évêques qui ont occupé les sièges de Ruessium (Saint-Paulien) et du Puy. Ce livret forme un complément à la *Gallia Christiana*. Il est plus utile à consulter que plus d'un gros volume et il respire cette érudition de bon aloi dont M. l'abbé Payrard a déjà si souvent fait preuve.

Les changements apportés, il y a quelques mois, dans la direction du théâtre de l'Opéra, ont fourni l'occasion à M. Henri MOSNIER de rappeler à ses compatriotes qu'un des anciens Conventionnels de la Haute-Loire a dirigé cette grande scène de 1799 à 1807. *Bonet de Treiches, notice biographique* (Le Puy, Marchessou fils, 8°), écrite avec une rare délicatesse de touche.

Les *Vocabulaires patois vellavien-français et français-patois vellavien* rédigés par M. le baron DE VINOLS (Le Puy, Prades-Freydier, 8°), ne sont pas complets, de l'aveu de l'auteur lui-même. On y cherche, presque toujours en vain, les noms patois des instruments dont se servent les paysans dans leurs travaux aratoires et dans ceux de la ferme et du ménage, les noms d'un certain nombre de plantes usuelles et des animaux sauvages indigènes, qu'il eût été facile d'indiquer d'a-

Digitized by Google

près les ouvrages sur la flore et la faune du pays. Au cours des observations préliminaires, M. le président de la Société d'agriculture du Puy, a établi un parallèle entre les populations de l'Auvergne et celles du Velay, tout à l'avantage de ces dernières. Nous faisons appel de ce jugement, auquel les séjours fréquents de M. de Vinols dans ses propriétés de la Limagne peuvent prêter une certaine autorité. « Le flegme des habitants du Nord » n'a pas enlevé aux Auvergnats leurs qualités aimables et qui ne datent pas d'aujourd'hui, s'il faut en croire la *Chanson de Rolland* :

Icil d'Alverne i sunt li plus curteis (1).

D'autre part « l'ardeur d'imagination et la vivacité d'esprit » des Vellaviens, n'auraient-elles pas aidé à développer la mobilité de caractère que leur reproche l'auteur de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, bien injustement à notre avis, dans cette boutade discourtoise :

Que not fises en Velay
Ny en clergué ny en lay (2).

Soucieux de tout ce qui touche au passé de la ville de Gannat et de la région voisine, qui était autrefois du diocèse de Clermont, M. le docteur Vannaire a réédité, d'après l'exemplaire unique connu *La vie de la glorieuse vierge et martyre Sainte Poille*, composée par maître Jean Arfeuil, docteur de Sorbonne, gannatois; et il l'a fait suivre de remarques critiques.

Plus récemment, M. Vannaire a publié un *Essai sur le monnayage des prieurs de Souvigny et des sires de Bourbon* (Moulins, H. Durond, 8°), qui est, en quelques pages, un travail important, très fouillé et très complet. Aussi a-t-il eu un succès légitime auprès des plus savants numismates.

M. J. Cornillon continue un travail sur *Le Bourbonnais sous la Révolution française* (Riom, Ed. Girerd, 8°). Le tome troisième, paru en 1891, est consacré à la Terreur dans cette province voisine de la nôtre et liée avec elle par des liens étroits ; aussi les chercheurs auvergnats peuvent-ils y glaner plus d'une gerbe.

Vichy à travers les siècles. Recherches historiques et bibliographiques, par M. A. Mallat (Vichy, Bougarel, 8°). Il serait à désirer que l'on imprimât beaucoup de livres comme celui-ci. Son auteur n'a pas eu l'intention d'écrire, nous dit-il, l'histoire de Vichy; mais seulement

(1) Ed. L. Gautier, vers 3796.
(2) Ne te fie en Velay
Ni au clerc ni au lay (laïque).

Digitized by Google

d'en réunir les matériaux. Il s'est acquitté de cette tâche en véritable maître et il a su les disposer de telle façon que l'édifice paraît n'avoir besoin d'aucun ciment pour tenir debout. Son œuvre aura trois volumes. Le premier (le seul encore paru), comprend les époques celtique et romaine avec les dix-sept premiers siècles de l'ère chrétienne. Le XVIII^e^ siècle formera, à lui seul, le second volume. Le troisième s'étendra de 1800 à 1850. Ce tome premier, dont l'exécution typographique et les illustrations doivent être louées en même temps que le texte, nous font ardemment désirer la publication des deux autres. Enfin nous ne saurions trop engager les chercheurs qui désirent écrire sur l'histoire locale, à adopter le plan de M. Mallat et à s'inspirer de sa méthode.

A. V.

Pour le Comité de publication :

Le Secrétaire,

Dr Paul Girod.

Clermont-Ferrand. — Imprimerie Mont-Louis, rue Barbançon, 2.

Digitized by Google

L'AUVERGNE AUX SALONS

DE 1892

Expositions dans les Cercles, expositions des Aquarellistes, des Pastellistes, des Graveurs, expositions se succédant sans interruption depuis janvier, voilà un fait indéniable. Leur nombre est en raison directe de celui des visiteurs qui, compétents ou non, se pressent dans ces galeries de plus en plus à la mode. Le goût est aux œuvres d'art. Chacun en discute, et vante ses artistes préférés. Il faut avoir vu les tableaux à succès, même les excentricités dont on parle. On s'entasse donc, avec frénésie, dans les Salons grands ou petits pour admirer ou critiquer, chacun selon son tempérament. Après tout, comme disait, avec un fin sourire, le regretté poète Théodore de Banville, cela vaut mieux que d'aller au cabaret.

Nous avons suivi la foule, comme chaque année, depuis près de trente ans, avec la pensée, nous allions écrire la manie, de découvrir, parmi ces toiles et ces sculptures, celles qui peuvent intéresser l'Auvergne. Il y en a beaucoup et l'énumération en sera longue. Mais, comme il s'agit de notre cher pays et de ses artistes, personne ne voudra paraître s'en apercevoir.

Dès le mois de janvier, les Cercles artistiques de la rue Volney et de la rue Boissy-d'Anglas ont ouvert leurs portes. On y a remarqué les compositions de M. Franc Lamy, un de nos peintres les plus en vue : *Dans le Parc*, fantaisie exquise; *Le Ruisseau*, fraîche étude d'après na-

Digitized by Google

ture, et une femme en bleu, pleine de charme rêveur, *The blue devils*. M. Serendat de Belzim, notre compatriote d'origine, qui travaille, avec persévérance et succès, dans son riant atelier de l'avenue de Villiers, y avait de beaux portraits, celui, entre autres, de M. Lejuge de Segrais, et une délicieuse petite Bretonne, à la coiffe blanche, *Prière à Sainte Anne*.

Les œuvres nouvelles du sculpteur Denis Puech étaient fort admirées ; rien de gracieux, en effet, comme le marbre : *Graziella enfant*, et de fin et d'élégant comme la statuette représentant Mme Constans, la femme de l'ancien ministre de l'Intérieur. Citons aussi un joli tableau : *Le Printemps*, de M. Edmond de Lastic, et une aquarelle de M. Georges Villain : *Cour de ferme, en Auvergne*.

* * *

Au Palais des Champs-Elysées, a eu lieu la onzième exposition de l'Union des Femmes peintres et sculpteurs, que dirige si vaillamment une artiste de premier ordre, une statuaire hors concours, Mme Léon Bertaux. On se souvient de ces compositions vigoureuses ou délicates : Jeune Gaulois, prisonnier des Romains (1864) ; L'Amour dominateur (1865) ; Le Printemps, qui lui valut, en 1875, une médaille de 2e classe. S'oubliant elle-même, elle emploie maintenant son activité à mettre en relief le talent des femmes artistes. Elle y réussit et son Salon était remarquable. Nous y avons particulièrement admiré les 350 tableaux, études et esquisses de Mme Peyrol-Bonheur, la sœur de Rosa Bonheur, et d'Auguste Bonheur, dont les paysages du Cantal sont bien connus. Quelle belle famille d'artistes doués ! M. Peyrol, le fils, qui vient d'obtenir cette année une médaille de 2e classe, est lui-même un sculpteur distingué. Il est l'auteur d'une belle statue de Vercingétorix devant César, dont la réduction a figuré au Salon de 1889. Sa mère, Mme Peyrol-Bonheur, aimait

Digitized by Google

aussi l'Auvergne. Elle y a pris un grand nombre de ses sujets. Son exposition posthume a donné une idée juste de son indiscutable talent.

* * *

Le paysagiste Léon-Germain Pelouse, mort l'an dernier, est désormais entré dans la vraie célébrité, grâce à la réunion de ses œuvres à l'Ecole des Beaux-Arts. Comme l'a dit justement M. Philippe Gille, dans la remarquable préface du Catalogue, ce n'est que par la vue de l'ensemble de l'œuvre d'un peintre qu'il est permis de juger de sa réelle valeur et de l'importance qu'il doit prendre dans l'histoire de l'art de son temps. On a donc pu se rendre compte du mérite et de l'originalité de l'artiste qui a si bien interprété les paysages du Doubs, de la Bretagne, des environs de Paris et de l'Auvergne. C'est qu'il savait voir et dégager les subtiles impressions résultant de l'atmosphère et de la dispersion des rayons lumineux. On lui a reproché d'abuser du noir. Assurément les lignes de ses paysages sont nettement accusées et, sous les tons variés qui les recouvrent, elles apparaissent comme les muscles dans une consciencieuse académie; on songe parfois, devant certaines toiles, où les arbres sombres font ressortir des maisons aux toits rouges, aux colorations puissantes et un peu heurtées de Ribot. Mais cette manière bien personnelle à Pelouse d'accentuer tous les détails, sans exagérer leur importance, pour arriver à un effet d'ensemble vrai et saisissant, constitue précisément l'originalité de ce talent de premier ordre. A côté de ces grandes pages superbes : Saint-Jean-le-Thomas, Effet de lune, Matin sous bois, Coupe de bois, qui obtint une première médaille au Salon de 1876, nous citerons la Vallée du Mont-Dore qu'avait envoyée le Musée de Clermont; le Puy Gros, un précieux bijou; la Grande-Cascade; la vue du Mont-Dore, qui appartient à M. Méliodon; les coutelleries de Thiers et sept panneaux inspirés aussi par l'Auvergne.

Digitized by Google

Il nous souvient d'avoir rencontré deux fois le grand et regretté paysagiste. D'abord en 1872, par un beau temps d'été, nous nous trouvâmes ensemble à Cernay, ce coin paisible des environs de Paris, assez éloigné vers Chevreuse et Dampierre, pour donner l'illusion d'un voyage, dont les coteaux boisés ou tout roses de bruyères sont appelés montagnes par les rapins enthousiastes, et dont les petites chutes d'eau sur des rochers minuscules prennent pompeusement le nom de cascades; nature riante et douce et vallons modérés, mais pleins de beaux arbres, d'eaux vives, de buissons enchevêtrés dont Pelouse a compris et exprimé le charme et la poésie. Dans la vaste salle à manger de l'hôtel Margat, aux murs couverts d'études, de pochades et de toiles d'artistes, nous l'avons vu jeune, gai et souriant, avec sa bonne figure et sa barbe blonde. La réputation commençait, l'espérance touchait à la réalité; l'avenir était rose. Nous avons pu apprécier alors la vivacité de son esprit et sa bonne humeur inaltérable. Une autre fois, c'était en 1878, il est venu nous prendre pour aller à une de ces belles fêtes du Ministère de l'Instruction publique, dont on a conservé le souvenir. Un ami commun, un député, empêché ce jour-là, nous avait demandé de présenter au Ministre le peintre alors dans la plénitude du talent et du succès. Nous partîmes donc pour la rue de Grenelle et, en entrant dans les salons officiels, nous présentâmes Pelouse à M. Bardoux : « Monsieur, lui dit le Ministre, vous êtes décoré. » Voilà une formule de salutation qui assurément n'est point banale.

***

Des conceptions artistiques de Pelouse à celles des peintres qui se sont rangés sous la bannière du Sar Peladan, il y a presque la distance de la terre aux étoiles. Le même public a cependant envahi pendant longtemps les galeries de Durand-Ruel, trouvant à admirer, parmi ces essais souvent obscurs et bizarres, quelquefois savamment suggestifs.

Digitized by Google

Nous avons été surpris d'y rencontrer un de nos compatriotes, M. Charles Maurin, dont le talent est apprécié. Sa composition, l'*Aurore*, présentait un dessin irréprochable, mais étonnait les regards par un coloris ultra-fantaisiste et par des poses allégoriques déconcertantes.

Le paysagiste Bellel est bien connu de nos lecteurs. Ce doyen de la peinture, depuis longtemps hors concours, avait réuni cent trente tableaux et fusains qui ont été vendus, le 19 mars, à l'hôtel Drouot. On a pu faire, ce jour-là, un voyage en Auvergne, en plein Paris. Les œuvres de Bellel, qui a aussi étudié l'Algérie, sont, en effet, presque toutes inspirées par notre pays. Thiers et Châteldon ont été ses haltes préférées. Les ravins, les rochers, les ruisseaux des premières assises des montagnes du Forez, un peu transfigurés par une imagination romantique, nous ont apparu comme évoqués par ce vigoureux pinceau. Il en a fait surtout ressortir le caractère grandiose, sévère, quelquefois terrible et fantastique. Théophile Gautier n'a-t-il pas dit, dans son *Voyage à Constantinople :* « J'ai rencontré en ma route de bien beaux Bellel. » C'est que sa nature l'a toujours poussé vers les aspects farouches que l'on peut découvrir en Auvergne, à côté des plus riantes perspectives. Mais dédaignant ces dernières, il s'est obstiné à dresser son chevalet devant les ravins dénudés, les chênes déracinés par les torrents ou brisés par la foudre, les vieux châteaux démantelés au-dessus des précipices, et c'est la raison de l'unité et de la valeur de son œuvre. Le Musée de Riom a bien fait d'acquérir la *Route de Lachaux à Châteldon,* une toile superbe, avec ses grands arbres mêlés aux rocs, sur les profondeurs étincelantes de lointains merveilleux.

* * *

La Société des Artistes indépendants, basée sur la suppression du Jury d'admission, a pour but de permettre aux artistes de présenter librement leurs œuvres au jugement

Digitized by Google

du public. Tel est le programme de cette Société qui a ouvert sa huitième exposition au Pavillon de la Ville-de-Paris, aux Champs-Elysées.

A côté des tentatives avortées des *Tachistes*, on y remarquait plusieurs toiles de peintres connus et même de Luministes éclairant la route vers les nouveaux horizons. Nous y avons admiré les portraits toujours réussis de M^lles^ Marie et Cécile Desliens, dont les habiles pinceaux s'entendent et s'unissent, sans qu'on puisse distinguer la part de chacune des gracieuses collaboratrices : un portrait d'homme très étudié et un ravissant profil de jeune fille. Le *Jeune Pierrot*, des mêmes artistes, est une délicieuse fantaisie, et l'*Hiver en Bourbonnais* un consciencieux paysage saisissant de vérité. M^lles^ Desliens, bien connues comme portraitistes, auront aussi une réputation méritée comme peintres de genre.

M. Dupérelle, dans ses deux études faites à Orsay et à Lozère (Seine-et-Oise), s'est fait remarquer par la netteté, la franchise de son dessin et la vigueur de son coloris. Ses coins de nature, facilement et fortement peints, plaisent aux regards par la justesse des tons et la variété de l'ensemble. Nous avons retrouvé, aux Indépendants, M. Serendat de Balzim avec des œuvres importantes. Ce sont des portraits, des scènes de genre, comme cette *Fin de Flirt*, très fin de siècle, et cette jeune Alsacienne priant pour la France, devant laquelle s'est arrêté M. Carnot, en félicitant l'auteur. Quant à la *Néréide*, c'est une composition pleine de charme et de volupté. Sur la vague écumante qui la soutient, la belle nymphe de la mer, aux longs cheveux d'or, à la carnation rose et fine, s'étend dans une pose harmonieuse et, de sa main délicate, semble vouloir atteindre la mouette qui vole au-dessus de sa tête et dont les ailes blanches se détachent sur un ciel bleuâtre et violacé, d'une douceur infinie.

* * *

Digitized by Google

Tous les deux ans, depuis 1885, sous la présidence de M. Eugène Guillaume, l'éminent statuaire, et avec l'aide de M. François Bournand, l'érudit critique d'Art, l'éditeur E. Bernard organise, avec grand succès, l'exposition de *Blanc et Noir*. Elle a été installée, cette année, au Palais des Arts libéraux, au Champ-de-Mars. Elle était des plus attrayantes. Car à côté des dessins, des eaux-fortes, des aquarelles, on pouvait voir les superbes collections d'estampes japonaises de MM. Bing et Vever, et la section si intéressante consacrée à la gravure rétrospective.

L'Auvergne y était dignement représentée. Les fusains de M. Ducaruge offrent l'intérêt de tableaux, tant il est devenu maître de son crayon, avec lequel il obtient des effets imprévus de couleur et de relief. La vue de la Voûte-Chillac, le pays où il est né, a du caractère, avec sa vieille église, ses coteaux, sa rivière où le pêcheur jette sa ligne. Les *Bords du Lignon* ne rappellent en rien les pastorales de l'Astrée. La rivière est large et torrentueuse, bordée de rochers et de grands arbres, d'un aspect farouche qui aurait mis en fuite les tendres bergers d'Honoré d'Urfé. M. Ducaruge a exposé aussi, aux Champs-Elysées, deux superbes fusains, d'une rare intensité de rendu et de vérité : les gorges de Saint-Victor, près de Saint-Etienne, et les bords de l'Allier, dans la Haute-Loire. Les dessins à la plume de M. Edmond de Lastic, pour le *Vichy pittoresque*, édité par Bernard, révèlent un talent souple et fécond. Voici une gracieuse Japonaise de M^lle^ Jeanne Hugon, née à Saint-Flour, et un fin portrait au crayon de M^lle^ Rosette Figuiéra. Les eaux-fortes de M. Henri Reynaud, né à Bourdon, près Clermont, matinée brumeuse ou laisses de l'Allier, sont habilement exécutées, et le *Retour des champs* qui figure aux Champs-Elysées constitue une composition originale et vraie dans laquelle nous ne critiquerons que les hachures un peu trop accentuées des nuages.

Digitized by Google

Voilà maintenant des paysages d'Auvergne :

Une très jolie vue de Royat, aquarelle de M. Victor Ista, que nous avons plusieurs fois signalé ; d'autres aquarelles largement peintes par M. Flavien Poitevin, représentant des sites des environs de Thiers : Les Garniers, la vieille tour du Cros, le village de Panthèze ; celles plus lâchées de M. André Fossey : une cascade sur la route de Murat, maison de paysan et le pont de Fontanges (Cantal) ; une autre, très petite mais d'un grand effet, de M. Louis Carrau : *Souvenir d'Auvergne ;* puis des pastels de Mlle Boitelet : Les Malavaux, près Vichy, et le Noël d'Auvergne (éventail) ; Les bords de l'Allier, par Mlle Marie Vacher ; deux vues d'Auvergne, à la mine de plomb, par M. Farin, et, enfin, deux bonnes études à la plume, de M. Albert Bance, représentant des passages pittoresques du vieux Royat.

* * *

C'est aussi au Champ-de-Mars qu'a été ouverte la première exposition de l'Union libérale d'Artistes français. La tentative n'a pas, dès le début, présenté un bien vif intérêt. Mais elle est encouragée par des peintres de talent : MM. René Vauquelin, président de l'Association ; Gilardot, qui écrit aussi sous le nom de Jean des Vignes ; Eugène Beyer, Gustave de Maupassant, le père du grand romancier. Nous y avons découvert un ravissant paysage : Souvenir de Murat-le-Quaire, par M. Louis-Georges Brillouin, un artiste depuis longtemps connu et apprécié, et une vue de la Roche-Arnaud, par Mlle Marie Grobon, née au Puy.

Ne quittons pas les Palais de l'Exposition de 1889 et allons visiter le Salon du Champ-de-Mars, rival du Salon des Champs-Elysées. Il en est déjà à sa troisième année. Il se distingue toujours par une série d'œuvres de maîtres qui suffirait pour justifier son succès. On irait uniquement pour admirer la grande page décorative de Puvis de Cha-

Digitized by Google

vannes, l'*Hiver*, destinée à l'Hôtel-de-Ville de Paris; les portraits de Carolus-Duran, de Dagnan-Bouveret; les paysages de Cazin, de Damoye, de Billotte; les sculptures de Dalou et de Saint-Marceaux. Mais à côté de ces œuvres incontestées se trouvent, en trop grand nombre, les essais souvent malheureux des chercheurs et des audacieux. Après tout, cet encouragement n'est peut-être pas inutile; car quelques-uns finissent par trouver un effet imprévu et réellement artistique, et quelquefois, en peinture comme ailleurs, l'audace est favorisée par le hasard.

Nous signalerons, comme intéressant l'Auvergne : *La brume du matin au bord de l'Allier*, toile agréable de M^lle^ Boitelet, née à Guéret, déjà exposante au *Blanc et Noir;* une jolie gouache de M. Louis Tynaire, *Une Patineuse;* les miniatures finement exécutées, mais toujours un peu sèches (la miniature serait-elle réservée aux pinceaux moelleux des femmes?) de M. Dinaumare, né à Riom, et qui sont les portraits de M^me^ Gravière, de MM. Maurice Lefèvre et Niel. Deux grands tableaux qui indiquent un talent original, très en progrès, ce sont *Le Départ pour la Pêche* et *Les Promises* de M. Charles Cottet, né au Puy. Ces promises, dans leurs robes rayées, de couleurs tendres, avec leurs coiffures originales, leurs minois rouges et éveillés, sont un régal pour l'œil et expriment bien l'espoir entrevu et la joie de vivre. Le même artiste a exposé une série d'aquarelles faites d'après nature en Algérie, où toutes les audaces du coloriste sont poussées au paroxysme. Ces rochers écarlates, ces terrains jaunes d'or, ces montagnes indigo où lilas tendre étonnent et provoquent un mouvement de surprise qui se changerait bientôt en intérêt si les couleurs étaient moins violemment heurtées.

M. Albert Lebourg est un habitué des bords de l'Allier, près de Pont-du-Château. Cela ne veut pas dire que l'Auvergne l'occupe exclusivement, puisqu'il s'est inspiré, cette année, des rives de la Seine, surtout par les temps de neige. Sa peinture procédant par larges touches, d'un

Digitized by Google

dessin à peine indiqué, impossible à regarder de près, produit cependant, à la distance voulue, un effet d'harmonie, de fondu et de douceur pénétrante. La vue de Pont-du-Château, s'étageant sur le coteau, avec, au centre, sa vieille construction seigneuriale, la rivière coulant à ses pieds en reflétant un ciel brouillé, et le coin de terre broussailleux du premier plan, forme un ensemble nouveau, inattendu et juste cependant. Nous devons signaler également, au Champ-de-Mars, l'exposition internationale de photographie.

On voit ainsi que ces vastes salles, désertes depuis 1889, sont devenues de superbes musées et, en entendant les accords plus ou moins mélodieux des cafés-concerts, on peut se faire l'illusion d'une réouverture de l'Exposition universelle.

* * *

Quelques lignes doivent être consacrées à l'exposition du 5 mai, organisée par le secrétaire de la *Soupe aux Choux*, le docteur Léon Deschamps. C'est un salon intime, exclusivement auvergnat, mais fort intéressant. Nous nous contenterons d'énumérer les envois d'artistes déjà cités ou que nous retrouverons plus loin. Nous devons signaler un excellent début, celui de M^lle^ Thérèse Morange, qui s'est révélée comme une aquarelliste d'avenir; ses fleurs sont largement peintes, habilement groupées; ses compositions sont ingénieuses; le coloris en est d'une intensité rare, à faire croire qu'elle a découvert les secrets des peintres japonais. Les sculpteurs Bartholdi, Mombur, Puech, le ciseleur Diomède, l'architecte Emile Camut, avaient répondu à l'appel. Nous avions des portraits et des fantaisies de M^lles^ Desliens, de M^lle^ Nicolo, de M^lle^ Beyne; des paysages de Vergèses, Franc Lamy, Dupérelle, Costilhes, Carot; une série d'études faites en Auvergne, par Jean Desbrosses; des tableaux de genre de Cornet, Assézat de Bouteyre,

Digitized by Google

Petit-Gérard, enfin un ensemble remarquable d'œuvres, d'études et d'ébauches évoquant notre admirable pays.

Nous insisterons particulièrement sur deux œuvres nouvelles de Schenck, que l'excellent paysagiste, délaissant le Salon, avait réservées à notre petite exposition. Les *Chaumes* et les *Meules* continuent avec le même talent et le même bonheur la série de nos vues de montagnes, des hauts plateaux dénudés, des lointains et des horizons sur les plaines luxuriantes de la Limagne.

***

Malgré toutes ces expositions, malgré celle du Champ-de-Mars, plus directement organisée afin de lui faire échec, le Salon des Champs-Elysées est toujours la grande attraction du printemps parisien. Par le nombre d'œuvres d'art, par l'agencement, par l'ensemble et la tendance générale, par la distribution de ses médailles, il conserve sa place et ses fidèles, et ses récompenses n'ont rien perdu de leur valeur. C'est là que nous avons remarqué le plus grand nombre d'artistes ou de sujets rentrant dans le cadre spécial de ces études.

Notre compatriote Mombur vient d'y conquérir enfin cette distinction si enviée et si parcimonieusement accordée, une médaille de deuxième classe. Son groupe superbe, *Baiser filial*, justifie et au delà la récompense du jury. Cette composition est, en effet, de premier ordre. C'est une synthèse simplement et magistralement exprimée du sentiment le plus vrai et le plus pur, l'affection familiale. Elle est traitée avec le style de la sculpture antique, tout en donnant, malgré le nu, une impression profonde de modernité. Le père, un homme dans toute la force de l'âge, d'une musculature vigoureuse où se révèlent, sans déformation, les rudes efforts des travaux rustiques, soutenant d'une main sa grande faux dont la lame se recourbe appuyée sur le sol, enlace de l'autre le corps souple et délicat, d'une exquise suavité de lignes, de son jeune fils qui

Digitized by Google

se soulève sur ses pieds d'éphèbe pour tendre le front au baiser paternel. Il y a dans ces deux visages une noblesse et une douceur infinies, qui résument la sérénité du devoir accompli, l'amour et le dévouement, la joie de se retouver et de s'étreindre après le labeur du jour. La scène la plus ordinaire, un fils dans les bras de son père, au retour des champs, exprimée ainsi, devient une allégorie vivante qui touche, émeut et élève l'âme, en condensant tout ce qu'il y a de grandeur et de bonheur vrai dans le travail et la famille, cette dernière sauvegarde des sociétés actuelles. Cette composition continue la série si personnelle des œuvres de Mombur, d'un style toujours irréprochable et d'une parfaite unité : la *Paysanne d'Auvergne*, résignation et amour maternel; le *Sauveteur*, sacrifice et oubli de soi-même; l'*Idylle*, amour chaste et timides aveux; *Baiser filial* enfin, tout un poème dans une caresse. Rappelons encore, pour constater la fécondité de l'artiste : le *Béranger*, qui orne une des façades de l'Hôtel-de-Ville de Paris; l'*Hébé* du Salon de 1890 et un grand nombre de bustes et de statues, parmi lesquelles celle du baron de Barante. Voilà des années bien employées depuis le second grand-prix de Rome obtenu en 1879, et toute l'Auvergne doit s'associer et applaudir au succès bien mérité de son enfant. Le même artiste a aussi envoyé le buste en bronze de M. Salneuve, ancien juge de paix. Un élève de Mombur, M. Louis Beuque, a exposé le buste de M. Salneuve, le regretté sénateur du Puy-de-Dôme.

C'est un rêve réalisé que le gracieux groupe en marbre de M. Jean Coulon, *Rêve d'amour*, puisque la jolie rêveuse, au corps charmant, à demi pâmée, porte sur son épaule l'enfant Eros lui-même, l'archer divin, accouru à son appel et lui tendant ses lèvres adorables, au sourire enivrant et trompeur. L'ancien pensionnaire du Département nous a aussi donné le portrait en marbre de M. Gerville-Réache, député. Signalons le buste en bronze d'un autre député, M. Guyot-Dessaigne, par M. Auguste Mail-

Digitized by Google

lard, dont la statue, *Icare*, a obtenu une mention honorable ; un intéressant médaillon de M. Champeil et le buste exécuté par M. Bourgeot, pour l'hôtel de la Préfecture de Lyon, représentant un des hôtes illustres de l'Arvernie au IVe siècle, Sidoine Apollinaire.

Auguste Bartholdi, ce fils de l'Alsace, que l'Auvergne a été heureuse et fière d'accueillir comme son enfant, n'oublie pas sa petite patrie d'élection. Son Vercingétorix est populaire, comme la statue de la Liberté éclairant le monde. Cette année, on a pu contempler un groupe grandiose en bronze qu'un citoyen de New-York a offert à la Ville de Paris et dans lequel Bartholdi a symbolisé l'union de la France et des Etats-Unis d'Amérique, en montrant Washington serrant la main du jeune La Fayette, cette pure gloire de notre pays. C'est l'admiration pour ce héros auvergnat qui a conduit M. Doniol à la publication de fécondes recherches et de précieux documents sur la guerre de l'Indépendance, et qui a inspiré à M. Bardoux un ouvrage du plus haut intérêt, dont le premier volume vient de paraître.

A la section d'Architecture, nous avons remarqué un beau travail de M. Emmanuel Brun, né à Clermont : Relevé et restauration du tombeau de Renée d'Orléans-Longueville, à l'abbaye de Saint-Denis. Les portes de Montferrand, par M. Chassaigne, qui est aussi de Clermont, justifient les nombreux succès du jeune architecte à l'Ecole des Arts. Quant à M. Emile Camut, l'artiste distingué, depuis longtemps hors concours, c'est encore l'Auvergne qui lui a fourni son envoi avec le château de la Canieu. M. Victor Petitgrand, qui est aussi un architecte connu, a étudié et reproduit les divers aspects de l'église de Mailhat.

Nos graveurs ont été représentés au Salon par M. Julien Tinayre, né à Issoire. Ses gravures sur bois ont du mérite. Elles représentent le cours libre de M. Pierre Laffitte au collège de France, d'après une gouache de M. Louis Ti-

Digitized by Google

nayre, dont nous avons plusieurs fois parlé; les côtes du Maroc, d'après Delacroix; quatre sujets pour une nouvelle de Guy de Maupassant, et une répétition au Théâtre-Français. Il faut encore mentionner une eau-forte, le Vieux-Pont, en Auvergne, par M. Georges Serrier; une fort belle gravure, les Taureaux d'Auvergne, d'après Rosa Bonheur, par M. Lionel Le Couteux; enfin, un bois finement exécuté par Mlle Madeleine Florimond, la Vierge et l'Enfant Jésus, sous un dais, dans l'église du Marthuret, à Riom.

***

Nous avons signalé plus haut les fusains de M. Ducaruge tant au *Blanc et Noir* qu'au Salon. Mais nous ne quitterons pas la section des dessins sans constater les grands progrès de Mlle Cécile Chalus. Ses deux pastels ont peut-être plus de charme que ses peintures. Nous insisterons spécialement sur la jolie tête de Bretonne, au bonnet blanc envolé, aux yeux clairs et chauds, à la bouche savoureuse comme un fruit entr'ouvert, qui a dû oublier dans Paris la douce mélancolie des Pardons de Sainte-Anne d'Auray.

Nous voici maintenant devant deux grandes toiles de M. Franc Lamy. Les portraits de Mme *** et de ses enfants forment un tableau complet. Dans un frais paysage de parc en fleurs, la jeune mère et ses enfants sont réunis et rien n'est charmant comme ces figures roses et ces cheveux blonds, ces dentelles et ces vêtements clairs, sous les jeux de la lumière blonde et près des roses épanouies. *Le Renouveau* est une de ces fantaisies dont le peintre a le secret. Sur les bords du ruisseau limpide où nagent les cygnes, dans la vaste prairie ponctuée de fleurettes, où se dressent les tiges longues et minces des peupliers grêles et des bouleaux blancs, aux feuillages ténus, les jeunes baigneuses, dont les cheveux dénoués flottent sur les longs peignoirs vaporeux, se promènent après le bain, et rêvent, *heureuses de se voir si belles* en ce pré vert et s'amusent

Digitized by Google

à disperser, sous leur souffle pur, les houppes légères et duvetées des synanthérées agrestes.

M. de Vergèses, après avoir demandé à l'Algérie des inspirations originales, est revenu tout naturellement à ses sujets préférés, pris dans les milieux les plus divers, ateliers, mansardes ou salons de Paris. Le *Petit lever d'une Parisienne* charme le regard par l'exquise finesse du coloris. C'est bien là une symphonie en blanc mineur, pour employer encore une fois la jolie expression de Théophile Gautier. A peine quelques tons roses et bleutés apportent leur note plus vive dans cet ensemble où tous les blancs se fondent dans une discrète harmonie. Voilà une ravissante composition qui avait les honneurs de la cimaise et qui a obtenu un vif succès.

Nous allons, avec M. Assézat de Bouteyre, dans un milieu moins élégant, mais bien parisien aussi. C'est la chambre simple et nue, où la fleuriste travaille avec courage pour gagner honnêtement sa vie. Elle a veillé bien tard, devant sa petite table, où les fleurs artificielles nées sous ses jolis doigts attendent d'être réunies en bouquets, et, sur sa chaise de paille, elle s'est endormie, vaincue par la fatigue. Le petit jour la surprend dans cette attitude et éclaire son visage régulier où se lisent la résignation et la tristesse. L'expression est juste; le sentiment moderne et vrai. Les tons clairs et violacés de la jeune école attirent M. Assézat de Bouteyre, qui les emploie, du reste, avec discrétion et talent. Ainsi a pensé le jury, qui lui a décerné une mention honorable.

Une mention a également récompensé les efforts de M. Petit-Gérard, qui s'est fait remarquer comme peintre de scènes militaires. Cette année, il a abandonné les camps et les souvenirs de la triste guerre pour nous conduire dans son atelier et dans le salon de lecture du Bon-Marché. Cette dernière toile est d'une vérité frappante, d'une exactitude photographique, relevée par la justesse des poses, le fini des détails et la variété savante de la coloration.

Digitized by Google

Le coin du Jura, qu'a reproduit M. Jules Viennet, révèle un paysagiste consciencieux et habile, qui doit aimer la nature et l'étudier avec passion. Il sait la peindre avec bonheur et l'interpréter aussi dans ses eaux-fortes. Les pittoresques tanneries de Maringues lui ont inspiré une excellente gravure.

La grande toile de M. Martin Coulaud, né à Cournon, *Retour du troupeau*, est d'un bel effet. Elle évoque, avec la mélancolie des impressions anciennes, les souvenirs de nos campagnes par les soirs d'automne. Derrière le vieux berger, portant un agneau dans ses bras, la troupe nombreuse et serrée des moutons se hâte sous l'aboiement du chien qui, du haut d'un tertre, dirige la marche et veille au bon ordre. La grande plaine nue, déjà sombre, s'étend jusqu'à l'horizon borné par des haies ou des coteaux à peine estompés et, dans le fond, au-dessous d'un vaste ciel limpide, une longue bande de nuages est encore teintée d'un rouge morne par les derniers rayons du soleil disparu.

Enumérons quelques portraits : ceux de M^lle^ Jeanne Bos et de M^me^ C..., par M^me^ Marie Vasselon, bien connue de nos lecteurs; celui de M. J..., par un artiste de valeur, M. Joseph Bernard, né au Puy, et celui de M. Guyot-Dessaigne, député, par M. Costilhes, dont nous avons plusieurs fois signalé les paysages.

Il nous reste à parler des peintres qui ont demandé à l'Auvergne leurs inspirations. Voici deux figures décoratives dont l'une nous est particulièrement chère : *La Bretagne et l'Auvergne*. Elles sont destinées à la salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Les nombreux Auvergnats qui s'y pressent, les jours de bal, pourront ainsi contempler la personnification robuste et fière de leur pays dans une pose noble et michelangesque. Ils la reconnaîtront facilement à l'épée et au casque gaulois qu'elle tient sous son bras puissant, à sa cape aux larges plis de montagnarde et aussi au serre-malice des femmes de Latour,

Digitized by Google

qui orne son vaste front. Cette œuvre est due au pinceau vigoureux de François Ehrmann.

M. Achille Sirouy a représenté la buvette de La Bourboule, et M. Flavien Poitevin, déjà cité, nous a ému avec son effet de lune, dans une rue de Thiers : la rue du Pavé, si pittoresque avec ses vieilles murailles, débris des remparts de la ville, sa grosse tour où brillent les feux de la forge, sous une lumière lunaire qui répand sur tout le paysage une uniforme buée verdâtre et comme une teinte de mélancolie.

Nous finirons par un maître, un fidèle admirateur de l'Auvergne, Jean Desbrosses. Il a su réussir dans une tentative difficile, représenter dans leur infinie variété les vastes horizons des montagnes, les colorations imprévues de leurs neiges ou de leurs sommets, les verts intenses de leurs vallées. Les peintres connus de la Suisse, Calame, Karl Girardet, n'y ont réussi qu'à moitié. Gustave Doré, dans ses énormes toiles, malgré un talent incontestable, y a échoué. L'écueil est de tomber dans la vue panoramique ou dans le décor d'opéra. Jean Desbrosses a vaincu ces obstacles par le choix raisonné des aspects, l'amour profond de la nature, les richesses d'une palette où Chintreuil a oublié ses plus vives couleurs. Mais s'il a été le plus dévoué propagateur de la gloire du peintre de *Pluie et Soleil*, s'il a suivi, en ami et en disciple fervent, les leçons de son illustre maître, il a su dégager depuis longtemps sa personnalité et l'ensemble de son œuvre lui appartient en propre. On dit : voilà un Desbrosses, comme on dit : c'est un Chintreuil. Ce qui caractérise la manière de Jean Desbrosses, c'est la puissance dans l'expression, la compréhension simple et naïve des beautés naturelles, la tendance innée vers les paysages alpestres ou les pentes sévères des Dômes. On peut s'en convaincre devant le magnifique plateau de Tortebesse, au lever de la lune. Il en a exprimé merveilleusement la grandeur calme, la solitude majestueuse, l'atmosphère légère et pure. Il n'y a sur ce plateau

Digitized by Google

que des mousses, des rochers à fleur de terre, quelques arbustes. Mais comme il captive le regard et éveille les hautes pensées sous ce vaste ciel où monte, entre deux gros nuages, le globe argenté de la lune.

L'autre paysage de Jean Desbrosses, le *Chemin des Artistes*, près du Mont-Dore, étonne par la force du rendu et l'intensité du coloris. Les sapins géants, d'un vert sombre, se dressent vigoureusement sur les bords de la route sablonneuse et escarpée, où monte avec peine un char supportant la pile énorme et droite d'un arbre coupé, tandis que tout le ciel, entre les branches presque noires, s'enflamme et se colore sous les feux du soleil couchant, qui teint de vert, de rouge et de jaune d'or les nuages pareils à des écharpes féeriques tendues obliquement sur l'horizon. Il faut avoir vu les couchers de soleil, sur nos montagnes, pour ne pas croire à quelque audacieuse fantaisie d'un pinceau enthousiaste. Mais on comprend bien vite que la nature a été prise sur le vif dans une de ses manifestations toujours renouvelées et qu'elle est pour moitié dans cette exubérance de lumière et de couleur. C'est, en effet, de cette collaboration féconde que sont toujours nées les œuvres fortes et durables.

GABRIEL MARC.

Paris, 22 juin 1892.

Digitized by Google

LA JEUNESSE DE LA FAYETTE

1757-1792

PAR A. BARDOUX, MEMBRE DE L'INSTITUT (1).

M. Bardoux indique lui-même l'objet qu'il s'est proposé : « Nous avons voulu clore, dit-il, nos études sur le XVIII^e^ siècle par un travail sur les idées politiques, en pénétrant plus profondément dans l'âme d'un des représentants les plus vrais de cette époque inoubliable. »

Son étude ne porte-t-elle que sur La Fayette? Est-ce même lui qui a tout d'abord éveillé son attention et provoqué ses recherches? Nous croyons plutôt qu'ayant rencontré M^me^ de La Fayette à côté des dames du XVIII^e^ siècle dont il nous a tracé de si justes et de si élégants portraits, il a songé à lui donner une place dans sa galerie; et c'est par elle qu'il est arrivé à son mari, dont la valeur militaire et surtout politique l'a saisi, et c'est dès lors un double portrait qu'il a mis sous nos yeux, et ne séparant jamais l'un de l'autre, il nous a présenté un tableau frappant de la société au temps de Louis XVI et dans les derniers jours de la monarchie.

Si le marquis de La Fayette, né à Chavaniac, en Auvergne, le 6 septembre 1757, dans un vieux manoir du XIV^e^ siècle, est d'une ancienne et noble maison, sa femme, Adrienne d'Ayen, est par son père, le duc d'Ayen, la petite-fille du dernier maréchal de Noailles, et par sa mère

(1) Calmann-Lévy, 3, rue Auber.

Digitized by Google

la petite-fille du chancelier d'Aguesseau. Le mariage avait été célébré le 11 avril 1774; les deux époux étaient bien jeunes, suivant l'usage du temps : la mariée avait quatorze ans et demi et le marié dix-sept ans. « La Fayette, dit le comte de Ségur, avait un maintien grave et froid qui, avec son peu d'empressement à parler, contrastait avec la pétulance, la légèreté et la loquacité brillante des personnes de son âge; mais cette enveloppe, si froide aux regards, cachait l'esprit le plus actif, le caractère le plus ferme et l'âme la plus brûlante ». Sa femme dont l'éducation avait été austère, car on a comparé sa mère, la duchesse d'Ayen, à la mère Angélique de Port-Royal, avait une grande piété, mais très éclairée et très indépendante, et elle y joignait une solide instruction. Elle conçut pour son mari un sentiment aussi profond que tendre, et elle lui fut étroitement unie, « au milieu de toutes les vicissitudes de la vie la plus agitée qui fut jamais, au milieu des alternatives de joies et de douleurs qui la remplirent pendant plus de trente années ». Nous comprenons que M. Bardoux ait été séduit par cette femme aussi aimable que forte, et qu'il ait été tenté de la traiter avec autant d'intérêt et de grâce que Pauline de Beaumont et M^me^ de Custine.

Mais il lui était impossible de la séparer de son mari; elle a partagé toutes ses pensées, toutes ses convictions, tous ses projets; même séparée par l'Océan, elle vit de sa vie, elle sent avec le même cœur, elle juge avec le même esprit. Elle le suit dans ses entreprises, dans ses combats, dans ses victoires; elle sera de moitié dans ses vues et dans ses audaces politiques, elle l'accompagnera un jour dans sa captivité. « Elle a eu tous les héroïsmes avec toutes les modesties, et elle reste le modèle accompli de l'amour conjugal : son dévouement s'est élevé au-dessus de tous les genres d'épreuves....., et pendant les mois affreux de la Terreur, le cou sous le couteau, elle persistait à signer ses lettres : *femme La Fayette.* »

Elle avait dix-sept ans et demi quand son mari partit

Digitized by Google

la première fois pour l'Amérique, le 26 avril 1777, et lui, il n'avait que vingt ans. Elle lui avait déjà donné une fille, Henriette, et elle était enceinte. La séparation fut cruelle, mais tous deux étaient très résolus, car ils avaient le cœur haut et généreux. A bord de son petit navire *La Victoire*, qu'il a équipé à ses frais, La Fayette écrit à sa femme une lettre qui est l'expression de son caractère : « Défenseur de cette liberté que j'idolâtre, libre moi-même plus que personne, en venant, comme ami, offrir mes services à cette république si intéressante, je n'y porte que ma franchise et ma bonne volonté, nulle ambition, nul intérêt particulier; en travaillant pour ma gloire, je travaille pour son bonheur. J'espère qu'en ma faveur vous deviendrez bonne Américaine; c'est un sentiment fait pour les cœurs vertueux. Le bonheur de l'Amérique est intimement lié au bonheur de l'humanité; elle va devenir le respectable et sûr asile de la liberté. »

La Fayette n'était pas le seul Français, le seul grand seigneur français qui s'enthousiasmât pour la liberté et qui la personnifiât dans cette jeune Amérique qui s'insurgeait contre la mère-patrie, contre l'Angleterre qui l'opprimait illégalement, qui lui imposait des taxes non consenties. Plusieurs étaient partis avant lui, plusieurs partirent avec lui, entr'autres MM. de Ternant et de Valfort. Ils étaient tous entraînés par les idées nouvelles de liberté et de progrès que les philosophes depuis près d'un siècle répandaient dans leurs écrits; la puissance du livre était immense, et elle s'exerçait en France et encore hors de France. Mais La Fayette domine tous ces jeunes enthousiastes; il est tout à la fois leur chef, leur modèle et leur type. « S'il n'eût pas existé, M. Bardoux le dit avec raison, il eût manqué quelque chose à la haute société du XVIII^e^ siècle, on ne connaîtrait pas les conséquences logiques de ses lectures et de son éducation d'esprit; on ne saurait pas davantage jusqu'où pouvaient aller, dans le milieu aristocratique le plus élevé, chez les jeunes nobles qui vivaient

Digitized by Google

le plus près du trône, la liberté de la pensée, la hardiesse du jugement, le détachement des vanités du rang. »

Les progrès de la libre pensée avaient été prompts dans notre patrie, et trois hommes les attestent de la façon la plus nette et la plus précise : Voltaire signale tous les abus et les attaque sans toucher au gouvernement, il maintient la monarchie telle qu'elle existe depuis plusieurs siècles, la monarchie qu'a exercée Louis XIV, mais il la veut plus juste et plus utile à tous. Montesquieu va plus loin, dans sa *Recherche du meilleur gouvernement possible*, il ne conclut pas en faveur de celui de son pays, mais en faveur du gouvernement anglais, c'est-à-dire du gouvernement constitutionnel; c'est donc un révolutionnaire modéré, mais un révolutionnaire. Quant à J.-J. Rousseau, qui marque la troisième étape, il va du premier bond à la république, et son *Contrat social* est le renversement de tout ce qui existe et l'avènement d'une ère nouvelle. C'est lui qui inspirera les hardis penseurs de la Révolution et provoquera des réformes que bien des hommes souhaitaient mais qu'ils n'osaient formuler.

Car l'esprit de rénovation qui animait tous nos écrivains n'était pas chez nous sorti de leurs livres et n'avait rien produit, mais l'Europe l'avait ressenti et en avait été ébranlée. Pendant que la France restait immobile et comme insensible aux chaudes effluves de tant d'œuvres hardies et puissantes, les Etats étrangers étaient comme soulevés, et rois et ministres la devançaient dans la voie de la renaissance politique. C'est Frédéric II, le philosophe couronné en Prusse; Marie-Thérèse en Allemagne et son fils, l'empereur Joseph II; la grande Catherine en Russie; Christian VII en Danemark; Gustave III en Suède. Les réformes s'étendent même aux pays les plus hostiles aux idées philosophiques, dans les Deux-Siciles avec le roi Charles II et son ministre Tanucci; à l'Espagne avec ce même roi Charles, qui fut Charles III, de 1759 à 1788, et ses ministres Aranda et Campomanès; en Portugal, sous

Digitized by Google

Joseph Ier, que le marquis de Pombal lança dans les résolutions les plus hardies et les plus radicales. En Italie, la Toscane est atteinte, et l'époux de Marie-Thérèse, François de Lorraine, y fut bienfaisant; enfin Rome elle-même est pénétrée; le pape Benoît XIV accepte la dédicace du *Mahomet* de Voltaire, et fait les concessions les plus raisonnables à l'esprit du siècle.

Ce mouvement européen fit enfin son retour vers la France d'où il était parti, et y rentra, au milieu de ceux qui l'avaient provoqué, accru de toutes les espérances trompées, de toutes les déceptions et de toutes les impatiences. Il devait s'y faire sentir plus troublant ou plus fort, semblable à ces grandes vagues de fond qui s'avancent de la haute mer sans paraître la secouer et qui éclatent sur le rivage avec une puissance terrible et le couvre de ruines emportant tout ce qu'elles atteignent, choses et hommes.

Les jeunes nobles, élevés à l'école des philosophes qu'ils avaient admirés, qu'ils avaient soutenus, qu'ils avaient protégés, se contenaient avec peine; dans leur ferveur de néophytes, ils accusaient le gouvernement qui ne répondait pas à leur attente, et l'attaquaient. Au reste, cette opposition des grands seigneurs français était de tradition; la noblesse n'avait-elle pas toujours combattu la royauté? et, toujours vaincue, elle se transformait en se relevant. Féodalité territoriale, elle avait été terrassée par les premiers Capétiens et surtout par Philippe II-Auguste; féodalité d'apanages, elle avait été brisée par Louis XI; féodalité de gouvernement, elle avait été domptée par Richelieu, et Louis XIV avait régné sur elle sans conteste. Mais le vieil esprit d'indépendance se réveilla sous Louis XV, et, sans se révolter ouvertement contre la monarchie, la noblesse applaudit tous ceux qui l'attaquaient. Ce fut une guerre de livres; la plume remplaça l'épée, et quiconque pensait et parlait cherchait par l'audace de ses idées la revanche de cette soumission que le XVIIe siècle

Digitized by Google

avait imposée. Les vieilles institutions furent battues en brèche et minées; et nul ne se doutait qu'elles emporteraient avec elles ceux mêmes qui les condamnaient. On appelait de tous ses vœux la liberté, sans se douter que c'était une arme à deux tranchants et qu'elle frapperait amis et ennemis; on l'évoquait, on l'adorait et, ne la trouvant pas sur le sol de la Patrie, on allait la chercher sur le sol américain.

En touchant ce sol, La Fayette est frappé des manières de ce nouveau monde : « elles sont simples, honnêtes et dignes en tout du pays où tout retentit du beau nom de liberté. » Aussi « son premier mot fut un serment de vaincre ou de périr pour la cause de l'indépendance ». Il eut quelque peine à se faire accepter, mais il offre de servir sans traitement ni indemnité, et le Congrès lui donne le rang et la commission de major général dans l'armée des Etats-Unis. Washington le reçut, le complimenta et, touché de le voir plus simple, plus frugal, plus austère qu'aucun autre, et toujours plein de cette gaîté française qui atteste la santé morale et le bon sens, il voua à ce jeune homme une affection qui ne cessa de grandir. La Fayette devient l'ami des soldats, *the soldiers friend;* il combat, il commande, il triomphe; il est malade, il est blessé, rien ne l'arrête.

Non content de servir la cause des Américains en Amérique, il traverse la mer, il vient, le 20 février 1779, la servir en France; il a un grand succès à la cour, toutes les dames l'embrassent. Il ne profite de sa popularité que pour obtenir des secours; il repart le 11 mars 1780, précédant un corps de 5,000 hommes que Rochambeau commande. Après la capitulation de Cornwallis à Yorktown, le 17 octobre 1781, il écrit : « la pièce est jouée et le cinquième acte vient de finir », et il rentre à Paris le 21 février 1782. Le roi le récompense par le titre de maréchal de camp, et, étendant ses faveurs au pays où il est né, il donne au régiment du Gâtinais, qui était monté le pre-

Digitized by Google

mier à l'assaut de la redoute de Yorktown, le nom de Royal-Auvergne.

La Fayette repart de Brest, le 6 décembre 1782, avec quatre bataillons d'infanterie; mais il ne dépassa pas l'Espagne où il rejoignait l'amiral d'Estaing. Il rentra à Versailles le 20 janvier 1783, et il contribua à la conclusion du traité avec les envoyés américains qui le tenaient pour un des leurs.

L'Angleterre était donc vaincue, et le nouvel Etat était reconnu à l'honneur de la France. Le 24 décembre 1783, Washington était rentré dans sa maison plus pauvre qu'il n'en était sorti, et La Fayette le félicita en termes qu'il faut rapporter, car ils les peignent tous les deux : « Si vous n'étiez qu'un homme tel que César ou le roi de Prusse, je serais presque affligé pour vous de voir se terminer la tragédie où vous jouez un si grand rôle, mais je me félicite avec vous, mon cher général, de cette paix qui accomplit tous mes vœux ». Il voulut revoir ce cher général et il retourna en Amérique en 1784. Washington vient au devant de lui à Richmond ; il avait quitté les bords de son Potomac, « l'ombre de sa vigne et de son figuier » ; il présenta lui-même le noble Français au Congrès qui le combla d'honneurs. La Fayette répondit et voici ses derniers mots : « Puisse ce temple, que nous venons d'élever à la liberté, offrir à jamais une leçon aux oppresseurs, un exemple aux opprimés, un asile aux droits du genre humain et réjouir dans les siècles futurs les mânes de ses fondateurs ». Et M. Bardoux ajoute : « Le souffle précurseur de 1789 animait ces paroles ». Le jeune général américain, devenu général français, ne voyait rien au delà du roi Louis XVI, et cependant il était au fond républicain ; on le savait mieux que lui autour de lui. Quiconque l'approchait le devinait, et quand, en Espagne, à la fin de 1783, d'Estaing proposait à Charles III de le nommer commandant provisoire de la Jamaïque que l'on projetait d'enlever aux Anglais : « Non, non, répondit avec vivacité

Digitized by Google

le vieux monarque, je ne veux pas de cela, il y ferait une république. »

La Fayette avait sans doute l'esprit républicain, mais on ne peut pas dire qu'il était républicain : il ne rentrait pas dans sa patrie avec la pensée de renverser le gouvernement. Il avait pour Louis XVI une grande estime ; il savait que ce roi, « pour prendre un grand soin de la politique extérieure, n'avait pas eu besoin d'être stimulé par ses ministres ; il avait dû souvent prendre les devants, et les documents qui ont été publiés font ressortir de la façon la plus honorable son rôle personnel dans la question américaine. » La Fayette ne faisait qu'imiter son maître et son ami, Washington, qui, à plusieurs reprises, exprima son admiration « pour l'auguste souverain Louis XVI qui, dans le temps où il se déclarait le père de son peuple et le défenseur des droits américains, donnait le plus noble exemple de modération en traitant avec ses ennemis » vaincus, les Anglais. Le jeune marquis tout couvert de sa gloire américaine, cherchant toujours la réforme du passé et le progrès, « estimait sans doute la liberté plus que tout, mais il voulait qu'elle coûtât le moins cher possible, et il n'admit jamais l'idée d'un autre roi que Louis XVI », et ce sentiment se fortifia en lui à mesure que les évènements placèrent ce malheureux prince sous sa garde. Il lui disait encore aux derniers jours : « Vous savez que j'ai l'esprit naturellement républicain, mais mes principes eux-mêmes me rendent à présent royaliste », et il ajoutait en se tournant vers la reine : « Vous devez avoir d'autant plus confiance en moi que je n'ai aucune superstition royaliste. Si je croyais la destruction de la royauté utile à mon pays, je ne badinerais pas ; mais l'abolition de la royauté constitutionnelle serait un malheur public. »

S'il avait devancé l'opinion publique au moment de la guerre des Etats-Unis, il était à son retour devancé par elle. Une incroyable agitation troublait les esprits ; le besoin de réformes se faisait jour dans tous les salons, et

Digitized by Google

La Fayette se trouvait le « centre et la flamme de ces réunions. » Il comprenait si bien la liberté et ses conditions vitales qu'il a reconnu lui-même, dans une lettre à M. d'Hennings, combien était vif le mouvement qui emportait la France entière vers la révolution : « Elle avait été précédée par le délire d'une régence noyée dans la débauche et par la honte du règne gangrené de Louis XV qui finit dans la boue. Elle avait été préparée par une amélioration philosophique dans la littérature. Les jugements de Montesquieu, les traits de Voltaire, les pensées de Rousseau, les déclamations de Raynal et tant d'autres productions odieuses à la cour, proscrites par le clergé, brûlées en Parlement par le bourreau, faisaient les délices de tous les gens un peu instruits. L'école voltairienne, malgré sa tendance aristocratique, avait émancipé les esprits; l'école économique, quoique trop absolue, les avait formés; l'école théologique dans la querelle du jansénisme et du molinisme avait prêché la résistance. »

Tous ces coups avaient porté. Et ne venait-on pas de voir, emportés par un élan irrésistible, de jeunes nobles, de jeunes courtisans, des représentants de la plus vieille aristocratie, s'embarquer pour l'Amérique pour y apprendre le mépris des privilèges et la haine du despotisme? Des ministres français ne s'étaient-ils pas armés contre un roi, le roi d'Angleterre? n'avaient-ils pas soutenu la cause d'un peuple en insurrection contre l'autorité établie? Les héros du jour n'étaient-ils pas les inconnus de la veille : Franklin, Washington, John Adams, Gates et Green? des descendants, pour la plupart, des rebelles qui, au XVII^e^ siècle, avaient fui l'Angleterre oppressive et avaient cherché sur une terre nouvelle la liberté politique et la liberté religieuse? Alors, avec Lafayette, c'était la *révolution* qui revenait d'Amérique; il avait combattu et vaincu pour une cause noble et juste, la liberté d'un peuple; il représentait à la fois « les triomphes du présent et les espérances de l'avenir ». La doctrine de la souve-

Digitized by Google

raineté du peuple, que les philosophes avaient préparée, avait éclaté au delà des mers, et un descendant de Louis XIV l'avait reconnue et consacrée. Louis XVI n'avait-il pas dit en notifiant le traité qu'il venait de conclure avec les Etats-Unis : « Les Américains étant devenus indépendants par leur déclaration de tel jour... », et La Fayette en souriant n'avait-il pas ajouté : « Voilà un principe de souveraineté qui lui sera rappelé chez lui ». Le peuple français ne devait pas en effet se tenir au rôle de spectateur ; et pendant que le roi faisait à Versailles l'éloge de Washington, pendant que chez le vieux maréchal de Richelieu, ce survivant d'un monde disparu, on portait la santé du grand Américain, le peuple poursuivait la recherche des libertés nécessaires ; et l'ami de Washington, *the soldiers friend*, devenu le sien, allait en toute occasion et en toute cause soutenir ses revendications.

Le 2 février 1787, les notables se réunirent, convoqués par le contrôleur général, M. de Calonne, que l'état des finances effrayait ; le déficit était immense et il ne savait comment le combler. Cette assemblée se composait de cent quarante-quatre membres choisis par le roi dans les trois ordres, et des présidents et des procureurs des cours souveraines. Elle fut divisée en sept bureaux que présidaient les frères du roi et les princes du sang. La Fayette se trouvait dans le bureau du comte d'Artois. Il y joua un rôle très important. Ses opinions libérales bien connues l'avaient fait rayer de la liste ; mais deux ministres intervinrent en sa faveur, le baron de Breteuil et le maréchal de Castries, et de Calonne dut le rétablir.

Le gouvernement subit tout d'abord un grave échec. Le contrôleur général proposa un nouveau plan d'impôt qui fut rejeté ; et La Fayette, dans une lettre à Washington, donne les raisons de ce rejet : « Nous avons déclaré que, bien que nous n'eussions aucun droit d'empêcher les mesures du gouvernement, notre droit était de ne conseiller que celles que nous jugerions bonnes et que nous ne pou-

Digitized by Google

vions penser à de nouvelles taxes avant de connaître le détail des dépenses et des réformes projetées. »

Dans une motion particulière, La Fayette supplia le roi d'ordonner par la même loi qui mettra fin à la gabelle, dont on demandait l'abrogation, que les malheureux qu'elle a précipités dans les fers ou conduits aux galères soient rendus à la liberté et à leurs familles. M. de Nicolaï, président de la chambre des comptes, dénonça des contrats onéreux pour l'Etat, et cita des faits à l'appui; La Fayette soutint ces plaintes et en fit ressortir la gravité. « Le lendemain, le comte d'Artois dit qu'il avait rendu compte au roi de ce qui s'était passé à la séance, et que Sa Majesté avait fait observer que lorsqu'on se permettait des inculpations si graves, il fallait les signer. » M. de Nicolaï garda le silence, mais La Fayette se mit en avant, et il fut soutenu par le vénérable évêque de Langres, M^gr^ de la Luzerne. Il remit alors une note signée de lui qui se terminait par ces mots : « Les millions qu'on dissipe sont levés par impôt, et l'impôt ne peut être justifié que par le vrai besoin de l'Etat. Tous les millions abandonnés à la déprédation et à la cupidité sont le fruit des sueurs, des larmes et peut-être du sang des peuples, et le calcul des malheureux qu'on a faits pour composer des sommes si légèrement prodiguées est bien effrayant pour la justice et la bonté que nous savons être les sentiments naturels de Sa Majesté. »

De Calonne indigné se rendit auprès de Louis XVI et demanda que La Fayette fût enfermé à la Bastille. On s'attendait à une séance très orageuse, à un débat très vif. « La Fayette n'était pas à proprement parler un orateur; sa parole n'avait rien de cette puissance qui secoue les assemblées, les fait vibrer et leur communique une direction; mais elle était élégante, fine et spirituelle », et dans le bureau du comte d'Artois, même dans l'assemblée des notables, peu nombreuse, elle exerçait une action réelle et devenait redoutable. Dans une lutte contre le ministre,

Digitized by Google

il eût certainement remporté l'avantage; mais soudain de Calonne quitta le ministère. L'opinion publique était contre lui et se déclarait pour son heureux adversaire, qui restait toujours dans la légalité et qui en était comme la personnification.

L'examen des causes du déficit et des moyens de l'arrêter se poursuivit, et La Fayette n'hésita pas à signaler des économies possibles; il les énuméra : la réforme des maisons militaires et domestiques du roi, de la reine et de la famille royale; la destruction des *capitaineries* qui n'étaient pas nécessaires aux plaisirs royaux et qui coûtaient dix millions; le personnel luxueux des palais; la dépense stérile des prisons; les pensions, les gratifications, les comptes des ministères. Il présente les doléances des provinces, et prenant comme exemple la province d'Auvergne, qui était la sienne, il dit qu'elle ne peut plus rien donner, que laboureurs et artisans sont réduits à la mendicité ou à l'émigration. Il dénonce au roi les loteries, « ce jeu coupable dont le gouvernement est le banquier ». Il prononce même les mots d'*Assemblée nationale.* « Quoi! Monsieur, dit le comte d'Artois, vous demandez la convocation des Etats généraux ? » — « Oui, Monseigneur, et même mieux que cela. » — « Vous voulez donc que je dise au roi que M. de La Fayette fait la motion de convoquer les Etats généraux? » — « Oui, Monseigneur. » Le silence fut général; que signifiait le *mieux que cela ?* une *Assemblée nationale.* Le vœu parut hardi et même irréfléchi. La reine s'en indigna et le roi ne put cacher son mécontentement. La révolution allait donc franchir l'Océan, et d'Amérique passer en France.

Dans cette même assemblée des notables, les procès-verbaux en font foi, La Fayette prit en main la cause des protestants, et, dans un discours qui excita quelque surprise, il demanda qu'on leur accordât un état civil. On comprenait qu'il eût été combattre en Amérique pour affranchir un peuple opprimé, mais pourquoi s'intéresser

Digitized by Google

aux protestants ? Pourquoi les mettre au même rang que les catholiques ? Ils étaient si peu nombreux ; on les ignorait.

Sans doute, les philosophes du XVIII^e siècle avaient écrit et parlé en leur faveur ; qui ne connaît les revendications de Voltaire, si ardentes pour la défense et la réhabilitation de la famille Calas de Toulouse. Mais jusqu'alors tout était resté enfermé dans les livres ; on avait réclamé la liberté de conscience dans des œuvres qui avaient fait sensation, qu'on avait beaucoup lues ; pour la première fois enfin elle était réclamée dans un corps politique. La Fayette se faisait l'interprète d'une religion jusqu'alors suspecte et comme condamnée. C'était audacieux ; deux des premiers ministres de Louis XVI, et des meilleurs, n'avaient pu obtenir, au moment du sacre, qu'on retranchât le serment de l'extermination des hérétiques.

Rien ne pouvait arrêter La Fayette ; il était bon catholique, mais il avait trop vécu en Amérique avec les protestants, il avait trop appris à les connaître et à les estimer, pour ne pas, dans une courageuse campagne, tenter de les arracher à un despotisme intolérable. Ils étaient en effet hors la loi ; leurs mariages n'étaient pas légitimes ; leurs testaments n'avaient aucune force de loi ; leurs enfants étaient considérés comme des bâtards, et leurs personnes étaient pendables. Malesherbes était depuis longtemps gagné à la liberté de conscience et, dès 1785, La Fayette avait été autorisé à visiter Nîmes et à parcourir les Cévennes. Il avait rencontré le vieux pasteur Paul Rabaut, si longtemps éprouvé par les persécutions et l'iniquité. Il avait emmené à Paris son fils Rabaut-Saint-Etienne ; il l'avait conduit à M^me^ de La Fayette, qui était excellente catholique, mais ennemie de toute persécution ; il l'avait présenté à Malesherbes, au duc de La Rochefoucauld, son ami, et au ministre de l'intérieur, baron de Breteuil, qui chargea Rulhière de rédiger un mémoire favorable à la tolérance. Enfin, le 23 mai 1787, La Fayette fit une motion

Digitized by Google

dans l'assemblée des notables ; il aurait échoué, sans l'appui du vénérable évêque de Langres, qui dit : « J'appuie la motion ; M. de La Fayette a parlé en philosophe, je parlerai en évêque, et je dirai que j'aime mieux des temples que des prêches et des ministres que des prédicans ». Ces paroles profondes et politiques, ajoute M. Bardoux, enlevèrent le vote.

L'arrêté des notables est du 24 mai ; « le bureau présente à Sa Majesté sa sollicitation pour qu'une portion nombreuse de ses sujets cesse de gémir sous un régime de proscription contraire à l'intérêt général de la population, à l'industrie nationale et à tous les principes de morale et de politique. »

C'était beaucoup déjà ; mais quel cri de joie pousse La Fayette quand il apprend que l'édit donnant un état civil aux sujets non catholiques du roi est enfin enregistré ! et il écrit à Washington : « Vous jugerez aisément combien, dimanche dernier, j'ai eu de plaisir à présenter à une table ministérielle le premier ecclésiastique protestant qui eût pu paraître depuis la révocation de l'Edit de Nantes ». Il se fit beaucoup d'ennemis, mais « les jugements du grand monde étaient cassés par un tribunal indépendant que toutes les puissances respectaient, celui de l'opinion publique ».

La Fayette fut en tout temps, en toute circonstance, fidèle à ses idées libérales ; il fut toujours constant avec lui-même. Il le montra bien dans l'affaire de la constitution du clergé ; il l'approuvait, mais il se portait et se déclarait en même temps défenseur du culte opprimé ; il ouvrit sa maison à des sœurs de charité, insultées au sortir d'une messe. Sa femme partageait ses sentiments ; elle acceptait comme lui la Constitution, mais elle réclamait la liberté pour les prêtres non assermentés. Elle en recevait chez elle et aussi des religieuses persécutées ; elle avait assisté à la protestation du curé de Saint-Sulpice.

La Fayette était emporté plus loin qu'elle par ses senti-

Digitized by Google

ments d'une fermeté invariable; il aurait voulu que le décret sur la liberté des cultes n'en privilégiât aucun; il allait jusqu'à dire qu'à l'exemple des Etats-Unis, chaque société devait entretenir son temple et ses ministres; il reconnaît toutefois que la France n'est pas mûre pour cette idée.

Il était si libéral que, pour le vulgaire, il paraissait parfois en contradiction avec lui-même; il restait attaché aux anciens évêques et il donnait à dîner à des prêtres constitutionnels; Mme de La Fayette ne protesta qu'une fois : le jour où il reçut Gobel, l'évêque constitutionnel de Paris; elle dîna hors de chez elle. La Fayette alla jusqu'à sacrifier sa popularité aux intérêts de la liberté religieuse; après la fédération, commandant de la garde nationale, il mit sous la protection des baïonnettes les non-conformistes, et il fit assurer le libre exercice des pratiques; et cependant quand le roi refusa de faire ses Pâques dans une église assermentée, il donna sa démission, approuvé par Mme de La Fayette, et il ne la reprit que sur les instances de la municipalité qui comprenait enfin toute la dignité de sa conduite. Jamais il ne s'écarta de la ligne de conduite qu'il s'était tracée; il voulait la liberté pour lui-même et pour tous pleine et entière.

Tel nous l'avons vu jusqu'ici, tel il sera dans sa vie politique de 1789 à 1792.

Il avait, le premier, dans l'assemblée des notables, prononcé les mots d'Etats généraux; surprise, elle l'avait mal accueilli, et c'est elle cependant qui en décida la convocation, et c'est dans le bureau du comte de Provence que la double représentation du tiers état fut admise. Ce succès fut dû à l'assoupissement du comte de Montboissier. Appelé à voter, il demanda à son voisin, le duc de La Rochefoucauld : « Qu'est-ce qu'on dit? » — « On dit oui », répondit La Rochefoucauld, et ce oui forma la majorité.

La Fayette envoya sans retard cette nouvelle à Washington : « Pour moi, écrit-il, je souhaite avec ardeur un bill des droits et une Constitution, et je voudrais que la

Digitized by Google

chose pût s'accomplir, autant que possible, d'une manière calme et satisfaisante pour tous. » Cette pensée est admirable et peint bien l'homme; sans doute il est révolutionnaire, puisqu'il veut changer la monarchie traditionnelle de sa patrie et substituer au régime absolu un régime constitutionnel; mais il veut que le changement se fasse par une évolution lente et douce, sans secousses, sans violence, sans crimes, par la force même des lois, par la puissance de sages réformes, par la marche sûre d'un progrès définitif, avec le concours et sous la volonté de la royauté régénérée.

Quel rêve! et ç'aurait pu être notre destin, sans les passions désordonnées des partis qui surgirent et qui emportèrent les hommes et les choses et firent de tout le passé une table rase.

La Fayette fut élu député de l'ordre de la noblesse par la sénéchaussée de Riom; il aurait pu l'être par le tiers état, « et c'était pour moi, dit-il, une chance de célébrité »; il refusa néanmoins.

Il vint à Versailles toujours animé de la passion irrésistible qui avait décidé de sa vie, de la passion de la liberté, mais de la liberté pondérée, respectueuse des droits de tous et régulatrice des devoirs de tous. Dès le 11 juillet, il prit l'initiative d'une déclaration des droits; le premier, il présenta un projet et il en demanda le renvoi à l'examen des bureaux. Cette déclaration n'était qu'un résumé philosophique et n'avait pas un caractère pratique; on l'a appelée le *Décalogue de l'homme libre;* c'était la louer dignement. Toutefois, il est certain qu'elle contient plus d'assertions métaphysiques que de résolutions politiques; elle a surtout le mérite d'être un cri de protestation contre les vieilles tyrannies et de montrer au vieux monde l'idéal des revendications. Le premier, La Fayette montrait le but à atteindre; son projet servit de base à celui qui plus tard fut adopté par la Constituante. Il ne précédait que de trois jours la prise de la Bastille; et le lendemain de la

Digitized by Google

séance où il fut présenté, son auteur fut nommé vice-président de l'Assemblée.

Le président, le vieil archevêque de Vienne, était fatigué, et, en ce moment de crise, il se trouvait au-dessous de sa tâche; la force lui manquait. La Fayette fut donc à la tête de la députation qui, après la victoire du peuple, se rendit à l'Hôtel-de-Ville; il passa au milieu des acclamations unanimes, qui saluaient en lui la liberté, et il fut créé commandant de la milice parisienne qui allait devenir la garde nationale. Il assista à la nomination du vertueux Bailly, non pas comme prévôt des marchands, ainsi que la Cour l'eût désiré, mais comme maire de Paris; on ressuscitait ce vieux nom qui rappelait les insurrections des communes du moyen-âge. Il présenta la cocarde tricolore; le blanc du roi, comme on dit, entre le rouge et le bleu de Paris; et il s'écria : « Je vous présente une cocarde qui fera le tour du monde ». Sa prédiction s'est réalisée. Le 17, il reçut le roi qui l'accueillit par ces paroles : « Je vous cherchais pour vous faire savoir que je confirme votre nomination de commandant de la garde parisienne. » Tout était donc accepté.

Mais les difficultés allaient naître. Après avoir défendu la liberté, La Fayette allait défendre l'ordre public. « Il assuma une tâche au-dessus des forces d'un homme, celle de contenir une immense population désœuvrée et remuée jusqu'à la lie. » Il s'y dévoua courageusement; il se jeta dans la mêlée et arrêta de sa main des assassins. Il ne put toutefois sauver ni Foulon, ni le gendre de Foulon, Berthier; et profondément attristé, il donna sa démission. Mais qui eut pû lui succéder? Il la reprit sur les instances des députés des districts, qui vinrent sous la conduite du vénérable curé de Saint-Etienne-du-Mont.

La Commune de Paris était créée, et elle eut son assemblée à raison de deux députés par district; La Fayette lui prêta un serment de fidélité et jura de soumettre le pouvoir militaire au pouvoir civil; la Commune, de son côté,

Digitized by Google

lui promit soumission; et Bailly, ému jusqu'aux larmes, jura d'aimer toujours le général du peuple. La Cour essaya bien de détacher La Fayette : elle lui offrit le titre de connétable ou de lieutenant-général du royaume; il dédaigna même de répondre et resta fidèle à sa politique d'indépendance et de liberté.

Il est réellement irréprochable. Au sujet des journées des 5 et 6 octobre, il a été bien calomnié. Comme il entrait dans l'appartement royal, il s'entendit appeler Cromwell : « Cromwell ne serait pas venu seul », fut sa répartie. Comme, épuisé de fatigue, il céda un moment au sommeil, Rivarol le nomma le général Morphée. Tout est injuste. Il n'a pas empêché l'envahissement du Palais, mais il eût fallu livrer bataille; le roi ne donna pas l'ordre. Son frère d'Artois le donna cinquante ans plus tard, et il a perdu sa couronne. Toute la question était là : combattre ou céder. Le roi céda et La Fayette le sauva, ainsi que la reine et ses enfants; il les ramena à Paris, au palais des Tuileries; et s'il fut leur gardien, il fut aussi leur protecteur.

Mirabeau ne l'aimait pas; il voyait en lui une sorte de Monk. Non, La Fayette était fidèle à son roi constitutionnel. Il lui avait écrit, le 20 février 1790, après l'acceptation des décrets qui sont la base de la Constitution : « Je mets aux pieds de Votre Majesté la reconnaissance d'un cœur pur et sensible qui sait apprécier ses bontés et répondre à sa confiance ». Et quand la Constitution fut publiée, quand l'Assemblée législative eut succédé à la Constituante, il voulait, imitant Washington, son modèle, se retirer et rentrer dans sa retraite de Chavaniac. On lui a reproché d'avoir dit que l'*insurrection est le plus saint des devoirs;* ainsi isolée, cette phrase ne rend pas sa pensée, il faut la replacer dans le discours qu'il a prononcé le 16 février 1790 à propos des désordres qui avaient éclaté dans quelques provinces : « La révolution étant faite, il ne s'agit plus que d'établir sa constitution. Pour la révolution, il a fallu des désordres, l'ordre ancien n'étant que

Digitized by Google

servitude et, dans ce cas, l'insurrection est le plus saint des devoirs; mais pour la Constitution, il faut que l'ordre nouveau s'affermisse, que les personnes soient en sûreté ». M. Bardoux a raison d'ajouter : « En séparant une phrase des paroles qui la précèdent ou qui la suivent, on a pu substituer une maxime anarchique à ce qui n'était que la revendication du droit de résister à l'oppression, principe qui se retrouve dans les doctrines comme dans tous les actes de la vie du général. »

La fête de la Fédération fut encore pour lui un jour de triomphe : il fut acclamé et comme porté sur les bras et dans les cœurs de la population de Paris. La joie et la confiance débordent dans ses paroles : *à la commune :* « Puisse la solennité de ce grand jour être le signal de la conciliation des partis, de l'oubli des ressentiments, de la paix et de la félicité publique »; *au roi :* « Les gardes nationales de France jurent à Votre Majesté une obéissance qui ne connaîtra de bornes que la loi, un amour qui n'aura de termes que celui de notre vie »; *aux fédérés :* « Séparons-nous avec le doux sentiment que ces beaux jours ont versé dans le cœur des bons Français, et n'oublions pas que c'est à la justice et à l'ordre de finir la révolution qu'un généreux effort a commencée. »

Ce sont bien là les illusions d'un pur constitutionnel. Mais déjà il était dépassé. Un mois ne s'est pas accompli depuis la fédération que l'on crie : « A bas La Fayette ! » Il a contre lui le peuple qu'il arrête et la Cour qu'il essaie en vain de porter en avant.

La fuite à Varennes le troubla sans l'ébranler; il dit à l'Assemblée : « Pensez-vous que l'arrestation du roi et de sa famille soit nécessaire au salut public et puisse seule préserver de la guerre civile ? » — « Oui. » — « Eh bien ! je prends sur moi la responsabilité de l'arrestation », et il écrivit « que les ennemis de la patrie ayant enlevé le roi et sa famille, il était ordonné à tous les gardes nationaux et à tous les citoyens de l'arrêter ». Il fut, cependant,

Digitized by Google

malgré ces paroles si nettes, si précises, attaqué au dedans et au dehors de l'Assemblée par Rewbell et Danton, mais il fut défendu par Barnave et Alexandre Lameth. Le roi fut mis sous sa garde. Il le protégea à sa rentrée dans Paris; il sauva de la mort les deux gardes du corps qui avaient servi de courriers. Puis il dit au roi : « Sire, Votre Majesté connaît mon attachement pour elle, mais je ne lui ai pas laissé ignorer que, si elle séparait sa cause du peuple, je resterais du côté du peuple. » C'est toujours le même homme, fidèle au roi et au peuple. Le 24 juin, chez le duc de La Rochefoucauld, son intime ami, on avait proposé et discuté l'établissement de la république : il se prononça pour le maintien de la royauté, mais avec des institutions démocratiques et la déclaration des droits. Il soutint même cette opinion dans la Constituante, et, appuyé par Barnave, il obtint un vote favorable.

Quand la Constitution fut proclamée, le 18 septembre 1791, La Fayette crut la révolution terminée; son illusion tomba bientôt; l'Assemblée législative la reprit. Découragé, il donna sa démission de commandant de la garde nationale; le 8 octobre, la municipalité lui vota une médaille. Ce fut son dernier jour de popularité; il se retira dans sa campagne de Chavaniac, qui était pour lui le Mount-Vernon de Washington. Il la quitta à la fin de décembre pour partager avec Rochambeau et Luckner le commandement de l'armée.

Il y fut poursuivi par les chefs du parti avancé, par Danton, par Robespierre; il avait lutté contre la licence et l'anarchie; il avait mérité la haine de tous les ambitieux et de toutes les factions. Il résista; le 16 juin 1792, il envoya un manifeste à l'Assemblée; il vint même le défendre à Paris : « Mon combat avec les factieux, dit-il, est à mort, et je veux le terminer bientôt ». Le 28, il parut à la barre et flétrit l'envahissement des Tuileries du 20 juin. On le renvoie à ses soldats. Le roi le reçoit, mais lui fait entendre qu'il faut avant tout vaincre les Autrichiens; la

Digitized by Google

reine ne veut pas le voir ; elle l'accuse de tous ses maux, et avec lui tous les libéraux de 89 : « Mieux vaut périr, s'écrie-t-elle, que d'être sauvée par La Fayette et les constitutionnels ». Croyait-elle si bien dire ?

La Fayette repart pour l'armée le 30 juin ; il y a tout le monde contre lui ; Luckner refuse d'attaquer près de Mons. Robespierre l'accuse d'avoir ordonné à Luckner de marcher non pas sur Mons, mais sur Paris. « Ce n'est pas vrai », crie La Fayette. Le 10 août éclate, le roi est prisonnier au Luxembourg. La Fayette se sent perdu, et, le 20 août, avec quinze officiers, il passe la frontière. Il échappait à l'échafaud mais non à la prison. L'empereur d'Autriche le fit enfermer à Olmutz.

La Fayette dut se rappeler une prédiction singulière du grand Frédéric par qui il avait été reçu en 1785. Laissons-le parler : « Un jour que je soutenais contre lui qu'il n'y aurait jamais en Amérique ni noblesse ni royauté, et que je lui exprimais mes vœux avec vivacité : — « Monsieur, me dit un moment après le vieux monarque, en fixant sur moi ses yeux pénétrants, j'ai connu un jeune homme qui, après avoir visité des contrées où régnaient la liberté et l'égalité, se mit en tête d'établir tout cela dans son pays. Savez-vous ce qui lui est arrivé ? » — « Non, Sire. » — « Monsieur, continua le roi en souriant, il fut pendu ». « N'est-ce pas que le mot est charmant ? ajouta La Fayette, il m'a beaucoup diverti ». M^me^ de La Fayette qui écoutait gravement ce récit fait pour elle, ne dut pas rire.

M. Bardoux a eu pour objet de faire connaître La Fayette ; nous avons eu pour objet de faire connaître l'œuvre de M. Bardoux. La tâche a été facile, car le plus souvent nous lui avons emprunté et ses pensées et son style. Nous ne pouvions mieux faire. On jugera avec nous que ce livre est rempli dans toutes ses parties de cet esprit libéral, si franc, si généreux, qui a été celui de nos pères en 1789, et qui, de temps en temps comprimé, se relève

Digitized by Google

toujours et fait en définitive la force vive de notre pays. La Fayette l'avait comme apporté en naissant; il est le fond de son être; il l'a développé et enrichi sous la forte discipline de son ami et de son maître Washington; il l'a conservé au milieu des premiers excès de la Révolution; il l'a précieusement entretenu dans la prison d'Olmutz. Pendant les bruyantes victoires de Napoléon et sous l'œil jaloux de la Restauration, il a conservé sa foi et sa constance. Grâce à sa longue vie, il a eu un nouveau jour de triomphe en 1830; il a été de nouveau acclamé et porté en triomphe à l'Hôtel-de-Ville de Paris. La jeunesse de cet homme de bien, de ce grand citoyen, est pour nous un juste enseignement. Que n'a-t-il pu réaliser tout ce qu'il a souhaité; il aurait, sous un gouvernement parlementaire et constitutionnel, donné à la France la liberté qui lui était nécessaire; il lui aurait épargné bien des douleurs et bien des misères. Le livre de M. Bardoux est comme l'histoire du temps où l'on aurait pu accomplir la révolution par des lois votées par les Assemblées, acceptées par le peuple, consenties par le gouvernement, et, en faisant le bien, prévenir tous les excès et toutes les fautes.

H. CHOTARD.

Digitized by Google

INCENDIE DE L'HOTEL DE L'INTENDANCE

A CLERMONT-FERRAND

LE 22 DÉCEMBRE 1712.

Le 22 décembre 1712, à 9 heures du matin éclata, rue du Port, à Clermont, un incendie qui, en peu de temps, dévora en entier le vaste hôtel occupé par l'Intendant d'Auvergne, M. Turgot de Saint-Clair (1). Tous les meubles, hardes et papiers que contenait cet hôtel appartenant à Mme Poisson, veuve de l'ancien trésorier de France à Riom, devinrent également la proie des flammes.

Cet événement souleva dans toute la ville une vive émotion, de même qu'une très grande réprobation contre l'intendant que l'on accusa d'être, par une imprudence inexcusable, la cause du sinistre. De toute part affluèrent au Contrôle général des Finances à Paris, de qui dépendaient les intendants des provinces, des lettres dont plusieurs anonymes, reprochant à M. Turgot, non-seulement cette grave imprudence, mais encore les erreurs d'une vie privée, vrai scandale public.

Nous empruntons à cette correspondance (2) quelques documents de nature à faire la lumière sur un événement qui, il y a près de deux siècles, passionna singulièrement

(1) Marc-Antoine Turgot, seigneur de Saint-Clair, conseiller au Grand Conseil en 1692, maître des requêtes de l'Hôtel en 1703, intendant d'Auvergne en mai 1703, passe en 1713 à l'intendance de Moulins, puis à celle de Soissons. Il mourut le 2 mars 1748, dans sa 80e année.

(2) *Archives nationales. Correspondance du Contrôle général des finances avec les intendants.* G 7, 108-111.

Digitized by Google

la société clermontoise. Et d'abord, un échantillon d'une des lettres anonymes la plus modérée en la forme :

« Monseigneur,

» Il est nécessaire que Votre Grandeur soit informée d'un accident arrivé dans cette ville. Le 22 du présent mois, le feu prit au cabinet de M. Turgot, par sa propre faute, ayant été averti plusieurs fois qu'il ferait brûler la maison. Un corps de logis fut consumé sans qu'on pût lui donner aucun secours. Heureusement pour luy qu'il était dans ce temps avec sa chère maîtresse, ce qui lui est ordinaire ; car s'il eût été couché, il se serait brûlé avec tous ses domestiques.

» Cependant, le Maire et les Échevins ont écrit à Votre Grandeur pour lui demander une imposition sur la province, demande très injuste, les fautes étant personnelles et le public ne doit pas souffrir pour un particulier qui mène une vie fort déréglée, sans aucune attention à rendre la justice. Il y avait bientôt trois ans que pareil accident lui arriva. Par la faute de son valet de chambre, le feu consuma une chambre avec les degrés et même on écrivit à Votre Grandeur pour avoir une imposition sur la ville et que vous refusâtes. Cependant on fit une imposition sur la ville de 8 à 10,000 livres, quoiqu'il n'ait coûté que 4 ou 500 écus pour réparer le dégât causé par le feu. Vous voyez, Monseigneur, en quelles mains sont les affaires de notre ville; vous aurez pitié d'une pauvre ville qui est au pillage par l'avidité de ceux qui la gouvernent et sans que le public sache où passe tout l'argent qui s'y lève. »

« De Clermont en Auvergne, le 30 décembre 1712.

» Votre Grandeur saura que le Maire et les Échevins vous ont supposé en vous disant que le feu avait pris aux cuisines. Cela est faux; le feu a pris dans le cabinet de M. l'Intendant. Et elle est suppliée de suspendre son jugement jusqu'à ce qu'elle soit informée de la vérité et qu'elle

Digitized by Google

peut apprendre de toute la ville que M. l'Intendant n'était pas chez lui à trois heures du matin. »

De son côté, M. Ribeyre, premier président de la Cour des Aydes, juge à propos de saisir le Contrôleur général des injustices et des violences dont il a à se plaindre de la part de M. Turgot.

« *De M. Ribeyre, premier président de la Cour des Aydes de Clermont.*

» Le 26 décembre 1712.

» Monsieur,

» Je crois de mon devoir et de mon intérêt particulier de vous rendre compte que jeudi, 22 de ce mois, à trois heures du matin, le feu prit à un boisement du grand cabinet de M. l'Intendant et à 6 heures du matin, le corps de logis et les deux pavillons des côtés furent entièrement consumés.

» J'ai le malheur, Monsieur, d'être son voisin, puisque le mur d'un des pavillons brûlés m'est mitoyen. Par là la terrible situation où j'ai été, pendant un très long temps, est facile à comprendre. Grâce au Seigneur, le couvert du pavillon étant tombé sur lui-même, ayant fait couper le couvert de ma maison joignant au corps de logis et au pavillon, je me suis garanti et me trouva heureux dans la perte que j'ai faite bien médiocre en comparaison de celle dont j'étais menacé...

» Mais, je ne puis me dispenser, Monsieur, de vous porter mes plaintes de l'insulte que me fit M. l'Intendant. Sur les cinq heures et demie du matin, temps auquel son corps de logis était entièrement consumé, comme j'étais dans mon cabinet avec quelques amis particulièrement occupés à ramasser mes papiers et effets les plus précieux, ne doutant pas que ma maison n'eût le même sort que celle de M. l'Intendant, on vint m'avertir que M. Turgot était chez moi tout furieux, chassant à grands coups de bâton

Digitized by Google

ceux qu'il trouvait sur son chemin portant de l'eau et donnant des secours, et cela indifféremment sur mes gens, ceux de ma famille, de mes amis, bourgeois et artisans.

» Je sors, je le trouve dans ma cour et lui démontre avec plus de réserve que je m'en serais cru capable en pareille occasion, l'étonnement où j'étais de son procédé; que je croyais qu'étant son voisin et son ami dans le temps qu'il était sans espoir de sauver son corps de logis, loin de m'ôter le secours qui m'était nécessaire, il m'en procurerait pour sauver ma maison et deux quartiers différents de la ville auxquels elle aboutit.

» Il me répondit qu'il fallait diviser le secours et donner ordre à des cavaliers qui étaient à ma porte pour empêcher de voler mes meubles, de laisser sortir tout le monde, qu'il voulait mettre dehors. Je m'y opposai et un cousin germain du même nom que moi et quelques amis lui remontrèrent que le bureau de tabac, qui joint de l'autre côté du corps de logis, avait plus de secours qu'il ne lui en fallait ayant fait fermer ses portes. Pour lors il me menaça d'envoyer chercher quarante cavaliers pour faire enfoncer mes portes, et eut la petitesse de dire à un officier qui se trouvait là qu'ils verraient si c'était moi qui ferait payer leurs fourrages et ajouta qu'il ferait bien sentir à ceux qui avaient donné ordre de ne laisser sortir personne, qu'il était le maître.

» Ce simple détail de ses emportements dont je passe bien d'autres sous silence, peut vous faire comprendre son état. Je poussai la chose plus loin pour tâcher de le faire revenir à lui-même. Je le pris par la main et le priai de monter au haut de ma maison, pour voir par lui-même le péril où j'étais. Il monta et je le quittai pour continuer à ramasser mes effets et papiers, le feu étant déjà au pavillon mitoyen de ma maison.

» S'il veut dire, Monsieur, la vérité, il avouera à sa confusion que je n'avais sur mes toits qu'un charpentier avec ses garçons, quatre paysans affidés de mon voisinage,

Digitized by Google

un frère jacobin et trois ou quatre de mes principaux domestiques.

» Enfin, il ressort aussi furieux qu'il étoit entré et, depuis lors, ne l'ai point revu.

» Ce n'est pas, Monsieur, la seule fois que j'ai été en pareille crainte, depuis qu'il est dans la province. Il y aura le jeudi gras trois ans que le feu prit à sa maison dans la chambre d'un valet, qui, par bonheur, ne brûla qu'une partie de ce même corps de logis, mais qui ne laissa pas de me causer une cruelle affaire, et dont le rétablissement coûta considérablement à la ville.

» Voilà, Monsieur, mot à mot, comment les choses se sont passées. Vous voyez s'il y a une insulte plus vive et plus marquée de me voir ainsi maltraitée et d'autant plus piquante que c'était sans intérêt pour lui, sa maison étant absolument brûlée. Quand il vint chez moi contre l'intérêt du public, ma maison incendiée entraînant la perte de deux quartiers de la ville auxquels elle aboutit, sans intérêt encore pour les voisins de l'autre côté de son corps de logis, ayant de ce côté-là plus de charpentes et d'ouvertures que je n'en avais.

» Il me revient, Monsieur, que depuis ce temps il se plaint de n'avoir pas eu de secours. Il a d'autant plus de tort, que l'on fit chez lui tout ce qu'on pouvait faire, puisqu'on coupa la communication qu'il y avait de ce corps de logis qui forme le devant de sa maison et qui logeait les secrétaires et une partie des domestiques. Mais le moyen de pouvoir secourir un corps de logis; lorsqu'il demanda des secours, tout le bas était en flammes, au point que M. de Grassi, logé au-dessus du cabinet où le feu prit, se serait brûlé lui-même s'il n'avait été réveillé par M. l'Intendant qui se trouva tout habillé. Personne n'avait plus d'intérêt que moi que l'on pût arrêter ce feu; mais dès 4 heures du matin que je fus réveillé, je vis, comme tout le monde, qu'homme vivant n'aurait pu se hasarder d'y porter secours et cela parce que l'on appela pas assez

Digitized by Google

tôt du secours par des raisons dont je crois devoir taire les circonstances inutiles à ce qui me donne occasion d'écrire.

» Mais, qui ne comprend pas, Monsieur, que toutes ces plaintes ne sont que dans la vue d'obtenir une imposition qu'il a dit au propriétaire de demander et qu'il appuierait, pour le dédommager de pertes qui devraient tomber sur lui.

» Depuis plus de quatre ans, je n'ai rien oublié pour mériter son amitié, l'ayant fait de mon mieux dans l'affaire de Messieurs du Présidial dont il me parut obligé, m'en ayant remercié fort, en arrêtant les justes plaintes de ma compagnie et de plusieurs particuliers. Comme ce que j'en faisais était bien autant par rapport à M. de Secs, son frère, que j'honore infiniment, que par rapport à lui, je n'en exigeais pas une parfaite reconnaissance, mais, je ne m'attendais pas aussi à un pareil traitement, que de maltraiter à coups de bâton indifférément tous ceux qu'il trouvait dans ma maison pour me secourir, dans un danger aussi pressant qui entraînait la perte de deux quartiers de la ville, d'abuser de son autorité en menaçant ceux qui paraissaient avoir quelque bonne volonté pour me secourir.

» Il se plaint de n'avoir pas les cœurs de la ville et de la province. S'il avait suivi les exemples de ceux qui l'ont précédé dans le même emploi, il comprendrait qu'il n'est pas difficile de s'attacher les cœurs et faire les affaires de Sa Majesté; qu'il faut, pour cela, savoir vivre avec de certaines attentions.

» Je me serais donné, Monsieur, l'honneur de vous écrire dès le dernier ordinaire, si je n'avais cru que revenu à lui, il m'aurait fait ou fait faire quelque satisfaction d'une insulte aussi vive. Mais comme je me suis trompé, j'ai cru que vous agréeriez la liberté que je prends de vous demander une réparation proportionnée à l'injure. Ma cause est telle que je me flatte d'obtenir votre protection;

Digitized by Google

feu Colbert a toujours accordé la sienne à toute ma famille qui lui a toujours été dévouée.

» Je vous prie, etc.

» RIBEYRE,

» Premier président de la Cour des Aydes.

» A Clermont, le 26 décembre 1712. »

Turgot qui entend les clameurs qui s'élèvent contre lui, se décide enfin à écrire, à la même date (26 décemhre), au Contrôleur général :

« Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'accident qui m'arriva jeudy dernier, à quatre heures du matin, par un incendie qui a consumé tout le corps de logis où je demeure et tous mes meubles et hardes.

» La crainte que quelques personnes ont eue que je ne vous expliquasse plus en détail la mauvaise manœuvre qui s'est faite leur a fait prendre le parti d'écrire des choses qui sont purement imaginaires, et comme je crains que cela ne fasse impression, je prends la liberté de vous supplier de ne pas les croire, que je n'aie eu l'honneur de vous faire un détail qui ne sera fondé que sur la vérité. Je ne le fais pas aujourd'hui, parce que ce ne peut être qu'en me défendant; je n'aime point assez à nuire pour en agir autrement. On menace fort de me faire payer la maison, mais votre équité et votre protection me suffisent. C'est cette protection qui m'a soutenu contre les calomnies; elle ne m'abandonnera pas dans cette occasion où j'ose dire qu'il y a eu une sorte de rébellion contre des ordres que je donnais pour le bien public. On espère, du moins, que ces tracasseries feront l'effet qu'ils souhaitent; mais, je suis trop zélé pour le service du Roy et trop dévoué à vos ordres, pour craindre que les idées qu'ils voudraient donner puissent me nuire dans votre esprit. Je perds beaucoup dans cet incendie,

Digitized by Google

et, à les entendre parler, il semble que ce sont eux qui aient tout perdu. Je vous supplie de m'honorer de votre bonté dans cette occasion.

» Personne ne peut être plus pénétré de reconnaissance ni avoir un plus parfait dévouement que celui qui a l'honneur d'être, etc.

» TURGOT. »

Cependant les responsabilités ne pouvant être péremptoirement établies, chacun se préoccupe de savoir à qui incombera la réparation du dommage. La Ville déclare que c'est à la Province à payer les frais du sinistre; les magistrats écrivent au Contrôleur général le 23 décembre, et, après leur avoir fait le récit de l'incendie, ajoutent :

. . . . . .

. . . . . « Nous prenons la liberté de vous représenter qu'un pareil accident étant arrivé lorsque M. de Marle était intendant en Auvergne, M. de Colbert voulut faire supporter cette perte à la Province. Le séjour ordinaire et le plus naturel de M. l'Intendant est cette ville, et lequel même est nécessaire, à cause de la consommation des denrées pour l'intérêt du bail de nos octrois dont Votre Grandeur a depuis peu confirmé l'adjudication, qui est le seul revenu de cette ville surchargée d'ailleurs de beaucoup d'impôts. Nous espérons, Monseigneur, que vous aurez égard à nos humbles remontrances.

» DEBONNES, *maire;*

» LACAILLE, BOURLIN, HERMET, *échevins.* »

Quelques jours plus tard, M. de Chamflour, lieutenant particulier de la sénéchaussée et présidial de Clermont, était commis par arrêt du Roi pour faire procéder à la visite des lieux, ainsi qu'à l'estimation des dégâts causés à la maison incendiée.

Digitized by Google

Le procès-verbal de cette visite nous apprend que la maison où logeait l'Intendant était située dans le quartier de la fontaine du Terrail, paroisse de Saint-Genès.

L'entrée principale se trouvait dans la rue du Port. Le principal corps de logis était au bout d'une cour, au couchant, et donnait, au levant, sur un jardin.

Il se composait au rez-de-chaussée — le bas de plein-pied, comme on disait alors — de trois grandes et trois petites pièces, savoir : une grande antichambre, une salle et un petit cabinet, une petite chambre et un cabinet.

La distribution du premier étage était la même, ainsi que celle du deuxième où logeaient les officiers et domestiques de l'Intendant.

M. de Chamflour constate que, de tout cela, il ne reste que les quatre murs ; tout est consumé, même les pierres de taille des portes, fenêtres et cheminées.

Sur la déclaration des échevins, il reconnaît que le mobilier appartenant à la Ville consistait dans la chambre du rez-de-chaussée en tapisserie de verdure en huit pièces, un sopha garni de mouquette (1) à fleurs, un canapé aussi de mouquette, six fauteuils de noyer couverts de serge verte, six chaises de mouquette, une table et deux guéridons de parqueterie (2), de rideaux de taffetas du côté de la cour et de rideaux de toile du côté du jardin. Dans une autre chambre un lit de noyer garni de serge verte, matelas, etc., six chaises et un fauteuil garnis de mouquette, une table et deux guéridons de parqueterie, une tapisserie de verdure en huit pièces.

Dans la grande salle, deux douzaines de chaises de table garnies de mouquette, une grande table miroir à cadre noir, une fontaine et sa cuvette de cuivre rouge, huit pièces

(1) Moquette, étoffe veloutée qui se fabriquait principalement en Flandre et en Normandie ; elle ressemblait assez à la Tripe, quoique d'une qualité inférieure. L'endroit de ces étoffes était tout de laine et le fond entièrement en fil de chanvre ou de lin.

(2) Ouvrage de marqueterie formé d'après un dessin de compartiment à la façon d'un parquet.

Digitized by Google

de tapisserie de Flandre représentant une bataille — cette tapisserie appartenant à la dame Poisson.

Dans le cabinet attenant, une table noyer, six chaises en mouquette.

Au premier étage, dans la chambre à main droite, une tenture de tapisserie de verdure, toute neuve, représentant un jeu d'enfants en sept pièces, douze fauteuils et douze chaises garnies de mouquette neuves, une table et un tapis vert, un bureau, deux guéridons, une garniture de cheminée argentée, des rideaux de toile aux fenêtres.

Dans un cabinet attenant : une armoire grillée, un prie-Dieu, quatre pièces de tapisserie point de Hongrie, une table de noyer.

Dans un cabinet à main gauche, un lit de repos, garni de ses rideaux de serge jaune, etc., six chaises tournées garnies de paille, quatre pièces tapisserie point de Hongrie, une table noyer.

Au deuxième étage, des meubles très simples en noyer.

François Prégent, secrétaire de M. Turgot, déclare que les objets appartenant à l'Intendant consistaient en une grande armoire, renfermant des lettres, papiers, etc., concernant l'intendance, des contrats et titres de famille, un grand lit de damas cramoisi, garni de galons frangés d'or, fauteuils pareils, un sopha d'étoffe d'or à bandes de velours cramoisi, autres fauteuils à bandes de tapisserie, une tenture de tapisserie de Flandre, trois flambeaux et un coquemard d'argent, habits, linges, hardes, etc.

En définitive, les meubles appartenant à la Ville sont évalués 3,690 francs, ceux de la veuve Poisson 2,152 francs. Ceux de M. Turgot ne sont pas estimés par deux motifs : 1° « parce que M. de Chamflour n'a été requis par personne de le faire; » 2° « parce que, comme ces meubles sont assez précieux et d'un usage inconnu dans la Province, les experts n'auraient pu en faire qu'une estimation fort incomplète. »

En mai suivant, l'hôtel de l'Intendance n'est pas encore

Digitized by Google

restauré. Le Maire écrit, à ce sujet, au Contrôleur général des Finances, le 10 de ce mois :

. . . . . « Nous attendons vos ordres pour faire réparer cette maison et des secours pour les besoins pressants de cette province, dans la disette extrême où elle se trouve cette année. M. l'Intendant que nous attendons avec impatience aura pu représenter à Votre Grandeur cette misère et le nombre infini des pauvres dont nous sommes accablés. »

Malgré cette terrible situation, M. Turgot l'emporte ; c'est sur la Province que portera le lourd fardeau d'une imposition extraordinaire.

A peine de retour à Clermont, l'Intendant écrit, le 15 mai 1713, à son supérieur :

« Vous avez eu la bonté de me permettre d'imposer, comme un excédent de fourrages, la somme de 35,000 livres que vous me faisiez espérer que vous voudriez bien faire appliquer au rétablissement de la maison que j'occupais ici, qui fut incendiée au mois de décembre dernier, et au payement des meubles. Les grandes prétentions de la propriétaire m'avaient fait prendre le parti de proposer cette somme pour n'être pas obligé de trouver un supplément. J'avais d'autant moins de scrupules que je pris la liberté de vous observer qu'il n'y avait rien de perdu pour la Province, en cas que ce fonds fût trop fort, parce que l'excédent des sommes qui s'imposent pour les fourrages se reporte dans le compte des fourrages d'une autre année. »

Tel fut le dénouement du drame qui, pendant quelques jours, passionna singulièrement les esprits à Clermont.

HENRY MOSNIER.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'AUVERGNE

Procès-verbal de la séance du 9 mars 1892.

La séance est ouverte à 8 heures 1/4, sous la présidence de M. Chotard, président.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal, la parole est donnée à M. Vimont, qui entretient la Société d'une inscription gravée sur une pierre de Volvic; elle concerne une famille Godefer et des armes parlantes (une autruche tenant un fer à cheval en son bec) y figurent.

M. Bruyant donne ensuite quelques détails sur certains insectes d'Auvergne, qu'il a étudiés et qu'il range parmi les rotifères, habitant les lacs des Monts-Dore. A propos de cette communication, M. le Dr Girod parle de l'intérêt que présenterait la création à Besse, d'un laboratoire d'eau douce, analogue aux stations de Roscoff, de Concarneau, de Banyuls, d'Alger. La Société d'émulation ne peut qu'encourager vivement cette idée, dont la réalisation permettrait à de jeunes travailleurs de faire de nombreux et utiles travaux d'histoire naturelle.

Après l'approbation des comptes du Trésorier pour 1891, la Société approuve également le projet de budget pour 1892, présenté par M. Mathieu, auquel des remerciements sont votés pour sa bonne gestion.

MM. Odilon Martin, étudiant, présenté par MM. Mathieu et Girod;
Gondelon, ancien greffier, présenté par MM. Vazeilles et Mathieu;
Nicolet, secrétaire général de la Préfecture, présenté par MM. Bleynie et Girod;
Rougier, greffier, présenté par MM. Bleynie et Girod,

sont admis comme membres de la Société.

La séance est levée à 9 heures 1/2. — T.

Digitized by Google

Procès-verbal de la séance du 4 mai 1892.

La séance est ouverte à 8 heures 1/2.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Chotard, président, dépouille la correspondance :

La Société de Belfort et la Société archéologique de Touraine, demandent l'échange des publications. — Accepté.

M. Rouchon, dépose de la part de M. Audigier, une étude sur les traditions de la Haute-Auvergne. Ce travail sera inscrit au programme de la prochaine séance.

La parole est ensuite donnée à M. le docteur Girod pour la lecture d'un mémoire intitulé : *Excursion et fouilles préhistoriques dans la vallée de la Vezère.*

M. Girod a consacré ses vacances de Pâques à faire exécuter, avec son collaborateur Elie Massénat, les fouilles qu'une importante subvention de l'*Association pour l'avancement des Sciences* leur permettait d'entreprendre. Les grands travaux poussés avec activité, les tranchées ouvertes dans toutes les stations découvertes, ont permis à ces savants chercheurs de dresser un plan complet et définitif de cette région préhistorique si importante. La couche archéologique a désormais dit tous ses secrets, et M. Girod entretient la Société de la succession des assises et de l'industrie de ces populations préhistoriques. Il donne à la Société la primeur des communications destinées au *Congrès de Moscou,* et dont le résumé paraîtra dans la *Revue.*

La séance est levée à 10 heures. — R.

Digitized by Google

Compte de gestion du Trésorier pour 1891.

Messieurs,

Il résulte du compte précédent que la Société possédait, au 31 décembre 1890..... 1041f 80

RECETTES.

En 1891, les recettes comprennent :

134 cotisations de 1891, à 12 fr. 1.608 »			
13 abonnements à la *Revue* en 1891, à 12 fr..... 156 »		1.764 »	
Subvention allouée par la ville de Clermont-Ferrand en 1891.....		100 »	1.943 59
Produit de la vente des numéros de la *Revue* pendant la même année.....		8 »	
Intérêts, au 31 décembre 1891, des fonds de la Société déposés en compte courant.....		71 59	
Total des recettes.....			2.985 39

DÉPENSES.

Les dépenses sont les suivantes :

Facture Mont-Louis.	Impression de la *Revue* en 1891 (30 feuilles).....	1.440f »	1.733f 65
	Couvertures des numéros de la *Revue*.....	64 »	
	Envoi de la *Revue*.....	85 65	
	Lettres de convocation.....	56 »	
	Tirages de dessins pour la *Revue*, dont 28 francs sont à imputer sur le compte de 1890 et 30 fr. sur celui de 1891.....	58 »	
	Assemblage et brochage de numéros de la *Revue* en 1890 et 1891.....	30 »	
Frais d'envoi de lettres de convocation.....		6 »	
Frais de recouvrements de cotisations en 1891.		73 13	
Tirage de dessins pour la *Revue*.....		50 »	179 13
Rétribution payée au concierge pour le service de la salle.....		50 »	
Total des dépenses.....			1.912 78
Reliquat actif au 31 décembre 1891.....			1.072 61
Total égal.....			2.985 39

Digitized by Google

Bien que l'avoir de la Société, au 31 décembre 1891, présente une légère augmentation sur l'année précédente, je crois devoir faire remarquer que le nombre des sociétaires a diminué par suite de décès ou de démissions. Dans cette situation, il serait bon qu'on s'efforçât de trouver de nouveaux adhérents pour ramener le nombre des membres de la Société à son chiffre antérieur.

Ce chiffre est actuellement de 123, non compris 11 abonnements à la *Revue*.

Le recouvrement des cotisations de 1892 peut être considéré comme terminé, aussi les ressources pour la nouvelle année sont-elles dès maintenant assurées.

Le Trésorier,

MATHIEU.

Projet de budget présenté par le Trésorier de la Société pour 1892, et adopté.

RECETTES.

Reliquat actif de 1891		1.072f 61
128 cotisations de 1892, à 12 francs	1.536f »	1.668 »
11 abonnements à la *Revue* en 1892, à 12 fr.	132 »	
Subvention allouée par la ville de Clermont-Ferrand		100 »
Produit de la vente des numéros de la *Revue*		*mémoire*
Recettes diverses		*mémoire*
Total des recettes, sauf *mémoires*		2.840 61

DÉPENSES.

Impression de la *Revue* (30 feuilles)	1.440f »
Couvertures des numéros de la *Revue*	64 »
Envoi de la *Revue*	85 »
Impression de lettres de convocation	50 »
Tirages de dessins, plans et photographies pour la *Revue*	150 »
Frais de recouvrement de cotisations	80 »
Rétribution à payer au concierge pour le service de la salle	50 »
Dépenses imprévues ou réserve	921 61
Total des dépenses	2.840 61

Digitized by Google

MÉLANGES.

HENRIK IBSEN ET LE THÉATRE CONTEMPORAIN,

Par AUGUSTE EHRHARD,

Professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand,

(Lecène, Oudin et Cie, éditeurs, 17, rue Bonaparte, Paris.)

Il a existé une ville dans l'antiquité dont le législateur, en choquant tous les usages reçus, en confondant toutes les vertus, a montré à l'univers sa sagesse. Ce législateur, mêlant le larcin avec l'esprit de justice, le plus dur esclavage avec l'extrême liberté, les sentiments les plus atroces avec la plus grande modération, donna de la stabilité à sa ville. Il sembla lui ôter toutes les ressources, les arts, le commerce, l'argent, les murailles : on y a de l'ambition sans espérance d'être mieux; on y a les sentiments naturels, et on n'y est ni enfant, ni mari, ni père; la pudeur même est ôtée à la chasteté. C'est par ces chemins que la ville est menée à la grandeur et à la gloire...

Ainsi parle Montesquieu : il est inutile de nommer la ville; on la devine. Elle est arrivée en effet à la grandeur et à la gloire, mais elle n'a pas tardé à déchoir. Formé uniquement pour la guerre défensive, elle fut précipitée même par ses victoires dans la guerre offensive, qui l'épuisa. Sa population, qui ne pouvait augmenter, l'aristocratie fermant ses rangs, fut décimée sur les champs de bataille et diminua; les citoyens étaient neuf mille au moment où les lois furent données; quatre siècles plus tard, ils n'étaient que cinq mille et trois siècles plus tard encore ils n'étaient plus que cent. Les femmes dont on n'avait pas tenu compte, qu'on avait comme ignorées, avaient hérité des morts, et les terres qu'on leur avait refusées étaient venues dans leurs mains. Elles n'étaient d'abord rien dans l'Etat, et elles finirent par être tout, car elles restaient nombreuses et les citoyens diminuaient; il leur arriva de s'unir avec des hommes non citoyens, et elles donnèrent le jour à une classe de *subalternes* (1) qui eurent la fortune de leurs mères et qui en jouirent comme n'en avaient pas joui les citoyens, qui ne pouvaient en disposer, puisqu'elle formait leur titre. Si nous considérons à côté de ces citoyens les descendants du peuple primitif qu'ils avaient vaincu, ceux-ci étaient plus maîtres qu'eux des terres peu étendues qu'ils avaient reçues, car ils pouvaient ce que ne pouvaient pas les citoyens, vendre, acheter, s'enrichir; ils se livraient

(1) ὑπομείονες.

Digitized by Google

à l'industrie, au commerce. Les esclaves eux-mêmes, qui cultivaient les terres des citoyens, en étaient plus maîtres qu'eux ; ils y souffraient souvent, mais ils y vivaient sûrs de n'en être pas séparés ; ils en étaient comme partie intégrale.

Le droit de famille était restreint comme le droit de propriété. L'Etat est la seule famille, tous les enfants lui appartiennent, et il expose ceux qui naissent infirmes, dont il ne saurait que faire. Dès l'âge de sept ans, l'enfant entre dans la vie publique ; il suit son père aux repas communs, dans les gymnases, et il y apprend, dans l'entretien des vieillards, à n'être que citoyen, et jamais homme privé ; les femmes seules ont un foyer domestique.

C'était aller contre tous les sentiments humains et les plus naturels, qui prirent leur revanche ; cette société factice, sortie sinon tout à fait du cerveau d'un homme, mais ordonnée par lui, s'écroula, et une nouvelle société lui succéda, où l'on put être mari, père, enfant, où l'on put posséder et vivre à un foyer ; l'Etat fut vaincu, et la famille triompha. La ville illustre disparut dans sa gloire, et une ville nouvelle, plus humble, mais plus heureuse, vécut suivant les lois naturelles et réelles et entra dans le concert des populations voisines.

Nous restreignons donc les éloges de Montesquieu ; la ville qu'il vante a pu être grande, mais elle n'était pas bien constituée. Tout ce qu'elle condamnait s'est redressé contre elle, et elle a fatalement péri.

Nous demandons pardon au lecteur de ce début historique ; mais Ibsen nous paraît ressembler au législateur de la ville de Montesquieu ; lui aussi, il va contre les sentiments humains, il attaque tout ce qui est ordinairement respecté, et la société qu'il conçoit, méconnaissant les vertus et les devoirs ordinaires, s'en crée d'autres artificiels ; on n'y est également ni époux, ni père, ni enfant ; l'amitié n'est qu'un vain mot ; l'amour, la piété filiale, chimères. Où est donc la probité, où est donc l'honneur, où est le devoir ? Penché sur le livre d'Ibsen, j'ai eu le souvenir des gorges du Fier ; un gouffre s'ouvrait sous mes yeux, et le vertige me prenait. Tout s'effondre sous sa parole, et la société disloquée ne montre plus que des débris amoncelés.

Ibsen n'arrive pas tout d'un coup à cet effondrement ; il y a pour ainsi dire quatre étapes dans sa vie ; ses drames sont d'abord romantiques ; il avait vingt ans quand il écrivit le premier, en 1848. Comme un véritable Norwégien, il a l'imagination vive ; il est très frappé du monde extérieur et de ce qu'il présente ; la nature puissante et grandiose le transporte ; les longs jours, les longues nuits, les montagnes hautes et neigeuses ; il entasse les faits, il surcharge les scènes ; bien que déjà le génie observateur et moral de l'auteur se révèle, ce sont surtout des tableaux qu'il présente ; il se plaît aux

Digitized by Google

faits tumultueux, aux accidents imprévus; il cherche les trucs, les surprises; il procède souvent d'*Hernani* et du *Roi s'amuse*; on le dirait de l'école de Victor Hugo.

Mais cette importance exagérée de la forme, des conventions, de tout ce qui est matériel, le lasse bientôt; au romantique succède le philosophe. Sa croyance au progrès, bien légitime, éclate dans des œuvres nouvelles; l'humanité marche et se perfectionne, mais le vieux monde l'enserre; elle est prise comme dans des liens irréductibles. Que devient alors l'individu? Il est écrasé sous la masse des êtres qui l'entourent; il faut qu'il se dégage de tout ce qui n'est pas lui, de tout ce qui est autrui; il faut qu'il devienne autonome. Il se met en lutte ouverte contre la société, et pour qu'il soit lui-même, que sa force, sa volonté, sa personnalité éclate, il est inévitable que la société soit vaincue. « Vouloir, c'est être obligé de vouloir, c'est suivre notre nature, c'est travailler à l'œuvre pour laquelle nous nous sentons les goûts et les aptitudes nécessaires; » c'est, aux dépens de tous et à leur confusion, être nous-mêmes.

Ibsen s'est donc dégagé « des formes brillantes et vives du romantisme, et il a cherché un aliment substantiel dans les méditations philosophiques ». Ces méditations prennent enfin un corps, elles arrivent à la réalité. Dans l'ensemble des êtres, il distingue les individus, et chaque individu représente une idée, un droit, un devoir, une passion, un sentiment, une affection; c'est un enfant, un mari, un père, une femme, une mère, et il les saisit dans leur réalité crue, avec leurs qualités, leurs défauts, leurs vices; ils obéissent autant aux inspirations de leur nature qu'aux mouvements de leur volonté; leur vie est celle de l'âme, aussi bien que celle de la bête; ils sont dominés par leurs instincts aussi bien que par leur raison, le plus souvent la fatalité les opprime; ils sont ce que les fait l'hérédité, soit physique, soit morale; ils sont condamnés soit au bien, soit au mal. L'éternelle lutte s'établit en eux; la loi du progrès devrait donner le triomphe au bien, et le plus souvent c'est le mal qui l'emporte. Cette troisième forme du drame d'Ibsen est le réalisme; y restera-t-il?

Nous arrivons à la quatrième étape d'Ibsen, qui est le symbolisme. Psychologue et physiologue en même temps, ce ne sont plus des individus qu'il étudie, ce sont des types qu'il crée; il passe du particulier au général, du réalisme au spiritualisme. Il prend dans l'humanité ce qu'il croit éternellement vrai, il le dégage et il l'incarne pour ainsi dire, sous des formes sensibles; les conceptions de son esprit deviennent des êtres, qu'il fait agir suivant des lois inéluctables; ils ne peuvent être autres qu'ils ne sont; ils agissent sous des impulsions qu'ils ne sauraient maîtriser; leurs pensées, leurs sentiments, leurs volontés, leurs actes sont les conséquences de leur na-

Digitized by Google

ture, de leur organisation physique, bonne ou défectueuse, de leur esprit juste ou faux, de leur âme droite ou perverse. Ils vont fatalement à un but; en vain cherchent-ils à s'en détourner. La passion bonne ou mauvaise les emporte, et encore une fois le plus souvent le mal est le plus fort. Pauvre humanité, vouée à la colère, à la jalousie, à la haine, au crime! Les yeux qui la contemplent sont éblouis, et l'on se sent tomber avec elle dans des abîmes sans fond. L'œuvre d'Ibsen est une protestation contre la société, telle qu'elle existe: il en conçoit, il en crée une autre; mais, œuvre de son cerveau, elle n'existe que dans ses livres, et il faut espérer qu'elle y restera.

Ibsen est un révolutionnaire; mais dans ses premières pièces, dans ses pièces romantiques, il le fait seulement pressentir. Tel que nous le connaissons maintenant, comment ne l'aurait-il pas été? C'est un déclassé: » Son père, dit M. Ehrhard, riche négociant, avait été ruiné, le laissant avec des études incomplètes, obligé de gagner son pain dès la seizième année. Le jeune homme dut accepter une place de commis dans une pharmacie à Grimstad, petite localité de 800 habitants. » Tout est là; nous lui appliquons sa loi de la fatalité; il devait toute sa vie être en insurrection contre la société et attaquer tout ce qu'elle estime, tout ce qu'elle respecte, tout ce qu'elle honore. Sa première pièce, *Catilina*, « est l'explosion de la colère d'un jeune homme qui trouve le monde mal fait. » Il ne faut pas y chercher le Catilina de l'histoire; c'est un révolutionnaire, non pas de Rome, mais de l'Europe moderne. Ibsen l'accommode à sa mesure; il se représente lui-même dans la pièce et proteste contre tout ce qui le gêne; ce n'est plus Rome qu'il veut brûler, c'est son propre pays et tous les autres. Il se complaît dans cette révolution politique qui bientôt ne le satisfera plus. « Il désirera un bouleversement plus général, l'anéantissement complet de la société telle qu'elle existe à présent, une véritable refonte de l'humanité. »

Dans la *Comédie de l'Amour*, il n'est plus question de l'antiquité, c'est la société moderne qu'il attaque directement. « Ce sont ses contemporains, c'est nous qu'il représente avec le terre-à-terre de nos pensées, notre conception triviale de l'existence, nos mœurs de Philistins... La pièce est une œuvre de polémique... qui nous fait descendre dans notre propre cœur, où nos aspirations idéales et les nécessités de la vie quotidienne provoquent de cruels conflits. » La thèse, car toute pièce d'Ibsen est une thèse, porte contre le mariage; Falk, un étudiant, le principal personnage, « s'indigne et se répand en sarcasmes contre cette profanation de l'amour qu'il découvre dans tout ce qui touche à la vie conjugale, depuis les regrets d'une veuve jusqu'au serment des fiançailles ». Le poète fait donc l'apologie de l'amour libre; et, par une étrange inconsé-

Digitized by Google

quence, soudain il marie la fiancée Svanhild à un gros et riche négociant.

Les *Prétendants à la Couronne* sont romantiques par la forme qui frappe l'imagination, mais au fond c'est une attaque hardie contre l'aristocratie et le clergé de son pays. Il se déclare pour l'autorité royale. Ce révolutionnaire social n'est pas un révolutionnaire politique ; il aime le gouvernement de son pays ; il aime les Scandinaves ; il a écrit sa pièce en 1864, et il s'emporte contre l'Allemagne. Il voudrait que la Suède et la Norvège vinssent au secours du Danemark et même ne formassent avec lui qu'un Etat. « Indigné même de ce que son pays, qu'il accusait déjà de beaucoup de lâchetés, en eût commis une nouvelle en laissant écraser le Danemark, il se condamna volontairement à l'exil. Des subsides accordés par l'Etat lui permirent d'aller vivre à Rome. Là son génie, indépendant du public, s'épanouit en toute liberté ; une nouvelle ère politique s'ouvrit pour lui, et il fit ses drames philosophiques. »

Ce n'est pas qu'il abandonne complètement le romantisme ; il en garde l'aspect extérieur, les décors grandioses, mais il introduit l'élément intellectuel, il se concentre dans des études psychologiques. Toutefois ces pièces nouvelles ne sont pas destinées à la représentation, elles sont trop longues ; il en est une qui est double ; elle contient dix actes.

L'idée qui les domine est celle-ci : l'homme est nécessairement en lutte avec la société, qui le comprime et lui impose quatre entraves : la première, c'est l'amitié ; « les amis sont un luxe coûteux, dit le poète lui-même ; lorsque l'on consacre tout son capital à une vocation, à une mission que l'on remplit ici-bas, on n'a pas le moyen de s'en offrir. Ce qu'il y a de coûteux à avoir des amis ne consiste pas en ce que l'on fait pour eux, mais en ce qu'on néglige de faire à cause d'eux ». — La seconde entrave c'est la famille ; dès qu'on se marie on est esclave ; des préoccupations de toute sorte arrêtent les impulsions les plus généreuses. Le mariage est une tyrannie, et la femme souffre plus encore que l'homme ; elle est soumise au mari ; elle a la charge des enfants ; elle leur a donné le jour, elle les élève. Ibsen a attaqué le mariage dans presque toutes ses pièces, mais sans plaisanteries vulgaires et faciles ; il ne met en scène qu'un mari trompé, et pas une belle-mère. Il reconnaît toutefois que le vrai mariage, fondé sur la liberté et la vérité, n'est pas impossible ; il peut se rencontrer un homme et une femme qui s'unissent parce qu'ils se sentent appelés à réaliser ensemble un idéal commun ; leur union prend un caractère sacré. » — La troisième entrave, c'est l'Etat, qui supprime toute individualité ; l'homme n'est plus que citoyen ; il immole sa volonté à celle des autres ; les lois l'enferment dans un cercle qu'il ne peut

Digitized by Google

franchir ; son action est si restreinte, qu'elle n'est bientôt plus qu'inertie. Il est tout le monde, il n'est plus lui-même. — La quatrième entrave, c'est l'Eglise, dont la discipline pèse sur les intelligences; Dieu n'est plus qu'un tyran « qui demande à être honoré par des pratiques compliquées, selon des rites établis avec soin ». Et l'Eglise et l'Etat s'entendent, se coalisent pour courber sous le joug les volontés et empêcher toute révolte. Ce sont des alliés que les mêmes intérêts unissent et qui demandent la même soumission, le même écrasement. — L'homme donc, pour être vraiment homme, ne doit avoir ni ami, ni femme ; il doit secouer le joug de l'Etat et de la religion, quel qu'il soit.

La volonté est la faculté maîtresse, et par elle on domine tout; elle rejette toute faiblesse qui n'est qu'une abdication, et se ferme à tout sentiment humain, à l'amour, à la piété filiale. *Brand*, le héros de prédilection d'Ibsen, force sa mère mourante à renoncer à ses biens et, sur son refus, il la laisse mourir sans consolation ; aussi s'écrie-t-elle : « Dieu n'est pas si dur que mon fils ». Il est marié, il est père; bien que tendre au fond de l'âme, il est dur par devoir; il regarde d'un œil sec son fils mort ; il contraint sa femme Agnès à donner tous les vêtements qui lui ont servi, et elle meurt sous l'effort trop grand de ce détachement. Qu'importe la mort de la mère et de l'épouse? Brand a été plus fort que les chaînes de la vie; sa volonté triomphe.

Peer Gynt est un contraste frappant avec Brand. Celui-ci, brisant sous sa volonté tout sentiment comme un obstacle, entassant comme des décombres affections sur affections, poursuit la régénération du prochain; celui-là n'a aucune volonté, il se laisse aller au hasard, à la fantaisie. Un seul sentiment est en lui constant, c'est l'égoïsme; une seule crainte l'arrête, c'est de subir un préjudice; il rapporte tout à lui-même; il sent sa faiblesse et ne peut la surmonter; et sa vie s'écoule d'aventures en aventures, sans qu'il sache se fixer. Le bonheur se présente à lui tout d'abord sous les traits d'une jeune fille chaste et pure ; il l'enlève et l'abandonne. Il court ensuite le monde et, de faiblesse en faiblesse, de misère en misère, faisant et défaisant sa fortune, tantôt riche, tantôt pauvre, séduit par l'un, trompé par l'autre, il revient à sa fiancée Solveig comme un grand coupable; il tombe à genoux sur le seuil de sa cabane. Elle l'absout au lieu de le condamner ; l'amour n'a pas varié dans le cœur de sa fiancée et il peut s'endormir en paix dans ses bras. Cette pièce est chère aux Norvégiens; elle plaît à leur imagination rêveuse ; M. Edvard Grieg y a adapté une musique qui la rend encore plus aimable à leurs yeux et à leur esprit.

Empereur et Galiléen est un drame d'une grande portée qui

Digitized by Google

contraste avec les précédents; la mise en scène est brillante, les péripéties sont éclatantes, et sous cette magnificence s'établit une victoire du progrès, la victoire du christianisme sur le paganisme. Ibsen a lu les Pères de l'Eglise, les historiens ecclésiastiques et aussi le *Misopogon*, la correspondance et les autres écrits de Julien; il a étudié Ammien Marcellin, qui rapetisse l'empereur. Son érudition est solide et il la pare de tous les charmes de son imagination. Le thème est la lutte du paganisme et du christianisme; à la religion nouvelle, qu'il juge sombre et despotique, Julien oppose les attraits de l'ancienne; Apollon est son dieu bien-aimé : « Regardez vers l'Orient, dit-il à Basile et à Macrina, regardez vers l'Orient où rêve Hélios ! » Mais la résistance du christianisme dans les persécutions le frappe et le trouble : « Voyez les Galiléens, dit-il à ses courtisans. Ces hommes pourraient vous donner quelques leçons... Vous vous nommez disciples de Socrate, de Platon et de Diogène; qui de vous, pour l'amour de Platon, irait joyeusement à la mort ? » A Antioche, après une cérémonie ridicule, où un vieux prêtre de Cybèle n'apporte pour victime qu'une oie, il se reconnaît vaincu. Cette pièce est longue, très longue; elle se déroule en dix actes. L'auteur l'a fortement étudiée et l'a écrite avec amour; il y montre l'émancipation de l'humanité par le christianisme; l'homme échappe au monde ancien et va poursuivre dans le nouveau le perfectionnement indéfini.

La philosophie a mené Ibsen au réalisme : il tend à la vérité exacte; ses principes prennent corps; à chacun d'eux il attache un nom; la protestation contre la société, ses usages, ses conventions et ses lois, devient plus vive et plus pénétrante. Le bonheur de l'homme serait l'isolement et le monde qui l'entoure le serre comme dans un étau. Il a des amis, des parents, des concitoyens, des coreligionnaires, et il est victime de tous. Le présent pèse sur lui, et à ce poids s'ajoute celui du passé. Il hérite de ceux qui ont vécu avant lui et qui sont ses ancêtres; il est soumis à toutes les rigueurs de l'atavisme. Il a sans doute des qualités héréditaires; mais que dire de ses défauts, de ses vices? Il est atteint dans son âme; il est atteint dans son corps; dans l'un se développent des germes inavouables de maladies, dans l'autre des passions qu'il ne peut vaincre. Le mal est en lui, et il va vers le mal, loi fatale à laquelle il ne peut échapper.

Nous ne parlerons ni de l'*Union de la jeunesse* ni des *Soutiens de la société*, qui rappellent trop par le plan et par la forme certaines comédies françaises. Prenons la *Maison de Poupée*. Nora, le principal personnage, est une jeune femme charmante, choyée, cajolée, gâtée par un brave homme de mari qui ne veut que son bonheur, qui, comme tout le monde, la considère comme une gentille poupée;

Digitized by Google

de là le nom du drame ; elle est mariée depuis huit ans, elle a trois beaux enfants ; elle est heureuse et rend sa famille heureuse autour d'elle. Mais elle tient d'un père prodigue des défauts héréditaires que Forvald Helmer, son mari, connaît et supporte. Tout est bien. Mais Nora a une grosse dette à payer, douze cents écus, dont son mari malade avait besoin pour aller se guérir en Italie et qu'elle s'est procurée par un faux. La garantie qu'elle a donnée porte le nom de son père, et c'est elle qui l'a signée. Le faux se découvre ; Helmer s'indigne et, sous l'influence de deux personnages, de deux représentants de la volonté stricte, tels que nous en trouvons toujours maintenant dans les pièces d'Ibsen, M. Linde et le docteur Rank, elle quitte sa maison, ses enfants, son mari. « Il me faut être seule, dit-elle, pour me rendre compte de moi-même et de tout ce qui m'entoure. »

HELMER. — Ah! c'est révoltant! Ainsi tu trahirais tes devoirs les plus sacrés!

NORA. — Que considères-tu comme mes devoirs les plus sacrés?

HELMER. — Ai-je besoin de te le dire? Ne sont-ce pas tes devoirs envers ton mari et tes enfants?

NORA. — J'en ai d'autres tout aussi sacrés.

HELMER. — Tu n'en as pas. Quels seraient ces devoirs?

NORA. — Mes devoirs envers moi-même.

HELMER. — Avant tout, tu es épouse et mère.

NORA. — Je ne crois plus à cela.

Et elle s'en va. C'est la condamnation du mariage dans l'épouse ;

Les *Revenants* nous montrent la condamnation du mariage dans la mère et dans l'enfant. A l'opposé de Nora, Mme Alving est mal mariée ; son mari, un capitaine, plus tard chambellan, est un viveur, un coureur. Elle a été mise aux plus dures épreuves ; « pour le retenir chez lui les soirs et les nuits, elle a dû se faire le camarade de ses orgies secrètes. Dans sa chambre, elle a dû s'attabler avec lui tête-à-tête, trinquer et boire avec lui, écouter ses insanités ; elle a dû lutter avec lui corps à corps pour le mettre au lit. » Un jour elle a entendu sa femme de chambre, qui se débattait, crier : « Lâchez-moi, monsieur le chambellan. » A bout de forces, Mme Alving s'était échappée et avait couru chez le pasteur Manders, qu'elle aurait voulu épouser quand, malgré elle, sa famille l'avait donnée à Alving. Le pasteur la reconduit à son mari, qu'elle soigne héroïquement jusqu'à ce qu'il meure. Elle éloigne son fils du pays natal pour qu'il échappe aux suggestions de l'atavisme, et il est à peine revenu qu'elle entend renouveler par le fils la scène de séduction exercée autrefois sur une domestique par le père. « Les revenants! » s'écrie-t-elle, et tel est le titre du poème. Ce fils tombe dans l'idiotisme paternel : la mère affolée

Digitized by Google

saisit un poison; mais le rideau tombe avant qu'on l'ait vue tuer son enfant. — Est-ce là une vraie famille? Non, non, c'est une exception.

Du réalisme, Ibsen arrive enfin au symbolisme; après avoir serré de près la réalité, il a voulu, sans lui être infidèle, ouvrir à sa pensée des horizons plus vastes. Le drame du *Canard sauvage*, dit M. Ehrhard, a pour point de départ un récit de chasse; un canard blessé d'un coup de fusil plonge sa tête dans la vase du marais; rapporté par un chien, il est donné à un vieux fou qui l'élève dans un grenier. Ce canard est le symbole de l'homme qui, par la misère de sa nature, est condamné à vivre dans les ténèbres et dans la boue; il ne faut pas essayer de le faire remonter à la lumière. » Autour de ce bien triste symbole se noue une action plus triste encore. Un photographe, Hyalmar Ekdal, a été marié par le riche négociant Werlé, ancien associé de son père, à Gina Hansen; et cette Gina était la maîtresse de Werlé, et la fille qui naît de cette union, Hedwige, est l'enfant de Werlé. Le fils même de Werlé, Grégoire, révèle à Hialmar cette infamie dont il vit, et le malheureux reconnaît dans Hedwige les traits de son vrai père, surtout ses yeux malades; l'atavisme éclate et par suite la filiation. Toute cette horreur se découvre, et Hedwige, qui la connaît, entre dans le grenier du canard; un coup de fusil retentit, et ce n'est pas le canard qui est tué, mais la pauvre enfant qui s'est frappée elle-même. Quelle horrible fin! la pauvre Hedwige a du moins échappé aux tristesses de ce monde.

Rosmersholm nous émeut peut-être plus encore, non pas par la venue répétée d'un fou, Ulrik Brendel, qui, ancien précepteur du pasteur Rosmer, le maître du domaine, s'éloigne en pleine désespérance et va se tuer, mais par l'épouvantable drame qui détruit une vieille et honorable famille. Rosmer, marié, a établi chez lui une jeune fille, Rebecca West, qui le domine et le soumet à ses idées politiques et philosophiques. Elle le sépare de sa femme; elle le sépare de la famille de sa femme; elle contracte avec lui une union mystique; l'amitié, c'était inévitable, devient de l'amour. M^me^ Rosmer s'en aperçoit et, de douleur, elle se précipite du haut d'un pont dans un torrent qui traverse son parc. Ce suicide hante l'esprit des deux coupables amants; ils résistent, ils se défendent et contre eux-mêmes et contre la famille de M. Rosmer; Rosmer, pour chasser le fantôme, veut lui opposer une réalité nouvelle et vivante : « Veux-tu être ma femme? » dit-il à Rebecca. — « Ta femme! à toi! moi! moi à la place de ta Félicie! » Non, la fatalité, cette grande loi d'Ibsen, les entraîne. Tous deux montent sur le pont, comme Félicie Rosmer, et à leur tour, se jettent dans le torrent.

Hedda Gabler est d'un autre caractère. Elle sort d'une grande mai-

Digitized by Google

son; elle est la fille d'un général; elle méprise le monde qu'elle tient loin d'elle. Elle s'applique à le bien connaître dans ses vices, dans ses infamies; elle est chaste de corps, mais pervertie d'esprit; il n'est rien qu'elle ignore. Beaucoup d'adorateurs viennent chez son père, mais nul ne la demande en mariage. De dépit, elle épouse un brave garçon, mais si médiocre, qu'elle ne l'estime ni ne l'aime. Georges Tasman a passé les cinq mois d'un voyage de noces à compléter ses études; il a empli sa valise de notes prises dans les bibliothèques italiennes. Hedda le prend en haine et recherche un homme d'esprit débauché, Ejlert Lœvborg, auquel elle n'a échappé autrefois qu'en le menaçant avec un pistolet; repoussant toutes les avances de la famille de son mari et d'une tante Julie, elle le retrouve, se passionne pour ses travaux, devient jalouse de sa femme Théa, une camarade de pension. Elle le détourne de ses devoirs, le rend à ses vices, aux femmes, le pousse au suicide, et se tue enfin elle-même d'une balle dans la tempe.

Cette dernière pièce a été jouée à Paris sur le théâtre du Vaudeville, et la représentation a été précédée d'une conférence de Jules Lemaître, qui a reconnu combien elle était difficile à suivre et difficile à comprendre. Ce jugement atteint toutes les pièces d'Ibsen. Le spectateur demeure stupéfait devant cette société que le poète fait mouvoir sous ses yeux, et qui bouleverse et détruit tout ce que nous sommes habitués à respecter, à admirer, à aimer. Comme dans cette cité antique dont nous avons parlé au début de cet article, et nous pouvons reprendre les paroles de Montesquieu, en choquant tous les usages reçus, en confondant toutes les vertus, le poète norvégien s'efforce de montrer sa sagesse; dans le monde nouveau, tel qu'il le conçoit, on n'est ni enfant, ni époux, ni père, ni mère; l'amitié n'est pas même un mot; la chasteté n'existe pas plus; ou si, à défaut de l'esprit, le corps la conserve comme chez Hedda Gabler, la pudeur est ôtée. Est-ce par ces chemins qu'Ibsen peut nous conduire au bonheur? Non, et la société que nous connaissons, la nôtre, proteste, au nom de tous les sentiments, de toutes les affections qui l'honorent. Chez l'homme ou la femme, Ibsen ne connaît que l'individu, n'a de devoirs qu'envers l'individu; c'est l'égoïsme, c'est l'isolement. Nos ancêtres se sont donc trompés quand ils ont créé entre eux l'union, la concorde, le dévouement; qu'importe ce qu'ils ont pensé, ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont souffert? Tout est vain: les droits et les devoirs d'autrui, fausses expressions; il n'y a qu'un droit, il n'y a qu'un devoir, celui de l'individu; en dehors de lui, il n'y a rien.

Nous protestons de toutes les forces de notre âme; mais Ibsen lui-même a protesté; nous ne connaissons pas assez sa vie pour dire jusqu'où s'étendent les contradictions entre sa doctrine et sa conduite

Digitized by Google

Mais nous savons que lui, qui condamne le mariage, a été un bon époux. Ecoutons-le, quand il nous montre sa femme associée au travail de sa pensée : « Sa préoccupation, c'étaient les misères qui m'attendaient sur mon chemin ; son bonheur, c'étaient les esprits bienfaisants qui me faisaient passer outre. Sa patrie est là dehors sur la mer de la liberté où la barque du poète aime à se mirer. — Sa famille, c'est le cortège de figures variées qui passent, étendards déployés, à travers mes chants. — Son but est d'ailleurs en moi une flamme secrète, si bien que personne ne sait qui m'est venu en aide. — Et juste parce qu'elle ne s'attend pas à être remerciée un jour, je compose et je publie ce chant de reconnaissance. »

Ibsen était comme ignoré parmi nous ; nous savions à peine son nom. M. Ehrhard nous a rendu le grand service de nous le faire connaître. Ibsen a plus que du talent, il a du génie ; mais quel usage il en fait ! et comme il est dangereux ! En dehors de ses thèses, il séduit, il touche, il émeut ; on est saisi par l'intérêt dramatique de ses conceptions ; il maîtrise ; mais ses thèses.... Il faut lutter contre elles avec énergie, et dans cette lutte nous n'avons qu'à suivre M. Ehrhard, qui le blâme et le condamne avec autant de sûreté qu'il le loue et même l'admire.

Le savant critique a lu le poète dans sa langue ; nous ne pourrions faire comme lui ; aussi ne connaissons-nous cinq des pièces, la *Maison de Poupée*, les *Revenants*, le *Canard sauvage*, *Rosmersholm* et *Hedda Gabler*, que par les traductions de M. Prozor ; mais ces traductions sont bonnes. Dès lors, sans avoir l'autorité du professeur qui a saisi l'écrivain dans son texte, nous pouvons nous associer à ses jugements ; et dire que, si Ibsen est un grand tragique, il est en même temps un doctrinaire et un révolutionnaire dont on ne saurait trop se défier.

Le livre de M. Ehrhard, substantiel, bien écrit, très fort, si clair dans l'exposition des pièces, si solide et si profond dans ses appréciations et ses jugements, prend naturellement une des premières places parmi les productions de l'érudition moderne. C'est une œuvre de talent. — H. CHOTARD.

L'ALLIANCE FRANÇAISE.

Tout le monde connaît l'association nationale, intitulée *l'Alliance française*, pour la propagation de notre langue dans les colonies et à l'étranger ; ses bienfaits se répandent dans le monde entier partout où la langue française est parlée et étudiée. Dans les écoles reconnues par nos consuls, et plusieurs ont été fondées par elle, elle envoie des livres, des vêtements et même de l'argent et sans distinction de confession ; elle soutient les établissements protestants

Digitized by Google

comme les établissements catholiques; son action libérale est bien accueillie et efficace.

Un comité particulier à l'Auvergne s'est établi à Clermont, et il a pris soudain, il y a deux ans, un grand développement, quand M. Bardoux est venu, dans une conférence, expliquer le programme de l'Alliance et sa raison d'être.

« L'Alliance française, a-t-il dit, n'a qu'une cocarde, les couleurs nationales... Elle est, sans distinction de partis ou de confessions, une grande entreprise civique, un viril effort pour sortir de nous-mêmes et lancer la France en avant dans une pacifique croisade. Sous peine de se résigner à l'abdication, à l'effacement, il fallait entreprendre cette guerre sainte, et l'Alliance l'a menée vaillamment... Il y a trois choses qui constituent la patrie : le sol, le drapeau et la langue. Le sol, c'est la maison qui nous abrite, le jardin qui a reçu l'empreinte de nos premiers pas, le paysage où les premiers rêves se sont gravés; le drapeau, c'est la vie poétique d'une nation, son glorieux passé, sa foi dans l'avenir; la langue, c'est l'expression des idées d'un pays, le rayonnement de son génie, le trait d'union entre les peuples. »

Pendant les vacances qui ont suivi, un jeune professeur du lycée d'Alger, M. Marseille, est allé à Thiers porter la bonne parole.

Enfin, cette année, le 19 février, M. Ehrhard, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres, a fait une conférence sur le sujet suivant : *Une actrice allemande au service de l'influence française*. Le *Moniteur du Puy-de-Dôme*, dans son compte-rendu, dit : « Cette magnifique conférence a fait un grand effet sur l'auditoire qui, à maintes reprises, a prodigué ses applaudissements au jeune et distingué professeur. »

Le Comité de Clermont-Ferrand a été jugé digne d'être récompensé; l'Assemblée générale, à Paris, le 7 mars 1892, lui a décerné une grande médaille d'argent.

Mais sa récompense la plus douce sera de voir de nouveaux adhérents s'ajouter aux anciens, et c'est avec un juste esprit qu'il fait un chaleureux appel à l'esprit si patriotique des membres de la Société d'émulation d'Auvergne.

Les Tourbières et la Tourbe, par J.-B.-M. Biélawski.

M. Biélawski s'est attaché, dans une série de publications sérieuses et intéressantes, à vulgariser les faits acquis sur le passé de l'Auvergne et du Plateau Central. Aujourd'hui il nous présente, sur les Tourbières et la Tourbe, une étude complète résumant tout ce qui a été dit et publié sur cette question. C'est une bonne fortune pour celui qui veut

Digitized by Google

se mettre au courant des découvertes scientifiques, d'avoir un guide aussi compétent que l'auteur de ce livre.

Il nous montre comment, avec les glaciers, apparaissent les plantes tourbeuses qui devaient rester dans le sol pour prouver l'existence des glaciers disparus ; il nous fait suivre la marche envahissante des tourbières, leur recul, nous expliquant les causes de ces mouvements alternatifs.

Ce sont des cryptogames, les sphaignes, les bryums qui constituent la base fondamentale de la tourbe, plantes aquatiques gorgées d'eau, s'intriquant, se feutrant pour donner les couches successives de la tourbière. La flore qui s'installe sur ce sol spécial fait l'objet d'une description minutieuse que les matériaux fournis par F. Héribaud, le savant botaniste de l'Auvergne, rendent précieuse à plus d'un titre. Ainsi, nous assistons à la naissance de la tourbière, à sa croissance, à sa vie intime, apprenant les secrets de cette formation si longtemps ignorée.

Un chapitre est consacré aux Tourbières de l'Auvergne et du Plateau Central, ce qui permet une comparaison avec les tourbières de l'Europe et du monde entier, fort instructive pour l'importance de ces formations dans l'économie terrestre. Toutes ces données sont empreintes de la précision de celui qui a vu, qui a recueilli sur place les documents mis en œuvre, et l'on retrouve à chaque pas le touriste qui sait qu'en histoire naturelle on ne décrit bien que les choses touchées du doigt ou du marteau du géologue.

Dans la deuxième partie, nous passons en revue les caractères de la formation tourbeuse, sa composition chimique, les procédés employés pour son exploitation. Les applications de la tourbe sont l'objet de développements pratiques de la plus grande utilité : Tourbe combustible, Tourbe fertilisante, Tourbe litière, Tourbe fumier, Tourbe étoffe ou *béraudine*, Tourbe hygiénique. L'auteur ne néglige aucun point de cette partie de son travail.

L'ouvrage de M. Bielawski trouvera, nous en sommes convaincus, le meilleur accueil auprès du public qui veut apprendre, et nous félicitons l'auteur qui poursuit une œuvre doublement utile, en instruisant ses compatriotes et en faisant connaître aux étrangers qui visitent nos stations, les richesses scientifiques de notre beau pays d'Auvergne. — P. G.

Pour le Comité de publication :

Le Secrétaire,

Dr Paul Girod.

Clermont-Ferrand. — Imprimerie Mont-Louis, rue Barbançon, 2.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ A LA

DISTRIBUTION DES PRIX DU LYCÉE BLAISE-PASCAL DE CLERMONT

(JUILLET 1892)

PAR H. CHOTARD

Doyen de la Faculté des Lettres de Clermont, président.

MESSIEURS,

Après le remarquable discours que vous venez d'entendre, je ne devrais me lever que pour féliciter votre professeur de vous avoir dit tant et de si belles choses, de vous avoir donné de si précieux encouragements et de si solides enseignements. Mais la coutume veut que je vous adresse à mon tour quelques paroles. Croyez bien, toutefois, que je comprends comme lui vos impatiences; je ne retarderai que de quelques instants la distribution des récompenses que vous avez méritées. Ne vous prenez qu'à vous de ce retard; vous triomphez aujourd'hui, et c'est le sort des triomphateurs d'être harangués.

Je ne m'attendais pas à l'honneur de présider cette fête, et ce n'a pas été sans un sentiment de surprise que j'ai entendu votre excellent proviseur me le proposer; l'approbation de M. le Recteur et de M. l'Inspecteur étant donnée d'avance, je n'avais qu'à accepter. Je les prie tous les trois d'agréer mes remerciements, et je remercie aussi avec re-

Digitized by Google

connaissance M. le Ministre qui a bien voulu confirmer leur choix.

De qui vous parlerai-je, Messieurs, si ce n'est de vous? et de quoi vous parlerai-je, si ce n'est de votre beau pays? Je le connais bien, depuis dix-huit ans que je l'habite, et s'il offre dans ses montagnes les plus grandioses et tout ensemble les plus riants aspects, il présente sur ses pentes et dans ses vallées les terres les plus fertiles et les plus productives; tout abonde : les vignes sur les hauteurs et, au-dessous, dans votre splendide Limagne, toutes les richesses des céréales et des arbres fruitiers. On a dit, et avec raison je crois, que l'histoire d'un peuple n'était que la conséquence de sa géographie ; il est donc juste que vous soyez en accord avec votre terre natale, et que vous ayez de fortes qualités, de généreuses vertus. Elles se sont révélées de tout temps, et elles ont animé les génies les plus divers et les plus beaux. L'Auvergne a donné à notre chère France des hommes qui sont son éternel honneur, depuis Pascal, le grand moraliste; depuis Domat, le grand jurisconsulte; depuis Desaix, le général héroïque. Et combien d'autres noms sont inscrits dans l'histoire et dans la reconnaissance de la nation ! Vous les lisez sur les murs de vos rues, et ils sont si nombreux qu'ils suffiraient, comme l'a dit un jour un de mes collègues, pour les désigner toutes.

Comment en effet l'esprit, le génie même ne s'éveillerait-il pas sur ce sol privilégié? De quelque côté qu'on le considère, il porte aux grandes pensées ; on s'élève avec lui et, devant les magnificences qu'il déploie, on ne saurait concevoir rien que de beau et de noble. Voyez comme s'étend dans ses bouleversements volcaniques votre plateau de Chamalières ! Est-il assez tourmenté, assez remué? et au delà, on dirait que dans les cheires la lave vient de se refroidir et de s'arrêter en conservant ses ondulations; et sur les routes, on traverse des couches de pouzzolane et de cendres si vives d'aspect qu'elles font illusion, et qu'on

Digitized by Google

les croirait chaudes encore. Plus loin, on arrive au puy de Dôme, ce géant des monts Dômes; et de son sommet, de son observatoire nouvellement construit, quel spectacle incomparable se déroule aux yeux ! spectacle unique dans notre globe, avec vingt-sept cratères au nord, vingt-sept cratères au sud. Représentez-vous tous ces volcans en éruption, entourant d'une couronne de feu votre vallée qui n'était alors qu'un lac immense. Le puy de Dôme domine votre basse Auvergne : que diriez-vous si j'avançais qu'il domine notre France, puisque de son sommet on aperçoit le Mont-Blanc.

Les monts du Cantal plus ramassés, plus élevés en certaines parties ont les mêmes caractères. Les feux souterrains les ont soulevés avec une puissance extrême; les volcans ont projeté hors de leurs flancs la cendre, la lave, l'eau, la boue; les immenses cratères sont encore béants, et l'un d'eux est large de plusieurs kilomètres, et au milieu s'élève un pic de scories. Ces vastes dimensions ne peuvent étonner, car, si l'on croit certains géologues, les monts du Cantal ont été bien plus hauts qu'ils ne le sont aujourd'hui. Au moment de la période glaciaire, ils ont été découronnés de quatre mille mètres, et leurs débris, lancés au sud par les glaces qui les brisaient, ont, avec les débris des Pyrénées, contribué à former la péninsule Ibérique. Les vallées portent encore les traces du passage des glaces : ici, les rochers sont striés; là, les moraines sont entassées. Voyez-les au confluent de l'Allanche et de l'Alagnon, et admirez tous ces grands mouvements, toutes ces grandes révolutions de notre globe.

Que dis-je ? Les glaces ont peut-être couvert votre Auvergne, basse et haute, pendant des siècles et des siècles. Il s'est rencontré un savant, M. Dufresne, qui, en 1870, a présenté et soutenu devant la Société de Géographie de Paris une opinion nouvelle sur la période glaciaire (1). Sui-

(1) *Bulletin de la Société de Géographie*, février 1872, page 166.

Digitized by Google

vant lui, il n'y a pas eu une descente des glaces du pôle vers l'équateur; il y a eu un déplacement des pôles; la terre a soudain tourné sur elle-même; les pôles sont devenus l'équateur, et l'équateur a formé les pôles! Par quelle révolution? On sait que la terre ne s'est pas formée tout d'un coup; successivement, elle a annexé à son noyau central des astres errants. Ces annexions, du reste, n'ont pas cessé. Olbers signale au commencement de notre siècle, en Amérique, à quelque distance de la terre, un corps erratique de 800 kilomètres de diamètre; de 1827 à 1841, on en remarque deux, l'un de 2,200 mètres de diamètre, l'autre de 2,800; et tout près de nous, en 1864, à Orgeuil, près de Montauban, il est tombé un corps erratique qui s'est désagrégé dans sa chute. En mesurant ses débris, on a reconnu qu'il avait 500 mètres de diamètre, et ces débris avaient la même composition que notre terre; des fragments de tourbe ressemblaient à la tourbe de la Somme.

Pourquoi n'y aurait-il pas eu réunion à la terre d'un corps très considérable, de l'Australie par exemple. M. Dufresne l'affirme, et il fonde son opinion sur la configuration étrange de cette terre, sur sa faune, sur sa flore qui diffèrent de celles des terres qui l'avoisinent. La forme sphérique a été déformée par la rotation du globe; elle s'est étendue, elle s'est aplatie. Le choc a secoué l'astéroïde au point de lui faire perdre ses eaux ou de les déplacer; les sables ont apparu à la surface, et les bords seuls du nouveau continent ont conservé une humidité que la mer entretient. Partout au centre, ce ne sont que crevasses, fentes et craquelures; on dirait un vase sinon brisé, du moins fêlé. Au lieu de vallées, on trouve des ravines; au lieu de rivières, des creeks, c'est-à-dire, comme dans les causses de notre France, des lits desséchés de rivières. Et quelle flore! le bois lourd va au fond de l'eau, tandis que les pierres légères surnagent; les arbres, par la disposition de leurs feuilles, ne donnent pas d'ombre! Et quelle faune! depuis le kangourou, ce marsupiau de huit pieds de haut, jus-

Digitized by Google

qu'à la souris longue d'un demi-pouce ! Le cygne est noir, le cacatoës rose; l'autruche est grise avec des yeux vert émeraude; enfin des poissons ont des plumes, et des oiseaux des écailles !

N'est-ce pas là un monde autre que le nôtre, et il s'est annexé par un choc épouvantable. Aussi grand que l'Europe, il a un poids énorme, et ce poids a soudain changé l'équilibre de notre globe, a déplacé son axe et l'a complétement retourné; les pays chauds sont devenus froids; les pays froids sont devenus chauds, et leurs glaces ont successivement fondu dans votre Auvergne réchauffée, et sous leurs couches disparues ont été mises au jour vos admirables terres qui ont conservé d'un long arrosement une surprenante fertilité.

Quoi qu'il en soit, votre Auvergne est une des plus belles contrées de notre France; elle se distingue non moins par les qualités de son sol que par les qualités de sa race.

La France, Messieurs, s'est formée lentement, par annexions, comme notre globe, et, longtemps isolées, les parties qui la composent ont conservé des traits bien remarquables, mais bien divers. Il y a loin du Breton au Franc-Comtois, du Flamand au Gascon et au Provençal; et vous, au centre, vous ne ressemblez ni aux uns ni aux autres. Ce sont ces traits différents, ces qualités distinctives, qui, réunies en faisceau, ont formé ce peuple si divers et pourtant si compact, si multiple et si un qui est le peuple français. Nulle autre nation n'offre un pareil assemblage. Nous avons mis en commun toutes nos forces particulières; nous avions plusieurs noms, nous n'en avons plus qu'un. Une seule âme nous agite, *una mens agitat molem*, un seul souffle fait vibrer nos cœurs : Bretons, Flamands, Gascons, Arvernes, pensent, agissent et combattent en Français.

Vos ancêtres, entre tous, se sont illustrés; qui donc a jamais mieux combattu qu'eux le bon combat ? Qui donc avec une plus complète abnégation, avec une plus ardente géné-

Digitized by Google

rosité a sacrifié à la patrie son sang et sa vie ? Que de héros sont sortis de vos familles et ont couru aux frontières pour les agrandir ou pour les défendre ! Combien en sortiraient encore aujourd'hui, ardents, persévérants (car la persévérance est votre vertu maîtresse), ne craignant ni la fatigue ni le danger ! Combien crieraient encore, en offrant leurs poitrines aux balles et aux baïonnettes, comme un des plus illustres enfants de cette terre : A moi ! Auvergne, voilà l'ennemi !

Digitized by Google

QUELQUES COUTUMES ET TRADITIONS

DE

LA HAUTE-AUVERGNE

I.

PRÉAMBULE.

Plusieurs personnes ne manqueront pas d'affirmer qu'il est impossible, après un an seulement de séjour dans le Cantal, de pouvoir se risquer à formuler des idées catégoriques sur la Haute-Auvergne et les traditions cantaliennes. Cependant, lorsqu'on saura de quelle façon j'ai procédé, on comprendra qu'il m'ait été relativement facile, non pas de juger, du moins d'écrire ce que j'ai vu et ce que j'ai appris.

Je dirai tout de suite qu'il n'est pas nécessaire, pour recueillir les traditions de la campagne et étudier le caractère montagnard, d'aller trouver le paysan à son domicile et de passer la veillée chez lui.

Cette méthode, excellente dans un milieu où l'on est connu, est mauvaise dans le hameau où l'on passe rapidement pour y prendre des croquis sur le vif.

Aussi sympathique que soit le chroniqueur, sa présence, ses manières, son langage, sa tenue suffisent souvent pour intimider les gens de la ferme. Sans même tenir compte des tracas de la maison, des ennuis et des travaux de la journée, qui souvent ne le prédisposent pas à se

Digitized by Google

livrer, le campagnard s'étudie, se tient sur ses gardes, reste méfiant et soupçonneux.

D'une façon presque générale, « le paysan, aussi intelligent soit-il, appartient, selon l'expression de M. Paul Sébillot, secrétaire général de la Société des Traditions populaires, à une couche de civilisation inférieure par certains côtés à celle des habitants de la ville, qui ont quelque teinture des lettres ».

Le paysan *retarde* presque toujours d'un ou deux siècles. Au point de vue de la recherche des coutumes et traditions populaires, cet état d'esprit est d'une utilité incontestable, car les légendes et les souvenirs d'antan, plus vivaces, ont mieux conservé leur forme simple et primitive.

Il est cependant juste de dire que ce même état d'esprit donne les défauts de ses qualités. Le conteur villageois croit souvent que le citadin se moque de lui ; en cela il n'a pas tout à fait tort, car le pédant de la ville est souvent disposé, après avoir fait causer son interlocuteur, à se moquer de ses récits, empreints souvent d'une profonde teinte de naïveté.

Il est donc facile de comprendre pourquoi, malgré la méthode voulant qu'on étudie le montagnard sur place, je ne me sois pas présenté aussi souvent que l'auraient désiré certains critiques, au seuil de la chaumière, car le paysan défiant m'aurait souvent éconduit et ne se serait livré à moi qu'après de nombreuses visites oiseuses, à la suite desquelles seulement, j'aurais pu acquérir une faible partie de sa confiance.

Il est assez difficile d'inspirer cette confiance au premier abord ; c'est une affaire de tact et de tempérament. Il faut, avec les paysans, vivre comme eux, parler comme eux, les écouter attentivement lorsqu'ils causent de leurs affaires, de leur profession ; quoi qu'on attende, il ne faut pas protester trop haut des hérésies et des naïvetés ; on doit se mettre dans le ton des expressions parfois triviales

Digitized by Google

du conteur, n'être *pas fier*, en un mot, ne pas le gêner si l'on veut en tirer quelque chose.

Avec de fréquentes tournées au village, cette méthode serait incontestablement la meilleure pour celui qui disposerait absolument de son temps et qui posséderait des ressources pécuniaires suffisantes, lui permettant les déplacements; malheureusement j'ai été obligé de procéder d'une façon toute différente par la forme, mais qui, comme on le verra, est sensiblement le même dans le fond.

Aux jours de marché, plusieurs paysans se rendent aux bureaux de rédaction de l'*Avenir*. Ils savent par mes « légendes d'Auvergne » et mes articles parus dans leur journal favori, que je m'intéresse aux choses de leur pays. Ils viennent souvent pour raconter des querelles, des histoires insignifiantes qui, s'étant passées dans leur hameau, les passionnent vivement, et dont l'insertion dans le journal comblerait un des plus chers de leurs vœux.

Je les laisse causer, je leur tends la perche au besoin, je les excite en les flattant dans leur amour-propre, à continuer leurs récits, parfois très intéressants. Dès qu'ils sont bien à leur aise, qu'ils ont perdu toute appréhension, il m'est facile d'étudier leur caractère dans le vif et de me former un jugement impartial sur leurs habitudes, leurs qualités et leurs défauts.

Les femmes sont plus prolixes, car leur mémoire est plus souple, leur langage plus imagé et leur récit souvent empreint d'une certaine grâce naïve qu'on ne rencontre pas chez les hommes, plus rudes, et qui affectent un scepticisme loin de leur esprit.

Les enfants racontent parfois si bien les légendes apprises au berceau, qu'ils s'imaginent être mêlés aux aventures de leurs personnages. Ils pleurent en croyant partager réellement la douleur de Latinia lorsqu'elle va se noyer dans le lac d'or (*Auri Lacus*), et trépignent de fureur aux récits de la cruauté d'Herbert d'Antignac.

Il est presque indispensable, pour juger sainement les

Digitized by Google

habitants d'un pays, de parler ou de comprendre leur patois. Cela m'est facile puisque, en ma qualité de Clermontois, je connais à fond le dialecte que m'a appris ma nourrice, une brave villageoise de Châteaugay. Or le dialecte du Cantal et celui du Puy-de-Dôme sont presque frères et se ressemblent par plus d'une racine. Point n'est besoin cependant de parler couramment le patois du pays dans lequel on se trouve ; il suffit de comprendre le dialogue et de répondre par quelques phrases clichées. Il ne faut, en outre, presque jamais interrompre le conteur par une demande d'explications qui lui *coupe* souvent le fil du récit et qui l'intimide s'il ne peut donner la solution demandée. Si une expression est embarrassante pour l'auditeur, il la note et ne demande d'explications qu'à la fin de l'histoire.

Il est souvent impossible, en français, de peindre d'une façon exacte le sens d'une locution patoise ou la forme locale d'une légende ; on m'excusera donc d'avoir peut-être abusé de ces locutions, dont je donne immédiatement la traduction.

A côté du caractère montagnard proprement dit, se trouve le caractère particulier spécial à la contrée et inhérent presque à la topographie des lieux. Il serait donc fort difficile, en interrogeant seulement les gens d'un ou deux villages, de juger le pays tout entier, d'autant plus que les coutumes, les traditions et les légendes sont souvent totalement opposées de la plaine à la montagne et d'un canton à l'autre.

Cette considération est tellement vraie que, sur un grand nombre d'auteurs que j'ai consultés et qui ont écrit sur diverses contrées de l'Auvergne, aucun d'eux n'est d'accord d'une façon absolue avec ses confrères, relativement au caractère et aux coutumes de l'habitant de la Haute-Auvergne.

Les légendes locales que j'ai recueillies en grand nombre, et que je ne puis reproduire ici, perdraient totale-

Digitized by Google

ment leur charme si je les racontais aussi brièvement que l'exige le cadre de cette étude ; j'en ferai plus tard un recueil particulier, me bornant seulement, ici, à donner des généralités sur les coutumes et les traditions, sans entrer dans les détails d'où sont nés les gracieux contes patois et les belles légendes des montagnes d'Auvergne.

II.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Tout ou presque tout a été dit sur le Cantal et ses habitants. Partout l'Auvergnat passe pour un type particulier, chanté dans les cafés-concerts, représenté sur toutes les scènes, dans toutes les opérettes et dans toutes les comédies, et cependant tous ceux qui, jusqu'à présent, ont entrepris de le définir, ont versé dans les deux défauts extrêmes.

Les uns, Cantaliens par la naissance ou les affections, ont fait des descriptions enthousiastes de l'habitant de la Haute-Auvergne ; d'autres, ne voyant en l'Auvergnat qu'un émigrant qui se fait charbonnier ou porteur d'eau, ont exercé sur lui leur verve malicieuse en le représentant comme un être balourd, fat, orgueilleux, avare et fourbe. Tous sont cependant unanimes à lui reconnaître deux qualités : le travail et la persévérance.

Essayons d'examiner de sang-froid le caractère auvergnat, après quoi, continuant dans le même ordre d'idées, nous parlerons des mœurs, des coutumes et du langage de l'habitant de la Haute-Auvergne.

***

Le voyageur parcourant les deux départements qui forment l'Auvergne est surpris par la brusque différence qui existe entre le Puy-de-Dôme et le Cantal.

Le premier est un pays riche, au terrain fertile et vi-

Digitized by Google

gnoble ; les villages y sont coquets, nombreux et populeux. Le Cantal, au contraire, dont le sol est souvent ingrat, se compose de petites habitations dispersées de loin en loin. Les chefs-lieux d'arrondissement, Saint-Flour excepté, ne possèdent pas plus d'habitants que certaines communes de la Limagne.

Le Puy-de-Dôme fournit en grande quantité tous les objets nécessaires à l'alimentation et au bien-être ; le Cantal, à part quelques gros pâturages, est un pays pauvre, aride et montagneux.

Selon l'heureuse expression d'un explorateur, le Puy-de-Dôme serait la *Charabie-Heureuse* et le Cantal la *Charabie-Pétrée*.

* * *

Le Cantalien gagne cependant à cette pauvreté du sol. L'air vif du pays lui donne la force et la vigueur ; de l'isolement naît cette réflexion lente mais profonde, qui lui procure un jugement sûr et le respect absolu des traditions antiques : l'amour de la famille, l'intégrité, la sobriété et l'économie domestique.

Le montagnard aime ses montagnes, dans lesquelles il vit libre et indépendant ; il adore son petit patrimoine ; le moindre empiètement du voisin suscite des procès acrimonieux, interminables. Son amour de la liberté lui faisait autrefois détester le service militaire, mais aujourd'hui, se pliant à la loi commune, il part sans regret et c'est avec orgueil qu'il revêt l'uniforme militaire, sous lequel son physique trapu et martial cadre si bien.

Lorsque nous aurons dit que la majeure partie du pays est couverte de neige pendant sept mois de l'année et que les habitants ne peuvent s'occuper dans leurs chaumières par des travaux ruraux, nous aurons tout de suite fait comprendre pour quelle raison l'Auvergnat, de même que le Savoyard et le Limousin, s'est servi de l'émigration pour parer à la pauvreté du sol natal.

Digitized by Google

Nous causerons, dans un autre chapitre, des occupations des émigrants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; nous constaterons seulement qu'ils reviennent tous avec bonheur au pays natal, et qu'une fois fortune faite, ils achètent très cher un coin de terre dans leur village, ce qui rend (chose difficile cependant à croire) la propriété foncière et rurale très chère dans le Cantal.

***

L'habitant du Cantal descend du Celte, l'ancien *Gallus*, dont la nation couvrit l'Europe de ses exploits.

Cependant, il semblerait, au teint bruni de l'Auvergnat, que l'envahissement des Latins du midi a peu à peu modifié la pureté de la race.

Si, d'autre part, nous en croyons les savants, qui prétendent que la chevelure blonde tend à disparaître, nous arriverons peut-être à établir la pureté de la race cantalienne; mais cette hypothèse est totalement inadmissible, à cause de l'émigration séculaire des montagnards. Nous ne chercherons pas de solution scientifique ou géographique à cette couleur blonde ou brune de l'Auvergnat, nous constaterons simplement qu'il est brun comme le méridional, alors que le Celte et le Gaulois étaient blonds comme l'homme du nord.

Quoi qu'il en soit, l'Auvergnat est robuste et bien constitué. On constate que beaucoup de conscrits sont ajournés, mais nous ajouterons que le montagnard n'est définitivement formé qu'à vingt-cinq ans.

Ses traits sont d'une régularité et d'une pureté de lignes parfaites; le regard est à la fois fier et doux; la chevelure brune est bien fournie; les lèvres minces indiquent l'économie poussée parfois jusqu'à l'avarice. Le Cantalien est bon jusqu'au sacrifice pour son ami, mais défiant à l'extrême pour l'inconnu, à l'égard duquel il est souvent grossier, sans parti pris, par simple rudesse de mœurs.

Les femmes sont grosses, fortes et généralement belles;

Digitized by Google

leur teint est rouge, surtout aux pommettes ; la peau est souvent crevassée en hiver, sous l'effet de la pléthore sanguine.

On a dit que la vallée de Crandelle était surnommée la *Circassie de la Haute-Auvergne*. Nous avons peine à le croire, car, à part quelques exceptions, les femmes de cette contrée sont déformées par l'habitude de porter des vêtements trop larges, sans corset, et trop rudimentaires.

Les femmes du Cantal sont généralement nubiles entre dix-huit et vingt ans, mais en revanche elles sont mères souvent jusqu'à soixante ans.

***

Malgré la simplicité et la frugalité de la nourriture, la constitution robuste de l'Auvergnat triomphe de tout. C'est à croire que la rudesse du climat et la privation de soins, dans l'extrême jeunesse, lui sont favorables.

On trouve peu de *goitreux* dans le Cantal. On remarque certains *pieds-plats* et plusieurs *herniaires*. Les vents froids du Nord et du Nord-Est donnent de nombreuses maladies des yeux et déterminent avec l'âge une certaine dureté d'oreilles.

Peu de crétins, peu de teigneux, encore moins de goîtreux.

Les épidémies sont à l'état endémique. Grégoire de Tours dit que l'Auvergne fut dévastée par les épidémies en 475, en 570 et en 581. Il est probable que les épidémies de 927, 934 et 994, qui désolèrent la France, durent exercer leurs ravages en Auvergne.

Un manuscrit de D. de Montfort relate un restant de peste noire, en 1335, à Mauriac; on l'appelait la *Trosse-Galand* ou le *Mal chaud*. La peste éclata à Saint-Flour en 1435. Ses ravages furent terribles.

Mauriac, nous dit de Montfort, fut désertée en 1505, à l'occasion d'une peste terrible qui dura une année entière.

Digitized by Google

Salers fut envahie par la peste en 1520 ; la population fut décimée. La peste reparut à Mauriac en 1530, puis vingt-huit ans plus tard.

Toutes les villes du Cantal, sauf Murat, furent décimées par la *fièvre rouge*, en 1628.

***

Divers auteurs, que nous avons consultés, nous font sourire lorsqu'ils nous disent que l'Auvergnat des montagnes est serviable pour son voisin, qu'il est toujours prêt à lui apporter le concours d'une bienveillante fraternité et qu'il accorde toujours des secours à l'indigent.

Plus loin, ils reconnaissent cependant que le montagnard est avare et près de ses intérêts; mais ils ajoutent tout de suite que l'hospitalité, cette belle vertu des temps antiques, est largement pratiquée par le Celte des temps modernes. Ils font des tableaux touchants du voyageur attardé pendant la nuit, surpris par la tempête et frappant à la porte d'une chaumière, où il est reçu à bras ouverts, où l'ancien lui cède son fauteuil de bois, pendant que la fille bourre le feu d'un fagot de genêts. Ils disent encore que le fils aîné allumera une torche, reconduira son hôte dans le bon chemin et qu'il comprendra à peine ses remerciements, tant ce qu'il aura fait lui semblera naturel.

Ils raconteront que le mendiant n'importune personne de ses prières, qu'on lui offre le pain et la soupe sans attendre sa demande. Ils feront de belles théories sur les utopies et le paupérisme, mais leurs descriptions touchantes auront malheureusement le défaut d'être légèrement erronées.

L'Auvergnat de la montagne est *finaud* et *roublard :* le pauvre, le travailleur qui n'a pas réussi, est souvent pour lui un paresseux ou un maladroit. Religieux si la religion lui procure des bénéfices, le montagnard est plutôt scep-

Digitized by Google

tique. Les vieilles légendes de « la vierge » n'ont presque plus cours aux veillées de la chaumière (1).

La *famille* est le principal culte du Cantalien, et ce culte est un tout, composé de haines violentes, d'amitiés profondes. Le père est le *maître*, son pouvoir est absolu. Le fils aîné le remplace en son absence. Tous les membres de famille sont solidaires, aussi bien de l'injure que de l'affection.

Un usage remontant aux premières années de l'émigration veut qu'une fois par an la famille se réunisse chez le père. Cet usage est très en honneur dans la montagne.

Après la famille, la *montagne* est la seconde affection du Cantalien. S'il la quitte, il sera triste pendant plusieurs jours, mais l'espoir d'y revenir riche plus tard le rendra tenace, laborieux et économe jusqu'à l'avarice.

Le Cantalien de la montagne est routinier à l'excès. Comme chez le Chinois, le culte de la tradition empêche malheureusement le progrès.

Trop amoureux de l'argent, le montagnard est tellement chicaneur que des procès interminables se déroulent de famille en famille sans trêve ni repos.

Chose étonnante, cet avare abandonnera tout pour le bruit, la foule, la foire. Au jeu, il sacrifiera souvent en un coup de cartes le fruit de plusieurs années de labeur.

Du reste, le caractère général de la population change dans chaque localité. C'est ainsi que M. d'Ormesson disait :

« Les habitants de la Haute-Auvergne sont intelligents et industrieux, mais généralement paresseux ; ce caractère, joint à la vivacité et à la finesse d'esprit, est commun dans le territoire d'Aurillac ; il y a de plus quelque malignité dans celui de Saint-Flour. »

(1) Il y a en France, d'après un statisticien, 1253 sanctuaires où se font des pèlerinages. Le diocèse de Saint-Flour tient la tête avec 37 pour sa seule part. Celui de Laroquebrou, pèlerinage à la *Vierge de Laroquebrou*, et celui de la Font-Sainte sont les plus vénérés, mais les fidèles y vont en nombre de plus en plus restreint.

Digitized by Google

Dans son voyage pittoresque en Haute-Auvergne, M. Durif écrivait :

« Le peuple d'Aurilllac a beaucoup de vivacité d'esprit, mais il est paresseux ; celui de Saint-Flour est pénétrant mais malin ; celui de Mauriac est industrieux mais irascible ; celui de Murat est actif, mais peu loyal. »

Nous terminerons ce chapitre sur cette réflexion et nous entrerons maintenant dans les considérations d'un ordre particulier.

III.

SOL. — AGRICULTURE.

Quelques mots seulement sur le sol, avant de causer de l'agriculture.

L'ensemble du sol du Cantal constitue un cône dont le sommet est à 1,857 mètres au-dessus du niveau de la mer, et qui va s'abaissant du Nord-Est au Midi où il descend à 200 mètres. La majeure partie du département est à 600 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Comme le reste du plateau central, le Cantal est surtout formé de rochers schisteux et granitiques (terrain primitif) produits par les éruptions volcaniques (Massiac, Murat, Aurillac, Mauriac et Chaudesaigues).

Le terrain houiller occupe un coin de l'Ouest s'étendant jusqu'aux mines de Brassac (Bassignac, Champagnac, Madic).

On remarque dans l'arrondissement d'Aurillac une *bande* de terrain calcaire allant jusqu'à l'Aveyron et passant par Arpajon et Carlat.

Le terrain volcanique a engendré le Plomb du Cantal. Une éruption formidable a dû produire la forme accidentée des vallées en gorges profondes, séparées par des rochers aux arêtes massives et formidables.

Digitized by Google

Le terrain volcanique fournit les meilleurs pâturages ; le terrain calcaire est favorable à la culture des céréales.

Après ce court exposé de la nature du sol, il sera facile de comprendre que celui du Cantal produise surtout des pâturages et soit presque infécond pour toute autre récolte.

La production des fourrages entraîne nécessairement l'élève du bétail, l'entretien de nombreux troupeaux, et conséquemment les industries laitière et fromagère.

C'est ce qui explique comment, malgré sa pauvreté apparente, le Cantal est un pays relativement riche.

En effet, la culture vinicole, comme par exemple dans le Puy-de-Dôme, est souvent exposée à souffrir des intempéries des saisons; les transports peuvent s'avarier par suite de la longueur du trajet. Dans le Cantal au contraire, le fourrage se transforme en bétail transportable par lui-même et en fromages d'un écoulement toujours facile.

Les prairies sont couvertes de voies d'irrigation, les eaux pluviales, d'une utilité parfois contestable, sont recueillies avec soin. Le drainage est fait avec des *truels*, sortes de tuyaux en pierre. De nombreux barrages détournent les petits cours d'eau et les font refluer dans les prairies les plus reculées.

Les terres labourables occupent une surface de 180,000 hectares. Le seigle est la principale production céréale ; il occupe à lui seul 80,000 hectares. Le sarrasin en occupe à peine le dixième, il sert à faire une sorte de galette grillée qu'on appelle le *bourriole*. On récolte très peu de froment dans le Cantal. 15,000 hectares sont consacrés à la production de la châtaigne (cantons de Saint-Mamet, Maurs et de Montsalvy). On remarque quelques vignes dans les cantons de Maurs et de Massiac. On compte en outre 1,500 hectares de plantations de chanvre.

Ajoutons, avant de terminer ce paragraphe, que les instruments agricoles, charrues, tombereaux, etc., sont des plus rudimentaires.

Digitized by Google

IV.

BÉTAIL.

L'élève du bétail, nous l'avons dit plus haut, est la conséquence forcée des prairies cantaliennes.

Le bétail cantalien comprend six catégories : le cheval, le mulet, le bœuf, le mouton, le porc et la chèvre.

On compte 15,000 chevaux environ, dont 8,000 juments et 3,000 poulains. Comme je l'ai démontré dans un opuscule sur la *race chevaline auvergnate,* cette race jadis belle et forte, s'est abatardie par les guerres de Louis XIV et de Napoléon et par l'incurie des éleveurs.

En revanche, l'industrie mulassière, plus ancienne, est très en honneur, car sur 8,000 juments, 1,000 à peine vont à l'étalon.

M. Brieude écrivait en 1802 : « Les mulets d'Auvergne » ont donné lieu à un proverbe qui dérive de leur entête- » ment. Il n'y a que le Cantal qui se soit livré, de temps » immémorial, à multiplier ces espèces d'animaux. » Ces mulets se vendent dans le midi de la France, et surtout en Catalogne (1).

L'espèce ovine comprend 500,000 têtes environ. Elle forme trois races assez distinctes : la Beauceronne, la Berrichonne et la Rouergaise.

M. Devèze de Chabrial dit à ce propos :

« Dans la région des hautes montagnes couvertes de » gazon, il s'élève très peu de bêtes à laine ; la seconde » est formée de plaines placées sur les coulées de lave ;

(1) Les Espagnols et les Catalans recherchaient les mulets et les achetaient en grand nombre aux foires de Saint-Flour, de Maillargues, d'Aurillac et de Valuéjols. Les départements du Midi ne charriaient ou ne labouraient qu'avec les mulets d'Auvergne. Les armées s'en pourvoyaient pour le transport à dos des munitions. Les prêtres, les femmes, les médecins chevauchaient sur la mule, le mulet ou le genêt d'Auvergne.

Digitized by Google

» elle possède peu de moutons, mais ceux qu'on y trouve » sont engraissés pour l'exportation. La région des grands » vallons ou gorges du Lioran, formée de terrains vol- » caniques, est utilisée pour l'élève et l'engraissement des » bêtes à laine; enfin les terrains granitiques ou schis- » teux, pacages montueux, comprennent les troupeaux les » plus nombreux et les mieux soignés. »

De la continuité de l'élève de l'espèce bovine est née dans le Cantal la célèbre *race de Salers*, créée par M. Tissandier d'Escous, dont les précieuses qualités pour le travail, le lait et l'engraissement sont sanctionnées dans tous les concours.

Il y a trois sortes d'*élèves* pour l'espèce bovine : l'élève pour le travail, pour le lait et pour l'engraissement (exportation).

Ces trois genres d'élèves paraissent assez distincts dans leurs régions. C'est ainsi que l'engraissement est plus fructueux dans la région de Saint-Flour et vers la limite du Puy-de-Dôme. Les principaux marchés de vente sont Lyon et Paris.

L'élève pour les fromageries et l'exportation s'étend sur tout le reste du Cantal.

On envoie les vieilles vaches (*manes* ou *gorres*) s'engraisser au voisinage des grands centres de consommation. Elles font l'objet d'un genre d'exportation spécial.

La graduation pour l'élevage des bêtes à cornes est la suivante, par arrondissement : Aurillac vient en tête avec 60,000 bêtes, puis Saint-Flour et Mauriac. Murat arrive le dernier avec 30,000 têtes.

L'espèce porcine donne, elle aussi, de beaux échantillons. Les chèvres produisent une sorte de fromage très estimé, appelé le *Cabecou*.

Digitized by Google

V.

COMMERCE ET INDUSTRIES.

Les industries cantaliennes peuvent être classées en trois grandes catégories : La fromagerie, la chaudronnerie et l'industrie des parapluies.

De précieuses indications m'ont été fournies dans mes recherches par un modeste savant, M. Tourrilhes, greffier au tribunal de commerce d'Aurillac. J'emprunte à une consciencieuse étude de ce travailleur, la plupart des renseignements que je cite sur le commerce de la Haute-Auvergne.

***

Fromagerie. — La montagne est couverte de pâturages ; ces pâturages ont nécessairement engendré les vacheries ; des vacheries sont nées les fromageries.

En effet, partout où le laitage est recueilli en quantités considérables, on trouve de nombreuses et florissantes vacheries. Cependant, tout porte à croire que l'*indivision* existant autrefois de commune à commune a dû considérablement entraver la production des fromages, car cette industrie, sur quelques points du Cantal, est un fait relativement récent.

Les montagnes à vacheries se divisent en deux parties : la *fumade*, située autour du *buron*, engraissée par le fumier provenant du pacage, et les *aigades*, où les vaches ne font que passer et déposer accidentellement leurs excréments.

Les races bovines d'Aubrac et de Mezenc, confinées dans les montagnes de Laguiole (Aveyron), donnent une *fourme*, la fourme de Laguiole se vendant beaucoup plus cher que le fromage dit *Cantal*.

En Haute-Auvergne, les vaches à lait restent cinq à six

Digitized by Google

mois d'été sur les montagnes, sans autre abri que les clayonnages en branches entrelacées, placés autour des parcs mobiles où ces animaux sont enfermés. Cette saison s'appelle l'*estivage*. Pendant le reste de l'année, les troupeaux descendent dans les prairies plus basses et moins froides.

Il est difficile d'établir au juste quelle est la quantité de lait recueillie par les vachers, cependant on peut se baser sur une moyenne de quatre à cinq litres par jour, par tête de bétail.

Je ne causerai pas ici des procédés de fabrication du fromage, je me bornerai seulement à dire que depuis quelque temps la *fourme* se consomme en grande quantité sur toutes les tables. Le petit lait résultant des déchets, sert à la nourriture des porcs.

Le 12 août 1891, l'*Avenir du Cantal* publiait l'intéressant article suivant signé modestement de l'initiale J :

« Point de bon dîner sans fromage. Brillat-Savarin a dit : un repas sans fromage est comme une belle à laquelle il manque un œil. Les Romains et les Gaulois connaissaient le fromage et savaient le préparer, ils le mangeaient assaisonné de vin, de vinaigre ou de sel. Pline le naturaliste dit qu'on recherchait à Rome les fromages d'Auvergne, du mont d'Auvergne en Gévaudan, de Miniès et des pays circonvoisins, mais que ces fromages ne pouvaient se conserver et qu'on devait les manger frais. Martial fait mention des fromages de Toulouse. D'après le moine de Saint-Gall, à la cour de Charlemagne on saupoudrait le fromage de champagne et surtout celui de Brie. »

J'ai bon fromaige de Champaigne,
Or avec fromage de Brie, etc.
(Dictionnaire des Crieries de Paris.)

Sous Charles VI, on disait que c'était la seule bonne chose qui vînt de Brie à la Cour, il était servi mélangé avec des jaunes d'œufs.

Platiné, qui écrivait en 1509, cite parmi les bons fro-

Digitized by Google

mages ceux de Chauny en Picardie, de Bréhémont en Touraine, de la Grande-Chartreuse en Dauphiné, de *Salers* en *Auvergne*. Charles Estienne vante ceux de *Craponne* en *Auvergne*, de Béthune en Flandre, et les fromages de crême frais que les villages de Vincennes et de Montreuil fournissaient à Paris. Labruyère-Champier, qui fait aussi l'éloge de ces derniers, dit que les paysannes les apportaient en ville dans de petits paniers de jonc, et qu'on les mangeait saupoudrés de sucre; par-dessus tous ceux-là, cet auteur place ceux d'Auvergne, ronds ou cylindriques et regarde ces deux espèces comme les meilleures de l'Europe.

Siebaud parle des fromages de crême dits à la chardonnette et caillés avec des œufs de brochet, ainsi que certains autres fromages qu'à Paris on nommait « Jonchés » et qui étaient faits de lait caillé sans présure.

Olivier de Serres vante les petits fromageons d'Auvergne, et il ajoute que pour former du fromage parfait, il faut le composer avec du lait de vache, de chèvre et de brebis, mêlés ensemble, ainsi que le témoigne l'ancien proverbe :

Beurre de vache, fromage de brebis, caillé de chèvre.

On les employait en ragoûts et en pâtisseries; plusieurs les mangeaient en grillade, saupoudrés de sucre et de cannelle en poudre.

Le fromage d'Auvergne est le plus répandu et le plus apprécié des fromages; il est le complément du luxe et du bon repas pour le gourmet, et fournit une nourriture agréable que rien ne saurait remplacer.

La facilité des transports de nos temps modernes a donné à l'industrie fromagère locale, une impulsion immense en permettant des expéditions plus sûres et moins coûteuses.

Mais au moyen-âge les marchands attirés par les privilèges que les comtes de Champagne et de Brie accordaient aux trafiquants, faisaient les transports à grand'peine, pres-

Digitized by Google

que toujours à dos de mulet ou de chevaux de bât. Nos fromagers réunis en caravane se dirigeaient vers les pays et détaillaient aux foires leur marchandise toujours très estimée et recherchée; d'autres allaient sur Toulouse, Perpignan, Bordeaux, en faisant halte à Marcolès ou Saint-Antoine, Saint-Constant, Figeac; d'aucuns s'aventuraient l'arme au poing sur le mont du Cantal, infesté de brigands, et se rendaient au Puy-en-Velay, dont les foires, créées pour faciliter l'écoulement des produits locaux, avaient été autorisées de privilège et de faveur par Charles VII en 1345; enfin dans les foires de Saint-Flour, de Murat, très anciennes, de Mauriac et de Salers, de Maurs et Thiézac dont les plus importantes remontaient aux premiers siècles de l'Église. Il y avait des quartiers spécialement affectés au dépôt et au commerce des fromages, il s'y faisait des transactions importantes. Les vieux parchemins font mention de charges très onéreuses exigées pour droit de place ou de négoce par les seigneurs religieux ou laïcs de l'endroit.

En 1298, le quintal de fourme valait deux livres, c'est-à-dire 40 francs (d'après Bailly, *Histoire financière de la France*, la livre valait exactement 20 francs);

En 1437, le quintal valait deux livres ;

En 1617, d'après d'Ormesson, 11, 12, 13 livres ;

En 1628, huit livres;

En 1697, 1698, 12, 13 livres.

En 1793, le fromage, dit *fourme*, se vendait 1 à 4 francs le demi-kilo ;

En 1891, il est de moindre prix et de qualité bien supérieure, etc.

***

La Chaudronnerie. — La chaudronnerie était jadis une des plus florissantes industries locales. Les ouvrages en cuivre des Cantaliens étaient très renommés. Ils consistaient en chaudières, seaux, fontaines, bassins, coupes,

Digitized by Google

plats, baignoires, chargés de figurines et d'écussons en relief, tels que chasses, animaux sauvages, trompettes, coqs gaulois, etc. L'ouvrage le plus recherché était la fontaine, bassin en cuivre rouge ciselé, où tout le monde allait se laver les mains avant le repas.

Les chaudronniers étaient en outre orfèvres en cuivre ; ils savaient plaquer l'étain sur le cuivre, et façonnaient pour les églises des ouvrages de sacristie très appréciés.

Chaque habitant de la Haute-Auvergne plaçait son luxe dans la possession d'une fort belle fontaine et d'une nombreuse batterie de cuisine en cuivre, toujours soigneusement fourbie.

Un annaliste du dix-septième siècle appelle Saint-Flour et Aurillac « villes des chaudrons ». Fléchier, dans ses *Grands-Jours*, dit qu'il connaît l'existence d'Aurillac bien avant d'entrer en ville, par le bruit des chaudronniers travaillant le cuivre.

Les chaudronniers émigraient à l'approche de l'hiver, et, munis d'un sifflet, ils annonçaient leur présence dans la rue. Les corporations des autres villes s'insurgèrent contre eux ; plusieurs obtinrent des arrêts du Parlement, conçus dans le sens de celui de Rouen en 1751, défendant à tout hôtelier ou aubergiste de loger un Auvergnat. Un émigrant cantalien fut chassé de la ville pour avoir crié : « Au chaudronnier ! »

Les chaudronniers faisaient également les couverts d'étain usités surtout par les moines et dans les monastères.

Aujourd'hui, l'industrie chaudronnière est toujours florissante à Aurillac, et le souci du touriste et du voyageur est surtout d'emporter du Cantal une belle fontaine à bassin, en cuivre rouge ciselé.

* * *

Parapluies. — Le commerce du parapluie (ancien parasol) a été importé en France en 1680. Le parasol fut,

Digitized by Google

dit-on, inventé en Chine, deux mille ans avant Jésus-Christ.

Sans vouloir faire l'historique du parapluie à travers les âges, je dirai simplement qu'à l'origine de son introduction en France, la fabrication et le monopole en étaient réservés aux seuls maîtres *boursiers, colletiers* ou caleçonniers.

Au dix-septième siècle, le parapluie était un meuble de famille que l'on se transmettait de génération en génération, et que l'on introduisait dans un large étui de toile cirée, avec des précautions infinies. Aujourd'hui encore, dans certains villages de la montagne, le parapluie rouge ou vert, aux fortes baleines et au long manche de chêne, est soigneusement transmis dans l'héritage, le testament ou le contrat.

L'industrie des parapluies est une des plus importantes de la ville d'Aurillac. Les fabriques nombreuses et bien agencées, occupent une grande quantité d'ouvriers qui, pour la plupart, travaillent à domicile et, au matin, rapportent l'ouvrage à l'usine.

Il y a encore à Aurillac d'importantes brasseries où se fabrique une bière brune pouvant rivaliser avec les meilleures bières lorraines, et de nombreuses distilleries justement renommées.

VI

LES INDUSTRIES D'AUTREFOIS.

Draperie. — Le commerce de la draperie était tout marqué en Auvergne, depuis les temps les plus reculés, par suite du nombre considérable de troupeaux de brebis qui sont une des plus grandes sources de richesses à la montagne.

La nourriture des moutons n'était pas sans avoir son

Digitized by Google

influence sur la qualité des laines; les moines du Cantal, qui n'ignoraient pas cette particularité y veillaient avec un soin tout particulier.

Au treizième siècle, ceux de Saint-Flour, d'Aurillac et de Mauriac avaient des relations très suivies avec les marchands champenois. La sentence arbitrale d'Eustache de Beaumarchais, en juillet 1280, à propos d'un procès entre le consul et l'abbé d'Aurillac, disait :

« Tant qu'il plaira aux consuls que le drap qui se fabrique » à Aurillac ait une longueur et une largeur déterminées, » toute contravention au règlement sera punie d'une » amende qui appartiendra par moitié à l'abbé et aux » consuls; mais si les drapiers employaient dans leurs » draps des matières étrangères, l'abbé comme seigneur » punirait seul cette fabrication et percevrait seul l'a- » mende. »

En 1298, procès analogue et sentence suivante :

« Lorsque les deux prud'hommes, élus chaque année » pour la vérification des étoffes, s'accorderont pour dé- » cider que, dans la fabrication de l'une d'elles, une ma- » tière qui ne devait pas entrer a été employée, on portera » ce drap devant la cour de l'abbé pour y procéder sur » le fait de la falsification. L'amende sera de 50 sols tour- » nois pour la première faute, 100 pour la deuxième, » 150 pour la troisième. Pour une quatrième récidive, » l'abbé fixera lui-même la peine. Un tiers du drap » sera brûlé publiquement, les deux autres tiers seront » distribués aux pauvres. »

Saint-Flour et Chaudesaigues, suivant l'exemple d'Aurillac, fabriquaient des draps que l'on vendait aux foires de Lyon, de Beaucaire, de Provins et du Lendit. Ces draps portaient divers noms. C'est ainsi qu'on signale l'*Estanfort*. On croyait que ce nom venait de Stanfort, ville d'Angleterre célèbre par ses draperies; mais il semble plus naturel que, pour désigner une forte étoffe, les Auvergnats aient dû l'appeler « étoffe d'étain », étain fort,

Digitized by Google

d'où Estanfort. M. Tourilhes nous apprend que diverses chartes portent les indications suivantes :

Pro una tunica d'*Estanfort.*
Pro roba d'*Estanfort.*

Cette étoffe était presque toujours teinte en blanc ou en vert.

La *bife* était une étoffe claire, grise ou rayée; la *brunette* était une toile fine servant au linge de corps :

Pro robis di brunetta.

Les *flossaies* étaient des étoffes à couvertures; le *bureau*, la bure, le vêtement du peuple, par opposition à la *brunette*, celui du riche, témoin cette phrase du Roman de la Rose :

Car aussin bien sunt amorettes sous *buriaus*
Comme sous *brunettes.*

La serge, le drap le plus commun, servait aux couvertures. Sa solidité la fit bientôt utiliser pour les pantalons, les *brayes* et les *batestas*.

On verra, en consultant les rapports des Intendants d'Auvergne, que l'industrie drapière occupait un grand nombre d'ouvriers et qu'elle était très prospère. Aujourd'hui, quoique assez lucrative, elle va dégénérant de plus en plus.

***

Les Verreries. — Il existait jadis plusieurs verreries en Haute-Auvergne. On cite celle de La Margeride, créée en 1737, et celle de Montgarion, en 1729.

Les forêts qui environnaient le château de Montgarion permettaient le facile transport des bois. Cette verrerie occupait une grande partie de la population sanfloraine. Cependant, le verre obtenu à Montgarion était mauvais et bleuté. Les verreries firent de mauvaises affaires. Deux fois, en 1742 et en 1753, on dut renvoyer les ouvriers.

On recommença en 1769. Cette fois, le procédé inventé

Digitized by Google

par Sage (chimiste français né en 1740, adversaire de Lavoisier), procédé consistant en l'emploi de la basalte au lieu de la poudre de quartz, enrichit la verrerie qui prit le nom de *Verrerie royale*. Elle fut détruite sous la Révolution. Depuis personne ne la restaura. Imberdis nous apprend que les verriers cantaliens parcouraient la France pour peindre les vitraux.

Pour prouver que l'industrie verrière était une des plus honorables, Henri II, en 1549, créait les gentilshommes verriers. Le peuple aimait beaucoup ces travailleurs annoblis; mais, en revanche, la noblesse d'épée ne pouvait les endurer, les trouvant *trop fragiles*.

C'est ainsi que Maynard les satirisait :

Votre noblesse est mince,
Car elle n'est pas d'un prince.
Depuis que vous sortez,
Gentilshommes de verre
Si vous tombez à terre,
Adieu vos qualités !

***

Sabots et Galoches.— L'industrie galochère est encore aujourd'hui une des plus florissantes du Cantal. De tous temps, elle fut en honneur en Auvergne, et, de nos jours, certains galochers ont atteint une telle habileté dans l'art de produire cette chaussure, jadis disgracieuse, qu'ils l'exportent dans l'Europe tout entière.

A ce sujet, le *Dictionnaire historique du Cantal* cite une curieuse bataille, pendant de la *Journée des éperons*, la *Journée des sabots*.

C'était une rixe sanglante survenue en 1635, à Beynac, près Celles, à propos d'une levée de droits ordonnée par le juif Isaac Dufour, *partisan* d'Allanche.

Ce droit étant impopulaire, les robustes montagnards se soulevèrent et refusèrent de le payer. Une troupe de mille soldats fut décimée par quatre cents Auvergnats armés de leurs sabots, mais qui ne durent leur salut qu'à la

Digitized by Google

fuite, en abandonnant, pour déguerpir plus vite, lesdits sabots sur le champ de bataille.

***

Papeteries. — L'industrie de la papeterie fut importée en Auvergne au treizième siècle. Après Ambert et Thiers, Aurillac eut ses manufactures de papiers établies probablement vers le milieu du seizième siècle. Les eaux de la Jordanne avaient, dit-on, la propriété de bien nettoyer les matières à papier. Une usine de luxe fut installée à Vebret au quatorzième siècle. Elle fonctionna pendant quatre-vingt-dix-huit ans. Elle dépendait de la commune d'Ydes. Une autre fabrique de papier existait également à Leynac. De nos jours, il ne reste plus aucun vestige de ces manufactures.

Cette industrie, entravée sans doute par les difficultés des communications, écrasée par une redoutable concurrence, ne semble pas avoir été bien florissante, bien que Trudaine, intendant d'Auvergne au dix-huitième siècle, vante fort le papier fabriqué dans nos montagnes, où l'eau lui donnait, paraît-il, des qualités spéciales.

Il ne reste aucun vestige et aucun document pouvant indiquer la méthode employée par les papetiers d'alors.

***

Les Fers.— L'industrie des fers était aussi fort lucrative jadis. La quantité de fer employée était énorme, surtout si on pense que tout en était garni, depuis la porte, les serrures, les grillages, les tourelles, les portails et les rosettes, jusqu'aux soldats et aux habitants eux-mêmes. Le fer était artistement travaillé ; les ouvriers auvergnats excellaient dans cette industrie.

***

Teintureries. — Il y avait de nombreux industriels, *gentilshommes teinturiers,* établis à Aurillac. Leurs usines étaient situées dans la rue du Buis et vers la porte Saint-Etienne.

Digitized by Google

***

Bouse de Vache. — On travaillait dans les campagnes la bouse de vache que l'on expédiait à Nantes pour le chauffage et la matelassure des vaisseaux. (Mémoires de M. d'Ormesson.)

***

Vignobles. — Croirait-on que la vigne était jadis cultivée en Haute-Auvergne? C'est pourtant ce que nous apprennent les chartes seigneuriales du treizième siècle, exigeant comme redevance du vin *sine aquæ*. Sous Louis XIII, les vignerons, écrasés d'impôts, arrachèrent eux-mêmes leurs vignes. Leurs redevances en vin, nous dit Floquet, dépassaient souvent leurs récoltes. Il fut, du reste, défendu aux paysans de replanter leurs vignes sous peine d'une amende de 3,000 livres.

En 1731, le monastère d'Aurillac jouissait d'une rente fournie par le peuple et s'élevant à cent septiers de vin; le vicomte de Murat en prélevait mille. Le septier valait environ huit pintes ou litres. Le prieuré de Saint-Santin devait cent cinquante septiers à l'abbaye de Saint-Géraud.

Il n'y a plus aucun vestige de vignes dans le Cantal, sinon dans le sud et le nord du département, à Massiac et aux alentours de Maurs.

***

Les Tanneries. — Les tanneries d'Aurillac sont connues dans toute la France, mais leur importance a considérablement diminué.

Sans vouloir faire l'historique de cette industrie, nous dirons seulement que les chutes d'eau du pays avaient facilité l'installation des tanneries en Auvergne. Par un édit en date de 1701, Louis XIV interdit la sortie du royaume des cuirs tannés.

On recherchait les cuirs d'Auvergne pour les harnache-

Digitized by Google

ments et les chaussures. On évaluait la production des tanneries de Haute-Auvergne à 60,000 peaux de bœufs, 500 de chevaux, 20,000 de veaux, 2,000 de chèvres et 35,000 de moutons, toutes exportées en France.

Mathieu de Laforce prétend qu'au XVIII^e siècle, il existait : 18 tanneries à Aurillac, 17 à Saint-Flour, 7 à Laroquebrou, 3 à Murat, etc.

A Aurillac, les tanneries étaient situées rues de la Pelleterie et du Collège. Le départ des tanneurs pour la rue qui porte leur nom, sur la rive droite de la Jordanne, fut très regretté ; on prétendait que l'odeur forte de leurs peaux chassait les épidémies.

Henri IV envoya en Hongrie un tanneur aurillacois, Rose, qui apprit le secret de la fabrication du cuir renommé de Hongrie. On rasait le cuir, au lieu de l'épiler, puis on le passait dans une solution de sel et d'alun ; on teignait la peau en noir, puis on l'enduisait de suif pour la rendre onctueuse.

L'industrie des parchemins était très prospère au moyen-âge. Les meilleurs parchemins venaient de Saint-Flour.

A cette époque, au XIV^e siècle, l'usage des gants en peau de cerf était très répandu. Il y avait quelques gantiers à Saint-Flour, ainsi qu'à Aurillac.

* * *

Le Point d'Aurillac. — On portait jadis beaucoup de dentelles, et comme la fabrication française ne suffisait pas, on faisait venir cette précieuse marchandise de l'étranger.

Secondé par Colbert, Louis XIV mit tous ses soins à développer l'industrie nationale et à donner aux produits français ce cachet d'élégance si remarquable.

Nous ne causerons point ici du *point d'Alençon* ou point de France, sortant de la manufacture créée par Colbert à son château de Louzai ; nous nous entretiendrons

Digitized by Google

tout simplement de son rival, aujourd'hui déchu, le *point d'Aurillac*.

M. Tourrilhes nous apprend qu'en 1665, il fut établi à Aurillac, sur la demande des consuls, une manufacture de dentelles où l'on confectionna, sur des dessins flamands, l'article spécial appelé *point d'Auvergne*, dont la réputation fut prodigieuse. Les grandes dames, les demoiselles, les bourgeoises et les ouvrières s'occupèrent des dentelles, les unes par distraction, les autres par besoin. C'était une véritable merveille de voir les Aurillacoises remuer avec une agilité de doigts extrême, sur leur tambour de taffetas noir, trois ou quatre douzaines de petits fuseaux avec lesquels elles traçaient, sur un fond de réseau, des ramages, des fleurs, des branches, des fruits et des oiseaux d'une rare beauté; elles employaient des fils de soie, de lin et d'or. La fabrication en fut si grande et le débit tel, qu'un certain François Cramolin en faisait chaque année pour 800,000 écus, dont la vente se faisait en Allemagne, sans compter ce que d'autres marchands en tiraient pour Paris et autres villes de province, et ce qui était vendu dans le pays.

L'intendant d'Ormesson, dans son mémoire de 1697, déclare qu'il fallait 600,000 à 700,000 livres par an pour payer les ouvriers.

En 1678, les consuls d'Aurillac offrirent en présent à M^me^ la duchesse de Noailles, disent les annales locales, du *point d'Aurillac*, qui lui fut fort agréable.

Louis XIV, s'étant séparé de Colbert, se vit bientôt abandonné de la fortune; la révocation de l'édit de Nantes tua le *point d'Aurillac;* les ouvriers protestants, en quantité considérable, portèrent à l'étranger leurs procédés, leur or et leur activité.

Croyant que la misère de l'Etat tenait au luxe des particuliers, Louis XIV, par des ordonnances, fit interdire l'usage de la dentelle, dont la fabrication, brusquement enrayée, fut bientôt anéantie.

Digitized by Google

Le *point d'Aurillac* n'est plus qu'un souvenir en Haute-Auvergne. Il n'en reste pas même la moindre trace.

***

L'élève des abeilles. — L'élève des abeilles était autrefois très importante en Haute-Auvergne. Toutes les chaumières, même les plus modestes, possédaient leur rucher, situé dans le jardin, bien exposé au midi et adossé contre un mur ou abrité contre les vents froids du Nord. Les abeilles étaient, paraît-il, cultivées avec le plus grand soin par les vieillards, *qui semblaient comprendre leur bourdonnement.*

La ruche la plus ancienne, la première recueillie, est toujours la plus haute. Si la famille est affligée d'un deuil, un crêpe noir sera étendu autour des ruches. Cette coutume remonte, dit-on, aux Gaulois, qui, à la mort d'un chef, immolaient ce qu'ils avaient de plus précieux, comme bétail, et incendiaient leurs ruchers.

Saint Bernard, un savant du XIII^e^ siècle, prétend qu'il anathématisait tous les insectes nuisibles. Les corbeaux, les mouches, les sauterelles, les chenilles, frappés par lui d'excommunication, quittaient rapidement la contrée, qu'ils dévastaient.

Ceci nous amène à dire qu'en 1658, suivant l'exemple de leurs confrères qui avaient cité les rats devant la jurisprudence locale, les paysans d'Aurillac se plaignirent à la juridiction abbatiale contre les chenilles qui dévastaient leurs récoltes. Les chenilles perdirent leur procès, et les cultivateurs furent autorisés à les détruire sans trêve ni merci.

La culture des abeilles entraînait forcément le commerce de la cire et celui du miel. Le canton d'Aurillac, à lui seul, en fournissait 40,000 kilogrammes.

Les droits de péage s'exerçait avec une rapacité particulière sur la cire; plusieurs titres portent : « Payé pour un fardeau de cire porté à dos : 5 sols parisis. »

Digitized by Google

A Mauriac et à Maurs existaient des usines appelées « blanchisseries de cire ».

L'industrie cirière, très florissante, avait surtout des débouchés dans le Midi.

Parmi les redevances des paysans aux seigneurs d'Auvergne, on citait, en quatrième lieu, le miel et la cire.

Au moyen-âge, le miel était très recherché, car il entrait dans la composition de plusieurs remèdes plus ou moins empiriques. C'est ce qui explique, en partie du moins, l'innombrable quantité de ruchers dont on signalait jadis l'existence en Haute-Auvergne.

***

Le Châtaignier. — On parle beaucoup des chataigniers et des marrons d'Auvergne. Il est donc de toute justice que nous consacrions dans cette étude quelques lignes à cet arbre et à ce fruit du pauvre. Il est incontestable que, pour divers paysans de l'Aveyron et du Cantal, le châtaignier soit l'arbre le plus utile à tous les points de vue.

Avant l'importation de la pomme de terre en France, par Parmentier, le repas du pauvre se composait presque exclusivement de châtaignes cuites dans l'eau. Malgré le froid et la gelée, qui détruisaient impitoyablement toutes les récoltes, la châtaigne résistait toujours et chantonnait toujours gaiement dans la marmite du malheureux paysan.

De nos jours, et grâce à la rapidité des communications, les châtaignes sont exploitées dans les grandes villes ; elles sont l'objet de préparations spéciales, qui en font les marrons glacés et autres gourmandises du même genre, se vendant toujours fort cher.

Les meilleures châtaignes du Cantal sont celles de Maurs. Elles font l'objet d'un grand commerce. Elles sont expédiées les jours de marché par quatre et cinq wagons, pour les directions de Paris, Lyon, Toulouse, Marseille.

Digitized by Google

Elles se vendent à raison de 6 et 7 francs le double-décalitre.

Le bois du châtaignier est fort apprécié pour la préparation du tannin. L'usine Marchal, de Maurs, où l'on travaille spécialement le châtaignier, mérite, à ce point de vue, d'être minutieusement visitée.

VII.

LE COMMERCE D'AUTREFOIS.

Il est facile de voir, d'après les quelques notes qui précèdent, que les marchands auvergnats avaient un commerce très étendu et des relations importantes avec toute la France.

Le cadre restreint de cette étude ne me permettant pas de donner beaucoup de détails sur ce commerce, je me bornerai simplement à citer, pour clore ces considérations sur les industries auvergnates, un accord qui eut lieu, le 8 octobre 1202, entre les consuls d'Aurillac et les chanoines de Provins :

« Les dits chanoines donnent à ferme et à perpétuité, » aux consuls et à la communauté d'Aurillac, l'entière » maison, construite en pierres, appartenant à De Ray- » mond Lagène, située près de l'église de Saint-Aigulphe, » et l'écurie située au derrière de cette maison, propre à » loger des chevaux pour les marchands d'Aurillac, qui » viennent tous les ans à la foire de Saint-Aigulphe. Les » consuls déclarent, de leur côté, que les marchands » d'Aurillac n'iront pas s'établir dans une autre maison » pour y vendre leurs marchandises sans le consentement » des dits chanoines. On convient seulement qu'au cas » où les marchands d'Aurillac ne viendraient pas en assez » grand nombre, et porteraient moins de vingt trousses » de marchandises, les chanoines pourraient loger avec

Digitized by Google

» eux d'autres marchands dans la maison ; qu'enfin, s'il » éclatait un incendie dans la ville de Provins, il serait » permis aux chanoines d'autoriser les locataires des mai- » sons de bois à placer momentanément leurs marchan- » dises dans la maison de pierre affermée aux consuls » d'Aurillac. Sont garants de cette convention : Géraud » Cambefort, Astorg de Bredons, Hugues Fabri, Ray- » mond Godin, Pierre de Roque, Géraud de Borège, » Guillaume Maille, Durand-Dumoulin et Durand-Labette, » de Mauriac. »

Il est facile de conclure, d'après ce titre, extrait des archives de Provins par M. La Cabane, que le commerce aurillacois devait, ainsi que le consulat d'Aurillac, être déjà très ancien et très florissant. On voit également que le consulat étendait au loin sa sollicitude pour le bien-être de ses commettants et ne négligeait rien pour sauvegarder leurs intérêts.

VIII.

LE COMMERCE DE L'OR.

Je terminerai le chapitre relatif au commerce aurillacois par quelques mots sur *l'or en Auvergne*.

Il paraîtrait que l'or était jadis fort commun dans le Cantal. Nos ancêtres y exploitaient plusieurs mines, aujourd'hui abandonnées ou méconnues. Le sable de certaines rivières, lavé avec le plus grand soin, renfermait des pépites nombreuses qui étaient l'objet d'un important commerce.

La Jordanne était sans contredit la rivière charriant la plus grande quantité de pépites. Le mode d'exploitation usité par les orpailleurs de l'époque était fort simple. On passait au tamis le sable accumulé dans les sinuosités de la Jordanne, et, si la rivière venait à grossir, on tapissait son lit de peaux de moutons encore garnies de leur laine, et retenues

Digitized by Google

soit par des pierres soit par des piques. Quelques jours après, on retirait les peaux, qui étaient souvent couvertes de petites paillettes dorées.

On cite la légende de Gerbert, d'Aurillac, qui avait quitté le monastère d'Aurillac pour aller étudier la science des Maures, et qui, à son retour, un jour de promenade au bord de la Jordanne, accompagné d'un de ses frères du monastère, fit changer en or, sur un signe, une partie du sable jaune de la rivière.

Il faut croire cependant que l'or existait à profusion en Auvergne, avant le miracle de Gerbert, car les anciens parlent d'un chef arverne, Bituit, qui, monté sur un cheval tout harnaché d'or, lançait ce métal à poignées aux guerriers qui se pressaient à ses côtés. Les plus pauvres mêmes à cette époque possédaient des bijoux, des colliers, des bracelets, des armes garnis d'or.

Les orfèvres étaient très nombreux à Aurillac; leur travail était très apprécié. Ils excellaient surtout dans la production de longues chaînes dites *tours de cou*, dont le nombre de tours indiquait le plus ou moins de fortune de l'épouse ou de la fiancée qui les portaient. C'est peut-être un vestige de cette mode qui fait qu'à la montagne, les femmes portent, les dimanches et les jours de cérémonies, toutes leurs dorures, consistant en longues chaînes ornées à l'extrémité d'un *Saint-Esprit*.

Les orfèvres d'Aurillac faisaient en outre les ciboires d'églises, les coupes et vases précieux des seigneurs et des abbés.

L'or servait en outre au tissage d'étoffes dites de *drap d'or* ou étoffes orfévrées. Ces étoffes, très lourdes, se composaient, selon la fortune, d'une, deux ou trois trames de soie pour une trame d'or.

L'or, taillé en minces lamelles, était plaqué sur la couverture des livres précieux; il servait encore à la confection des fameux éperons d'or dont tous les guerriers étaient porteurs.

Digitized by Google

Se rappelle-t-on cette réflexion des Suisses à Charles-le-Téméraire : « Il y a plus d'or dans les éperons de vos chevaliers que sur toutes nos montagnes » ?

L'industrie de l'or a totalement disparu aujourd'hui d'Aurillac et de la Haute-Auvergne. La Jordanne ne charrie plus de paillettes, et la pierre philosophale n'a pas encore été découverte !

IX.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LE PATOIS.

J'aborde maintenant une question qui a soulevé de nombreuses controverses et dont j'attends le dernier mot d'un auteur plus érudit. Je veux parler du patois cantalien et de ses origines.

Le voyageur qui arrive à Aurillac est surpris d'entendre toutes les classes de la société s'exprimer en patois, aussi bien le monsieur correct en « haute-de-forme » et redingote que le paysan en blouse et chapeau à larges bords.

Il est cependant juste de constater que la classe bourgeoise se sert moins du patois qu'autrefois, mais tout le monde connaît et parle facilement l'idiome natal, quand ce ne serait que pour causer avec les paysans, les ouvriers ou les domestiques.

A l'audience correctionnelle, de même qu'aux assises, M. le Président est souvent obligé d'entendre de longues dépositions en patois, auxquelles il répond en patois. Dans plusieurs villages de la montagne, le prêtre prononce son prône en patois.

Cet amour du patois nous fera comprendre facilement pourquoi, de tout temps, nos ancêtres ont dédaigné d'apprendre le français dont les règles multiples étaient par trop difficiles.

D'où dérive le patois ?

Depuis les temps les plus reculés, on attribuait aux Ro-

Digitized by Google

mains et aux Auvergnats une origine commune; les deux langues portaient à dose égale le cachet celte et le cachet grec.

Lorsque les Romains arrivèrent en Auvergne, ils trouvèrent une langue celtique qui se transmettait de famille en famille et de génération en génération. Telle l'enfant l'avait reçue de sa mère, telle, à son tour, il la transmettait à ses descendants. Cette langue n'était pas écrite, il est donc fort possible que la suite des temps ait pu facilement la corrompre sans que les générations s'en soient aperçu.

De longues études et de laborieuses recherches ont été faites dans le but de savoir si le patois dérive ou ne dérive pas du latin. Nous allons donner les deux argumentations sans les commenter.

∴

Contre : Nous savons tous que le premier soin des Romains, aussitôt après l'invasion d'un pays, était d'y transporter leur langue. Cependant, leur envahissement fut très restreint en Haute-Auvergne, ils n'y eurent que de rares postes militaires, et les grandes villes d'aujourd'hui n'existaient qu'à l'état de petites bourgades.

L'absence de communications, le resserrement et l'aridité des montagnes interdisaient, en outre, les relations commerciales; par conséquent, de même que pour le pays basque et la Bretagne, il est à croire que le pays auvergnat n'a pas dû favoriser la langue latine. De plus, le latin est favorable aux inversions du langage, le celtique ne l'est pas. Il est peu probable que les montagnards se soient passionnés pour l'étude d'une langue difficile, alors que la leur était si facile et si naturelle. On dit encore que les dialectes variaient comme de nos jours entre chaque commune; si le latin avait perfectionné la langue, les différences de dialectes locaux seraient insensibles.

L'Auvergne avait néanmoins quelques relations avec le

Digitized by Google

Midi pour la vente de son bétail et de ses fromages, il serait donc à croire que l'*auvergnat* et la *langue d'oc* aient pu se fondre ensemble. La similitude des deux idiomes tendrait à accréditer cette hypothèse.

Enfin, le dernier argument des anti-latinistes est le suivant et nous ne sommes pas éloigné de nous ranger à cet avis :

Les Romains ont habité la Gaule pendant 400 ans ; pendant 1,400 ans, le français a été parlé en Gaule, sans englober l'Auvergne d'une façon absolue et sans diminuer l'importance et la prépondérance du patois. A plus forte raison, le latin n'a-t-il pas dû franchir les montagnes de la Haute-Auvergne (1).

***

Pour le latin : Certains écrivains prétendent, d'autre part, que le patois auvergnat est né d'un celtique corrompu par le latin. Ils affirment que les Romains établirent en Gaule des écoles où ils enseignaient publiquement leur langue et que, par politique ou par pression (système employé par les Allemands en Alsace-Lorraine), ils durent imposer de force la langue latine aux Auvergnats.

Puis, suivant les invasions, ces auteurs arrivent à conclure que le patois d'Auvergne est un mélange de celtique, de latin, de langue d'oc et de langue d'oil. Cette argumentation, elle aussi, a son bon côté ; car on sait que cet amalgame créa la belle langue provençale avec pré-

(1) Après de longues polémiques dans les journaux d'Aurillac, entre divers érudits, sur les origines probables du patois d'Auvergne, M. Foë, lauréat de *l'académie Lamartine*, insérait dans *l'Avenir*, en réponse à M. L. Farges, partisan de la paternité latiniste, la note suivante :

« Cette question est pour lui résolue et ne laisse aucun doute. Mais les preuves palpables ? Oh ! il nous a donné quatorze mots usuels dont l'origine latine n'est pas douteuse. Fort bien. Est-ce tout ? Il nous affirme, en outre, qu'il nous fournirait facilement des *milliers* d'exemples semblables. Oh ! oh ! est-ce bien sûr ? Je ne sais. En tous cas, désireux de vérifier par moi-même la valeur de cette preuve, j'ai pris

Digitized by Google

pondérance de l'oc sur les autres idiomes ou dialectes. Par sa grâce et sa souplesse, l'oc devenu le *roman*, envahit bientôt les cours ducales et royales, c'est d'elle que naquirent les *jeux floraux*, les *cours d'amour* et les *félibres*. La langue romane était créée, c'est la langue du Midi, si ressemblante au patois d'Auvergne.

***

Trois langues, le latin, l'oc et le roman ou patois, existaient en France au v^e^ siècle, lors de l'invasion des Goths et des Germains qui parlaient *tudesque*.

Le roman l'emporta encore sur le tudesque, et le nouveau peuple polit, affina peu à peu son patois celtique par

aussi le dictionnaire celtique et voici quatorze mots (je n'ai pas voulu dépasser le nombre de mots fournis par M. Farges) que j'ai pris au hasard, en tournant les pages du vocabulaire par douzaines :

FRANÇAIS	PATOIS	CELTIQUE	LATIN
Accoutumer	Accoustuma	Custumi	Assuefacere
Brouter	Brousta	Brousta	Pascere
Chenet	Landié	Landrau	Fulmentum ferreum
Danser	Dansa	Dansa	Saltare
Dommage	Doumatzi	Doumaich	Damnum
Ecluse	Iscluza	Scluziou	Moles
Fange	Fondza	Fank	Lutum
Loger	Loudza	Logea	Habitare
Maille	Mailha	Mailhou	Macula
Manquer	Manca	Mancqua	Amittere
Manteau	Manter	Mantel	Pallium
Marque	Marca	Marcq	Signum
Matelas	Matalas	Matalacz	Culcita
Panier	Panié	Paner	Calathus

» La ressemblance est aussi *frappante* que possible entre les vocables latins et les vocables patois-celtiques.

» Et, pour en finir, ces mots sont-ils usuels et dérivent-ils, oui ou non, du celtique ? Et si oui, que devient votre preuve par comparaison des vocabulaires ?

» Et si l'on poussait plus avant, qu'adviendrait-il de la fameuse théorie qui donne le latin comme source du patois ? Je la croirais fort compromise.

» Tenez, monsieur, vous devez être un distingué philologue ; partant, vous ne devez pas ignorer que *le vocabulaire d'une langue peut être mixte, mais la grammaire jamais*. Ne perdez donc pas votre temps sur les lexiques ; prenez la grammaire latine et comparez-la avec notre grammaire patoise ; notez soigneusement les ressemblances et surtout les *différences* que vous trouverez entre elles, et puis, ayez la complaisance de nous faire part du résultat de vos recherches. »

Digitized by Google

le contact avec la langue méridionale, et adopta définitivement le roman.

Le patois roman a, depuis, survécu à toutes les invasions; c'est un langage qui, à l'étranger, fait bondir de joie le cœur du Cantalien. Il est tout heureux, tout réjoui, et oublie ses déboires et ses souffrances lorsqu'il entend prononcer une phrase ou un mot en son patois des montagnes.

Je donnerai plus loin un court tableau comparatif entre le patois, le roman et le français jusqu'au XV^e^ siècle.

J'ajouterai maintenant que les troubadours de Haute-Auvergne étaient très rares; on cite seulement : le dauphin Robert, Pierre de Vic-en-Carladès, Hugues de Trizac, Astorg d'Aurillac et Raymond Vidal.

Depuis le XV^e^ siècle, le patois n'a pas varié d'un iota jusqu'à nos jours.

Je ne parlerai pas ici du mécanisme du patois; pour cela je renverrai mes lecteurs à la *Grammaire et aux Poètes patois*, par M. Auguste Bancharel, fondateur de l'*Avenir du Cantal*, décédé en 1890, et qui fut un des derniers et des plus érudits parmi les félibres contemporains.

***

Quoi qu'il en soit, on est obligé de constater que le français a fait d'immenses progrès dans le Cantal, depuis que ce pays est sillonné de chemins de fer.

Il y a cinquante ans à peine, le voyageur égaré dans la montagne, et qui n'aurait connu que le français, aurait été totalement incapable de se faire comprendre.

Il n'en est heureusement plus de même aujourd'hui, car, depuis que l'instruction primaire a été répandue à profusion dans nos campagnes, et surtout depuis ces dernières années, le patois va s'affaiblissant et tend à disparaître.

Consacrons-lui cependant, avant sa chute définitive, ce dernier adieu que nous empruntons à l'*Ancienne Auvergne* de M. Durif :

« Le patois auvergnat, sans avoir la douceur et la déli-

Digitized by Google

» catesse du provençal, n'est dépourvu ni d'harmonie ni » de grâce. Excessivement varié par les détails de l'ac- » cent, il diffère souvent par lui d'une manière sensible. » Ce n'est point un jargon seulement, c'est une langue » assujettie à des règles générales. Il y a réellement une » certaine séduction dans le mécanisme de cet idiome, » quand il est bien parlé : qu'on imagine des tournures, » parfois piquantes et comiques, mêlées à des témérités » singulières ; des mouvements d'une énergie acerbe, joints » à des périodes traînantes, dont la molle langueur a tout » le charme des phrases d'Amyot. Combien il serait inté- » ressant d'établir d'une manière positive ce que le cel- » tique et le latin ont apporté, pour leur part, dans sa » formation, avant que la langue française, qui l'enserre » chaque jour, ne l'ait étouffé ! »

Le roman était le beau langage du XIVe siècle et la langue officielle. En l'espace d'un siècle, le roman avait acquis un degré de perfection remarquable, qui atteignit son apogée au XVe siècle, lorsque le français commença à l'éclipser.

Le latin fut employé dans les actes publics jusqu'au XVe siècle. Charles VIII ordonna, le premier, de se servir du français dans les mêmes actes publics.

On suppose que les rois se décidèrent à se servir du français pour éviter les ambiguités inhérentes au latin et au roman.

Nous croyons avoir démontré que le roman et le patois auvergnat ont la même origine, et que le celtique a été envahi par le roman, alors que le latin ne l'avait pas entamé, de même que le français a détrôné le roman sans enlever la primordialité du latin dont il est surtout dérivé.

Terminons maintenant ce paragraphe sur le patois par un tableau comparatif entre le patois, le roman et le français :

Digitized by Google

PATOIS.

—

1195. Quand la paz del rei de Franssa se fëtz, et del rei Richard, si son fils la combia d'Alvernhe et de Quersin, etc.

—

1384. Yeu, Robertz, delphin d'Allanche, fasen saběir à toutis aquels aquestas lettras verrons et ausiron que coma al temps que nostreis amis los habitants d'Allanche, etc.

—

1421. A nos a estada faïta compleinta, par le part del capitoul, canouges et aütras personnas de la plaga de Murat, etc.

—

ROMAN.

—

Serment de Charles-le-Chauve (542) :

Pro Deo amor et pro christian poblo et nostro comun salvamento, dis dit avant eu quant Deus savir et podir me dunat si salvaraiso mou fraïre c'est Karlo, et ni adhjuda et in cadhuna cosa si com ou per droit sou fradre salvor.

—

1190. Am no fuy vostre juratz e connoissi mafilor, que tant caval mil sou d'or, étant ister liz pezats.

—

XVe siècle. Leur conseil est cortois et tout voir et tant fin qu'antant font accroire comme fin Jacopin.

—

FRANÇAIS.

—

1236. Garchen de Chatillon de la comtesse Mahaut de Bovlogne qu'elle avait eue du comte Philippe.

—

1374. Nous, de notre certaine science, proupos et bonne volonté pour Dieu, considéré que notre chère et très amée compaigne, etc.

—

1425. Pour contemplation et faveur duquel mariage, ma dite dame et son fils promettent donner et constituer, etc.

—

LATIN.

Cano arma virum que qui primus fato
Profugus ab oris Trojæ. Venit Italiam
Lavinia que littora, etc.

(Endide.)

CELTIQUE.

Canam armo a hour pe prim
Peatou brofug ab o raï is Troïè;
Veen, et Italia Lavinia led dour.

a. (On voit que cette traduction est presque littérale.)

Comme type d'harmonie et de simplicité dans la langue, je me permettrai de citer les paroles de la bourrée d'Auvergne :

Quon you t'eïmava,
T'aproumetio prou
Droulota!
Quon ïeu t'eïmava,
T'aproumetio prou!
Mais arë quë të tënë
Dzogue del bastou
Droulota!

Et la montagnarde :

N'eï maï cinq sols
Ma mïa n'o quë quatrë

Digitized by Google

Cossi fareïns
Quan nos maridarëins
N'eïs cromparëins
Lou toupi, l'escudela
Un culirou
Et mandzareïns tou dous.

X.

CROYANCES ET SUPERSTITIONS.

Peut-on qualifier ce sentiment, profondément enraciné chez les montagnards, de sentiment religieux ou de superstition ?

Est-ce pour rendre grâces à Dieu, qu'avant d'entamer sa tourte de pain, l'Auvergnat trace avec son couteau une croix au dos de cette tourte ?

Est-ce par sentiment religieux qu'il se signe lorsqu'il reçoit la première pièce de monnaie de la journée ? Est-ce par sentiment religieux qu'il prie le prêtre de venir bénir sa maison neuve, qu'en route il se découvre devant tous les édicules de la Vierge et toutes les croix des carrefours ?

Non certes, car ce serait bien mal déduire de ce sentiment que de voir un mauvais présage dans le passage d'un rat au milieu de la route devant le cheval, de croire que l'eau bénite jetée dans la chambre chasse l'orage et que la sonnerie des cloches éloigne le tonnerre, etc. Assurément c'est de la superstition dans laquelle la moindre attache religieuse n'a absolument rien à faire.

C'est encore la superstition qui veut que sainte Marthe guérisse les écrouelles, plutôt que la gale ou la teigne ; que saint Blaise préserve les bestiaux, plutôt que les enfants ou les vieillards, etc., etc.

Qu'un inventeur annonce qu'il vient de trouver le secret de la direction des ballons, le montagnard le traitera de

Digitized by Google

blagueur; mais il croira aveuglément aux apparitions, aux *tarots*, aux sciences occultes, aux *loups-garous*, aux *dracs*, aux *fatsillères*, etc.

*
* *

Un feu-follet ou un ver-luisant lui représentera l'âme égarée d'un enfant mort avant d'avoir été baptisé; le ciel rouge sera signe de guerre, une éclipse signe de famine, les étoiles filantes, présages de cataclysmes ou de morts violentes. Lorsque la hulotte houloulera sur le toit d'une maison, lorsque la poule chantera comme le coq, lorsque le chien aboiera tristement pendant la nuit, ce sera un présage de mort pour un des membres de la famille.

Le montagnard croira au *chasseur noir*, aux pies des vieux manoirs, aux revenants des ruines du castel voisin. Il sera persuadé que le *loup-garou* (1) est un mortel infortuné qui, le soir, pendant le sommeil de sa femme, se lève, et, couvert d'une peau de bête fauve, s'élance dans une course folle en marchant aussi bien sur les pieds que sur les mains, à travers la campagne.

Rien ne pourra arrêter la course du loup-garou, la plus forte balle ne saura le blesser, car il est invulnérable. Souvent le laboureur l'entend courir au milieu de la nuit. Il ne le craint pas, mais il plaindra le malheureux que son triste destin aura changé en bête sauvage et *possédée*.

Par exemple, si le loup-garou peut dévorer le premier animal qu'il rencontre sur la route, il sera rendu inoffensif, sinon, il dévastera tout sur son passage et massacrera les enfants.

Sa femme, au courant de *sa possession*, lui prépare une pâtée semblable à celle des porcs, qu'il avale gloutonnement à sa rentrée à la pointe du jour. Le lendemain, il vaquera à ses occupations ordinaires, rien ne trahira son malheur, sinon la rugosité extraordinaire de ses mains.

(1) ***Loup-garou*** vient de l'allemand : ***vair***; ***vairwolf***, loup-garou; ***vair***, ancien allemand : homme; ***wolf*** : loup.

Digitized by Google

Si le loup-garou était piqué au sang dans sa course dévergondée de la nuit, il serait guéri de sa terrible maladie; mais malheur au généreux ami qui l'aurait manqué, le loup-garou aurait été dans l'obligation de le mettre en pièces.

***

Les *fatsillères* étaient de vieilles femmes possédant un onguent merveilleux. Elles se réunissaient au milieu de la nuit du vendredi. De même que le loup-garou, elles se levaient pendant le sommeil de leur mari, et, après s'être enduit tout le corps de leur pommade magique, elles partaient à cheval sur un manche à balai au cycle de la Planèze.

L'endroit de leur réunion était toujours inculte; seules les bruyères folles et les chardons épineux pouvaient y rester. Elles dansaient en rond au milieu des chardons, mais celle d'entr'elles qui dépassait la limite du rond était immédiatement frappée de paralysie.

Pendant la nuit, les fatsillères se transformaient en chattes ou en chiennes, et allaient étouffer les enfants au lit en s'endormant sur leur cou.

Une nuit, un paysan de Brezons frappa une chatte blanche d'un coup de bâton sur les reins. Le surlendemain, ayant appris que la châtelaine était alitée, il alla lui faire une visite :

— O méchant! lui dit la châtelaine, pourquoi m'as-tu frappée avant-hier ?

— Comment, c'était vous ! s'écria le paysan. Et, désolé d'avoir battu la grande dame, il s'enfuit épouvanté.

La croyance aux fatsillères existe encore très vive sur les confins de l'Aveyron. Elle est, dit-on, un reste de l'ancien culte de la lune, dont les prêtresses se réunissaient au milieu d'une lande.

***

Digitized by Google

On parlera encore longtemps dans les environs de Murat et de Saint-Flour du terrible *Drac*, l'ancien dragon. Le *Drac* était un esprit surnaturel ne se plaisant que dans le mal. Il montait à cheval en passant par le trou de la serrure de l'écurie, et, le lendemain matin, il ramenait le cheval fourbu et ensanglanté.

Rencontrait-il un cavalier attardé dans la nuit? Son cheval faisait un faux pas et se brisait une jambe.

Un jour, des enfants jouaient à la barre aux environs de Molompize. Un beau cheval blanc passe devant eux et s'arrête en les regardant complaisamment. Un des enfants, plus hardi que les autres, grimpe sur l'étalon qui s'agenouille pour le laisser monter. Un autre enfant suit le premier, tous montent en croupe pendant que le dos du coursier s'allonge démesurément. Le Drac prend alors sa course et galope vers l'Allagnon.

— Je vais tous vous noyer, crie-t-il aux enfants.

— « Signez-vous vite, mes amis, supplie une vieille femme qui a vu le malin; il va vous noyer; c'est le Drac! »

Les enfants épouvantés se signent et se retrouvent sur leurs pieds à une lieue de Molompize. Le Drac avait disparu.

Le Drac se plaît également à attacher les bœufs par la queue, à étouffer les enfants, à détruire les récoltes; mais la croyance en ses maléfices se perd de plus en plus.

***

Et *la bonne Vierge!* Tantôt elle apparaît la tête entourée d'une auréole lumineuse, vêtue d'une robe céleste, parsemée d'étoiles d'or, l'enfant Jésus entre ses bras; elle va rendre visite au petit berger couché dans son grabat au fond de l'étable; tantôt elle vient non couronnée, filer elle-même la quenouille d'une jeune fille pauvre ou bercer le nouveau-né.

Digitized by Google

« Un âne chargé des reliques de saint Mary, nous dit M. Ed. de Laforce, est introduit dans la cour du château d'Apchon; il frappe du pied le rocher et en fait jaillir une fontaine qui manquait à cette forteresse, et qu'on y montre encore comme preuve de ce miracle (1).

» Sainte Madeleine veut voisiner avec saint Victor dont l'ermitage est séparé du sien par une profonde vallée; elle jette son chapelet qui, se transformant soudain en un pont léger, lui ouvre un moyen de communication facile et sûr. Enfin, le soir, lorsque les ténèbres commencent à s'étendre sur la campagne, le voyageur attardé aperçoit la grande ombre de Madeleine, de Saint-Nectaire,

(1) On montre dans une des chapelles latérales de l'église de Condat, écrivait récemment le docteur Genestc de Condat, à *l'Avenir du Cantal*, le corps de sainte Blandine.

Ce corps de cire, revêtu de somptueux habits, repose dans une châsse dorée qui lui sert de mausolée. La tête s'incline légèrement de côté et laisse voir un visage au masque immobile et sans expression, avec des pommettes teintées d'un rouge trop vif qu'accentue encore la transparente pâleur de la cire vierge. A la voir ainsi avec ses sandales brodées d'or et des bracelets au bras, on dirait une de ces grandes et riches poupées, chefs-d'œuvre de l'industrie parisienne et qu'on donne le jour de Noël comme un cadeau de prix.

Sainte Blandine de Condat est un de ces nombreux martyrs des premiers temps de l'ère chrétienne, dont Rome a découvert les ossements au fond des catacombes.

Après avoir enrobé ces précieuses reliques dans un moulage de cire et donné un nom à ces corps anonymes, ainsi reconstitués, on les distribue, suivant les demandes, aux différentes églises de la catholicité. C'est ainsi que sainte Blandine, martyre lyonnaise et dont on conserve dans cette ville les pieuses reliques, a servi de marraine à celle qui dort dans une église d'Auvergne.

Condat serait restée longtemps privée de sa sainte vénérée, si la famille de Castellane n'avait eu l'idée, fort louable d'ailleurs, d'offrir sainte Attilde à l'église de Marcenat. A partir de ce moment, Condat se mourait d'envie et de tristesse, en se voyant en face de sa rivale dans un état d'infériorité si manifeste. Ce fut alors qu'un des riches habitants de l'endroit, touché du malheur de ses concitoyens, malheur qu'il devait assurément partager, se rendit à Rome, s'humilia devant le Souverain-Pontife, et ayant déposé son obole, obtint et rapporta à Condat la sainte qu'on y vénère aujourd'hui. La renommée du pèlerinage de Sainte-Blandine ne s'étend guère au delà du canton. Un maître d'hôtel des environs m'a cependant affirmé qu'en observant les règles prescrites par la liturgie locale, des ménages privés d'enfants pouvaient faire des dévotions efficaces devant la châsse de sainte Blandine. Ou bien, il faut mettre le fait en doute, ou s'étonner que le pèlerinage n'ait pas un plus grand retentissement.

Digitized by Google

lavant silencieusement ses mains à *la fon de Madame;* elles sont rougies du sang du marquis de Montalle, et ce sang qu'elle versa, s'obstine à ne pas disparaître. »

*
* *

Et *les voyants,* et *les sorciers!*

Autrefois on en comptait un par village. Ils existent encore et leur talent est merveilleux; mais ils sont plus rares, c'est à peine s'il y en a un par montagne. Il jettera des sorts, guérira bêtes et gens, retrouvera les objets perdus, prédira l'avenir; il sera célèbre comme rebouteur, mais malheur à l'imprudent qui lui aura fait une impolitesse! Le plus gras de ses cochons ou le plus beau de ses taureaux sera mort le lendemain dans son étable.

Plusieurs auteurs prétendent que le caractère superstitieux du montagnard est loin d'être un mal. Nous croyons, au contraire, qu'il dénote un état d'esprit rudimentaire, encore informe, que la civilisation et l'instruction générale auront beaucoup de peine à améliorer.

XI

LA FOIRE.

C'est peut-être à la foire que l'observateur attentif rencontre le plus grand nombre d'occasions d'étudier, dans leurs détails intimes, le caractère et les habitudes des Auvergnats.

J'examinais dernièrement les allures des paysans venus en grand nombre, à Aurillac, à *la foire grasse,* et les sujets d'études de mœurs étaient loin de me faire défaut.

Les foires, quoique très nombreuses à Aurillac (une par mois), ont toujours le privilège d'amener en ville des quantités considérables de commerçants et de campagnards.

Depuis deux jours, les bonnes, dans les hôtels et les auberges, fourbissent les batteries de cuisine, entassent les

Digitized by Google

provisions; les bouchers ont triplé leurs abattages de viande; ils savent bien que les montagnards aiment à se soigner lorsqu'ils descendent en ville !

Tous les commerçants ont à cœur de nettoyer et d'ornementer leurs vitrines; car ils n'ignorent pas que, malgré sa roublardise, le paysan se laisse souvent prendre au *coup d'œil.*

Depuis la veille, les arrivages de bœufs, de chevaux, de mulets, de cochons, etc., déambulent par troupes compactes le long des grandes artères; les patachès descendent avec fracas au trot allongé de leur quatre ou cinq chevaux en sueur; les rues sont envahies de cavaliers ou d'amazones au costume pittoresque, juchés sur des selles préhistoriques, attachées elles-mêmes sur le dos de juments au ventre large et tombant, mais à la croupe solide et au jarret nerveux. Comme les hommes, les femmes sont à califourchon sur leur selle; elles ont revêtu leurs plus beaux atours; leurs dorures brillent sur leur corsage, le grand manteau noir jeté sur les épaules traîne jusqu'à terre; elles ont coiffé le bonnet tuyauté ou à petites ailettes, et chaussé leurs plus coquets *isclots* ferrés.

Leurs époux ont pris le large feutre bourru, *le copel, la bestita,* grosse veste en drap du pays, le gilet rouge et *la brayitas,* large culotte en serge grise. S'il porte des sabots, le montagnard sera chaussé de hautes guêtres; s'il est en bottes, de larges éperons rouillés seront fixés aux talons. Comme chez les femmes, une ample limousine sera jetée sur ses épaules et *le bastou* à lanière ne quittera jamais son poignet.

***

Le foirail ne présente plus qu'une uniforme couleur rougeâtre où les bœufs et les vaches, en quantités énormes, se sont littéralement entassés.

C'est là qu'il faut voir les discussions, les hésitations, les cris, les promesses à l'achat ou à la vente d'une rosse

Digitized by Google

efflanquée ou d'une vieille *gorre* décharnée. La pièce de cinq francs pas plus que le louis sont inconnus sur le marché; on ne parle que d'écus et de pistoles.

C'est à ce moment la véritable lutte entre la ruse, d'une part, la finasserie et la roublardise, de l'autre. Un pseudo-compère officieux, ami des deux parties, les tient par la main, et, à grands gestes, de l'air d'un pontife dans l'exercice de son sacerdoce, il frappe sur les mains en s'écriant à haute voix :

— *Con bourez d'aquila vuglia gora?*

(Combien voulez-vous de cette vieille vache?)

— *Bintachin pistolas!*

(Vingt-cinq pistoles, répond le vendeur!)

— *Boulé reïre, ina gora comaco! Quinze pistolas!*

(Vous voulez rire, une vieille vache comme ça, quinze pistoles!)

Le compère essaye alors de concilier les deux parties.

— *Ane! Bïnt pistolas, si la boule baïla, baïla lo, is un brave homme!*

(Allons! Vingt pistoles, si vous voulez la donner, donnez-la. C'est un brave homme! je le connais.)

Le dialogue s'anime.

— Qu'est-ce que vous dites, vous f...ez-vous de moi, par hasard? Une bête comme ça! Me prenez-vous pour un imbécile?

Puis, se radoucissant : — Voulez-vous que je vous dise la vérité? J'en trouve vingt-deux pistoles, vers un homme de Murat!

— Quoi! Quoi! vous f...ez-vous de moi, par hasard? (Même réplique.)

— Allons! prenez-la, Jean! fait le compère, et vous, Pierre, laissez-la à vingt pistoles. Vous êtes de braves gens tous deux; faut vous accorder!

En levant ses grands bras, il réunit leurs deux mains droites qu'il essaye de faire frapper ensemble; mais tous deux la retirent vivement d'un air indigné.

Digitized by Google

— Manquerait plus que ça, reprend le vendeur, une bonne bête comme ça ! Croyez-moi, si vous voulez, mais voilà quatre ans que je l'ai et elle a gagné plus de 15,000 francs à *l'aoustot !*

Puis, continuant, l'air ému : — Ah ! si nous n'avions pas eu des malheurs, notre pauvre « roussotte » n'aurait jamais quitté notre étable !

Et prenant la bête par le mufle : — Ah ! pauvre roussotte que je te plains !

— Vous voulez blaguer ! reprend l'acheteur.

— Si, si, c'est vrai ! répond aussitôt le compère.

— Eh bien ! si vous voulez la donner, donnez-la, je vous en offre toujours quinze pistoles. J'ajouterai un écu pour le petit. Mais, tâchez de ne pas m'*intrefouillacher,* ou sinon nous serons plus *d'aco !*

— Impossible, mon pauvre ! Impossible ! reprend le vendeur, sur une voix larmoyante. Vous vous f...ez de ma misère ; mais vous ne l'aurez pas ! Une bête comme ça !

— Allons ! allons.... vous êtes de braves gens, arrangez-vous ! Et le compère recommence ses gestes et essaye de frapper dans les mains.

— Seize pistoles !

— Mettez-en cinq de plus !

— Eh bien ! gardez-la, et je vous promets que si jamais je vous parle ! Oh ! non, jamais je n'aurais cru ça de vous ! Vous n'êtes pas un homme, vous êtes un homme de rien du tout !

Et l'acheteur fait mine de partir.

Le compère court derrière lui.

— Allons ! dix-huit pistoles !

— Qu'il mette encore deux écus !

— Vous n'êtes pas honnête ! et, mollement, l'acheteur fait mine de se défendre.

Le compère jubile ; il vient de faire frapper les mains.

— Vous m'avez volé ! ânonne l'acheteur.

Digitized by Google

— Ah! la bonne bête! fait le vendeur. Vous saurez m'en donner des nouvelles.

— Allons boire un canon, s'écrie le compère, l'affaire *ist baclado!*

***

A l'heure du départ, les pataches sont prises d'assaut. On se presse, on se bouscule, on abandonne le marché commencé; c'est une véritable débâcle. Les rues sont de nouveau envahies, les pataches roulent avec un bruit de tonnerre; les troupeaux de bêtes à cornes, de mulets, de chevaux ou de porcs, barrent le passage, répandant sur leur chemin l'odeur caractéristique qui leur est propre.

Les cavaliers enfourchent de nouveau leur monture, et bientôt, dans un épais brouillard, on voit disparaître, au tournant de la colline, les paysans qui emportent de cette foire un long souvenir et de nombreux écus soigneusement serrés dans la bourse de toile.

Ils ont fait de bonnes affaires, mais ils murmurent tout le long du chemin:

« Mauvaise foire! mauvaise foire!... Ah! comme les foires sont tombées. »

XII

LE COSTUME.

Il serait également curieux d'examiner les diverses transformations du costume et de l'extérieur chez le montagnard du Cantal.

Aujourd'hui, dans les villes et les gros villages des vallées, les habitants s'habillent comme tout le monde; ils portent la barbe et les cheveux comme ailleurs, à la mode du jour.

Chose étonnante, il est rare de voir une ville où les jeunes

Digitized by Google

gens et les dames soient aussi « collets montés » sur la forme que Saint-Flour ou Aurillac.

A Saint-Flour surtout, les jeunes gens sortent le soir en pardessus et gants, toujours une badine à la main et vêtus d'une jaquette ou d'un veston de la dernière coupe.

Assurément, la couleur locale y perd en saveur; car non-seulement on ne s'attend pas à trouver des gandins à Saint-Flour, mais encore on croit y rencontrer des paysans rustauds, tels que les représentent invariablement les scènes de comédies où, comme toujours, *les cougri de couqui* et *le Bondieu de Chaint-Flour* sont tournés en ridicule.

Par exemple, dans la montagne, le coup d'œil change du tout au tout. Les anciennes traditions sont encore conservées intactes : un chapeau bourru à larges bords, une petite veste en gros drap du pays ou en serge à coupe rudimentaire, un gilet et un pantalon de même étoffe sans braguette avec de gros sabots ferrés et à courroie appelée recole, forment le costume du montagnard.

La coupe de la barbe n'est pas non plus ordinaire. Le paysan est complètement rasé, seul le collier qui encadre le visage de la même façon, qu'on me pardonne l'expression..... non, j'aime encore mieux laisser deviner! pousse en longs poils incultes. Les cheveux sont longs, surtout par derrière. Je dois cependant ajouter que les jeunes gens tendent de plus en plus à garder la moustache. Inutile d'ajouter que la chemise est en grosse toile forte, dite toile de ménage, et aussi rude qu'un cilice.

Autrefois, la veste du paysan, en drap du pays, teint le plus souvent en vert pomme, était terminée par des basques comme celles de la queue de pie, à vastes poches, que relevaient sur des boutonnières extérieures des broderies de couleur. Cette veste s'appelait *l'artense*. *La poulacre* était un gilet de flanelle qu'on portait sous l'artense. La culotte était courte et se terminait par des courroies

Digitized by Google

de cuir ou des lanières de drap qui retenaient des guêtres venant jusqu'à mi-cuisse. Aux jours de cérémonie, la chemise était fermée au cou par une grosse épingle d'argent ornée de rubans à flots. Les cheveux, très longs, étaient abrités par un chapeau bourru à larges bords.

Le chapeau a toujours subsisté, la poulacre a disparu, mais les guêtres ont grandi; elles se portent par-dessus les sabots. Plusieurs jeunes gens sont chaussés de hautes bottes d'égoutier qui se serrent au-dessus du genou à l'aide d'une courroie.

Comme les jeunes gens, les dames de la ville sont vêtues avec beaucoup de goût et selon les modes les plus nouvelles.

Les femmes de la campagne, fidèles à la tradition, ont toujours conservé la robe brune en gros drap, au corsage baleiné. Leur tête est entourée d'un *serre-malice*, bonnet tuyauté ou à larges *ailettes*. Un chapeau de paille noire, d'une forme évasée en tronc de cône, et à rubans de couleur, complète la coiffure.

Une sorte de cuirasse baleinée, bombée à la poitrine et dessinant les seins, se porte par-dessus le corsage. C'est une espèce de corset extérieur toujours coquettement ornementé; il sert de large poche sur le devant de la poitrine.

Tous les montagnards, hommes et femmes, portent en route un long manteau descendant jusqu'aux talons. Chez les femmes, le manteau est noir, chez les hommes il est en gros drap clair et rayé, à longue pèlerine (genre limousine). Plusieurs paysans se servent cependant des longs manteaux gris ou blancs réformés de la cavalerie.

Un gros bâton noueux complète l'accoutrement de tout gaillard qui se respecte. Ce bâton est gros par le bout qui repose à terre; la poignée, plus mince, est entourée d'une gaine de cuir à longue courroie s'attachant au poignet.

J'oubliais de dire que le dimanche, les jours de fête

Digitized by Google

et les jours de foire, les femmes portent toutes leurs dorures au cou. Un gros médaillon en or est toujours fixé au milieu du corsage.

XIII.

L'HABITATION.

Les maisons d'habitation sont d'une simplicité extraordinaire à la montagne. Très groupées dans le village, elles se composent généralement d'un rez-de-chaussée formant deux pièces : la première, la *cuisine*, sert de cuisine, de salle à manger, de débarras, d'antichambre et de salon. Dans le fond, la *chambre* où se trouve le lit.

Lorsqu'il y a un grenier, ce grenier ne reçoit de jour que par une petite lucarne. On y monte par un escalier intérieur en bois.

La cheminée de la cuisine est souvent assez large pour contenir une douzaine de personnes autour du foyer. C'est là que les amis se réunissent en hiver pour la veillée. Au milieu de l'âtre est suspendue au mur la crémaillère à dents. C'est sur le rebord de la cheminée que l'on place les chandeliers, les allumettes, le sel et le poivre. Deux pierres carrées, au milieu du foyer, servent le plus souvent de chenêts.

La batterie de cuisine toujours brillante et bien nettoyée est ordinairement suspendue au mur, à côté de la cheminée.

Le plus joli meuble de la maison est la *vaissellière*, sorte de grande bibliothèque à vaisselle, à deux étages. L'étage inférieur est fermé, l'autre est ouvert et orné tout le long de petits barreaux ouvragés. C'est là où l'on place les assiettes et les plats fortement enluminés de couleurs vives et voyantes, l'intérieur bien apparent. L'armoire à linge, aussi haute que la vaissellière, est toujours à deux battants.

L'*arche* est un coffre où l'on renferme le grain ou la

Digitized by Google

vaisselle ordinaire, soupières, *cassettes*, etc. Elle est généralement en bois blanc.

Une grande table entourée de bancs est placée au beau milieu de la cuisine. C'est autour de cette table que tout le monde se réunit aux trois repas de la journée.

Une grande pendule en bois et à longue vitre (cette pendule est généralement haute de deux mètres) orne un des coins de la cuisine.

Aux murs du plafond sont suspendus des quartiers de porc salé ou des fromages *(gaperons ou cabecous)* qui sèchent dans une enveloppe de toile fine.

Les murs nus et noircis par la fumée sont presque toujours tapissés d'images d'Epinal ou de portraits de Napoléon I^er^ et de M. Carnot.

La chambre contient le lit orné de rideaux rouges et les photographies de famille attachées au mur dans leur petit cadre à vitre. Les murs de la chambre sont blanchis au plâtre et quelquefois tapissés.

L'étable est adossée à la maison ainsi que la grange qui en est le prolongement. Les murs sont solidement bâtis à chaux et à sable, la toiture est en chaume ou en pierres plates.

XIV.

LA NOURRITURE.

Inutile d'ajouter que, comme ailleurs, l'homme dans la montagne fait le gros travail de la ferme et que la femme s'occupe de faire la cuisine, qui est des plus rudimentaires, et des divers travaux du ménage ; elle aide à son mari pour soigner et panser le bétail.

On mange la soupe deux fois par jour : le matin au lever et le soir au souper de 7 heures. A midi, on fait le dîner qui est le principal repas et dont voici le menu assez varié dans sa simplicité : pain de seigle, lard, cochon, petit salé,

Digitized by Google

boudin, côtelettes de porc ou pieds de cochon; comme boisson, du lait ou de l'eau. Dans les gros villages, on boit un peu de mauvaise *piquette* du Midi. Des pommes de terre ou des légumes complètent le repas et aident au souper. On mange rarement du bœuf ou du mouton. La fourme est traditionnelle comme dessert. Un morceau de fourme et un morceau de pain sont le menu des *quatre heures*.

Le domestique mange avec ses maîtres. Sa maîtresse le sert à table. On le considère comme un égal qui a seulement loué son temps et sa peine. C'est le *vale* ou le *liudza*.

Après le repas, on fait la veillée autour de la cheminée; les hommes fument silencieusement leurs pipes, réparent ou ferrent les sabots et fendent du bois, pendant que les femmes font du tricot ou recousent les vêtements de la famille.

En hiver, trois ou quatre maisonnées se réunissent pour la veillée chez le voisin qui possède la cuisine la plus vaste et la plus chaude.

Dans ces veillées, les anciens racontent certaines légendes ou récits du pays qui seraient très intéressants, si le conteur n'était pas aussi prolixe.

XV.

MARIAGES.

Préliminaires. — C'est presque toujours à la veillée que se préparent les mariages, car les jeunes gens y ont tout le temps de bien s'étudier.

Dès qu'un jeune homme a fixé son choix, il suit sa préférée, l'accompagne à toutes les fêtes; il est presque toujours réservé avec elle aussi bien dans ses gestes que dans ses propos. Il est le *galant*, la jeune fille est sa *maîtresse*, jusqu'au jour de la demande en mariage.

Digitized by Google

Cette demande se fait encore, dans quelques villages de la montagne, à la mode antique et de la manière suivante :

Le futur époux et son père, revêtus de leurs plus beaux habits, le *bastou* à la main, se présentent le dimanche matin à la sortie de la messe, au domicile de la jeune fille.

Bonjiour toutés : Bonjour tous, disent-ils solennellement.

Bonjiour baoutrés : Bonjour vous autres, leur est-il répondu. Puis on invite les nouveaux arrivants à s'asseoir et à partager le dîner.

Sons pas bengut eïci per mongia, mès per parla d'ofaïres e per bous demonda bostro filio. (Nous ne sommes pas venus ici pour manger, mais pour parler d'affaires et vous demander votre fille.)

La jeune fille qui est présente rougit et baisse les yeux.

Son père répond : *Obeïren !* (Nous verrons !)

Le jeune homme reprend alors : *Nous aïmons dimpieï longtems, obon souben porlo meis jiomaï disporlo !* (Nous nous aimions depuis longtemps, nous avons souvent parlé ensemble, mais nous n'avons jamais mal parlé !)

A cette première entrevue, rien n'est décidé; on se réserve pour la contre-visite.

Le père de la jeune fille se rend le dimanche suivant, à la même heure, chez le futur gendre, dans le but de tout inspecter par lui-même : la grange, l'étable, les prés, les fromages, tout le *bien* du futur.

Cet examen est nullement offensant; il est traditionnel et trop ancré dans les mœurs pour qu'on s'en choque. Le mariage, dans le Cantal, est surtout une *affaire* où il importe de *rouler* le voisin, si possible, mais surtout de ne pas se laisser *rouler* soi-même.

Si la contre-visite a donné un résultat satisfaisant, on s'assied à table, on fait *quatre heures*, car cette contre-visite a été longue, et, le verre en main, on prend jour pour le contrat.

***

Digitized by Google

Le contrat. — C'est au contrat que le caractère auvergnat se dévoile dans toute son âpreté. Les notaires y sont tellement accoutumés, qu'ils se contentent de se nettoyer les ongles pendant la joute acharnée qui se livre dans leur étude entre les deux parties. Chaque article est discuté de part et d'autre avec une telle violence d'expressions et de gestes qu'on croirait que ces gens vont plutôt se battre qu'unir leurs familles. Les demandes sont du reste toujours aussi exagérées que les refus sont peu motivés.

Souvent, des mariages sont rompus pour une vétille; le bonheur de la jeune fille en sera peut-être perdu, mais son orgueil n'est pas atteint. On ne s'est pas entendu au contrat! Cet argument est toujours accepté, mais il en serait autrement si la rupture avait lieu avant la formule notariale; l'injure deviendrait alors si violente, qu'elle ne serait jamais pardonnée.

On me racontait dernièrement une histoire de contrat qui dépeint bien la généralité des unions à la montagne.

Cela se passait à Boisset (arrondissement de Maurs), il y a quinze ans :

Deux jeunes gens allaient épouser les deux sœurs, par gradation d'âge. Le contrat, rédigé après maintes discussions, allait être accepté d'une façon définitive, lorsque l'aîné des deux futurs constata que la *maîtresse* de son frère possédait un joli parapluie en soie, alors que la sienne n'en avait pas.

— Vous savez, dit-il (en patois) à son futur beau-père, il faudra donner un parapluie à Louise, ou je ne me marie pas !

— Je comprendrais cela, répondit le beau-père, si c'était moi qui l'eus payé, mais Mariette l'a acheté sur ses économies, ça ne me regarde pas; Louise n'avait qu'à en faire autant.

— Eh bien, si Louise n'a pas son parapluie comme sa sœur, je ne l'épouse pas!

On discuta longtemps sur le parapluie, mais le jeune

Digitized by Google

homme, pas plus que le beau-père, ne voulurent pas en démordre, le mariage fut rompu.

En sortant, le jeune frère dit à son aîné :

— Dis donc, Jean, tu tiens beaucoup à ton parapluie?

— Oh ! pour sûr, et c'est tellement entré dans ma tête, que je n'épouse pas Louise sans cela !

— Eh bien ! mais, je crois qu'on pourrait s'arranger : Louise me plaît davantage que Mariette ; prends Mariette, et tu auras le parapluie, moi je prendrai bien Louise sans parapluie.

— Vrai ! répondit l'aîné, soucieux, alors faudra voir !

— Comme tu voudras !

Et le mariage se fit cette fois avec inversion dans les épouses.

Cette histoire typique est absolument authentique.

***

Les cérémonies. — Le mariage est décidé, le jour de la noce arrive.

Les jeunes gens du village, précédés du *cabrettaïre*, se rendent à cheval chez la future, parés de leurs plus beaux habits et ornés, ainsi que le frontal de leurs chevaux, de rubans de couleurs.

La jeune fille est chez elle, entourée de ses parents et de ses compagnes.

Le *garçon d'honneur* descend de cheval, il frappe à la porte. Il salue respectueusement :

— *Bonjiour toutés, benons serca bostro fillio !* (Bonjour, la compagnie, nous venons chercher votre fille !)

Celle-ci pleure et embrasse ses parents qui pleurent également. Elle va caresser les bœufs à l'étable, soigner une dernière fois les porcs et la volaille, puis monte en croupe à califourchon derrière le *garçon de noces*, pendant que ses compagnes en font autant sur les chevaux des autres jeunes gens, et la petite troupe part au trot, au son de la cabrette, à la mairie, où la famille du futur l'attend.

Digitized by Google

La cérémonie de la mairie et celle de l'église n'offrent rien de saillant, elles se passent comme partout ailleurs. Si deux mariages ont lieu le même jour à l'église, le prêtre accompagne les deux noces à la sortie, car de cette tradition voulant que l'épouse qui, la première, a franchi le seuil de l'église sera la plus heureuse, naissent souvent à la sortie du temple des querelles sanglantes où l'inséparable *bastou* joue le plus beau rôle.

Après la cérémonie, on se rend bras dessus bras dessous chez le marié. Un cabrettaïre précède et joue le *Regret :* « Où vas-tu, ma mie, où vas-tu ? »

Devant la maison du futur, la noce s'arrête. On porte aux époux une soupe au lard qu'ils mangent dans la même écuelle (on dit que cette soupe est un emblème d'humilité), puis ils entrent dans la maison en passant sous une énorme *tourte de seigle*, pendant que le garçon d'honneur leur crie :

— *Que djomaï le paou vous manquo !* (Que jamais le pain ne vous manque !)

A peine entrée, la jeune femme subit l'*épreuve*. Cette épreuve consiste le plus souvent en ceci : des balayures sont cachées, ou une assiette brisée. La nouvelle épouse doit les découvrir, prendre le balai derrière la porte et s'empresser de nettoyer le logis.

Si elle a subi l'épreuve avec succès, le garçon de noces s'écrie :

— *L'aousto fumorou toudjour !* (La cheminée aura toujours du feu !)

Et, joyeusement, tout le monde se dirige vers le copieux repas servi dans la grange.

Si l'épreuve n'a pas été satisfaisante, un souffle de tristesse a passé sur la noce, tout le monde paraît mal à l'aise, le présage semble funeste.

Après le repas, qui se termine toujours par des chansons, viennent les danses.

Digitized by Google

XVI.

LES DANSES.

Les danses de Haute-Auvergne, qui se ressemblent toutes, sont de trois sortes : la *bourrée*, la *montagnarde* et le *branle*. Ces danses, très simples, sont une image naïve de la vie : l'homme s'y montre tour à tour fort, hautain, passionné, suppliant; la femme, timide, rusée, souple, coquette. Le danseur s'avance, le geste fier; la femme recule, tourne autour de lui en baissant timidement les yeux; si son cavalier recule, elle le poursuit coquettement, l'homme frappe du pied, il essaye de saisir sa cavalière, celle-ci s'échappe en riant. Alors le danseur s'agenouille, sa danseuse tourne autour de lui d'un air lascif et langoureux en faisant bouffer ses jupons. Un trémolo final, à la suite duquel les couples de danseurs s'embrassent bruyamment, indique toujours la fin de la bourrée.

La bourrée et la montagnarde se ressemblent par les figures et les pas, avec cette seule différence toutefois que la montagnarde est plus bruyante.

Le *branle,* qui n'est plus usité, était une sorte de ronde brutale, à brusques secousses et à tours rapides qui engendrait le plus souvent des rixes violentes et où du reste les hommes seuls étaient admis.

L'orchestre est des plus simples. Il se compose souvent d'un ou de deux chanteurs qui font entendre les paroles de la bourrée sur une octave, en mouvement de trois-huit, et en frappant fort des deux pieds pour bien marquer la cadence. Lorsque le bal est un peu plus important, le musicien est un *cabrettaïre* ou un joueur d'accordéon. Depuis quelque temps, l'accordéon, plus harmonieux, est en voie de détrôner la cabrette, vieil instrument légendaire des hautes montagnes du Cantal.

Digitized by Google

XVII.

NAISSANCES ET DÉCÈS.

Lors de la naissance d'un garçon, toute la famille, tout le village est en fête, la cloche sonne à grande volée, les voisins et les voisines viennent voir et embrasser le *pitchoun;* on le promène dans les rues entouré de beaux linges à rubans. Le soir, un repas pantagruélique et une danse de *cabrettaïre* célèbreront ce grand jour; mais si c'est une fille, les amis viendront faire leurs compliments de condoléances au père; pas de fête, pas de carillon, le père semble avoir honte de lui-même; la réunion de famille est triste, on croirait qu'un malheur vient de fondre sur la maison.

Un décès est encore un sujet de *fête*, mais dans une autre acception du mot.

Tout le monde pleure bruyamment, les hommes revêtent leurs habits noirs, ils rabattent les grandes ailes de leur chapeau sur le visage, enlèvent les clochettes au troupeau, entourent les ruches d'un ruban noir. Un grand repas a encore lieu après l'enterrement, mais ce repas trouve son explication toute naturelle dans l'obligation où l'on est de donner à manger aux parents et aux amis venus souvent de très loin pour assister aux obsèques.

XVIII.

L'ÉMIGRATION.

Dans les grandes villes du Cantal, telles qu'Aurillac et Saint-Flour, plusieurs personnes très riches sont désignées sous le nom d'*Espagnols* (1).

(1) En 1887, M. de Rochemonteix expliquait de la manière suivante l'origine de l'émigration des Auvergnats en Espagne :

« Près de trois siècles avant la guerre de succession, c'est-à-dire vers 1440, la famille de Chalves, originaire des environs de Salers, avait monopolisé le commerce

Digitized by Google

— Ce n'est pas étonnant, dit-on, qu'il soit riche, c'est un *Espagnol !*

Or, *Espagnol* signifie : émigrant qui a habité l'Espagne, où il a exercé un commerce quelconque.

Ceci nous amène tout naturellement à causer de l'émigration et de la coutume dans laquelle sont les Cantaliens de quitter le pays chaque année pour aller tenter la fortune dans les grands centres, Paris ou Lyon, et surtout l'Espagne.

Plusieurs historiographes ont longuement discuté, dans le but de savoir si l'émigration était un bien pour le Cantal ; nous espérons, à l'aide des arguments que nous allons donner, conclure par l'affirmative.

L'émigration utilise les bras devenus inutiles pendant la mauvaise saison ; elle diminue d'une manière sensible la consommation du pain, dont la récolte est minime, et si elle introduit quelques vices dans le pays, elle y apporte la richesse et l'expérience des grandes villes de la France ou des pays étrangers.

Il est vrai que souvent, en l'absence de ses fils partis à Paris, le père est obligé de prendre des domestiques et parfois de négliger le travail de sa ferme ; mais, en revanche, le fils, laborieux et tenace, gagne toujours au décuple

des mules de la Haute-Auvergne. Au moyen de stations ou relais établis à Cahors, Pau, Bayonne et Irun, elle entretenait un trafic régulier de ces animaux avec le nord de l'Espagne, et des dépôts aménagés dans les pays basques et la Navarre, lui permettaient d'écouler dans des conditions exceptionnelles toute la gent mulassière qui formait alors un des revenus les plus assurés de nos contrées. Les banquiers de Bayonne, Bordeaux, Toulouse, Agen et Cahors, servaient d'intermédiaires et, par eux, *montait* vers Salers ou Saint-Paul-de-Salers l'or espagnol drainé par les traites auvergnates.

» Cette montée, si nous en croyons les comptes de l'époque, aurait été considérable, les bénéfices récoltés très importants, car, dans les premières années du dix-neuvième siècle, un des co-associés pouvait dépenser en *joyeulseté* près de 150,000 livres (environ trois millions en monnaie correspondante de notre époque), sans compromettre sérieusement la fortune de la famille.

» Quoi de surprenant, si des bénéfices aussi considérables tentèrent l'humeur aventureuse et commerçante de nos compatriotes, et les poussèrent à émigrer dans un pays d'où l'on ramenait en si grande quantité des *doublons* d'une si nouvelle espèce? »

Digitized by Google

ce que le domestique a pu coûter. A son retour, il achète très cher la propriété rurale et, avec l'argent qu'il a gagné, fait progresser ses prairies et ses troupeaux.

Au début, les émigrants partaient au commencement de l'automne, pour revenir à la fin du printemps. De cette manière, l'agriculture locale ne manquait jamais de bras ; les émigrés se faisaient porteurs d'eau, frotteurs, hommes de peine ; ils amassaient sou à sou de petites économies et n'avaient pas le temps, dans leur dur labeur, de devenir vicieux.

C'était alors le beau temps de l'émigration dans toute sa pureté primitive ; mais depuis elle est devenue une spéculation en règle. Les hommes des vallées, qui ont cependant du travail à la ferme, suivent ceux des montagnes ; on dédaigne l'ancien travail des émigrants, on fait du commerce et de la *banque* (je dis banque pour ne pas écrire *usure*). C'est moins pénible et beaucoup plus lucratif, mais c'est malheureusement de là que sont nés les nombreux déclassés désignés par la police de Paris sous le nom de *leveurs*, et qui pendant longtemps infestèrent et terrorisèrent les quartiers où ils résidaient. La prostitution était le plus souvent la plus claire source de revenus de ces montagnards avilis, qui, la bourse bientôt garnie, revenaient corrompre leur pays.

Après avoir fait le commerce des fers, des cuirs, des chaudrons, des graines et des sabots en Normandie, en Gascogne, en Suisse et en Hollande, les Auvergnats se rabattirent sur l'Espagne, où ils formèrent des Compagnies admirablement réglementées.

Ces Compagnies étaient formées de fils ou gendres de sociétaires ; pour être admis, on devait verser à la caisse générale une première mise de 4,000 francs et avoir fait preuve de travail et d'honnêteté.

Les statuts étaient sévères et rigoureusement observés. Ils reconnaissaient quatre chefs, auxquels ils devaient obéissance absolue. Le nouveau compagnon devait avoir

Digitized by Google

fait une campagne de cinq ans à l'extérieur. Une fois admis, tout le monde faisait, à tour de rôle, deux ans de France et trois ans d'Espagne. Les quotes-parts ou *portions* de chaque membre augmentaient tous les cinq ans. Après quinze ans, on avait droit à une *portion entière*.

Ces Sociétés, qui conservaient des habitudes de l'honnêteté la plus rigoureuse, firent rapidement une fortune colossale, car tout individu sur qui planait le moindre soupçon en était immédiatement exclu. Il était également interdit, sous peine d'exclusion, de se marier en Espagne.

Le commerce de ces Sociétés s'étendait dans toute l'Europe, où leur réputation de probité était bien connue. Malheureusement, lors des révolutions d'Espagne et des guerres du premier Empire, nos colons furent tous impitoyablement massacrés et leurs dépôts, dont les richesses étaient immenses, mis au pillage.

Depuis cette époque, l'émigration continua, mais les Sociétés ne se reformèrent plus; chacun travailla pour son compte, selon ses goûts et ses aptitudes.

Le départ pour l'émigration a généralement lieu par groupes nombreux, au mois de septembre.

L'industrie la plus répandue, chez nos émigrants en Espagne, est généralement le commerce des grains et la boulangerie. Les Espagnols estiment beaucoup les néciants auvergnats, qui, disent-ils, sont *les plus honnêtes des commerçants*.

A Paris et à Lyon, depuis que l'industrie de porteur d'eau est tombée par suite de l'installation de l'eau à tous les étages, les Auvergnats se sont faits cordonniers dans des échoppes situées dans des renfoncements de murs, commissionnaires, marchands de marrons, portefaix, porteurs aux halles, employés de magasin (on en compte plus de cinq cents au Louvre), marchands de fromages, marchands de vins ou de bestiaux, marchands de parapluies, merciers, boisselliers, scieurs de long, etc.

Digitized by Google

L'arrondissement d'Aurillac, surtout la vallée de Mandailhes, fournit 2,500 émigrés environ; celui de Saint-Flour et celui de Murat, 3,000; celui de Mauriac, 1,500. Murat, le plus petit arrondissement, mais le plus montagneux, fournit le plus d'émigrants (1).

(1) Le 9 septembre 1892, M. le docteur Geneste, de Condat, publiait dans *l'Avenir du Cantal*, un intéressant article sur l'émigration pour l'arrondissement de Murat, dont nous extrayons les passages suivants :

. . . . . .

Le canton de Marcenat, situé à l'extrémité nord du Cantal, où il occupe les hauts plateaux du Cezallier, est un de ceux qui présentent les types les plus parfaits de ces sortes de stations, tant par le caractère particulier de son émigration que par les conditions de son régime climatérique.

A partir du mois de novembre, pays morne et glacé comme une steppe russe, il se couvre bientôt d'une couche épaisse de neige sous laquelle disparaissent bois, vallons, chemins et hameaux dans l'uniforme et monotone blancheur d'un paysage polaire. Un silence désolant pèse alors sur ces solitudes d'où la vie semble avoir disparu pour toujours. Les seuls êtres animés qui y circulent sont de maigres renards et les malheureux facteurs ruraux.

Mais la partie émigrante de la population n'a pas attendu l'arrivée de l'hiver pour quitter le pays. Dès le milieu du mois de septembre les départs ont commencé, se poursuivant sans interruption jusqu'aux fêtes de la Toussaint, délai extrême pour ceux que les travaux avaient jusque-là retenus à la ferme.

C'est alors que des bourgs de Montgreleix, Marcenat, Saint-Bonnet, Montboudif et Condat, et par tous les chemins qui relient ces localités, arrivent des files interminables de voitures, s'écoulant par Bort sur le Poitou et la Gascogne, ou par Allanche et Neussargues vers la Loire, Lyon et les contrées de l'Est. Un certain nombre remontent la route d'Egliseneuve jusqu'à Besse, pour de là, à travers la Limagne, gagner le centre de la France et toucher aux confins de la Normandie et des Flandres.

Comme presque tous ces émigrants exercent la profession de marchands de tissus, toile ou draps, leurs véhicules empruntent à cette identité de profession un genre à peu près uniforme; c'est le classique phaëton confortablement capoté et sur le derrière duquel on ajoute une caisse rectangulaire, peinte en noir ou vert foncé et destinée à recevoir les marchandises. Elles ont, d'ailleurs, fort bon air ces voitures sorties presque toujours des ateliers des grandes villes, et troquées avantageusement pendant la campagne contre quelques pièces de toile. Une couche de peinture à chaque départ les entretient en bon état, et la tenue des chevaux soigneusement équipés est en harmonie parfaite avec le luxe apparent des voitures.

Selon l'esprit d'aventureuse audace ou les avances dont il peut disposer, l'émigrant ouvre la campagne avec un personnel variable selon le nombre des voitures mises en circulation. Les plus timides, qui sont souvent les plus sages, s'embarquent avec une seule voiture, emmenant leur femme qui tantôt se charge de la comptabilité et des écritures fort nombreuses dans ce système de vente à crédit, mais qui le plus souvent

Digitized by Google

En chiffres ronds, les émigrants du Cantal, au nombre de 10,000, gagnent annuellement deux millions et demi. Si de cette somme on retire quatre cent mille francs que les 2,500 immigrants des départements voisins, venus pour les travaux des champs et des laiteries, leur enlèvent, on verra que l'émigration produit par année, au Cantal, le chiffre respectable de deux millions cent mille francs.

visite la clientèle avec la sûreté de coup d'œil, l'éloquence et la ténacité d'un *mercanti*, enlevant une vente là où le mari n'aurait récolté qu'un refus assaisonné de sottises.

Mais le commerce de la toile a, comme le jeu de Bourse, ses audacieux, ses grands jours, ses casse-cou. Fort connus sur la place par leur luxe un peu tapageur, qui leur a valu le nom assez caractéristique de : « *Seigneurs de la Toile* », ils sillonnent une province avec un cortège de dix à douze voitures. Ce sont de véritables chefs d'armée qui donnent leurs ordres tout en prenant part à l'action, surveillent le mouvement de leurs troupes et les font rentrer tous les deux ou trois jours au quartier général pour leur tracer un nouveau programme de route et renouveler la marchandise écoulée. Pour le public, des négociants si considérables ne peuvent être que des fabricants, et les en-têtes des factures et des traites, toujours imprimées sur beau papier, sont généralement libellés de façon à rendre l'erreur plus facile. Tantôt vous y lirez :

MANUFACTURE DE TOILES D'ARMENTIÈRES
PUR CHANVRE
Linge de table — Mouchoirs pur fil

TABERDON FILS
à MARCENAT (Cantal)

Ici, tout est pur ; ailleurs, on passe cette question sous silence et le libellé se présente avec une légère variante :

TOILES DE VOIRON

PIERRE T**** TAMISÉ
à VOIRON (Isère)

Maison d'expédition à MARGNAT (Cantal)
Fabrique de Toiles en tous genres

Dans ce genre de commerce pratiqué sur une si grande échelle, la vente de la toile a lieu par pièces entières, rarement par demi-pièces, et presque toujours à prix fixe pour simplifier les opérations. Afin d'engager à l'achat d'une pièce, on offre généralement un cadeau dont le prix est toujours identique, mais dont la nature peut varier à la convenance et selon les besoins de l'acheteur.

Mais si la première condition pour faire une bonne campagne est de vendre beaucoup de toile ou de drap, la seconde, non moins importante, c'est de placer la marchandise chez des clients dont les effets ne seront pas retournés le jour de l'échéance. Et c'est là l'écueil des débutants et des ambitieux, emportés par le désir de faire un gros chiffre

Digitized by Google

On comprendra, d'après ce résultat, que l'émigration est un bien énorme pour le pays, car dans des maisons d'apparence pauvre, on compte des fortunes énormes. Il n'est pas rare de voir un fermier, sous des dehors rustiques, posséder plus de deux cent mille francs en « biens »; en effet, comme nous l'avons dit plus haut, les fermiers, avec leur bétail et leurs fromages, acquièrent rapidement des fortunes très rondes. Ajoutons maintenant que les pauvres et les mendiants sont très rares dans le Cantal.

XIX.

CONCLUSION.

Il est facile de conclure, après cette courte étude sur la Haute-Auvergne, que cette région tant décriée et d'apparence si misérable, est certainement une des plus riches de la France; cette richesse s'accroît de jour en jour par la persévérance et la ténacité, qui sont le fond du caractère auvergnat. La couleur locale y perd peut-être en saveur et en originalité, mais faut-il, parce qu'on a eu l'heur de naître dans le Cantal, se laisser constamment distancer sur la voie du progrès par les voisins des départements limitrophes, par les travailleurs du Nord aussi bien que par les pétulants du Midi?

Les « Parisiens d'Auvergne », de même que les « Au-

d'affaires, et négligeant, d'autre part, les renseignements les plus élémentaires sur la solvabilité des acheteurs. C'est ainsi qu'ils se sont parfois trouvés avec un stock considérable de valeurs irrécouvrables, seule monnaie, cependant, à leur disposition pour payer les maisons de fabrique. Depuis quelques années, il est vrai, l'éducation commerciale a fait de sensibles progrès parmi les émigrants de la région. Le nom de *leveurs, colleurs,* qui, dans le vulgaire, sert encore à les désigner, ne semble plus avoir sa raison d'être et l'on n'assiste que bien rarement à ces débâcles qui jetaient le discrédit sur la population, le désarroi et le péril dans les grosses maisons de toiles, et rendaient extrêmement difficiles les transactions commerciales.

Digitized by Google

vergnats de Paris », prouvent journellement le contraire aux *sceptiques par genre*, et la quantité considérable de célébrités sorties du Cantal a depuis longtemps fixé les idées sur ce point.

Mais pourquoi insister ? Tout le monde ne sait-il pas aujourd'hui ce qu'est l'Auvergne et ce que valent les Auvergnats ?

CAMILLE AUDIGIER.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'AUVERGNE

Procès-verbal de la Séance du 1er Juin 1892.

La séance est ouverte à 8 h. 1/4, sous la présidence de M. Chotard.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Chotard prend la parole pour communiquer à la Société les progrès de l'Alliance Française, en ce qui concerne le département du Puy-de-Dôme. Il rappelle la conférence de M. Ehrhard et annonce que le Comité de Clermont a été honoré d'une Médaille d'Argent.

M. Ch. Truchot décrit ensuite une machine statique qu'il fait construire sur un plan nouveau, et indique les avantages qu'elle présente sur le type ordinaire de Wirnshurst dont elle dérive.

M. Fraisse, de Marseille, présenté par MM. Mathieu et Chotard, est admis comme membre de la Société.

La séance est levée à 9 h. 45.

T.

Digitized by Google

MÉLANGES.

UN ÉPISODE PEU CONNU DE LA VIE DE BANCAL DES ISSARTS. — Depuis la publication de notre étude sur le conventionnel Bancal des Issarts, M. Paul Le Blanc, l'érudit et bienveillant collectionneur si honorablement réputé dans toute l'Auvergne, nous a communiqué une lettre adressée par Bancal à un de ses amis. Cette lettre est ainsi conçue :

« Bonneval, près Clermont-Ferrand, le 9 nivôse an VII de la République.

» J'ai été bien satisfait, mon cher ami, de te savoir arrivé heureu-
» sement en Europe. Je l'ai appris d'abord par le *Moniteur*, ensuite
» par Lanthenas, dont la santé est en mauvais état et qui n'a pu m'é-
» crire lui-même ; et j'ai reçu hier ta lettre du 4.

» Je voudrais pouvoir être à présent auprès d'un ami qui m'a rendu
» les plus grands services et auquel l'humanité et la République ont
» les plus grandes obligations. Je voudrais pouvoir aller à Paris, à
» présent que j'ai achevé des plantations essentielles à Bonneval, où
» l'hiver et mon goût pour la retraite me laissent à une entière soli-
» tude. Mais je crois qu'il est de mon devoir d'attendre le 13 germinal
» pour être à l'assemblée primaire de la ville de Clermont, à laquelle
» je dois être attaché toute ma vie, et aussi pour voir au printemps,
» s'il plaît à Dieu, vivre les arbres que j'ai plantés, qui ont déjà essuyé
» un grand froid.

» Je suis très affligé de ce que tu me dis des dégradations à Rade-
» gonde ; mais je n'ai pas pu m'en occuper, toujours pressé par le
» devoir et le besoin d'être à un bien plus important, et encore par le
» devoir que je m'étais fait de voyager dans des pays intéressants,
» extraordinaires, qui ont tant influé sur le génie de Rousseau. Tu as
» bien fait d'agir à Radegonde en ami et je te remercie de ce que tu
» as pourvu aux dépenses les plus essentielles dont je te devrai
» compte ainsi que des objets que tu y as laissés avant d'aller en
» Amérique et que je te dois. Je voudrais pouvoir te faire passer la
» clef de la commode où sont quelques-uns de ces objets.

» Je ne peux t'exprimer, mon cher ami, la joie que mon cœur a
» ressentie en apprenant que tu as passé et repassé heureusement la
» mer, surtout dans des temps si difficiles, et il est bien juste que tu
» recueilles à présent dans ta patrie le fruit de tes travaux, de ton
» voyage, de ton patriotisme.

» Il y a tant de choses à faire en Europe et en Asie pour le bonheur

Digitized by Google

» de l'humanité, que tu pourras trouver un vaste champ pour tes lu-
» mières et ton cœur patriote. Nous devons, je crois, principalement
» nous occuper de civiliser les anciens continents qui doivent tôt ou
» tard avoir sur nous une influence utile ou funeste, sans pourtant
» négliger le Nouveau-Monde, dont l'influence est plus éloignée.

» *11 nivôse.* — Je t'écrivais, mon cher ami, cette lettre à la cam-
» pagne, lorsqu'on est venu me chercher de Clermont, de la part
» de ma famille, mon frère aîné étant très malade. J'avais eu le
» bonheur de le revoir depuis un mois et demi et je ne le croyais
» pas en danger. J'éprouve le plus grand malheur, la plus grande
» douleur en perdant le meilleur des frères qui a été pour moi, toute
» la vie, un père.....

» J'aurais bien désiré que pendant ton séjour en Amérique, il t'eût
» été possible d'établir des relations avec Fontfreyde, mon camarade
» de classe, esprit original, homme du plus grand mérite, que la Ré-
» volution doit regretter, et qui, avant la Révolution, a été par philo-
» sophie fonder une maison dans les froides solitudes près du lac
» Champlain. Je n'ai de lui aucune nouvelle depuis plusieurs années,
» et, si tu pouvais avoir quelque occasion favorable, je te prie de
» vouloir bien faire demander de ses nouvelles. J'ai cru que les en-
» virons du lac Champlain sont de l'Etat de New-York (1).

» Ainsi, mon ami, nous nous séparons des objets les plus chers, et
» ces séparations douloureuses, si souvent répétées, plus souvent en-
» core après la Révolution, ces séparations que Dieu veut et qui sont
» commandées par Dieu, lorsque les vues en sont saintes, en nous
» faisant faire les réflexions les plus sérieuses sur la nature et la des-
» tination de notre être, sur le terme prochain de cette vie, sur l'uti-
» lité du temps, sur l'assurance de l'infini de l'éternité, sur notre sort
» dans l'éternité, doivent nous rendre plus chers les amis qui nous
» restent, nous rendre plus chers tous nos devoirs envers eux, et
» envers le Dieu tout-puissant, le maître du temps et de l'éternité, qui
» nous a tracé bien évidemment la voie unique que nous devons
» suivre.....

» Je t'embrasse, mon cher ami, et t'aime de tout mon cœur.

» J.-HENRY BANCAL. »

(1) Le Fontfreyde dont il est ici question appartenait vraisemblablement à une famille bourgeoise qui existait encore à Clermont à la fin du XVIIIe siècle. L'un des membres de cette famille, Georges-Gabriel Fontfreyde, avait pour beau-frère un sieur Charles Geille de Saint-Léger, médecin attaché à la maison d'Orléans. Ce Saint-Léger étant devenu veuf, se remaria et eut une fille qui, sous le nom de Mme de Colleville, se rendit célèbre par ses ouvrages et par ses aventures avec Rétif de la Bretonne.

Digitized by Google

Le nom du destinataire de cette lettre n'est pas indiqué dans l'original; mais elle est évidemment adressée au naturaliste Louis-Augustin-Guillaume Bosc, qui, après un voyage en Amérique, venait de rentrer en France (1).

Elle n'apprend rien de nouveau sur le caractère de Bancal. On y retrouve bien l'homme tel qu'il était sorti de sa longue captivité en Allemagne, avec sa religiosité, avec son tempérament d'apôtre, sentimental, ami de la solitude, et ne songeant qu'à accomplir aussi fidèlement que possible ses devoirs envers Dieu, envers sa famille, envers sa patrie et envers l'humanité.

Mais qu'était-ce que cette propriété de *Radegonde*, dont les dégradations préoccupaient Bancal et dont nous n'avions jusque-là rencontré aucune mention? Une intéressante plaquette in-8°, imprimée à Paris en 1882, sous ce titre : *Le naturaliste Bosc et les Girondins à Saint-Prix*, par Auguste Rey, nous permettra de répondre à cette question.

On sait que M. et Mme Roland, de concert avec leurs amis, Lanthenas et Bancal des Issarts, avaient formé le projet d'acquérir ensemble un bien national où ils pourraient vivre côte à côte et réaliser le rêve agréable et difficile d'une existence *en commun avec toute l'indépendance individuelle imaginable* (2). Bosc, qui n'avait pas d'argent disponible, ne devait pas figurer comme acquéreur dans cette association; mais comme ami sa place y était marquée d'avance et il avait voix au chapitre. Pour divers motifs le projet n'aboutit pas.

Bosc, que ses goûts de botaniste poussaient à herboriser dans les environs de Paris, avait remarqué dans la forêt de Montmorency, près du village de Saint-Prix, un petit coin charmant et solitaire, rempli d'une végétation luxuriante, où se dressaient au milieu d'une sorte de verger quelques bâtiments rustiques et une chapelle en ruines. C'était l'ancien prieuré de Bois-Saint-Père, appelé aussi Sainte-Radegonde. Séduit par le charme pittoresque de ce lieu, Bosc y faisait de fréquentes excursions. Lorsqu'il entendit ses amis, Roland et Bancal, parler d'acquisitions, il leur signala l'ancien prieuré qui était alors

(1) Bosc (Louis-Augustin-Guillaume), né à Paris en 1759, mort en 1828, était le fils du médecin Bosc d'Antic, dont le séjour en Auvergne a été signalé par M. Vimont, dans une intéressante note publiée par la *Revue d'Auvergne* de 1888. Il fut secrétaire à l'Intendance des Postes, de 1784 à 1788, et directeur de cette administration, sous le ministère de Roland. Très versé dans toutes les branches des sciences naturelles, il a publié plusieurs ouvrages importants et de nombreux Mémoires. Il s'occupait de préférence de botanique et d'horticulture.

(2) *Le conventionnel Bancal des Issarts. Etude biographique*, par F. Mège. Paris, Champion, 1887.

Digitized by Google

mis en vente par le district de Gonesse, et il essaya de leur faire partager son engouement, désireux qu'il était de les retenir dans le voisinage de Paris. Mais, soit que l'immeuble ne parut pas assez important pour suffire à l'entier placement des fonds associés, soit pour d'autres motifs, Bancal devint seul acquéreur de Sainte-Radegonde. La vente lui fut consentie par l'intermédiaire de Bosc, au commencement de 1792 (1).

Bancal visita sans doute plusieurs fois sa nouvelle propriété, mais il ne paraît pas s'en être jamais beaucoup occupé. Ses liens de famille, les obligations patriotiques qu'il s'était créées et enfin le souci de sa députation à la Convention nationale, le rappelaient et le retenaient en Auvergne. Survint ensuite sa détention dans les prisons d'Allemagne. Puis, plus tard, fixé à Bonneval, près Clermont, où il avait entrepris des améliorations importantes, il ne s'inquiéta guère de son acquisition de la forêt de Montmorency.

C'est Bosc qui prit possession effective du vieux prieuré, qu'il qualifiait d'*ermitage*; c'est lui qui le fit réparer et qui s'en occupa constamment avec les pleins pouvoirs de son ami; c'est lui enfin qui en eut la jouissance presque exclusive et qui en fut véritablement l'ermite.

Sainte-Radegonde ne servit pas seulement de maison de campagne à l'honnête et aimable Bosc. Après le 31 mai 1793, il en fit une sorte de maison de refuge pour ses amis de la Gironde. « Le premier pros-
» crit qu'y amène Bosc, au péril de sa vie, est Roland. Il lui a donné
» asile à Paris, dès le soir du 31 mai, pour le soustraire aux recher-
» ches du Comité d'insurrection de la Commune; puis, dans un mo-
» ment favorable, il lui fait franchir la ligne farouche des patriotes de
» barrière et gagne heureusement Sainte-Radegonde avec lui. Les dé-
» tails du séjour de Roland dans cette retraite ne nous sont pas connus.
» Nous savons seulement qu'il y resta durant la première quinzaine
» de juin jusqu'à ce que son hôte, plein d'un ingénieux et infatigable
» dévouement, lui eût préparé les étapes de sa route vers Rouen, où
» il devait trouver un refuge définitif. Il arriva dans cette ville le
» 24 juin, et n'en sortit que le 15 novembre, à la nouvelle du supplice
» de sa femme, pour se percer le cœur d'une épée (2). »

(1) Le 12 avril 1792, Bosc écrivait à Bancal : « Je suis allé, mon cher, voir votre
» possession le jour de Pâques. J'aurais bien voulu y rester le lundi, jour de la fête de
» Sainte Radegonde et d'un rassemblement de tous les habitants des campagnes voisines.
» J'avais le projet de remplir le but de votre dernière lettre, faire le missionnaire pa-
» triote; mais la fête des soldats de Châteauvieux m'a rappelé à Paris. Je vous envoie
» le compte de ce que j'ai payé en votre acquit..... *(Le naturaliste Bosc et les Gi-*
» *rondins à Saint-Prix*, par A. Rey.) »

(2) *Le naturaliste Bosc et les Girondins à Saint-Prix.*

Digitized by Google

Proscrit à son tour, à cause de ses relations avec les Roland et de son attachement au parti de la Gironde, Bosc abandonna son logement de Paris et se renferma plus que jamais dans sa retraite de Sainte-Radegonde, travaillant comme les paysans et vêtu comme eux, pour ne pas attirer l'attention. A la fin de l'hiver de 1794, il recueillit encore pendant quelque temps deux autres membres de la Convention, que leur sympathie pour la Gironde avait fait proscrire à leur tour, Pilastre et La Réveillère-Lépeaux, l'un et l'autre représentants du département de Maine-et-Loire.

Bosc attendit dans son vallon la fin de la Terreur. Puis tout danger étant conjuré, il s'empressa de rentrer à Paris, pour s'occuper sans délai de pourvoir au sort de la fille de Madame Roland. Les biens immeubles de la famille étant encore sous les scellés et les formalités pour en prendre possession menaçant d'être fort longues, Bosc, pour avoir promptement des ressources, imagina de faire imprimer le manuscrit des *Mémoires* que Mme Roland lui avait confié et qui avait été heureusement conservé dans une cachette à Sainte-Radegonde. La première partie parut le 20 germinal an III (9 avril 1795), sous ce titre : *Appel à l'impartiale Postérité, par la citoyenne Roland.* Il s'en vendit, paraît-il, douze mille exemplaires environ, à la grande joie de Bosc.

Cependant La Réveillère étant devenu membre du Directoire de la République se souvint du service qu'il avait reçu de Bosc et lui procura les moyens de faire un voyage auquel celui-ci avait toujours rêvé, le voyage d'Amérique, lui promettant le premier consulat vacant aux Etats-Unis. Bosc s'embarqua à Bordeaux, le 18 août 1797. Nommé successivement consul à Wilmington et à New-York, il ne put obtenir l'exequatur, à cause des dissentiments du président Adams avec le gouvernement français. Il resta néanmoins dans le pays, courant les bois et continuant ses études d'histoire naturelle; et il ne quitta l'Amérique qu'au bout de dix-huit mois.

De retour en France, Bosc s'y maria; et, après quelques autres voyages en Italie et en Suisse, il fut nommé inspecteur des jardins de Versailles, en attendant qu'il remplaçât André Thouin, comme professeur de culture au Jardin des Plantes. Il n'eut garde d'oublier le prieuré de la forêt de Montmorency; aussitôt arrivé, il s'occupa d'y faire faire les réparations les plus indispensables. Quelques années plus tard, ayant eu le malheur de perdre une de ses filles, il eut la pensée d'en confier les restes à son cher réduit de Sainte-Radegonde; et, sur la demande de Garran de Coulon, un ami commun, Bancal s'empressa de céder à Bosc deux perches de terrain dans un coin du domaine. L'acte de vente fut passé devant Me Bro, notaire à Paris, le 2 thermidor an IX (21 juillet 1801).

Digitized by Google

Bosc, étant mort en 1828, fut aussi transporté, selon son désir, dans ce même terrain où d'autres membres de la famille l'ont rejoint depuis. Quant au vieux prieuré et au surplus des trois hectares formant la propriété de Bancal des Issarts, nous ne savons à quelle époque ils ont été aliénés. Ce qui est certain, d'après la brochure de M. Auguste Rey, c'est qu'après avoir appartenu au prince de Condé et à Mme de Feuchères, le petit domaine et les bois d'alentour ont passé à une dame Corbin, qui, depuis, les a également revendus.

On voit, d'après ce qui précède, ce qu'a été Sainte-Radegonde pour notre compatriote Bancal des Issarts. Le seul agrément qu'il y ait trouvé, le seul produit qu'il en ait tiré — mais pour certains hommes ce produit est préférable aux plus gros revenus — c'est le plaisir d'obliger un ami et de lui faciliter les moyens de faire le bien à son tour.

F. Mège.

Pour le Comité de publication :

Le Secrétaire,

Dr Paul Girod.

Clermont-Ferrand. — Imprimerie Mont-Louis, rue Barbançon, 2.

Digitized by Google

SAINT VINCENT FERRIER

DANS LE MIDI DE LA FRANCE.

Textes inédits tirés des Archives de Toulouse, Albi, Rodez, Saint-Affrique, Milhau, Montferrand et Saint-Flour, par ANTOINE THOMAS. — Extrait des *Annales du Midi*, tome IV (Toulouse, Edouard Privat, 1892).

Le mouvement religieux et populaire déterminé, au début du XV^e^ siècle, par la prédication de saint Vincent Ferrier ne pouvait pas manquer de frapper les esprits graves et observateurs. M. Paul Meyer (*Romania* X, 226-231), avait déjà signalé un fait aussi caractéristique à l'attention des érudits et M. Siméon Luce avait imprimé un titre qui s'y rapporte (*Jeanne d'Arc à Domremy*, Preuves, p. 301), lorsque M. A. Thomas, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, chargé de cours à celle de Paris, a jugé qu'il y aurait un réel intérêt à rechercher dans les archives communales du Midi, les mentions relatives au passage du célèbre Frère-Prêcheur. Il a réussi à grouper des documents, la plupart inédits, qui, mis bout à bout, permettent de tracer, pour la contrée à laquelle nous appartenons, un itinéraire suffisamment précis de ce merveilleux prédicateur.

Né à Valence, en Espagne, le 23 janvier 1357, Vincent Ferrier entra dans l'ordre de Saint-Dominique. A la fin de l'année 1398, il entreprit de prêcher le *Jugement* à toutes les nations. Parti d'Avignon, il parcourut l'Espagne, la Provence, le Dauphiné, le Piémont, la Lombardie, la Savoie, la Lorraine. Après avoir séjourné à Paris, il alla en

Digitized by Google

Flandre. Les Bollandistes rapportent qu'il resta toute l'année 1408 dans la région du Rhône (1) et qu'il s'embarqua à la fin de cette année pour Grenade. Il resta en Espagne jusqu'aux premiers mois de 1416, époque à laquelle il rentra en France pour rendre visite à sainte Colette. « Arrivé à Toulouse (d'après Percin), la veille du jour des Rameaux (11 avril 1416), il y prêche pendant trois semaines (2); il parcourt l'Albigeois (Saint-Paul-Cap-de-Joux, Puylaurens, Castres) au mois de mai; il arrive à Albi le 5 juin et y prêche jusqu'au 12; à la fin de juin, on le signale à Sauveterre, à quelques lieues au sud-ouest de Rodez; de là il se rend à Rodez, où les documents ne donnent pas de dates précises de jour; il arrive à Saint-Affrique vers le 15 juillet; nous le retrouvons à Milhau, où il prêche du 23 au 29 juillet, et ce jour même il va coucher à Compeyre... » (*Annales du Midi,* 1892, p. 237).

Nous sommes sans nouvelles bien exactes de lui pendant plus d'un mois; mais c'est vraisemblablement alors qu'il vint en Gévaudan, à Mende. Pons Jordan, chanoine de la cathédrale de Mende, déclare, dans son testament, l'y avoir entendu prêcher le *Jugement général* (*Archives départ. de la Lozère*, G. 1941); et il se trouvait à Marvejols lorsque les consuls de Saint-Flour allèrent le supplier de porter la parole de Dieu dans leur ville. Il y arriva environ vers le 11 septembre et y resta près de quinze jours. Nous ignorons s'il traversa Saugues ou Langeac pour se rendre au Puy-en-Velay, où il fit son entrée solennelle le 3 octobre 1416. Le récit d'Etienne Médicis, édité par M. Auguste Chassaing, nous montre comment ce « saluberrime déclamateur de la foy catholique », ainsi que l'appelle le chroniqueur ponot, procédait pour agir avec autant de vigueur sur l'esprit des populations.

(1) D'après le *Petit Thalamus*, il était le 29 novembre à Montpellier, où il fit neuf solennelles prédications.

(2) Il aurait quitté Toulouse le 3 mai 1416. Le 17 juin il aurait prêché à Najac (Aveyron). *Vie de saint Vincent Ferrier*, Année Dominicaine (Lyon, Jevain, 1889).

Digitized by Google

« L'an MCCCCXVI, le IIIe d'octobre, arriva au Puy très honorable homme maistre Vincent de Ferrières, religieux de l'ordre des Frères Prescheurs, docteur en théologie, natif de Valencie en Catheloigne, lequel alloit preschant la parole de Dieu parmy le royaulme de France. Et entra ledit jour, environ vespres, en la ville du Puy. Et avoit avec luy de quatre-vingts à cent religieux, habitués en façon de hermites, qui tousjours le suyvoient pour ouyr et apprendre sa sainte doctrine, et alloient ensemble, de deux en deux, comme en manière de procession. Et avoient une baniere devant que portoit l'ung d'eulx, en laquelle avoit un devot Crucifix. Et ainsi s'en allarent loger au couvent de Sainct Laurens.

» Et le lendemain, il fist faire un bel eschaffault au pré du Breulh, jogniant la muraille des Cordeliers, où il y avoit, an ung costé dudit chaffault, ung bel autier pour dire messe, et près dudit autier, avoit ung petit parquet pour les chantres qui lui aidoient à dire sa messe, car ledit frère Vincent ne chantoit guiere que ne fut en note (1). Et faisoient moult noble et dévote procession lesdits Frères venant audit lieu, et chantoient dévotes antiennes et oraisons, et se battoient et disciplinoient, en ce faisant, dont le sang en yssoit habundamment, exhortant le peuple à prendre cette discipline pour le purgement de leurs pechés : dont plusieurs gens de bien se disciplinoient, voyant et contemplant ces dévotes gens ainsi, pour avoir la remission de leurs pechés, se batre. Et s'en venoient dessus l'eschaffault, et portoient alors une baniere devant eulx où estoit painct l'ymage de Nostre Seigneur, quant fut attaché au pilier pour estre batu. Et là ainsi arrivés, disoit

(1) On lit aussi dans les comptes consulaires de la ville de Milhau «..., e cascun jorn cantava messa am nota, e menava am se de bos chantors... » — Il paraît même que l'éclat de la cérémonie était encore rehaussé par le son de l'orgue : «..., et c'est pour cela que saint Vincent Ferrier le faisoit porter, où qu'il alloit, et en faisoit jouer, principalement quand il chantoit solennellement la Sainte Messe, estimant ceste invention très propre pour adoucir les cœurs et pour faire recevoir plus facilement l'impression de la doctrine évangélique. » (Vital Bernard, *Le Chanoine*, p. 291.)

Digitized by Google

ledit frère Vincent sa messe, et la messe dicte, se mectoit à prescher en moult noble ordre. Et le suyvoit le peuple en si grande quantité, qu'on ne sçauroit le nombre dire, pour ouir sa saincte predication, et y venoient de dix lieues, quinze lieues, vingt lieues; et sembloit à sa parole qu'il n'eust pas trente ans, combien qu'il fust homme vieulx et tenant saincte vie, lequel ne mangeoit que une fois le jour.

» En ses prédications, il reprenoit fort tous les estats du monde pour les offences qu'on faisoit contre Dieu, et l'avoit chacun moult agréable, excepté les clercs, et faisoit miracles, et fist quinze sermons au Puy où il parla de moult nobles matières. » *(Chroniques d'Etienne Médicis, bourgeois du Puy*, tome I, p. 233.)

M. Chassaing, dans une publication que sa mort a malheureusement interrompue, ajoute *(Haute-Loire*, 14 avril 1892), à ces curieux détails, cette particularité, utile à relever et qui explique, en partie, le prodigieux succès du puissant orateur : « Saint Vincent Ferrier prêchait dans sa langue maternelle, le catalan, idiome voisin du roman provençal et languedocien, qui était à cette époque, en Velay et dans le sud de la France, le langage de toutes les classes de la société. » La remarque peut être vraie pour les contrées méridionales plus ou moins rapprochées de l'Espagne; mais il faut songer que cette prédication s'est étendue également aux pays de langue d'oil. Il y a lieu de croire que l'appareil extérieur, dont elle était entourée et qui parlait aux yeux, a été pour une grande part dans l'effet produit.

Après le Velay, c'est le tour de la basse Auvergne. M. Thomas donne les indications les plus précises sur le séjour à Montferrand (30 novembre — 4 décembre 1416) de saint Vincent Ferrier, qui, selon Pierre Audigier (Bibl. Nat., Mss. franç., 11486, f° 251), aurait prêché l'Avent et même le Carême à Clermont. Ce chanoine rapporte aussi que l'on montrait encore de son temps (1728), dans la salle du

Digitized by Google

chapitre de la cathédrale, une partie de la chaire du célèbre dominicain, et que l'autre partie se trouvait au couvent des Jacobins de cette ville (1). Le texte de Médicis et ceux des divers comptes publiés dans les *Annales du Midi* expliquent ce morcellement qui, au premier abord, pourrait paraître singulier. On avait dû conserver, là et là, quelques-unes des planches qui avaient été employées à élever les estrades d'où le saint s'adressait au peuple. Du reste, il y avait alors très peu d'églises munies d'une chaire à prêcher. L'usage subsistait encore de parler à la foule des fidèles sur les places publiques et, lorsque celles-ci n'étaient pas assez vastes pour contenir la masse des auditeurs, c'était en dehors des cités qu'on s'assemblait, comme cela eut lieu à Moulins en Bourbonnais, où saint Vincent, après s'être fait entendre à Saint-Pourçain, arriva la première semaine de février 1417 et demeura quinze jours (abbé BLETTERIE, *Saint Vincent Ferrier à Moulins).* Il se dirigea ensuite sur Lyon (5 avril 1417), puis il parcourut la Bourgogne (2), le Berry, la Touraine, la Normandie et la Bretagne. La mort le surprit à Vannes le 5 avril 1419.

Il résulte des documents réunis par M. Thomas que partout où passa l'entraînant prédicateur, les choses se pratiquèrent de la même façon. Les municipalités, répondant au vœu populaire, allaient solliciter sa visite, se char-

(1) Le fait relaté, en 1728, par Audigier, avait été déjà rapporté par les Bollandistes, en 1675, dans les *Acta Sanctorum* (Apr. I, p. 481, Commentarius prævius) ; « quem (annum 1407, *lisez* 1416) in Arvernia finivit per adventum Claromonte concionatus, ubi cathedra ejus adservatur, sed in duas scissa partes, cujus pars in ecclesia cathedr., pars in proprii ordinis conventu visitur. » Echo, sans doute, de la tradition qui n'y regarde pas de si près et fait toujours bonne mesure, le chanoine clermontois a ajouté le Carême à l'Avent.

(2) Mâcon (23 avril), Besançon (4 juillet). — Article de compte faisant mention d'une loge en charpente que Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne, Marguerite de Bourgogne, veuve de Louis, duc de Guyenne, Catherine de Bourgogne, veuve de Léopold III, duc d'Autriche, avaient fait établir sur le mur des chartreux de Dijon, pour entendre prêcher Frère Vincent Ferrier, 23 juillet 1417. — Archives de la Côte-d'Or, B 4471 *(Jeanne d'Arc à Domremy*, Preuves, p. 301).

Digitized by Google

geaient des frais de transport de ses bagages et de ceux de ses compagnons, dont le nombre variait par suite de diverses circonstances (1). Elles veillaient à l'établissement de l'estrade ou échafaud et de l'autel nécessaires pour que la foule pût assister à la messe, entendre les sermons et voir ceux qui « faisaient la discipline »; et, afin de réchauffer leurs épaules nues, quand la rigueur de la saison l'exigeait, elles avaient soin de préparer une provision de bois. A Montferrand, on fit usage de fagots de sarments de vignes. Le saint et sa suite étaient défrayés de toute dépense pendant leur séjour. On payait jusqu'aux remèdes des compagnons malades que soignait un des leurs, qui était médecin. Il s'appelait maître Antoine, les registres de Saint-Flour le qualifient de « metge (médecin) de M^e^ Vincent. »

Combien d'autres observations intéressantes on pourrait encore relever dans ces comptes rédigés, presque tous, en langue vulgaire ou patois; mais il faudrait rééditer pour ainsi dire le travail entier de M. Thomas.

Il était de notre devoir de le présenter aux abonnés de la *Revue d'Auvergne* et d'en féliciter l'auteur. Son exemple mérite d'être suivi partout où a retenti la persuasive éloquence de saint Vincent Ferrier.

A. VERNIÈRE.

---

(1) Le registre de Milhau veut que le nombre en fut de cent soixante; au Puy on ne parle plus que de moitié.

Digitized by Google

VILLE DE RIOM

NOTICE SUR L'INVENTAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES

ANTÉRIEURES A 1790 (1).

Les documents analysés dans cet inventaire ne sont qu'une faible partie de ce qui composait jadis les archives de la ville de Riom. Beaucoup de titres, manquant aujourd'hui, sont ou indiqués par d'autres documents qui existent encore, ou même énoncés formellement dans ce qui reste des inventaires anciens.

A Riom, comme dans toutes les villes, les archives étaient conservées avec le plus grand soin et confiées à la garde vigilante des consuls. N'étaient-ce pas les lettres de noblesse dont la cité était fière à bon droit, les enseignements glorieux de ce que la sagesse des ancêtres avait su obtenir ou conquérir, les titres à ce qu'on regardait comme un patrimoine qu'il fallait transmettre tel qu'on l'avait reçu : la possession de ces établissements et de ces institutions dont les princes — par faveur ou contre finance — avaient doté la Ville, qui y faisaient affluer la plus grande partie de la Province et dont la convoitise d'une voisine rivale obligeait souvent à défendre la possession?

Aussi, de quelles mesures de sauvegarde n'était pas

(1) Extrait d'un ouvrage qui paraît incessamment, intitulé : *Inventaire sommaire des Archives communales de Riom*; à Riom, chez U. Jouvet, in-4°.

Digitized by Google

entouré ce trésor, le trésor des droits, des honneurs, des « prééminences », plus précieux que le trésor des deniers?

Les titres principaux étaient minutieusement renfermés dans des coffres à plusieurs serrures, placés dans une des salles de la maison où s'assemblait le Corps de Ville; l'hôtel acheté par la Ville, en 1429, devait servir à tenir les écoles et les assemblées, et aussi à tenir les *titres* et biens du consulat. Au milieu du XVI^e^ siècle, les archives sont dans la chambre basse de la tour de l'Horloge. Mais l'horloger demande cette salle, qui joint sa boutique; on décide alors de faire enlever les coffres, « attendu que tout se pourrit à cause de l'humidité », pour les transporter dans la maison du Saint-Esprit, dont on fera refaire les toitures, « sauf à en recouvrer les frais sur les revenus de la frérie du Saint-Esprit. »

En 1588, le conseil et l'assemblée ayant résolu de tenir leurs réunions dans la maison du Saint-Esprit, au cœur de la ville, où le secret des réunions peut moins aisément être surpris qu'au Palais, la grande question de la conservation des titres et privilèges est encore traitée. On décide de faire, pour les renfermer, un grand coffre à quatre clefs : l'une de ces clefs sera toujours aux mains du premier consul, pour être remise par le premier consul sortant au premier consul entrant.

Les pièces originales ne devaient sortir que dans les conjonctures graves, après les précautions les plus rigoureuses; durant les troubles des guerres religieuses et de la Ligue, il arriva cependant que, parfois, on se départit un peu de ces sévères prescriptions. Nous constatons, à la même époque, diverses destructions de documents. Les archives eurent peut-être, elles aussi, à souffrir semblables déprédations.

Bientôt les disparitions deviennent plus considérables. Des documents originaux sont emportés, soit pour des procès, soit pour autres causes. Ils ne sont pas rendus. Le Corps de Ville le constate et s'en émeut. Il fait, en 1655,

Digitized by Google

construire une grande armoire à trois portes, fermant à trois serrures, pour recevoir les titres. Dans les délibérations, il est fréquemment question de faire des recherches pour poursuivre la rentrée des pièces sorties des archives, de collationner les inventaires anciens, d'en rédiger de nouveaux.

Mais ce vœu, quoique renouvelé souvent, resta de longues années sans exécution.

On nomma bien, en 1721, un conseiller-garde des archives, M. Prohet, à qui la clef du dépôt fut confiée et qui eut mission de « travailler incessamment à l'inventaire ». L'importance qu'on attachait à l'œuvre est prouvée par l'exemption de toutes les charges municipales accordée au conseiller-garde, à qui l'on donna un commis aux gages de 240 livres par an.

Il ne nous a été possible de rien trouver qui indiquât ce qui a été fait alors.

En tous cas, il ne semble pas que le travail de Prohet ait été bien utile, puisque, en 1732, l'intendant Trudaine prescrivait la confection d'un inventaire nouveau. Les archives étaient alors dans le grenier de l'Intendance. Les officiers municipaux demandèrent, pour les placer, une salle du greffe des juges des marchands ; mais comme Blanc, secrétaire de la Ville, était mort et ses papiers sous scellés, on résolut d'attendre et de vérifier si ce secrétaire n'était resté détenteur d'aucun titre appartenant à la Ville.

Il serait intéressant de parcourir successivement chacune des séries pour en signaler en détail les articles les plus importants, soit pour l'histoire générale, soit pour l'histoire particulière de la Ville ou de la Province. Il y aurait à énumérer les principaux documents conservés dans d'autres dépôts et qui sont à rapprocher de ceux que possèdent nos archives. Mais cette étude serait presque l'histoire de Riom. Elle serait écourtée ou elle excèderait la simple notice que doit être une préface d'inventaire som-

Digitized by Google

maire. Aussi bien fera-t-elle l'objet d'une publication spéciale contenant, par documents, l'histoire de Riom et de ses institutions.

Nous nous bornerons simplement — en renvoyant pour les détails aux tables qui coordonnent, sur chaque sujet, les indications éparses dans les séries — à signaler brièvement les dossiers les plus particulièrement intéressants. De notre méthode de classement nous n'avons qu'un mot à dire : nous avons séparé le plus possible les objets, et, pour chacun, nous avons d'abord énoncé tout ce qui est réglementation et organisation.

Série AA.

La série AA présente d'abord les lettres patentes données par Alphonse, comte de Poitiers et d'Auvergne, frère de saint Louis, datées de juillet 1270, document de la plus haute importance dont le texte « pur et correct » n'a pas encore été donné.

Il est à remarquer que l'Alphonsine n'institue pas, mais réglemente. Riom avait, en effet, depuis longtemps, ses coutumes et son organisation municipale fonctionnant. Ces coutumes sont visées, dès 1227, par l'abbé de Mozat dans la charte qu'il concède à la ville de Mozat *ad usum et consuetudines Riomi.* Elles sont visées aussi dans le rapport que le bailli d'Auvergne faisait, en 1245, de ses négociations avec les habitants des Termes, auxquels il demandait soit de nommer trois habitants qu'il détiendrait otages à Tournoille, soit de donner des cautions selon les usages et coutumes des villes de Riom et de Montferrand. Un document de 1248 donne au long les coutumes de Riom ; mais il semble que ce n'est là qu'un projet, car en 1249, les coutumes de Saint-Pierre-le-Moutier sont étendues aux villes de Riom et de Pont-du-Château.

Il faut croire que ces coutumes d'une autre région ne satisfirent point les habitants de Riom et qu'ils conservè-

Digitized by Google

rent les leurs. En 1268, les commissaires venus pour la levée du subside pour la croisade, que les habitants de Riom ne s'empressaient guère d'acquitter, ont, entre autres pouvoirs, mission de contraindre ces habitants à se départir de leurs lois privées et coutumes non approuvées par le comte, *privatis legibus, consuetudinibus et statutis a nobis vel a nostris predecessoribus minime confirmatis nec etiam approbatis.*

Mais l'entente se fit : Riom paya le subside et ses coutumes furent confirmées. Toutes ces concessions successives aboutirent à l'Alphonsine, qui fut accordée en même temps à la ville de Riom et à la ville de Cebazat, et fut immédiatement portée, par une traduction en langue vulgaire, à la connaissance du pays, servit de modèle à plusieurs constitutions communales et devint, selon la remarque de M. Boutaric, « comme le code de droit public de cette province durant tout le moyen-âge. »

Les confirmations, les extensions successives de privilèges sont à signaler, surtout celles accordées par Charles IX, sur la demande et sur les instances de son frère, le duc d'Anjou, plus tard Henri III, qui fut un des protecteurs les plus affectionnés que Riom ait eus.

Les documents concernant les Etats généraux ou provinciaux précisent divers points de la chronologie de ces assemblées.

Si les liasses de la correspondance sont peu nombreuses, on y trouve des documents intéressants : Jean le Bon demande l'envoi des subsides qui vont lui permettre, en finissant de payer sa rançon, de revenir en France. Louis XI fait à la Ville une de ces promesses dont il n'était pas avare, mais dont la réalisation n'était plus à espérer quand avait disparu le danger qui les inspirait. — Bien que la lettre ait été fréquemment citée, la ville de Riom est toujours fière de rappeler qu'elle possède une des cinq ou six pièces incontestablement authentiques de Jeanne d'Arc :

Digitized by Google

« A mes chers et bons amis les gens deglise, bourgois » et habitans de la Ville de Rion.

» Chers et bons amis vous savez bien coment la ville » de Saint Pierre le Moustier a este prinse dassault, et a » laide de Dieu ay entencion de faire vuider les autres » places qui sont contraires au Roy, mais pour ce que » grant despense de pouldres, trait et autres habillemens » de guerre a este faite devant ladite ville et que petite- » ment les seigneurs qui sont en ceste ville et moy en » sommes pourveus pour aler mectre le siege devant la » charité ou nous alons prestement, je vous prie sur tant » que vous aymez le bien et honneur du Roy, et aussi de » tous les autres de pardeça que vueillez incontinant en- » voyer et aider pour ledit siège de pouldres, salepestre, » soufre, trait, arbelestres fortes et d'autres habillemens » de guerre. Et en ce faictes tant que par faulte desdits » pouldres et autres habillemens de guerre la chose ne » soit longue et que on ne vous puisse dire en ce estre » negligens ou refusans. Chers et bons amis notre seigneur » soit garde de vous. Escript a molins le neuf^me^ jour de » novembre.

» Jehanne. »

A cette missive était jointe une lettre du lieutenant pour le Roy en Berry, Charles d'Albret, qui, revêtant pour ainsi dire de l'autorité de sa situation la demande adressée par la Pucelle, faisait lui aussi semblable appel. Cette lettre, après avoir été publiée, a longtemps été considérée comme perdue. Elle a été retrouvée et donnée aux Archives par M. Bernet-Rollande qui, avec elle, a donné aussi un autre document qu'on croyait perdu et qui prouve que si l'on fut empressé à promettre, on s'empressa moins d'envoyer les secours.

Ce qui est surtout piquant à étudier attentivement, c'est la correspondance de Malouet, soit lorsqu'il guide ses concitoyens dans la manifestation et l'expression des vœux qui deviendront le cahier du tiers état de la sénéchaussée

Digitized by Google

de Riom, soit lorsque, tantôt seul, tantôt collectivement avec ses collègues de la députation, il donne sur l'Assemblée des détails toujours intéressants.

Série BB.

La série BB, avec les modifications successives de la composition du corps municipal, avec les quelques délibératoires du XIVe et du XVe siècles, avec la série presque ininterrompue des registres de délibérations depuis 1573 à 1789, avec le recueil des lettres de bourgeoisie, présente un tableau complet de ce que fut jadis l'organisation d'une commune importante.

Les coutumes de Riom avaient précédé de beaucoup, avons-nous vu, la concession par le comte Alphonse de la charte de 1270. De même le nom de consuls, l'organisation municipale avec la magistrature annuelle, sont indiqués dans plusieurs documents antérieurs à l'Alphonsine. Pour ne citer que l'enquête de 1263 sur les agissements du connétable d'Auvergne et de ses officiers, un des témoins dépose qu'étant consul, il donna, tant en son nom qu'au nom de la Ville, une coupe d'argent du prix de 15 livres, pour se concilier la faveur de ce connétable dans un procès que la Ville soutenait. Dans les restitutions que les enquêteurs firent exécuter, on en relève une de 20 livres imposée à la commune de Riom en faveur de Pierre Allard.

Nous ne trouvons pas, dans l'histoire municipale de Riom, ces luttes mouvementées comme en offrent certaines localités voisines, Volvic par exemple. A Riom, ville de juristes, les conquêtes de liberté se font pacifiquement; c'est l'expérience qui, lentement, perfectionne les institutions communales.

Vers la fin du XVIe siècle ou le commencement du XVIIe, l'organisation municipale à Riom est une des plus savamment établies de la province. Le nombre des consuls, après avoir été de quatre, de huit, reste définitivement

Digitized by Google

fixé à quatre. La durée des fonctions est fixée à une année. Les consuls sortants présentent des candidats, mais le choix de l'assemblée n'est pas lié par cette présentation. Les quatre consuls, élus chacun dans l'une des différentes classes de la population (magistrats, avocats, bourgeois, procureurs, marchands, laboureurs), et le plus souvent aussi dans chacun des quatre quartiers, avaient pour les assister un conseil *ordinaire*, composé de 12 membres élus, auxquels s'adjoignaient de droit les consuls sortis de charge, les « antiques »; dans les circonstances graves, on avait recours à un conseil *extraordinaire*, composé de 26 membres, élu, comme le conseil ordinaire, dans la réunion générale qui élisait les consuls; au conseil extraordinaire appartenaient de droit les consuls sortis de charge l'année précédente. Les consuls restaient ainsi, deux années après leur sortie de charge, dans les conseils de ville; ils pouvaient et guider de leur expérience et assurer la tradition pour la continuation des affaires. Tout, assurément, allait mieux que par brusques et complets changements.

Tous les trois mois, une assemblée générale des habitants, convoqués à son de cloches, les portes de la ville closes, recevait le compte des diverses questions traitées durant le trimestre. Cette assemblée, à laquelle assistaient tous ceux qui payaient un certain chiffre d'impositions, était celle qui nommait les consuls, les capitaines, les marguilliers, etc.; elle statuait sur les objets « de conséquence » et notamment sur les questions d'impositions, toutes choses qui lui étaient renvoyées de droit.

Les registres contiennent souvent de curieux détails; nous n'en signalerons qu'un. L'on a longtemps fait à M. de Saint-Hérem, gouverneur d'Auvergne, un mérite de n'avoir point publié les ordres de sévir contre les Réformés. L'on a ensuite contesté le fait, mais nulle part ne se trouvait une preuve bien formelle de l'une ou de l'autre des allégations. Un de nos registres précise : M. de Saint-

Digitized by Google

Hérem a parfaitement transmis ces ordres, et ce sont les magistrats, présents à la séance, qui ont refusé de délibérer sur la lettre du gouverneur. Cent autres choses seraient à citer, qui présentent un réel intérêt, du moins tant que la commune conserve bien entières et son autonomie et ses propres coutumes administratives.

En juin 1691, un arrêt du Conseil porta la première atteinte à la vieille organisation municipale. Le nombre des consuls fut réduit à deux, chargés de ce qui concernait le passage et le logement des gens de guerre et de ce qui était affaires communales, excepté l'assiette et la levée des impositions. La durée des fonctions fut fixée à deux ans, et, comme les fonctions de collecteur, détachées du consulat, étaient particulièrement évitées, l'arrêt stipulait que nul ne pourrait être consul s'il n'avait précédemment été collecteur. Les deux consuls et les quatre collecteurs — un par quartier — étaient élus par le Corps de Ville.

Ce n'était pourtant pas là la modification qui atteignait le plus profondément la constitution municipale. Les assemblées générales, auxquelles étaient appelés tous les habitants qui remplissaient certaines conditions, étaient supprimées; elles étaient remplacées par une réunion de 52 membres : les deux consuls, les deux consuls précédents, le lieutenant général en la sénéchaussée et 47 membres : trésoriers de France, magistrats du présidial et de l'élection, avocats, bourgeois, procureurs, notaires, artisans et laboureurs, élus par leurs corps respectifs. C'était un peu l'ancien conseil extraordinaire, mais différemment élu. Le conseil ordinaire était composé de 14 membres, outre les deux consuls et le lieutenant général; ces membres étaient également pris dans les différents corps et élus par ces corps.

L'antique autonomie reçut peu après une nouvelle diminution :

Le besoin d'argent, plus peut-être que le désir de restreindre les libertés, porta la royauté à ériger en charges

Digitized by Google

vénales les fonctions municipales elles-mêmes. Un édit d'août 1692 créa les charges de maires perpétuels. Ces maires devaient recevoir le serment des consuls, qui n'étaient point supprimés, mais dont les fonctions n'étaient plus qu'un titre sans valeur, sans autorité.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les variations que subit, dès lors, le mode d'administration de Riom : création des conseillers ou assesseurs, des maires et lieutenants de maires alternatifs et triennaux ; retour, pendant un instant, à l'ancien ordre ; nouvelle création et mise en vente des offices municipaux, nouvelle suppression, puis encore création pour la vente, puis encore suppression de ces offices et, de nouveau, rétablissement de ces charges que la Ville doit acheter pour être libre de nommer ses magistrats. Mais, soit acquises par des particuliers, soit appartenant à la Ville, les fonctions ne sont plus, dès lors, ce qu'elles étaient jadis : le caractère spécial de l'ancienne vie municipale a disparu ; un moment vient où, pour se distinguer des villages, Riom demande au moins à faire ses élections à un jour différent. Tout se ressemble, tout est confondu sous l'unité d'administration, qui s'est étendue indistinctement sur les villes et sur les bourgades, comme une vaste mer dont la surface ne laisse plus apprécier si elle recouvre des vallées ou des montagnes.

Série CC.

Dans la série CC, les renseignements sont nombreux sur les diverses impositions : pour le Roi, pour les seigneurs, pour la province, pour la ville, fouages, aides, subsides, barrages, tailles ordinaires et extraordinaires, crues, deniers communs ou d'octroi, etc., etc. Chacune de ces formes de contribution est l'objet de documents importants, qui présentent parfois des indications historiques précieuses sur les causes de ces impôts, sur le mode de perception, sur tout ce que les consuls, personnelle-

Digitized by Google

ment responsables de toutes les obligations de la Ville, avaient à subir au moindre retard dans les payements. La requête qui fait partie de la liasse CC. 2, fait connaître, sur les courses des Anglais et des routiers en Auvergne, sur les prises de villes et de châteaux, des détails jusqu'alors ignorés. Ailleurs des répartitions d'imposition nous donnent une assez juste idée de l'importance proportionnelle des localités. En maints endroits, dès que les impositions que la Ville a à verser, dès que les dettes communales ne sont pas exactement payées au receveur ou aux créanciers, nous voyons les consuls et souvent même les autres notables habitants menacés, pressés de garnisaires, arrêtés où on les trouve, à Riom ou ailleurs, et jetés en prison. Ces incarcérations sont un moment si nombreuses et si fréquentes, que les habitants sont inquiets pour l'administration de leur ville. Ils demandent et ils obtiennent que leurs consuls et les notables arrêtés pour dettes communes ne soient pas incarcérés ailleurs qu'à Riom, tant que les prisons de cette ville pourront les contenir. — Il n'est pas jusqu'aux registres des cotes, malgré leur aridité, qui n'aient leur intérêt. On y aperçoit assez exactement la répartition de la population dans les quartiers de la ville et des diverses professions que les habitants exerçaient.

La comptabilité municipale est à étudier en détail.

Chaque année les consuls rendaient compte de leur administration. C'était, d'abord, à leurs successeurs seuls qu'ils rendaient ce compte, et les habitants de la ville, bourgeois et marchands, qui avaient confiance en leurs élus, sortant de charge ou y entrant, ne trouvaient rien à dire à ce mode de comptabilité ; mais bientôt des forains, des étrangers — ce sont toujours les moins intéressés qui affectent de se mêler le plus aux choses — réclamèrent que les comptes fussent montrés aux habitants. Les consuls furent maintenus dans leur droit ancien, mais ultérieurement ce fut par des « auditeurs » nommés en l'as-

Digitized by Google

semblée générale que les comptes furent vérifiés et apurés.

Les auditeurs ne semblent pas s'être signalés, à aucune époque, par une grande complaisance. Tout était motif à retard pour la remise de la décharge finale. Si les comptables ne versaient de leurs deniers les rentrées en souffrance, ils en restaient chargés et pendant de longues années ils avaient encore la menace des lourdes et pénibles responsabilités qui accompagnaient la dignité consulaire, la faisaient redouter, et portaient tous ceux qui avaient motif de dispense à tâcher de se soustraire à ce périlleux honneur.

La série des comptes annuels est à rapprocher de la série des délibérations. Les uns éclairent et complètent les autres. Ici encore les particularités sont nombreuses sur les mœurs, sur les pratiques administratives, sur nombre de faits peu connus : passages de grands seigneurs, envois à des protecteurs ou à des amis de cadeaux parmi lesquels nous voyons le plus souvent les confitures et les pâtes d'abricot, à la renommée plus que séculaire. La comparaison des prix anciens avec les prix actuels est toujours intéressante, qu'il s'agisse des choses ou des salaires, des objets de luxe ou des denrées de première nécessité.

Comme dans les délibérations, l'intérêt des comptes décroît au fur et à mesure que l'autonomie municipale disparaît. On n'y retrouvera bientôt plus de ces particularités qui donnaient tant de couleur aux « cahiers » des consuls ; ce ne seront que les pâles comptes administratifs de receveurs municipaux.

Série DD.

Cette série est peu nombreuse et n'offre rien de véritablement saillant. Nous avons les titres d'acquisition de plusieurs immeubles municipaux, mais ces titres ne sauraient préciser les droits de ces propriétés. C'est ailleurs,

Digitized by Google

dans les délibérations, qu'il faut les rechercher, de même que c'est aussi, éparses dans les délibérations ou dans les registres de comptes, qu'il faut recueillir les indications historiques sur les monuments. Ainsi la restauration de la partie supérieure de la tour de l'horloge, constatée par les inscriptions, n'est indiquée par aucun document. Les délibérations et les comptes fournissent plusieurs détails sur la chute du dôme de l'horloge où périt la femme de l'horloger. Les cloches tombèrent chez M. d'Arnoux, qui refusa de les rendre jusqu'à ce qu'il fût désintéressé des dégâts subis. Le dôme detruit fut remplacé par un nouveau, soutenu par huit colonnes dont six provenant du puits du Palais. De nouvelles réparations furent encore faites à la tour de l'horloge vers la fin du siècle dernier, sur les plans d'un architecte riomois, Richier, qui dirigea la construction de l'Odéon, à Paris.

Dans le dossier relatif aux fontaines, nous relevons quelques documents intéressants : l'autorisation de poser les tuyaux dans les terrains de l'abbaye de Mozat, le testament de G. de Tours léguant, *pour le salut de son âme*, cent sous destinés aux réparations des fontaines. Mais c'est dans le registre de délibérations que sont, sur les fontaines et sur les sources, les renseignements les plus utiles.

Qu'il n'existe, dans nos archives, aucun document sur la construction du Palais et de la Sainte Chapelle, la chose s'explique facilement. On a, dans d'autres dépôts, les comptes assez complets du « payeur des jours du Palais de Riom », Jean de Savignon, le même sans doute qui, par son cautionnement, faisait, en 1394, sortir de prison les collecteurs de tailles, en retard pour leurs versements. Mais il est regrettable autant que surprenant que notre dépôt ne contienne aucune indication sur ces divers bijoux de sculpture qui décorent si richement plusieurs de nos rues, précieux restes de l'époque où le séjour fréquent des ducs à Riom donnait à cette ville l'animation

Digitized by Google

somptueuse si favorable à l'épanouissement des arts. On eût aimé surtout à préciser ce qu'avait été jadis l'édifice encore aujourd'hui nommé *Hôtel des Consuls,* quelle en avait été la destination, s'il avait été et comment il avait cessé d'être propriété communale. Les archives sont à peu près muettes sur ce point.

Il est regrettable aussi qu'on ne trouve rien donnant le moindre éclaircissement sur la topographie ancienne de la ville, sur ses agrandissements et sur ses constructions souterraines, si curieuses en divers points.

Série EE.

La plupart des articles de cette série sont à remarquer. Les détails sur les levées d'hommes, sur les mouvements, dans l'Auvergne, de troupes hostiles, soit régulières, soit irrégulières, doivent être spécialement signalés.

Nous noterons aussi les actes portant nominations de capitaines de Riom. C'était d'abord par le duc d'Auvergne, sur la présentation des consuls, que le capitaine était investi de ses pouvoirs. Mais à peine le duc Jean a-t-il disparu, que les consuls nomment eux-mêmes le chef suprême de la défense de la ville. Jusqu'à quelle époque précise fut-il ainsi pourvu à cette charge ? Nous l'ignorons. Toutefois, dès le milieu du XVI^e^ siècle, nous ne retrouvons plus ce capitaine unique. A cette date, les habitants élisent un capitaine pour chaque quartier de la ville. La dignité est, un moment, de presque aussi haute marque que la dignité de consul ; mais dès que l'ordre est rétabli, dès que la sécurité de la ville n'est plus en jeu, l'institution des capitaines de quartier devient sans importance. Bientôt ils ne sont plus que des personnages de parade nommés pour des circonstances spéciales, pour conduire les habitants en armes à quelque cortège de grand seigneur venant visiter la ville. La milice communale a disparu, car on ne saurait considérer comme des corps vraiment mili-

Digitized by Google

taires le corps des *sergents de quartier* qui existait au milieu du XVIII[e] siècle, ou la *milice citoyenne* dont il est question au supplément.

Dans les enregistrements d'ordres de route, nous signalerons notamment les indications sur les troupes levées en Auvergne et s'acheminant aux compagnies ou aux régiments dont nous avons relevé les noms lorsqu'ils intéressent notre province.

SÉRIE FF.

La portion de la série FF relative aux juridictions offre d'abord un acte émanant des consuls, en dehors de l'ordre administratif, prouvant qu'ils avaient certains pouvoirs judiciaires outre ce qui est précisé par la charte de 1270.

La justice de Riom, dont la liasse FF. 2, donne la délimitation, composait primitivement la juridiction spéciale du prévôt de Riom, juge ordinaire de la ville, qui devait prêter serment d'en garder et défendre les privilèges et les coutumes; mais après l'organisation définitive et complète du grand siège judiciaire de Riom, au milieu du XVI[e] siècle, la prévôté de Riom fut supprimée et réunie au présidial. A diverses reprises, le Corps de Ville s'occupe de cette réunion; il traite avec les ayant-droit pour arriver à la suppression. Le dernier prévôt ou garde de la prévôté de Riom fut le père du célèbre jésuite Jacques Sirmond. Ce ne fut pas sans quelques difficultés qu'il finit par renoncer aux provisions qu'il avait obtenues de cette charge.

La sénéchaussée est la continuation, au nom du Roi, de la sénéchaussée pour le duc durant le second apanage. Nous n'avons ici qu'un document sur la sénéchaussée pour le duc. Sur la sénéchaussée royale, les archives ne contiennent guère d'important que cet inventaire de production (FF. 6) dans lequel sont épars des renseignements

Digitized by Google

curieux, comme l'indication d'une vie de saint Amable imprimée à Riom en 1595 — sans doute par P. Costeroste — qui n'est mentionnée nulle part ailleurs.

Sur le présidial, les archives possèdent l'édit de création et les procès-verbaux pour la mise à exécution de cet édit. Ces quelques pièces sont à étudier en détail.

Une juridiction dont les documents conservés sont des plus intéressants est la Monnaie, dont le greffe enregistrait tout ce qui touchait, de près ou de loin, à la fabrication des monnaies, au commerce et au travail de l'or et de l'argent. Nous avons là les contrats d'apprentissage des orfèvres de la région durant la moitié du XVIII^e^ siècle; ces contrats font connaître les principaux orfèvres et joaillers de notre province; on y retrouve des noms bien connus : les Delarbre, les Dulaure, etc.

La fabrication de la monnaie à Riom est ancienne. Les Archives nationales possèdent les comptes de la Monnaie d'Auvergne en 1250 et 1254. Les pièces de cette époque représentent à la face un château, au revers une croix; les exemplaires ne sont pas absolument uniformes : le nom même du comte est tantôt en latin, tantôt en langue vulgaire; ce sont les *riomois* anciens; un compte de 1256 en fait connaître la valeur : deux cents livres *Ryomensium veterum* valent environ huit vingts livres tournois.

Plus tard, lorsque saint Louis eut interdit de « faire monnoie semblant à la monnoie le Roy, que il n'y ait dissemblance aperte et devers croix et devers pilles », les riomois furent un peu modifiés : la croix fut accompagnée d'un croissant et d'une étoile, le château fut accompagné de deux croissants.

La Monnaie de Riom travailla fréquemment et longtemps; on peut croire que c'est là que se perfectionna Aulbin Olivier, originaire de Volvic, qui devint, en 1553, maître et conducteur des engins de la Monnaie au moulin, procédé qu'il avait inventé. — Les délibérations du Conseil

Digitized by Google

de Ville mentionnent assez souvent la fabrication à Riom de telles ou telles espèces de monnaie.

La Monnaie de Riom a été définitivement supprimée en 1768. — La lettre de marque de fabrication était O. Dans la collection de numismatique de M. Grange, antiquaire à Clermont, se trouvent des écus de 6 livres, de Louis XV, frappés à Riom en 1716.

Les liasses ou registres concernant la police urbaine ou rurale n'ont que peu de pièces à remarquer : le règlement sur les attributions des juges de police, quelques actes relevés au registre FF. 21, notamment les jugements contre les femmes ou filles de mauvaise vie, les sentences de la sénéchaussée constatant les *essais* du pain, l'arrêt du Conseil sur les conditions à remplir pour exercer le métier de boulanger, etc.

Enfin la série des mercuriales, qui comprend trois quarts du XVIII^e^ siècle, donne le prix des denrées diverses durant cette époque. Nous avons relevé les plus hauts et les plus bas cours des années où ils ont le plus varié.

Série GG.

Riom n'avait jadis qu'une paroisse dont l'abbaye, et plus tard le chapitre de Saint-Amable, était curé; l'exercice des fonctions curiales était spécialement délégué au prieur de Saint-Jean, un des membres de l'abbaye, sauf par lui à verser une redevance au chapitre par chaque mariage qu'il célébrait. Toutes les cérémonies n'avaient pas lieu dans l'église patronale : dans l'église du prieuré étaient célébrés les baptêmes, les inhumations d'enfants en bas âge, les mariages. Les services d'inhumations pour les grandes personnes étaient faits dans l'église de Saint-Amable, quelquefois aussi dans la chapelle des Cordeliers, surtout pour les membres des familles ayant fait des dons à ces religieux. L'Hôtel-Dieu ayant été pourvu de juridiction paroissiale sous le titre de

Digitized by Google

Saint-Cassi, il s'y exerça aussi des fonctions curiales; enfin à l'hôpital des Incurables ou de Saint-Jean-des-Abandonnés était aussi tenu un registre de décès, et à l'Hôpital Général étaient baptisés les enfants exposés que cet établissement recueillait; on y inhumait ceux qui y mouraient.

Il a été également tenu des registres de sépultures aux Capucins, à l'Oratoire, aux Carmélites, aux Cordeliers, au couvent de Notre-Dame, mais tous ces derniers registres ne se trouvent qu'au greffe de la Cour d'appel.

La série des registres de catholicité remis aux Archives est assez complète. Comme les tables qui en ont été faites jadis sont généralement bien établies, nous n'avons relevé dans l'inventaire que les particularités biographiques ou anecdotiques, éparses dans ces registres, et les actes nombreux concernant les grands personnages que Riom se glorifie d'avoir vu naître.

Parmi ces actes, nous signalerons spécialement l'acte de baptême du célèbre jésuite Jacques Sirmond et l'acte d'inhumation de son neveu Jean Sirmond, de l'Académie française. Le pamphlétaire ami de Richelieu, un instant célèbre à Paris, vint mourir obscur dans sa famille, à Riom, où son fils, qui eut la survivance de son titre d'historiographe de France, recueillit ses poésies latines et en publia l'édition presque inconnue et introuvable. Une des pièces de ce recueil, intitulée : *Ad nepotes*, célèbre incidemment les traditions sur l'origine fabuleuse de Riom, traditions qui, précédemment, avaient encore été célébrées — mais en prose française qu'on disait traduite du latin — dans la bizarre et insipide *Histoire de Rhion chef d'Auvergne*, par C. B. B. (Claude Barthélemy Bernard).

Les registres et les pièces de comptabilité du Refuge constituent un fonds complet où l'on trouve de piquants détails. L'histoire de cet établissement, ou plutôt une notice sur quelques faits de cette histoire, a été lue à la Société du Musée de Riom par M. Gomot en 1878.

Digitized by Google

Série HH.

Riom n'a jamais été une ville bien industrielle et bien commerçante; aussi la série HH est-elle, de beaucoup, la moins riche du dépôt : pas même 30 pièces!

Mais quelques-unes sont fort intéressantes, notamment tout ce qui est relatif aux foires et aux marchés, à leurs tenues (1), aux mesures sollicitées ou accordées pour garantir ceux qui venaient à ces réunions de l'âpre et cupide rapacité de ces sergents dont plusieurs, jadis laboureurs ou gens de métier et en vivant sans méfait, quittaient ces métiers pour prendre office de sergenterie et, là, usant de force ou d'intimidation pour avoir denrées sans payer, prendre sans argent le vin des bonnes gens et aller le boire et jouer ès tavernes!

Nous signalerons surtout la tentative des consuls pour fixer dans leur ville la fabrication de la tapisserie, tentative qui, deux siècles plus tard, a été renouvelée à diverses reprises. Les délibérations du Corps de Ville mentionnent plusieurs autres faveurs accordées à quelques industriels pour les attirer à Riom (2), mais on ne voit guère que le succès ait couronné ces efforts des consuls. La tannerie seule a longtemps été la principale industrie de Riom.

Il a pourtant existé à Riom, durant un demi-siècle, une fabrique renommée d'étoffes de coton, de siamoises. La

(1) Les lettres patentes du roi François Ier de juin 1539, confirmant à Riom les trois foires (aux jours de Saint-Laurent, de Saint-Luc et au premier jour de carême) et deux marchés par semaine (le mercredi et le samedi), se trouvent en original dans la magnifique collection de M. Marc de Vissac.

(2) Une de ces délibérations est prise pour fixer à Riom François Poumerol ou Pommerol, arquebusier de Montel-de-Gelat. Filleul de François de Beauverger, Pommerol fut amené par son protecteur à Paris, où il se distingua par son habileté et devint arquebusier du duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Il se fit un peu de célébrité par des poésies dédiées au prince qu'il servait et à quelques grands seigneurs. Ces poésies ont eu deux éditions sans date, dont la seconde, publiée lorsque Pommerol, vieilli et malade, était revenu dans son pays. Plusieurs de ces poésies sont relatives aux eaux minérales d'Auvergne, que l'auteur fréquentait. Il y aurait une certaine curiosité à mettre un peu en lumière ce Maître Adam auvergnat inconnu.

Digitized by Google

manufacture en fut établie à l'Hôpital Général de Riom, en 1733, par l'intendant Trudaine, qui avait aussi créé une manufacture d'étoffes de laine à l'Hôpital Général de Clermont. La fabrication prit rapidement un grand essor. Dès la seconde année, elle occupait jusqu'à des particuliers qui travaillaient chez eux et que l'Intendant encourageait par une diminution d'une pistole sur leurs impositions. Le directeur dut bientôt aller jusqu'à Rouen quérir des ouvriers tisseurs et un teinturier, mais ce teinturier n'était qu'un ivrogne, un mauvais sujet qu'il fallut congédier. Son remplaçant fut pire encore : on le jeta en prison et on employa un des teinturiers de la ville, le sieur Gonin, dont les produits étaient des plus satisfaisants.

Joliesse, qui remplaça Leblond comme directeur, eut de fréquents démêlés avec les administrateurs de l'Hôpital Général. Il résista à leurs tracasseries, à leurs projets d'organisation et d'exploitation qu'il ne jugea pas utiles ; sous sa direction, la fabrication et la vente s'étendirent; outre les trois genres de cotonnades primitivement fabriquées, on fit du basin rayé, des tissus à fleurs, des étoffes façon de damas d'Abbeville. Ce succès stimula l'industrie particulière et il s'ouvrit bientôt deux fabriques nouvelles de siamoises, l'une avec quinze métiers battants, l'autre avec quatre. La manufacture de l'Hôpital Général devenait bientôt insuffisante et les administrateurs demandaient à construire des bâtiments pour cent métiers, ne pouvant satisfaire à toutes les demandes qui venaient des différentes provinces.

Les archives communales ne possèdent presque rien sur cette manufacture. Nous devons à l'obligeance de l'archiviste départemental, M. Rouchon, la communication des nombreux dossiers, dont plusieurs avec échantillons de fils ou de teinture, qui sont, dans les papiers de l'Intendance, consacrés à la manufacture de siamoises de l'Hôpital Général de Riom.

Digitized by Google

Série II.

La première partie de cette préface contient les détails que nous avons recueillis sur les inventaires d'archives qui font les premiers articles de la série II. Quant aux inventaires de mobilier, ce qu'on y remarque c'est le nombre des tapisseries aux armes de la Ville. Les inventaires compris parfois dans les comptes consulaires annuels mentionnent, avec l'artillerie et les munitions, le mobilier appartenant à la Ville. A ce point de vue, le compte de 1660 (CC. 124 bis) est à signaler, car il précise les dates de l'entrée de divers objets dans les magasins de la commune.

Parmi les pièces ayant un intérêt général pour l'histoire de France, nous signalons les deux documents relatifs aux interdictions, prononcées par le Saint-Siège, de fournir un secours quelconque aux ennemis du royaume.

Les documents intéressant spécialement l'histoire de la province d'Auvergne sont, pour la plupart, curieux : l'enquête sur les détenteurs du droit royal, faite peu après la reversion de l'apanage d'Alphonse, les commissions pour protéger notre province contre les exactions du comte d'Armagnac, les sentences de la sénéchaussée constatant le droit du duc sur les successions vacantes, etc.

Vient ensuite une succession assez considérable de pièces n'ayant guère d'intérêt pour la ville, « ne servant que de antiquité » comme il a été anciennement écrit sur l'une d'elles. Nous n'y avons vu que des formulaires, aussi est-ce par nature d'actes que nous les avons classés, relevant surtout les noms qui appartiennent à Riom ou aux localités voisines.

Les papiers des familles Prada et Trimolet ont sans doute fait partie des titres de propriété de quelque immeuble donné ou vendu, mais on ne saurait rien préciser ni sur ce point, ni sur la possession par nos archives de

Digitized by Google

quelques inventaires de minutes de divers notaires ou de quelques terriers. De ces pièces, deux seules sont à noter ici : le terrier de Saint-Hérem et surtout le terrier de la commanderie de la Tourrette, qui intéresse la plus grande partie des environs de Riom.

Tel est, malgré des dilapidations nombreuses et des pertes regrettables, l'intérêt que présente notre dépôt.

L'histoire de saint Amable, de son culte, de son église, a été récemment l'objet d'un important et très complet travail (1) qui rend superflu tout ce que nous aurions à signaler ici sur les pièces concernant les miracles du saint patron de notre ville, sur les documents relatifs à la confession et à l'achèvement de la châsse, sur quelques-unes des fondations, etc.

Nous devons cependant constater la disparition de deux beaux volumes in-folio, avec frontispices en or et couleurs, que nous avons jadis vus aux Archives et qui contenaient l'analyse ou la transcription de tous les titres de l'église de Saint-Amable : relations de miracles, documents historiques, fondations, etc.

Les documents sur les couvents n'ont, ici, de réellement intéressant que les pièces relatives à l'établissement dans l'enceinte de la ville du couvent des Cordeliers, qui étaient déjà établis hors des murailles. Tout fut mis en œuvre pour empêcher cet établissement; mais Jean de Berry, qui reçut lui-même, étant à Riom, la requête des religieux, déclara nulles les oppositions et vint en personne poser la première pierre du couvent, « afin que les religieux fissent prière particulière à Dieu pour la délivrance du Roy son père et pour la conservation de son frère Charles, duc de Normandie, dauphin... d'autant qu'Estienne Marcel, prévôt des marchands de Paris et les citoyens d'icelle ville, se voulaient saisir de sa personne et le tenir en leur sub-

(1) Saint Amable. Sa vie, son église, son culte, par L. Bernet-Rollande, Clermont, Bellet, 1891. — Cet ouvrage a paru aussi dans les mémoires de l'Académie de Clermont.

Digitized by Google

jection pour usurper l'administration et régence du royaume. »

Les pièces sur les confréries du Saint-Sacrement, postérieurement à l'établissement de la marguillerie, ne présentent rien de saillant. Mais il existait aussi des confréries de métier : la confrérie des marchands, dite de Notre-Dame des Miracles; la confrérie des tisserands, dite de la Conception; la confrérie des maçons et blanchisseurs, dite de l'Ascension. Cette dernière confrérie fut, en 1672, l'objet spécial de faveurs pontificales. Une bulle du pape Clément accordait diverses indulgences aux membres de la confrérie *fabrorum lapidariorum vulgo maçons et lapidariorum sectorum vulgo tailleurs de pierres*, établie dans l'église de Saint-Amable.

Sur l'exercice de la religion réformée à Riom, les documents sont peu nombreux et sans grand intérêt. Les habitants tenaient essentiellement à l'article des privilèges accordés par Henri IV, portant que la religion catholique serait seule exercée à Riom; aussi les assemblées de ville résistent-elles continuellement à tout ce qui « fortifierait » la Réforme dans Riom. C'est l'établissement d'un cimetière qu'on refuse — un huitième d'arpent! C'est l'expulsion, parce qu'ils appartiennent à la religion nouvelle, de Jacques Chabrol et de sa femme, l'héritière du nom des Bamaison, la propre nièce d'Antoine de Murat, qui allaient bientôt revenir à la confession de leurs pères, rentrer dans la ville et faire souche d'une des familles dont elle est la plus glorieuse.

Établies dans la maison de ville, acquise en 1429 des moines de Mozat, les écoles s'accrurent et devinrent bientôt un important collège pour lequel la ville de Riom réclame et obtient le concours des localités voisines. La Ville payait les directeurs et les logeait, mais ils n'avaient le droit de rien demander aux élèves « abécédaires ou autres. » Le choix, la surveillance de ces régents étaient une des grandes préoccupations du Corps de Ville, qui finit par

Digitized by Google

traiter avec les Oratoriens et par confier à ces religieux la direction du collège. Il fut en peu de temps un des plus fréquentés de la province et son importance rivalisa avec celle des grands établissements voisins tenus par les Jésuites. L'on doit à M. de Vissac la publication d'une notice fort intéressante et instructive sur le collège des Oratoriens.

Outre son collège, Riom possédait un établissement d'enseignement spécial, l'Académie hippique, où les jeunes gentilshommes venaient se perfectionner dans l'équitation. Les documents sur l'Académie sont nombreux et complets. Ils ont été remarquablement mis à profit par M. P. Reignaud pour une notice sur l'Académie hippique de Riom, insérée dans les mémoires de l'Académie de Clermont en 1881.

Pour ce qui est relatif à l'assistance publique, l'inventaire des archives de l'hôpital de Riom (qui sera la suite naturelle de l'inventaire des archives municipales) nous permettra de l'étudier plus en détail; nous signalerons seulement ici les documents relatifs à la rente fondée par le comte Alphonse et les pièces concernant les diverses *charités* qui avaient lieu à Riom, à époques fixes, par les soins de diverses confréries ou associations.

Ce n'est pas seulement, on le voit, l'histoire de notre ville qui sera éclairée par des indications ou incomplètement connues ou même entièrement ignorées. L'histoire de la province, l'histoire générale elle-même auront peut-être quelques points mis en lumière par tel ou tel document que notre dépôt est seul à posséder.

S'il en est ainsi, si cette table des archives historiques de Riom peut être utile à quelque chercheur, notre but aura été atteint. Ce sera la récompense ambitionnée à un long et parfois bien aride travail.

Volvic, juillet 1892.

F. BOYER.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

LA MORBIDITÉ A CLERMONT-FERRAND

LES MALADIES MICROBIENNES ET LEUR PROPHYLAXIE

Introduction.

L'utilité de l'hygiène publique n'est plus à démontrer et la conviction semble faite dans la majeure partie des esprits. Si quelques doutes restaient chez les sceptiques endurcis, nous ne pourrions mieux faire, pour vaincre ces dernières hésitations, que de citer un extrait du remarquable mémoire de M. Henri Monod, sur les mesures sanitaires en Angleterre depuis 1875 et leurs résultats.

Dans un rapport au *Président du Local government board*, daté d'avril 1886, le Directeur du Service de Santé, M. le Dr Buchanan, s'exprimait ainsi :

« En Europe, les collectivités qui ont défendu contre toute contamination le sol, l'eau et l'air n'ont rien ou n'ont que peu de choses à craindre du choléra, fût-il importé chez elles, tandis que le danger est des plus graves pour les localités qui ne sont point assainies. »

Comme M. Brouardel, le Dr Buchanan déclare que les mesures prises contre le choléra, servent à prévenir également les autres maladies. La preuve en est faite au point de vue de la fièvre typhoïde, dont la décroissance continue à être constatée en Angleterre.

Dès 1832, après le choléra, on se préoccupa de l'état

Digitized by Google

sanitaire du pays. Lorsqu'on voulut connaître le bilan de l'épidémie cholérique, on s'aperçut que les décès n'étaient pas même enregistrés partout.

En 1837, l'enregistrement civil des décès est ordonné. En 1839, on organise le service d'information sur les causes de décès, l'âge et la résidence des décédés.

On vit ainsi quelles étaient les contrées les plus insalubres, les maladies les plus meurtrières ; bientôt enfin, on arriva à cette conclusion que les travaux d'assainissement abaissaient singulièrement la mortalité, surtout ceux relatifs à l'adduction d'eau potable, pure et saine, et à l'enlèvement des matières usées.

De 1850 à 1870, le gouvernement anglais sanctionne environ pour 200 millions d'impositions extraordinaires consacrées à l'assainissement.

En 1871, on constitue le *Local government board*, direction générale de l'assistance et de l'hygiène publiques. En 1875, on vote la loi pour la protection de la santé publique, et lord DISRAELI prononce à la Chambre des Communes ces paroles mémorables :

« La santé publique est le fondement sur lequel repose le bonheur du peuple et la puissance de l'État ; ayez le plus beau des royaumes, des citoyens intelligents et laborieux, des manufactures prospères, une agriculture productive ; que les arts fleurissent, que le sol se couvre de palais et de temples ; pour défendre tous ces biens, ayez une forte armée, une marine florissante, si la population reste stationnaire, si, chaque année, elle diminue en nombre, en stature, en vigueur, la nation dépérit. C'est pourquoi j'estime que le souci de la santé publique est le premier devoir d'un homme d'État. »

Voilà donc la pratique Angleterre, ainsi que nous disons en France, qui entre hardiment dans cette voie de l'hygiène, qui y apporte ses capitaux sans compter. Trois milliards au moins en 15 années et elle en est récompensée par une diminution progressive de la mortalité.

Digitized by Google

De 1866 à 1875, la mortalité moyenne était de 22,35 pour 1000 habitants; elle tombe dans les six dernières années à environ 18 pour 1000.

FARR, dans son livre *Vital statistics*, estime à 3,875 francs, la valeur moyenne de la vie humaine en Angleterre. Si l'on admet que la mortalité de 1880 à 1889 eût été, sans l'hygiène publique, la même que celle de 1866 à 1875, on eût eu 858, 591 décès de plus : soit trois milliards d'économie en dix ans, sans entrer dans les considérations morales. Ce long emprunt à la communication de M. MONOD nous a paru nécessaire pour montrer à nos lecteurs français l'utilité des recherches que nous faisons dans ce travail, recherches que la rareté des documents officiels rend difficiles. Ainsi, la mairie de Clermont-Ferrand ne garde point note des causes de mort; le nombre des décès, l'âge, le sexe des décédés y sont dûment inscrits, mais non la maladie, cause du décès.

Nous aurons, comme documents dans l'étude des maladies à Clermont-Ferrand, 19 années de statistique des salles civiles de l'Hôtel-Dieu, corroborées par 19 années de statistique des salles militaires, ainsi que la statistique sanitaire, d'après les relevés généraux des années 1886, 1887, 1888, 1889 et 1890, dressés à l'aide des bulletins bimensuels, fournis par la municipalité de Clermont-Ferrand, en conformité de la circulaire ministérielle du 26 octobre 1885 et que nous devons à l'obligeance de M. MONOD, le savant directeur du bureau de l'hygiène publique, au Ministère de l'Intérieur.

Voici d'après ces documents, le tableau de la mortalité clermontoise, pendant cinq années.

Digitized by Google

ANNÉES	1886	1887	1888	1889	1890
Fièvre typhoïde	68	20	15	13	16
Variole	2	?	3	0	1
Rougeole	0	38	1	4	4
Scarlatine	0	6	10	6	6
Coqueluche	0	11	4	6	0
Diphtérie	0	4	17	28	31
Phtisie pulmonaire	?	95	84	44	62
Autres tuberculoses	?	48	35	47	1
Tumeurs	?	13	14	21	17
Méningite simple	?	21	29	23	29
Congestion, hémorrhagie cérébrale	?	61	51	51	49
Paralysie sans causes indiquées	?	24	17	10	18
Ramollissement cérébral	?	17	10	5	9
Maladies organiques du cœur	?	123	91	90	74
Bronchite aiguë	?	69	86	182	153
Bronchite chronique	?	91	42	24	37
Pneumonie	?	73	87	89	123
Diarrhée, gastro-entérite	5	7	9	6	47
Fièvre et péritonite puerpérales	?	17	13	11	13
Autres affections puerpérales	?	4	0	3	0
Débilité congénitale	?	105	105	74	68
Sénilité	?	9	129	114	91
Suicides	?	9	7	13	8
Autres morts violentes	?	14	11	6	2
Autres causes	?	84	58	130	285
Causes inconnues	?	145	59	10	10

Digitized by Google

Fièvre Typhoïde.

Le fièvre typhoïde est endémique à Clermont-Ferrand et pour l'affirmer, il suffit de jeter un coup d'œil sur les chiffres suivants pris à l'Hôtel-Dieu de cette ville, tant dans les salles militaires que parmi les malades civils.

ANNÉES	SALLES CIVILES		SALLES MILITAIRES	
	Entrées	Décès	Entrées	Décès
1872	74	10	40	5
1873	65	7	68	8
1874	53	8	70	19
1875	36	7	33	6
1876	30	8	40	4
1877	72	13	231	37
1878	35	10	77	17
1879	26	6	42	7
1880	28	6	14	6
1881	28	11	41	6
1882	26	11	47	5
1883	18	3	25	3
1884	18	6	20	2
1885	27	4	7	1
1886	92	9	337	37
1887	38	11	12	6
1888	26	4	79	9
1889	24	4	46	2
1890	19	3	12	3
Totaux...	735	141	1241	183

La statistique sanitaire dressée au Ministère de l'Intérieur donne pour les cinq années 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, cent-vingt-neuf décès pour fièvre typhoïde à Clermont-Ferrand, ce qui fait, en moyenne, cinq décès par an pour 10,000 habitants, proportion assez fâcheuse, si on la compare à celle des autres villes de notre pays. La statistique comprenant les trois années 1886, 1887 et 1888, avec une moyenne de sept décès pour 10,000 habitants, classait notre ville au cinquante-cinquième rang pour la mortalité typhoïde, parmi les villes ayant fourni des résultats comparatifs, c'est-à-dire que, dans cinquante-quatre villes de

Digitized by Google

France seulement, sur cent quatre-vingt-quinze, la mortalité typhoïde est plus sévère qu'à Clermont-Ferrand.

Les grandes villes réputées dangereuses, à ce point de vue, sont presque toutes moins éprouvées ; Paris, Lyon, Lille, Saint-Etienne, Reims, etc... sont plus favorisées que nous. Il est vrai que la statistique est faussée par ce fait que 1886 représente pour nous une année d'épidémie, et si nous supprimions cette année, en ajoutant deux années normales, 1889 et 1890, nous obtiendrions, pour ces quatre années, une moyenne de 3,3 décès annuels pour 10,000 habitants et le numéro 142 dans l'échelle de la mortalité sur les 195 villes qui figurent dans la statistique.

Quoi qu'il en soit, la fièvre typhoïde existe à Clermont à l'état permanent et peut par conséquent, sous l'influence de causes que nous étudierons plus loin, revêtir le caractère épidémique. Il y a là une menace constante, contre laquelle il faut se défendre. On a dit avec raison que la fièvre typhoïde était la pierre de touche de la salubrité d'une ville et que, dans toute ville assainie, elle ne se montrait que très exceptionnellement et par cas isolés.

Londres ne perd que 1,7 typhiques sur 10,000 habitants, tandis qu'à Clermont-Ferrand la proportion, en acceptant la moyenne de ces quatre dernières années, serait encore du double pour le même nombre d'habitants.

Etudions donc les causes de cette morbidité et cherchons les moyens de la diminuer.

La question de l'origine de la fièvre typhoïde est complexe et, malgré les intéressantes découvertes des dernières années, elle est encore entourée de quelques nuages. Toutefois, il semble possible d'admettre, à l'heure présente, que le germe typhique est en nous, que « certains microbes familiers à l'économie, ainsi que le dit excellemment M. le médecin-inspecteur ARNOULD *(Revue d'Hygiène du 20 avril 1891)*, habituellement inoffensifs, peuvent devenir infectieux et typhogènes, lorsque le terrain nourricier humain acquiert certaines propriétés, ou

Digitized by Google

que la cellule animale en perd de celles qui lui sont normales... » Cette doctrine, qui a déjà pour elle certains appuis (MM. WERNICK, RODET, ROUX, BABES), explique d'une façon séduisante l'origine des cas sporadiques (1).

Mais ce microbe que nous portons en nous, que ce soit le *bacillus coli communis* ou tout autre, une fois devenu pathogène et ayant pris sa forme infectieuse, s'étant, en un mot, converti en bacille d'Eberth-Gaffky peut alors devenir le point de départ d'une épidémie ; il suffit pour cela qu'il soit déposé dans le sol où il peut vivre quelques mois (DESCHAMPS et GRANGER, TRYDE et SALOMONSEN), dans l'eau, où son existence paraît plus précaire, pour être livré à l'absorption d'un groupe d'individus, soit mêlé à l'eau potable, soit soulevé avec les poussières atmosphériques. L'eau souillée par les matières fécales, par des matières organiques en décomposition, l'eau de pluie chargée de détritus organiques, l'eau stagnante des marais, quand même le bacille typhique y ferait défaut, peuvent également, semble-t-il, être des agents typhogènes.

Il y a donc, si l'on peut s'exprimer ainsi, deux façons d'envisager l'étiologie de la fièvre typhoïde. Au point de vue des cas sporadiques, ce qui est du ressort de l'hygiène individuelle et au point de vue des épidémies, étude qui appartient à l'hygiène publique, la seule qui nous occupe en ce moment.

Ainsi que l'a dit M. le professeur BROUARDEL, à propos de l'épidémie de Pierrefonds, les germes typhogènes sont

(1) Les recherches, entreprises depuis 1887 au laboratoire de médecine expérimentale de Lyon, tendent à établir que le *bacillus coli communis* est le microbe pathogène de la fièvre typhoïde et que le bacille d'EBERTH-GAFFKY n'en serait qu'une variété. M. RODET et M. G. ROUX ont trouvé dans les eaux incriminées le *bacillus coli communis*, sans y trouver celui d'EBERTH. Dans les selles des typhoïdiques, ils ont trouvé le même bacille à l'état de pureté et ils ont vu, dès la première culture, ce bacille présenter des caractères du bacille d'EBERTH. Ce dernier ne serait donc que le *bacillus coli communis* modifié par l'organisme humain. Ces recherches donnent un appui considérable à l'étiologie de la fièvre typhoïde, telle que la comprend MURCHISON.

Digitized by Google

communiqués à l'homme de différentes manières : par l'air, dans certaines conditions d'humidité, par le contact direct avec les malades, par le transport d'aliments à la bouche par des mains souillées et par l'eau alimentaire. Le rôle de l'eau potable semble de beaucoup le plus important par la dissémination rapide des germes et leur pénétration dans le plus grand nombre d'organismes. Pour ne retenir que l'action de l'air et celle de l'eau, les seules qui rentrent dans le cadre de cette étude, il y a une disproportion énorme dans le rôle de ces deux éléments : Tandis que l'air contaminé n'impressionne que les sujets situés dans le voisinage immédiat des foyers infectieux, l'eau transporte au loin les germes qu'elle contient. Aussi voyons-nous les grandes épidémies, celles qui frappent toute une population, provenir de la souillure des eaux potables.

Dans des conditions particulières, l'eau contaminée trouve dans les boissons auxquelles on la mêle des bouillons de culture des plus favorables. Le lait est de ce nombre, et nous avons constaté, cette année même, l'importance de ce véhicule de transmission dans un des quartiers de notre ville.

Cette épidémie est si caractéristique que nous en rappelons les grands traits. En quelques jours, une vingtaine de cas de fièvre typhoïde sont constatés et la maladie se présente avec des caractères de gravité exceptionnels. L'émotion est grande, et la municipalité ordonne une enquête. Or, le résultat a été le suivant : tous les malades ont bu, soit pur, soit versé dans le potage, du lait cru ; le laitier avoue qu'il a mouillé son lait et qu'il a puisé l'eau nécessaire dans le puits voisin. Ce puits était dans son étable, largement ouvert au niveau même du sol et recevait les ruisselets coulant sur les dalles de l'écurie. En ce moment, une femme atteinte de fièvre typhoïde habitait la maison, et ses déjections étaient jetées sur la litière des animaux. Les ruisselets ont donc apporté au

Digitized by Google

puits les microbes typhiques qui, par les bons soins du laitier, ont passé de là dans le lait. On les a trouvés dans l'eau du puits et dans le lait où ils se multiplient avec rapidité. Car c'est un bouillon de culture des plus favorables. Donc l'épidémie était un empoisonnement typhique inévitable pour tous ceux qui absorbaient ce poison, et, malheureusement, de nombreuses victimes ont payé de leur vie cette condamnable insouciance.

Depuis que la capitale de l'Autriche-Hongrie a remplacé, comme eau alimentaire, l'eau du Danube par de l'eau de source, la fièvre typhoïde y a presque disparu. La mortalité de ce chef, qui, de 1851 à 1858 était de 2 1/2 environ pour mille habitants, est tombée, après les travaux de canalisation exécutés en 1859, à 1 1/2 pour mille. Enfin, en 1874, grâce à la distribution d'eau de source, elle descend à 0,58 pour mille. Depuis lors, par une diminution constante, elle est réduite à 0,11 pour mille.

A Francfort-sur-le-Mein, la mise en pratique du « *Tout à l'égout* », l'alimentation en eau de source eurent également une influence remarquable sur la morbidité typhoïde (SOYKA).

A Auxerre, une épidémie formidable fut déterminée par la souillure de l'eau d'alimentation (DIONIS DES CARRIÈRES).

A Paris, chaque fois que la substitution d'eau de rivière à l'eau des sources est nécessitée par raisons majeures, le chiffre des fièvres typhoïdes s'élève (RÉGNIER, BROUARDEL).

M. VAILLARD, agrégé au Val-de-Grâce, apporte à l'origine hydrique de la fièvre typhoïde l'appoint de faits précis : Dans cinq épidémies militaires, à Melun en 1889, à Cherbourg en 1888, à Mirande, à Bourg-en-Bresse, à Châtellerault la même année, il retrouve le bacille d'EBERTH dans les eaux que buvaient les troupes.

Nous pourrions à l'infini multiplier les exemples, nous n'en donnerons plus qu'un dont nous puisons les éléments

Digitized by Google

dans les diverses communications faites par M. le médecin-major SCHNEIDER, attaché à la direction du service de santé au Ministère de la Guerre. Depuis que M. le MINISTRE DE LA GUERRE s'est préoccupé d'assurer la distribution d'eau pure, en quantité suffisante, aux troupes de nos diverses garnisons, la réduction du nombre des cas de fièvre typhoïde, en 1890, a été de moitié sur les moyennes de 1886-1887 et d'un tiers sur le nombre des décès ; soit 3,491 malades au lieu de 6,881 et 572 décès, au lieu de 864. Cette œuvre de prophylaxie se poursuit et le jour n'est pas éloigné où, les fosses fixes des casernes étant remplacées partout, soit par des tinettes mobiles, soit par le « *tout à l'égout* », où toutes les eaux alimentaires distribuées aux troupes étant des eaux de source ou de l'eau filtrée avec des appareils offrant toute sécurité, la fièvre typhoïde deviendra de moins en moins fréquente dans l'armée et, si elle s'y montre par-ci par-là, en quelques cas sporadiques, elle n'y sévira plus avec les épidémies massives d'autrefois. C'est à M. DE FREYCINET, secondé par la direction du service de santé au Ministère de la Guerre, que nous devons cet immense pas en avant.

L'épidémie de 1886 à Clermont était-elle d'origine hydrique? Les meilleurs esprits ont été partagés sur cette question et nous n'avons pas la prétention de venir la trancher après coup.

Les uns, la majorité des médecins de Clermont-Ferrand, invoquaient les conditions d'insalubrité générale inhérentes à la ville, l'infection du sous-sol par les fosses d'aisance, la canalisation incomplète des égouts, l'existence de cloaques, l'infection du ruisseau des Tanneurs, celle des prairies de Rabanesse par les égouts de l'Hôtel-Dieu.

MM. BROUARDEL et CHANTEMESSE, avec la minorité des médecins de Clermont-Ferrand, répondaient par des faits qu'ils jugeaient décisifs : le début, la diffusion brusque de l'épidémie, son extension à la ville de Montferrand,

Digitized by Google

ses recrudescences coïncidant avec la présence de typhiques à Royat, en des lieux qui expliquent la souillure des eaux potables de Clermont-Ferrand. Le bacille d'EBERTH a même été trouvé dans un réservoir alimenté par l'eau de la ville.

De quelque côté que soit la vérité, cette intéressante discussion est féconde en enseignements.

Dans cette vieille cité gauloise, habitée par des générations successives depuis tant d'années, le sous-sol est profondément souillé et imprégné de matières animales en décomposition. L'insuffisance des égouts, l'absence complète de latrines dans un grand nombre de maisons, la non-étanchéité des fosses dans les habitations qui en possèdent et leur voisinage avec certains puits, certaines sources, où l'on puise de l'eau à boire, le mauvais entretien des conduites de l'eau alimentaire, qui a pu permettre leur contamination dans certaines parties de leur trajet, de nombreuses causes concourent d'une part à entretenir l'infection du sous-sol, et, d'autre part, à favoriser la pollution des eaux alimentaires. Nous trouvons donc tous les éléments nécessaires à l'éclosion de la fièvre typhoïde et à sa diffusion.

Quel remède opposer à cet état de choses ?

1° Assurer dans les villes de Clermont-Ferrand et de Montferrand la distribution d'une eau pure et abondante, mise à l'abri de toute souillure, tant dans ses lieux de captage que dans son parcours. Donner assez d'eau potable aux habitants pour qu'ils s'abstiennent d'en puiser dans les puits ou les sources particulières et qu'ils ne boivent que de l'eau municipale.

Si, malgré ces précautions, une épidémie éclate et qu'il soit avéré que les eaux potables sont infectées, l'usage de filtres, tels que le filtre CHAMBERLAND, s'imposera pour arrêter les germes. Il conviendra également que chaque médecin prescrive la désinfection des selles des malades, avant leur projection dans les latrines. Une solution de

Digitized by Google

sulfate de cuivre ou de chlorure de zinc permettra d'accomplir, à bon marché, cette mesure de préservation;

2° Achever le réseau des égouts et le perfectionner suivant les indications données plus haut (Chapitre des égouts).

3° Imposer aux établissements publics, où habitent des collectivités, un ensemble de mesures préventives : en première ligne, établissement de fosses d'aisance réellement étanches ou de tinettes mobiles. Séparation des fosses des égouts par le système des siphons ou tout autre équivalent.

Au Grand Lycée, amélioration des dortoirs, au point de vue de l'encombrement possible et de l'aération insuffisante (Dr NIVET), réfection des latrines.

Dans les casernes, les mesures de prophylaxie sont appliquées dans la mesure du possible, en tenant compte des nécessités militaires. L'adoption des tinettes mobiles pour les différents casernements est en cours d'exécution ;

4° Enfin, quand les travaux de réparation des égouts mettent au jour des boues fétides, dont l'odeur trahit la nocivité, peut-être pourrait-on les désinfecter *grosso modo* avec un antiseptique à bon marché, tel que le sulfate de fer, le chlorure de zinc et même de l'eau tout simplement, pour rendre les germes plus fixes et ne point leur permettre de s'élever à l'état de poussière.

La fièvre typhoïde est surtout fréquente, à Clermont-Ferrand, durant les mois d'août, septembre, octobre et novembre. — Fig. I.

Les maxima ont toujours été observés en septembre.

Il y a peu de chose à dire de particulier au sujet de sa forme clinique, si ce n'est que, maintes fois, la maladie a présenté des recrudescences régulières qui semblaient révéler le mélange d'un élément palustre (BARBERET, BOURGADE, FREDET, LEDRU, NIVET); c'est dire que la médication quinique est ici le plus souvent indiquée.

De même, dans la majorité des cas, des complications

Digitized by Google

pulmonaires se produisent qui restreignent, dans une certaine mesure, l'usage des bains froids.

Cependant, dans cet ordre d'idées, il serait imprudent de poser une règle, et le médecin est seul juge de l'opportunité de telle ou telle thérapeutique.

Dans certaines épidémies, M. le médecin principal BARBERET obtint, grâce à l'usage de la quinine, une mortalité relativement faible, 8 0/0, en proscrivant complètement les bains froids ; dans une autre, au contraire, et pas la moindre, M. le médecin principal DU CAZAL eut à se louer de l'emploi presque général de la méthode de Brand mitigée.

Cette apparente contradiction est la confirmation de ce précepte que, chaque épidémie, chaque maladie même, présente des indications spéciales que le médecin traitant peut seul apprécier.

ROUGEOLE.

La rougeole tient ici, comme dans la plupart des villes de France, une place élevée dans la morbidité. Le tableau suivant nous donne le chiffre des entrées pour rougeole dans les salles civiles et militaires de l'Hôtel-Dieu pendant dix-neuf années.

ANNÉES	Civils	Militaires	ANNÉES	Civils	Militaires
1872	0	0	Report...	17	202
1873	1	3	1882	2	9
1874	3	1	1883	0	27
1875	6	66	1884	3	52
1876	0	2	1885	3	12
1877	0	7	1886	0	0
1878	5	71	1887	6	107
1879	0	1	1888	5	36
1880	1	8	1889	2	25
1881	1	43	1890	4	61
A reporter..	17	202	Totaux...	42	531

Digitized by Google

On serait frappé du petit nombre des entrants pour rougeole dans les salles civiles, si l'on ne songeait que cette affection étant généralement bénigne, les malades se font soigner à domicile. Ainsi, dans certaines années, comme 1878 et 1887, où la maladie a pris en ville un développement assez considérable, l'hôpital civil n'a reçu que fort peu de sujets atteints par elle.

Elle n'en constitue pas moins un des éléments importants de la morbidité. En 1887, la statistique municipale enregistre trente-huit décès pour rougeole ; si l'on admettait la proportion d'un décès pour cent atteints, on arriverait à un chiffre considérable de malades. C'est généralement durant les mois d'hiver et de printemps qu'elle atteint son plus grand développement, et sa courbe mensuelle est représentée Fig. II.

Bien que souvent inoffensive, la rougeole ne laisse pas que de mettre parfois la vie en danger et de déterminer même une certaine mortalité qui a été, par exemple, pour nos 531 militaires atteints en dix-neuf années, de 6 décès. Les cas graves proviennent, en général, d'une complication de broncho-pneumonie, qui donne un caractère sérieux à la maladie. Il semble qu'il y ait là plutôt une infection additionnelle (BARD, RICHARD, SEVESTRE.....) qu'une simple complication, et la prophylaxie, qui consiste surtout dans l'isolement des malades, doit être bien plus sévère dans les cas de rougeole avec broncho-pneumonie, que dans ceux de rougeole pure.

En somme, la rougeole fait en France annuellement de trois à six mille victimes dans les cent quatre-vingt-quinze villes au-dessus de 10,000 habitants, presque autant que la fièvre typhoïde et plus que la variole (BARD, *Revue d'Hygiène*, 20 mai 1891), et il importe de s'en préoccuper. Malheureusement, la rougeole paraît peu influencée par les mesures sanitaires générales et sa prophylaxie est bien incomplète.

Digitized by Google

Les prescriptions prophylactiques à employer dans les collectivités où la rougeole éclate, sont celles-ci :

1° Isolement des sujets malades pendant 25 jours à partir du début probable de la maladie ;

2° A la fin de cette période, prescrire quelques bains savonneux ;

3° Désinfection, à l'étuve, des vêtements que portait le malade au début de l'affection, ainsi que de la literie ;

4° Aération des locaux et désinfection à l'acide sulfureux.

VARIOLE.

En consultant les tableaux de la morbidité clermontoise pendant une vingtaine d'années, à l'Hôtel-Dieu, tant dans la population civile que dans les salles militaires, on constate qu'il s'est passé peu d'années sans que la variole fît son apparition dans cette ville.

ANNÉES	Civils atteints	Militaires atteints	ANNÉES	Civils atteints	Militaires atteints.
1872	1	0	Report...	415	183
1873	1	0	1882	15	17
1874	1	1	1883	0	3
1875	1	3	1884	0	1
1876	0	2	1885	9	3
1877	0	6	1886	4	0
1878	61	102	1887	112	59
1879	12	37	1888	12	4
1880	8	0	1889	4	1
1881	60	32	1890	11	12
A reporter..	415	183	Totaux ..	312	283

Les années 1878, 1879, 1881, 1882, 1887 et 1890 sont marquées par des épidémies d'intensité différente, dont deux seulement, 1878 et 1887, ont pris un développement sérieux. Ces épidémies ont déterminé en moyenne une mortalité de 5 pour cent atteints.

C'est en décembre, janvier, février, mars et avril, c'est-

Digitized by Google

à-dire pendant la saison froide, que les atteintes ont été surtout fréquentes. La courbe annuelle est représentée dans la Fig. III.

La statistique municipale, commencée en 1886, donne pour les cinq années, 58 décès varioleux. Les moyennes tirées de ce chiffre n'ont qu'une valeur relative, car en une seule année, en 1887, il s'est produit 52 décès et les six autres en quatre ans. On ne peut donc tirer aucune conclusion de ces nombres encore trop restreints.

Cette persistance du germe variolique n'est point sans constituer une menace sérieuse, d'autant qu'il suffit d'un hasard pour déterminer une épidémie. Rester exposés à ce danger, alors qu'il existe un moyen prophylactique assuré, paraît impossible et il est à supposer que la vaccination obligatoire s'imposera dans un avenir prochain. L'exemple de l'armée est bien fait pour engager l'Administration civile dans cette voie. Des efforts considérables ont été faits, surtout dans ces dernières années, pour généraliser les revaccinations dans l'armée. A l'heure actuelle, partout on utilise le vaccin animal, préparé dans des centres vaccinifères et les opérations sont recommencées jusqu'à ce qu'elles aient donné un chiffre suffisamment élevé de succès. Grâce à ces mesures, il est à espérer que, dans notre armée, comme dans l'armée allemande, la variole deviendra une rareté.

Dès maintenant, nous pouvons citer des chiffres rassurants; jusqu'en 1879, on comptait une moyenne annuelle de 200 décès varioliques dans l'armée (ZUBER). En 1880, ce chiffre tombe à 74; il est de 41 en 1881 et de 6 en 1885.

« Cette maladie, qui est, ainsi que le dit M. l'inspecteur VALLIN, le type des maladies évitables, pourra disparaître dès que l'on aura fait passer dans nos mœurs la vaccination des adultes, comme on y a fait entrer déjà la vaccination du premier âge. » — Dr E. VALLIN *(Revue d'Hygiène* du 20 septembre 1887).

L'obligation légale de la vaccination et de la revaccina-

Digitized by Google

tion se traduit, dans les pays où elle existe, par des résultats remarquables; tandis qu'à Paris, où elle n'existe point, la moyenne de mortalité variolique atteint 28,9 pour cent mille habitants; à Berlin, elle n'est que de 1,6 pour le même nombre d'habitants. Dans deux pays voisins, l'Allemagne et l'Autriche, la mortalité était sensiblement égale avant l'obligation : 33,84 en Prusse, 33,23 en Autriche. L'obligation est votée en Prusse, et la mortalité tombe à 2,23, de 1875 à 1884; en Autriche, où vaccinations et revaccinations restent facultatives, le même chiffre s'élève et monte à 61,64 pour cent mille habitants.

La nécessité de la vaccination et de la revaccination rendues légalement obligatoires s'impose donc, et la question a été brillamment discutée à l'Académie de Médecine, il y a quelques mois. M. le professeur Le Fort, partisan convaincu de leur immense utilité, a néanmoins soutenu, avec le remarquable talent de parole qu'il possède, l'impossibilité de faire une loi sur l'obligation de la vaccine; il considérerait cela comme « un attentat abominable à la liberté individuelle ». Il semble que la loi française soit coutumière de ce genre d'attentats et nul ne songe à s'en plaindre; lorsqu'on poursuit un individu pour tel acte qui porte atteinte à la santé publique et même au bien-être de la collectivité, on viole, nous le voulons bien, la liberté individuelle, mais en tant qu'elle devient dangereuse pour les autres. Le professeur Le Fort pense que la loi, en imposant l'isolement rigoureux des varioleux, serait une protection suffisante. L'utilité de l'isolement n'est point discutable et M. L. Colin, l'un des contradicteurs de M. Le Fort, l'a démontré dans une savante étude sur l'isolement des varioleux. Mais, avant d'isoler les varioleux, peut-être vaudrait-il mieux n'en pas avoir? Cette opinion a été fort éloquemment soutenue à l'Académie par MM. Proust, Hervieu, Brouardel, L. Colin, Dujardin-Beaumetz, et paraît être celle de la majorité de l'assemblée.

L'introduction de l'obligation de la vaccine rendra, se-

Digitized by Google

lon toute probabilité, la variole beaucoup moins fréquente et nous arriverons à la quasi immunité dont jouissent les Allemands. Est-ce à dire pour cela qu'il ne sera point nécessaire d'isoler les varioleux? Certainement non. L'isolement des malades et la désinfection de l'entourage et des locaux seront d'autant plus aisés que le nombre des atteints sera plus réduit (E. VALLIN).

Les prescriptions prophylactiques sont ainsi résumées :

1° Vaccine gratuite et obligatoire;

2° Faire désinfecter d'une façon complète les locaux habités par les familles dans lesquelles a sévi la variole;

2° Obliger les propriétaires des immeubles infectés à tenir les cabinets d'aisance propres, à les faire blanchir, ainsi que les escaliers;

4° Exiger la revaccination des enfants et des personnes voisines des lieux infectés;

5° Rendre la revaccination obligatoire dans les écoles, les ateliers, etc., dès qu'un cas aura été constaté.

SCARLATINE.

Après la rougeole et la variole, la scarlatine compte parmi les maladies infectieuses les plus fréquentes en ce pays. Il est à remarquer que ses épidémies alternent avec celles de la variole et de la rougeole, tout en se montrant parfois en même temps que les épidémies typhoïdes.

Les complications en font une affection grave; parmi celles-ci, nous avons souvent observé la néphrite interstitielle, l'anasarque et, plus rarement, les angines diphtéritiques, la pleurésie, la péricardite et la méningite. La mortalité s'est approchée, dans nos salles militaires, du chiffre de 6 0/0.

Les entrées dans les salles civiles sont fort rares pour cette maladie; dans les salles militaires, elles sont, au contraire, assez fréquentes :

Digitized by Google

ANNÉES	Civils	Militaires	ANNÉES	Civils	Militaires
1872	0	0	Report...	3	41
1873	0	0	1882	1	29
1874	1	2	1883	1	2
1875	0	0	1884	1	6
1876	0	1	1885	0	2
1877	0	0	1886	1	2
1878	0	1	1887	2	16
1879	1	1	1888	9	67
1880	0	7	1889	2	21
1881	1	29	1890	6	1
A reporter..	3	41	Totaux...	26	187

La statistique municipale enregistre une moyenne de 6,5 décès par an pour la scarlatine, ce qui représente un chiffre élevé d'atteintes.

Les 175 militaires traités en 19 années à l'hôpital mixte pour scarlatine ont présenté onze décès.

La courbe saisonnière a quelque analogie avec celle de la rougeole; les maxima, toutefois, au lieu d'être répartis sur les quatre mois les plus froids de l'année, sont contenus presque exclusivement dans les trois mois d'hiver. — Fig. IV.

Les mesures prophylactiques sont celles que nous avons résumées pour la rougeole; cependant la période d'isolement doit être plus prolongée : 40 jours, à partir du jour de l'invasion. Il est nécessaire aussi d'insister sur les bains et les lotions alcalines, pour débarrasser la peau complètement des écailles épidermiques.

La scarlatine a profité largement des mesures sanitaires anglaises. La mortalité a diminué en Angleterre de 60 0/0, et, de l'autre côté du détroit, on attribue ce succès à l'isolement des malades dans les hôpitaux spéciaux et aux mesures de désinfection. Les hôpitaux d'isolement, au nombre de 203 déjà en 1882, sont aujourd'hui beaucoup plus nombreux et tous pourvus de moyens de désinfection. C'est une création à faire en France, dès qu'on le pourra.

Digitized by Google

Diphtérie. — Croup.

Moins fréquente que la fièvre typhoïde, la variole, la rougeole et la scarlatine, la diphtérie se montre, en revanche, beaucoup plus sévère. D'après la statistique dressée par l'Administration, elle cause plus de décès, dans les villes au-dessus de 10,000 habitants, que la fièvre typhoïde et la variole :

Diphtérie.....	4.838	décès.
Fièvre typhoïde.....	4.334	—
Variole.....	3.229	—

A Clermont-Ferrand, elle a causé :

En 1886.....	0	décès.
En 1887.....	4	—
En 1888.....	17	—
En 1889.....	60	—
En 1890.....	31	—

soit 112 décès en cinq ans, ou, en moyenne, 22 décès par an, c'est-à-dire à peu près autant de décès que la fièvre typhoïde, qui fait annuellement 25 victimes à Clermont-Ferrand. Sur ces 112 décès, 110 se sont produits chez des sujets ayant plus d'un an et moins de 20 ans.

La garnison a échappé d'une façon presque absolue à cette maladie et n'a présenté, en dix-neuf ans, que onze cas et quatre décès. Dans l'armée française, en général, où elle est en progression depuis dix années, elle a déterminé, de 1872 à 1885, 433 décès. (Médecin-major Longuet.)

Klebs en 1883, et Lœffler en 1885, ont démontré son origine bacillaire. Roux et Yersin ont pu, en inoculant à des animaux le bacille de Klebs, reproduire la maladie et même les paralysies diphtéritiques et prouver ainsi la spécificité du bacille. Ils ont en outre découvert que les cultures de ce bacille contenaient un poison soluble et qu'en les inoculant après filtration, c'est-à-dire après les avoir dépouillées de tout élément figuré, on pouvait provoquer

Digitized by Google

des dégénérescences, des paralysies et même la mort des animaux. D'après ces auteurs, le bacille ne se développe que sur les muqueuses malades, et ils en tirent cette déduction pratique, qu'il importe de traiter toutes les angines, même les plus simples, par les antiseptiques. LŒFFLER a trouvé le bacille de KLEBS dans la bouche d'un enfant sain qui serait peut-être devenu diphtérique, s'il avait pris la moindre angine.

La question de l'identité de la diphtérie des oiseaux, des volailles et de celle de l'homme a été souvent discutée. En Angleterre, cette identité est généralement admise. NICATI, TEISSIER, ORY, DELTHEIL, partagent cette opinion; notre collègue LONGUET a constaté que dans les armées française et allemande, la cavalerie était trois fois plus atteinte que l'infanterie, ce qui peut être attribué à la présence de quantités notables de fumiers dans les quartiers.

En France, on pense généralement que la diphtérie des oiseaux et celle de l'homme sont spécifiquement différentes et n'ont de commun que le nom. (MÉGUIN, NOCARD, CORNIL, STRAUSS...)

Au point de vue de la persistance des germes et de leur conservation dans les effets des diphtéritiques, le docteur THONIOT a relaté des observations frappantes du docteur MIGNOT (de Chantelle), du docteur BONNEAU (de Mantes), et du docteur MISSET (de Dijon), et il semble avoir démontré cette proposition : qu'une personne quittant un foyer diphtéritique, tout à fait indemne elle-même, pouvait transporter le mal avec elle et le transmettre sans le prendre. C'est dire combien il est difficile de tracer les règles de la prophylaxie de cette affection.

A Clermont-Ferrand, les documents statistiques cités plus haut, nous montrent la maladie en progression marquée; jusqu'à présent, d'après nos collègues civils, la maladie, sans exercer de grands ravages, se montrait chaque année dans certains quartiers qu'elle affectionnait,

Digitized by Google

le quartier de Fontgiève, par exemple, où se trouvent des écuries en grand nombre. C'est en même temps un des quartiers de cette ville qui laissent le plus à désirer au point de vue de l'hygiène.

La prophylaxie contre la diphtérie est encore peu éclairée : Elle se résume à l'isolement des diphtéritiques et à la destruction des linges, vêtements, etc... qui leur ont servi et même des effets de ceux qui les ont approché. Après la maladie, la désinfection sérieuse des locaux s'impose plus que dans tout autre affection. La prophylaxie générale est incertaine et THORNE-THORNE a constaté que quelques-unes des villes les plus insalubres de l'Angleterre ont été, chose singulière, épargnées par la diphtérie.

GRIPPE.

L'épidémie de grippe qui a sévi à la fin de 1889 et au commencement de 1890, sur la plus grande partie de l'Europe, n'a pas épargné Clermont-Ferrand. Les premiers cas furent signalés dès la première quinzaine de décembre, pour devenir très nombreux à la fin du mois et durant le mois de janvier.

Il est impossible d'établir le chiffre des atteints; bien peu de personnes échappèrent complètement à « cette maladie perfide, sournoise, insidieuse, ainsi que le dit le docteur VALLIN *(Revue d'Hygiène du 20 janvier 1890)*, qui se traduit, tantôt par un accès fébrile qui dure 24 heures, avec 41° de température, sans aucune localisation, même superficielle, et qui disparaît sans laisser de traces; tantôt les troubles nerveux, douleurs névralgiques, céphalalgie atroce, courbature, syncopes, dominent la scène. Presque toujours l'atteinte la plus légère laisse un abattement, un amaigrissement sans rapport avec la bénignité apparente de l'attaque; tout l'organisme semble touché comme dans les maladies infectieuses; c'est pendant la

Digitized by Google

convalescence que se développent souvent les complications graves ou mortelles, je n'ose dire les rechutes. »

Sur environ un millier de cas observés dans la garnison par les médecins de régiments, une centaine furent hospitalisés. Sur ce nombre, nous notâmes fréquemment des complications de toutes sortes; des pneumonies et des broncho-pneumonies, bénignes, fugaces, de véritables congestions pulmonaires, et, à côté, des pneumonies infectieuses ayant un caractère malin. Dans cinq cas, nous avons constaté, de même que M. le médecin principal LAVERAN, professeur au Val-de-Grâce, la pleurésie purulente d'emblée, survenant au cours de la pneumonie.

D'autres complications se produisirent : des otites moyennes, nombreuses et tenaces, des angines, des bronchites persistantes, un catarrhe nasal purulent, longtemps réfractaire à tout traitement.

En même temps que la grippe, l'hôpital mixte reçut un grand nombre d'érysipèles. Dans le pus des catarrhes auriculaires, nasaux, comme dans les abcès, les épanchements pleuraux et les expectorations des pneumoniques, nous avons toujours trouvé des streptocoques en grande quantité.

La mortalité générale fut ici augmentée dans de grandes proportions sous l'influence de la grippe.

Tandis qu'en janvier 1888, il mourait à Clermont-Ferrand, 82 personnes; en janvier 1889, 81; en janvier 1890, on enregistrait, pendant la grippe, 171 décès.

Ce sont les adultes et les vieillards qui constituèrent pour la majeure partie cette mortalité; ils moururent de bronchites chroniques et de pneumonies.

En dehors de cette mortalité immédiate, qui a frappé particulièrement les valétudinaires, les débiles, les tuberculeux, la grippe a eu des conséquences éloignées que nous avons pu relever dès cette année.

Tandis qu'en moyenne, on réformait à la commission départementale de Clermont, de 15 à 20 tuberculeux de la

Digitized by Google

garnison par an, en 1890 le chiffre s'est élevé à 30, et en juin 1891, il est déjà de 20. La plupart de ces militaires, interrogés par nous, font remonter à l'influenza le début de leur maladie. Ce fait, au reste, n'est point nouveau : CLARK a remarqué que beaucoup de phtisiques rapportaient leur maladie à la grippe qui régna en Angleterre, en 1832.

FOURNET fit la même observation en 1837. Dans plusieurs de leurs observations de tuberculose, HÉRARD et CORNIL ont retrouvé l'influence évidente des épidémies de 1864, 1865, 1866.

A ces diverses époques, la grippe eut son contre-coup à Clermont-Ferrand, mais sans y laisser de traces profondes. Ces atteintes se confondaient volontiers avec les affections saisonnières et il a fallu une pandémie, comme celle de l'année dernière, pour spécialiser nettement la maladie.

Les conseils hygiéniques et prophylactiques se résument à bien peu de chose : le microbe qui, selon toute probabilité, est l'agent d'infection, n'ayant pas été découvert encore, ses conditions d'existence sont inconnues; aussi, se borne-t-on à donner aux personnes âgées, valétudinaires, surtout exposées en temps de grippe, le conseil de redoubler de précautions et, dans le cas où elles seraient atteintes, de prendre les soins les plus minutieux, jusqu'à guérison complète. C'est, ajoute M. le docteur VALLIN, auquel nous empruntons largement, une prophylaxie un peu humiliante et telle qu'on l'eût ordonnée en 1510 et en 1557.

On a essayé récemment de rapprocher la marche de la dernière épidémie des oscillations barométriques et de l'état hygrométrique de l'atmosphère, etc.... D'après M. L. MASSON, inspecteur de l'assainissement de Paris, les périodes de forte mortalité, dans les différentes capitales de l'Europe, auraient coïncidé avec une série de hautes pressions barométriques, sauf en Russie où la grippe paraît endémique.

Digitized by Google

Peut-être ces observations contribueront-elles à apporter quelque lumière dans l'étiologie de cette singulière affection ?

Érysipèle.

L'érysipèle est une des caractéristiques de la morbidité clermontoise ; pas d'année où la garnison ne compte une centaine de cas d'érysipèle. Les plus graves, les plus pyrétiques sont envoyés à l'hôpital, où ils guérissent en immense majorité. Nous relevons, en 18 années, 425 cas d'érysipèle, dans la garnison, avec trois décès :

1873...	14	1879...	15	1885...	18
1874...	29	1880...	12	1886...	10
1875...	33	1881...	25	1887...	13
1876...	10	1882...	16	1888...	14
1877...	12	1883...	9	1889...	61
1878...	19	1884...	43	1890...	72

Il est généralement bénin et après un début dramatique, la fièvre tombe rapidement : traité par les applications antiseptiques, il ne se complique point d'habitude.

Dans les fièvres éruptives, il apparaît plus sérieux et détermine parfois des angines et des pneumonies graves.

Dans l'armée, il est souvent simulé et l'un de nous a publié dans les Archives de médecine et de pharmacie militaires, une étude des moyens propres à dévoiler cette supercherie. (*Simulation de l'érysipèle. Archives de Médecine et de Pharmacie militaires.* Année 1890. Vigenaud et Bouchereau.)

C'est au printemps qu'il se montre surtout fréquent, bien qu'il en existe durant toute l'année dans les salles militaires.

Phtisie pulmonaire.

Il est difficile de fixer les caractères du climat le plus contraire à l'éclosion de la tuberculose.

Digitized by Google

Suivant LANCEREAU (*Congrès international de géographie, 1871)*, la phtisie, relativement rare dans les régions polaires, dans les lieux élevés (1,000 mètres d'altitude et au delà), est infiniment plus fréquente dans les zones basses et tempérées pour acquérir son maximum de fréquence dans les pays tropicaux.

Le professeur JACCOUD, après avoir constaté l'immunité pour ainsi dire absolue, vis-à-vis de la phtisie pulmonaire, des pays d'altitude, tels que la Sibérie, l'Islande, les plateaux de la zone moyenne des Andes, les hauts plateaux du Mexique et, plus près de nous, certaines parties de la Suisse, où l'on n'observe qu'un cas de phtisie sur 1,000 habitants pour la période quinquennale de 1865 à 1869 (MULLER), conclut à l'action préservatrice de ces climats élevés et, par extension, à leur efficacité dans la période d'imminence de la tuberculose. Il attribue ces effets à leur action tonique et fortifiante et à la suractivité respiratoire due à l'abaissement de la pression atmosphérique.

L'altitude de la ville de Clermont-Ferrand (410^{m}) ne permet point de la ranger dans ces climats privilégiés et, au contraire, en envisageant la variabilité marquée de la température, l'amplitude des oscillations thermométriques, diurnes, nychthémérales, mensuelles, la fréquence des mouvements atmosphériques, la rigueur de l'hiver, les refroidissements brusques produits au printemps par le vent des montagnes, il est permis de croire que les habitants sont exposés à de fréquentes fluxions de l'appareil respiratoire, favorables à l'éclosion des tubercules.

La statistique ne confirme point les présomptions que l'étude du climat faisait naître, et, si nous voyons en tête de la mortalité les affections des voies respiratoires, les bronchites, les pleurésies, les pneumonies, nous trouvons un nombre de décès assez restreint au compte de la tuberculose. Tandis qu'à Paris le cinquième des décès provient de la tuberculose pulmonaire, on ne relève qu'un décès sur vingt-un, pour cette affection, dans les statisti-

Digitized by Google

ques clermontoises. Il est certain que ce chiffre est de beaucoup au-dessous de la réalité ; on n'est point encore habitué à dire la vérité quand il s'agit de maladies héréditaires, et nombre de tuberculoses sont portées à la rubrique « bronchites chroniques ». Plus du quart des décès, à Clermont-Ferrand, est classé au compte des bronchites aiguës et chroniques, des pneumonies et des broncho-pneumonies. Ces affections contribuent, dans une large mesure, à éveiller les tuberculoses encore endormies, à prédisposer certains organismes à recevoir le germe fatal et enfin à donner un coup de fouet à des tuberculoses torpides. Aussi voyons-nous, sur un effectif moyen de quatre mille hommes de garnison, une moyenne annuelle de 20 réformes et de 4 décès par tuberculose pulmonaire ou pleurale. Nous en concluons, malgré la statistique trop récemment commencée, que le climat de Clermont-Ferrand favorise le développement de cette maladie.

Les richesses de la région en climats d'altitude, aux environs et au-dessus de 1,000 mètres, offrent aux citadins des ressources thérapeutiques qu'ils n'ont pas besoin d'aller chercher ailleurs. Et il est incontestable que les enfants de parents tuberculeux pourraient, avec avantage, passer les premières années de leur vie dans les montagnes d'Auvergne, à condition de trouver une habitation suffisamment confortable, dans un village situé de telle façon qu'il fût protégé des vents froids par un relief de terrain.

De la difficulté à trouver cet ensemble de conditions réalisées naturellement, pourrait naître l'idée de créer, dans les montagnes d'Auvergne, un sanatorium pour les tuberculeux en imminence ou à la première période ; sanatorium où, tout en jouissant des bienfaits de l'altitude, les malades pourraient être soumis aux traitements actifs nouveaux, dont l'efficacité est indéniable. La Bourboule, avec son eau arsenicale et ses 875 mètres d'altitude, remplit en partie ces conditions.

Digitized by Google

Avant d'aborder cette question délicate de la prophylaxie de la tuberculose, il est nécessaire de résumer, en quelques lignes, les notions scientifiques que l'on possède, à l'heure présente, sur cette question. Nous empruntons une partie de ce qui suit au rapport de M. VILLEMIN, ancien médecin inspecteur de l'armée, à l'Académie de médecine, sur la prophylaxie de la tuberculose. Nul mieux que celui qui démontra la transmissibilité de la tuberculose, ne saurait nous diriger dans cette analyse.

La tuberculose est actuellement considérée comme une maladie infectieuse, parasitaire, causée par un microbe. Ce microbe pénètre dans l'organisme par le poumon avec l'air inspiré, par le tube digestif avec les aliments, par la peau et les muqueuses, lorsqu'elles sont le siège de plaies ou d'écorchures. Probablement le fait de sa pénétration dans l'organisme ne suffit point à donner la tuberculose, si le terrain n'est pas propice, si, en un mot, l'état général du sujet ne le prédispose point à contracter la maladie.

Comme cette prédisposition, cette aptitude à prendre la tuberculose peut se produire à chaque instant, à la suite d'une indisposition quelconque, d'un rhume, de la coqueluche, de la rougeole, de la grippe, d'une affection quelconque des voies respiratoires, même d'un surmenage, d'un excès de fatigue, il importe de nous défendre contre le microbe qui transformerait cet état morbide passager en un mal définitif.

Ce microbe peut être absorbé par nous de diverses manières :

1° Avec l'alimentation, par le lait des vaches tuberculeuses, par la viande et le sang des animaux malades, par l'eau dans laquelle des poussières bacillaires seraient tombées ou qui aurait servi à laver le linge des malades ;

2° Par le contact des objets ayant servi aux tuberculeux et contaminés par eux (literie, vêtements, objets de toilette, tentures, meubles, etc.);

Digitized by Google

3° Avec la respiration, par les poussières contenant des crachats desséchés.

L'action de ces divers modes de pénétration du bacille n'a pas une égale importance. La contamination par le lait et la viande est discutée et rejetée encore par un certain nombre de savants (HARDY, TRASBOT, LE ROY DE MÉRICOURT, GERMAIN SÉE).

Elle a, d'autre part, des partisans convaincus (VERNEUIL, VILLEMIN, NOCARD, CORNIL, VALLIN, JACCOUD).

La contagion par les crachats desséchés ou non, les déjections ou suppurations des phtisiques est assez généralement admise.

MALASSEZ et VIGNAL ont démontré que des crachats tuberculeux desséchés, puis hydratés à diverses reprises, possédaient encore leur virulence au bout de douze jours.

L'hygiène publique n'a pas d'action sur une partie des modes de propagation de la tuberculose, et c'est précisément contre ceux dont la réalité est peu contestée qu'elle est à peu près désarmée.

Le rapport de M. VILLEMIN à l'Académie propose de porter à la connaissance du public les mesures prophylactiques suivantes :

1° Recevoir les expectorations des phtisiques dans des crachoirs contenant un liquide et non des substances pulvérulentes, telles que le sable, le son, les cendres ; vider ces crachoirs dans le feu ou les nettoyer à l'eau bouillante, mais jamais ne les déverser sur les fumiers, dans les cours, dans les jardins. Cette mesure, facile à appliquer dans les hôpitaux et les maisons particulières, l'est moins dans les endroits publics (casernes, ateliers, gares de chemins de fer, théâtres, etc.);

2° Ne point laisser sécher le linge maculé par les déjections de phtisiques, mais le tremper pendant un certain temps dans l'eau bouillante, avant de le livrer au blanchissage. MAX WALSCH prétend toutefois que l'eau bouillante, tout en affaiblissant la virulence, ne la détruit pas ;

Digitized by Google

3° Eviter de coucher dans le lit ou d'habiter la chambre d'un phtisique ;

4° Obtenir que les locaux (hôtels, villas, châlets, etc.) habités par les tuberculeux, dans les stations hivernales, soient meublés et tapissés de telle sorte que la désinfection en soit facile, après le départ des malades ;

5° Ne se servir des objets contaminés par eux qu'après désinfection ;

6° Ne faire usage que de lait bouilli ; on a dit que le lait bouilli était moins digestif et moins nourrissant que le lait cru, mais, ainsi que l'a dit M. le médecin inspecteur VALLIN, dans la mémorable discussion académique à laquelle nous empruntons la majeure partie de ces documents, c'est là une assertion qui n'est point démontrée et, au contraire, le professeur HEUBNER, de Leipzig, et l'un de ses élèves, le docteur UHLIG, ainsi que M. DUCLAUX, de l'Institut de France, ont prouvé le caractère nutritif et la digestibilité du lait bouilli.

L'observation de ces diverses prescriptions est impossible à assurer et, tout ce qu'on peut faire, c'est d'en répandre le plus possible la notion.

Pour les recommandations qui se rapportent à l'usage du lait et de la viande tuberculeuse, les municipalités sont moins désarmées, au moins en ce qui touche à la viande. La distribution des viandes d'animaux tuberculeux devra être absolument interdite et les vétérinaires chargés de la surveillance des abattoirs ne devront, en aucun cas, laisser passer les viandes suspectes. Ces viandes peuvent être utilisées dans la fabrication des conserves, après cuisson suffisante. Enfin, comme l'a si bien dit M. LANCEREAU, l'air pur est aussi indispensable à la vie que l'eau et les aliments sains et après avoir demandé de fournir à toutes les collectivités une eau saine et abondante, il importe de demander aussi l'air nécessaire à la santé. Pour atteindre ce but, il convient de réformer la législation sur la construction des maisons, sur la largeur des rues ; de soumet-

Digitized by Google

tre à une réglementation les ateliers, les grands magasins, les lycées, les pensionnats, les casernes, les prisons, les théâtres, etc... de telle sorte que chaque individu qui habite ou fréquente ces milieux ait un cube d'air suffisant.

Enfin, citons le résultat des enquêtes sanitaires faites par le docteur BUCHANAN en Angleterre, sur les causes de la diminution de la mortalité par tuberculose dans son pays. Il constata que cette mortalité diminuait là où les ateliers avaient été agrandis, ventilés, là où le travail se faisait en plein air et enfin, chose importante, et sur laquelle l'hygiène publique a une action réelle, qu'il y avait un rapport direct entre la mortalité par phtisie et l'assèchement du sol ; que là où la construction d'égouts n'avait pas eu pour résultat l'assèchement du sol, la mortalité restait stationnaire ; là où cette construction avait procuré, en tout ou en partie, l'assèchement du sol, la mortalité diminuait dans la proportion où cet assèchement était obtenu. (Rapport de M. MONOD.)

A Clermont-Ferrand, il serait intéressant de connaître la proportion des décès par tuberculose, parmi les habitants des rues infectes situées entre la rue de l'Hôtel-Dieu et la rue Ballainvilliers, dans celles du quartier de Fontgiève et même dans les rues étroites de la haute ville.

Si l'on songe que la tuberculose occupe une place considérable dans la mortalité, on ne trouvera pas superflues les mesures, si coûteuses qu'elles soient, qui peuvent opposer une barrière à ce fléau croissant.

AFFECTIONS DES VOIES RESPIRATOIRES NON TUBERCULEUSES

Laryngites, bronchites, pneumonies, pleurésies. — Les fluxions de l'appareil respiratoire sont très fréquentes à Clermont-Ferrand ; les oscillations brusques de la température en sont évidemment la cause habituelle.

Sur 4,336 décès, relevés en quatre années à Clermont,

Digitized by Google

les affections non tuberculeuses des bronches et du poumon ont déterminé la mort dans 1,055 cas, soit un peu plus de 1 décès sur 4 ; 683 décès par bronchites et 372 par pneumonies. Dans ces totaux, il est une partie des cas qui sont, sans contredit, imputables à la tuberculose, mais la majorité provient de l'impression du climat : A des journées de chaleur torride succèdent souvent un froid pénétrant ou des averses glaciales qui rafraîchissent l'atmosphère et déterminent de véritables congestions des organes de la respiration. La pneumonie revêt deux formes différentes : la forme franche, congestive, avec une température de 40 ou 41 degrés qui tombe, dès le 2e ou le 3e jour, aux environs de la normale et la forme infectieuse, plus redoutable, plus tenace et que l'impression du froid ne suffit point à expliquer.

De même la transformation des épanchements pleurétiques en épanchements purulents, en dehors de toute intervention chirurgicale qui puisse être incriminée, est un fait fréquent dans les salles de l'Hôtel-Dieu. Est-ce, comme le pense le docteur NIVET, une influence pyogène due aux égouts de l'Hôtel-Dieu, au système défectueux des latrines? C'est une question qui sera résolue dans un avenir prochain, car on paraît être entré résolument dans la voie d'une réforme hygiénique sérieuse.

Comme il était à présumer, c'est pendant les six mois d'hiver et de printemps que se montrent surtout les affections de l'appareil respiratoire. — Fig. V.

Les affections des voies respiratoires autres que la tuberculose ont déterminé 2,221 entrées de militaires à l'hôpital, en dix-neuf années.

RHUMATISMES ET AFFECTIONS DU CŒUR.

Le rhumatisme avec ses manifestations articulaires et musculaires, aiguës ou chroniques, occupe un des premiers rangs dans la morbidité clermontoise ; c'est surtout au

Digitized by Google

printemps et à l'automne qu'on l'observe. Très fréquent chez les militaires, qui sont exposés aux intempéries, il figure dans notre statistique pour 1,089 entrées de militaires à l'hôpital mixte en 19 années ; soit, en moyenne, 60 par an, sur une garnison d'environ 4,000 hommes. On l'observe dans la population civile aux différents âges de la vie et il n'est point rare de le rencontrer chez des enfants de 10 à 15 ans.

Il se complique fréquemment d'endo-péricardite et beaucoup plus exceptionnellement de pleurésie, de méningite et d'accidents cérébraux. Les récidives sont très fréquentes et les cas ne sont point rares d'hommes qui, durant leurs trois années de service, ont fait deux, trois et même quatre séjours à l'hôpital avec une poussée de rhumatisme articulaire aigu.

Affections du cœur. — Les affections du cœur et de ses enveloppes, que nous rapprochons à dessein du rhumatisme, qui se trouve fréquemment avoir une part dans leur genèse, s'observent ici assez communément. Elles n'ont avec le climat d'autre lien étiologique, que celui qui est constitué par le rhumatisme. Chez les soldats, elles peuvent être dues aux fatigues du service, aux efforts nécessités par les exercices physiques, le pas gymnastique, etc... Mais il y a là une origine professionnelle qui n'entre pas dans le cadre de notre étude.

D'après la statistique municipale, elles déterminent près de 90 décès par année, ainsi répartis au point de vue de l'âge des décédés :

De 0 à 1 an	0
De 1 à 19 ans	2
De 20 à 39 ans	10
De 40 à 59 ans	38
De 60 et au-dessus	40

Sur l'ensemble des décès, les affections cardiaques sont enregistrées, comme causes de mort, environ une fois sur onze.

Digitized by Google

MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF.

Stomatite. — Assez fréquente dans la population militaire, elle tient évidemment à la malpropreté et au mauvais entretien des dents des hommes. Quand elle prend un caractère épidémique, elle est tenace et profonde.

Angine. — Toutes les formes d'angine s'observent ici fréquemment et la gravité en est très variable, depuis l'angine pultacée simple jusqu'à la diphtérie mortelle. Dans deux petites épidémies typhoïdes que nous avons observées, la maladie a débuté, dans un assez grand nombre de cas, par des angines de gravité moyenne, qui ont fait hésiter le diagnostic pendant les premiers jours.

Les angines phlegmoneuses et érysipélateuses tiennent la tête au point de vue de la fréquence.

Fièvre gastrique. — Surtout fréquente dans la garnison, elle constitue souvent une véritable fièvre typhoïde atténuée, une fébricule qui, après un début bruyant, avec température élevée, langue saburrale, se termine, au bout de quelques jours, par une défervescence rapide, alors que le diagnostic est encore réservé. Parfois, un certain nombre de fièvres gastriques, de plus en plus graves, préludent à l'apparition d'une épidémie typhoïde ; peut-être sont-ce là les conditions nécessaires à la genèse de la fièvre typhoïde? Conditions résultant de l'encombrement, du surmenage, de l'alimentation mauvaise, et auxquelles il suffit que s'ajoute l'agent infectieux pour constituer la fièvre typhoïde.

Quoi qu'il en soit, la fièvre gastrique, quand elle ne subit point cette aggravation, est une maladie sans gravité, au point de vue du pronostic, mais d'une réelle importance en raison du chiffre des indisponibilités qu'elle détermine.

Entérites. — Les entérites, les diarrhées cholériformes de l'été, doublent et triplent même, pendant trois mois de

Digitized by Google

l'année, la mortalité infantile ; juillet, août et septembre enlèvent un bien plus grand nombre de nouveau-nés que les autres mois. Observée dans la plupart des villes de France, cette mortalité spéciale de la saison chaude nous a paru ici un peu atténuée.

Les adultes sont, aux mêmes époques, pris assez fréquemment de flux intestinaux parfois très violents, cholériformes, qui peuvent même entraîner la mort.

Il nous a été donné d'observer trois années de suite, de petites épidémies de dysenterie sévère, tenace, comme nous ne l'avions que très rarement observée en France ; c'était absolument la dysenterie des pays chauds, telle que l'ont décrite les observateurs. Sauf une épidémie suivie par nous à l'hôpital de Perpignan, il y a quelques années, nous n'avions jamais eu à soigner, dans un pays tempéré, des dysenteries aussi sérieuses.

C'est en août et septembre que se produisent d'habitude, à Clermont-Ferrand, ces flux intestinaux plus ou moins prononcés et la courbe saisonnière est représentée Fig. VI.

Les affections du tube digestif déterminent par année, à Clermont-Ferrand, environ un décès sur cent-dix.

A quelle cause attribuer ces affections intestinales ? Ce n'est point l'eau, puisque dans les villes les mieux pourvues, la mortalité est plus élevée que dans les campagnes ; ce ne sont pas les fruits, puisque la majorité des victimes, les nouveau-nés (63 0/0 de la mortalité) ne mangent point de fruits.

Pour les nouveau-nés, c'est vraisemblablement la nourriture artificielle et l'alimentation solide prématurée qui causent le mal.

Au-dessus de cet âge, c'est à la viciation de l'air ou de l'eau par des matières en putréfaction qu'il faut les rattacher.

La prophylaxie de ces affections découle, naturellement, de ces présomptions de leur origine.

Le choléra, qui trouve ici sa place, est directement

Digitized by Google

frappé par les mesures d'assainissement, et bien qu'il ait, depuis 1866, touché parfois aux côtes d'Angleterre, il ne s'y est point développé, depuis que l'hygiène publique a pris une importance réelle dans ce pays. Il en sera sans doute de même en France, lorsque nous aurons suivi cet exemple.

GOITRE.

Le département du Puy-de-Dôme occupe un rang élevé, parmi ceux où le goître est le plus répandu et la ville de Clermont-Ferrand elle-même, compte, en moyenne, 2,50 exemptions pour goître sur 1,000 conscrits. Les différentes parties de la ville sont inégalement frappées et les quartiers les plus exposés aux vents d'Ouest, venant des Dômes, sont ceux qui donnent le plus nombreux contingent de goîtreux.

Montferrand n'a que 1,50 cas de goîtreux sur 1,000 conscrits.

Royat en a 9,30 et Chamalières 10,78 (Dr NIVET, *Traité du Goitre*).

L'intéressant rapport de M. BAILLARGER énumère l'interminable série des causes auxquelles on a attribué le goître, sans qu'on soit arrivé jusqu'à ce jour à établir, d'une façon solide, l'étiologie de cette affection. Certaines causes invoquées semblent recevoir de la distribution géographique du goître dans telle région, la confirmation des faits; mais dans telle autre région, où l'endémie est aussi répandue, les causes du même ordre font défaut.

La situation dans les vallées profondes, étroites, l'humidité de l'atmosphère, les oscillations brusques de la température du matin au soir, le défaut d'insolation, l'altitude, la misère, la malpropreté, la nourriture insuffisante ont été incriminés tour à tour, ou même comme agissant collectivement (MAFFÉI, NIEPCE, PARCHAPPE, BRAMLEY, etc., etc.).

Digitized by Google

L'influence du sol a rallié un certain nombre d'opinions (MAC-CLELLAND, HITCH, Mgr BILLIET, GRANGE, CHATIN, SAINT-LAGER, etc.), sans toutefois qu'on s'entendit sur les terrains incriminés.

L'eau potable a été également mise en cause avec les sels qu'elle contient ou ceux qu'elle ne contient pas (WAGNER, GRANGE, BAILLY, GERMAIN DE SALINS, COINDET, MORETIN, etc.).

La théorie hydro-tellurique, qui réunit ces deux derniers ordres de causes, a été brillamment soutenue par SAINT-LAGER *(Étude sur les causes du Crétinisme et du Goître endémique)*. L'eau se chargerait de principes goîtrigènes, en traversant certains terrains dont la nomenclature a été faite. Dans l'Isère, R. LONGUET, médecin-major de l'armée, a trouvé l'endémie goitreuse très exactement cantonnée aux formations de *Molasse miocène*, de *lias schisteux* et très accessoirement de *keuper liasique* et des *marnes néocomiennes inférieures*. (R. LONGUET, *Archives de médecine et de pharmacie militaires, 1884.)*

Le docteur NIVET, vice-président du Conseil d'hygiène et de salubrité, aux travaux duquel nous avons fait déjà de fréquents emprunts, a consacré un volume à l'étude du goître, en relevant les cas d'endémie goitreuse, dans les diverses communes du département du Puy-de-Dôme; il n'a pu trouver la preuve de l'influence du terrain sur la production du goître. Il nie également l'influence des miasmes organiques ou paludéens, des eaux dépourvues d'iode. Il croit à des causes multiples déterminant d'abord le goître aigu et, secondairement, le goître chronique, héréditaire.

L'ingestion d'eau froide, glacée, agirait suivant certaines observations, en déterminant le goître aigu chez les sujets préparés par un ensemble de causes. (GÉRARD, MENUAU, NIVET, ARTIGUES, DOURIF, BARBERET, CROS.)

L'influence de la pression exercée par le col militaire,

Digitized by Google

la sueur localisée qu'il détermine, ont été accusées par LANEL et TELLIER, LAVORT, le baron H. LARREY, etc.

Les courants atmosphériques froids, venant des montagnes, cause des refroidissements brusques, sont au nombre des phénomènes, auxquels on a accordé une part dans l'étiologie du goître aigu.

Enfin, KŒBERLÉ, MOREL et TOURDES ont cru à un miasme particulier. Deux médecins militaires, RICHARD et VIRY (*Gazette hebdomadaire* des 22 et 29 juillet 1890) ont repris cette idée et, comme eux, nous croirions volontiers à une origine parasitaire, nous dirions aujourd'hui infectieuse, microbienne. Ce que nous avons pu observer ici même, il y a deux ans, ne paraît susceptible d'aucune autre interprétation. Une seule caserne, celle d'Estaing, était prise et donnait un chiffre élevé de goîtres aigus. Cependant les conditions atmosphériques, le service, l'alimentation, l'eau, les vêtements étaient les mêmes pour tous les corps et il n'était possible d'invoquer que l'encombrement passager de ce casernement, qui avait réalisé sans doute ainsi les conditions nécessaires à cette infection spéciale.

Durant la période de 19 ans, qui sert de base à ce travail, le goître a causé, dans la garnison de Clermont, un certain nombre d'entrées à l'hôpital, sans compter les cas plus nombreux, sans aucun doute, qui ont été soignés dans les infirmeries régimentaires :

1872...	1	1879...	17	1886...	2
1873...	20	1880...	5	1887...	1
1874...	4	1881...	5	1888...	6
1875...	8	1882...	17	1889...	11
1876...	29	1883...	12	1890...	7
1877...	7	1884...	25		——
1878...	11	1885...	6	Total..	194

C'est en été, ainsi que l'avait remarqué M. le professeur NIVET, que les épidémies de goître aigu éclatent d'habi-

Digitized by Google

tude. Cependant, de petites épidémies ont été parfois observées en mars et avril. — Fig. VII.

Nous relevons, dans le livre de M. le docteur NIVET, la mention de plusieurs épidémies militaires. En 1851, épidémie de goître aigu au 51e d'infanterie, après de longues promenades militaires, faites au fort de l'été; en 1860, le 8e de ligne donne 49 cas, dans le seul mois d'août.

En 1862, une année de sécheresse, non-seulement la garnison de Clermont, mais la population des villages voisins, de la Limagne, sont frappés.

« En mai, juin et juillet 1876, dit un de nos prédécesseurs, M. le médecin principal BARBERET, une épidémie de goîtres aigus succède à une épidémie d'oreillons. L'épidémie s'est déclarée subitement au 16e d'artillerie : Une moitié du régiment est campée à la Fontaine-du-Berger, à 900 mètres d'altitude; elle reste indemne, et la portion casernée en ville est atteinte. L'épidémie cesse brusquement après l'évacuation des casernes. »

En 1879, 1882, 1884, d'autres poussées épidémiques sont constatées. Un fait à signaler est celui-ci : Dans la plupart de ces épidémies, on a observé soit avant, soit en même temps, de nombreux cas d'oreillons. L'action du froid humide et des brusques oscillations de température, invoquée par M. le médecin inspecteur COLLIN (*Rapport des oreillons avec les fièvres éruptives; Union médicale* du 18 mars 1876), comme jouant un rôle considérable dans l'étiologie des oreillons, contribue probablement pour une part dans la genèse du goître aigu.

Elle détermine, sans doute, l'éclosion de la maladie chez les hommes surmenés ou préparés par l'action de certaines causes, telles que l'encombrement dans des dortoirs mal ventilés, etc.

Le département du Puy-de-Dôme fournit peu de crétins; l'association du goître et du crétinisme y est relativement rare. Le nombre des goîtreux, dans les différentes communes, n'a aucun rapport direct avec celui des crétins. En

Digitized by Google

somme, l'observation dans ce pays confirme l'opinion de la dualité des deux affections. Cependant, dans leur double étiologie, certaines conditions telles que la misère, les habitations malsaines et humides peuvent se retrouver.

SYPHILIS.

La syphilis est, à côté de l'alcoolisme, une des plaies sociales de notre époque. Le professeur A. FOURNIER, dans son rapport à l'*Académie de Médecine (8 et 15 juin 1887)*, la présente sous l'aspect qui lui appartient réellement et non, ainsi qu'on le croit banalement, comme la suite d'une vie de débauches. Il est, en effet, un grand nombre de syphilis qui résultent d'un accident, d'autres dérivent de contagions morales, honnêtes, sont en un mot des syphilis imméritées : la contamination de l'épouse, celle de l'enfant, rentrent dans cette catégorie. Il est donc d'intérêt public, que des mesures prophylactiques générales soient opposées à cette infection. Les moyens que le professeur FOURNIER proposait pour restreindre le fléau, étaient de trois sortes :

1° Entraver la prostitution en empêchant la provocation sur la voie publique, en soumettant les prostituées à l'inscription, en surveillant les établissements interlopes, buvettes, débits, brasseries, où elle s'exerce en liberté ;

2° Traiter gratuitement et complètement la syphilis dans les hôpitaux ;

3° Initier les jeunes générations médicales à tout ce qui concerne la maladie, avec ses symptômes si variés, ses dangers sociaux, son traitement.

Pour rendre la mesure de l'inscription plus légitime, le professeur FOURNIER veut qu'elle soit édictée par un tribunal, après débats, s'il y a lieu, comme répression de la provocation sur la voie publique et qu'elle cesse d'être une mesure simplement policière. Elle aurait alors pour conséquence une visite hebdomadaire à jour fixe,

Digitized by Google

semblable à celle que subit le personnel des maisons publiques, et de plus, une visite mensuelle à date indéterminée, faite par un médecin inspecteur.

Dans le deuxième ordre d'idées, la commission de l'Académie ajoutait à l'hospitalisation, la consultation gratuite et la délivrance gratuite des médicaments.

Dans l'armée, dans la marine, des conférences seraient faites sur les dangers de la syphilis, la nécessité d'un traitement sérieux et prolongé, et peut-être aussi, sur les soins de propreté, qui, dans le plus grand nombre des cas, pourraient empêcher la contamination.

Nous pouvons, pour juger du développement de la syphilis dans cette ville et la diminution marquée du nombre des cas, prendre, par exemple, la garnison. Composée sensiblement, depuis 18 ans, d'un nombre à peu près égal de militaires, elle a donné à l'hôpital mixte, un contingent de syphilitiques de plus en plus faible; et il en a été de même des autres affections vénériennes non syphilitiques.

ANNÉES	Syphilis	Autres maladies vénériennes	ANNÉES	Syphilis	Autres maladies vénériennes
1873	47	117	1882	30	34
1874	65	88	1883	45	26
1875	44	92	1884	11	22
1876	43	51	1885	7	18
1877	22	28	1886	10	12
1878	21	31	1887	15	11
1879	39	56	1888	4	10
1880	36	25	1889	7	10
1881	30	50	1890	11	8

Ces chiffres ne représentent pas la totalité des vénériens militaires, car la majeure partie est soignée dans les infirmeries régimentaires, mais elle représente assez exactement la progression décroissante de ces affections à Clermont-Ferrand.

Le soin avec lequel les visites sanitaires sont pratiquées

Digitized by Google

depuis un certain nombre d'années, entre pour une grande part dans cette diminution..

D'autre part, la persévérance et l'exactitude du traitement des militaires, les instructions qui leur sont données par les médecins de l'armée, pour la continuation du traitement, après la rentrée dans leurs foyers, s'ajoutent heureusement à ces mesures prophylactiques, qui pourraient être complétées, en s'inspirant des travaux du professeur FOURNIER.

Dr E. VIGENAUD, Dr P. GIROD.

Digitized by Google

ETUDE SUR LA MORBIDITÉ A CLERMONT-FERRAND

LES MALADIES MICROBIENNES

ET LEUR PROPHYLAXIE

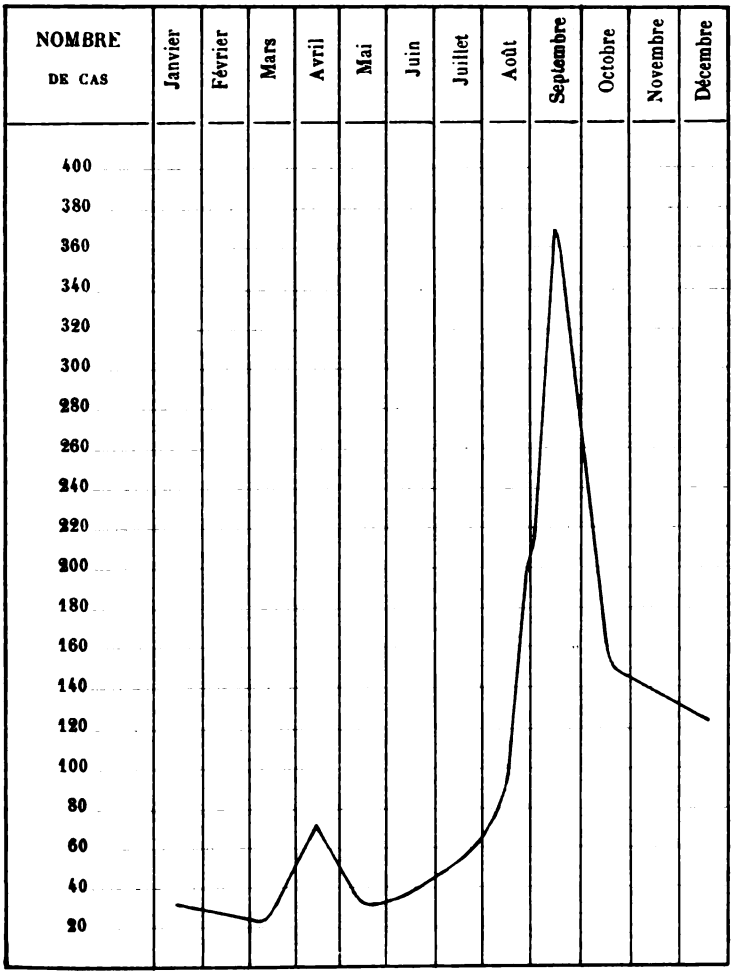

FIG. 1.. FIÈVRE TYPHOÏDE.

Digitized by Google

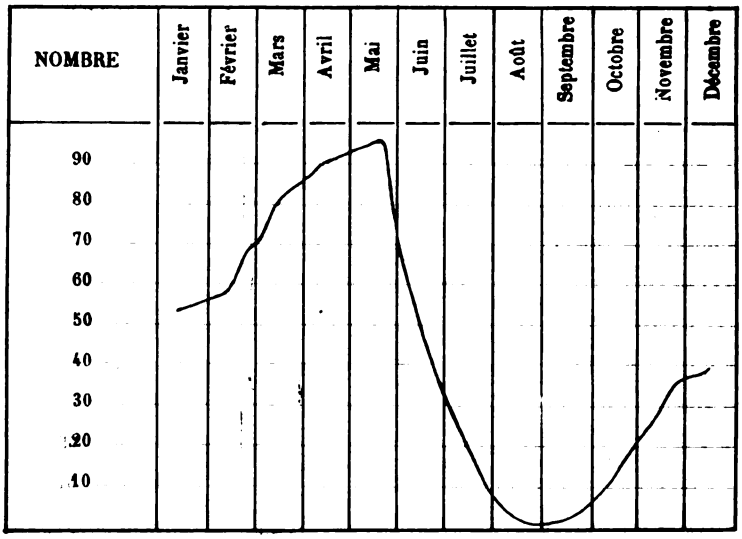

FIG. II. — ROUGEOLE

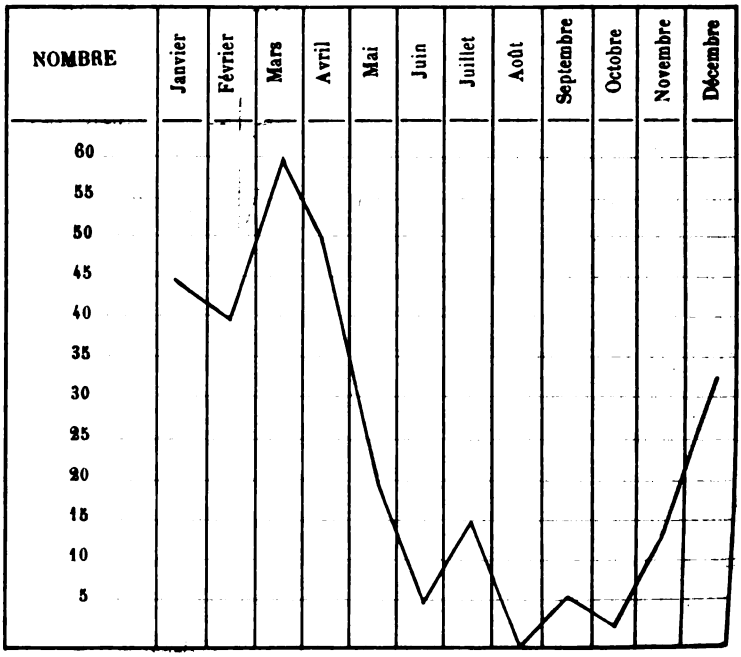

FIG. III. — VARIOLE

Digitized by Google

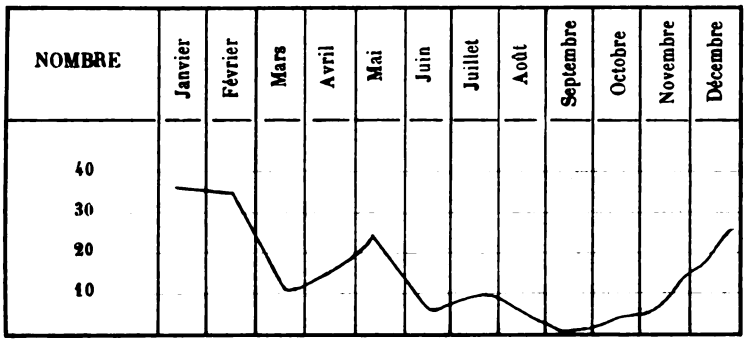

FIG. IV.— SCARLATINE

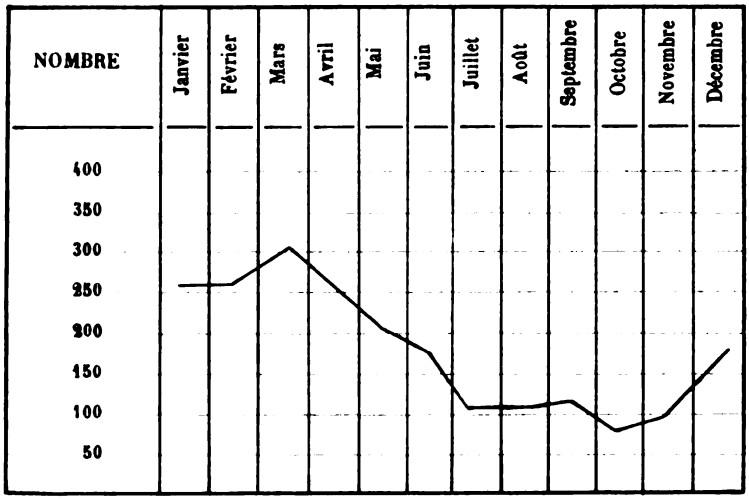

FIG. V.— AFFECTIONS PULMONAIRES

Digitized by Google

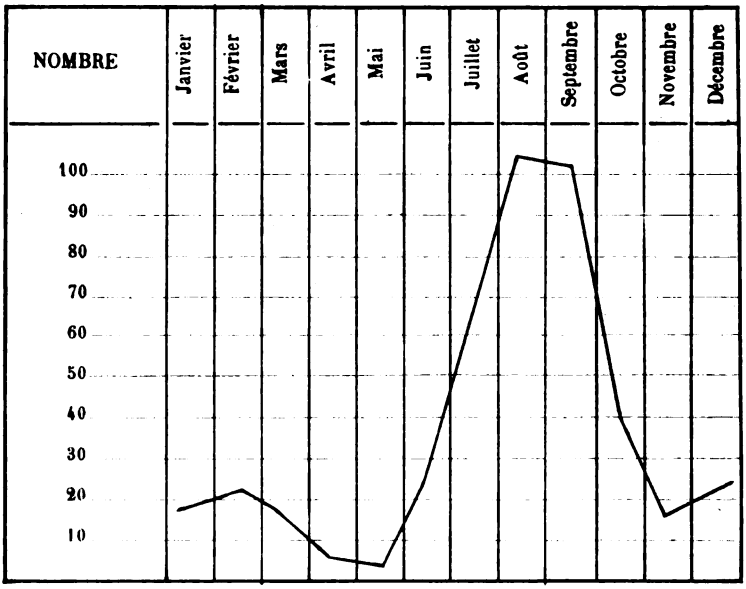

FIG. VI. — MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

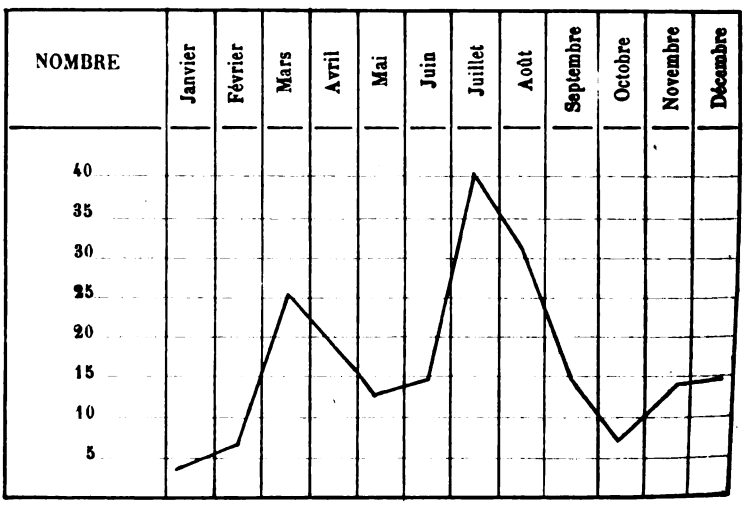

FIG. VII. — GOITRE AIGU

Digitized by Google

MÉLANGES.

CHARLES DE MARILLAC. — Un de nos compatriotes, M. Pierre de Vaissière, licencié ès-lettres et licencié en droit, né à Aurillac le 3 novembre 1867, a obtenu à l'Ecole des Chartes, dans les derniers jours du mois de janvier 1892, le diplôme d'archiviste paléographe.

Sa thèse, fort intéressante, a pour sujet : *Charles de Marillac, ambassadeur de France auprès d'Henri VIII, de Charles-Quint et des princes d'Allemagne, de 1539 à 1553.* Elle sera publiée prochainement.

D'après le sommaire qui a paru (1), « la famille de Marlhac, par » corruption *de Marillac*, est originaire de la Haute-Auvergne. Cette » famille a eu le sort de beaucoup de familles provinciales de petite noblesse. Au quatorzième siècle, elle nous apparaît dans une » situation assez prospère; mais elle est bientôt ruinée par les guerres » anglaises et obligée de se mettre sous le patronage de la maison » de Lastic, puis de la maison de Bourbon. Elle s'assure enfin, au » commencement du seizième siècle, la protection de la maison » de France, et le père de Charles de Marillac, Guillaume de Marillac, » obtient des charges royales. »

Charles de Marillac, né à Aigueperse (?) vers 1510, mort en 1560, fut d'abord avocat au parlement de Paris, puis secrétaire d'ambassade et ambassadeur à Constantinople, de 1535 à 1538. Ses correspondances relatives à cette première ambassade sont perdues.

D'avril 1539 à mars 1543, Charles de Marillac représenta le roi de France en Angleterre. Il assista aux tentatives faites par le ministre Thomas Cromwell pour l'introduction du luthéranisme en Angleterre, et ses lettres relatives à cette période mouvementée sont fort instructives.

En 1548 et 1549, Charles de Marillac fut ambassadeur à Bruxelles auprès de Charles-Quint. En 1550 et 1551, il est accrédité auprès du même prince pendant sa résidence à Augsbourg. Enfin, en 1553, il est envoyé à Metz pour offrir l'alliance de la France aux princes allemands coalisés contre les entreprises du même Charles-Quint.

Durant ses ambassades, Charles de Marillac ne s'occupait pas seu-

(1) *Positions des thèses soutenues par les élèves de l'Ecole des Chartes, de la promotion de* 1892. Mâcon, Protat frères; in-8°.

Digitized by Google

lement des questions politiques. C'est lui, d'après M. de Vaissière, qui, en 1550, signala à la cour de France les instruments mécaniques de monnayage en usage en Allemagne, et dont on avait substitué l'action aux opérations successives de la frappe au marteau. C'est à Augsbourg, au cours du séjour que Marillac y fit comme ambassadeur auprès de Charles-Quint, qu'un mécanicien, désigné sous le nom de Chevalier du Saint-Sépulcre, enseigna son art au frère de Charles de Marillac, Guillaume de Marillac, contrôleur général des finances, et à Aubin Olivier, envoyés spécialement par Henri II. C'est à Augsbourg, enfin, qu'ont été fabriquées les premières machines à monnayer, employées à Paris.

Depuis la soutenance de sa thèse, M. de Vaissière a donné des détails plus étendus sur ces dernières particularités, dans une notice avec pièces justificatives, intitulée : *La découverte à Augsbourg des instruments mécaniques de monnayage moderne et leur importation en France, en 1550, d'après les dépêches de Charles de Marillac, ambassadeur de France.* Montpellier, impr. Ricard frères. Mars 1892. 29 pages grand in-8°.

La biographie de Charles de Marillac avait déjà été esquissée en 1885 par un autre de nos compatriotes, M. Louis Farges, archiviste paléographe, dans l'introduction de la *Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marillac, ambassadeurs de France en Angleterre, de 1537 à 1542*, publiée sous les auspices de la Commission des Archives diplomatiques. F. M.

— Notre compatriote, Michel Salomon, avocat à la Cour d'appel de Paris, a publié récemment, sous le pseudonyme de Paul Delair, des études d'une analyse très pénétrante (1) sur quelques maîtres célèbres du barreau contemporain.

L'auteur appelle modestement ces essais des silhouettes; mais c'est bel et bien en portraits achevés qu'il nous présente, par un choix qu'a évidemment guidé l'art du contraste, les figures d'Allou, de Rousse, d'Oscar Falateuf et de Léon Cléry. Portraits où on chercherait d'ailleurs en vain une recherche de solennité et le ton académique : ils font moins penser à des tableaux de galerie officielle qu'à ces modernes eaux-fortes aux oppositions tranchées d'encre et de lumière, aux hachures ici menues et serrées pour l'affinement des traits d'un visage, là rares et profondes pour indiquer une attitude ou casser les plis d'une étoffe. C'est vivant, aisé d'allure, ressemblant, et en même temps c'est œuvre d'écrivain très artiste qui

(1) *Silhouettes du Palais*, un volume in-18 jésus. Dentu, éditeur, 1891. Prix : 1 fr. 50 c.

Digitized by Google

soigne son style avec un souci visible de l'expression. M. Salomon caractérise avec tact et finesse le genre d'éloquence propre à chacun. Voilà bien l'élégance attique d'Allou, un peu monotone dans sa fluide correction ; la verve intarissable, la gaieté spirituelle et de bon aloi de Falateuf ; la dignité austèrement chrétienne de Rousse, chez qui la gravité de la pensée s'allie à la concision presque lapidaire du style ; la malice impitoyablement mordante de Léon Cléry, remplaçant plus d'une fois les arguments par la plaisanterie douteuse de Gavroche.

Mais ce n'est là que la personne extérieure, oratoire, pourrait-on dire. Le portraitiste va plus avant. En quelques traits, il fait sentir ce qu'est l'homme quand il a dépouillé sa toge, la nature de son esprit, la qualité de son âme, l'individualité de ses habitudes et même, dans la manière d'être physique, ce qui manifeste le moi intime et invisible. Lisez ce portrait : « Le visage de Me Cléry a été pétri par sa malice : le masque d'un ovale qui tend à l'aigu, des yeux qui pétillent, des lèvres qui ont dû prendre le sein nourricier avec le pli de l'ironie ; point de barbe ; un profil fûté, à la Diderot... Et puis, écoutez cette voix claire qui mord comme un sifflet. Si la nature eût donné ce timbre à Berryer ou à Guizot, elle se fût méprise.

» A le voir et à l'entendre, sans donnée aucune sur son labeur préparatoire, on se le figure cherchant de suite, dans une affaire, le parti possible de l'épigramme. Ce point de vue, il l'aperçoit vite, sans doute, avec son humeur et son œil exercé à prendre toutes choses sous cet angle. Et alors sa plaidoirie est faite, le fond est trouvé ; la forme, il n'en a souci ; à la barre, en face de l'adversaire, le mot lui viendra, soyez-en sûr. Craignez seulement qu'il ne soit trop acéré.

» On montre, au Musée d'artillerie, une dague curieusement ingénieuse et meurtrière. La lame est simple, en apparence ; tout à coup, par le jeu invisible d'un ressort, une fourche jette ses branches de chaque côté de la pointe. Invention italienne, je crois. Le trait de Me Cléry recèle parfois de ces surprises ; il bifurque, il se ramifie, il complique la blessure. »

Ce que je viens de citer, plus que ce que j'ai dit, donnera envie de lire ce petit livre. A ses quatre silhouettes principales, M. Salomon a joint une étude sur Me Louis Philbert, moins connu que ses éminents collègues, mais à qui un livre bien curieux de critique moraliste : *De l'Esprit, du Comique et du Rire*, mérite une place à part parmi les avocats de lettres de ce temps.

Silhouettes ou portraits, nous espérons que l'auteur continuera une collection si heureusement commencée.

M. F.

Digitized by Google

La Langue celtique en Gaule.— Dans une étude sur *Le latin de Grégoire de Tours*, publiée dans *le Journal des Savants* à propos d'un livre de M. Bonnet, chargé de cours à la Faculté de Montpellier, M. Gaston Boissier prétend qu'en Gaule, au temps de Grégoire de Tours, on ne parlait presque plus le celte. Et ce qui le lui fait croire, c'est qu'il n'en est jamais question d'une manière précise dans les documents ecclésiastiques contemporains. « En Afrique, dit-il, où le punique » avait survécu, saint Augustin en parle plus d'une fois dans ses lettres. » Par exemple, nous le voyons fort occupé de choisir pour certaines » villes un évêque qui sache le punique, afin que tous les fidèles » puissent recevoir la parole de Dieu. Il n'y a rien de semblable » en Gaule, ce qui paraît bien indiquer que l'Evangile y était prêché » en latin d'un bout du pays à l'autre.

» Dans tous les cas, il est certain que le celte, en supposant qu'il fût » encore en usage dans quelques cantons écartés, n'a eu aucune in- » fluence sur l'altération du latin de Grégoire de Tours. »

— Notre compatriote, M. Henry Doniol, membre de l'Institut, vient de faire paraître le cinquième et dernier volume de son *Histoire de la participation de la France à l'établissement des Etats-Unis d'Amérique*. Ce volume comprend les trois dernières années de la guerre de l'indépendance américaine ; il se termine à la signature des préliminaires de paix, le 20 janvier 1783. L'auteur n'a pas cru devoir aller plus loin, car ce qui a suivi n'a été qu'une conséquence prévue des campagnes et des négociations dont il a retracé les péripéties diverses. L'œuvre historique à laquelle notre compatriote a attaché son nom et qui lui a valu à juste titre le grand prix Gobert, est une œuvre capitale que ne pourra se dispenser de consulter quiconque voudra à l'avenir se faire une idée exacte et complète du règne de Louis XVI, et des dernières années de la monarchie française. Parmi les nombreuses figures dont la publication de M. Doniol accentue ou modifie le relief, on peut citer : M. de Vergennes dont la politique à la fois large, droite et mesurée, révèle un homme d'Etat supérieur; le ministre anglais Shelburne, le comte de Rochambeau, le marquis de Lafayette et bien d'autres encore.

Depuis son cinquième volume, M. Doniol a encore publié dans la *Revue d'Histoire diplomatique* vingt-sept lettres adressées par Lafayette au comte d'Estaing, lors de sa première campagne en Amérique. Ces lettres dont M. Doniol n'avait donné que quelques extraits, dans son grand ouvrage, sont tirées des Archives de la Marine.

— Dans la *Revue politique et littéraire* (Revue Bleue), des 26 décembre 1891 et 9 janvier 1892, M. Alfred Rambaud a résumé les prin-

Digitized by Google

cipaux épisodes de la campagne effectuée en 1891, au Soudan, par les troupes françaises. Il signale entre autres la mission remplie par un de nos compatriotes, M. le capitaine d'infanterie de marine Quiquandon (1), qui, envoyé par le colonel Archinard avec une petite escorte auprès d'un de nos alliés, le souverain noir Tieba, *fama* ou roi du Konedougou, contribua puissamment à la prise du village fortifié de Kinian, occupé par les troupes du sultan Samory.

M. Quiquandon a donné de sa mission un rapport très intéressant qui a été publié dans *le Journal officiel* du 25 au 29 septembre 1891.

Le capitaine Quiquandon n'est pas le seul de nos compatriotes qui ait soutenu vaillamment les intérêts et le drapeau de la France dans les régions de l'Afrique centrale.

Au mois d'août 1888, un jeune homme, employé d'une maison de commerce de La Rochelle (la maison Verdier), qui avait des comptoirs en Guinée, sur la Côte-d Or et la Côte-d'Ivoire, M. Treich-Laplène, quittait la station française de Grand-Bassam (à côté du royaume des Achantis), à la tête d'un convoi de quarante-cinq personnes, avec mission de rechercher et ravitailler le lieutenant Binger qui, parti vingt mois auparavant du poste de Bammako, sur le Niger, ne donnait plus depuis longtemps de ses nouvelles.

M. Treich-Laplène avait déjà fait en 1887 un voyage dans l'Indénié et le Bettié, sur les bords de la rivière Comoë, au nord du littoral, et connaissait bien la région qui avoisine la côte aux environs de Grand-Bassam et d'Assinie. Il fut assez heureux pour réussir dans sa mission, et, dans les premiers jours de janvier 1889, il parvenait à rejoindre M. Binger et revenait avec lui à la côte. « En passant » à Bondoukou, est-il dit dans une publication semi-officielle (2), » M. Treich signa avec le roi de ce pays un traité qui plaçait ses Etats » sous le protectorat de la France, et rejoignit le lieutenant Binger » sous les murs de la ville de Kong, avec laquelle celui-ci venait » de signer également un traité de même nature. Ces traités eurent » pour résultat de relier directement les Etats soudanais de Samory » et de Tieba, nos protégés, au territoire de Grand-Bassam. »

(1) M. Quiquandon (Fernand-Jean-Henri), est né à Paris, le 6 novembre 1857. Son père, Pierre-Antoine Quiquandon, officier d'administration de première classe, était natif d'Ambert, et lui-même est venu se marier dans cette ville le 13 décembre 1884. — Rentré en France au commencement de 1892, M. Quiquandon a exercé pendant quelques mois les fonctions de sous-directeur à l'école militaire de Saint-Cyr. Nommé commandant, il est reparti pour le Sénégal à la fin du mois de septembre dernier.

(2) *Les Colonies françaises*, notices illustrées publiées par ordre du Sous-Secrétaire d'Etat des Colonies, sous la direction de M. Louis Henrique. Tome VI, *Colonies d'Afrique*. Paris, Quantin, 1890.

Digitized by Google

Le zèle et le dévouement patriotique de M. Treich-Laplène furent appréciés à leur juste valeur par le gouvernement français. Il reçut la croix de la Légion d'honneur et un peu après il fut nommé résident de France à Grand-Bassam. C'est dans cette colonie qu'il est mort, à vingt-huit ans, au commencement de mars 1890, des suites des fatigues subies sous un climat meurtrier pour les Européens. « La France, » disait le journal *la Dépêche du Puy-de-Dôme*, et nous nous associons à ses paroles, « la France a perdu un de ses meilleurs fils, l'humanité » un de ses plus nobles cœurs dans ce jeune homme de vingt-huit ans » dont le rêve était de se sacrifier aux pays noirs, pour la sainte cause » de la civilisation, et qui ne recommandait qu'une chose à ses amis » en les quittant, de l'avertir dès le premier jour de la déclaration » de guerre à l'Allemagne, afin qu'il accourût prendre sa part de » la grande revanche et y consacrer au besoin tout son sang. »

M. Marcel Treich-Laplène était né à Ussel (Corrèze); mais, par sa mère qui était de Clermont, il appartenait aussi à l'Auvergne.

Mentionnons aussi un autre de nos compatriotes, M. Léon Dedet, médecin de marine, né à Riom, qui fit, avec distinction, au Sénégal, dans le service sanitaire, la campagne 1882-1883 dirigée par le colonel Borgnis-Desbordes.

F. M.

— Sous ce titre : *Mœurs et coutumes des Oiseaux en Auvergne*, M. Chardon, vicaire général du diocèse, a publié une intéressante étude sur les oiseaux de notre pays.

Il prend soin lui-même de nous avertir qu'il n'a pas eu l'intention de faire un ouvrage scientifique; mais s'il n'a pas voulu nous parler le langage parfois un peu aride de la science, il ne s'ensuit pas que son livre ne soit pas instructif. Il nous révèle une foule de détails curieux, résultat de ses observations personnelles.

Il appelle d'abord notre intention sur les migrations de certains oiseaux, et répond aux questions que beaucoup se sont posées en voyant apparaître et disparaître chaque année les hirondelles et autres migrateurs.

Où vont-ils lorsqu'ils nous quittent? Qui leur apprend que, dans un autre climat, ils trouveront ce qui va leur manquer dans le nôtre? Comment connaissent-ils la route qui les conduira sûrement à un but si lointain?

Dans quelles conditions s'effectue leur voyage?

Puis, il nous fait assister à leur retour, à leur réinstallation dans les lieux où ils ont niché l'année précédente.

« La première chose que font nos migrateurs en revoyant leur patrie, c'est de chanter. C'est par les chants dont ils la saluent qu'ils

Digitized by Google

nous annoncent leur retour. Ceux qui nous étaient restés les attendent pour inaugurer le grand concert. »

Ce concert, M. Chardon nous le décrit.

« Il fait nuit encore : tout est silencieux ; tout repose. Mais, voici que, du sein des blés verdoyants, une voix pure a fait entendre un léger prélude. Regardez à l'Orient. Ce sont les premières lueurs de l'aurore que l'alouette a vues avant vous, et qu'elle vient de saluer. Tout, par degré, se réveille, s'excite, s'anime, et le concert peu à peu arrive à sa pleine intensité.

» Du sommet de son bouleau, le merle file en joyeux sifflements des sons pleins de vie ; dans les rameaux épineux du pin, la grive précipite les syllabes saccadées de ses quatre ou cinq phrases ; dans la verdure du noyer, le loriot laisse tomber des notes limpides et sonores comme celles de son nom ; dans la touffe des jeunes hêtres, la tourterelle s'abandonne à ses mélancoliques roucoulements ; dans le feuillage de l'arbre creux qui recevra sa couvée, la huppe exhale son bonheur en une syllabe unique dont la douceur fait oublier la monotonie.

» Du fond du vallon, nous arrivent la chanson libre et dégagée de la fauvette, les roulements hauts et bas du bruant, le refrain à trois temps du pinson, les fantaisies un peu mêlées du chardonneret, le délicieux babil de la linotte rouge, les petits éclats moqueurs de la hergeronnette, le charmant cliquetis de je ne sais quoi caché dans le gosier du cini, les délicates mélodies accompagnées d'un gracieux balancement de corps du troglodyte, la phrase unie terminée en fusée volante du verdier, les joyeusetés toutes en élan du rouge-gorge. »

L'auteur nous entretient ensuite des nids, des œufs et des petits ; nous fait admirer l'industrie avec laquelle les oiseaux construisent leurs nids, la tendre sollicitude qu'ils ont pour leur couvée.

Puis il passe des généralités aux monographies particulières de quelques espèces. Citons au hasard celle du chardonneret.

« Quel beau petit oiseau que le chardonneret ! Buffon a raison. Il ne lui manque que d'être rare pour être admiré et recherché. Le noir, le blanc, le jaune, le rouge et mille nuances délicates brillent sur son vêtement. Il place son nid à l'extrémité d'une branche et sur un rameau flexible. Ce nid est un vrai bijou, réunissant la solidité à la grâce. Il est fortement attaché au rameau par de petits ligaments serrés. Il semble tout d'une pièce, comme s'il avait été mis dans un moule ; rien ne pend au dehors. L'intérieur est tapissé avec le coton léger qui se dégage des feuilles du saule et avec la soie blanche que portent à leur extrémité les joncs des vallées humides. Le vent,

Digitized by Google

en fouettant le rameau, fait souvent tomber les œufs, mais il ne détache jamais le nid. Quand les petits sont éclos depuis quelques jours, ils sont rarement jetés dehors. Par un instinct de conservation, ils se cramponnent au nid d'autant plus fortement qu'ils le sentent plus violemment secoué. »

Après avoir ainsi exposé les actes et les sentiments qui remplissent l'existence des oiseaux, il se demande quel est le principe qui les anime. Ayant remarqué qu'ils sont doués d'activité, de sensibilité, de discernement pour choisir, parmi les objets qui les entourent, ceux qui leur sont utiles et éviter ceux qui peuvent leur nuire, il conclut que les oiseaux ont une âme, mais une âme d'une nature très différente de la nôtre.

Enfin, pour achever de gagner aux oiseaux nos sympathies, M. l'abbé Chardon nous rappelle qu'ils nous sont utiles en détruisant les insectes ennemis des récoltes et nous les présente comme des bienfaiteurs. — L.

Pour le Comité de publication :

Le Secrétaire,

Dr Paul Girod.

Clermont-Ferrand. — Imprimerie Mont-Louis, rue Barbançon, 2.

Digitized by Google

OBSERVATIONS SCIENTIFIQUES

SUR

LE CREUX DE SOUCY

I

Les abîmes naturels, si communs dans les terrains stratifiés qui s'étendent au sud du Plateau central, sont au contraire fort rares dans la région volcanique de l'Auvergne. Le seul de ces gouffres connus jusqu'à ce jour dans cette contrée est une sorte de puits situé non loin du célèbre lac Pavin et désigné sous le nom de Creux de Soucy (1).

La plus ancienne observation est à notre connaissance celle de M. Chevalier, inspecteur des ponts et chaussées, et remonte à 1770.

Nous croyons devoir citer textuellement le rapport de cet ingénieur :

OBSERVATIONS DE M. CHEVALIER

Du 27 Septembre 1770, sondé le creux de Souci.

Neuf toises de profondeur, de l'orifice du creux jusqu'à la surface de l'eau.

Une toise de profondeur d'eau, de la surface au fond du creux.

1, *Soucy*, d'après l'ancienne orthographe.

Digitized by Google

Le thermomètre, suivant la division de M. de Réaumur, était, à l'air extérieur, à vingt degrés au-dessus de la congélation; en le retirant de l'eau dudit creux, après l'avoir tenu plongé pendant huit à dix minutes, la liqueur du thermomètre était descendue de quinze degrés, de sorte que l'eau du creux de Souci n'a de chaleur que cinq degrés au-dessus de la congélation.

—

Du 29 Septembre, nivelé du lac de Pavin au creux de Souci.

Hauteur perpendiculaire, depuis la surface de l'eau du lac de Pavin jusqu'aux sources qui sortent des rochers et fournissent le lac. . . . . 132 pieds 6 pouces.

Le banc du rocher, formé par une couche de lave vomie par le volcan et qui a été recouvert par des cendres et autres matières sorties dudit volcan; ledit banc a de hauteur perpendiculaire et d'épaisseur. . . 47 p. 10 p.

C'est sous ce même banc de rocher que sortent les sources dont on vient de parler et qui fournissent le lac.

De la surface supérieure du banc de rocher jusqu'au sommet du bord du lac. . . . . 77 p. 5 p.

Total, depuis la surface de l'eau du lac jusqu'au sommet du bord dudit lac, du côté opposé à son embouchure. . . . . 257 p. 9 p.

Par le même nivellement, que l'on a fait avec l'exactitude la plus scrupuleuse, il a été reconnu que la surface de l'eau du creux de Souci est élevée au-dessus de l'issue des sources qui sortent des rochers et fournissent le lac, de. . . . . 53 p. 11 p.

En ajoutant à cette hauteur celle de cent trente-deux pieds six pouces, depuis l'issue desdites sources jusqu'à la surface du lac. . . . . 152 p. 6 p.

Hauteur totale ou différence du niveau de l'eau du creux de Souci à celle du lac de Pavin. . . . 186 p. 5 p.

C'est-à-dire que la surface de l'eau du creux de Souci est plus élevée que celle du lac de Pavin de cent quatre-vingt-six pieds cinq pouces. . . . . 186 p. 5 p.

Fait à Besse, par nous, inspecteur des ponts et chaussées, le 29 septembre 1770.

Signé : CHEVALIER.

P.-S. **La distance du creux de Souci au bord du lac de Pavin est de sept cents toises.**

Digitized by Google

Les observations de Chevalier ne faisaient d'ailleurs que confirmer l'opinion généralement répandue parmi les habitants de la région. Depuis longtemps on connaissait la présence de l'eau au fond du creux, et l'on s'imaginait y voir couler, dans la direction du Pavin, un ruisseau capable d'y entraîner les objets même volumineux jetés dans le gouffre. — Cette idée se retrouve dans toutes les descriptions relatives au Soucy. Le chanoine Audigier (1) est le premier à en faire mention. Postérieurement à Chevalier, Legrand d'Aussy (2), Lacoste (3) et Delarbre (4) signalent successivement le Creux de Soucy, mais sans ajouter aux observations de leur prédécesseur aucun élément nouveau. Lacoste, cependant, pense que « cette singulière excavation, étonnante sous tous les rapports, n'a pu être formée que par l'explosion de substances aériformes. » — Le capitaine Rozet (5) compare le Creux de Soucy aux *hornitos* de l'Amérique, décrits par Humboldt, et fait remarquer qu'il est noté très exactement sur la carte de Cassini. Cet officier donne des mesures qui diffèrent notablement de celles de Chevalier, dont il ne cite pas les expériences. D'après lui « la distance de l'ouverture à la surface de l'eau a été trouvée de 27 mètres. »

Ce gouffre est donc à son avis une cheminée volcanique; c'était, on l'a vu, l'opinion de Lacoste; c'est enfin celle que paraît professer Lecoq (6). « Cet abîme, dit-il, n'est sans doute qu'un des soupiraux par lequel s'échappaient les produits gazeux », et, comme la plupart de ses de-

(1) Audigier. *Manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale*, antérieur à 1720.

(2) Legrand d'Aussy. *Voyage d'Auvergne*; Paris, 1788; p. 328.

(3) Lacoste. *Lettres minéralogiques et géologiques sur les Volcans de l'Auvergne*; Clermont, an XIII; p. 30.

(4) Delarbre. *Notice sur l'Auvergne*; Clermont, 1805; p. 238.

(5) Rozet. *Mémoire sur les Volcans de l'Auvergne*; Paris, 1843; p. 66.

(6) Lecoq. *Les Epoques géologiques de l'Auvergne*; Paris, 1867; t. IV; p. 410.

Digitized by Google

vanciers, il n'a fait que rééditer les résultats obtenus par Chevalier.

L'orifice du creux était probablement béant depuis une date fort éloignée, puisque Audigier, au commencement du dix-huitième siècle, rapporte que les bergers, afin de prévenir les accidents possibles, firent rouler de gros blocs de rochers pour obstruer cette ouverture.

La municipalité de Besse compléta l'œuvre commencée par les habitants du pays, et, vers 1860, on remplaça les blocs de pierre par une forte grille placée horizontalement sur le vide du gouffre.

Ce fut pendant l'exécution de ces travaux que M. Berthoule père tenta de descendre dans l'abîme; mais le manque d'air respirable l'empêcha de mettre son projet à complète exécution.

La grille fut de nouveau envahie par les quartiers de roches que les touristes, les bergers, et, peut-être un peu la gelée, détachaient des bords de l'entonnoir extérieur. L'obturation de l'orifice devint donc aussi complète qu'auparavant.

En 1890, M. Amédée Berthoule (1) appelait de nouveau l'attention sur le gouffre et souhaitait « une exploration bien conduite, exigeant l'outillage et les moyens qui venaient de permettre à MM. Martel et Gaupillat d'accomplir si heureusement leurs vaillantes découvertes dans les causses. »

Son appel fut entendu, et, en juin de l'année 1892, M. Martel se transporta à Besse avec son bateau et ses instruments pour la descente. La grille horizontale fut enlevée, les rochers précipités dans le lac souterrain et une nouvelle exploration fut encore tentée. Nous donnons ici le compte-rendu qui en fut publié.

(1) A. Berthoule. *Les Lacs de l'Auvergne*, in Revue des Sciences naturelles appliquées, 1890.

Digitized by Google

Communication à l'Académie des Sciences de MM. E.-A. Martel, A. Delebecque et G. Gaupillat (Séance du 4 juillet 1892).

« Les 18 et 19 juin 1892, accompagnés de M. Etienne Ritter, étudiant à l'Université de Genève, et avec l'assistance de Louis Armand (de Peyreleau) et de Nougin père (de Besse), nous avons fait une reconnaissance méthodique du Creux de Souci.

» Son altitude est d'environ 1275 mètres, soit 75 à 80 mètres au-dessus du lac Pavin : quatre séries d'observations au baromètre holostérique compensé. A ce niveau se creuse à ciel ouvert, dans la coulée basaltique, un entonnoir cratériforme de 25 mètres de diamètre et de 11m50 de profondeur. Au bas de l'entonnoir, un trou béant de 3 à 4 mètres de diamètre est la véritable bouche de l'abîme proprement dit, qui mesure *exactement* 21m50 de profondeur depuis l'orifice jusqu'à la nappe d'eau qui occupe le fond du trou.

» Cette nappe d'eau est donc située à 45 mètres environ au-dessus du lac Pavin, soit à peu près au niveau des sources qui sortent du flanc nord du puy de Montchal et alimentent ce lac.

» Notre bateau seul a pu y flotter ; car l'acide carbonique, parfaitement révélé par l'extinction de nos bougies, la suffocation et la céphalalgie nous a, malgré plusieurs tentatives réitérées par chacun de nous, absolument empêchés de descendre à plus de quatre mètres au-dessus de l'eau.

» Mais, assis sur l'échelle de corde à une profondeur de 17m50 sous l'orifice, nous avons pu faire les constatations suivantes : L'intérieur du Creux de Souci est une vaste caverne circulaire en forme de coupole d'environ 50 mètres de diamètre ; le centre est occupé par un lac stagnant et rond de 25 à 30 mètres de diamètre et de 3 mètres de profondeur ; aucune galerie n'est visible au pourtour de la caverne ; la cavité a été produite tout entière dans le basalte peut-être par l'explosion de quelque bulle de gaz volcanique. L'acide carbonique indique que le Creux de Souci est le siège d'une mofette comme *les Grottes du Chien* si connues en Auvergne et en Italie. Point de stalactites à la voûte, qui est aussi inégale et accidentée que la surface d'une coulée. Aucun ruisseau ni courant ne traverse le lac qui paraît s'alimenter exclusivement par le suintement des voûtes. Cette absence

Digitized by Google

de courant démontre que le réservoir intérieur du Creux de Souci ne peut pas contribuer d'une façon sensible à l'alimentation du lac Pavin.

» La température est tout à fait anormale. Voici les chiffres que nous avons trouvés le 19 juin 1892 :

Eau du lac	+ 1° 2
A 1m 50 au-dessus de l'eau (20 mètres de profondeur)	+ 1° »
De 7m 50 à 17m 50 au-dessus de l'eau (14 à 4 mètres de profondeur)	+ 2° 25
A 19 mètres au-dessus de l'eau (2m 50 de profondeur)	+ 6° »
Air extérieur	+ 10° 5

» La température moyenne de Besse, la ville voisine (1030 mètres), paraît être de + 5° à + 6° ; celle du Puy de Dôme (1467 mètres) est de + 3° 53. Le Creux de Souci est donc une caverne avec une température exceptionnellement basse, qui peut s'expliquer ainsi : Pendant plusieurs mois de l'année, la neige couvre la région ; par la fusion, elle s'infiltre dans le Creux où elle refroidit l'air qui ne se renouvelle et ne se réchauffe pas à cause de la forme de la cavité. C'est une raison de plus pour croire que le Creux de Souci est clos de toutes parts à l'intérieur. »

Par les soins de M. Berthoule et de la municipalité de Besse, et sur les instances de M. Martel, la grille horizontale ne fut pas replacée ; on entoura l'orifice d'une claire-voie en fer, munie d'une porte, au-dessus de laquelle on fixa une potence à pivot.

Ces perfectionnements si heureusement apportés et la lecture de la note de M. Martel, joints à l'amabilité si captivante de M. Berthoule, nous entraînèrent à compléter l'œuvre de nos devanciers.

Notre excursion a pleinement réussi. Nous en avons donné un résumé général dans deux notes rapides (1). Nous consacrons à sa description détaillée les chapitres qui suivent.

(1) Gautier Paul. *Observations géologiques sur le Creux de Soucy*, in Comptes-rendus Acad. Sciences ; 22 nov. 1892. — Ch. Bruyant. *Le Creux de Soucy*, in Moniteur Puy-de-Dôme, 25 nov. 1892.

Digitized by Google

II

Le 15 novembre 1892, guidés par M. Berthoule, maire de Besse, et accompagnés de plusieurs aides (1), nous tentons une exploration décisive. A deux reprises déjà, M. Berthoule avait eu l'intrépidité de descendre seul : sa première expédition fut contrariée par la présence de l'acide carbonique, dont il ne constata plus aucune trace lors de sa seconde visite. Il put donc, le premier, atteindre le fond de l'abîme ; mais le manque d'appareils l'obligea à restreindre ses recherches.

L'essentiel était de disposer d'un bateau : deux tonneaux reliés par des planches nous constituent un radeau, sinon stable, du moins léger. Un appareil photographique, des lampes à magnésium, des filets, des dragues, une sonde, un thermomètre-étalon, complètent notre matériel d'exploration.

Un câble goudronné passant sur deux poulies mouflées, dont l'une, fixe, est solidement attachée à la potence de fer : tel est le système de descente. A l'aide de ce dispositif, nous arrivons sans incident fâcheux sur le monticule de débris qui constitue un îlot sous la projection de l'orifice. Un rayon de soleil pénétrant par l'ouverture donnait une lumière suffisante pour permettre de distinguer au bout de quelques minutes la nature des parois.

Le Creux de Soucy nous apparaît alors comme une immense excavation ellipsoïdale, fermée de toute part, sauf à sa clé de voûte. Le plus grand diamètre paraît avoir une soixantaine de mètres, et le plus petit environ quarante. La voûte, en cintre surbaissé, se montre à la lumière magnésienne très irrégulière, hérissée de blocs menaçants prêts à tomber, mais complètement dépourvue de stalactites.

(1) **MM.** Richard, Grangier (de Besse), Gilbert (de Clermont).

Digitized by Google

La moitié septentrionale de la rive n'est qu'un amoncellement de blocs éboulés, tandis qu'à l'opposé, un mur abrupt d'argile plonge à pic dans les eaux du lac. Celles-ci sont d'un vert intense, comme teintées par une matière colorante, et cependant limpides; des suintements les alimentent, ajoutées à la pluie qui ruisselle de la voûte. Les gouttes d'eau tombant à la surface du lac produisent une ondulation visible à l'extérieur de la caverne, et ce simple phénomène, joint au bruit fort appréciable causé par leur chute, a sans doute fait naître la légende du ruisseau coulant vers le Pavin.

Sans quitter l'étroit îlot où nous sommes entassés, nous fouillons, à l'aide de la lumière magnésienne, tous les recoins de la grotte. Quelques photographies des points principaux sont prises, bien inutilement il est vrai, car un triste sort leur est réservé. Puis le radeau nous transporte, non sans accident, sur la rive, et nous permet en dernier lieu, mais bien péniblement, d'effectuer les sondages du lac. Les coups de sonde successifs donnent les résultats consignés sur la carte ci-jointe, indiquant des profondeurs variables entre un minimum de 1 mètre et un maximum de 9 m. 50.

La température de l'eau prise en divers points est de 2° 1.

Près de quatre heures se passent ainsi en recherches. Les notes prises, les échantillons recueillis, les pêches terminées, on rédige le procès-verbal de l'exploration, on l'enferme dans un flacon d'alcool et on le place en lieu sûr....

Enfin la sortie s'effectue heureusement, malgré les péripéties inévitables d'une pareille ascension.

Digitized by Google

CREUX DE SOUCY (Puy-de-Dôme)

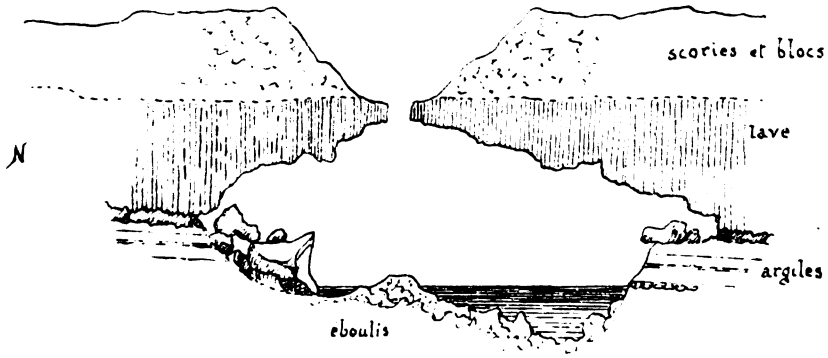

Profil N. S. Echelle $\frac{1}{1000}$

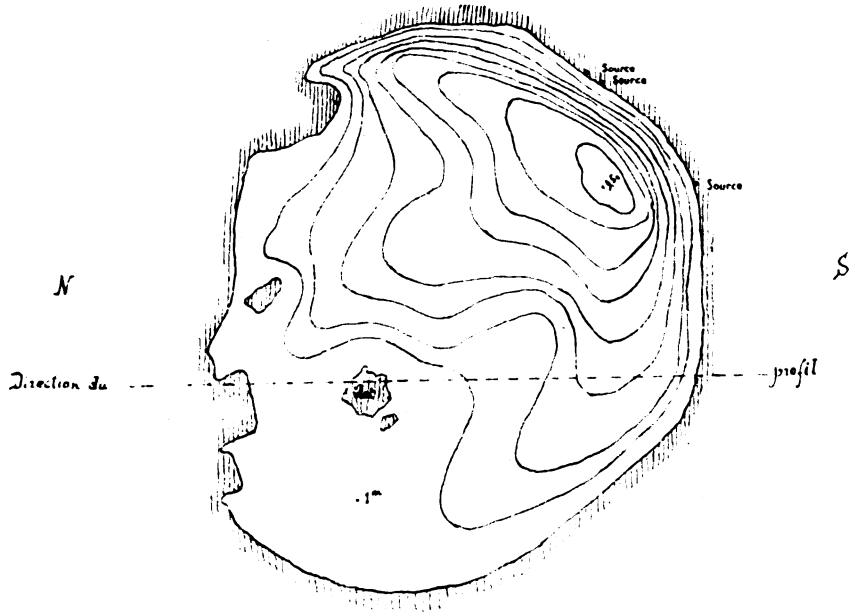

PLAN DU LAC (Equidistance des Courbes de profondeur = 1 mètre.) Echelle $\frac{1}{500}$

Digitized by Google

Digitized by Google

III

L'exploration, faite en suivant le cordon d'éboulis laviques qui bordent le rivage du lac, nous a permis de relever sur la paroi de la caverne la coupe suivante :

Coupole de la voûte.	Lave de la coulée de Montchalme.	
Ligne de repos.....	Lave scoriacée mélangée de blocs d'argile cuite.	
Muraille.....	Argiles sableuses cuites et remaniées....	8-10 mètres environ.
	Argiles sableuses non altérées en place..	
	Mélange de scories basaltiques et d'argile.	
	Conglomérat de blocs de basalte ancien..	
Surface de l'eau...	.....	
Eau.....	Profondeur maxima.....	9m 85

Ces argiles, très sableuses, sont rubéfiées à la partie supérieure, sur une épaisseur de 1 mètre environ, au contact de la lave. Elles contiennent de nombreux débris arénacés de granite et de gneiss, ainsi que des fragments anguleux de plus forte dimension de ces mêmes roches, d'andésite et d'un basalte ancien. Cette dernière roche est surtout abondante vers la base de la falaise sud-ouest. Ce conglomérat étant placé au niveau de l'eau, il nous a été impossible de nous rendre compte de la nature des dépôts qui le supportent; mais il annonce, par le volume de ses éléments, la proximité du basalte des plateaux sur lequel s'est épanchée la coulée de Montchalme. Il serait donc le résultat du remaniement par les eaux d'une coulée ancienne (le basalte des plateaux), et constitue en tout cas une zone formée d'éléments incohérents, c'est-à-dire très perméable.

La grotte n'est donc point uniquement pratiquée dans la lave; elle est constituée par un bassin profond creusé dans les argiles stratifiées reposant sur le basalte ancien (β^1 de la feuille de Brioude) ou sur le gneiss qui le supporte.

Digitized by Google

La lave forme, il est vrai, la partie supérieure du gouffre ; mais, d'après le volume et la nature des éboulis qui recouvrent les argiles du pourtour et encombrent le fond du lac, il semble évident que la concavité de la coupole n'est due qu'à la chute des fragments de lave, après l'enlèvement des argiles sur lesquelles cette lave reposait primitivement.

Les sondages pratiqués dans le lac indiquent que du côté du nord la profondeur est de 1 m. 50 (la largeur étant au maximum de 4 mètres), tandis que du côté diamétralement opposé, le talus de l'île s'enfonce graduellement à une profondeur maximum de 9 m. 55, l'île étant à 20 mètres de la paroi. Il existe donc de ce côté une espèce d'entonnoir qui s'enfonce dans les couches argileuses et les conglomérats basaltiques que nous avons décrits.

Pour nous, les argiles enfermées dans le Creux de Soucy occupent le fond d'une vallée qui descend vers Compains, vallée creusée dans le basalte, ainsi qu'en témoignent les conglomérats basaltiques inférieurs, et remplie par les débris triturés des andésites et gneiss du plateau voisin. Ces argiles furent recouvertes par la coulée de Montchalme qui s'épancha dans cette vallée, et les eaux qui descendent sous la coulée ont en ce point lavé les argiles pour se perdre ensuite par des fissures à travers les éboulis des basaltes anciens sous-jacents.

Il s'est produit ainsi sous la lave un espace libre, et, comme dans les nombreuses grottes creusées sous les laves du pays, la coulée qui surmontait cet espace s'est lentement éboulée par fragments volumineux qui ont couvert le fond du lac et son rivage. Enfin une perforation s'est constituée par amincissement graduel sur un point de la voûte, et les matériaux meubles provenant de la cheire ont glissé par ce trou et ont constitué par leur accumulation l'île actuelle correspondant exactement à cet orifice.

Digitized by Google

L'examen de la face inférieure de la lave qui forme le dôme, et surtout le contact des parties latérales avec les argiles cuites, ne laissent aucun doute sur la formation du dôme par dislocation progressive de cette partie de la coulée.

Quant au rapport du fond du lac avec une couche perméable, il est rendu obligatoire par ce fait que nous n'avons pu trouver (et les observateurs qui nous ont précédés ont pu faire la même remarque) aucune trace de courant à la surface du lac et aucune indication d'un déversoir. En outre, les conditions particulières dans lesquelles se trouve ce lac ne permettent pas d'invoquer l'influence de l'évaporation pour expliquer la déperdition de l'eau.

Comme il est facile de constater qu'à la limite des laves et des argiles s'échappent des filets d'eau, et que par les lithoclases de la voûte tombe constamment une pluie de gouttes ou de ruisselets, suivant la saison, il faut admettre un apport très variable d'eau dans le lac. On ne peut expliquer le maintien du niveau dans des limites données qu'en supposant un point par lequel se fait lentement la sortie du liquide.

L'observation montre que les niveaux successifs du lac indiqués sur la paroi varient, suivant la saison, d'environ 2 m. 50, ce qui nous oblige à placer dans le conglomérat basaltique du fond le lieu où se fait l'épuisement graduel des eaux apportées au lac. Cette variation du niveau de la nappe d'eau est probablement la cause de la divergence qui règne dans les données fournies par les auteurs sur la profondeur du gouffre.

Le Creux de Soucy est donc formé par l'action lente et graduelle des eaux qui occupent la face inférieure de toutes nos coulées laviques, et le point de départ du creusement est sans doute une de ces fissures si fréquemment observées dans les terrains recouverts par les laves.

Peut-être aussi doit-on voir là un des moyens d'alimen-

Digitized by Google

tation des sources de la vallée de Compains et même du lac Montcineyre, placé à près de 100 mètres en contre-bas de la partie la plus profonde du Creux de Soucy.

Le relevé des cotes ci-dessous et la direction d'inclinaison des couches d'argile semblent appuyer cette manière de voir :

Altitude du rebord de l'entonnoir extérieur (Martel).....	1275
— du niveau de l'eau du lac (Martel).....	1242
— du fond du lac (1242 — 9,35).....	1232 45
— du niveau moyen du basalte des plateaux voisins.....	1231
— du lac de Montcineyre, placé au sud du Creux de Soucy.	1174
— du lac Pavin, placé au nord.....	1197
Direction de l'inclinaison des couches d'argile.....	N.-S.

IV

L'étude zoologique des grottes de France est encore à peine ébauchée. Les seules données que l'on possède sont relatives aux Vertébrés (Cheiroptères) et aux Arthropodes (Insectes). Et pourtant, plus que les autres ces faunes sont importantes à connaître. Quels problèmes leur existence ne soulève-t-elle pas, touchant l'ordre de répartition des espèces, leur mode de dissémination, leur origine même ?

Nos recherches sur la faune du Creux de Soucy l'ont montrée extrêmement pauvre, comme il fallait s'y attendre. L'accès si difficile du gouffre, la température si basse et la présence de l'acide carbonique sont autant de facteurs qui peuvent retarder ou même empêcher le développement de la vie dans cette caverne.

En premier lieu, les espèces terrestres n'y comptent, à notre connaissance, aucun représentant. Les *Anophthalmus* et *Aphœnops*, que l'on trouve fréquemment dans les parties humides des grottes pyrénéennes, sont totalement absents. La faune aquatique elle-même ne compte que de rarissimes espèces. Les Protozoaires pré-

Digitized by Google

sentent quelques formes sans grand intérêt. Les Crustacés, dont les grands lacs voisins sont les lieux d'élection, ne semblent pouvoir vivre dans le Creux de Soucy ; des débris clairsemés paraissant se rapporter au genre Daphna sont les seules traces que nous ayons trouvées de leur présence. Les Rotifères fournissent par contre une espèce qui paraît s'acclimater assez bien dans le lac souterrain : c'est l'*Anuræa longispina*, déjà signalée dans la plupart des lacs. Enfin un Tardigrade du genre *Arctiscon* s'est retrouvé au nombre de quelques exemplaires. Cette espèce, qui mérite à peine une mention, clôt la série des formes animales observées jusqu'ici, série bien pauvre et qui ne se fait remarquer que par ses caractères négatifs.

La Flore, sans être beaucoup plus riche que la Faune, offre cependant des espèces intéressantes; elle ne comprend d'ailleurs que des algues.

A côté de quelques formes inférieures, les Diatomées se font remarquer par leur abondance relative.

Voici la liste des espèces trouvées dans nos pêches et déterminées par F. Héribaud :

Asterionella formosa Hass. C.
Cyclotella operculata Ag., var. *antiqua* Ag. A. R.
Cymbella Ehrenbergi Ktz. R. R.
— *Cistula* Hemp. R.
— *Aspera* Ktz. R. R.
Epithemia Ocellata Ehr., var. *alpina* R.
— *Zebra* Ehr. A. R.
— *Argus* Ehr. A. R.
— *Turgida* Ehr. A. R.
Fragilaria virescens Ralfs. A. C.
Melosira aurichalcea Mert. A. C.
Navicula elliptica Ktz. R.
— *Viridis* Ktz. R.
Synedra ulna (1) Ehr. R.

(1) Forme intermédiaire entre le type et la variété *longissima*. Sm, F. Héribaud in litt.

Digitized by Google

Parmi toutes ces formes, l'*Asterionella formosa* attire surtout l'attention. Elle est signalée dans les lacs des Alpes, mais inconnue dans ceux des Pyrénées. Un seul exemplaire en avait été découvert par F. Héribaud au lac Servière. Enfin elle vient d'être retrouvée au Pavin dans la vase pêchée par 90 mètres de profondeur. Cette espèce comptait donc parmi les plus rares d'Auvergne; or elle est extrêmement abondante dans le lac de Soucy; phénomène bien fait pour exciter l'étonnement et soulever des hypothèses.

Quoi qu'il en soit, cette pénurie d'êtres vivants dans le Creux de Soucy fait naître une autre question. Assiste-t-on à l'apparition de la vie animale dans ce monde nouveau, accessible seulement depuis le déblaiement de l'orifice? Ou bien la présence de l'acide carbonique, s'accusant à certaines époques, vient-elle mettre un obstacle au développement des êtres apportés là sous des formes diverses et par des moyens différents? Autant de problèmes que de nouvelles recherches peuvent seules résoudre. Mais il est certain que la structure, la disposition de la grotte, sa température anormale sont les causes d'une sélection profonde sur les espèces qui peuvent s'y introduire.

PAUL GAUTIER, CHARLES BRUYANT.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES TRAVAUX DE M. ERNEST HAVET

PAR M. BARDOUX, DE L'INSTITUT

Tout ce qui sort de la plume de M. Bardoux excite un sympathique intérêt en Auvergne et éveille particulièrement une attention soutenue à Clermont où il s'est formé, où il a eu ses premiers succès. L'étude du droit et l'exercice du barreau l'ont promptement placé au premier rang des avocats de la ville, et les événements de 1870, la guerre si cruelle dans ses rapides désastres, la chute de l'Empire, l'établissement de la République, l'ont porté à l'administration de la ville, puis à l'Assemblée nationale, puis encore à la Chambre des députés. Rendu un moment à la vie privée, il n'a pas tardé à être nommé au Sénat. Entre temps, il s'était livré à un travail énergique, et ses heureuses publications historiques l'ont fait entrer à l'Académie des sciences morales et politiques. L'écrivain a donc égalé l'homme politique : il parle, il écrit, et ses œuvres accueillies avec faveur, comme son *La Fayette* en ce moment, justifient sa réputation, et l'on recherche non-seulement ses livres de longue haleine, mais ses articles de la *Revue des Deux-Mondes* et du *Journal des Débats*, mais encore ses moindres opuscules. Les lecteurs de la *Revue d'Auvergne* nous sauront certainement gré de leur

Digitized by Google

faire connaître une notice importante qu'il a lue à l'Institut sur son prédécesseur, M. Havet; il lui revenait de faire son éloge puisqu'il occupe son fauteuil.

I

M. Bardoux, il le dit lui-même, n'a connu M. Ernest Havet que par M. Louis Havet, qui succédant à son père au Collège de France, a « consacré sa première leçon à l'examen des écrits, de l'enseignement et des convictions de celui dont il porte avec fierté le nom »; mais le portrait, au physique et au moral, est très ressemblant. Nous avons eu l'honneur et l'heureuse chance de connaître nous-même M. Havet; nous l'avons eu pour maître de conférences grecques à l'École normale, et auparavant nous l'avions eu pendant quelques jours comme suppléant dans la classe de rhétorique de Saint-Louis en 1840. C'était alors un jeune homme de vingt-sept ans, « grand, maigre, les cheveux flottants sur les épaules, avec une allure à la fois résolue et timide, avec je ne sais quoi d'embarrassé et d'ardent ». Il nous a tous beaucoup impressionnés, et nous devinions sous cet extérieur un peu incertain un esprit hardi, incapable de reculer devant les conséquences de ses recherches et de ses études. Il a toujours été, en effet, un timide audacieux, un courageux par raison et par volonté; il rougissait en parlant, mais sa parole était toujours aussi énergique que sa pensée.

M. Havet est né à Paris le 11 avril 1813. Il perdit sa mère en naissant, mais il fut bien élevé par un père d'un esprit libre et généreux. Il avait les plus heureuses dispositions, et boursier au collège Saint-Louis, il s'y distingua par des succès qui firent prévoir son brillant avenir.

Quand il se présenta à l'École normale, il eut la fortune unique d'être reçu le premier dans les deux sections des sciences et des lettres; et il resta dans les lettres où il

Digitized by Google

conserva pendant les trois années d'étude le premier rang. A trente ans, il fut reçu docteur à l'unanimité, et à trente et un ans il obtint le premier rang dans l'agrégation des Facultés, concours qui a été abandonné aussitôt que créé, et dont les rares honneurs ont été par suite bien précieux.

Dès 1836, il fut professeur à l'École normale, et en 1844, M. Joseph-Victor Leclerc, doyen de la Faculté des lettres en Sorbonne, le choisit comme son suppléant dans la chaire d'éloquence latine. Nous avons assisté avec toute la troisième année de l'École, nous ses élèves, à sa leçon d'ouverture, et je l'entends pour ainsi dire encore tant j'ai été frappé de l'étendue de ses connaissances, de la sûreté de son jugement et de l'heureuse disposition de son plan. M. Wallon, notre maître aussi, était au milieu de nous, et il me disait en sortant : « Comme tout était bien suivi, bien enchaîné! » Ce professeur encore jeune, mais dont le talent devançait les années, avait profondément étudié Rome, la connaissait et la comprenait. Je ne puis m'empêcher de citer sa péroraison : « L'aspect de Rome est triste et austère. Là une liberté pénible qui n'est qu'un effort continuel contre la domination des premiers ordres; des passions âpres et obstinées; un jugement froid et positif et, pour première vertu, la constance. Les Romains n'ont inventé qu'une science, c'est le droit; tout repose, parmi eux, sur la loi et l'autorité..... Rome se fit la capitale de l'univers : mais après avoir abattu tous les peuples, elle chancela elle-même au milieu de sa toute-puissance; elle fut en proie aux guerres civiles, aux proscriptions, en attendant l'esclavage. De tels événements, une pareille expérience des choses humaines, devait donner à sa pensée un plus haut degré de force et de maturité, et ajouter à la sagesse qui fait le fond de son génie. »

Ses succès et sa réputation allant toujours croissant, en 1853, M. Havet fut nommé professeur de littérature française à l'École polytechnique, et en 1854 il remplaça M. Rinn dans la chaire d'éloquence latine au Collège de

Digitized by Google

France. La leçon d'ouverture sur la vie et les ouvrages de Cicéron eut un grand succès. Il annonçait son sujet qui n'était, à bien dire, que l'histoire des temps pendant lesquels la république se transforma en empire. Depuis 133, Rome s'essayait à la monarchie : ce furent d'abord les Gracques qui, sincères dans leurs projets de réforme, surtout Tibérius, ne cherchaient qu'à faire revivre l'ancienne Rome; puis Marius et Sylla qui firent de l'armée dégénérée et formée à leur service, l'auxiliaire de leur éphémère toute-puissance; puis Pompée, puis César, qui aurait été le maître sans conteste, si les poignards de Brutus et des conjurés ne l'eussent abattu au pied de la statue de Pompée; puis Antoine, soldat un moment heureux; puis Octave qui fit cesser le mensonge de la république et qui, sous le nom d'Auguste, gouverna enfin seul et, sans détruire encore les anciennes lois, créa la monarchie. Certes le professeur s'était enfermé dans l'exacte histoire et n'avait pas cherché les allusions. On en trouva cependant, on en créa plutôt; on « vit une trouée sur Napoléon III ». L'éminent professeur protesta, mais en vain. Il est des temps où, dans une chaire, un juste et sincère exposé historique contient souvent en lui-même, sans que rien du passé ou du présent ne s'y ajoute, un grand enseignement et une grande critique.

En 1855, une grande douleur le frappa en plein cœur ; il perdit son cher et excellent ami, M. Cartelier, que nous avons bien connu à l'Ecole et que nous avons tous aimé, tant il était bon, indulgent et serviable. Il était notre surveillant, et il ne lui déplaisait pas qu'on abusât de sa bienveillance ; il fermait les yeux sur nos défauts ; il ne s'irritait pas même parfois de notre indiscipline ; aussi chacun de nous a-t-il conservé pieusement sa mémoire. Il fut en même temps notre professeur de grec ; il remplaça M. Philippe Lebas, qui était nommé à Athènes directeur de l'Ecole française nouvellement créée. Il avait toutes les connaissances nécessaires pour nous bien instruire, mais avec une

Digitized by Google

rare modestie, il nous dit à la première leçon qu'il n'avait accepté que sur la parole de son ami M. Havet, qui répondait de lui et qui lui avait promis de le soutenir. Cette défiance de lui-même ne le quitta jamais ; ne lui écrivait-il pas peu de temps avant sa mort : « Tu me conserves ton amitié parce que tu crois que je vaux beaucoup, et moi je ne vois pas que je vaille grand'chose; ce n'est pas, du moins il me le semble, l'opinion que l'on a de moi; je te remercie de ta persévérance. »

M. Cartelier a fait une traduction de l'*Antidosis d'Isocrate;* M. Havet se chargea de l'introduction qui renferme « les pages les plus étudiées et les plus attiques que puisse inspirer le sentiment de l'art grec ». Nul n'a mieux compris que notre cher et vénéré maître la vie politique d'Athènes au moment de sa lutte contre la Macédoine. Trois partis la divisaient : l'un avec Eschine se rendait à Philippe et entrait dans ses desseins par lâcheté et se vendait argent comptant; l'autre avec Phocion désespérait de vaincre, et bien que sincèrement dévoué à sa patrie, il demandait la paix pour éviter la ruine; le troisième avec Démosthène voulait que l'on combattît jusqu'au dernier souffle et qu'on s'enterrât sous les murs détruits. Isocrate était avec Phocion, et son éloquence trop facile portait le découragement dans les esprits. M. Havet a bien jugé Isocrate; il reconnaît son talent, mais sans en faire un grand cas, car « il n'a ni les élans d'un Platon, ni la vivacité d'un Xénophon, ni la verve polémique qui s'impose. » Son plus grand mérite en effet est d'avoir précédé et formé Démosthène, qui le surpassa de cent coudées, qui fut le véritable orateur politique, hardi, entraînant, plein de chaleur à force de raisonnement, et qui comprit le premier dans l'antiquité qu'il est beau de combattre sans espérer la victoire, et de succomber en honorant la défaite par son courage. Ce n'est pas la victoire qui importe le plus, c'est la résistance, et Démosthène l'a bien montré dans son fameux serment; il jurait non pas par ceux qui avaient

Digitized by Google

vaincu à Marathon, mais par ceux qui avaient exposé leurs jours. Isocrate est l'homme de l'école, et Démosthène l'homme de l'agora et du champ de bataille.

Vingt ans après la mort de M. Cartelier, M. Havet perdit un autre ami bien cher, Théophile Dondey, connu dans le monde des lettres sous le nom de Philothée O'Neddy. Celui-là n'était pas un érudit, mais un poète, un romancier. Ses publications étaient bien oubliées et l'amitié seule s'en souvint, et dans un petit volume, publié chez Charpentier, M. Havet s'efforça « avec une conscience scrupuleuse d'admirer et de faire admirer des vers dont pas un n'a survécu, des romans dont on ne sait plus le nom et des projets littéraires évanouis... A ce pauvre O'Neddy, dont la vie fut toute de passion et d'excitations nerveuses, manqua toujours l'applaudissement qui aiguillonne et la critique qui avertit. »

Nous arrivons, ajoute M. Bardoux, aux grandes œuvres de M. Havet, l'*Edition de Pascal* et les *Origines du Christianisme.*

II

Il existait déjà une bonne édition des *Pensées de Pascal,* celle de M. Faugère. M. Havet n'a rien changé au texte, mais il a donné aux paragraphes une nouvelle disposition.

C'est en effet la disposition qui importe dans la publication des pensées; Pascal n'y a mis lui-même aucun ordre. Il les écrivait comme elles lui venaient, et sur le premier papier trouvé. Il suffit de voir le manuscrit pour comprendre combien il était difficile de les ordonner. M. Cousin l'a gardé chez lui pendant longtemps, et nous avons pu le voir en 1844-45, grâce à l'obligeance de son secrétaire M. Janet, notre camarade d'école. Sur les feuilles blanches d'un in-folio, on a collé les morceaux de papier d'inégale grandeur sur lesquels Pascal écrivait au jour le

Digitized by Google

jour. Quand le papier est écrit des deux côtés, la feuille du registre est coupée de manière à laisser voir le *recto* et le *verso*, et certes les caractères sont difficiles à lire ; la pensée emportait la plume et mettait dans les traits une grande confusion. En tête du registre est placée la célèbre Amulette, cette page tracée le soir d'un accident qui faillit être mortel, qui provoqua une conversion soudaine et jeta hors du doute une âme si longtemps tourmentée et la précipita dans la foi, mais non dans le calme, car c'est « une âme qui souffre le plus souvent la lutte et l'agonie ».

Il est une remarque dont on ne méconnaîtra pas la justesse, c'est que les forts esprits qui se sentent envahis par le doute se tournent vers Pascal ; ils sont attirés vers lui par les mêmes souffrances, et c'est leur âme même qu'ils retrouvent dans la sienne avec ses inquiétudes, ses agitations et ses tourments.

M. Havet avait eu la foi dans son enfance ; il avait fait sa première communion en 1826 avec une grande ferveur ; mais dès 1830, à l'âge de dix-sept ans, cette foi il l'avait perdue et il était arrivé au Déisme, au delà duquel il alla même. Qui fut le confident des luttes de sa pensée ? M. Cartelier, son ami, peut-être ; et aussi et surtout le papier auquel il confiait tout ce que lui donnait de plaisir souvent douloureux un travail opiniâtre. Il cherchait évidemment à se donner raison à lui-même, et sur les traces de Pascal, à travers ces pensées qui attestent un trouble si complet, il cherchait la vérité, regrettant peut-être la foi qui lui avait échappé, se créant des convictions nouvelles, fortes et puissantes, et entraîné dans ses aspirations et dans ses élans « par un égal amour de la règle et de la liberté ».

Ne voyons-nous pas sous nos yeux un autre grand docteur, un poète aussi profond que délicat, qui dans ses vers exprime souvent le doute avec une amertume si vive qu'elle révèle sa souffrance, se jeter dans les bras de Pascal, l'étudier, s'appliquer à le comprendre, avançant, reculant dans

Digitized by Google

son et de, et après d'énergiques et brillants articles, s'arrêtant pour reprendre la route accomplie, se demandant s'il l'avait bien suivie, et si par des écarts inexplicables il n'en était pas sorti, manquant le but qu'il avait tant de hâte d'atteindre en se demandant : qui comprendra Pascal? qui sera en complète communication avec lui? Pascal échappe en effet parfois à toute interprétation; il étonne par des raisonnements soudains, par des conclusions inattendues; il semble même qu'il se contredit. La lutte n'a jamais cessé dans son esprit, et le souvenir du temps où il ne croyait pas le fait parfois cabrer et donner des saccades. M. Havet a pu dire qu'il avait ouvert le premier la carrière à la libre pensée. Pascal se confond dans la foi, et il ne peut renier la raison; de là dans ses pensées, dans ses résolutions une opposition constante qui a fait son martyre et qui fait celui de quiconque est voué aux mêmes combats.

Ce qui est propre à M. Havet dans la *nouvelle édition des Pensées*, c'est le commentaire. M. Bardoux l'a bien senti : « Le travail consiste surtout, dit-il, dans des notes explicatives, dans un commentaire minutieux de l'idée de Pascal et de son style, dans des remarques et des éclaircissements qui font de cette édition un livre classique dans le meilleur sens du mot. »

Pascal a été peu connu au XVII^e^ siècle; nous ne devons pas nous étonner. Il était janséniste au milieu d'une société qui, à l'exemple de la cour, se tournait par tendance et par goût vers les jésuites, et qui, redoutant toute austérité, recherchait une religion qui pouvait être plus exigeante dans ses pratiques, mais qui était plus facile et plus accommodante dans sa morale. Avec Pascal, les hommes et plus encore les femmes en étaient toujours aux *Lettres provinciales;* on redoutait sa grâce, son charme, ce raisonnement serré qui poussait un adversaire au point de l'empêcher de respirer; on craignait de se laisser convaincre; on se refusait au combat.

Digitized by Google

Jusqu'à notre temps, les *Petites Lettres*, comme on disait, « n'avaient été commentées que dans un esprit purement théologique. Quant à un commentaire historique, n'ayant d'autre objet que de donner les éclaircissements nécessaires pour lire avec fruit un livre qui date de deux cents ans, nous n'en possédions pas. C'est Havet qui nous l'a donné..... Il s'est avant tout préoccupé de savoir si l'auteur des *Petites Lettres* avait été exact matériellement, s'il avait cité avec fidélité, et s'il n'avait fait dire aux casuistes que ce qu'ils ont dit. Havet répond oui, après une vérification scrupuleuse. »

Les quatre premières lettres et les deux dernières ne portent que sur un débat théologique. C'est la grâce qui est en cause; question bien grave en effet. Comment concilier le gouvernement du monde par Dieu, la Providence, et la liberté humaine? N'arrive-t-on pas à nier ou l'une ou l'autre? Les deux écueils sont également redoutables, aussi redoutables, suivant une expression ancienne, que Charybde et Scylla. La solution s'impose; il faut accepter la Providence; Dieu mène le monde; et cependant la liberté de l'homme reste entière et par conséquent sa responsabilité. Les jansénistes, et Pascal avec eux, se sont trompés. Suivant eux, l'homme ne peut rien sans la grâce, c'est-à-dire sans l'intervention divine qui dès lors supprime sa liberté; et les jésuites avaient raison de soutenir que l'intervention n'est si directe, ni si urgente qu'elle anéantisse la volonté. L'homme reste son maître sous la main de Dieu, et il doit compte du bien et du mal qu'il peut faire.

Le jansénisme ne s'est soutenu que par la force et la pureté de la morale, par son amour du bien et de l'honnête, par sa recherche de la vertu. Sans condamner les plaisirs terrestres, il les a restreints, et a placé la vie, la vraie vie en Dieu même, pensée que Pascal a sans cesse proclamée. Mais ce n'était pas assez tenir compte de la faiblesse humaine; c'était supprimer l'indulgence et se mé-

Digitized by Google

fier de la bonté divine. Le jansénisme cherchait à remonter un courant plus fort que lui, qui l'a entraîné.

Les lettres qui ne sont pas strictement théologiques attaquent la casuistique des jésuites et atteignent les célèbres Espagnols Escobar, Sanchez et les autres. Pascal avait beau jeu, et sans nous étendre plus qu'il ne convient, nous dirons qu'il a fait justice de compromissions étranges qui n'allaient à rien moins qu'au renversement de la vertu et de l'honneur. Son ironie est terrible et gaie tout ensemble; il frappe à fond et il amuse : c'est Molière sans la scène.

III

Tout se tient dans la vie d'un homme de grand caractère, et l'étude des *Pensées de Pascal* a certainement conduit M. Havet à l'étude des *Origines du Christianisme*. Quel est l'esprit curieux et avide de se rendre compte de ses croyances qui, dans ses moments de doute, ne se soit reporté vers les époques primitives de la religion et n'ait cherché à en refaire par lui-même l'histoire à partir de la venue du Christ? Qui n'a pris dans ses mains, et lu par suite les écrivains des premiers siècles de notre ère dont les œuvres nous sont restées, écrivains païens ou chrétiens, grecs et latins, les poètes et les historiens de Rome et de Constantinople, les Pères de l'Eglise des deux empires. Lenain de Tillemont, célèbre janséniste, de la maison de Pascal, a fourni le modèle de ce travail d'exégèse ; il a recueilli tous les documents qui ont subsisté, à quelque source qu'ils appartiennent; mais il n'établit aucune appréciation, aucun jugement; il ne fait pas une histoire, mais un recueil de textes, et il laisse au travailleur, à l'érudit, le soin de les opposer les uns aux autres et de tirer les conséquences. Il n'a pas composé un livre, mais il donne les moyens de le composer. Chacun peut être tenté de l'imiter et suivant ses forces de

Digitized by Google

rester dans les limites qu'il s'est fixées ou de les dépasser.

M. Havet les a dépassées et avec une hardiesse qui montre et sa ténacité de travail et sa puissance de conception ; il ne recule devant aucune des conséquences de ses idées et des jugements qu'elles provoquent. Il rend des arrêts. Il va bien plus loin que M. Renan, et il l'a déclaré lui-même quand, à propos de la *Vie de Jésus*, il a publié dans la *Revue des Deux-Mondes* un article « qui contient en germe sa critique religieuse ». Il abandonne le déisme moderne, et il se rattache à la philosophie grecque. Pour M. Renan, le christianisme dérive du judaïsme; pour M. Havet, et c'est là l'originalité de sa pensée, si le christianisme a d'abord été juif, il devint bientôt hellénique; de Jérusalem, il passa à Alexandrie, et les Grecs de ce nouveau centre de la philosophie athénienne lui ont imprimé leur marque et ont constitué sa forme définitive. Il lui parait impossible que l'humanité ait tout d'un coup rejeté des convictions qu'elle s'était faites, qui avaient été sa vie, pour en prendre de nouvelles sans aucun lien avec les anciennes. Elle n'a fait que continuer le développement de croyances qui d'abord avaient été conçues dans l'Orient grec, et qui d'Orient avaient passé dans la Grèce européenne, s'y étaient développées et complétées, et étaient devenues un corps de doctrine.

Le christianisme ne serait donc que la suite de la philosophie hellénique, et, après les enseignements de Jésus-Christ et des apôtres, les Pères de l'Eglise n'auraient fait que continuer Socrate et Platon, et surtout Plotin et Proclus. Que d'objections cette théorie a soulevées ! et non-seulement parmi les croyants, mais parmi les philosophes. La plus grave a été soutenue par M. Janet ; la voici, et nous devons dire qu'elle est restée sans réponse suffisante : « S'il est vrai de dire que la philosophie ancienne a pu arriver par elle-même à des principes qui n'étaient

Digitized by Google

pas très éloignés des principes chrétiens, il n'est pas vrai que le christianisme n'ait rien apporté de nouveau et que le progrès moral eût pu s'accomplir sans sa puissante intervention. L'originalité des doctrines ne se mesure pas toujours aux formules qui les résument. Il n'en faut pas voir seulement la lettre, mais l'esprit et l'accent. On peut trouver dans les philosophes anciens des maximes qui ressemblent, à s'y méprendre, aux maximes de l'Evangile. Mais où trouver cet accent unique, inimitable, cette saveur si pure, si fine et si délicate, que vous fait goûter la lecture des Evangiles? Lisez une lettre de Sénèque, une dissertation d'Epictète, même une page de Marc-Aurèle, le plus chrétien des stoïciens, vous aurez sans doute une morale noble, irréprochable, d'une très grande hauteur; mais lisez ensuite le sermon sur la montagne, et dites si rien ressemble à cela. »

M. Havet avoue qu'il ne sait ni l'hébreu, ni l'allemand; comment dès lors aurait-il donné une base solide à ses travaux? M. Edmond Schérer lui fait avec justice le reproche d'être entré dans cette solennelle et grande question d'exégèse sans avoir accompli les études préparatoires et indispensables. Sans doute il possède admirablement les langues grecque et latine; mais les antiquités de la Grèce et de Rome ne fournissent que des éléments incomplets. Sans la connaissance des livres juifs et des grands commentaires de l'Allemagne, on s'expose à ne pas être un historien, mais à être un polémiste, comme l'affirme M. Edmond Schérer. Ramener tout à la philosophie, c'est courir à l'erreur. Le christianisme n'est pas une philosophie, mais une religion, et dès lors doué d'une force d'expansion irrésistible, il s'est répandu dans l'univers et il a converti les nations.

M. Havet va donc trop loin; il est intransigeant; il ne voit que sa pensée, et il repousse tout ce qui n'est pas elle. Que de choses lui échappent! Que de choses il ne comprend pas! Que sont pour lui les créations puissantes

Digitized by Google

de la religion qui ont pris naissance en Orient et qui se sont répandues en Occident en s'y perfectionnant. Il condamne l'ascétisme, qui n'est pour lui qu'une erreur, qui abaisse sans raison et sans profit ; il condamne le monachisme qui, de mystique en Asie, s'est fait en Europe pratique et travailleur. Ce n'est plus la vie solitaire, c'est la vie en commun, c'est le cénobitisme avec ses grands apostolats. Les cénobites se sont livrés au travail du corps, au travail de l'esprit ; ils ont défriché la terre et les âmes. « L'humanité, dit M. Bardoux, a été contrainte de rentrer en elle-même ; elle s'est disciplinée et fortifiée, et elle a produit les grands instituteurs des hommes : saint Paul, saint Augustin, Luther, Calvin et, plus près de nous, Arnauld, Pascal, et de nos jours de grands penseurs que l'idéal élève au-dessus des misères du temps. »

Il est évident que M. Havet est possédé du besoin de justifier ses croyances, je devrais dire de la passion ; de là ses audaces, et parfois ses emportements. Il a méconnu le Christ, le crucifié, et partout, et toujours, il a attaqué sa doctrine, dont il a nié l'action. Comme l'a dit M. Bardoux : « Il n'a même pas de sympathie respectueuse pour la touchante figure du fondateur du christianisme. » Toute sa vie, il l'a poursuivi de ses recherches et de ses rigueurs ; l'année même de sa mort, il publiait encore une étude sur la *modernité des prophètes*.

Il y a donc de grandes réserves à faire au sujet de son œuvre ; mais ces réserves faites, il faut reconnaître qu'en dehors de la polémique religieuse elle constitue le livre le plus précieux sur l'antiquité grecque et romaine. Nul mieux que notre maître n'en a connu l'esprit, le génie ; nul n'a mieux présenté ce grand et magnifique héritage que nous ont légué Athènes et Rome.

Au milieu de ces grands travaux, au milieu des difficultés qu'ils soulevaient et qui allaient quelquefois jusqu'à la violence, M. Havet a conservé une admirable sérénité d'âme, une douceur qui, n'excluant pas la fermeté,

Digitized by Google

n'était que plus pénétrante, une bonté qui jamais ne se lassait, un amour de ses semblables qui ne s'est jamais démenti, qui même s'est accru depuis qu'il fut attaqué ; aussi pourrait-on lui faire dire avec Sully-Prudhomme :

Et depuis ce jour-là je les ai tous aimés.

Il avait le cœur plein de tendresse, et il se plaisait à la répandre. Comme il aimait ses amis! avec quel bon regard et quel bon sourire il les accueillait ! et ses élèves, les premiers comme les derniers, il était tout à eux ; pour leur être utile, même pour leur être simplement agréable, il n'épargnait ni son temps ni ses forces. Il s'était dévoué à l'Ecole normale, d'où il était sorti et où il a longtemps enseigné ; il la voulait heureuse et prospère. Il avait contribué à fonder l'Association entre les anciens élèves ; il la soutint de son influence et de son crédit ; il en devint le président et il se fit le dispensateur de ses justes bienfaits. Jamais personne ne s'adressait en vain à sa générosité. Il ne ménageait ni sa bourse ni celle de l'Association ; il ne ménageait pas non plus son temps si précieux, si bien employé à composer des ouvrages qui assurent sa renommée. Il prenait la peine de lire tout ce qu'on lui envoyait, et à ses anciens élèves il répondait toujours avec une critique bienveillante, mais sincère ; et toujours fin et délicat, il mêlait à ses remerciements les conseils les plus sûrs, les appréciations les plus exactes. Etre loué par lui était la plus douce récompense. Nous conservons pieusement plusieurs lettres qu'il nous a adressées au reçu de nos ouvrages ; elles sont et resteront attachées aux exemplaires que nous gardons pour nous-même ; et nous les regardons de temps en temps avec une reconnaissance attendrie.

Nous dirons un dernier mot : la mort de M. Havet, le 21 décembre 1889, a été un deuil général dans l'Université.

Nous n'avons fait qu'analyser la notice de M. Bar-

Digitized by Google

doux, mais nous ajouterons qu'elle a été accueillie avec la plus grande faveur par l'Académie des sciences morales et politiques. Toutes les mains se sont tendues vers l'auteur; les deux fils de M. Havet, qui portent si dignement le nom de leur père, lui ont donné les éloges les plus mérités, et l'Université tout entière ne pourra que lui témoigner sa gratitude.

H. CHOTARD.

Digitized by Google

LA MALADRERIE DE ROSSIGNOL

PRÈS MENAT

Les archives du département du Puy-de-Dôme peuvent posséder un fonds de l'abbaye de Menat qui fournirait probablement des détails plus anciens et plus amples que ceux que nous avons pu recueillir dans les archives de l'hôpital de Gannat sur le sujet de cette notice. Ce que nous venons en dire aujourd'hui n'est donc qu'une contribution à une étude qui pourra tenter, un jour, quelque chercheur mieux placé que nous pour cela.

En 1675, l'antique et pauvre hôtel-Dieu de Gannat fut transformé en hôpital général par lettres patentes du Roi, qui lui unit, entre autres biens, la maladrerie de Rossignol.

Le présent était mince et fut la source d'un long procès discontinu, les abbés de Menat désirant garder pour eux les revenus de cette maladrerie, et les administrateurs de l'hôpital faisant tous leurs efforts pour les recouvrer. C'est par suite de ce procès que le dossier où nous avons puisé a été constitué. Il se compose de neuf pièces seulement.

Une note qui en fait partie donne des détails topographiques sommaires, mais cependant intéressants, que le fonds de Menat lui-même, aux archives du Puy-de-Dôme, peut ne point présenter et que voici *in extenso :*

« La malladerie de Rossignol est située sur la coste

Digitized by Google

» des pauvres, proche le pont de Menat. La chapelle » entrevue (dont il est question) est plus bas vis-à-vis » la porte de l'escurie du logis appartenant à Monsieur » De Blot aucupé par Gilbert Gendre, cabarettier audit » lieu du pont de Menat, et ladite chapelle est occupée » par Noël Grellet.

» Monsieur Rouchon, cy-devant curé de Pouzol et » à présent vicaire de Gouttières, dit que le revenu » de ladite malladerie consiste en une demy prébande » ou pension d'un religieux de l'abbaye de Menat qui » est, pour la moitié, de cinq septiers de bledz me- » zure Menat, qui est mesme mesure que celle d'Ebreulle » et deux poinçons et demy de vin à prandre sur les dixmes » de la paroisse d'Ayat.

» Il y a [eu] un homme de guerre [qui], s'estant retiré » en son pays de Menat, a jouis jusque à son décedz » de ces revenus.

» Monsieur Dumasdubost, baillif de Sainct-Remy, » m'a dit qu'il fournirait un bail de ferme des revenus » de ladite abbaye de Menat, par lequel il apert que » le prédécesseur de Monsieur l'abbé d'à présent a chargé » son fermier par délégation d'acquitter cette partie. » Le dit bail est de 1648 ou 1649. »

Dans une autre pièce, se trouve la mention que, outre cette demi-prébende perçue sur les dîmes d'Ayat, on croyait qu'il était dû quelques contributions par le prieuré de la chapelle Saint-Jean, paroisse de Saint-Cirgues-sous-Châteauneuf.

Des autres pièces du dossier, nous avons tiré les renseignements accessoires qui suivent :

En 1629, Mathelin Beraud était ladre de la maladrerie de Rossignol. Claude de la Tour, sa veuve, habitait, en 1634, cette maladrerie, qui faisait partie de la paroisse de Pouzol et de la justice de la baronnie de Blot. Elle vendit un pré situé dans la franchise de Menat, au terroir des Dantonnées, entre les ruisseaux de la Fontibourdon

Digitized by Google

et de la Mer, contigu à un pré appartenant à la maladrerie de Rossignol.

François de l'Aubespin, abbé commendataire de Menat, donna, en 1648, à Mathieu de la Villaine, sieur de la Garde, la ferme de tous les droits revenant à l'abbaye, au prieuré de Cellule et autres prieurés, à la charge de payer, entre autres choses, dix prébendes de religieux et une demi-prébende aux pauvres de Rossignol. Cette demi-prébende consistait en deux poinçons de vin de cent cinquante quartes chacun (la quarte égale environ deux litres), trois setiers de froment mesure de Riom, deux dîners généraux évalués à quarante sous chacun, une coupe de fèves, une coupe de pois et une coupe de sel.

Les biens des maladreries du royaume ayant été réunis, par lettres patentes du Roi, à l'ordre du Mont-Carmel et Saint-Lazare, cet ordre avait perçu la demi-prébende et, par transaction, 40 livres qui la représentaient; mais ces biens ayant été, par un édit, retirés à l'ordre du Mont-Carmel pour être distribués aux hôpitaux, sur l'avis des évêques et des intendants, la maladrerie de Rossignol fut, en 1696, unie à l'hôpital général de Gannat. La prise de possession est du 10 septembre 1698.

Jacques d'Aubusson, aumônier du Roi, alors abbé commendataire de Menat, qui demeurait au château de Peyros, paroisse de Biossat en Périgord, avait affermé à Gilbert de la Villaine, sieur de Buzatier, avocat en Parlement, demeurant à Buzatier, paroisse de Montrond, les revenus de l'abbaye, dont le droit de mariage, le péage du pont de Menat, moyennant 200 livres par an et 700 livres payables en plus et immédiatement, avec la charge des devoirs, tels que décimes ordinaires et extraordinaires.

En 1698, à la suite d'une assignation posée, à la requête des administrateurs de l'hôpital, à Noël Grellet, qui jouissait de la maladrerie de Rossignol, d'avoir à payer les droits de jouissance depuis 1695, Jacques d'Aubusson

Digitized by Google

reprit, en vain, contre l'hôpital de Gannat, un procès qu'il avait soutenu, en 1675, contre l'ordre du Mont-Carmel, au cours duquel il avait été condamné par le présidial de Riom à payer la demi-prébende, et transigea de nouveau moyennant 40 livres par an.

Jean-François d'Harcourt, chevalier, successeur de Jacques d'Aubusson, à l'abbaye de Menat, renouvela le procès que son prédécesseur avait perdu, et, excipant des privilèges de l'ordre de Cluny, appela les administrateurs de l'hôpital de Gannat devant le Grand Conseil. Nous voyons qu'alors (1718), il n'y avait plus à l'abbaye de Menat que huit religieux, et M. d'Harcourt prétend que la demi-prébende est attribuée à un religieux laïc et perçue annuellement par le receveur de l'hôtel des Invalides.

Ce procès se termina, en 1724, par la transaction accoutumée, et, depuis cette époque, nous n'avons trouvé, jusqu'à présent, aucun autre renseignement sur la maladrerie de Rossignol.

Dr VANNAIRE.

Digitized by Google

LE JARDIN BOTANIQUE DE CLERMONT

ET

LES BOTANISTES DE L'AUVERGNE

I.

L'histoire du jardin botanique de notre ville constitue un des chapitres les plus mouvementés de notre chronique locale; il m'a semblé intéressant d'en retracer les principaux épisodes.

Clermont possédait depuis 1681 une Société de médecine établie par lettres patentes de Louis XIV. En 1745, le collège de médecine, très prospère, décida la création d'un pavillon, d'un amphithéâtre et d'un jardin botanique; en conséquence, il adressa au Conseil de la ville une demande d'emplacement par une requête (janvier 1745) où était exprimé le désir de « faire fleurir dans notre ville la médecine et les arts qui en dépendent ».

Le Conseil de ville accorda l'emplacement des fossés de la ville, s'étendant depuis la porte du Saint-Esprit, le long du jardin des Pères Cordeliers, sur une longueur de 30 toises et une largeur de 15 toises. Cet emplacement avait été cédé par les Domaines à la ville et celle-ci pouvait en disposer. La délibération du 30 mars 1745 établit les termes de cette convention, imposant au collège des médecins d'avoir terminé dans six ans les constructions promises, d'avoir installé le jardin, d'avoir entouré le tout d'un mur

Digitized by Google

de clôture avec porte et frontispice portant les armes de Clermont (1).

L'œuvre entreprise ne fut qu'ébauchée : le pavillon des chirurgiens ne se composa que d'un rez-de-chaussée, l'amphithéâtre de dissection fut réduit à des proportions minimes ; quant au jardin, acculé contre la tour des Cordeliers, il ne put jamais être l'objet d'une plantation régulière et fut sacrifié aux projets des nouveaux établissements de la ville. Ce fut Jean Bompart (2), médecin et conseiller du roi, qui fut chargé de la direction de ce jardin.

En 1747, une Société littéraire s'était organisée à Clermont, sous le patronage de l'intendant d'Auvergne, Rossignol. Un de ses membres, Jean-François Ozy, chimiste et apothicaire, appela l'attention de sa compagnie sur la nécessité qu'il y avait de compléter, et même d'établir sur de nouvelles bases, l'idée du Collège de médecine touchant le jardin botanique ; mais il eut beau intéresser à sa cause les hautes personnalités scientifiques et littéraires qui formaient la Société, il ne put obtenir un emplacement et des fonds pour mettre son projet à exécution.

Il était réservé à Delarbre de surmonter les difficultés présentes.

« En 1749, dit Delarbre (3), j'arrivais de Paris où j'avais

(1) *Séance publique pour l'ouverture du jardin royal de botanique.* Discours de Duvernin et Delarbre. Clermont-Ferrand, 1782.

Cohendy, M. — *Chroniques d'Auvergne.* In *Moniteur du Puy-de-Dôme*, 1862.

Tardieu, A. — *Histoire de la ville de Clermont-Ferrand.* Moulins, 1870-71.

Girod, P. — *L'Ecole de médecine de Clermont.* Clermont, 1891.

(2) Jean Bompart était fils de Marcellin-Hercule Bompart, petit-fils d'Hercule Bompart ; il fut le père d'Etienne Bompart, seigneur de Saint-Victor de Royat, qui fut le fondateur de l'Académie de Clermont. Hercule Bompart, médecin de Marguerite de Valois, était possesseur d'une bibliothèque riche en manuscrits du moyen-âge, grecs et arabes. Marcellin-Hercule Bompart fut médecin du roi Louis XIII, qu'il accompagna au siège de Montauban, où il vit mourir le connétable de Luynes.

(3) *Flore d'Auvergne,* 1re édition, p. 4.

Digitized by Google

passé plusieurs années à suivre les différents cours indispensablement nécessaires à un médecin, et en particulier celui de botanique que je suivais par affection et par goût. Feu M. Bernard de Jussieu, qui m'a honoré jusqu'à sa mort de son souvenir, excitait mon émulation dans cette partie par les instructions qu'il avait la bonté de me donner lorsqu'il s'en présentait l'occasion; je les saisissais avec empressement, et si j'ai quelques connaissances en botanique, je le dois à ce savant. »

Antoine Delarbre, né à Clermont, le 15 janvier 1724, fils du chirurgien Jean Delarbre, revenait donc avec son diplôme de docteur, bien préparé pour s'occuper de cette question du jardin botanique qui restait pendante.

Cependant le docteur Delarbre changea brusquement de vocation; il se fit ordonner prêtre et fut attaché à la paroisse de Royat, de 1771 à 1777; il revint à Clermont, en 1779, comme curé de la Cathédrale et devint membre de la Société littéraire; il n'avait point oublié la botanique. Il provoqua aussitôt un vote de la Société littéraire, affirmant la nécessité de la création d'un jardin nouveau, et M. Dijon, ingénieur des ponts et chaussées de la province, fut chargé par ses collègues de rédiger un mémoire qui fut présenté à M. de Montyon, alors intendant d'Auvergne. Il s'agissait d'utiliser la partie du sol comprise entre la porte des Cordeliers et celle du Saint-Esprit, et de transformer ce terrain, couvert de déblais et d'immondices, en un jardin utile et agréable. On prévoyait une dépense d'environ mille francs qui pourrait être couverte par les fonds de charité, car tous les travaux payés seraient exécutés par les pauvres de la ville.

M. de Montyon mourut sans avoir pu assurer l'exécution de ce projet; cependant la Société littéraire n'avait point perdu tout espoir; le nouvel intendant, M. de Chazerat, était tout dévoué à la Compagnie et fit les plus louables efforts pour trouver une solution définitive pour l'emplacement du jardin.

Digitized by Google

En 1780, par lettres patentes du roi Louis XVI, la Société littéraire devint *Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Clermont-Ferrand*, et, l'année suivante, le comte d'Aurelles de Terneyre offrait à la Compagnie un emplacement pour y installer le jardin. C'était un vaste terrain situé au-dessous de la rue Bansac. La cession était souscrite pour dix-huit années.

« Aussitôt que M. le comte de Terneyre l'a eu permis, le terrain qu'il a cédé a été mis en valeur; les libéralités de M. de Chazerat, les soins de M. l'abbé Delarbre, membre de la Société royale de Clermont, l'ont rendu fertile, et, lorsqu'il a pu, par la multiplicité des plantes qui y ont été cultivées, offrir un spectacle assez intéressant à la curiosité du public, on a jugé convenable d'en faire solennellement l'ouverture (1). »

Cette séance d'inauguration attira de nombreux auditeurs et les docteurs Duvernin et Delarbre prirent successivement la parole pour faire connaître au public l'importance de l'étude des plantes et les services rendus à la médecine et à l'industrie par l'étude de la botanique.

Nous relevons dans le discours de Delarbre quelques passages intéressants touchant l'organisation technique du jardin :

« Pour la commodité des élèves, on a rangé les plantes par classes et par familles. Les familles et chaque espèce de plantes ont leur étiquête, peinte à l'huile sur fer-blanc. Au moyen de ces étiquêtes, on peut s'instruire aisément.

» Le jardinier qui est habituellement dans le jardin, et qui nous accompagne dans nos herborisations, présentera les plantes usuelles et autres, à ceux qui en auront besoin; au moyen des étiquêtes, on pourra, avec certitude, connaître celles qu'on désirera; on indiquera les endroits où elles croissent communément, et, si on juge à propos, on

(1) *Séance d'ouverture.* Avertissement.

Digitized by Google

pourra nous présenter les espèces qu'on aura amassées, et nous lèverons les équivoques, s'il s'en trouvait.

» NOTA. — On donnera chaque année, à l'avenir, un cours de botanique; le temps indiqué sera annoncé par des affiches dans cette ville et dans la province. »

Ces citations montrent avec quelle précision Delarbre entendait aborder l'enseignement de la botanique, faisant à la fois un cours public, des démonstrations au jardin et des herborisations.

Delarbre s'occupa avec un zèle paternel du jardin qu'il avait créé, il avait même fait construire une serre pour les nombreuses plantes exotiques qu'il possédait, quand la vente de la propriété cédée par M. de Terneyre vint compromettre le résultat de six années de travail opiniâtre. Le nouveau propriétaire, M. d'Anglard, ne voulut point souscrire à la cession si gracieusement faite par M. de Terneyre, et il fallut songer à un autre emplacement.

On pressentit les Pères Capucins : on espérait qu'ils cèderaient, avec un terrain convenable, une salle pour les cours de botanique; on commença même à transporter les végétaux, mais le mauvais vouloir des Pères obligea Delarbre à se retirer. Le sol de la portion de l'enclos cédé était rocailleux, chargé de débris de toutes sortes, impropre à des plantations régulières; de plus, les Pères s'obstinaient à ne point donner, même contre un loyer suffisant, un local pour les leçons et une pièce pour retirer les plantes fragiles en hiver.

C'est à ce moment même que M. Legrand-d'Aussy visitait l'Auvergne, et nous empruntons à ses notes si intéressantes, ses impressions sur la situation actuelle du jardin (1) :

« Il ne restera bientôt plus que le nom du jardin botanique, institué tout récemment par M. de Chazerat et sous

(1) *Voyage d'Auvergne.* Paris, 1798.

Digitized by Google

la direction d'un ecclésiastique très instruit, M. Delarbre, jadis médecin, aujourd'hui curé de l'église cathédrale. L'établissement convenait spécialement à un pays rempli de montagnes, dont la plupart sont remarquables par l'abondance et la qualité de leurs simples. Pour fournir aux gages du jardinier et aux frais du jardin, M. de Chazerat avait fait assigner par le gouvernement une somme de 500 livres, à prendre sur les impositions de la province; et un particulier s'était engagé libéralement à fournir un terrain. Mais le terrain a été vendu; et en attendant un emplacement favorable, on a transporté le jardin dans l'enclos d'une Maison religieuse, où il n'a ni serre, ni abri pour garantir pendant l'hiver les plantes délicates et les arbustes précieux. Le Professeur lui-même, faute d'emplacement et parce que les Religieux ont refusé de lui prêter une de leurs salles, s'est vu obligé de donner ses leçons en plein air.

» Je ne doute nullement que le sol de Clermont ne soit favorable aux sciences et qu'elles ne s'y naturalisent enfin, comme elles l'ont fait depuis quelque temps dans les capitales et les principales villes des autres provinces du royaume; mais, si elles y fleurissent un jour, ce ne sera point sans peine qu'elles y auront pris racine. »

Ce jour n'était pas encore arrivé. Les démarches du docteur Monestier et de Mossier, chimiste, agissant comme représentants du corps municipal, restèrent sans résultat auprès des Pères Capucins, et l'assemblée provinciale se plaignit à M. Lambert, contrôleur général des finances, de la mauvaise volonté apportée dans cette affaire. L'intendant, M. de Chazerat, dut intervenir, en blâmant sévèrement la conduite des Pères, et la querelle menaçait de s'éterniser quand M. Chabrol, homme de loi, offrit un emplacement favorable. Delarbre commença le transfert, mais un acte de vente du nouveau terrain empêcha de terminer l'installation.

Digitized by Google

Qu'allait devenir le jardin? Les encouragements de l'Académie de Clermont et l'appui de l'Administration départementale qui maintint, sur le budget du département, la somme de 500 livres accordée par l'Assemblée provinciale pour l'entretien du jardin, assurèrent son avenir. Delarbre fut prié d'installer les plantes dans le jardin du couvent du Bon-Pasteur, situé alors près des bâtiments de l'Hôtel-Dieu, et, comme directeur, il continua ses leçons et ses herborisations. Mais l'emplacement désigné était si petit, si mal exposé, qu'on ne pouvait songer à faire sur ce point une installation définitive.

. . . . . .

Un arrêté des représentants du peuple, Couthon et Maignet, en date du 6 frimaire, an II, détermina le nouveau transport du jardin. Le couvent du Bon-Pasteur avait été par cet arrêté réuni à l'Hôtel-Dieu, et le vieil hôpital de la Charité (bibliothèque actuelle de la ville) enlevé aux Charitains devenait libre ainsi que les terrains qui en dépendaient. L'Administration départementale profita de ces circonstances pour transformer l'hôpital en une bibliothèque où furent réunis successivement les livres et manuscrits des couvents, des prêtres réfractaires et des émigrés; et désigna comme emplacement du jardin botanique le jardin et la vigne des Pères Charitains dépossédés (emplacement actuel de la nouvelle Faculté des sciences).

Cette décision assurait enfin une situation stable au jardin botanique et Delarbre mit toute l'ardeur et l'énergie de son grand âge pour faire disposer les plates-bandes et diriger les plantations nécessaires. Le plan, conservé à la bibliothèque, permet de se représenter dans tous ses détails la disposition donnée à cette création nouvelle. Le succès était désormais assuré et bientôt le jardin reprit son aspect d'autrefois, comprenant les plantes indigènes et de nombreux types exotiques dûs à des dons ou à des échanges avec les divers jardins botaniques de France. Delarbre, qui avait toujours trouvé dans la jeunesse clermontoise, parmi

Digitized by Google

les étudiants et les amateurs un louable empressement à suivre ses intéressantes leçons, songea à résumer dans un ouvrage ses connaissances acquises sur notre flore locale, et c'est avec un sentiment du devoir accompli qu'il terminait ainsi la préface de la première édition de sa *Flore d'Auvergne*, en 1796 :

« Depuis l'établissement du jardin botanique, j'ai donné chaque année un cours public et gratuit. Ces cours ont été suivis par nombre d'élèves en chirurgie et en pharmacie : j'ai actuellement au service des hôpitaux militaires plus de deux cents élèves, et un très grand nombre établis dans ce département et les départements voisins. Quoique parvenu à ma 73e année, je m'estimerais heureux si je pouvais accroître le goût pour une science aussi nécessaire, aussi utile dans la pratique de la médecine et de l'art vétérinaire, dans l'agriculture et dans les arts; il est peu de pays aussi favorables à l'étude de la botanique que l'est notre ci-devant province d'Auvergne. »

Delarbre donna la 2e édition de sa *Flore* en 1800 et mourut en 1807 (1).

Ce fut l'abbé Lacoste (2) qui succéda à Delarbre comme directeur du jardin. L'abbé Lacoste, originaire de Plaisance et professeur de morale à Toulouse, avait été appelé pour occuper la chaire de l'Ecole Centrale (3) laissée libre par la mort de Mossier. Il conserva cette chaire jusqu'à

(1) Nous relevons sur un exemplaire de la Pharmacopée universelle de Nicolas Lemery, provenant de la bibliothèque de Delarbre :

« Delarbre, docteur en médecine, curé de la Cathédrale de Clermont ; prieur de Saint-Julien ; de la Société royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Clermont ; des Sociétés royales de médecine et d'agriculture de Paris ; de l'Académie de Dijon, professeur de botanique et directeur du Jardin royal de Clermont. (Imprimé.)

» Delarbre, de l'Hôtel-Dieu, 1724. Dieu seul me suffit. » (De sa main.)

(2) Lettre de l'abbé Lacoste (de Plaisance, près Toulouse) aux Amis des sciences. Clermont, 14 avril 1823.

(3) E. Jaloustre. — *L'Ecole Centrale du département du Puy-de-Dôme* (1796-1804). In *Revue d'Auvergne*, IIIe année, n° 5, 1886.

Digitized by Google

la suppression de l'Ecole, le 17 septembre 1804, par arrêté signé à Saint-Cloud par le Premier Consul. Lacoste poursuivit avec intelligence et persévérance l'œuvre commencée; il avait montré pendant son court passage à l'Ecole Centrale les qualités de professeur et de chercheur, et il avait réuni d'importantes collections de botanique et de minéralogie. Il fit don de ces collections à la ville en 1820. Il mourut le 18 avril 1826, étant chanoine honoraire de la Cathédrale, directeur du Jardin des Plantes, conservateur du cabinet de minéralogie, membre de l'Académie de Clermont.

La Municipalité avait institué en 1825 un cours de sciences naturelles qui se faisait au rez-de-chaussée de la bibliothèque, dans les salles occupées actuellement par le musée archéologique. Lacoste avait été le premier titulaire de cette chaire. Ce fut H. Lecoq qui fut appelé à le remplacer et à prendre la direction du Jardin des Plantes.

H. Lecoq, né à Avesnes (Nord), le 14 avril 1802, était à Paris, terminant ses études de pharmacie (1) comme interne des hôpitaux, lorsqu'une circonstance fortuite (2) lui fit connaître la mort de Lacoste et la vacance de sa chaire. Il se présenta, recommandé par Le Coq et Gay-Lussac, fut agréé et commença ses cours dès 1826. Il ne fut installé officiellement qu'en 1827 (3). La Municipalité, faisant coïncider l'installation de Gonod, comme bibliothécaire, avec celle du nouveau professeur de minéralogie et de botanique, organisa une cérémonie pu-

(1) *Recherches sur la fécondation des végétaux.* — Thèse soutenue à l'Ecole de pharmacie de Paris, en août 1827, pour obtenir le grade de pharmacien de 1re classe.

(2) Il aimait à raconter comment la lettre du maire de Clermont, Antoine Blatin, qui chargeait son ami Henri Le Coq, inspecteur des poudres et salpêtres, de lui découvrir à Paris un jeune professeur, lui arriva par erreur d'adresse et conformité de nom, et lui fit connaître cette situation qui devait décider de son brillant avenir.

(3) Délibérations du Conseil municipal des 13 mai, 6 septembre 1826. — Arrêtés du Maire à la date du 5 février 1827. — Installation le 15 février 1827.

Digitized by Google

blique (1) pour donner une solennité plus grande à l'ouverture des cours. L'enseignement des sciences fut complété par la création d'un cours de chimie inauguré le 20 décembre 1834 (2).

Lecoq a laissé de tels souvenirs dans notre ville, qu'il est inutile de rappeler les brillants succès de ses cours et de ses excursions. C'était le charmant diseur qui savait donner aux choses les plus ardues les contours adoucis et séduisants qui les rendent accessibles à tous. Sa mémoire prodigieuse, sa voix sympathique, sa langue impeccable groupaient autour de sa chaire un auditoire d'élite. Et, dans son cabinet de travail, il se livrait aux plus profondes recherches, mettant en œuvre les matériaux géologiques et botaniques réunis dans ses excursions. La maison de travail qu'il se fit élever sur la place du Taureau reste un modèle accompli de la maison du savant. L'impression qu'on éprouve en parcourant ses salles (3) est saisissante, parce que tout indique la persévérance dans la poursuite d'une œuvre immense. La grande carte géologique (4) qui orne la première salle est le résumé de cette longue série de matériaux accumulés dans les vastes vitrines et qui ont servi de base aux publications géologiques de l'auteur (5) ; l'herbier rappelle les nombreux travaux du maître sur la botanique. La vie de Lecoq fut toute de science, il l'a résumée dans la notice présentée à l'Institut qui devait l'accueillir dans son sein comme membre correspondant de l'Académie des Sciences (6) en 1857.

(1) Procès-verbal de l'installation de **M.** Gonod, en qualité de bibliothécaire, et de **M.** Lecoq, en qualité de professeur des cours gratuits de minéralogie et de botanique ; in-4°, 26 pages. Clermont, 1827.

(2) Procès-verbal d'ouverture du Cours de chimie professé par **M.** Baudin, ingénieur des mines ; in-8°, 44 pages. Clermont, 1834.

(3) Voir Gautier : Guide du visiteur au Musée Lecoq, in *Revue d'Auvergne*, 1890.

(4) *Carte géologique du Puy-de-Dôme*, en 24 feuilles, au 1/40,000e.

(5) *Epoques géologiques de l'Auvergne* et nombreux mémoires. Voir Gautier : *Bibliographie géologique de l'Auvergne*, in Bull. Soc. géol., série 3, t. XVIII, 1890.

(6) *Notice sur les titres et travaux de H. Lecoq*. Clermont, 1857. Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, 1857, n° 21.

Digitized by Google

A côté de son musée particulier, Lecoq avait pris la direction des collections de la Ville installées dans une des ailes de la Bibliothèque. La petite collection minéralogique de Lacoste et son modeste herbier furent en effet accrus à cette époque des minéraux, des roches et des fossiles de la collection Lavoisier, offerte par M. de Chazelles; des minéraux de la collection Tailhand, offerte par la famille et dont beaucoup d'échantillons provenaient de la collection de Romme, le conventionnel; des collections d'oiseaux et de mammifères Debert-Clerzac et de Chalagnat et d'insectes de Baudet-Lafarge.

Lecoq, comme directeur du jardin botanique, trouva le jardin de Delarbre, que Lacoste avait maintenu dans son ordonnance première; il le conserva ainsi jusqu'en 1854. Ce fut à cette époque que la Municipalité acheta l'enclos Rougane et l'institution Bœuf et ses dépendances, au pourtour de l'enclos des Charitains. Le cours Sablon fut prolongé le long du jardin de l'Hôtel-Dieu (boulevard de Gergovie) et l'on décida l'élargissement de la rue Saint-Jacques qui devint une vaste avenue (boulevard Vercingétorix) reliant la précédente à la rue Ballainvilliers. Ce dernier tracé nécessita l'enlèvement des bâtiments de l'institution Bœuf et fit tomber l'aile de la Bibliothèque qui contenait le Musée (1).

La création de la Faculté des sciences et des lettres de Clermont date de 1854 (2); la première idée d'élever l'Ecole normale en bordure sur la nouvelle avenue fut abandonnée et la place fut choisie pour le Palais universitaire. Tous les terrains non utilisés pour la construction furent réunis en un grand jardin public (Jardin Lecoq).

(1) Les collections réunies dans le Musée furent transportées dans les locaux de la nouvelle Faculté.

(2) Décret du 22 décembre 1854; le décret instituant la Faculté des lettres avait paru deux mois avant. Voir : *Séances solennelles de Rentrée des Facultés*, 1854 et 1855. Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

Ces transformations nécessitèrent le transport du jardin botanique; un vieux sureau est le seul et centenaire témoin du jardin de Delarbre, et Lecoq présida à la nouvelle installation du jardin dans l'espace rectangulaire compris entre les nouvelles Facultés et les deux boulevards qui se coupent à angle droit, emplacement qu'il occupe encore.

Les quatre premiers professeurs de la Faculté des sciences furent : Deguin, doyen, pour la physique; Aubergier, pour la chimie; Lecoq, pour les sciences naturelles, et Bourget, pour les sciences mathématiques. C'est aux démarches pressantes de M. de Chazelles, maire de la ville, et d'Aubergier, premier adjoint, qu'est due la création de la Faculté. Lecoq, qui venait de soutenir sa thèse de docteur ès-sciences (1), fut nommé professeur à la Faculté et y transporta son enseignement; les cours municipaux furent supprimés.

Le Jardin botanique, planté par Lecoq, fut doté par lui de superbes serres. Il consacra à leur construction une somme de 50,000 francs pour lesquels la Ville lui paya un viager convenu, et il s'attacha à réunir dans ce petit espace toutes les plantes de la flore d'Auvergne et de nombreux types de plantes européennes et exotiques. La petite serre de Delarbre fournit quelques espèces intéressantes et la serre chaude possède encore un *Cycas revoluta* qui date de cette époque.

Pendant l'année 1870, Lecoq se prodigua, très affecté par les désastres de l'année terrible; il sentit bientôt les premières atteintes du mal qui, le 14 août 1871, l'enleva à l'affection de ses parents et de ses nombreux amis. Par son testament, il léguait à la Ville ses collections qui sont restées installées dans la demeure du savant, le Musée Lecoq.

(1) ***De la Distribution géographique des plantes à fleurs colorées.*** — Thèse soutenue en décembre 1854 à la Faculté de Lyon.

Digitized by Google

La direction du jardin fut donnée à un élève et ami du défunt, à Lamotte, qui prit en même temps le titre de Directeur du Musée Lecoq. Lamotte avait fait ses études pharmaceutiques à Clermont et s'était installé à Riom. Il revint à Clermont pour prendre la suppléance de la chaire d'histoire naturelle de l'Ecole de médecine, que Lecoq occupait depuis 1840 comme titulaire. Il devint ainsi le collaborateur de Lecoq, et les deux professeurs se consacrèrent à l'étude de la flore du Plateau Central.

A la mort de Lamotte, en 1884, ses attributions furent divisées : la direction du Musée fut donnée à M. Grandclément, avec M. Paul Gautier comme aide-naturaliste ; une Commission municipale fut instituée pour s'occuper des squares et promenades de la ville ; et je fus chargé, comme professeur d'histoire naturelle à l'Ecole de médecine, occupant la chaire de Lamotte, de la direction du Jardin botanique.

Dr Paul Girod.

(A suivre.)

Digitized by Google

LE RIRE FRANÇAIS

A-PROPOS POUR L'ANNIVERSAIRE DE MOLIÈRE

Prononcé à la Comédie-Française le 15 janvier 1893.

PERSONNAGES

PANTAGRUEL.....	M. BERR.
LISETTE.....	Mlle LUDWIG.
GIBOYER.....	M. DE FÉRAUDY.

Devant le buste de Molière toute la Comédie est groupée. Trois personnages (deux hommes, une femme) se détachent avec des couronnes à la main. Ils s'adressent successivement à Molière.

I

LE RIRE DE RABELAIS

PANTAGRUEL.

O Maître du Rire ! ô Molière !
Moi, Pantagruel, le premier,
A ta tête héroïque et fière
J'offre l'hommage coutumier.
Devant ce chœur qui t'environne
Je viens apporter la couronne
Sur ton large front où fleuronne
La gloire en radieux cimier.

Avant toi j'ai dit, ô Poète !
Par la bouche de Rabelais,
Quand il fit *La Femme muette*
Et Picrochole en son palais,

Digitized by Google

Que « rire est le propre de l'homme »,
Et mon rire que l'on renomme
Fit retentir Paris et Rome
Entre Marot et Saint-Gelais.

C'était l'essor du rire antique
S'accordant au rire gaulois.
Un rire de France et d'Attique,
Hellène et moderne à la fois,
Le grand rire à perte d'haleine
De la Ménade et du Silène,
Qui va des sommets à la plaine
Et d'Aristophane aux Valois.

Devançant tes larges risées,
Mon rire aux sonores combats
Avec les erreurs déprisées
Jetait les mensonges à bas.
Sous le masque de Démocrite,
Raillant la fraude qui l'irrite,
Il secouait sur l'hypocrite
Sa fanfare de branle-bas.

Comme toi j'ai montré le Juste
Sous un bouffon déguisement;
J'ai brisé le lit de Procuste,
Jeté dans le fleuve écumant.
Ouvrant les humaines paupières
A la nouveauté des lumières,
J'ai posé les premières pierres
Où tu dressas le monument.

Oui! j'ai fondé « la Foi profonde »
Et suis par là ton devancier,
Toi qui moralisais le monde
En riant du vice grossier.
Molière, ô vrai fils de ma sève!
Que le mal comme moi soulève,
Tu m'as pris, immortel élève,
Le Rire, éternel justicier.

Digitized by Google

II

LE RIRE DE REGNARD

LISETTE.

Le Rire gaulois, d'humeur familière,
Que te prit Molière,
Eclatant et gai,
Il me l'a transmis, ce chercheur de l'âme;
Le rire de flamme
Il me l'a légué.

Du Contemplateur alerte héritière,
Très primesautière,
Espiègle avec art,
Je suis celle aussi dont l'esprit amuse;
Car je suis la Muse
Du joyeux Regnard.

J'étais la Marton, j'étais la Lisette
Qui faisait risette
Au public malin,
Tâchant d'égaler les gaîtés vivantes
Des braves servantes
Du grand Poquelin.

J'ai bien profité dans leur franche école,
Même après Nicole,
Dorine et Toinon;
J'ai su divertir Paris et Versailles,
Au soir des batailles
D'un si beau renom.

Pour tous ces héros des guerres tragiques,
Mes couplets magiques
Et mes verts propos
Et ma grâce encor, chère à l'auditoire,
Après la victoire
Charmaient le repos.

Digitized by Google

J'évoquais pour eux dans la cour heureuse
La vie amoureuse,
Et tous ces guerriers
Fêtaient à l'envi mes rimes écloses
Qui mêlaient des roses,
France, à tes lauriers.

Tel Regnard dans sa féconde paresse
Me fit charmeresse
D'un monde charmant.
Le Rire français, frère de la Gloire,
Voilà mon histoire,
Voilà mon roman!

Mais sur la saison qui nous extasie
Si ma fantaisie
Jeta son réseau,
C'est bien que je fus ta fille, ô Molière!
Et de ta volière
Le plus vif oiseau.

III

LE RIRE D'AUGIER

GIBOYER.

C'est le rire d'Augier que je personnifie,
Moi, Giboyer. Je viens pour payer son tribut
Au nom du Maître absent par qui ce siècle but
Le vin qui nous réchauffe et qui nous fortifie.
. . . . . .
. . . . . .

A Molière.

Augier, ton petit-fils aux multiples rivaux,
Après Regnard, après Dancourt et Marivaux
Et Beaumarchais, verve hardie,

Digitized by Google

Fut, sous les clairs bravos de nos Parisiens,
Comme ses précurseurs aux Champs Elysiens.
L'arbitre de la Comédie.

Il fit tinter comme eux, à l'heure du succès,
Le vibrant carillon du vieux rire français
Qui battait à pleines volées,
C'était le franc rieur au robuste enjouement ;
Mais près de lui dans l'air frémissait véhément
Le vol des Odes désolées.

C'est qu'il est triste, hélas ! le siècle où nous naissons !
On a vu fuir, avec leur essaim de chansons,
L'Insouciance et la Folie.
Aussi nos cœurs ont-ils l'infini de la mer,
Et mon rire gaulois est parfois plus amer
Qu'au fond du breuvage la lie.

Ah ! ce rire d'Augier est énergique et sain ;
Mais, comme le mordant acier du médecin,
Souvent il met à nu des plaies.
Son comique agressif, non content d'enseigner,
Blesse le ridicule et le fait plus saigner
Que les fruits rouges dans les haies.

Témoin, comme Balzac, de ses contemporains,
Il plongea comme lui de longs regards sereins,
Et sa clairvoyance guerrière
A visé droit au but où ses traits meurtriers
Ont atteint les fripons et les aventuriers
Au sortir de *l'Aventurière*.

Ce rire qui s'émeut, lorsque cesse le chant,
Bondit sur l'imposteur, le fourbe, le méchant,
Sur la convoitise traîtresse,
Sur tous les impudents et tous les effrontés,
Sonnant l'écroulement de leurs prospérités
Comme une cloche vengeresse.

Digitized by Google

Mais, Poquelin, sans toi, limitant son destin,
Si tu n'avais flétri Tartuffe et Trissotin
Et l'intrigue qui se démène,
Ton rire magistral, s'il n'avait existé,
Augier n'eût pu surgir en railleur indompté
Des fautes de l'espèce humaine.

C'eût été le moqueur folâtre et printanier;
Il eût, comme Ménandre et comme André Chénier,
Poursuivi l'idylle exiguë.
Son rire inoffensif n'aurait pu s'élargir.
Epargnant aux mauvais la honte de rougir,
Il eût répété *la Ciguë*.

Grâce à toi seul, Molière, exemple souverain,
Il prit le fouet sanglant avec les clous d'airain,
Et dans l'œuvre qu'il te dédie
Sur le vice odieux qui ronge la cité
Fit ruisseler l'effroi du rire illimité
Comme l'onde sur l'incendie!

A Molière.

O Maître! nous savons ce qu'à jamais tu vaux;
Et nous te consacrons tour à tour nos travaux,
Aïeux ou descendants venus de ta filière.

PANTAGRUEL.

A Molière mon fils!

LISETTE.

A Molière!

LE CHŒUR.

A Molière!

EMMANUEL DES ESSARTS.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'AUVERGNE

Procès-verbal de la Séance du 9 novembre 1892.

La séance est ouverte à 8 h. 1/4, sous la présidence de M. Planchard, doyen d'âge.

M. le Président fait connaître à la réunion que M. Chotard, doyen des Facultés, président titulaire, ayant quitté Clermont, ne pouvant plus remplir ces fonctions, il y aura lieu de procéder à son remplacement dans une séance prochaine, et, se faisant l'interprète de la Société, exprime le regret de cet éloignement qui privera nos réunions de la présence d'un de ses membres les plus distingués.

M. le Président donne ensuite communication des ouvrages suivants qui sont adressés à la Société :

Un exemplaire des *Mémoires de la Société des Sciences de la Creuse*;

Le Programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1893;

Discours prononcé à la Séance générale du Congrès, par M. Jansen;

Le *Bulletin de la Diana;*

La *Revue historique et archéologique du Maine;*

Les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse* (2 exemplaires).

La parole est donnée à M. le docteur Girod, qui rend compte des démarches faites par lui à Besse, en vue d'y créer une station scientifique et un laboratoire ayant pour objet l'étude de la Faune et de la Flore de la région des monts Dores et des nombreux lacs groupés au pied du Sancy.

La Société se joint à M. Girod pour remercier M. Berthoule, maire de Besse, de la bienveillante protection qu'il donne à cette œuvre et affirme son désir de voir réussir ce projet si important pour le pays.

H. D.

Procès-verbal de la séance du 7 décembre 1892.

La séance a été consacrée à la nomination du président. Ce poste d'honneur était tenu par M. Chotard, doyen honoraire de la Faculté des lettres.

Digitized by Google

Le 25 août 1892, M. Chotard adressait à la Société la lettre suivante :

« Monsieur le Vice-Président,

» Arrivé à l'âge de la retraite, je quitte Clermont, et, à mon grand regret, je vous prie d'agréer ma démission de président de la Société d'Emulation d'Auvergne ; mais je lui reste attaché, je reste un de ses membres, et je tâcherai de me rappeler à son souvenir par quelques travaux que je lui enverrai de temps en temps. J'ai contribué à la fonder et je m'intéresserai toujours à sa prospérité.

» Veuillez agréer, Monsieur le Vice-Président, l'assurance de mon respectueux dévouement.

» CHOTARD. »

Le 27 août, cette réponse lui était communiquée :

« Monsieur le Doyen et cher Confrère,

» J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 25 août, par laquelle vous m'informez que votre prochain départ de Clermont-Ferrand vous oblige à donner votre démission de président de la Société d'Emulation d'Auvergne. Vous voulez bien ajouter que c'est avec regret. Croyez bien, Monsieur, que ce regret est partagé par tous les membres de cette Société. Vous avez été un de ses fondateurs ; vous lui avez donné sans cesse les preuves d'une sollicitude aussi sage que dévouée ; enfin, vous lui restez fidèle et vous lui promettez encore votre précieuse collaboration. Ce sont là, Monsieur, des titres à notre reconnaissance, et, permettez-moi d'ajouter, à notre affection. Soyez persuadé que les sentiments que vous nous avez inspirés ne s'éteindront point au sein de notre Société et que votre aimable souvenir vivra parmi nous, comme parmi les nombreux amis que vous vous êtes faits dans cette ville.

» Veuillez agréer, Monsieur le Doyen et cher Confrère, l'assurance de ma respectueuse considération et de mon affectueux dévouement.

» BLEYNIE DE CHATEAUVIEUX,
» Vice-Président. »

La Société, à l'unanimité, désigne M. Chotard comme président honoraire.

Le départ de cet homme actif, du professeur émérite dont les travaux et les savants conseils étaient si précieux pour la Société, laissait une place qui demandait un successeur digne de ses aînés. Les membres présents ont, à l'unanimité, désigné le docteur Hospital, le savant travailleur et l'homme de bien qui a su trouver parmi tous ceux qui l'ont approché de bons et dévoués amis.

Digitized by Google

M. le Secrétaire a présenté le numéro de la *Revue d'Auvergne* qui comprend :

A. Vernière. — Saint Vincent Ferrier dans le midi de la France.

F. Boyer. — Notice de l'inventaire des archives communales de Riom.

Dr Vigenaud et Dr Girod. — Etude sur la morbidité à Clermont-Ferrand. — Les maladies microbiennes et leur prophylaxie.

Mélanges...

La lecture de ces intéressants travaux a valu à leurs auteurs les félicitations des membres présents.

La parole est ensuite donnée à M. Bruyant qui, au nom de M. Gautier, préparateur à la Faculté des sciences, et en son nom propre, expose les détails de l'excursion faite par eux au Creux de Soucy, Cette question qui touche de si près à l'histoire géologique du pays a vivement intéressé l'auditoire. M. Gautier a communiqué à l'Institut les points saillants de sa découverte, mais il réserve pour la *Revue* l'exposé détaillé de ses observations.

Communication est donnée d'une analyse faite par M. Chotard du discours prononcé par M. Bardoux à l'Institut, sur l'œuvre de M. Havet.

MM. des Essarts et Lenoir ont présenté M. Culhat du Chamond, licencié ès lettres.

La séance est levée à 10 heures.

P. G.

MÉLANGES.

UNE EXCURSION SCIENTIFIQUE A BESSE ET AUX LACS D'AUVERGNE.

M. le Dr Girod a clôturé ses cours de la Faculté et de l'Ecole de médecine par une excursion scientifique dans cette région des lacs qui s'étale, au pied du Sancy, au pourtour de la ville de Besse. M. Berthoule, maire de cette ville, avait mis à la disposition des excursionnistes ses voitures, ses bateaux, ses pêcheurs, faisant avec une prodigalité sans égale les honneurs de son ravissant pays. Les élèves ont pu ainsi, en quelques jours, parcourir cette région si favorable et récolter les types les plus particuliers de la faune et de la flore de la montagne d'Auvergne. Cette excursion a mis en relief la richesse exceptionnelle des eaux douces explorées déjà par le professeur, et l'idée d'établir à Besse une station offrant aux travailleurs les conditions voulues pour des recherches scientifiques, a été agitée avec per-

Digitized by Google

sistance. M. le maire de Besse, dont les travaux sur l'histoire naturelle marquent la compétence, a bien voulu poursuivre la réalisation de cette idée et, grâce au bon vouloir de la municipalité, grâce à l'appui de M. l'Inspecteur d'Académie, un étage de l'école primaire a été mis à la disposition du professeur et de ses élèves. Pour remercier tous ceux qui s'intéressaient à l'idée de la création définitive d'un laboratoire de biologie, M. Mirande a donné, dans la grande salle aménagée pour les recherches, une conférence devant un auditoire très nombreux. Le conférencier avait pris pour tâche d'initier les habitants aux idées qui avaient déterminé le choix de leur ville pour l'œuvre précitée ; il a su captiver ses auditeurs, et leur bonne volonté nous est désormais acquise.

Nous relevons, dans cette causerie, les passages qui nous ont particulièrement frappé :

« On vous a annoncé, sous le titre un peu trop solennel de conférence, une simple causerie. Je voudrais m'entretenir pendant quelques instants avec vous pour vous éclairer sur la question du *Laboratoire de Besse*. Déjà, quelques-uns d'entre vous ont entendu parler de ce projet de fondation et se rendent compte de son but, d'autres n'en ont qu'une vague connaissance, mais la plupart ignorent cette question, attendu que les promoteurs ne l'ont pas encore présentée au public. C'est cette présentation que je vais avoir l'honneur de vous faire aujourd'hui. Mais, avant d'aborder le sujet principal de cette causerie, permettez-moi de vous promener pendant quelques instants à travers la science. Ce n'est qu'après cette petite pérégrination à travers le monde des animaux et des plantes, que nous verrons clairement la raison d'être de l'œuvre que nous voulons fonder dans votre coquette localité. »

Et le conférencier nous montre les grands hommes qui, successivement, ont consacré leur intelligence à l'étude des êtres vivants, à la *Biologie*, et il ajoute :

« Ces savants sont-ils toujours utiles ? Est-ce que toutes leurs découvertes peuvent contribuer au bonheur de l'humanité ? Beaucoup de personnes disent aux naturalistes : « Nous sommes heureux de connaître » la constitution de l'homme et de nos animaux domestiques, de con» naître les plantes qui peuvent nous procurer quelques bienfaits, de » savoir, parmi les animaux ou les végétaux, reconnaître ceux qui » peuvent être nos auxiliaires dans la vie ou ceux qui sont nos » ennemis. Mais, grands dieux ! à quoi servez-vous, la plupart, qui » passez votre vie à collectionner, les uns telle catégorie d'êtres, les » autres telle autre. A quoi servez-vous donc, ô savants, qui usez » votre existence à rechercher ces petits animaux inutiles que vous

Digitized by Google

» conservez, épinglés dans des boîtes ou placés entre deux légères » lames de verre? »

» J'avoue que j'ai entendu quelquefois faire cette question, mais il est bien facile d'y répondre.

» Est-ce que le couvercle de la marmite de Papin, soulevé vivement par l'eau en vapeur, et qui a révélé à cet inventeur l'existence d'une force nouvelle, a pu lui faire prévoir, cependant, la locomotive de notre époque, ce monstre puissant qui entraîne à sa suite des milliers de voyageurs, des poids énormes de marchandises?

» Est-ce que la grenouille que Galvani suspendit un jour à son balcon, qui se mit à frissonner au contact du fer comme traversée par un fluide mystérieux et qui révéla à ce savant cette force qu'on nomme électricité, a pu lui faire prévoir le télégraphe qui, aujourd'hui, transporte en un clin d'œil la pensée jusqu'aux antipodes? »

Et il nous montre comment l'étude de formes qui semblaient indifférentes ont permis de découvrir le développement et les migrations du Ver solitaire, de la Douve du foie, des Vers qui vivent dans notre intestin et dans notre sang. Nous suivons sur les planches dressées par le conférencier les phases successives qui amènent à l'état parfait ces hôtes si redoutables pour nos animaux et pour l'homme.

« Vous voyez donc que, dans les sciences naturelles comme dans les autres sciences, des découvertes de peu d'importance au début peuvent arriver à nous expliquer plus tard des faits d'un haut intérêt. Vous ne direz donc pas que c'est un savant inutile, ce savant qui étudiait jadis les germes de l'air et de l'eau, maintenant que nous savons que ce sont ces germes qui contribuent, pour une grande part, à la vie et à la mort de l'homme. »

Et il nous dit ce qu'est un *laboratoire de recherches*; il décrit Rokoff, Banyuls, Concarneau, Arcachon, nous montre les instruments nécessaires pour les pêches et pour le travail; mais jusqu'ici un laboratoire ayant pour but exclusif l'*étude des animaux des eaux douces* n'existe pas en France. Besse est tout indiqué pour une semblable création :

« Déjà quelques chercheurs ont exploré ces régions dans un but scientifique ; qu'il me suffise de citer ici nos compatriotes, MM. Richard et Eusébio, dont les excursions sont assez récentes, et le travail de M. le docteur Girod sur les Eponges de nos lacs. »

Le conférencier fait passer sous les yeux des auditeurs les types les plus caractéristiques de cette faune ; il dit ce qui reste à faire et termine au milieu des applaudissements de l'assistance :

« Faisons donc des vœux pour la réussite de cette entreprise. Notre belle Auvergne, aux paysages si pittoresques, si riche en sites grandioses, est bien choisie pour posséder le premier laboratoire biolo-

Digitized by Google

gique continental, si je puis parler ainsi pour l'opposer aux laboratoires des côtes maritimes. Besse contribuera à l'étude scientifique de ce beau pays aux fertiles coteaux, aux volcans imposants, aux cascades rebondissantes, choses qui ont fait dire à George Sand, qui s'y connaissait en paysages :

« L'Auvergne n'est pas une petite Suisse, comme on dit quelque-» fois, pensant lui faire honneur; l'Auvergne c'est l'Auvergne. »

Cinq journées ont été consacrées aux excursions aux divers lacs; les pêches méthodiques ont donné d'importantes captures, et l'on s'est quitté, se promettant d'aborder, aux premiers jours de la rentrée de novembre, le gouffre béant du Soucy, que M. Martel avait franchi quelques mois auparavant, sans pouvoir atteindre les profondeurs de cette vaste excavation.

CH. BRUYANT.

—

DÉCOUVERTE D'UN SQUELETTE D'*Elephas meridionalis* DANS LES CENDRES BASALTIQUES DU VOLCAN DE SENÈZE (HAUTE-LOIRE), par M. MARCELLIN BOULE.

« ... A dix kilomètres au sud-est de Brioude, non loin de la station de Frugières-le-Pin, au fond d'un cirque formé par des collines gneissiques, se trouve le village de Senèze. Le sommet et les flancs de la partie occidentale de ce cirque sont occupés par les ruines d'un petit volcan. Ce sont des matières de projection, bombes, lapilis, cendres basaltiques, plus ou moins agglutinés et remaniés par les orages volcaniques. De ces amas de projection, parfaitement stratifiés, partent deux coulées qui descendent assez bas, l'une dans la vallée de l'Allier, l'autre dans la vallée de la Sénouïre.

» M. Henri Mosnier m'avait signalé la présence d'ossements fossiles dans les terrains volcaniques de Senèze. Dans une première excursion que je fis, avec MM. Paul Le Blanc, Vernière et Henri Mosnier, je recueillis un certain nombre de débris d'*Equus Stenonis*, de *Bos elatus*, de *Rhinoceros*, d'*Hyœna*, des bois de plusieurs espèces de Cervidés et des morceaux d'un énorme Proboscidien. Ces ossements se trouvaient enfouis et disséminés au milieu des cendres volcaniques ravinées par les pluies d'orage. Quant aux os de Proboscidien, ils provenaient d'un champ cultivé et ils avaient été ramenés au jour par le soc des charrues.

» M. Albert Gaudry ayant bien voulu se rendre à Senèze avec moi, une fouille fut préparée...

» Au milieu du champ, le sol formait une protubérance arrondie comme un tumulus. Les premiers coups de pioche donnés au milieu

Digitized by Google

de cette protubérance mirent à découvert quelques ossements de très grande dimension. A notre arrivée M. Gaudry et moi nous reconnûmes les restes d'un grand Proboscidien, un humérus mesurant 1 m. 20 de longueur, des vertèbres dorsales, des côtes et une défense tombant en miettes.

» Le tumulus devait évidemment son origine à la présence de cet énorme squelette, qui avait permis aux cendres volcaniques de résister plus longtemps à l'entraînement par les eaux. Nous fîmes continuer les fouilles sous nos yeux ; la colonne vertébrale servant à nous guider, nous mîmes successivement à découvert la ceinture scapulaire, les vertèbres cervicales et les condyles occipitaux. Le crâne se trouva défoncé, brisé en mille morceaux, ce qui s'explique par la faible profondeur (quelques centimètres) à laquelle il se trouvait. Les dents, admirablement conservées, furent extraites avec soin et nous permirent de reconnaître un *Elephas meridionalis*.

» Certains os du squelette n'avaient pas conservé exactement leurs connexions anatomiques; une défense, par exemple, se trouvait assez loin de la tête et à l'opposé de celle-ci. Il est donc probable que le cadavre gisait sur le sol depuis un certain temps et était même complètement décharné, quand tomba la pluie de cendres qui devait le conserver.

» Cette découverte rappelle celle de l'Eléphant de Durfort dont le squelette se trouve dans les galeries de Paléontologie du Muséum. Les deux fossiles présentent de notables différences. L'Eléphant de Durfort se rapproche beaucoup, par sa dentition, de l'*Elephas antiquus*. Les lames d'émail de ses molaires sont plus fines et plus rapprochées que dans l'Eléphant de Senèze. Celui-ci les a beaucoup plus larges, plus écartées ; il a conservé, comme les Eléphants des Siwalik, certains caractères des Mastodontes. L'Eléphant de Senèze représente un type plus ancien que l'Eléphant de Durfort. Il ressemble à l'*Elephas meridionalis* du *crag* anglais, tandis que celui de Durfort rappelle l'*Elephas meridionalis du Forest-bed*.

» L'étude des ossements fossiles de Senèze confirme les observations que j'ai déjà eu l'honneur de communiquer à l'Académie, relativement à l'âge des volcans basaltiques de la vallée de l'Allier. Jusqu'à ces dernières années, on n'avait aucune notion précise sur l'âge de ces petits volcans isolés au milieu des gneiss. Les géologues, se fondant sur des caractères topographiques, avaient cru devoir les considérer comme quaternaires. Or, chacun de ces volcans est une sorte de Pompéi où ont été conservés les débris contemporains de leurs éruptions. Les uns, comme ceux du Coupet et de Chillac, étaient en activité à l'époque où vivaient le *Mastodon arvernensis* et d'autres Mammifères caractéristiques du pliocène moyen. D'autres, comme celui

Digitized by Google

de Senèze, sont un peu plus récents, car ils datent de l'époque où l'*Elephas meridionalis* avait remplacé dans nos pays les Mastodontes. A cette époque, le creusement de la vallée de l'Allier et des vallées affluentes était à peu près terminé, et les environs de Brioude avaient acquis les principaux traits du relief actuel.

(24 octobre 1892.)

(Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences.)

ÉTUDES ET BIOGRAPHIES MUSICALES, PAR H. EYMIEU.

M. Henry Eymieu, le distingué rédacteur du *Monde musical*, connu par des compositions qui lui assurent un rang honorable dans la jeune école, vient de publier chez A. Savine, Paris, 12, rue des Pyramides, un volume qui sera bien accueilli sans doute de tous les amis de la musique. Cet intéressant ouvrage a pour titre : *Etudes et biographies musicales, par H. Eymieu, suivies d'un aperçu sur les origines et l'harmonisation du Plain-Chant, par Emery Desbrousses et H. Eymieu, avec une préface par Auguste Dorchain.* Nous citons à dessein le titre et les sous-titres, afin de ne pas cacher au public une seule des promesses attrayantes qu'il contient.

La table des matières comprend quatre parties :

1° Biographies de musiciens contemporains;

2° Chroniques;

3° Nos organistes;

4° Etude sur les origines et l'harmonisation du plain-chant.

Peut-être cherchera-t-on une querelle à M. H. Eymieu sur cette division qui permettrait de ramener deux fois en scène les mêmes artistes, car il n'y a guère d'organiste qui ne soit compositeur. L'auteur répondrait sans doute qu'il n'a point abusé de la permission, que Ch.-M. Widor paraît seul deux fois dans les articles en question, et que son talent remarquable appelait une double étude. Soit; nous l'accordons. Nous sommes même touchés de l'accent à la fois convaincu et persuasif avec lequel M. H. E. essaie de nous faire partager son enthousiasme. Quant à la question de savoir si jamais personne n'a égalé la virtuosité de cet organiste, nous la laissons pendante entre les admirateurs également compétents et également affirmatifs de Widor et de Gigout.

Est-il bien exact, aussi, que l'on n'ait pas entendu d'œuvre d'orgue plus considérable depuis celle de G.-S. Bach? Cela dépend du sens élastique attaché à ce mot : *considérable*. En tout cas, nous sommes un peu surpris de lire, à la fin de la notice, cette mention toute simple : « *On sait qu'il a remplacé, comme professeur d'orgue*, au Conservatoire, le regretté César Franck. » Nous en sommes surpris, disons-nous,

Digitized by Google

parce que la mention semble donner à C. Franck, avec cette qualification de *regretté* dont l'aumône n'est refusé à personne (pas même à ceux que nul ne regrettera jamais), un rang banal qui n'est pas le sien.

— Viennent ensuite deux études consacrées à V. d'Indy et à B. Godard. A propos de la Trilogie de Schiller sur *Wallenstein*, servant de poème à l'auteur, M. Eymieu nous apprend qu'elle obtint, soit à Paris, soit à l'étranger, un *très unanime* succès. Il nous semble que l'auteur le moins modeste sera toujours prêt à se contenter d'un succès *unanime*. Un peu plus loin, à la même page (p. 23), M. H. E. nous prouve qu'il manie aussi bien les nuances du style littéraire que celles du style musical. Jugez-en par cette citation : « Le leitmotif qui personnifie Théela est d'une inspiration simple et a *un charme qui ne se dégage pas toujours* des combinaisons harmoniques infiniment compliquées si fort en vogue à notre époque. »

On ne saurait dire plus gracieusement à un compositeur que ce charme *latent*, ou en *puissance*, est l'absence de charme. Bravo ! monsieur Eymieu...

— B. Godard est loué comme « symphoniste descriptif au suprême degré », étonnant le public, dans ces concertos, par une absence *aussi totale* de formules, travaillant « dans tous ses ouvrages, avec soin, les paysages et les scènes champêtres, et ayant l'un des premiers, parmi les compositeurs de la jeune école, fait un emploi fréquent et heureux de l'enharmonie. Cette première partie contient, en outre, une revue critique des Concerts du Châtelet, depuis leur fondation jusqu'en 1892.

Dans la deuxième, sous le titre de Chroniques, nous trouvons une analyse de la partition musicale écrite par Widor, pour accompagner la comédie en quatre actes de M. A. Dorchain : *Conte d'Avril*. Ensuite vient un chapitre sur l'influence de la critique. M. H. Eymieu adopte, en somme, les conclusions de B. Godard : le public et le temps sont les vrais juges qui, malgré la critique, mettent toujours l'œuvre au rang qui lui est dû. « *Les Huguenots* et *Carmen* n'ont-ils pas failli tomber le soir de la première ? » L'auteur aurait pu nous donner le pendant et citer le succès de *Salammbô* — succès qui ne sera consacré par le temps qu'à l'époque encore lointaine, nous l'espérons, où l'orgue sera détrôné par l'accordéon. Ensuite l'auteur nous rend compte d'un ouvrage intitulé : *Symphonie*, par Hugues Imbert. Stendhal y est amèrement accusé d'avoir copié les lettres de Carpani sur Haydn, et d'avoir adopté ce principe que « la musique doit faire naître la volupté. » Ces révélations ont besoin d'être contrôlées.

Dans la troisième partie, des notices nous font connaître Gigout, Guilmant, Dubois et Widor. Peut-être M. H. Eymieu nous trouvera-

Digitized by Google

t-il un peu pointilleux ; nous aimerions l'entendre expliquer comment Gigout et Guilmant ont pu écrire dans un sentiment *moderne* des pièces écrites avec un caractère archaïque, et tout en restant dans les règles strictes du plain-chant. Il y a là des termes, en apparence au moins, tellement incompatibles, que nous avouons renoncer à en admettre la conciliation. Cette question traitée dans un nouvel article, par M. E., offrirait le plus haut intérêt.

Nous aimerions voir l'auteur sortir des sentiers battus par tant de jeunes critiques et analyser les idées contenues dans les mots. Est-on quitte avec l'analyse d'une pièce, quand on a constaté qu'elle est écrite dans un style *moderne* ou avec un sentiment *moderne?* Pour le style, passe encore, nous savons où nous prendre, grâce à la précision des détails techniques qui le constituent; mais, en quoi donc un sentiment est-il moderne, et plus moderne qu'un autre, à proprement parler ?...

On trouvera dans l'*Etudes sur les origines et l'harmonisation du plain-chant* des détails intéressants sur les chants liturgiques de l'Eglise grecque, sur les Ecoles romaine et ambrosienne dont émane le plain-chant actuel. Nous faisons grâce au lecteur de l'énumération des huit tons, dont quatre authentiques et quatre plagiaux, de la tonalité grecque avec quatre tons moyens. Un tableau synoptique très clair résume l'étude des origines du plain-chant par l'exposition des huit modes, avec la désignation de la finale et de la dominante de chacun de ces tons.

Les auteurs passent en revue et soumettent à l'examen d'une judicieuse critique les trois Méthodes d'harmonisation du plain-chant.

Celle de Niedermeyer, établissant une ligne de démarcation bien tranchée entre la musique moderne et l'ancienne musique sacrée.

La deuxième, qui permet l'emploi d'un petit nombre d'accords consonnants.

La troisième, enfin, qui, ne tenant compte d'aucune considération historique, autorise pour l'accompagnement des anciennes mélodies chrétiennes l'emploi de l'harmonie moderne avec tous ses artifices.

Une notice bibliographique permet au lecteur d'aller puiser aux sources et de contrôler toutes les opinions.

Les auteurs combattent le système de F. Clément, qui préconise dans de nombreux ouvrages sur l'accompagnement du plain-chant, non-seulement l'emploi de la quarte et de la sixte, mais encore recommande la quinte diminuée et la septième dominante. M. Eymieu lui objecte que ce dernier accord, « trait d'union entre l'*harmonie scholastique* du moyen-âge et la *sensibilité raffinée des harmonies modernes*, tout en faisant le charme de la musique profane », ne pourrait qu'entraver la dégénérescence de l'art ancien et l'abâtardir, en lui enlevant

Digitized by Google

tout caractère archaïque. Il blâme aussi l'emploi de l'accord de quinte diminuée dont le renversement donne, sous la forme du *triton*, une combinaison à ce point effroyable pour les scholastiques, qu'ils l'avaient dénommée : *Diabolus in Musica.*

Nous remarquons cependant que F. Clément n'est pas seul à soutenir cette thèse. Le fameux organiste belge, Lemmens, encore plus hardi, laisse toute liberté à l'harmonie dissonnante et à la fantaisie « la plus désordonnée », dit M. Eymieu. M. l'abbé Teppe, dans son ouvrage sur le *Premier problème grégorien*, veut non-seulement une mensuration nouvelle du plain-chant, mais encore l'harmonisation chromatique. On en pourrait citer bien d'autres parmi les modernes; et de semblables autorités ne feraient qu'accroître l'indécision des artistes et des amateurs incapables de s'éclairer à la lumière d'une démonstration rationnelle. Cette démonstration, nous en regrettons l'absence dans l'ouvrage de M. Eymieu. Faire appel au sentiment, dénoncer ses adversaires comme coupables d'anachronisme, donner rendez-vous... dans le lieu saint et demander « *de quel côté est le goût, de quel côté est le sentiment de foi et d'art pur* » est un procédé périlleux, car le sentiment est trop variable pour constituer une loi. Peut-être eût-il mieux valu montrer, par des considérations empruntées à la mathématique de l'art, l'incompatibilité absolue des deux systèmes, sans éliminer tout à fait cependant les considérations artistiques fondées sur le goût. La thèse de M. Eymieu y aurait gagné de la force sans perdre l'agrément de la forme qu'il sait lui donner. Pour ceux qui veulent se faire une opinion personnelle, ils consulteront avec fruit la notice bibliographique où sont indiquées les sources (à la page 164). Ce conseil peut être donné sous la forme du proverbe auvergnat : « Si tu veux de bonne eau, va la puiser à la fontaine. »

Ceux qui iront à la fontaine de MM. Eymieu et Eymery Desbrousses n'auront pas à le regretter.

H. Luguet.

BIBLIOGRAPHIE

Sanvert (l'abbé P.-A.). — Massillon. *Chalon-sur-Saône, imp. Marceau*; in-18, XII-278 pp.

Theilhard de Chardin (E.). — Registre de Barthélemi de Noces, officier du duc de Berri (1374-1377). *Nogent-le-Rotrou, imp. Daupley-Gouverneur;* in-8°, 94 pp. (Extrait de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1891.)

Chardon du Ranquet (H.). — Etude sur les sculptures de Notre-Dame du Port de Clermont-Ferrand. *Clermont-Ferrand, imp. Bellet et fils*; in-8°, 92 pp., 1892.

Digitized by Google

VERNIÈRE (A.). — Les Evêques auxiliaires en Auvergne et en Velay antérieurement au XVIIIe siècle. *Clermont-Ferrand, imp. Bellet et fils*; in-8°, 36 pp. (Extrait du *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, janvier et février 1892.)

EVERAT (ED.). — Le monastère de la Visitation Sainte-Marie de Riom et Jeanne-Charlotte de Bréchard. *Clermont-Ferrand, imp. Bellet et fils*, 1892; in-8°, VI-261 pp. (*Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, deuxième série, fascicule cinquième.)

Origine et Histoire du pèlerinage de Notre-Dame de Vassivière. *Brioude, imp. Watel*, 1892; in-12, 477 pp.

TARDIEU (A.) et MADEBÈNE (A.). — Histoire illustrée de la ville et du canton de Saint-Gervais-d'Auvergne. *Clermont-Ferrand, imp. A. Richet*, 1892; petit in-8°, 232 pp.

EMY (abbé F.-M.). — Vie de M. l'abbé Imberdis, curé de Notre-Dame d'Aigueperse. *Clermont-Ferrand, imp. Bellet et fils*, 1892; in-12, 311 pp.

THEILHARD DE CHARDIN (E.). — Du commencement de l'année à Clermont et à Montferrand. *Nogent-le-Rotrou, imp. Dupley-Gouverneur*; in-8°, 7 pp. (Extrait de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1892; 3e livrais., p. 273.)

PLICQUE (Dr A.-E.). — Lug, le dieu de l'or des Gaules. *Vichy, imp. A. Wallon*, 1892; in-8°, 31 pp.

VERNIÈRE (A.). — Le président Jean Savaron, érudit, curieux, collectionneur, et ses rapports avec les savants de son temps. *Clermont-Ferrand, imp. Louis Bellet*, 1892; in-8°, 100 pp. (Extrait du *Bulletin hist. et scient. de l'Auvergne*, mars à juin 1892.)

DOYNEL DU RANQUET (M.). — Mme Marie-Antoinette de Falvard de Montluc. *Clermont-Ferrand, imp. Malleval*, 1892; in-8°, 15 pp.

TARDIEU (A). — Sources du Nobiliaire d'Auvergne. *Saint-Amand (Cher), imp. Destenay*, 1892; in-8°, 23 pp.

CHARDON (l'abbé G.). — Mœurs et coutumes des oiseaux en Auvergne. *Clermont-Ferrand, imp. Louis Bellet*, 1892; in-8°, 79 pp. (Extrait du *Bulletin hist. et scient. de l'Auvergne*, juillet-août 1892.)

Recueil périodique des arrêts de la Cour de Riom et des jugements rendus par les Tribunaux du ressort, 1re année (1892-1893), n° 1. *Riom, imp. Girerd*, 1892; in-8°.

GIROD (Dr P.). — L'enseignement médical à Clermont. L'Ecole réorganisée de médecine et de pharmacie. *Clermont-Ferrand, imp. Mont-Louis*, 1891; in-8°, 41 pp.

— Topographie médicale de Clermont-Ferrand (en collaboration avec Dr E. Vigenaud). *Paris, Soc. édit. scientif.* 1891; in-8°, 200 pages, 1 planche.

Digitized by Google

— Leçons de Zoologie médicale. *Paris, J.-B. Baillière et fils*, 1891; in-8°, 100 pages, 20 planches.

— Manipulations de Zoologie. *Paris, J.-B. Baillière et fils*, 1892 in-8°, 300 pages et 50 planches.

— Les Sociétés chez les animaux. *Paris, J.-B. Baillière et fils*, 1891; in-12, 350 pages, 53 figures *(Bibliothèque scientifique contemporaine)*.

— Les Stations de l'âge du Renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze (en collaboration avec Elie Massénat); 4e et 5e fascicules, 25 planches. *Paris, J.-B. Baillière et fils*, 1891-92.

— Les Mœurs familiales des Hyménoptères. In *Les Sciences biologiques*, 3 articles. *Paris, Soc. édit. scientif.*, 1891.

— Les Lettres de J.-J. Rousseau sur la botanique. In *Le Naturaliste*, 1891.

— Les Embranchements du règne végétal (leçon d'ouverture). In *Bulletin de l'Académie*, 1891.

— Florule des monts Dores. *Clermont-Ferrand, imp. Mont-Louis*, 1891.

— Les Fougères du Puy-de-Dôme. In *Société horticulture*, 1891; 4 planches.

— Recherches sur le rein des Gastéropodes pulmonés. In *Congrès de Moscou, Zoologie*, 1892.

— Nouvelles Découvertes préhistoriques dans les stations de la Vézère. In *Congrès de Moscou, Anthropologie*, 1892.

— Les Sciences médicales à la fin du XIXe siècle. *Discours prononcé à la rentrée solennelle des Facultés*. Clermont, 1892.

GIROD (Dr P.) et Paul GAUTIER. — Découverte d'un squelette humain contemporain des éruptions quaternaires du volcan de Gravenoire Puy-de-Dôme). In *Comptes-rendus Ac. d. Sciences*, t. CXII, n° 20, 19 mai 1891, et *Société vaudoise Sc. nat.*, 1892.

GAUTIER (Paul). — Observations sur les Péperites du puy de Mur (Puy-de-Dôme). In *Bulletin Société géologique de France*, 3e série, t. XVIII, 17 septembre 1890.

— Bibliographie géologique de l'Auvergne. In *Réunion extraordinaire de la Société géologique de France*, même série, même tome.

— Guide du visiteur au Musée Lecoq. *Clermont-Ferrand, imp. Mont-Louis*, 1890.

— Observations géologiques sur le creux de Soucy (Puy-de-Dôme). In *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 28 novembre 1892.

NOIR (Dr E.). — Pneumothérapie. Méthode de traitement préconisé à la station de La Bourboule. *Paris, imp. H. Jouve*, 1892; in-8°, 8 pp.

DOURIF (Dr). — Les Potiers des Martres-de-Veyre.

BOYER (F.). — Inventaire des Archives de la ville de Riom. *Riom*,

Digitized by Google

HÉRIBAUD JOSEPH (le Frère). — Additions à la Flore d'Auvergne. *Paris, Impr. réunies*, 1892 ; in-8°, 24 pp. (Extrait du *Bulletin de la Société botanique de France*, t. XXXIX.)

LESMARIE (l'abbé). — La vie et l'épiscopat de Mgr Baduel, évêque de Saint-Flour. *Saint-Flour, imp. Boubonnelle*, 1892 ; in-8°, III-203 pp.

Lettre du presbytère de Saint-Flour aux pasteurs et aux fidèles du département du Cantal, dans leurs églises respectives, pour la nomination d'un évêque. *Paris, Imp.-Lib. chrétienne*, 1892 ; in-8°, 14 pp.

Vidimus, du 10 décembre 1383, d'une lettre de Pierre de Vissac à Etienne, évêque de Venosa, pour l'autoriser à faire toutes les fonctions épiscopales dans le diocèse de Saint-Flour. S. l. n. d.

Copie de la suitte de l'hystoire des huguenots et de la délivrance de la ville qui arriva dans la prezante ville d'Aurillac le cinquiesme aoust de l'an mil cinq cens quatre vingts un. *Aurillac, imp. H. Gentet* ; in-12. 18 pp.

SUC (F.) — Vie populaire de saint Césaire, archevêque d'Arles, patron de Maurs. *Evreux, imp. L. Odieuvre*, 1891 ; petit in-8°, III-124 pp.

CHABAU (l'abbé J.-B.). — Le trésor de Notre-Dame des Miracles à Mauriac. *Evreux, imp. L.Odieuvre*, 1892 ; petit in-8°, 85 pp.

AUBÉPIN (CH.). — Rapport de l'Archiviste au Préfet du Cantal. *Aurillac, imp. A. Pinard*, 1892 ; in-8°, 26 pp.

BOULE (M.). — Description géologique du Velay. Thèse soutenue, le 23 mai 1892, devant la Faculté des Sciences de Paris pour obtenir le grade de docteur ès sciences naturelles. *Paris, Baudry et Cie*, 1892 ; in-8°, 259 pp.

— Les éruptions basaltiques de la vallée de l'Allier. (Extrait des *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences*, 7 juillet 1890.).

— Sur les alluvions quaternaires à silex taillés d'Aurillac. (Extrait du *Bulletin de la Société philomatique de Paris*, 8e série, t. I, n° 2, p. 87.)

— Les grands animaux fossiles de l'Amérique. (Extrait de la *Revue scientifique*, 1891.)

— Observations sur les tufs et brèches basaltiques de l'Auvergne et du Velay. — Sur la limite entre le pliocène et le quaternaire. — Note sur l'âge des basaltes du Velay. (Extrait du *Bulletin de la Société géolog. de France*, 3e série, t. XIX, p. 924, p. 945 et p. 947.)

— Les gneiss amphiboliques et les serpentines de la haute vallée de l'Allier. (Extrait du *Bull. de la Soc. géol. de France*, 3e série, t. XIX, p. 966.)

— Notes sur les remplissages des cavernes. (Extrait de l'*Anthropologie*, janvier-février 1892.)

— Découverte d'un squelette d'*Elephas meridionalis* dans les cendres basaltiques du volcan de Senèze, Haute-Loire. (Extrait des

Digitized by Google

Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences, 24 octobre 1892.)

PAYRARD (l'abbé). — Nouvelle série de mélanges historiques. *Le Puy, imp. Prades-Freydier*, 1892 ; petit in-8°, 313 pp. (Extrait de l'*Echo du Velay*.)

LASCOMBE (A.). — Le feu au Puy. Etude historique sur l'organisation des secours contre l'incendie. *Le Puy, imp. Marchessou*, 1892 ; in-8°, 69 pp. (Extrait des *Mémoires de la Société agric. et scient. de la Haute-Loire*, t. VI.)

MOSNIER (H.). — Création d'un marché et de deux foires à Paulhaguet, octobre 1529. S. l. n. d.

DOM BERNARD (le R. P.). Saint Robert et la Chaise-Dieu. (Extrait du *Bulletin de l'Œuvre de N.-D. de la Sainte-Espérance*, publié à *Mesnil-Saint-Loup* par *Palis (Aube)*, juin 1891 à juin 1892.)

PASCAL (L.). — Maison de Charbonnel en Velay et Monseigneur de Charbonnel, archevêque titulaire de Sozopolis (1802-1891). *Bergerac, Imp. générale du Sud-Ouest*, 1892 ; 12 pp. (Extrait du *Bulletin héraldique de France*, avril, mai et juin 1892.)

GRELLET DE LA DEYTE (E.). — Discours prononcé, le 31 juillet 1892, à la distribution solennelle des prix de l'école libre des Frères de Paulhaguet. *Le Puy, imp. Prades-Freydier*, 1892 ; in-8°, 19 pp.

POULBRIÈRE (l'abbé J.-B.). — Notice sur la ville de Bort. *Tulle, imp. J. Mazeyrie*, 1891 ; in-8°, 15 pp. (Extrait du *Dictionnaire historique et archéologique des Paroisses du diocèse de Tulle*, par l'abbé J.-B. Poulbrière.)

Liste des anciens élèves du petit-séminaire d'Iseure (1850-1880) et de l'École libre de N.-D. de Bellevue-Iseure. *Moulins, imp. E. Auclaire*, 1891 ; in-8°, 367 pp.

DE NOLHAC (P.). — Pétrarque et l'humanisme, d'après un essai de restitution de sa bibliothèque ; in-8°, X-439 pp., 3 fac-similés et portrait. — « De patrum et medii ævi scriptorum codicibus in bibliotheca Petrarchæ collectis » ; in-8°, 48 pp. Thèses présentées à la Faculté des Lettres de Paris pour obtenir le grade de docteur ès-lettres. *Paris, Bouillon*, 1892.

DE DIENNE (le comte E.) — L'agriculture et le dessèchement des marais en Corse. *Paris, Chamerot et Renouard*, 1892 ; in-8°, 49 pp. (Extrait des *Mémoires de la Soc. nat. d'Agriculture de France*, t. CXXXIV.)

BOULAY (abbé N.). — La Flore fossile du Bezac, près Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme), 1887.

— La Flore pliocène du Mont-Dore (Puy-de-Dôme). *Paris, Savy*, 1892 ; in-4°, 115 pp., planches.

— Le dernier jour de la royauté (10 août 1792, d'après les Mé-

Digitized by Google

moires inédits du marquis d'Espinchal. (*Revue politique et littéraire* du 3 octobre 1891.)

Jacqueton (G.). — Documents relatifs à l'administration financière en France, de Charles VII à François Ier (1443-1523). *Paris, A. Picard*; in-8°, XXXIII-324 pp.

Chassaigne-Goyon (P.). — L'Alliance nationale. (*Revue de la France moderne* de février 1892.)

Kreiten (W.). — Un caractère : Blaise Pascal (*Stimmen aus Maria-Laach*, 1892, nos 1 et 4, à suivre.)

Doumic (R.). — Souvenirs du baron de Barante, II. (*Moniteur universel* du 17 juin 1892.)

De Lanzac de Laborie (L.). — La jeunesse de La Fayette, par A. Bardoux. (*Moniteur universel* du 19 juin 1892.)

Moranville (H.). — La fin de Mérigot-Marchès. (*Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1892, 1re livraison, p. 77.)

Ajalbert (J.). — Notes sur le patois d'Auvergne. (*Revue politique et littéraire*, 16 juillet 1892.)

Berthoule (A.). — Les pêches en Norvège. (*Revue scientifique*, 14 mai 1892.)

Doniol (H.) — Lettres écrites par La Fayette au comte d'Estaing, juillet-octobre 1778. (*Revue d'Histoire diplomatique*, 1892, n° 3.)

— Charles Vergé. (*Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, mai 1892.)

Bardoux (A.). — Souvenirs du baron de Barante, t. II. (*Journal des Débats*, 24 juillet 1892.)

— La Fayette pendant le Consulat et le premier Empire. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1892.)

— Notice sur la vie et les travaux d'Ernest Havet. (*Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, août 1872.) *Paris, F. Didot*; in-4°, 44 pp.

Chantavoine (H.). — La jeunesse de La Fayette, par A. Bardoux. (*Journal des Débats*, 26 juillet 1892.)

Welschinger (H.). — La jeunesse de La Fayette (1757-1792), par A. Bardoux. (*Le Monde*, 11 juillet 1892.)

Perducat. — Le département du Puy-de-Dôme. (*Monde illustré*, 30 juillet 1892.)

Plumandon (M.). — La propagation des orages. (*Revue scientifique*, 27 août 1892.)

Mézières (A.). — La jeunesse de La Fayette, par A. Bardoux. (*Le Temps*, 25 août 1892.)

Martel (E.-A.). — Le Creux de Soucy [Puy-de-Dôme]. (*La Nature*, 13 août 1892.)

Digitized by Google

THOMAS (A.). — Le mystère de la Passion à Saint-Flour. (*Romania*, juillet 1892.)

— Découverte d'un squelette d'éléphant fossile en France. (*La Nature*, 29 octobre 1892, p. 351, et *Le Temps*, 9 novembre 1892.)

TAMIZEY DE LARROQUE. — Pétrarque et l'humanisme, d'après un essai de restitution de sa bibliothèque. — « De patrum et medii ævi scriptorum codicibus in bibliotheca Petrarchæ collectis. » Thèses présentées pour le doctorat ès-lettres par Pierre de Nolhac. (*Polybiblion*, novembre 1892, p. 442.)

A. VERNIÈRE.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'AUVERGNE

Liste des Présidents depuis la fondation.

1884. — M. le Dr Nivet, *président d'honneur.*
1885. — M. le Dr Pommerol.
1886. — M. Emmanuel des Essarts, doyen de la Faculté des lettres.
1887-1888. — M. le pasteur Bleynie de Chateauvieux.
1889-1890. — M. Lenoir (Victor), conseiller à la Cour d'appel de Riom.
1891-1892. — M. Chotard, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Clermont.

Conseil d'Administration pour 1892.

Président : M. Chotard.
Vice-Présidents : MM. Gaultier de Biauzat, Ch. Jaloustre, Bleynie de Chateauvieux.
Secrétaire général : M. G. Rouchon.
Secrétaires des Séances : MM. Ch. Truchot et H. David.
Trésorier : M. J.-B. Mathieu.
Archiviste : M. C. Jaloustre.

Comité de publication pour 1892.

MM. Lenoir, *président ;* Dr P. Girod, *secrétaire.*
Des Essarts, Billiet, Vimont, Gasquet, Dr Pommerol, Ch. Truchot.

Liste des Membres.

MM. Alanore, pharmacien, à Clermont.
Amé, architecte, à Clermont.
Aniel, agent d'affaires, à Clermont.
Audigier, rédacteur du journal l'*Avenir du Cantal*, à Aurillac.
Baraduc, docteur en médecine, à Montaigut-en-Combrailles.
Bardin, agent voyer, à Tauves.
Baron, professeur à la Faculté des lettres, à Clermont.
Bassiet, avocat, juge suppléant à Gannat.
Baudonnat, chef de division honoraire à la Préfecture.
Baudry, négociant, à Clermont.

Digitized by Google

MM. BELLET, ancien notaire, adjoint au maire, à Montferrand.
BERTRAND, inspecteur des forêts, à Clermont.
BERTRANDON, ancien notaire, aux Martres-de-Veyre.
BIDET, ancien notaire, à Montferrand.
BILLIET, percepteur, à Clermont.
BLEYNIE DE CHATEAUVIEUX, pasteur de l'Eglise réformée de Clermont.
BONNAUD, ancien député, maire de Saint-Pourçain.
BOUCHEROT (Dr), médecin militaire au 92e régiment de ligne, à Clermont.
BOUCHET, à Beaumont.
BOUCHET, avocat, à Issoire.
BOUDET, Marcellin, président du tribunal civil de Saint-Flour.
BOUILLARD, inspecteur d'assurances, à Clermont.
BOYER-ROCHEFORT, maire, à Murols.
BREVIÈRE, receveur de l'Enregistrement, à Ambert.
BRILHAT, conducteur des ponts et chaussées, à Pontgibaud.
BROCARD, administrateur de la Compagnie des Eaux de Royat, à Paris.
BRUYANT, licencié ès sciences naturelles, à Clermont.
BURIN DES ROZIERS, Hyacinthe, président honoraire à la Cour d'appel de Paris.
CHABORY, Léon, conseiller général, au Mont-Dore.
CHABROL, Ulysse, ancien directeur du Musée de Clermont.
CHABROL, Jean, pharmacien, à Clermont.
CHABROL (Dr), médecin-major au 36e régiment d'artillerie, à Clermont.
CHAMPAGNAT, négociant, à Riom.
CHAMPOMMIER, ancien juge de paix, à Billom.
CHASSAIGNE, avocat, à Ambert.
CHAUDESSOLLES, avocat à Clermont.
CHAUVASSAIGNES, conseiller général, à Theix.
CHIBRET, docteur en médecine, à Clermont.
CHOTARD, doyen honoraire de la Faculté des lettres, à Paris.
CLAUSELS, avocat, à Riom.
COLOMBIER, avocat, conseiller général, à Clermont.
COLOMÈS, juge au tribunal de Clermont.
COQUELUT, pharmacien, à Clermont.
CÔTE-BLATIN, conseiller général, à Clermont.
DALBINE, suppléant du juge de paix, à Clermont.
DAMOUR, médecin-dentiste, à Clermont.
DAVID, Henri, ancien négociant, à Clermont.
DESCHAMP, docteur en médecine, à Riom.

Digitized by Google

MM. De Dienne (comte), au château de Caziderogne.
Des Essarts, Emmanuel, doyen de la Faculté des lettres, à Clermont.
Doniol, directeur de l'Imprimerie nationale, à Paris.
Ducharne, président de la Ligue d'enseignement, à Clermont.
Dulier, ex-agent voyer en chef du département du Puy-de-Dôme, à Clermont.
Dumas, botaniste, à Clermont.
Dussopt, négociant, à Clermont.
Ehrhard, professeur à la Faculté des lettres, à Clermont.
Esperret, professeur au lycée de Brive.
Eusébio, professeur au lycée du Puy.
Faucon, agréé au tribunal de commerce, à Clermont.
Faucon, ancien élève de l'Ecole de Rome, à Arlanc.
Fontaine, Alexis, ancien avoué, à Clermont.
Fouilhoux, juge de paix, à Clermont.
Fouriaux, docteur en médecine, à Clermont.
Fournial, docteur en médecine, à Clermont.
Fournier-Latouraille, avoué, à Brioude.
Fraisse, professeur de sténographie à l'Ecole supérieure du commerce, à Marseille.
Gaffard, chimiste, à Aurillac.
Gaillard, trésorier de la Caisse d'épargne, à Saint-Flour.
Gasquet, professeur à la Faculté des lettres, maire de Clermont.
Gaultier de Biauzat, ex-ingénieur en chef des houillères du Creusot, à Clermont.
Gautier, Léger-Paul, préparateur à la Faculté des sciences de Clermont.
Gautrez, docteur en médecine, à Clermont.
Girard-Col, professeur d'agriculture, à Clermont.
Girod (le Dr Paul), professeur à la Faculté des sciences de Clermont.
Gondelon, ancien greffier, à Clermont.
Gourbeyre, docteur en médecine, à Ambert.
Grasset, docteur en médecine, à Riom.
Gros, chef des travaux chimiques à l'Ecole de médecine de Clermont.
Hauterive (D'), vice-président de la Société d'horticulture, à Issoire.
Hommel, professeur au collège de Riom.
Hospital, docteur en médecine, à Clermont.
Huguet, Adrien, notaire, à Billom.
Huguet, pharmacien, à Clermont.

Digitized by Google

MM. JACQUETON père, négociant, à Thiers.
JACQUETON fils, archiviste paléographe, à Alger.
JALOUSTRE, Cirgues, chef de division honoraire à la Préfecture.
JALOUSTRE, Charles, chef de division à la Préfecture.
JALOUSTRE, Elie, percepteur, à Clermont.
JULIEN, professeur à la Faculté ds sciences de Clermont.
KUHN, Emile, à Clermont.
LABOURIER, Emile, avoué, à Clermont.
LACHENAL, receveur particulier des finances, à Brioude.
LANGLAIS, agréé au tribunal de commerce, à Clermont.
LEBLANC, Paul, à Brioude.
LEDOS, archiviste paléographe, à Paris.
LENOIR, Etienne-Victor, conseiller à la Cour d'appel de Riom.
LESMARIS, Louis, ancien notaire, à Clermont.
LESPINASSE, notaire, à Cebazat.
MARC, Gabriel, ancien membre du Comité de la Société des gens de lettres, à Paris.
MARIGNIER, conseiller général, maire de Joze.
MATHIEU, Jean-Baptiste, ancien notaire, à Clermont.
MÈGE, Fernand, avocat et député du Puy-de-Dôme.
MÈGE, Francisque, propriétaire, à Clermont.
MICHEL, notaire, conseiller général et maire de Combronde.
MARTIN, Odilon, étudiant en médecine, à Clermont.
MAGALON, capitaine au 92e régiment d'infanterie de ligne, à Clermont.
MORIN, docteur en médecine, à Riom.
NICOLET, secrétaire général de la Préfecture, à Clermont.
NIVET, docteur en médecine, à Clermont.
OSSAYE, Arthur, ancien négociant, à Clermont.
PERRIER, conservateur des hypothèques, à Evreux.
PESTEL, Léon, ancien agent de change, à Clermont.
PIRONON-CONCHON, banquier, à Clermont.
PLANCHARD père, ancien pharmacien, à Clermont.
PLICQUE, docteur en médecine, à Lezoux.
POMMEROL, docteur en médecine, conseiller général et maire de Gerzat.
POMMEROL, avocat, à Paris.
PONSONNAILLE, receveur particulier des finances, à Riom.
RELLIER, Emile, avocat, à Clermont.
RENAUD, ancien sous-inspecteur des domaines, à Troyes.
REYNARD, Joseph, agent voyer d'arrondissement, à Riom.
RONGIER, greffier du tribunal civil, à Clermont.
ROUCHON, Gilbert, archiviste du département, à Clermont.

Digitized by Google

MM. ROUCHON, Louis, architecte, à Clermont.
SAURET, ancien juge, à Issoire.
TAILLANDIER, négociant, à Clermont.
TEILHARD, Emmanuel, à Clermont.
TEISSET, Louis, négociant, à Clermont.
TORRILHON, Gabriel, à Chamalières.
TRÉVIS, Antoine, entrepreneur, à Clermont.
TRUCHOT, Charles, professeur à l'Ecole de médecine de Clermont.
VAZEILLES, François, ancien avoué, à Clermont.
VERNIÈRE, avocat, à Brioude.
VIGENAUD, médecin-major, chef de l'hospice mixte, à Clermont.
VIGNANCOURT, avocat, à Clermont.
VIMONT, Edouard, bibliothécaire de la Ville, à Clermont.

Pour le Comité de publication :
Le Secrétaire,
Dr PAUL GIROD.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Pages.

ARCHÉOLOGIE. — Olifant ou cor en ivoire, 1. — Epitaphe de Bardario, 3. Epitaphe de B. de Sabanaco de Catus, 7. — Serre-malice, 9. — Sabots d'Auvergne, 11. — Suspension de lampe, 12. — Notice sur quelques églises romano-auvergnates, 161. — Excursion archéologique à Cordès, 164. — Inscription sur un chapiteau de Saint-Julien de Brioude, 164. — Les anciennes cloches de Saugues (Haute-Loire), 166. — Essai sur le monnayage des prieurs des Souvigny et des sires de Bourbon, 167.

Archives communales de Riom, inventaire..... 325
A travers le Cantal et la Lozère, par Delort..... 165
AUDIGIER (C.). — Etude sur la race de chevaux auvergnate..... 22
ID. — Quelques coutumes et traditions de la Haute-Auvergne..... 243
Avitacum, par l'abbé Crégut..... 75

BARDOUX (A.). — La jeunesse de La Fayette..... 187
ID. — Vie et travaux de M. Ernest Havet..... 411
BARROUX (Marius). — Actes notariés relatifs à Pascal et à sa famille... 139
BEAUX-ARTS. — La mort de Bonchamps, 15. — L'Auvergne aux Salons de 1892, 169. — Etudes et biographies musicales, 456.
BERNET-ROLLANDE. — Saint Amable..... 163
BERTRAND (Joseph). — Blaise Pascal..... 159
BIBLIOGRAPHIE, 159, 459. — Manuscrit 249 de la Bibliothèque de Clermont-Ferrand, 160.
BIÉLAWSKI (J.-B.-M.). — Les Tourbières et la Tourbe..... 235

BIOGRAPHIE. — Ancelot (le président), 162. — Ardier (Paul), 162. — Bancal des Issarts (épisode peu connu de la vie de), 311. — J.-B. Bouillet, 162. — Dufraisse (Claude), 73. — Debertier (Claude), 73. — Degeorges (Th.), 14. — Fayette (jeunesse de La), 14. — Fuchet (Antoine), 71. — Havet (vie et travaux d'Ernest), 411. — Marillac (Charles de), 39. — Onslow (Georges), 160. — Pascal, 159. — Silhouettes du Palais, 390. — Famille Savaron, 160. — Treich-Laplène (Marcel), 392.

Digitized by Google

Bonnefoy (l'abbé). — L'abbaye Saint-Robert de La Chaise-Dieu, 1865. 165
Botanique. — Le jardin botanique de Clermont et les botanistes d'Auvergne..... 430
Boule (Marcelin). — Découverte d'un squelette d'*Elephas meridionalis* dans les cendres basaltiques du volcan de Senèze (Haute-Loire)'..... 454
Boyer (François). — Notice sur l'inventaire des archives communales de Riom antérieures à 1790..... 323
Bruel (Alexandre). — Visites des monastères de Cluny et de la province d'Auvergne..... 163
Bruyant (Ch.). — Une excursion scientifique à Besse et aux lacs d'Auvergne..... 451
Id. et P. Gautier. — Observations scientifiques sur le creux de Soucy. 397

Camier (l'abbé). — Le château de Palerne..... 164
Chaludet (l'abbé). — Notice héraldique sur les évêques de Saint-Flour. 164
Chardon (l'abbé). — Mœurs et coutumes des oiseaux en Auvergne..... 391
Chotard (H.). — Un premier essai de gouvernement constitutionnel en France au XIVe siècle..... 39
Id. — La jeunesse de La Fayette, par A. Bardoux..... 187
Id. — Discours prononcé à la distribution des prix du lycée B. Pascal de Clermont..... 237
Id. — Hendrik Ibsen, par M. Ehrhard..... 225
Id. — Notice sur la vie et les travaux de M. Ernest Havet, par M. Bardoux..... 411
Cornillon. — Le Bourbonnais sous la Révolution française..... 167
Couderc (Camille). — Notice du manuscrit 249 de la Bibliothèque de Clermont-Ferrand..... 160
Crégut (l'abbé). — Avitacum..... 75

Delort. — A travers le Cantal et la Lozère..... 165
Deschamps (Dr Albert). — La femme nerveuse, essai de psychologie et de psychothérapie..... 53
Diatomées d'Auvergne (Les), par F. H. J..... 91
Doniol (Henry). — Histoire de la participation de la France à l'établissement des Etats-Unis d'Amérique..... 392

Ehrhard (A.). — Hendrik Ibsen et le théâtre contemporain..... 225
Essarts (Emmanuel des). — L'Ecole romantique..... 17
Id. — Le Rire français..... 443
Etude sur la race de chevaux auvergnate, par C. Audigier..... 22
Eymieu (H.). — Etudes et biographies musicales..... 456

Digitized by Google

Fournial (Dr). — Statistique du service de clinique chirurgicale de M. le professeur Ledru (1890-91)..... 77

Gautier (P.) et Ch. Bruant. — Observations scientifiques sur le creux de Soucy..... 397
Généalogie de la maison d'Auzolles..... 165

Géologie. — Enclaves acides des roches volcaniques d'Auvergne, 162. — Les tourbières et la tourbe, 235. — Observations scientifiques sur le creux de Soucy, 397.

Germain (Léon). — Les anciennes cloches de Saugues (Haute-Loire)... 166
Girod (Dr Paul). — Etude sur la morbidité à Clermont-Ferrand..... 347
Id. — Le Jardin botanique de Clermont et les botanistes d'Auvergne... 430
Id. et Vigenaud. — Eaux alimentaires et égouts de Clermont-Ferrand.. 156
Grand (A.) — Documents sur la famille Savaron..... 160
Grouchy (vte de). — Documents inédits sur B. Pascal, suivis de son testament et de son billet d'enterrement..... 159
Guélon (l'abbé). — Excursion archéologique à Cordès..... 164

Histoire. — Un premier essai de gouvernement constitutionnel en France au XIVe siècle, 39. — Les évêques constitutionnels d'Auvergne, 73. — Première charte des coutumes de Montferrand, 163. — Saint-Amable, 163. — Visites des monastères de Cluny de la province d'Auvergne, 163. — Livre de Raison d'un bourgeois de Clermont au XVIe siècle, 164. — Généalogie de la maison d'Auzolles, 165. — Notice héraldique sur les évêques de Saint-Flour, 164. — Episodes de la Révolution dans le Cantal, 165. — L'abbaye Saint-Robert de La Chaise-Dieu, 166. — Episcologe du Velay, 166. — Vichy à travers les siècles, 167. — Le Bourbonnais sous la Révolution française, 167. — Incendie de l'hôtel de l'Intendance à Clermont-Ferrand, le 22 décembre 1712, 209. — Saint Vincent Ferrier dans le Midi de la France, 317. — La maladrerie de Rossignol (près Menat), 426.

Hygiène. — *Voy. Médecine.*

Jaloustre (Elie). — Livre de Raison d'un bourgeois de Clermont au XVIe siècle..... 164

Digitized by Google

LACROIX (A). — Enclaves acides des roches volcaniques d'Auvergne.... 162
LASTEYRIE (R. de). — Inscription énigmatique sur un chapiteau de Saint-Julien de Brioude..... 161

LITTÉRATURE. — L'Ecole romantique, 17. — Hendrik Ibsen et le théâtre contemporain, 224.

LUGUET (H.). — La musique de chambre..... 169
ID. — Etudes et biographies musicales, par H. Eymieu..... 456

MALLAT (A.). — Vichy à travers les siècles..... 167
MARC (Gabriel). — L'Auvergne aux Salons de 1892..... 169

MÉDECINE, HYGIÈNE. — La Femme nerveuse, 53. — Statistique du service de clinique chirurgicale de M. le professeur Ledru, 77. — Les eaux alimentaires et les égouts de Clermont, 130. — Etude sur la morbidité à Clermont-Ferrand, 347.

MÈGE (F.). — Les évêques constitutionnels d'Auvergne..... 73
ID. — Un épisode peu connu de la vie de Bancal des Issarts..... 311
ID. — Charles de Marillac, par P. de Vaissière..... 390
ID. — Mention honorable sur le prix Marc Guérin..... 159
MIRAMON-FARGUES (De). — Episodes de la Révolution dans le Cantal... 165
MIRANDE. — Le laboratoire scientifique de Besse..... 451
MOSNIER (Henri). — Bonet de Treiches, notice biographique..... 166
ID. — Incendie de l'hôtel de l'Intendance, à Clermont-Ferrand, le 22 décembre 1712..... 209
MULLER (Eugène). — Notice sur quelques églises romano-auvergnates.. 161

PALÉONTOLOGIE. — Découverte d'un squelette d'*Elephas meridionalis* dans les cendres basaltiques du volcan de Senèze (Haute-Loire)..... 454

PAYRARD (l'abbé). — Nouvel épiscologe du Velay..... 166
PORCHER (l'abbé). — Paul Ardier..... 162

Quelques coutumes et traditions de la Haute-Auvergne, par Camille Audigier..... 243
Quelques feuillets détachés du Catalogue du Musée de Clermont-Ferrand, par Ed. Vimont..... 1
Quiquandon (Le capitaine)..... 303

Digitized by Google

Salomon (Michel). — Silhouettes du Palais..... 390
Savaron (famille). — Documents..... 160
Silhouettes du Palais, par Michel Salomon..... 390
Société d'Émulation de l'Auvergne. — Procès-verbaux des séances, 157, 158, 220, 221, 449. — Comptes du trésorier, 222. — Liste des membres, 466.
Sully-Prudhomme. — Examen du discours sur les passions de l'amour; la physionomie, le dogmatisme et la foi dans Pascal..... 159

Teilhard de Chardin (E.). — La première charte des coutumes de Montferrand..... 163
Teilhard (Cyrie). — Georges Onslow..... 160
Treich-Laplène..... 393

Vaissière (P. de). — Charles de Marillac..... 390
Vannaire (Dr). — Essai sur le monnayage des prieurs de Souvigny et des sires de Bourbon..... 167
Id. — La maladrerie de Rossignol (près Menat)..... 426
Veillées auvergnates (Les)..... 165
Vernière (Antoine). — Saint Vincent Ferrier dans le Midi de la France. 317
Id. — Bibliographie..... 459
Vigenaud et Girod. — Eaux et égouts de Clermont-Ferrand..... 130
Id. — Etude sur la morbidité à Clermont-Ferrand..... 347
Vimont (Ed.). — Feuillets détachées du Musée de Clermont-Ferrand.. 1
Id. — Vie et travaux de J.-B. Bouillet..... 162
Vinols (Bon de). — Vocabulaires patois vellavien-français et français-vellavien..... 166
Vissac (de). — Le président Ancelot..... 162
Vocabulaires patois français-vellavien et vellavien-français, par le baron de Vinols..... 166

Zoologie. — Etudes sur la race de chevaux auvergnate, 22. — Mœurs et coutumes des oiseaux en Auvergne, 391. — Une excursion scientifique à Besse et aux lacs d'Auvergne, 451.

Clermont-Ferrand, imprimerie Mont-Louis, rue Barbançon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06827 3989

Digitized by Google